The Institute of Mediaeval Studies
LIBRARY
Toronto, Ontario

ÉTUDE

SUR LE

LANCELOT EN PROSE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES
PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

DEUX CENT VINGT-SIXIÈME FASCICULE

ÉTUDE SUR LE LANCELOT EN PROSE

PAR
FERDINAND LOT
DOCTEUR ÈS LETTRES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

1918

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

SEP 22 1931
57

ÉTUDE

SUR LA

LANCELOT

EN PROSE

PAR

FERDINAND LOT

The storie is also trewe I undertake
As is the book of Launcelot de Lake
That wommen hold in ful gret reverence.

(CHAUCER, *The Nonne preestes tale*, v. 391-3.)

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1918

Tous droits réservés

Cet ouvrage forme le 226e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY

A MA CHÈRE FEMME

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY

ÉTUDE

SUR

LE LANCELOT

EN PROSE

OBJET DE LA PRÉSENTE ÉTUDE. THÈSE PROPOSÉE

Le roman de *Lancelot du Lac* est plus célèbre que connu. Après avoir joui d'une immense réputation au moyen âge et même à l'époque de la Renaissance [1], il tomba dans un oubli profond aux siècles suivants. Seuls un très petit nombre de curieux eurent

1. Le *Lancelot du Lac* a été l'objet de sept éditions : 1° 1488 ; 2° 1494 ; 3° 1494 (1503) ; 4° 1513 ; 5° 1520 ; 6° 1533 ; 7° 1591, Lyon, chez Ben. Rigaud (abrégé de 166 pages).

Sur les éditions de *Lancelot* voy. Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, col. 805-808 ; *La France littéraire au XVe siècle*, p. 105 ; voy. aussi Douglas Bruce dans l'*Anglia*, t. XXIII, 1900, et dans son édition de la *Mort Artu* (1910), p. XXII-XXIII. Et encore Gustave Reynier, *Le roman sentimental avant l'Astrée* (1908), p. 7, 8, 177, 199.

Le nombre des manuscrits du corpus *Lancelot-Graal* parvenus jusqu'à nous est considérable et témoigne du succès de l'œuvre. J'ai relevé treize mss. cycliques, c'est-à-dire renfermant l'*Estoire*, le *Merlin* avec sa suite, le *Lancelot* propre, la *Quête du saint Graal*, la *Mort d'Arthur* (dont 6 du XIIIe siècle, 4 du XIVe siècle, 3 du XVe siècle). Six autres (dont 3 du XIIIe siècle, 1 du XIVe s., 2 du XVe s.) renferment le *Lancelot* propre, la *Quête*, la *Mort d'Arthur*. Vingt-huit mss. (dont 13 du XIIIe siècle, 11 du XIVe, 2 du XVe, 1 du XVIe siècle) donnent le texte du *Lancelot* propre, mais, chose curieuse, sans qu'aucun d'entre eux soit complet : tous sont tronqués de la tête ou de la fin. Treize (dont 9 du XIIIe, 4 du XIVe s.) débutent par l'*Agravain* (3e partie du *Lancelot*) suivi de la *Quête* et de la *Mort d'Arthur*, c'est-à-dire représentent des mss. cycliques dont le tome Ier (*Estoire*, *Merlin*, *Lancelot*, parties 1 et 2) a disparu. Un (XIIIe siècle) ne renferme que l'*Agravain* et la *Quête*. Cinq (3 du XIIIe, 2 du XIVe s.) n'ont pas l'*Agravain*. Sept (dont 3 du XIIIe s., 3 du XIVe s., 1 du du XVe s.) ont la *Quête* et la *Mort d'Arthur*. Trois (dont 2 du XIIIe, 1 du XIVe s.) n'ont que la *Quête*. Cinq (dont 4 du XIIIe, 1 du XIVe s.) n'ont que la *Mort d'Arthur*.

Ce relevé est incomplet. Il ne comprend pas les mss. propres à l'*Estoire*

l'occasion de le consulter dans les manuscrits ou dans les éditions défectueuses de la fin du XVe et du XVIe siècle [1].

Dans le troisième quart du XIXe siècle Paulin Paris tenta de le tirer de l'oubli en le présentant au public lettré sous la forme d'une analyse copieuse [2]. Cette tentative, qui a coûté à l'auteur de longues années de labeur, n'est pas sans mérite : l'analyse est généralement fidèle et, pour quelques épisodes d'un intérêt particulier, elle se transforme en une traduction qui s'efforce, sans toujours y réussir, de garder la saveur de l'original.

Il est regrettable que, vers la fin, Paulin Paris ait cru devoir resserrer à l'excès son analyse. Celle de la troisième partie du *Lancelot* propre, dite l'*Agravain*, est très succincte ; la *Quête du saint Graal* n'est que mentionnée (en deux pages) ; la *Mort d'Arthur* est expédiée en vingt pages [3].

Le plus grand reproche qu'on puisse adresser à l'analyse de Paulin Paris c'est d'être composite. Se bornant aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale qu'il avait à sa disposition [4], négligeant ceux des autres bibliothèques de l'Europe, même des bibliothèques parisiennes [5], Paulin Paris n'a ni voulu ni su classer la

et au *Merlin* (voy. sur ces mss. Hucher I, 14-24 et O. Sommer, I, XXX) et néglige les fragments trop menus du *Lancelot*. Enfin les bibliothèques particulières et les bibliothèques d'Espagne peuvent sans doute grossir les chiffres précédents d'une manière appréciable.

On sera frappé du nombre considérable de mss. du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. Pour la fin du XIVe et le XVe le nombre des mss. est déjà sensiblement plus rare, mais ce sont des mss. de luxe. La popularité du *Lancelot* est à son apogée à cette époque dans les hautes classes de la société. René d'Anjou, roi nominal de Naples, donne, en 1446, près de Chinon, une « Emprise et pas » qui reçoit le nom de « château de la Joyeuse garde». Il institue l'ordre du Croissant le 2 août 1448 : un « greffier », à l'instar des sages clercs d'Arthur, tiendra compte par écrit des faits et gestes des chevaliers et écuyers de l'ordre. Voy. Marc Wlson de la Colombière, *Le Vray théâtre d'honneur et de chevalerie* (1648), p. 82 et 116.

1. On reviendra à la fin de ce volume sur ces curieux.

2. Paulin Paris, *Les Romans de la Table Ronde mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions*. Paris, Léon Techener, 1868-1877, 5 vol. in-12.

3. P. Paris a écarté délibérément de son analyse, pour les deux dernières parties, tout ce qui ne concernait pas directement le personnage de Lancelot.

4. Il n'a même pas hésité à faire des sommaires à l'encre sur les marges de plusieurs mss., tel le fr. 339. A défaut de ce ms., il utilise le 754 et le 1430. Si ceux-ci ont des lacunes, il a recours surtout à 337, 341, 773, 776, 752, enfin 751. Il a laissé de côté, par une véritable aberration, le 768, ms. champenois de première importance qu'il connaissait cependant.

5. Ainsi les deux grands mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

série, si riche encore, de manuscrits dans laquelle il s'enfermait systématiquement. Il utilise tantôt un manuscrit tantôt un autre, en ayant soin, du reste, de nous prévenir chaque fois qu'il change de guide [1]. Le résultat aurait pu être tout à fait déplorable si un instinct judicieux n'avait conduit l'auteur à écarter tous les manuscrits postérieurs au début du XIVe siècle et à se refuser à utiliser les manuscrits « cycliques » [2]. Malgré ces précautions son travail ne peut constituer une base solide à une étude scientifique de cette grande œuvre.

Paulin Paris a encombré son ouvrage d'un déluge d'hypothèses arbitraires, parfois contradictoires ; il l'a alourdi de réflexions dont le moindre défaut est leur parfaite inutilité. Il a rebuté ainsi le public simplement lettré sans réussir à conquérir les suffrages des philologues. Enfin, paru au moment où la littérature naturaliste triomphait chez nous, son livre passa presque inaperçu [3]. Lancé vingt ou trente ans plus tôt, au moment de l'effervescence romantique, l'ouvrage, en dépit de tous ses défauts, eût peut-être valu à notre vieux roman les suffrages des lettrés et excité l'imagination de nos poètes.

Des deux parties que l'analyse de Paulin Paris laissait dans l'ombre, la *Quête du saint Graal* et la *Mort d'Arthur*, la première avait été éditée dès 1864 par F. J. Furnivall. Malheureusement, cette édition, procurée pour le Roxburghe Club [4], s'est trouvée inaccessible au public. En outre, fondée sur un seul ms. du British Museum, elle ignore les manuscrits parisiens qui, précisément, sont les plus anciens. Quant à la seconde, c'est seulement dans les dernières années qu'un professeur américain, M. J. Douglas

1. Notamment dans les notes des tomes III et IV et dans les appendices.

2. On trouvera la liste de ces mss. dans notre seconde partie. P. Paris n'a même pas voulu se servir de bons mss. cycliques, tels le fr. 110 et le fr. 344, qui sont cependant du XIIIe siècle.

3. L'exemplaire qui m'est personnel provient de la bibliothèque d'un critique illustre ; il n'était pas coupé quand j'en fis l'acquisition.

4. *La Queste del Saint Graal*, ed. by Frederick J. Furnivall, printed for the Roxburghe Club, London, 1864, in-4°.

Le même éditeur avait imprimé à Londres en 2 vol., datés 1861-63, pour le Roxburghe Club également, l'*Estoire* sous le titre de *Seynt Graal or the Sank Ryal* (sic). Ce même texte fut publié d'après un ms. du Mans par Eugène Hucher, sous le titre de *Grand saint Graal* dans son ouvrage *Le Saint Graal* (Le Mans, 1875-78, 3 vol.) ; il remplit le tome II et les 308 premières pages du tome III, le reste (p. 311-738) étant constitué par une énorme et insipide interpolation, l'*Histoire de Grimaud*.

PQ
1489
.L2L6

Bruce nous en a donné une édition [1] qui reproduit rigoureusement [2] le ms. 342 du fonds français de la Bibliothèque Nationale, ms. daté de l'année 1274.

M. Oskar Sommer a eu l'ambition de donner plus qu'une analyse, plus qu'une édition partielle. Il a voulu éditer l'ensemble de l'immense corpus de *Lancelot-Graal* [3]. Son édition, fruit d'une application prodigieuse, a paru à Washington aux frais de la Carnegie Institution, de 1909 à 1913. Elle forme 7 volumes in-4 magnifiquement imprimés [4]. Cette édition n'est pas définitive. Son auteur, tout le premier, se défend d'avoir eu cette pensée. Il veut seulement préparer les voies à l'édition critique qui

1. *Mort Artu*, an old french prose romance of the XIIIth century, being the last Division of *Lancelot du Lac*, now first edited from the ms. 342 (fonds français) of the Bibliothèque Nationale, with collations from some other mss. by J. Douglas Bruce Ph. D. (Halle-a-S., Niemeyer, 1910, in-8° de XXXVII-316 pages).

2. Trop rigoureusement, et M. Paul Meyer a dû faire observer qu'il n'est nullement scientifique de reproduire servilement un ms. avec ses imperfections, en laissant subsister, par exemple, les capitales au milieu des phrases (voy. *Romania*, t. XL, 1911, p. 138). Toutefois ces critiques seraient souverainement injustes si elles devaient nous empêcher de reconnaître le service rendu par D. B. à nos études et par son édition et par sa préface, et aussi par les mémoires que nous signalerons éventuellement.

3. Qu'on nous passe, vu sa commodité, cette manière de désigner l'ensemble du *Lancelot du Lac*, précédé de l'*Histoire du Saint Graal* (*l'Estoire*), suivi de la *Quête du Saint Graal* et de la *Mort d'Arthur*.

4. *The vulgate version of the Arthurian romances edited from manuscripts in the British Museum* by H. Oskar Sommer. Washington, the Carnegie Institution of Washington, 1909-1913, 7 vol. in-4° : vol. I (1909), *Lestoire del Saint Graal* XXXII-296 pages ; — vol. II (1908), *Lestoire de Merlin*, 466 pages ; — vol. III (1910), *Le Livre de Lancelot del Lac*, Part I, 430 pages ; — vol. IV (1911), *Le Livre de Lancelot del Lac*, Part II, 399 pages ; — vol. V (1912), *Le Livre de Lancelot del Lac*, Part III, 474 pages ; — vol. VI (1913), *les Aventures ou la Queste del saint Graal*, — *la Mort le roi Artus*, 391 pages ; — vol. VII (1913), *Le Livre d'Artus*, 370 pages. — Un *Index of names and places to volumes I-VII* de 85 pages, dont l'impression était achevée en juillet 1914, n'a paru, vu les circonstances, qu'en 1916. Le *Merlin* avait déjà fait l'objet d'une publication du même éditeur en 1894 : *Le roman de Merlin or the early history of King Arthur* (London, privately printed), d'après le même ms.

L'éditeur a pris comme base de son édition, sans raison probante, le ms. Addit. 10292-10294 du British Museum, et il le reproduit servilement. Cependant il en a comparé les leçons à celle de cinq à six autres mss. d'Angleterre. A partir du vol. III, M. O. S. signale des leçons intéressantes de mss. des Bibliothèques parisiennes qu'il avait d'abord laissés de côté, pour des motifs de convenance personnelle (voy. l'amusante page XXIII du vol. I).

dépasse les forces d'un seul homme : elle sera, croit-il, l'œuvre d'une légion de savants [1].

Disons tout de suite que, même en faisant la part de ces réserves expresses, le travail de M. O. Sommer aurait pu être meilleur, qu'il présente de gros défauts sur lesquels nous aurons à revenir [2]. Néanmoins toute étude du *Lancelot* doit débuter par des compliments et des remerciements à l'adresse de l'infatigable travailleur, puisque c'est grâce à son labeur que nous pouvons, enfin, entreprendre l'étude de l'œuvre gigantesque à laquelle il a consacré ses forces [3].

La difficulté de consulter un texte lisible n'est ni le seul ni le principal obstacle qui ait détourné du *Lancelot* l'attention des historiens de la littérature française. L'œuvre elle-même passe pour peu attrayante. On l'envisage comme un assemblage de morceaux disparates dus à dix ou vingt auteurs différents, agglomérés facticement par une nuée d' « assembleurs [4] », farcie d'in-

1. Voy. vol, I, p. III-IV.

2. Nous renvoyons pour cette critique à notre deuxième partie qui paraîtra ultérieurement.

3. Au moment même où O. Sommer publiait ses premiers volumes, la collection des *Marburger Beiträge zur romanischen Philologie* publiait une tentative d'édition critique du commencement du *Lancelot* propre, entreprise par trois élèves du prof. Ed. Wechssler (de l'Université de Marburg), MM. Gerhard Bräuner, Hans Becker, Heinrich Bubinger, fascicules 2 (1911), 6 (1912), 8 (1912). Elle a été, dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur* (t. XL, 2e partie, 1912-13, p. 37-58), de la part de M. Ernst Brugger, l'objet d'une critique dont la sévérité est excessive. Nous serions très heureux d'avoir pour l'ensemble du *Lancelot* une édition même aussi « imparfaite ». Il suffit, du reste, de comparer à cette édition les pages correspondantes (t. III, p. 3-131) de la publication de M. O. Sommer pour se rendre compte que l'avantage n'est pas en faveur de ce dernier.

4. Cette idée se trouve exprimée à chaque page du livre de Paulin Paris (voy. par exemple I, 89-90). Il ne faudrait pas trop le presser pour lui faire dire que chacune des prétendues « laisses » est due à un auteur différent (voy. par exemple IV, 137 note 1 ; 208 note 1 ; 359 ; V, 296-7, 358). Et au fond, il semble bien que M. E. Brugger soit encore de cet avis et considère le *Lancelot* comme un chapelet de lais dans ses articles de la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XXIX, et suiv.

La pluralité d'auteurs est également un dogme pour miss L. J. Weston (voy. son *Lancelot*, p. 92, note 1, p. 194, note 1, etc. et son *Parceval*, *passim*), pour O. Sommer (voy. par exemple l'introduction à son édition, vol. I, XVI-XVII ; vol. VI, 144, note 9 ; 150, notes 2 et 8, note 8, et son article de la *Romania*, t. XXXVI, 1907, p. 377-378 et 551-552).

J. Douglas Bruce, lui-même, n'en est pas complètement affranchi dans son édition de la *Mort Artu*, ni dans son mémoire *The Development of the Mort*

terpolations de tous genres et de toutes époques. Et l'intérêt ne va guère qu'aux œuvres derrière lesquelles on sent ou on devine une personnalité. Anonyme ou collective une œuvre doit au moins témoigner, à l'exemple des poèmes homériques ou des « épopées » de l'Inde, d'une force poétique de tout premier ordre — et tel n'est pas le cas du *Lancelot*.

Aussi les manuels passent-ils rapidement sur le *Lancelot*, ne retenant de cette immense composition qu'un ou deux épisodes [1], ou même ils ne le mentionnent pas [2]. Et cependant le *Lancelot* est l'ancêtre de tous les romans de chevalerie. L'*Amadis de Gaule* n'en est qu'une imitation affaiblie [3]. Grâce à la traduction ou

Arthur theme in mediaeval romance (dans la *Romanic review*, vol. IV, 1913).

Et Gustav Groeber, dans l'intéressante étude qu'il a consacrée à notre œuvre dans le *Grundriss der romanischen Philologie* (2e éd., t. II, 2e partie, p. 1004, § 277) considère comme évident que la *Quête du Graal*, la *Charette* (en prose), le *Galehaut*, l'*Agravain*, sont dus à des auteurs différents.

1. Ainsi dans l'*Histoire littéraire de la France* (I, 322-324) de Petit de Julville, M. Clédat lui consacre trois pages seulement où il analyse un passage de la fin de la *Quête*. Dans son petit recueil de *Morceaux choisis des auteurs français du moyen âge*, le même reproduit (p. 140-158) l'épisode de la nef de Salomon, tiré de l'*Estoire*.

Un ouvrage de Louis Moland, bien oublié aujourd'hui, *les Origines littéraires de la France* (1861, 2e éd. 1863), donne une analyse de l'ensemble du *Lancelot-Graal* (p. 26-66) et reproduit en appendice trois textes, l'apparition du Christ à Joseph d'Arimathie dans sa prison, la première entrevue de Lancelot du Lac avec la reine Guenièvre, la mort de Galaad (p. 367-388), Moland s'est servi des mss. du fonds français de la Bibl. Nat., 770, 339, 110.

2. M. Gustave Lanson, dans son *Histoire de la littérature française* (p. 58), n'y fait qu'une vague allusion. D'autres manuels ne rapportent même pas le titre, ainsi celui de Ch. Aubertin, consacré cependant à l'*Histoire de la littéraire française au moyen âge* (1876). Il faut mettre à part les pages que Gustav Groeber a consacrées au corpus *Lancelot-Graal* dans le *Grundriss der romanischen Philologie* (t. II, 2e partie, p. 1004 sq.) ; elles constituent encore la meilleure étude d'ensemble du sujet. Constans donne quelques pages du *Merlin* dans sa *Chrestomathie de l'ancien français*.

La *Queste du saint Graal* a été l'objet d'une très importante étude critique et littéraire de M. Albert Pauphilet dans la *Romania*, t. XXXVI, 1907, p. 592-609.

3. Paulin Paris, le premier, a signalé ce que l'*Amadis de Gaule* doit au *Lancelot* (voy. notamment au t. IV, p. 372-373).

On trouvera le détail des rapprochements entre les deux œuvres dans le mémoire de miss Grace S. Williams, *The Amadis question*, New-York-Paris, 1909, 168 pages (Extr. de la *Revue hispanique*, t. XXI), thèse de l'Université Columbia (à New-York), 1909-10.

adaptation anglaise de Malory [1] le *Lancelot* a exercé sur la littérature anglaise du XVe au XVIe siècle une si profonde influence qu'on est en droit de se demander si, sans la *Mort d'Arthur* [2], la poésie anglaise eût été ce qu'elle est [3]. Et je ne parle pas de l'Italie [4] ni des autres pays de l'Europe où l'action de notre roman s'est fait profondément sentir [5].

L'achèvement de l'édition Sommer rendant possible une étude critique, j'ai cru qu'il ne serait ni sans intérêt ni sans profit d'y consacrer une de mes deux conférences hebdomadaires de l'École des Hautes Études pendant l'année scolaire 1915-1916. Entreprises sous l'influence des idées courantes, nos recherches m'ont amené, et très rapidement, à la théorie suivante que je formule tout de suite et sans réticences : *Le corpus* Lancelot-Graal, *déduction faite du* Merlin *et de ses suites* [6], *qui sont certainement postiches, est dû à un seul auteur. Il présente sous une diversité*

1. L'ouvrage de Malory, composé vers 1470, a été réimprimé d'après l'édition princeps de Caxton (1485), par O. Sommer en 3 vol. in-4°, Londres, 1889-90.

2. Ce titre chez Malory s'applique à l'ensemble du *corpus*.

3. Le *Lancelot* a exercé son influence même sur l'onomastique et la toponomastique de l'Angleterre : il a introduit dans l'usage des noms tels que Lionel et constitué le prétendu duché de Clarence. Voy. sur celui-ci, P. Paris, *op. cit.*, IV, 77, note 1.

4. Cf. G. Paris, *La littérature française au moyen âge*, § 64 et aussi D. Bruce, *art. cité*. Ajoutons (voy. notre seconde partie) que nombre de mss. du *Lancelot* ont été copiés par des scribes italiens.

5. Sur les traductions allemandes du *Lancelot*, voy. *Germania*, t. XXVIII, 125-185, et Wendelin Fœrster, *Kristian von Troyes*, *Wörterbuch* (1914), p. 78-80.

On doit à miss Weston une analyse commode du *Lancelot* néerlandais (*The legend of sir Lancelot du Lac*, 1901, p. 215-247).

Sur les traductions portugaise (*Historia dos cavalleiros da Mesa redonda et da Demanda do santo Graal*) et espagnole (*La Demanda del sancto Grial, con los maravillosos fechos de Lançarote y de Galaz su hijo*, éditions de 1525 et 1535), voy. les mémoires de O. Sommer et A. Pauphilet parus dans la *Romania*, t. XXXVI, année 1907.

6. Trois suites ont été données au *Merlin* de Robert de Boron incorporé, vers le milieu du XIIIe siècle approximativement, au *Lancelot-Graal*. La plus répandue, la *Vulgate*, commence à la page 88, ligne 17 du vol. II de l'édition de O. Sommer (p. 93 de l'édition du *Merlin* de 1894) ; la deuxième, *Le Livre d'Artus*, forme le vol. VII de la même publication ; la troisième, contenue dans un ms. appartenant à A. Huth, a été publiée par Gaston Paris et J. Ulrich, sous le titre *Merlin, roman en prose du XIIIe siècle* (1886, 2 vol.) ; elle commence au tome I, p. 147 (ce qui précède est le *Merlin* de Robert de Boron) et occupe le reste du tome I et le tome II.

apparente une unité de conception et de plan certaine. Ce n'est pas l'œuvre romanesque et mystique la plus parfaite du moyen âge français, mais c'en est, à coup sûr, la plus puissante [1].

1. Les travaux consacrés au cycle de la Table Ronde et aux diverses parties du *Lancelot-Graal* sont en nombre considérable. Nous renverrons au cours de cette étude à ceux qui nous paraissent mériter l'attention. Nous le ferons, du reste, très succinctement, étant bien décidé à ne pas perdre notre temps en polémiques inutiles. En effet, ou notre thèse est une erreur complète, et la sagacité des lecteurs s'en rendra compte très vite, ou bien elle est fondée, auquel cas les travaux antérieurs s'écroulent, et il est d'un faible intérêt de fouiller dans ces décombres. Je ne m'attacherai guère qu'à signaler les détails sur lesquels je me rencontre avec mes prédécesseurs.

CHAPITRE PREMIER

SUJET ET DIVISIONS DE L'OUVRAGE

Le sujet [1], dans ses grandes lignes, est simple : c'est l'histoire d'un jeune héros, compagnon de la « Table ronde », que ses exploits, dus moins encore à sa force physique qu'à ses qualités morales, ont fait le premier chevalier du monde. A lui seul paraît réservé l'honneur d'achever la plus mystérieuse et la plus haute des « aventures », la conquête du saint graal, vase sacré où « nostre sire Jésus Christ mangea l'agneau le jour de Pâques avec ses disciples en la maison de Simon le lépreux ». Malheureusement Lancelot s'est souillé d'un péché irréparable, son adultère avec la reine Guenièvre, femme du plus grand des rois, Arthur, qui règne sur la Grande-Bretagne. Dès le premier instant qu'il a vu la reine, Lancelot est tombé pour la vie en son pouvoir. Esclave de la femme adultère, Lancelot ne sera pas le héros de la conquête du graal. Mais Dieu lui fera la grâce d'accorder cette suprême faveur au fils, né de relations où la volonté n'a pas eu de part, avec la fille du Roi Pêcheur, gardien du saint graal — Galaad.

La *Quête du saint graal* par le héros pur et parfait, Galaad, fait suite au récit des exploits du Lancelot. Mais l'histoire ne saurait s'arrêter à la fin surnaturelle de Galaad. Lancelot et Guenièvre doivent être punis de leurs longs égarements. Leur châtiment c'est d'être, dans l'arrière-saison de leur existence, la cause involontaire des discordes finales qui déchirent la cour d'Arthur et font périr les compagnons de la « Table ronde » dans une lutte fratricide où succombe leur maître à tous, l'incompa-

1. On trouvera en appendice une analyse détaillée de l'ensemble du *Lancelot-Graal*.

rable Arthur. Après avoir vengé sur Mordret le héros qu'il a trahi de son vivant, tout en l'admirant et en l'aimant, Lancelot meurt en odeur de sainteté. Avec lui et ses parents disparaît le monde chevaleresque. Alors s'évanouissent les âges dorés où les chevaliers errants, compagnons de la « Table ronde » parcouraient le monde pour la défense des opprimés [1], à la recherche d'aventures merveilleuses, au-dessus des forces de tous autres qu'eux-mêmes.

Ainsi le *Lancelot*, dont la *Quête* ne saurait se détacher, suivi de l'épilogue tragique de la *Mort d'Arthur*, précédé, comme d'un portique, de l'*Estoire du graal* où les destinées antiques du vase sacré sont retracées, se dresse comme un édifice à la fois grandiose, simple et harmonieux.

La simplicité du plan, la pureté générale des lignes échappent au lecteur qui se laisse entraîner dans le labyrinthe des aventures, dans leur « carole » magique. C'est que le *Lancelot* n'est pas un roman simple, linéaire, à la manière des romans français modernes où la lumière n'est projetée que sur les deux ou trois personnages essentiels. Le *Lancelot* est touffu parce que la vie du héros n'est pas séparée artificiellement de celle de ses compagnons d'armes. Sans prétendre constituer un *corpus* des aventures des héros de la Table ronde, le *Lancelot* entend encadrer les exploits du meilleur des chevaliers dans ceux de ses parents, de ses amis, de ses émules. Et l'on ne peut nier qu'on ne s'égare facilement dans les « brousses », de ces aventures. Si jamais la plaisanterie des arbres qui empêchent de voir la forêt fut de mise, c'est dans le cas du *Lancelot*. Pour bien apprécier l'architecture de l'œuvre, il faut du recul.

Elle ne se présente pas à nous, au surplus, sans divisions, sans ponctuation.

Tels qu'ils nous sont parvenus, les mss. que nous proposons d'appeler « cycliques [2] », répartissent l'ensemble du *Lancelot-Graal* en cinq parties : *Estoire du graal*, *Merlin* (et suite), *Lancelot* propre, *Quête du Graal*, *Mort d'Arthur*, ces deux dernières étant,

1. Cette mission des chevaliers errants apparaît pour la première fois sans doute dans notre roman. Elle est signalée à plusieurs reprises dans le *Lancelot* (IV, 127, 227; V, 195) et dans la *Quête* (VI, 125). La mère de Perceval recommande déjà à son fils de « servir dames et pucelles » dans le *Conte du graal* de Chrétien de Troyes (éd. Baist, p. 8-9, v. 512-522; cf. Potvin, t. II, 59).

2. Sur les mss. cycliques voy. notre seconde partie.

du reste, considérées comme des annexes du *Lancelot* propre. Des blancs à la fin de chacune de ces parties, de larges miniatures au début de la suivante, des rubriques explicites soulignent cette division, quand bien même elle n'est pas opérée matériellement par un sectionnement en volumes. Mais cette division est trop naturelle pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter.

En ce qui concerne le *Lancelot* et ses suites, une division ou plutôt une coupure très ancienne, le partageait en deux parties. La première correspond aux tomes III et IV de l'édition Sommer. La deuxième, embrassant les tomes V et VI (*Quête* et *Mort d'Arthur*), commence par la phrase : *Chi en droit dist li contes que quant Agrevains se fu partis de ses compaignons...*, et l'habitude s'est prise d'appeler *Agravain* la partie du *Lancelot* qui s'étend de ce passage jusqu'au début de la *Quête* : c'est le tome V de l'édition Sommer.

Cette coupure se rencontre dans nombre de mss. encore aujourd'hui [1]. Chose curieuse, son existence se décèle dans un certain nombre de mss. où elle n'est pas matériellement effectuée : arrivés au fameux passage (*quant Agravain*, etc.) ces mss. ont une pause indiquée par un espace en blanc ou une grande miniature [2].

1. Ce qui le prouve à l'évidence c'est que ces mss. forment le t. II d'un *Lancelot-Graal* dont le t. I a disparu. Tel est le cas des mss. suivants qui renferment seulement l'*Agravain* suivi de la *Queste de saint Graal* et de la *Mort d'Arthur* : Bibl. Nat., mss. fr. 12573, 12580 ; Nouv. acquis. 1119 et 1422-24 ; ms. fr. 342 (tronqué du début) ; Arsenal, ms. 3347 et 3482 ; Lyon, Bibl. du palais des Arts, n° 77. British Museum : Royal 20 C VI ; Oxford, Bodléienne, Digby 223 et Rawlinson D 89 ; Cheltenham, Bibl. sir Th. Phillips 130 ; Manchester, J. Rhyland library.

Le ms. fr. 771 de la Bibl. Nat. renferme l'*Agravain* et la *Queste*.

Les mss. suivants ne renferment que l'*Agravain* :

Bibl. Nat., ms fr. 333 ; British Museum Royal 20 B VIII et Egerton 2515 ; Venise, Bibl. Naz. di San Marco, ms. fr. XI et XII.

De même les mss. suivants, qui s'arrêtent actuellement à la fin de la 2e partie (t. IV de l'édition) du *Lancelot*, exigent comme suite un *Agravain*, aujourd'hui disparu : Bibl. Nat., ms. fr. 96 ; Bibl. de Rouen, ms. 1054 ; Bibl. du Vatican 1489.

2. Ainsi : British Museum, Royal 19 B VII, a une 2e partie consacrée à l'*Agravain* du fol. 249 au fol. 294. Le ms. fr. 119 de la Bibl. Nat. change son titre courant au fol. 369 verso et porte *le segond livre de Lancelot du Lac* à partir du folio où commence la fameuse phrase *Ci en droit dit li contes que quant Agravain se fu partis de ses compagnons*. Cf. ms. fr. 110, fol. 404. Le Ms. Royal 19 C XIII du British Museum laisse en blanc la fin du recto du fol. 166 et tout le folio suivant. Le scribe, qui s'étonne de cette division, imagine alors qu'Agravain vient d'être compris au nombre des *dix* qui ont

La tradition de cette division était évidemment enracinée parce que la coupure était ancienne.

Elle ne répond cependant à aucune pause rationnelle. Elle coupe le long récit de la quête de Lancelot entreprise par Gauvain et ses compagnons, et le personnage dont elle tire son nom, Agravain, ne joue qu'un rôle de troisième plan. Il n'est pas difficile de voir que cette coupure est purement matérielle : Si nous laissons de côté l'*Estoire* (t. I de l'édition Sommer) et le *Merlin* avec sa suite (t. II), nous comptons pour le *Lancelot* et ses suites (*Quête* et *Mort d'Arthur*) 1578 pages. Un codex de ces dimensions est monstrueux. En le sectionnant par le milieu on aura deux volumes, chacun de 789 pages. C'est ce qui a été effectivement obtenu : l'édition Sommer compte 787 pages pour les t. III et IV, correspondant à ce premier volume, 791 pages pour les t. V et VI, correspondant au deuxième.

Une autre division, rationnelle et intentionnelle celle-là, serait celle des *Branches*. P. Paris [1] répartit en 6 branches l'analyse contenue dans ses t. III et IV : 1° *la Reine aux grandes douleurs* ; 2° *les Enfances* ; 3° *la Prise de la Douloureuse garde* ; 4° *Galehaut* ; 5° *la Guerre d'Écosse* ; 6° *les deux Guenièvres et la mort de Galehaut*.

Cette subdivision est judicieuse. Son plus grand tort c'est d'être due à P. Paris et non à l'auteur. En fait, on ne trouve dans les mss. que la première d'entre elles (la *Reine aux grandes douleurs*) pour désigner le début du *Lancelot* propre [2]. Mais cette

fait serment avec Gauvain d'entreprendre la quête de Lancelot (voy. éd. Sommer, IV, 362, n. 2 ; et Ward, *Catal. of romances*, I, 345). Cette division irrationnelle s'imposait par la force de la tradition. Cette tradition remontait haut. En effet, le ms. fr. 339 de la Bibl. Nat., qui laisse également en blanc le fol. 145 verso et ne reprend qu'au fol. 146 recto avec la fameuse phrase précédée d'une grande vignette, remonte, autant qu'on en peut juger par la forme des heaumes représentés dans les miniatures, au milieu du règne de saint Louis.

[Je retrouve dans mes papiers la notation d'une conversation que j'eus avec G. Paris, le 30 juin 1901, au sujet du *Lancelot*. Selon lui nos rédactions de ce roman dérivent d'un seul ms., exécuté vers 1250, et qui se trouvait partagé en deux volumes. La coupure était fortuite. On donna le nom d'*Agravain* au second, sans motif sérieux, parce qu'il fallait un titre. — La « coupure », on le voit, remonte au moins aussi haut que croyait le maître].

1. *Les romans de la Table ronde*, t. IV, p. 88, note 1.
2. Éd. Sommer, III, 15, 17 ; *Marburger Beiträge*, fasc. II, p. 24.

division n'a malheureusement pas été poursuivie, sauf sporadiquement dans quelques mss., et elle s'arrête très vite [1].

Surtout, il faut remarquer que le terme « branche » n'a pas le sens que lui donne P. Paris. Son extension est beaucoup plus large : il s'entend d'un *conte* tout entier, consacré à un seul héros, conte rentrant, à son tour, dans un ensemble plus vaste. Ainsi, dans le long épisode de la quête du chevalier aux armes vermeilles par Gauvain et vingt autres compagnons de la Table ronde, le roman ne s'astreint à raconter que les aventures du premier, parce que : « chascuns de ces XX. chevaliers a son conte tout « entier, qui sont *branques* de monseignor Gauvain, car chou est « li chiés, et a chestui les covient en la fin tous ahurter (*sic*) por « che que il issent tuit de cestui [2]. » Et si les « contes » particuliers de ces vingt chevaliers forment autant de branches dépendant du « conte » de Gauvain, le « conte » de celui-ci, à son tour, se rattache au « conte de Lancelot », et « li contes Lan- « celot meïsmes fu *branche* del grant Conte del Graal [3] ».

Le tronc c'est le conte du Graal, auquel se rattache le *Lancelot* qui donne naissance à une végétation secondaire. Le terme *branche* convient à merveille à ce système. Seulement, on le voit, la *branche* est un arbre généalogique de romans réels ou fictifs [4] ; ce n'est pas une subdivision de chacun d'eux.

Une division tripartite, dont la tradition s'est poursuivie jusqu'à nos jours [5], sectionne le *Lancelot* en trois parties, intitulées respectivement *Galehaut*, la *Charrette*, *Agravain*.

Cette division s'autorisait évidemment d'un certain nombre de mss. Parmi ceux qui nous ont été conservés le ms. fr. 1466 de

1. Un médiocre ms. fragmentaire, exécuté en Italie, le fr. 773 de la Bibl. Nat. porte, après l'aventure du « Gué de la Reine » (Sommer, III, 143, l. 9 ; cf. P. Paris, III, 154, note 1) : « Et ci faillent les *Enfances* de Lancelot » observation qui, d'ailleurs, n'est pas à sa place. C'est le seul endroit, à ma connaissance, où il soit question des *Enfances*.

2. Éd. Sommer, III, 276.

3. *Ib.*, III, 429. Le prologue postiche au *Conte du graal* de Chrétien, connu sous le nom d'*Elucidation*, qui s'inspire du *Lancelot* et de *la Quête* (cf. à la fin du présent volume), prétend qu'il existe sept branches ou « conte natural », « qui trestout muevent del Graal » (Potvin, II, 13-14).

4. Le plus souvent ce renvoi à la *branche* consacrée à tel ou tel héros est un procédé d'auteur, un moyen de se dispenser de donner des aventures épisodiques dont la masse finirait par l'accabler.

5. Elle est familière à Paulin Paris et à Gaston Paris.

la Bibl. Nat. et le ms. 6431 du fonds de Harley au British Museum nous en transmettent le souvenir défiguré [1], et l'édition de 1513 termine à la mort de Galehaut son tome Ier [2]. Ce titre de *Galehaut* pour la première partie est cependant trop compréhensif, car Galehaut n'apparaît qu'au milieu du t. Ier (de l'édition Sommer) et ne joue pas par la suite un rôle aussi important qu'on pourrait croire [3].

Nous venons de parler de la troisième partie, l'*Agravain*. La seconde, un peu étranglée entre les deux autres [4], semble avoir été désignée sous le titre de la *Charrette*, mais aussi sous celui de *Meléagant* [5].

Il est certain que le *Lancelot* paraît vouloir répartir en séries la masse des aventures qu'il raconte. On y imagine que, après chacune des interminables « quêtes » où l'on voit les chevaliers errants courir les uns après les autres, se perdre, se retrouver, se perdre de nouveau pour être finalement réunis à la Table

1. Le premier porte (fol. 106 recto, vol. 2) : *Ici fenist Galehot* ; le second (fol. 142 *b*) : *cy fine Gallehoz*. Mais il est curieux que chez tous deux cet explicit soit grossièrement déplacé et se trouve à un endroit correspondant à la p. 222, ligne 22 du tome IV de l'éd. Sommer, c'est-à-dire presque à la fin de la *Charrette*. Le copiste du fr. 1466 s'est cru en présence d'une nouvelle partie, car il a laissé en blanc le verso.

2. Cf. Ward, *Catalogue of romances*, I, 351-6. P. Paris termine aussi à la mort de Galehaut un de ses volumes. Il écrit (IV, 371) : « Dans plusieurs anciens manuscrits cette partie du roman de Lancelot est appelée *Le livre de Galehaut* ou *Le prince Galehaut*. A ce titre faisait allusion Dante Alighieri dans les vers si souvent cités :

> Noi leggevamo un giorno per diletto
> Di Lancilotto, come amor lo strinse...
> *Galeotto* fu il libro et chi lo scrisse.

En réalité Dante ne veut nullement dire à la fin du chant V de l'*Inferno* que le *Lancelot* avait pour titre *Galehaut*. Il transforme en nom commun le nom du fils de la géante et traite le *Lancelot* et son auteur d' « entremetteur ».

3. P. Paris (*loc. cit.*) réduit même son importance d'une façon excessive.

4. Même en y joignant la *Suite* (cf. page suiv., note 4), la *Charrette* ne comporte que 127 pages (t. IV, p. 156-182, 195-226, plus, pour la *Suite*, p. 227-296) alors que le *Galehaut*, au sens large, en renferme 581 et l'*Agravain* presque autant.

5. Le ms. de Rouen 1056 se termine par *Explicit Meleagant*, explicit, d'ailleurs placé beaucoup trop loin, car il se trouve à un endroit correspondant à la dernière page du t. IV de l'édition Sommer.

Il faut dire en terminant que dans aucun des mss. que j'ai pu examiner la *Charrette* n'est séparée matériellement d'une façon nette du *Galehaut*.

ronde à une date convenue, de « sages clercs » au service d'Arthur couchent par écrit les aventures que les compagnons débitent sous la foi du serment [1] : on nous donne même quelquefois, à cette occasion, une très brève récapitulation de ces exploits.

La première fois qu'il est question de cette coutume c'est lorsque Lancelot, Galehaut et Hector sont admis au nombre des compagnons de la Table ronde : nous sommes alors à la fin de ce que l'édition de Sommer appelle, et avec raison, le tome Ier de *Lancelot* [2]. La dernière pause se place à la fin de la *Charrette*, vers le milieu du tome II [3] (p. 227, lignes 12-15). La troisième à la fin de la *Suite de la Charrette* [4] (t. IV, p. 296, ligne 18). La quatrième après le retour de Lancelot à la cour, peu après la conception de Galaad, lors de l'admission de Baudemagu à la Table ronde (t. III [5], p. 190-192). La cinquième après le retour de Lancelot à Camaaloth, à la Pentecôte (t. III, p. 331-334 [6]). Vient ensuite une sixième partie qui se termine par l'annonce de l'arrivée prochaine de Galaad à la cour (t. III, p. 336-409). Cette dernière partie n'est qu'une transition à la *Quête du graal* où, à la fin, les « sages clercs » jouent encore leurs rôles de greffiers historiographes.

Cet artifice convient bien au genre de « chronique » qu'affecte le *Lancelot*. Il est regrettable cependant que les arrêts soient si espacés [7]. Avant d'être de retour à Camaaloth, à la suite de nos héros, nous avons le temps de nous perdre mille fois, dans les « broces » de leurs faits et gestes.

1. Les « sages clercs » remplacent avantageusement l'insupportable Blaise auquel Merlin va tout raconter de temps à autre dans l'œuvre de Robert de Boron.

2. C'est, on l'a dit plus haut, le tome III du corpus *Lancelot-Graal*. Cependant un très petit nombre de mss. et de faible valeur marquent une pause à cet endroit. Le ms. fr. 96 de la Bibl. Nat. (fol. 256 verso, col. 1) porte *Explicit la Marche de Gaule*, mais poursuit sans autre division que la place d'une miniature, du reste non exécutée ; ce titre du tome I est évidemment inspiré des premiers mots qui ouvrent le *Lancelot* : « En la marche de Gaule... ». Le ms. 111 porte au fol. 84 recto : « Cy finit le compte. »

3. Tome IV du *Lancelot-Graal*.

4. Ce titre, qui est nécessaire, ne figure pas, naturellement, dans les mss.

5. Tome V du *Lancelot-Graal*.

6. Sur ce retour qui est daté, voy. le chapitre III, consacré à la chronologie.

7. Ces divisions ne sont pas, du reste, très tranchées : il y un certain flottement, comme on le verra en se reportant à l'analyse.

A vrai dire, la seule division certaine parce qu'elle se trouve soulignée dans les mss. [1] est celle des chapitres, les prétendues *laisses* de Paulin Paris [2]. De temps à autre, le récit des aventures d'un personnage ou d'un groupe de personnages est interrompu par la formule suivante (ou une autre analogue) : *Mais ci en droit laisse li contes à parler de... et retorne à parler de...*, et la division suivante débute par la phrase *Or dist li contes que...* et, d'ordinaire, une lettre ornée ponctue le récit [3].

L'étendue de chacun de ces chapitres est très inégale : tantôt quelques lignes, tantôt dix, vingt, trente pages, et même davantage. Une même aventure peut être répartie en plusieurs chapitres, un même chapitre peut renfermer un grand nombre d'épisodes. Cependant cette division en chapitres n'est pas arbitraire. Sur le théâtre du *Lancelot* se meuvent un grand nombre de personnages. Obligé d'abandonner, au bout d'un temps plus ou moins long, un personnage pour courir à un autre, puis à un troisième, à un quatrième, etc., revenir au premier, puis recommencer ce jeu, presque sans trêve, le romancier doit nécessairement crier gare au moment où il rompt la piste pour en suivre une autre ; autrement l'œuvre, déjà difficile à suivre, deviendrait un fouillis inextricable. Ce genre de division ne saurait mieux être comparé qu'à celui des scènes d'une pièce de théâtre : on sait que cette division se règle non sur la durée de l'action mais sur l'entrée ou sur la sortie d'un personnage. On peut donc assimiler, jusqu'à un certain point, les six grandes divisions ou pauses dont on vient de parler à des *actes* et les chapitres, les prétendues « laisses », à des *scènes*.

J'estime que toute analyse qu'on veut soumettre au lecteur doit être conforme aux divisions mêmes que présente le texte de *Lancelot*. Quand une de ces divisions est trop surchargée d'épisodes, je la couperai en deux ou trois par des *bis* ou des *ter*, pour les besoins de la clarté. Enfin je signalerai éventuellement les cas où le *Lancelot*, ou plutôt le ms. pris pour base par M. Sommer, a omis une ponctuation narrative indispensable.

1. Du moins la plupart.
2. *Les romans de la Table ronde*, passim.
3. Certains mss. (tel le fr. 1430 de la Bibl. Nat.) suppriment la formule et se contentent de ponctuer les « laisses » en commençant chacune d'elles par une majuscule coloriée. Le ms. 3481 de la Bibliothèque de l'Arsenal a pris soin de numéroter ces divisions et d'en dresser, en outre, une table, au début du roman.

CHAPITRE II

DU PRINCIPE DE L'ENTRELACEMENT

Chacun de nous peut diviser et subdiviser le *Lancelot* et cela est même indispensable. Mais il faut répéter que, en dehors des six grandes pauses déterminées plus haut et des prétendues « laisses », rien de pareil ne se trouve dans les manuscrits.

C'est qu'il était difficile et même impossible d'opérer de véritables subdivisions. Aucune aventure ne forme un tout se suffisant à lui-même. D'une part des épisodes antérieurs, laissés provisoirement de côté, y prolongent des ramifications, d'autre part des épisodes subséquents, proches ou lointains, y sont amorcés. C'est un enchevêtrement systématique. De ce procédé de l'*entrelacement* les exemples se pressent sous la plume. Ils sont si nombreux qu'à les vouloir énumérer on raconterait le *Lancelot* d'un bout à l'autre. Mais il suffira d'un petit nombre de spécimens pour faire comprendre le système. Le lecteur se donnera aisément le plaisir d'augmenter le nombre des exemples.

Les épisodes du voyage de frère Adragain à la cour d'Arthur [1], de l'entrée de Banin dans la troupe des chevaliers de l'Echauguette [2] sont déjà une préparation au passage capital où Arthur sera menacé de perdre sa couronne : Dieu, révèle à ce moment un « prudhomme », punit Arthur de son péché, et ce péché c'est d'avoir oublié de venger la mort du roi Ban de Benoïc, vassal d'Uterpendragon et le sien, et de ne pas s'être soucié de la destinée du fils de la victime, Lancelot [3].

Avant même que Lancelot fasse son entrée en scène, ses pre-

1. Édition O. Sommer, III, 45-47.
2. III, 110.
3. III, 217, cf. 4-6.

miers exploits sont soigneusement préparés. Un chevalier « navré » d'un épieu et d'une épée dans le corps a fait son apparition à la cour. Il y raconte sa triste aventure. Il s'est vengé de son agresseur et l'a tué. Mais nul ne pourra réussir à le « déferrer » s'il ne jure que « il me vengera a son pooir de tous cheus qui diront qu'il ameront plus chelui qui che me fist que moi [1] ». Personne à la cour ne veut prendre l'engagement téméraire de combattre éventuellement la nuée d'ennemis que ce serment peut susciter. Naturellement Lancelot prend cet engagement et « deferre » l'infortuné. Il sera par la suite entraîné dans une multitude d'aventures périlleuses, obligé même de tuer un homme excellent qui l'a bien accueilli mais qui déclare aimer mieux le mort que le navré [2]. Le meurtre de cet homme attire au héros l'animosité de la Dame de Malehaut qui le retient prisonnier, puis s'éprend de lui. La suite est trop compliquée pour qu'on tente même de l'esquisser.

Et les épisodes où reparaît le thème du navré sont eux-mêmes imbriqués dans les épisodes de la Dame de Nohant et de la Douloureuse Garde. Au moment où le souvenir même du thème semble oblitéré, il reparaît soudain, puis replonge pour remonter à la surface. On ne saurait dire pourtant qu'il s'ensuive de la confusion, tant est prestigieuse la dextérité avec laquelle les fils se croisent, s'entrecroisent et se dénouent. L'auteur prolonge même l'effet au delà du nécessaire. Nous ne nous soucions pas tellement du « navré » que nous éprouvions le besoin de le retrouver marié à la Demoiselle de la Douloureuse Tour, devenue le château de la « Belle prise [3] », ou que nous nous intéressions à ses parents [4]. Au début, nous avons été prévenus que l'on ne nous dirait son nom que plus tard [5]. Quand nous l'apprenons (Trahan le Gai), le faible intérêt qu'il nous inspire est épuisé depuis longtemps, car entre ce moment [6] et celui où nous l'avons quitté, s'étend un océan d'aventures emplissant 300 pages !

Plus saisissant encore est l'examen de l'*incognito* de Lancelot.

1. III, 120.
2. III, 174, 176, 198-199, 208, 209. Voy. aussi P. Paris, III, 188-189, 202-204, 214-215.
3. IV, 139.
4. IV, 286.
5. III, 119, l. 33.
6. IV, 95, 96, 100, 193, note 4.

Obéissant aux recommandations de la Dame du Lac [1], il cache son identité le plus longtemps possible, refusant de dire son nom et changeant d'armes à plusieurs reprises. Et l'auteur affecte même de taire son nom. Il le désigne sous des périphrases : le « valet qui va délivrer la dame de Nohant [2] », le « chevalier aux blanches armes [3] », le « blanc chevalier [4] », le « chevalier qui a conquis la Douloureuse Garde [5] », le « chevalier de la litière [6] », le « chevalier qui a vaincu l'assemblée (tournoi [7]) », le « chevalier qui a pris Daguenet [8] », le « chevalier qui a occis les géants [9] », le « chevalier aux armes vermeilles [10] », le « chevalier qui a vaincu l'assemblée d'Arthur et de Galehaut [11] », le « noir chevalier [12] ». L'unicité de ces personnages ne se dévoile que peu à peu. Messire Gauvain le premier apprend [13] que le conquérant de la Douloureuse Garde est Lancelot du Lac et il communique cette découverte à Arthur, puis à la reine [14]. Mais ni Arthur ni Gauvain lui-même ne sauront faire l'identification du « chevalier aux armes vermeilles », vainqueur de la première « assemblée » entre Arthur et Galehaut, et Gauvain s'en doute si peu qu'il part en « quête » de l'inconnu, avec 40 autres [15]. C'est à la reine que le héros découvre ses transformations successives en dévidant le fil de ses aventures. Il tait toujours son nom, mais elle n'a pas de peine à le deviner et s'écrie : « Vous avez nom Lancelot du Lac [16] », et elle le fait connaître à Galehaut [17]. Cependant le roi et Gauvain continuent à ignorer qui est l'inconnu qui vient de les sauver en ménageant la

1. III, 123.
2. III, 131-2, 136-7.
3. III, 142-3.
4. III, 149, 151, 153, 158, 163, 170.
5. III, 160 sq., 171, 175.
6. III, 177-182, 189.
7. III, 201 ; cf. 194-5, 202.
8. III, 206.
9. III, 208.
10. III, 214, 273.
11. III, 226 sq.
12. III, 236-256.
13. III, 196.
14. III, 196-7, 207.
15. III, 228, 231. Cet épisode, en apparence futile, prépare déjà la fin du tome I (III).
16. III, 260.
17. III, 264.

paix avec Galehaut. Gauvain prend même l'engagement de mener à bonne fin une seconde » quête » du chevalier aux armes vermeilles qu'il n'a su retrouver précédemment. La reine, effrayée de le voir partir à l'aventure, le prend à part et lui confie que celui qu'il va rechercher n'est autre que le chevalier aux armes noires, l'ami que Galehaut vient d'emmener en Sorelois, lequel n'est autre que Lancelot [1]. Gauvain sait maintenant de quel côté diriger ses pas ; mais la difficulté d'arriver en Sorelois et maintes traverses font qu'il ne rejoint Lancelot que bien longtemps après son départ : mais alors tous deux luttent l'un contre l'autre et Gauvain a peine à arracher à son adversaire l'aveu de son identité [2].

Au regard d'Arthur l'incognito se prolongera jusqu'au bout du premier volume. Arthur n'apprendra la vérité (de la bouche de Gauvain) qu'au moment où la prouesse de Lancelot le tirera de la prison de la magicienne Camille [3], et le roi communiquera naïvement cette découverte à la reine [4] : Guenièvre, qui sait à quoi s'en tenir [5], feint de s'en émerveiller [6]. L'incognito de Lancelot remplit donc tout le premier tiers du roman : il n'est définitivement dissipé qu'au moment même où le héros va être reçu au nombre des compagnons de la Table ronde.

L'étude de l'incognito de Lancelot suffirait à elle seule à avertir le critique qu'il est en présence d'un auteur d'une habileté consommée dans l'art des combinaisons. Nous sommes à cent lieues du *Lanzelet* ou même de la *Charrette* de Chrétien de Troyes.

L'auteur se complaît même à des effets de virtuosité dans sa manière de traiter le thème de l' « écu fendu », symbole des amours de Lancelot et de Guenièvre. Ce bouclier enchanté est un don de la Demoiselle du Lac qui l'envoie à la reine par une messagère. Il est fendu en deux parties : sur l'une est peint un chevalier, une dame sur l'autre, et l'intervalle qui les sépare est assez large pour qu'on y puisse introduire les deux mains [7]. La nuit où Lancelot et Guenièvre deviennent amants, les deux par-

1. III, 275 ; cf. 360.
2. III, 404-405.
3. III, 425, ligne 40.
4. III, 428.
5. Elle vient de se donner à Lancelot (III, 410-411).
6. III, 428.
7. III, 304-305.

ties se soudent et la reine « en est moult lie, car ore seit ele bien qu'ele est la miex amée de nule autre amie[1] ». C'est cet écu qui guérit Lancelot de sa première « forsennerie » : quand on le lui passe au col il cesse de déraisonner[2]. C'est grâce à lui qu'il est victorieux en bataille et qu'il dissipe l'enchantement du pont du château de Camille[3]. Après avoir raconté l'arrivée de l'écu à la cour[4], l'auteur s'amuse à montrer, rétrospectivement, messire Gauvain rencontrant la damoiselle qui le porte à Guenièvre et tentant vainement d'obtenir la signification de l'arme mystérieuse[5].

Le plus simple et peut-être le plus charmant exemple du procédé nous est offert dans la scène des adieux de Guenièvre et de Lancelot au moment où celui ci va entreprendre ses premiers exploits. L'adolescent — il a dix-huit ans —, à peine adoubé par Arthur, s'arme pour aller au secours de la dame de Nohant, lorsqu'il se rappelle qu'il a oublié de prendre congé de la reine. Yvain amène le « valet » à la chambre de Guenièvre : il s'agenouille devant elle et le dialogue s'engage en ces termes :

Guenièvre (le prenant par la main) : « Levez sus, biaus dous sire, car ge ne sai qui vos iestes. Espoir vos iestes plus gentis hom que ge ne sai, et ge vos sueffre a genolz devant moi, si ne faz mie que cortoise. »

Lancelot (soupirant) : « Ha ! dame, vos me pardonroiz avant la folie que ge ai faite ? »

Guenièvre : « Quel folie feïstes vos ? »

Lancelot : « Dame, de ce que ge m'en issi de ceianz sanz prendre congié a vos. »

Guenièvre : « Biaus dolz amis, vos iestes si juenes hom que l'an vos doit bien pardoner un tel mesfait, et gel vos pardoing molt volentiers. »

Lancelot : « Dame, vostre merci ! Dame, se vos plaisoit, ge me tandroie en quelque leu que ge alasse por vostre chevalier. »

Guenièvre : « Certes, ce voil ge molt. »

Lancelot : « Dame, dès or m'en irai a vostre congié. »

1. III, 411.
2. III, 415-419.
3. III, 424.
4. III, 304-305.
5. III, 321, 358, 361.

Guenièvre : « A Deu, *biaus douz amis.* »

Lancelot (entre ses dents) : « Granz merciz, dame, quant il vos plaist que ge lo soie [1] ! »

« Beau doux ami ! » Cet adieu, dont elle ne se souvint même plus par la suite, la reine l'avait dit à Lancelot comme à bien d'autres, sans y attacher la moindre importance (« a maint chevalier l'ai ge dit où je ne pensai onques fors lo dit »). Pour le jeune et naïf héros il était gros de signification. Il fut l'origine et le stimulant de tous ses exploits. Comme il l'avouera plus tard à Guenièvre : « *Amis*, ne onques puis del cuer ne me pot issir, et ce fu li mos « qui me fera preudome, se jel sui ja, ne onques puis ne fui en si « grant meschief que de cest mot ne me membrast. Chis mos « me conforte en tous mes anuis. Chis mos m'a de tous maus « garanti et m'a getei de tous les periex. Chi mos m'a saoulé en « tous mes fains. Chi mos m'a fait riche en toutes mes grans « povertés [2]. » Tous ses exploits, Lancelot les a donc accomplis « por un seul mot [3]. »

Dans sa première captivité chez Morgain, Lancelot avait obtenu de celle-ci la permission d'aller combattre le géant Karadoc qui retenait Gauvain dans la Douloureuse Tour [4]. Vainqueur, Lancelot a présenté à Arthur Gauvain et les autres captifs délivrés par lui, et il a découvert la tête coupée de Karadoc. Mais, le soir même, une messagère de Morgain lui rappelle son serment de réintégrer sa prison à la première réquisition et Lancelot quitte la cour sans dire où il va [5]. Ce brusque départ est nécessaire pour que ni Arthur, ni Guenièvre, ni Galehaut ne puissent savoir où est Lancelot et surtout pour que ce dernier, se persuadant que son ami a disparu et est trépassé, succombe au chagrin : la *Charrette* où Galehaut ne peut trouver place, va bientôt surgir et il faut faire disparaître Galehaut de la scène. Ainsi, toute la fin du *Galehaut* est conçue et préparée avec le plus grand soin, dès l'épisode de l'emprisonnement de Lancelot par Morgain.

Chaque détail, même le plus insignifiant, est mis là où il doit être.

1. *Marburger Beiträge*, fasc. VIII, 109 ; éd. Sommer, III, 131.
2. Sommer, III, 261.
3. III, 262, l. 30.
4. IV, 123-4, 126-7.
5. IV, 139.

En apparence l'épisode de la réception de Lancelot par un chevalier qui le loge gracieusement dans son pavillon, près de la rivière Aglonde, est dénué de tout intérêt [1]. De même la suite : un chevalier aux armes vermeilles enlève le frère de cet hôte courtois ; Lancelot s'élance à la poursuite du ravisseur qui, en même temps, s'est emparé de ses armes et de son cheval. Mais que pouvait-il faire en cet état ? Heureusement pour lui il rencontre un « chevalier aux armes noires » et lui demande de lui céder son cheval et ses armes. Celui-ci y consent à charge de revanche à la première occasion. Pendant ce temps Lancelot a perdu la trace du ravisseur. Rencontrant dans la forêt des « trois perieus » une « demoiselle toute chenue » qui chevauchait noblement, il lui demande si elle n'a pas aperçu un chevalier aux armes vermeilles. La vieille refuse de répondre s'il ne s'engage à la suivre où elle voudra à la première réquisition. Imprudemment Lancelot prend cet engagement, puis, mis sur la bonne voie, il rejoint le ravisseur qui se trouve être un cousin de son grand ami et obligé Méliant le Gai [2].

Cette double rencontre du chevalier aux armes noires et de la vieille « demoiselle » amenée par le désir de venger un hôte, va déclencher une série d'aventures, qui ne remplissent pas moins de 250 pages [3]. Au moment où Bohort déguisé tient son absurde pari d'enlever Guenièvre dans la forêt de la Fontaine aux fées [4], Lancelot, qui a volé au secours de celle-ci, est obligé de lâcher prise parce que la vieille, surgissant à l'improviste, le saisit par le frein du cheval et lui dit : « Acquittez votre foi. » Esclave de sa parole, le héros doit suivre la détestable « damoiselle » qui l'entraîne dans des combats où, à son insu, il doit combattre le bon droit. Pour comble de malchance, Lancelot, suivant la vieille, rencontre le chevalier aux armes noires qui portait à sa selle la tête d'un chevalier « nouvellement coupée ». Ce chevalier somme Lancelot de lui céder ses armes, conformément à la promesse qu'il lui avait faite. Lancelot s'exécute. Le malheur veut que Griffon

1. IV, 283 ; cf. P. Paris, V, 187.
2. IV, 284-6.
3. IV, 301-362 ; V, 3-188.
4. Ce « gab », à son tour, n'a été imaginé (IV, 267) que pour préparer l'épisode de la Fontaine aux fées : pour accomplir une action aussi téméraire il faut que Bohort soit lié par un engagement irrévocable.

de Maupas — tel est le nom du chevalier — rencontre ensuite la reine Guenièvre. Celle-ci reconnaît de loin les armes de son ami, et croit apercevoir Lancelot, mais, quand Griffon s'approche, l'erreur se dissipe : « Et la royne regarde à l'archon de la sele, « si y voit la teste ; si quide que ce soit la teste Lancelot, si se « pasme maintenant. Et quant elle fu revenue de pasmisons, si « s'escrie moult hautement : « Lasse ! ore est morte la flor de « toute chevalerie [1]. » Longtemps la reine pleura sa mort. Mais les amis de Lancelot, auxquels il restait un doute, décidèrent, à l'instigation de Gauvain, de se mettre en quête du disparu. Ils partirent au nombre de dix et les aventures de Gauvain [2], de ses frères (Guerrehès, Gaheriet, Mordret), d'Ywain, d'Agloval, d'Hector des Marès, d'Agravain, et aussi de Dodinel le Sauvage et de Sagremor, remplissent la fin du t. II (IV) et le commencement du tome III (V) [3]. Gauvain et ses frères se rencontrent enfin avec Lancelot, mais dans des camps opposés. C'est après lui avoir fait combattre ses amis et amené le triomphe de la mauvaise cause, que l'insupportable vieille se déclare satisfaite et se décide à laisser tranquille le malheureux Lancelot [4].

Cependant Gauvain et ses frères n'ont pas reconnu leur victorieux adversaire. C'est que Lancelot est tondu. Il a perdu ses cheveux pour avoir bu l'eau de la fontaine « envenimée » [5]. Pour la même raison il ne sera pas reconnu [6] de Morgain, son ennemie, et pas davantage du gardien du château des Marès qui lui en dispute l'entrée, car il sait que Lancelot est « soret et crespé », et il se refuse à le reconnaître « tousé ». Cet épisode, où Lancelot apprend qu'Hector est son frère naturel, pourrait, semble-t-il, se placer où l'on veut ; il est certain, au contraire, qu'il ne peut être mis qu'après celui de la fontaine envenimée [7]. Puis une série de ricochets prolonge les aventures du héros jusqu'à son retour final à Camaaloth après une si longue absence [8].

1. IV, 317.
2. Signalons tout de suite que c'est à partir de cet instant (IV, 321) que la préoccupation du graal ne cesse plus de hanter le récit.
3. IV, 321-362; V, 3-85.
4. V, 87.
5. V, 73-74.
6. V, 90-91.
7. De même l'épisode de la rencontre de Lancelot et de Morgain, accompagnée de Sybille et de la reine de Sorestan, épisode où la future captivité de Lancelot est pressentie, ne peut être changé de place, si peu que ce soit.
8. V, 188-195.

Il n'y demeure pas longtemps. N'ayant pas retrouvé à la cour son frère Hector et son cousin Lionel, Lancelot se met en quête de ses parents [1]. Il semble que cette nouvelle quête va se terminer très rapidement : Lancelot abat le géant Terrican qui retient prisonniers Hector et Lionel [2]. Malheureusement, au moment où il va délivrer les captifs, une « damoiselle » le somme impérieusement de laisser ce soin à Gaheriet et de la suivre à la poursuite d'un chevalier voleur. Lancelot abat le larron, est relevé de son serment et poursuit son chemin pour retrouver Hector ; il ignore que celui-ci est du nombre des prisonniers de Terrican et que, par suite, grâce à son exploit, son frère a recouvré la liberté [3].

Peu après Lancelot tombe au pouvoir de Morgain et son absence, que la reine l'avait supplié de faire courte [4], se trouve durer plusieurs années [5]. C'est pendant sa captivité chez Morgain que Lancelot peindra la « salle aux images [6] » dont la découverte ultérieure déchaînera la catastrophe finale de la *Mort d'Arthur*. Mordret, laissé de côté depuis la fin du t. II (IV), reparaîtra et sera à deux reprises tiré d'un mauvais pas par Lancelot [7] : c'est qu'il est nécessaire que ce personnage accompagne Lancelot dans la « Forêt perdue », pour y rencontrer le cerf mystique et les quatre lions [8] et fournir à un ermite l'occasion de prédictions terrifiantes sur sa fin et celle d'Arthur [9].

Une des belles scènes de l'ouvrage est celle où Guenièvre apprend que Lancelot a perdu pour elle l'honneur de conquérir le graal. Voici comment elle apprend la vérité. Gauvain, conformément à la coutume, fait sous serment le récit de ses aventures depuis son dernier départ de la cour. Un jour qu'il chevauchait avec Hector il est entré dans un cimetière attenant à une antique

1. V, 196.
2. V, 207.
3. V, 211-212.
4. V, 195.
5. Cf. le chapitre suivant sur la Chronologie.
6. V, 216-218.
7. V, 197, 221 note 2, 265.
8. V, 277-278.
9. 285-319. A relever aussi l'attitude peu amicale d'Agravain à l'égard de Lancelot dès la p. 195 du t. V. Elle fait pressentir sa conduite dans la *Mort d'Arthur*. Noter encore que l'épisode où Lancelot donne son sang pour sauver Agravain à la fin du t. I (III), 405, n'a de sens que s'il est destiné à mettre en relief plus tard l'ingratitude de ce personnage.

chapelle tombant en ruines. Là était une tombe [la tombe de Chanaan], « qui ardoit si cler comme se tous li fus del monde y fust ». Une inscription portait que ce feu ne s'éteindrait que le jour où « li maleüreus chevaliers y vendroit, cil qui par caitive de luxure avoit perdu a achiever l'aventure del saint Graal ; et en autre lieu avoit lettres qui l'apeloient « le fil a la royne dolereuse [1] ». Ni Gauvain ni personne n'entendent rien à cette prédiction, mais Lancelot et la reine — qui sait que Lancelot est fils de la « reine aux grandes douleurs » — ont compris. Guenièvre attire à l'écart son amant et entre eux s'engage [2] un douloureux et beau dialogue. La scène est amenée de la façon à la fois la plus imprévue et la plus adroite et elle tombe juste à sa place dans le cours du récit. En même temps nous apercevons la raison d'être de l'épisode de la « Gâte chapelle », que nous avions lu fort longtemps auparavant [3]. De prime abord nous ne comprenions pas la nécessité de faire rencontrer par Gauvain les tombes de Chanaan et de ses douze victimes ; l'aventure n'est pas sienne — nécessairement — et il l'éprouve à ses dépens. Alors pourquoi ce hors-d'œuvre ? Nous voyons maintenant que l'épisode est un jalon posé pour amener la scène entre Guenièvre et Lancelot.

Puisque le succès de l'aventure de la « Gâte chapelle » est réservé à Lancelot (il l'accomplira à fin dans la *Quête*), pourquoi mettre l'échec inévitable sur le compte du preux Gauvain ? N'aurait-on pu choisir un chevalier moins sympathique, un comparse tel qu'Agravain, Guerrehès, Dodinel, Sagremor, etc. ? Non, Gauvain est nécessaire parce qu'il est le seul, avec Lancelot, dont on récapitule les aventures lors du retour à Camaaloth. Et puisque messire Gauvain est fatalement le héros malheureux de l'épisode de la « Gâte chapelle », il est forcé que celui-ci se trouve dès le début de la « Quête de Lancelot » par Gauvain et les neuf autres : les aventures de Gauvain — à tout seigneur tout honneur — sont en effet racontées les premières. On le voit, la place de l'épisode de la « Gâte Chapelle » n'est nullement arbitraire : il est là où il doit être et on ne peut le déplacer. On voit aussi que la scène entre Guenièvre et Lancelot est repérée bien longtemps à l'avance puisque l'épisode de la « Gâte Chapelle », qui la prépare, la précède de plus de 200 pages !

1. V, 191-2.
2. V, 192-193.
3. IV, 340-341.

On est surpris de voir à quelle distance sont préparés de menus incidents. Dans l'*Agravain* Lancelot luttant contre Bohort sans le reconnaître découvre l'identité de son adversaire en observant l'épée qu'il manie [1] : cette épée est celle de Galehaut ; Lancelot lui-même l'a envoyée à Bohort dans la *Suite de la Charrette* [2], 320 pages auparavant ! Cette épée, Lancelot vient de la retirer de la tombe de Galehaut. La mort de ce personnage, survenue immédiatement avant l'épisode de la *Charrette* [3], demeure longtemps inconnue à son ami (Baudemagu a soin de la lui cacher) [4]. C'est par hasard, en allant au secours de la sœur de Méléaguant que Lancelot rencontre cette tombe et qu'une épitaphe lui découvre la vérité [5]. Il ordonne de transporter le corps de « son compaignon » à la « Douloureuse Garde [6] » et le fait ensevelir au lieu où jadis, lorsqu'il conquit ce château, il avait vu son nom inscrit avec ces lettres : « Chi gerra Lancelos del Lac, li fiex au roi Ban de Benoyc [7] ». Et en effet, à la dernière page de l'œuvre (fin de la *Mort d'Arthur*), le corps de Lancelot est couché dans la tombe même qui avait reçu le corps de son ami [8].

On pourrait multiplier indéfiniment les exemples [9]. Nous pensons que ceux que nous avons signalés suffisent pour faire comprendre le procédé.

De ce procédé, appliqué d'un bout à l'autre du récit avec une constante rigueur, découlent des conséquences importantes, pour ne pas dire capitales. On ne peut découper dans le *Lancelot* de vraies tranches d'histoire, on ne peut supprimer une « aventure » sans que cette suppression ait des retentissements proches ou lointains. On ne peut, sans courir les plus grands risques de les voir dénoncés, introduire des épisodes nouveaux [10]. Seule la main d'un

1. V, 239.
2. IV, 279.
3. IV, 155.
4. IV, 204.
5. IV, 276, 59.
6. IV, 295-296.
7. III, 152-153.
8. VI, 390.
9. On aura éventuellement l'occasion d'en citer d'autres exemples et notre analyse du *Lancelot* aidera le lecteur à en multiplier le nombre.
10. On objectera qu'il y a dans le *Lancelot* des interpolations. Nous-mêmes signalerons comme telles l'épisode de Gauvain au « Pont perdu » dans le ms. Addit. 10293 du British Museum (Sommer, IV, 182-195) et la série des

auteur serait assez légère et assez experte pour se livrer à ce jeu avec succès. Autrement dit, le *Lancelot* n'est pas une mosaïque d'où l'on pourrait avec adresse enlever des cubes pour les remplacer par d'autres, c'est une sparterie ou une tapisserie : si l'on tente d'y pratiquer une coupure, tout part en morceaux.

La théorie qui voit dans le *Lancelot* une collection de « lais », ou d'historiettes, rassemblés, agglutinés par une nuée d'auteurs et de remanieurs ne saurait subsister. Il est, non seulement invraisemblable, mais organiquement impossible qu'un roman agencé de la façon que nous venons d'étudier soit dû à une pluralité d'auteurs. Le *Lancelot* est bâti avec des procédés, des « ficelles », des trucs, aussi conscients qu'une pièce de Beaumarchais, de Scribe ou de Sardou, et il n'est pas un grand roman du XVIIIe ou du XIXe siècle qui soit aussi « composé », au bon comme au pire sens du terme.

aventures de Bohort, Lionel, Hector et Gauvain dans le ms. 6342 du fonds de Harley au British Museum (V, 413-474). Mais ce sont des morceaux qui se dénoncent d'eux-mêmes comme des additions postiches. Ils se consacrent aux aventures de personnage de second plan, aventures extérieures à l'action principale. Je doute, d'ailleurs, que dans le premier volume du *Lancelot propre* et dans le premier tiers du deuxième, ce genre même d'addition eût pu trouver place ; le tissu y est trop serré et la narration, coupée en petits épisodes, saute constamment d'un personnage à l'autre, rendant toute intercalation imprudente. Au contraire, à partir de la *Charrette* (IV, 156) et surtout de l'*Agravain* (V), le récit est découpé en larges tranches ; on suit fort longtemps un personnage avant de passer à un autre. Chaque grand épisode peut donc, jusqu'à un certain degré, constituer un tout et, entre deux épisodes de ce type, il peut s'en glisser un autre, adventice.

Même sous cette réserve, l'insignifiance numérique de ces additions est significative. En raison du nombre si élevé des manuscrits du *Lancelot* on s'attendrait à en rencontrer infiniment plus. S'il y en a si peu, c'est que l'interpolation n'était vraiment pas aisée à opérer.

CHAPITRE III

DU PROCÉDÉ CHRONOLOGIQUE

Un autre procédé, qui relève du même esprit que celui de l'*Entrelacement*, c'est la *Chronologie*.

Le *Lancelot* a la prétention, non seulement de retracer la biographie de son héros et de ses compagnons, mais de la présenter sous forme de *chronique*. On y signale avec minutie le jour où tel ou tel fait se produit. On suit les personnages principaux presque jour par jour, heure par heure.

Les exemples sont innombrables. Citons-en quelques-uns, à peu près au hasard :

Le roi Ban de Benoïc s'échappe de Trèbes dans la nuit de la mi-août (III, 7, 8)[1] ; Claudas réside à la cour d'Arthur de la mi-août jusqu'à fin mai (III, 29) et c'est à la Saint-Jean qu'il adoube chevalier l'écuyer qui l'a accompagné en Grande-Bretagne (III, 32, 33). Un frère de l'ordre de saint Augustin trouve Arthur à Londres la première semaine de septembre, un dimanche (III, 45). Lancelot et la Dame du Lac partent pour la Grande-Bretagne un mardi et ce mardi ne peut être qu'un mardi 14 juin (III, 118, 119). Arrivé auprès d'Arthur, le vendredi 24 juin, Lancelot est adoubé à Camaalot le dimanche suivant (III, 119, 259). Il quitte la Dame de Nohant le lundi matin (III, 139) ; il chevauche jusqu'à tierce (143). L'attente d'Arthur à la porte de la Douloureuse Garde est racontée minutieusement : le roi dépêche successivement plusieurs chevaliers pour obtenir l'entrée à primes, tierce, midi, nones, vêpres, pendant trois jours « à toutes les heures »

1. Dans tout ce chapitre nous croyons prudent, vu la multiplicité des renvois, de les faire entre parenthèses et non en note, pour diminuer les chances d'erreur.

(les heures canonicales) (III, 157-158). Lancelot s'échappe de la Douloureuse Garde et chevauche jusqu'à « miedi bas » (163). Une intempestive rêverie d'Arthur se produit un mardi (III, 271). La cour enforcée qu'il tient à Carduel se termine un mercredi (*ib.*). Hector quitte son amie et la cour un mardi « entre nones et vêpres » (III, 208). Lancelot en songeant à la reine se perd dans une rêverie et le cheval, mal dirigé, se prend les pieds dans une crevasse, tombe et blesse son cavalier : c'était un samedi soir de la semaine de la mi-août : l'été, très sec et encore fort chaud, avait desséché le sol (III, 173). Lancelot se rendait à l' « assemblée » (bataille ou tournoi) d'Arthur et du roi d'Outre-Marche, qui devaient se rencontrer le « tiers jor après la feste Nostre Dame en septembre » (III, 171, l. 11 et 34), donc le 10 septembre. Blessé, Lancelot doit perdre dix jours à se soigner, mais il part coûte que coûte le 11e jour (donc le 25-26 août) et se fait porter en litière ; il peut ainsi arriver à temps à l'assemblée et y faire merveille (III, 178-180). Un autre rendez-vous est pris alors pour le lundi « devant les Avents » (III, 181), donc fin novembre. Galehaut et Lancelot en Sorelois déplorent que la reine ne donne pas de ses nouvelles depuis le début de mai et on est en janvier (III, 357). Lionel, dépêché alors auprès de Guenièvre, rencontre Gauvain qui, dans sa quête de Lancelot, s'arrête au château de Loverzep à « haute prime » car les jours sont courts en janvier (III, 362, l. 2). Lancelot, Galehaut et Hector sont reçus à la Roche au nombre des compagnons de la Table Ronde huit jours avant la Toussaint. Les fêtes se prolongent jusqu'au tiers jour de la Toussaint. Puis Lancelot et Galehaut se dirigent sur le Sorelois. Ils promettent d'être de retour à Camaaloth pour Noël (III, *fin*, 429-430).

Les tomes II et III ne sont pas moins remplis de précisions fallacieuses. Lancelot sera vendredi soir devant la Douloureuse Tour et celle-ci sera prise « entressi et samedi » (IV, 123, 126). Il quitte Morgain un mercredi (IV, 127). Le retour de Guenièvre du Sorelois dans ses États a lieu « la semaine devant le Nostre Dame que l'on dit la Candelier » ; la reine était demeurée deux ans en Sorelois, plus « tant com il a de la Pentecôte dusc'a la premiere semaine de genvier » (IV, 82). Yvain rencontre un nain un lundi matin (V, 124) ; Triadun, qu'il envoie auprès de Mauduit, arrive « près de vespres » (V, 134). Meliant le Gai, arrive à la cour le

jour même de l'adoubement de Lionel, mais vers le soir, au moment où il commence à « avesprer » (IV, 103, note 4). Gauvain tombe malade un dimanche (V, 189). Les exploits du géant Terrican sont datés de l'an 23 du règne d'Arthur (V, 90).

On aime à enfermer une multitude d'aventures entre deux dates, proches ou lointaines, comme entre deux bornes délimitant un flux d'épisodes. Le but, naturellement, c'est d'inspirer confiance au lecteur, de lui faire croire que « c'est arrivé ». Le danger c'est de s'égarer dans ce labyrinthe d'aventures et de dates. De fait on s'y retrouve.

Prêtons-nous au jeu du romancier. Datons la biographie de Lancelot, dressons son itinéraire comme s'il s'agissait d'un personnage historique. Puis voyons si, dans les données chronologiques qu'on prodigue, il se glisse des erreurs, des bévues grossières, ou si, au contraire, cela se tient. Dans le premier cas il sera évident que le procédé n'est qu'un artifice et que l'on n'y attache aucune importance. Mais si la vie du héros est racontée par le menu, suivant un ordre chronologique vraiment rigoureux, il est clair que nous sommes en présence d'un système et que le roman, d'apparence fantaisiste, est bâti sur un plan arrêté jusque dans le plus infime détail.

Laissant de côté les « Enfances », je commence mon examen au moment où le héros va se montrer hors de page.

1. Lancelot a dix-huit ans « au chef » (accomplis). Un jour qu'il revenait de la chasse, un peu après la Pentecôte (t. III, p. 111, l. 22), la Dame du Lac a avec lui un entretien décisif. Elle se décide, le cœur brisé, à se séparer de l'adolescent dont les sorts lui ont maintes fois révélé la grandeur future (*ib.*, l. 15-16). Du moins Lancelot sera armé chevalier par le plus grand roi du monde, Arthur, et ce sera à la Saint-Jean, car saint Jean (Baptiste) « fu li plus haus hons de gueredon et de mérite qui onques en feme fu concheus par carnel assanblement » ; puisse-t-il accorder au jeune chevalier le don de « trespasser de bonté et de chevalerie tous les chevaliers qui ore sont ! » (III, 118).

2. Mais le temps presse : du dimanche suivant à la Saint-Jean (24 juin) *qui tombera cette année un dimanche*, il n'y a que huit jours (III, 118, l. 31). La Dame du Lac hâte ses préparatifs de

voyage ; elle se met en route avec Lancelot et une nombreuse escorte « au tierch matinet et che fu a un mardi » [12 juin]. Ils débarquent en Grande-Bretagne, au port de « Floudehueg », le dimanche soir [17 juin]. Ils sont au château de Lavenor, le jeudi soir [21 juin], à vingt-deux lieues anglaises de Camaaloth. Le lendemain vendredi [22 juin] ils partent de bonne heure ; la chaleur est forte et ils prennent par la forêt jusqu'à deux lieues anglaises de Camaaloth (118-119). Ce même jour le roi Arthur était allé chasser dans ladite forêt. A la fin de la journée, à « vepres » (vers 5 heures du soir), au moment où la chasse débouche de la forêt, le roi se voit aborder par la Dame du Lac. Présentation de l'adolescent (on tait son nom) au roi, dernières recommandations et adieux de la Dame. Le lendemain samedi [129, l. 21 ; 259, l. 8] Lancelot exprime le désir d'être adoubé tout de suite. Il accomplit dans un moutier le rite de la veillée de l'aspirant chevalier, dans la nuit du samedi au dimanche, et reçoit du roi la colée le dimanche matin 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste (III, 127).

3. Aussitôt adoubé, Lancelot s'en va au secours de la Dame de Nohant. Ses premières aventures et ses exploits à la Douloureuse Garde remplissent le mois de juillet.

4. En effet, après qu'il s'est échappé de ce château, il se rend à l' « assemblée » (rendez-vous de guerre) dirigée contre le roi d'Outre-Marche et fixée par Arthur au « tier jor de la feste Nostre-Dame en septembre » (III, 171, l. 10 et 34), donc au 10 septembre ; il tombe de cheval et se blesse la « semaine de la mi-août » (173, l. 33) : c'était un samedi après none (174, l. 6) et l'été, « moult caus », ayant séché la terre, le cheval s'était pris le pied dans une crevasse.

5. Blessé, porté sur une litière, Lancelot est rencontré sous un orme où il s'est arrêté à cause de la chaleur, par la dame de Nohant et soigné par elle (182-183), puis porté chez un ermite (189). Il peut arriver juste à temps à l' « assemblée » et y faire merveille ; mais sa blessure se rouvre et il est en danger de mort (173, 180).

6. Guéri néanmoins, il prend part, toujours incognito, à une autre assemblée, fixée au « lundi avant les avents », donc vers la fin de novembre. Victorieux le premier jour, il ne prend pas part à la seconde journée et s'éloigne (196-197).

7. Il chevauche « longuement » (197, l. 17). Reçu par un courtois vavasseur, il est obligé par un serment imprudent de tuer cet homme excellent, qui a le tort d' « aimer mieux le mort que le navré » (198-199). Apercevant le lendemain, à Camaaloth, la reine « envelopée por le froit qui ja commenchoit » (203 l. 7), il perd la tête et manque de se noyer ; il est tiré de l'eau par Ywain, chaussé de grandes bottes d'hiver, « car li frois estoit commenchiés et li solaus estoit haus et caus, si com il peut plus estre entre le Tous sains et le Noel » (203-204).

8. Il arrive « un jour » à une chaussée d'une lieue de long, défendue par un chevalier. Il abat le défenseur et se dirige vers le Puy de Malehaut (208). La dame de Malehaut, qui veut venger le vavasseur, son serviteur (§ 7), fait saisir Lancelot par quarante hommes et le jette en prison (209-210). Elle l'y retiendra « an et demi » (267, l. 8). Le début de la captivité de Lancelot doit se placer à la fin de décembre ou au début de l'année suivante. Elle se terminera donc vers mai-juin.

9. Pendant ce temps que devenait Arthur ?

Il n'avait pas pris part à l' « assemblée » du lundi avant l'Avant, si bien que Gauvain avait dû se rendre à Carduel pour lui en faire connaître les résultats. Il était à Camaalot quinze jours après [commencement de décembre ?] Le 20e jour arrivent les sages clercs qu'il a mandés pour lui interpréter des songes effrayants ; le 23e jour ils n'ont rien trouvé (199-200). Le roi et la cour vont « au bois » et c'est alors que Lancelot aperçoit à cinq lieues de Camaalot la reine emmitouflée à cause du froid (§ 7). On est bien certainement plus près de Noël que de la Toussaint.

10. « Un jour » (210), on ne sait pas à quel moment, mais ce ne peut être qu'au printemps, époque à laquelle on se met en campagne, Arthur apprend que le prince Galehaut, fils de la géante, entre en guerre contre lui. Attaque de Galehaut (211-3). Lancelot obtient sous conditions, de la dame de Malehaut, la permission de prendre part aux premières rencontres. Il s'y couvre de gloire sous le couvert de l'anonymat (213), et, la nuit, disparaît pour réintégrer sa prison (215, 224).

Arrivée au camp d'Arthur d'un « prudhomme » qui le réprimande et lui donne l'explication de ses songes (215, sq.). Deux chevaliers de Galehaut annoncent à Arthur que leur seigneur lu

accorde spontanément une trêve d'*un an* (223), donc d'avril-mai (?) à la même période de l'année suivante.

11. Pendant ce temps Lancelot reste prisonnier de la Dame de Malehaut qui s'éprend de son captif et Gauvain se met vainement en quête du vainqueur de la première bataille livrée à Galehaut, vainqueur qu'il n'a pas encore identifié à Lancelot (226-8, 231).

Après un an de recherches vaines, Gauvain est de retour, au moment où expire la trêve. Au même moment la Dame de Malehaut se décide à relâcher son prisonnier (230-231).

12. Reprise de la guerre. Nouveaux exploits de Lancelot. Ils excitent l'admiration de Galehaut qui s'éprend d'une amitié sans borne pour le jeune vainqueur dont tous ignorent l'identité. Lancelot use de sa faveur auprès de Galehaut pour persuader celui-ci d'arrêter les hostilités et même de reconnaître la suprématie d'Arthur qu'il pourrait écraser. Entrevue des deux princes. Fêtes. Galehaut ménage entre Guenièvre et Lancelot une entrevue où la reine et le héros se découvrent leurs sentiments. Lancelot ne peut demeurer à la cour, il suivra son ami dans ses États de Sorelois. Tous deux reviendront dans le royaume de Logres à la première « assemblée » qui s'y fera (268). Ils prennent congé du roi et de la reine à l'« entrée de may » (357, l. 18).

13. A peine arrivé en Sorelois, Lancelot tombe dans une profonde mélancolie qui désole son compagnon. Au mois de *janvier* suivant Galehaut, très inquiet de l'état de santé de Lancelot, et surpris de ne pas recevoir de la reine le signal du retour à la cour d'Arthur, décide de députer auprès d'elle le jeune Lionel, cousin de Lancelot, que la Dame du Lac avait envoyé en Sorelois (270, 357).

14. Lionel rencontre en chemin messire Gauvain (372), lequel avait repris sa quête de Lancelot au mois de « juignet » (juillet) précédent (276, l. 28) [1]. Cette rencontre se place nécessairement en janvier. Au moment où il fait la connaissance de Lionel, Gauvain venait du château de Loverzep, où il était arrivé à « haute prime, que li jor estoient ja acorchié, come en jenvier » (362, l. 3).

Lionel rejoint la reine à Logres, capitale d'Arthur (394). Mais, au lieu d'inviter Lancelot et Galehaut à une fête, la reine les

1. L'itinéraire d'Arthur (p. 269-276) montre que l'entrevue avec Galehaut doit se placer en mai.

appelle au secours du royaume qui vient d'être envahi par les Irois (Irlandais) et les Sesnes (Saxons).

15. Lancelot et Galehaut répondent naturellement à l'appel de la reine et se dirigent sur Arestuel en Ecosse où le roi est arrêté devant la Roche aux Sesnes (III, 406). Arthur tombe au pouvoir de l'enchanteresse Camille. Réunion des deux parties de l'écu [1]. Lancelot, Galehaut, etc. tombent au pouvoir de Camille. Exploits d'Yder. Première « forsenerie » de Lancelot, qui est relâché. Sa guérison par la Dame du Lac. Nouvelle bataille contre les Irois et les Sesnes ; leur roi Hargodabran est tué. Délivrance d'Arthur et des « compagnons » par Lancelot. Suicide de Camille. Prise de la Roche. Arthur identifie — enfin — son sauveur avec Lancelot.

L'ensemble de ces événements (410-428), sur lequel aucune donnée chronologique n'est fournie, occupe nécessairement la majeure partie de l'année, car c'est huit jours avant la Toussaint, donc le 24 octobre, que Lancelot et Galehaut acceptent de faire partie de la compagnie de la Table Ronde. Les fêtes consécutives commencent le 7e jour avant la Toussaint (429, l. 14) et se prolongent trois jours après cette date (429, l. 30). Galehaut et Lancelot prennent congé de la cour et, quittant la Roche, se dirigent vers le Sorelois. Mais ce second séjour doit être de courte durée, car ils promettent d'être de retour à la cour d'Arthur pour Noel (III, 428-429).

Au moment où se termine le premier volume du *Lancelot* propre, avec cette association de Lancelot à la Table Ronde, il y a donc trois ans et quatre mois exactement que notre héros est arrivé à la cour d'Arthur et Lancelot a environ vingt et un ans et demi.

La suite chronologique de ce premier volume est à peu près parfaite. Point de contradiction qui ait de réelle importance. On y saisit un souci à peu près constant de mettre les aventures des protagonistes en rapport avec les saisons. Du reste, cela est fait d'une main légère, sans lourdeur, mais sans que toutefois on perde jamais de vue cette préoccupation.

16. Les plans de Lancelot et de Galehaut sont contrariés par

1. Sur la signification de ce symbole, voy. le chapitre suivant.

deux incidents imprévus : Galehaut fait un songe gros de conséquences importantes pour son amie, Guenièvre est accusée d'imposture, par une rivale, la « fausse Guenièvre ». Les sages, clercs convoqués à Sorhant en Sorelois par Galehaut quinze jours avant Noël, arrivent à Camaaloth, en même temps que les messagers de cette dernière (t. IV, p. 10), donc à la fin de novembre ou vers le début de décembre. Arthur, troublé par la précision des accusations portées contre la reine, convoque une cour de jugement à Bedyngran pour le 2 février (IV, 16).

17. Lancelot et Galehaut se rencontrent avec Arthur et Guenièvre à Carduel, quatre jours avant Noël (IV, 42), donc le 21 décembre. Le lendemain départ pour Camaalot. Joute à Noël (IV, 43). Blessé par Meleaguant, Lancelot reste alité quinze jours.

18. La cour quitte Logres pour Bedyngran huit jours avant la Chandeleur (IV, 44), donc le 26 janvier.

19. Cour de justice de Bedyngran le 2 février (IV, 45).

20. Arthur est saisi deux jours après, donc le 4 février, dans la forêt par des émissaires apostés par la fausse Guenièvre. Emmené en Carmelide, il se laisse séduire par les charmes de l'aventurière (IV, 46-47).

21. Troubles dans le royaume. Gauvain élu régent à Pâques, donc 22 mars-25 avril (IV, 51).

22. Huit jours après Pâques arrivée des messagers d'Arthur, députés par lui de Carmelide. Le roi convoque ses barons en ce pays pour l'Ascension (IV, 53).

23. Au terme fixé la vraie Guenièvre est condamnée par un jugement inique. Elle demeure en la garde de Gauvain jusqu'à la Pentecôte (IV, 56).

24. Lancelot sauve la vie de la reine en triomphant de trois champions adverses dans un combat judiciaire livré à Bedyngran au lendemain des octaves de la Pentecôte (IV, 61, l. 25), donc entre le 18 mai, au plus tôt, et le 21 juin, au plus tard.

25. Arthur refuse de reprendre Guenièvre, mais lui permet de se retirer en Sorelois sous la garde de Galehaut et de Lancelot (IV, 67-72). Lui-même persiste à vivre avec l'impostrice dix mois et plus. Le pape lance alors l'interdit sur le royaume d'Arthur. Le roi refuse de reprendre sa légitime épouse « et fu toute la terre de la Grant Bertaigne en escommeniement 21 mois » (IV, 73, l. 3-4).

26. Punition d'Arthur. Longue maladie de la fausse Guenièvre. Sa confession (80). Sa mort dans la semaine qui précède la Chandeleur (82, l. 36-38), donc fin janvier.

27. La véritable reine consent à reprendre sa place à côté d'Arthur. Elle est de retour en Grande-Bretagne la première semaine de janvier. Son séjour en Sorelois avait duré deux ans et « tant com il a de la Pentecote dusc'a la premiere semaine de genvier » (IV, 82, l. 38-40). On se rappelle que Guenièvre était partie pour le Sorelois au lendemain de l'octave de la Pentecôte (§ 24) ; son absence avait donc bien duré deux ans, plus le laps de temps qui s'étend des octaves de la Pentecôte au début de janvier, c'est-à-dire de 6 1/2 à 7 1/2 mois ; on sait que la Pentecôte ne peut être antérieure au 10 mai ni postérieure au 13 juin, soit 30 1/2 ou 31 1/2 mois. Ce résultat concorde avec la supputation précédente de l'auteur (§ 25) qu'Arthur a gardé sa concubine 31 mois : 10 mois avant l'excommunication, plus 21 mois après l'excommunication lancée par le souverain pontife.

28. Arthur invite Galehaut et Lancelot à la fête de Pâques. Lancelot accepte, non sans s'être fait beaucoup prier, de reprendre sa place à la Table Ronde (84-85).

29. Arthur convoque une cour « enforcée » à Londres pour la Pentecôte, cour où Lionel doit être adoubé (85-86) [1].

La vigile de Pentecôte, Gauvain est enlevé dans une forêt près de la Tamise par le géant Karadoc. Lancelot s'élance à la poursuite du ravisseur en oubliant de prendre congé de la reine (86-88).

30. Aventures de Lancelot.

Il sauve un chevalier malade transporté dans un « coffre » placé sur une litière (93-94), et est choyé dans le château du « navré » qu'il a jadis guéri (95-96). Il délivre le château d'Ascalon le Ténébreux des « mauvaises coutumes » qui l'ensorcèlent (109-112). Seul des chevaliers de la Table Ronde, il peut réussir, à cause de sa parfaite fidélité en amour, l'aventure de Val sans retour ou des Faux Amants (118-122). Lancelot prisonnier de Morgain (124-124). Elle lui permet de sortir deux jours, juste le temps de « conquérir » (un samedi), la Douloureuse Tour où

1. Des supputations précédentes, il résulte que Lionel doit être adoubé un peu moins de sept ans après Lancelot, son cousin, lequel doit être âgé pour lors de près de vingt-cinq ans.

Karadoc retient Gauvain prisonnier et de tuer le géant (127-130, 132-139). Esclave de sa parole, Lancelot regagne la prison de Morgain. Celle-ci subtilise l'anneau qu'il tient de la reine et le remplace par un autre (139-140). Morgain députe à la cour d'Arthur une damoiselle qui assure que Lancelot a avoué avant de mourir le péché commis avec Guenièvre et, comme preuve de l'aveu, lance l'anneau dans le giron de la reine (141). Non contente de cette trahison, Morgain « jete son enchantement » sur Lancelot et lui persuade dans un songe que la reine l'a oublié et en aime un autre. Quand elle le voit désespéré, elle le laisse partir à condition qu'il n'entrera en la maison d'Arthur ni ne tiendra compagnie à chevalier ou à dame « devant Noël » (152, l. 9). Parti pour le Sorelois dans l'espoir d'y rencontrer Galehaut, Lancelot n'y trouve pas son compagnon qui, de son côté, s'était mis en quête de lui. Lancelot « forsene » (pour la deuxième fois); il perd le sang à flots et s'enfuit. Les gens de Galehaut, voyant son lit baigné de sang, s'imaginent qu'il s'est suicidé et Galehaut, de retour dans ses États peu après la disparition de Lancelot, partage cette idée. Ayant appris l'insuccès des recherches entreprises pour retrouver son ami, Galehaut s'alite et meurt (154-155).

Sauf l'indication relative au serment de Lancelot de ne fréquenter personne avant Noël, nous ne trouvons aucune donnée chronologique précise dans cette partie du roman. Il est certain néanmoins que les aventures qui y sont décrites se pressent dans un court espace de temps, deux ou trois ans au plus, car, au témoignage d'une rédaction, certainement originale [1], la maladie de Galehaut dure de la Madeleine (22 juillet) à la dernière semaine ou (même suivant un groupe de mss.) la première semaine de septembre.

La prédiction touchant la durée de la vie de Galehaut coïncide avec ces supputations :

Dans une vision, un des sages clercs a vu Galehaut traversant une « aigue » sur un pont formé de 45 planches (IV, 23-24, 29). Me Helie de Toulouse fait une conjuration pour savoir la signification exacte de ce nombre. Il trace au charbon sur le mur d'une chapelle 45 petites roues symbolisant des années, au-dessous le

1. Elle sera étudiée dans notre seconde partie.

même nombre pour la « senefiance » des mois, puis des semaines, puis des jours ; enfin il évoque les puissances surnaturelles : dans l'obscurité et au milieu d'un tumulte effroyable une main de feu, armée d'une épée, fait sauter 41 sur 45 des « roueles » représentant les années et le quart d'une des quatre demeurées intactes [1]. Galehaut comprend aussitôt qu'il n'a plus à vivre que « trois ans et plus », exactement trois ans trois quarts, autrement dit trois ans et neuf mois.

L'arrivée des sages clercs a lieu, nous l'avons vu (§ 16), fin novembre. Le chapitre touchant la mort de Galehaut et la conjuration de Me Helie peuvent être placés vers le début de décembre. Galehaut emmène la reine Guenièvre dans ses États après les octaves de la Pentecôte de l'année suivante (donc après le 18 mai ou le 21 juin) ; Guenièvre demeure en Sorelois environ trente et un mois et est ramenée au début de janvier auprès d'Arthur par Galehaut, comme on vient de le dire, donc trois ans et un mois après la trêve de la conjuration.

Galehaut tombe malade à la Madeleine (22 juillet) de cette même année qui a vu le retour de Guenièvre et meurt au mois de septembre suivant, la première semaine selon le ms. R. [2], donc trois ans et neuf mois après la scène de la conjuration, par suite exactement au terme fixé par la vision [3].

31. Lancelot « forsene... tout l'esté et tout l'iver jusques au Noel » (155, l. 21). La Dame du Lac, qui le cherchait partout, le rencontre « les vigille de la Candelier » (1er février), le trouve gisant en un buisson de la forêt de Tintajoel en Cornouaille. Elle le guérit et le retient auprès d'elle tout l'hiver et tout le carême (l. 26). Quand il a recouvré sa raison et ses forces, elle l'avertit de se trouver « le jor de l'Ascension, ains none, en la forest de Camaaloth... por chou que la royne en sera menée par force, et se tu es là tu le secorras » (156, l. 1-5).

1. « Et s'en ala li bras o toute l'espée tout droit au mur où les roueles estoient escriptes ; si y feri si durement el mur qu'ele trencha la premiere roele [rangée] demi piet en parfont et desfait des granz roeles XLI et une, et la quarte part de lune [des quatre] qui furent remeses » (IV, 33).

2. Sommer IV, 155, note 1.

3. Dès le moment où il a remis Guenièvre entre les mains d'Arthur (en janvier) Galehaut « dist à soi meïsme que ore veirra il sa fin aprochier » (IV, 80). Un peu avant la Pentecôte suivante, songeant au salut de son âme, il répand les bonnes œuvres en Sorelois : il fait de grandes aumônes, marie les pucelles, élève les orphelins, remet les toltes et les tailles et « estore » six abbayes (IV, 86).

32. Il n'entre pas dans notre dessein de raconter par le détail le grand épisode de la *Charrette* qui fait suite (156-226). Il renferme, du reste, peu ou pas de données chronologiques. On doit cependant relever celle qui suit : prisonnier de Méléaguant la reine trahit quelque émotion à la vue du chevalier qui passe le pont de l'épée. Le roi Baudemagu, père de Méléaguant, s'en aperçoit et soupçonne l'identité de ce chevalier ; il interroge Guenièvre et celle-ci répond : « jou ne vi Lancelot un an aura la vigille de la Pentecuste » (IV, 201, l. 16), ce qui est exact (voir § 29) et ce qui concorde avec le passage où il est dit que la quête de Lancelot par Lionel (parti à la recherche de son cousin aussitôt son adoubement) a duré plus d'un an » (227, 235 [1]).

33. La reine est de retour à Camaaloth un mois avant la Pentecôte (214, l. 36 ; 215, l. 4). Elle est déçue dans son espoir d'y retrouver Lancelot (il est retenu traîtreusement par Méléaguant). Douleur de Guenièvre et de la cour : « en cel manière se contindrent dès la Pentecouste jusqu'à la mi-aoust » (215, l. 4) à Roevent. Arrivée de Bohort sur la charrette fatale (215-218). Le roi fait crier qu'il y aura « assemblée » à Pomeglay en la marche de Gorre dans vingt jours (218, l. 37).

34. « Assemblée » de Pomeglay [vers le 5 septembre?]. Lancelot y prend part incognito grâce à la bienveillance de sa geôlière (219-221). Fureur de Méléaguant qui se doute de l'identité du vainqueur du tournois de Pomeglay ; il l'enferme dans une tour au milieu d'un marais (221-222).

35. Méléaguant se présente alors à la cour d'Arthur, à Londres, et réclame la bataille contre Lancelot, bataille que celui-ci lui a « creanté dedens l'an » (222, l. 8). Le roi répond qu'il n'a vu Lancelot « depuis plus d'un an » [depuis l'Ascension de l'année précédente, voir § 31 fin], depuis qu'il est parti en quête de la reine. Il lui conseille d'attendre quarante jours ; si Lancelot n'est pas de retour d'ici là que Méléaguant retourne chez lui, ensuite qu'il revienne « au chief de l'an » ; alors, si Lancelot ne se présente pas pour combattre en personne ou ne délègue un remplaçant, Méléaguant aura droit d'emmener la reine (222, l. 15-19).

36. Sur ces entrefaites Lancelot est délivré par la sœur de

1. Noter encore ceci : pendant le combat de Lancelot et de Méléaguant la reine baisse la « touaille » qui couvre son visage, parce que « li chaus fu grans » (IV, 204-205).

Méléaguant, qui hait son frère. Elle connaît le terme des quarante jours (223, l. 37, 39), et retient Lancelot malade, neuf jours encore après le jour où il veut se mettre en route (223-224).

37. Lancelot guéri arrive juste à temps à Escavalon pour relever le gant. Il combat et tue Méléaguant. Arthur le fait asseoir à « son haut dois où il menjoit encontre lui » le même jour, entre nones et vêpres (224-226).

La date du combat n'est pas indiquée, mais il résulte de ce qui suit (§ 38, 39 et 42) qu'elle se place vers le milieu de juin. Entre l'assemblée de Pomeglay et le duel d'Escavalon, Lancelot est donc demeuré prisonnier neuf mois (?)

38. Arrivée d'un chevalier « grant et corsu » (Argondras), qui accuse Lancelot d'avoir tué Méléaguant en trahison et l'assigne à la cour de Baudemagu en combat singulier « le lundi en un mois [1] » au jour de la Magdalaine (226, l. 39), donc pour le 22 juillet.

39. Lancelot demeure encore la semaine à la cour et part un lundi (227, l. 31 et 36), le 22 juin apparemment. Il entre dans la forêt de Sapine (236); il fait très chaud (275). Il apprend que la sœur de Méléaguant sera brûlée demain, à six lieues de là (276). Rencontre de la tombe de Galehaut (276-9). Délivrance de la sœur de Méléaguant (280-2). Rencontre de Griffon de Maupas avec lequel il échange ses armes (283). Rencontre d'une demoiselle chenue qui « avoit en son chief chapel de roses, quar ce estoit la saint Jehan » (284, l. 7-9), donc aux alentours du 24 juin. Engagement imprudent de Lancelot envers cette vieille (284) [2].

40. Il arrive au terme fixé (22 juillet) à Huidesent où réside Baudemagu. Il rappelle qu'il a été insulté pour avoir combattu et tué un chevalier (Méléaguant) « l'autre jor » (290, l. 31) et demande où est son provocateur. Argondras se lève, tend son gant ; combat : Argondras est tué (290-292).

41. Lancelot passe par la Joyeuse Garde où il a fait ensevelir Galehaut (295), et retourne à la cour à Camaaloth. Le roi appelle ses clercs et fait coucher par écrit les aventures de Lancelot, « et par che les savons nous encore » (296). Ce retour se place évidemment en août.

1. Quatre mois dans certains mss.

2. Noter aussi que Bohort quitte la cour, à l'instigation de Lancelot, à la Saint-Jean (IV, 237, l. 39). Il sera guéri peu après cette fête (V, 60, l. 38).

42. « Un an après la mort Melyagant, le fil au roi Baudemagu, ala li roys Artus cachier en la forest de Camaaloth, et ce fu as huitavles de la Pentecoste » (301, l. 11-13). La reine suivait la chasse. Brusquement son escorte est attaquée et désarçonnée par un chevalier inconnu, qui, tout en pleurant, saisit le frein du cheval de la reine. Lancelot accourt à l'aide de la reine, mais soudain, la sinistre vieille, envers laquelle il a pris un engagement à la Saint-Jean de l'année précédente (§ 39), apparaît et le somme de le suivre (302-303). Le héros obtient à grand'peine la permission d'abattre l'assaillant de la reine (Bohort déguisé qui doit s'acquitter d'un vœu téméraire). Lui-même, grièvement blessé, est contraint par la vieille de la suivre (303-304). Il ne s'arrête qu'à « vêpres », au soir, chez un forestier (318, l. 15). La gravité de ses blessures l'oblige à demeurer là six semaines (t. V, p. 67, l. 15-17) [1]. Trouvant alors qu'il a « longement geü », il se remet en route avec la vieille. Il fait prévenir la reine qu'il est en vie (70) et, le surlendemain, s'arrête, vers midi, dans une prairie rafraîchie par une belle fontaine : « il faisait moult chaud [2] si comme a le feste saint Jehan » (V, 71, l. 13-14). Lancelot boit : la fontaine était « envenimée » par la présence de deux « couleuvres », il tombe gravement malade.

A ce moment, si nos supputations ont été correctes, dix années *exactement se sont écoulées depuis queLancelot a été fait chevalier à Camaaloth, en l'année où la Saint-Jean tombait un dimanche* (§ 2).

Lancelot tombé malade est soigné par une damoiselle qui, naturellement, s'éprend de lui, mais d'une passion toute platonique. Il est visité le troisième jour (73-75) de sa maladie par Lionel et Bohort, qui ont quitté la cour quelques jours auparavant (75-76) [3], un lundi « un poi après la feste saint Jehan » (60, l. 38). La visite de ces deux personnages se place donc vers le début de juillet.

Heureusement, grâce aux bons soins qu'on lui prodigue, Lancelot doit guérir « dedans xv. jours » (73, l. 28). Sa maladie dure en effet quelques jours, plus une semaine (84, l. 10).

1. Les aventures des compagnons de la Table Ronde remplissent la fin du tome IV et les 66 premières pages du tome V.

2. Mordret, parti en quête de Lancelot, souffrait aussi de la chaleur (IV, 358, l. 16).

3. Cinq à quinze jours selon les mss.

Si on admet que le jour du départ de Lionel et Bohort se place le 25 juin, leur arrivée auprès de Lancelot a lieu le 28 de ce mois. Comme la guérison de Lancelot prend plus de huit jours, moins de quinze jours, on peut fixer au 6-15 juillet le moment où il sera rétabli et continuera son chemin, soit approximativement vers le 10 juillet. Or il doit être rendu à Camaaloth aux octaves de la Madeleine, donc le 29 juillet : ce rendez-vous a été fixé d'un commun accord avec la reine, par l'entremise de Lionel (78). Il lui reste bien juste trois semaines pour y être fidèle.

Le problème c'est d'examiner si les aventures multiples qui emplissent les p. 84 à 168, entre le moment où Lancelot quitte les abords de la fontaine « envenimée » et son arrivée en vue de Camaaloth, peuvent tenir en un si court espace de temps. Suivons le héros étape par étape.

1. Lancelot et Lionel partent combattre le duc Callot (84-87). Le combat dure un jour. Le lendemain Lancelot prend, enfin, congé de « la vieille ». Évaluation (hypothétique) *un jour* de voyage, *un jour* de combat.

2. Lui et Lionel chevauchent *une* journée sans rencontrer d'aventures (87-88). Le lendemain, à « midi », Lancelot, accablé par la chaleur, s'endort sous un pommier (88)[1]. Il tombe ainsi facilement au pouvoir de la reine de Sorestan, de Morgain et de Sibylle. A son réveil, il se trouve en prison et y demeure *3* jours dans l'accablement (93, l. 32). Le 4e jour une damoiselle, fille du duc de Sorestan, lui promet de le délivrer la nuit suivante, s'il s'engage à empêcher son mariage avec le frère de la reine de Sorestan, union qui doit avoir lieu au château de la Charrette « *dimanche en huit* » (95, l. 45).

3. Lancelot délivré court d'abord au secours du roi Baudemagu qui, « après-demain jeudi », à ce que lui a confié la damoiselle dans son entrevue nocturne, doit se rencontrer en champ clos à deux lieues de là avec le roi de Nord-Galles (95, l. 32). *La délivrance de Lancelot a donc lieu dans la nuit du mardi au mercredi et la damoiselle libératrice doit être mariée dans 12 jours.*

4. Épisode ridicule montrant Lancelot couchant par mégarde

1. Lionel, demeuré éveillé, se laisse entraîner dans une série d'aventures qui le séparent de son compagnon (p. 89-91).

avec un chevalier. Il s'échappe la même nuit [du mardi au mercredi].

5. La journée suivante [donc mercredi] se passe dans une abbaye où la sœur de Meléaguant accueille Lancelot et où celui-ci reçoit visite de Baudemagu prévenu (99).

6. Tournoi où L. fait merveille : il commence le jeudi, à « primes », c'est-à-dire vers 6 heures du matin (100, l. 13-14).

7. Victorieux, L. s'esquive dans la forêt (102, l. 4). Très las, il accepte l'hospitalité d'une dame et de son mari qui ont admiré ses exploits (103-105). *Il passe donc dans cette maison la nuit du jeudi au vendredi.*

8. Il dort jusqu'à « primes » (105, l. 14), entend la messe, déjeune, repart. Son hôtesse le conduit sur le chemin de Corbenic. A « nones » (3 heures de l'après-midi) il atteint un petit château où une demoiselle lui fait des prédictions peu encourageantes, puis il entre à Corbenic. Il y soupe, mais va coucher à trois lieues de là, à la Casse, où on lui a fait croire que Guenièvre l'attend. Il y arrive à la « nuit obscure » (109, l. 27). Victime des enchantements de Brisane, il passe la nuit avec la fille du roi Pellès. *Galaad est donc engendré dans la nuit du jeudi au vendredi.*

9. Le lendemain, [donc un samedi], il chevauche jusqu'à vêpres, c'est-à-dire 6 heures du soir (112, l. 36). Insulté, privé de son cheval à l'entrée d'un château, il redescend dans la vallée et se cache, confus, jusqu'à ce que tombe la nuit. Quand la lune est levée (113, l. 25), il profite de l'arrivée imprévue de trois chevaliers pour se procurer un cheval tout en rendant service à la demoiselle de la fontaine qui l'a guéri de l' « envenivement » des couleuvres (113-115). Celle-ci l'emmène souper et passer le reste de la nuit chez une cousine qui demeure à une demi-lieue de là (115-116).

10. Le lendemain [donc un dimanche], il se réveille après primes (114, l. 17) et, en prenant congé de la demoiselle, s'engage à être présent au terme fixé [octave de la Madeleine] au tournoi de Camaaloth (116-117).

11. Il arrive le *même jour* au château des Marès. Il y apprend qu'Hector est son frère et y passe la nuit. Malgré les supplications de ses hôtes il part le lendemain matin (120), [donc un lundi matin].

12. L. chevauche (lundi) par une chaude journée et délace son heaume à nones, c'est-à-dire à 3 heures de l'après-midi. Il rencontre un ermite qui va célébrer vêpres et qui l'engage à passer la nuit chez lui (120), (donc la nuit du lundi au mardi).

13. Le lendemain (donc un mardi), il s'enfonce dans la Forêt perdue à la première heure : vers « primes » (6 heures) du matin, il rencontre une damoiselle. Peu après il tombe dans le cercle magique des « Caroles » et le valet, voyant qu'il perd son temps à essayer de l'en tirer, prend le parti de s'en aller (174)[1].

L'enchantement dure jusqu'à « vêpres » (6 heures) et, au souper, une damoiselle délivre Lancelot. Episode du jeu d'échecs automate. On appareille le manger « quar bien en iert tamps » et on va se coucher (152, l. 28-29).

14. Le lendemain matin (donc un mercredi), Lancelot envoie le jeu d'échecs à la reine, à Camaaloth ; le messager trouve déja dressées les « loges de front » qu'on prépare pour le tournoi des octaves de la Madeleine (154, l. 10-11). L., sans paraître s'inquiéter de la fuite du temps, continue sa chevauchée dans la forêt jusqu'à « nones » (3 heures de l'après-midi). La poursuite d'un chevalier discourtois l'entraîne dans un château où il est battu, puis jeté dans un puits (154-156). Lancelot y fait sa plainte jusqu'à la « nuit obscure » (157, l. 6). Une damoiselle le délivre cette même nuit, « qui est obscure » (157, l. 18). Un sergent avertit le père de la demoiselle : la lune, qui s'était levée, « luit claire » (158, l. 13). Lancelot massacre tout, se couche et dort le reste de la nuit (159).

15. Le lendemain (donc un jeudi), L. part de bonne heure, « très matin » (p. 163, l. 38), accompagné de sa libératrice. Il poursuit un chevalier qui a coupé la tête à une damoiselle ; celui-ci s'enfuit vers la fin de la journée : « li jors fu moult abatus » (161, l. 4) ; mais L. l'atteint, le force en punition à prendre le corps de sa victime et lui fait jurer de se rendre à la cour d'Arthur. Puis il retourne à l'endroit où il a laissé sa libératrice. Celle-ci vient d'être saisie par ses parents qui veulent la brûler. Heureusement le lieu du supplice n'est pas loin, une lieue (162), ce qui permet à L. d'aller vite la délivrer. Tous deux sont recueillis par une dame veuve (164).

1. Les pages 124, l. 17 à 148 renferment des aventures étrangères à Lancelot.

16. Très affaibli par la série des aventures du jour précédent, Lancelot demeure *4 jours* chez la veuve pour se remettre (165, l. 5), [donc vendredi, samedi, dimanche, lundi].

17. Rétabli, L. arrive au château de la Charrette « au terme que la damoisele y ot mis : celui jour devoient estre les noces del frere la royne de Sorestan et de la fille au duc de Rochedon » (165).

18. Le prétendant n'ayant même pas osé affronter la lutte et s'étant enfui, L. quitte aussitôt le château de la Charrette pour Camaaloth « quar il n'avoit gaires jusques au jor que li tornoiement devoit estre » (168, l. 17-20 ; cf. 167, l. 23). C'est trois jours avant le tournoi [donc le 27 juillet] qu'il reçoit un message écrit de la reine lui indiquant ce qu'il doit faire à l'assemblée (V, 171, l. 5-8).

Récapitulons le nombre de jours employés par les aventures remplissant ces p. 83 à 168, nous arrivons à un total de 20 à 21 jours. Nous avons dit plus haut que Lancelot ne disposait que de trois semaines environ jusqu'au tournoi de Camaaloth. La concordance est remarquable. Elle s'impose à nous en dépit de deux ou trois inexactitudes de détail.

Nous avons fixé (voy. § 12) à un lundi l'arrivée de L. chez un ermite au moment où il va entrer dans la « Forêt perdue ». Le texte porte un *vendredi* et ajoute que l'ermite, pour faire dîner son hôte, envoie chercher du poisson. Mais il convient d'observer que *vendredi* ne se trouve pas dans l'ensemble des mss. : ainsi je ne le vois pas dans le ms. 751 (fol. 287 recto, col. 2) de la Bibliothèque Nationale : c'est sans doute une addition provoquée par la phrase concernant le poisson.

En calculant jour par jour on s'aperçoit que Lancelot, au lieu d'arriver au château de la Charrette un dimanche, n'y parvient en réalité que le mardi, tout au plus le lundi si l'on comprend le jour d'arrivée chez la veuve dans la supputation des 4 jours qu'il passe chez celle-ci. Il y a donc une erreur de 24, peut-être de 48 heures. Mais est-on bien sûr qu'on n'en trouverait pas de plus considérable si on épluchait comme nous venons de le faire le texte du *Tour du monde en 80 jours ?*

*
* *

Passons à un nouvel itinéraire.

Annoncé pour les octaves de la Madeleine (29 juillet) le tournoi de Camaaloth dure plusieurs jours. Il commence de bonne heure, avant « primes » (173, l. 35). Lancelot blessé s'endort dans le pavillon de Baudemagu (176-8), [donc dans la nuit du 29 au 30 juillet].

Baudemagu demande la reprise du tournoi « de hui en tiere jour » (182, l. 1). Pendant cet intervalle Lancelot et la reine passent deux nuits ensemble (183-5), [donc les nuits du 30-31 juillet et du 31 juillet-1er août].

Le lendemain, après « primes » (185, l. 35), le tournoi recommence, [donc le matin du 1er août]. Gauvain, blessé, sera guéri « dedans un mois » (189, l. 7). Arthur tient « cour merveilleuse », [sans doute le lendemain 2 août]. Jeu d'échecs le dimanche [2 août?] après dîner. Le même jour (190, l. 15) mise en écrit des exploits des chevaliers. Le lendemain [donc lundi] Baudemagu est admis au nombre des compagnons de la Table Ronde (194-5).

Arthur fête trois jours Baudemagu (195, l. 32) [donc lundi, mardi, mercredi]. Le 4e jour [donc jeudi], Lancelot annonce à la reine son intention de quitter la cour pour se mettre en quête d'Hector et de Lionel et, pendant la nuit, fait savoir au roi sa résolution de partir le lendemain (195, 196, l. 1). Lancelot et ses compagnons partent donc un vendredi.

L'ensemble des jours écoulés depuis le début du tournoi (29 juillet) jusqu'au départ de Lancelot [un vendredi] ne saurait être inférieur à neuf jours et Lancelot quitte la cour vers le 7 août, au plus tôt.

1. Lancelot passe un jour [7 août?] dans la forêt sans boire ni manger; il couche chez un forestier (196).

2. Le lendemain [8 août], à midi, il est en vue du château de la Tour de la Blanche Espine. Il délivre Mordret; la Blanche Espine en feu (196-8).

3. Chevauchée de 15 jours jusqu'au château du Trespas où est Yvain. Prise du château; Lancelot y passe la nuit (199-201): [8 + 15 = 23 août?].

4. Le lendemain [24 août] Bohort tue le géant Mauduit (201-203).

5. Les voyageurs consentent à demeurer une nuit au château

du Trespas ; mais le lendemain [25 août ?] ils se mettent en route de bonne heure (203). Ils décident de se séparer et de se retrouver à la Toussaint (204, l. 7).

Leur séparation doit donc durer à peine plus de deux mois. Ce faible laps de temps est rempli d'aventures multiples :

6. Lancelot erre seul 15 jours entiers (204, l. 19), donc jusque vers le 7 septembre.

Pendant que Gaheriet délivre les chevaliers prisonniers de Terrican, Lancelot poursuit son chemin (207, l. 27 ; 210, l. 30).

Après avoir tué un brigand, il est hospitalisé par une damoiselle à l'issue de la forêt (211), [donc vers le 8 septembre ?].

7. Il y demeure 8 jours et plus (211, l. 35) à soigner ses blessures, puis s'en va à la recherche d'Hector [donc après le 16 septembre environ].

8. Il erre plus d'un mois (211-212) sans trouver aventure. Un « rendu » lui donne des nouvelles d'Hector et il part aussitôt.

Il passe la nuit [16-17 octobre] au château de Tinagel où il a tué deux géants. Bohort apprendra qu'il y a séjourné en y passant lui-même peu après la Toussaint (240, l. 17).

9. Le lendemain [17 octobre] L. s'esquive du château (214). Il chevauche tout le jour dans une forêt. Une demoiselle lui propose de l'héberger en une « forte maison ». Cette demoiselle est une émissaire de Morgain qui lui fait prendre un stupéfiant (215-219) [17-18 octobre ?]

10. « Ensi fu Lancelot I. mois entier ainsi qu'il seüt qu'il fust en prison, tant qu'il fu garis... ensi demoura Lancelot laiens el mois de *septembre* (sic) *jusques au Noël* (217, l. 20 et 28).

11. Après Noël, il commence à couvrir de peintures la grande salle où il est retenu prisonnier, et ce travail l'occupe jusqu'après Pâques (218-219). Après être demeuré « ij yvers et un esté » dans la prison de Morgain (222, l. 7), un dimanche (222, l. 29) de mai (322, l. 28), il s'échappe de prison.

12. Il apprend que Lionel, son cousin, est prisonnier de Vagor au château de l'Ille Estrange « a près une jornée par devers soleil couchant » (224, l. 12). Il est hébergé par un « navré » qui refuse ses secours (224-226), mais lui fait le meilleur accueil : le soir le navré a soin que son hôte revête un manteau d'hermine, car il fait froid « comme au commencement de mai » (226, l. 14). Ce « navré » rentrait de la cour d'Arthur où l'on ne savait rien de Lancelot depuis environ deux ans (225, l. 34).

13. Le lendemain matin Lancelot retrouve chez le « navré » Baudemagu qui lui apprend qu'au terme fixé (la Toussaint) tous se sont retrouvés au rendez-vous, au château du Trespas, sauf lui-même, Lancelot et Bohort. Un autre rendez-vous au même endroit avait alors été décidé pour la Madeleine (22 juillet) de l'année suivante : trois seulement s'y rencontrèrent : Baudemagu, Agloval, Mordret. Honteux, ils n'ont pas osé retourner à la cour, et sont entrés dans la quête « qui encore dure » (227).

14. Parvenu au château de l' « Ile Estrange », Lancelot délivre Lionel, tombé au pouvoir de Marabron (228-231) [1], puis, sans même se laisser désarmer pour se reposer, il poursuit sa route en plaçant Lionel sur son cheval (231). Le soir, tous deux couchent à l'abbaye de Celique « en la marche d'Escoce par devers soleil levant » (231).

15. Le lendemain, Lancelot, abandonnant Lionel trop malade pour chevaucher, veut partir dès la pointe du jour. Mais il redescend de cheval pour ouïr l'histoire du Tertre Devée en la Forêt périlleuse (235). Le même jour, il arrive au Tertre (237, 242, l. 34). Il y combat Bohort. Les deux cousins se reconnaissent. Bohort raconte qu'il défend ce château depuis plus de trois mois (240, l. 16). Il y était parvenu dans sa recherche de Lancelot. Etant à Tinaguel « bien a I. an ou plus, un poi après la feste de « Toussains, quant vous deüstes estre venus au cartel du Trespas, « et en cel castel me dit on que vous aviés occis II. jaians » (240, l. 16-19).

16. Lancelot et Bohort passent la nuit au Tertre. Lancelot a une vision : son grand-père lui apparaît et lui ordonne de se lever incontinent et d'entrer dans la Forêt Périlleuse (243). Il obéit. Au soleil levant il rencontre un nain (244), puis il occit les deux lions qui gardent la tombe de son grand-père (244-5), mais il est impuissant à faire disparaître le bouillonnement de la fontaine voisine. Il s'éloigne aussitôt, chevauche tout le jour, se trompe de chemin et s'enfonce dans une forêt remplie de bêtes sauvages (248-9). A la recherche d'un gîte il aperçoit, quand la lune est levée (249, l. 24), le blanc cerf et les quatre lions. Pour obtenir l'hospitalité dans un pavillon au milieu de la forêt, il est

1. Lionel, parti en quête de Lancelot, était arrivé chez le frère de Marabron « awan après Noël » (V, 229, l. 5).

obligé de tuer un chevalier. Pendant que Lancelot répare ses forces, entre un chevalier, Sarras. Celui-ci a quitté la cour d'Arthur le lendemain de Pâques : à Camaaloth on déplorait la disparition de Lancelot, de Gauvain, etc., qui avaient quitté la cour depuis environ deux ans (225, l. 34). Par contre, une bonne nouvelle réjouissait les cœurs ; un prudhomme venait d'apporter à la cour la nouvelle de la naissance de celui par qui les « Aventures du saint graal » seraient menées à fin. Après avoir appris de la sorte la naissance de Galaad, Lancelot va se coucher : sa journée, on le voit a été bien remplie.

17. Le lendemain Lancelot se substitue à Sarras qui lutte contre Bélias. Il abat celui-ci et envoie Sarras à la cour pour faire savoir qu'il est vivant et qu'il sera rendu à Camaaloth *pour la Pentecôte* (254 ; 255, l. 30, 41).

Sarras met moins de 15 jours pour atteindre la cour ; il arrive à Camaaloth un dimanche (254, l. 34 ; 255, l. 12-13).

Le même jour combat de Lancelot contre le frère de Bélias. Celui-ci s'enfuit dans un château. Lancelot, qui l'y suit, y retrouve Mordret et le délivre (263-267). Tous deux quittent le château. Rencontre d'un « navré » que Lancelot guérit. Il envoie un varlet au Tertre Deveé pour avertir les compagnons de la Table Ronde qui y sont demeurés (ils étaient prisonniers de Bohort qui ne les avait pas reconnus) de se trouver à la cour à la *Pentecôte* (269).

17 *bis*. Hésitation de quelques-uns d'entre eux. Gauvain triomphe de leurs scrupules en faisant observer qu'ils ont quitté la cour *il y a plus de 3 ans* (270, l. 10-11) et qu'une « quête » ne dure qu'un an et un jour. Les compagnons quittent alors le Tertre et « vers none » apprennent qu'un tournoi aura lieu à Peningue dans 3 jours (271, l. 25).

Après le départ du varlet, Lancelot et Mordret chevauchent jusqu'au soir : au clair de lune, nouvelle apparition du cerf et des quatre lions (277-278). Les deux chevaliers se laissent voler leurs chevaux. Ils parviennent à les rattraper. Ils passent la nuit à deux lieues de là chez un ermite ; le nain qui les a conduits s'en va par la forêt au clair de lune (278-9).

18. Le lendemain ils prennent congé de l'ermite. « Celui jour fist il moult chault quar mai estoit ja entrés » (281, l. 5). Le soir ils sont hébergés chez un vavasseur qui s'étonne de ne pas les

voir participer au tournoi de Peningue qui aura lieu *demain* (282, l. 20), à deux lieues de là. Lancelot, très tenté, songe cependant à sa dame : « il a passé an et demi qu'il ne la vit » (282, l. 30)[1].

19. Le lendemain, les deux chevaliers se lèvent de bonne heure et vont à l'ermitage ouir la messe (283). Ils rencontrent en une « brosse » un religieux qui fait à Mordret des prédictions terrifiantes. Mordret le tue.

Tournoi de Peningue. Lancelot vainqueur tente de s'esquiver dans la forêt où Bohort le rejoint. Accablé, Lancelot s'endort près d'une fontaine (289). Puis tous deux chevauchent dans la forêt « tant qu'il fu nuis obscure » (292, l. 13).

Aventures de Bohort.

19 *bis*. Bohort s'éloigne pour secourir les enfants du roi des Cent chevaliers. Il retourne ensuite chercher Lancelot dans la forêt, la *même* nuit, mais en vain (292-3).

20. Le lendemain Bohort apprend que Lancelot a été aperçu la veille, vers *nones* (294, l. 4-5), c'est-à-dire 3 heures de l'après-midi chassant un *chevalier aux armes noires* (cf. § 26). Bohort, désespérant de retrouver Lancelot, se décide à prendre le chemin de Camaalot « car il est si près de *Pentecoste* qu'il n'a mès que targer » (294, l. 15).

21. Bohort chevauche « pluseurs jurnées sans aventures trouver qui a conter face, et tant qu'il vint a I. *mardi* al soir al chasteau de Corbenic » (294, l. 16-17). Pellès déplore que Lancelot « ne vint a curt ne nus veoir I. an a passé : « sire fet il (Bohort), il a esté en la prison a une dame (Morgain), si cum il me dist, an et demi » (296, l. 15-16), et il ajoute qu'il a quitté « avant er » son compagnon qui se dirige droit à la cour où il sera le « jur de *Pentecoste* » (l. 16-17).

On amène à Bohort l'enfant Galaad « qui n'avoit pas plus de II. ans » (296, l. 26). Bohort veut subir les épreuves du palais aventureux. Pellès y consent mais à condition que ce soit pour le lendemain soir.

22. Le lendemain [donc mercredi], Bohort se confesse, reçoit le « corpus domini » et jeûne toute la journée (297-298). Epreuves du palais aventureux (298-303).

1. Cette phrase ne se trouve pas dans l'ensemble des mss.

23. Le lendemain [donc jeudi] matin Bohort veut partir aussitôt. Son hôte réussit à le retenir un jour encore (303, l. 27-28).

24. Mais « l'endemain [donc vendredi] s'en parti de laiens tous armés et se mist au chemin ; si chevaucha tant par ses jornées qu'il vint près de Camaaloth, mais d'aventure qui li avenist ne parole mie chi en droit li contes, ainz l'en maine le jor de *Pentecoste* a cort » (303).

Revenons à Lancelot.

25. Pendant l'absence de Bohort parti au secours des enfants du roi des Cent chevaliers Lancelot se dirige vers la lumière que son compagnon et lui-même avaient aperçue dans la forêt. Elle sortait d'un pavillon. Lancelot y demande une hospitalité qu'on lui refuse. Il se venge, puis va coucher chez un ermite (303-305).

26. Le lendemain matin il cherche Bohort, mais en vain. A *midi* rencontre près d'une fontaine de deux demoiselles et d'un nain. Lancelot déjeune avec eux. Survient une troisième demoiselle, qui se met sous sa protection, puis un chevalier noir. Avant que Lancelot ait eu le temps de s'armer le chevalier tue la demoiselle. Outré, Lancelot poursuit le *chevalier noir* et lui fait voler la tête [cf. plus haut § 20]. Le soir Lancelot est hébergé chez une dame riche et puissante (305-306).

27. Le lendemain il poursuit sa route et chevauche trois jours. Le quatrième jour il est hébergé chez un forestier. La nuit était étouffante. Lancelot, incommodé par la chaleur, se lève et se met à la fenêtre pour respirer. Il aperçoit dans la cour un chevalier qui crie au secours ; les gens de la maison endormis n'entendent rien. Ce chevalier serré de près par des ennemis c'est le sénéchal Keu. Lancelot accourt et le délivre (306-307).

28. Au matin, Lancelot veut partir, bien qu'il fasse encore sombre. Keu dort d'un profond sommeil et Lancelot prend ses armes par mégarde. Quand il s'aperçoit de sa méprise Lancelot ne fait qu'en rire, pensant aux quiproquos qui vont s'ensuivre. En effet, les chevaliers qui l'attaquent le prennent pour le sénéchal ; Lancelot les abat et les envoie à la reine « par Keu », pour le jour de *Pentecôte* (308, dern. l. ; 307).

A « none » il entre en forêt. Il rencontre sans les reconnaître Gauvain, Ywain, Hector, Sagremor. Celui-ci s'amuse à vouloir jouter contre le prétendu Keu et se fait désarçonner. Les autres

comprennent qu'ils ne sont pas en présence du sénéchal. Croyant que celui-ci a été tué et que le vainqueur s'est revêtu de ses armes, ils veulent le venger et se font battre successivement. Sagremor révèle au vainqueur l'identité des vaincus. Lancelot, désespéré d'avoir battu ses amis, jette son écu et s'enfonce dans la forêt. Il entre dans un pavillon où il retrouve la demoiselle qui l'a guéri de l' « envenimement » des couleuvres. Elle ne le reconnaît pas et déplore devant lui que le meilleur des chevaliers, celui en l'honneur duquel elle « garde son pucelage », soit perdu depuis « plus a de II. ans » (310, l. 31).

Arrivée sur un char d'une damoiselle portant l'enfant de Bohort et de la fille du roi Brangoire. Celle-ci se plaint à Lancelot de Bohort qui « a creanté qu'il la viendra voir en cest an, et li anz est ja passés et l'autre assez » (311-312).

29. Pendant ce temps Gauvain et ses compagnons tentaient vainement de rejoindre Lancelot (cf. § 17 *bis*). Ils couchent chez un prudhomme et le lendemain « errerent tant par lor jornées qu'ils viendrent la veille de *Pentecoste* à Camaalot », sur le coup de midi (312-312). Douleur de la reine de ne pas voir parmi eux Lancelot. Après la messe, célébrée à Saint-Etienne de Camaaloth, arrivée de Bohort et de Lionel. Bohort affirme que Lancelot sera rendu « anuit ou le matin » (314, l. 9). Après la distribution des « robes », arrive messire Keu, qu'on prend d'abord pour Lancelot, à cause de l'échange d'armure raconté plus haut (§ 27-28) : série de quiproquos (314-315). On reste à attendre Lancelot jusqu'à « vêpres » (316, l. 41). Ne le voyant arriver on se décide à aller se coucher (317, l. 5).

30. Le lendemain matin la première pensée du roi est de s'informer de Lancelot : il n'est toujours pas là. « Il viendra à tierce » déclare Gauvain (317, l. 14). Arthur monte à sa tour, d'où la vue s'étend à dix lieues à la ronde : personne. Cependant, de la forêt débouche un chevalier aux armes vermeilles. Gauvain s'en va « behourder » et renverse le cheval de Lancelot : la bête n'a pas mangé depuis huit jours. Lancelot ôte son casque et se fait reconnaître (318, l. 21-23).

En dépit de la multiplicité des épreuves auxquelles il a été exposé, il est donc de retour à temps à Camaaloth pour la *Pentecôte* !

Il est imposible de nier que, dans cette partie encore [1], il y ait un effort pour ramener Lancelot à Camaaloth au terme exact, à travers mille obstacles, en apparence insurmontables. L'attention du lecteur est sans cesse tenue en haleine. A chaque instant il se demande comment le héros pourra se tirer d'affaire et arriver à temps. Vers la fin l'intérêt va crescendo grâce à un artifice littéraire des plus heureux. On cesse brusquement de suivre Lancelot dans le chemin du retour étape par étape. On passe à ses compagnons et à leur arrivée successive à Camaaloth et on décrit heure par heure l'attente, d'abord confiante, ensuite de plus en plus anxieuse, de la cour d'Arthur, la veille de la Pentecôte, puis au matin de la grande fête, jusqu'à un coup de surprise final.

Cette constatation à elle seule pourrait nous suffire : elle est révélatrice d'un plan, d'un dessein continu qui ne peut s'expliquer que par l'unité d'auteur. En regard, certaines contradictions sont de peu d'importance : un romancier n'est pas un chroniqueur, même quand il fait semblant de l'être. A y regarder de plus près, au surplus, les contradictions ou impossibilités chronologiques se réduisent à peu de choses, quelquefois à rien.

a) En suivant Lancelot jour par jour, heure par heure, comme nous l'avons fait plus haut (§ 1-10), on voit que, si nos calculs sont exacts, Lancelot tombe au pouvoir de Morgain le 17 ou 18 octobre. L'auteur dit « septembre », il n'a donc pas fait les calculs minutieux auxquels nous nous sommes livré et n'a opéré que par approximation.

b) Bohort se trompe, ou ne dit pas assez, quand il raconte (§ 15) avoir passé au château de Tintagel, après Lancelot, il y a « un an *ou plus* ». C'est sensiblement plus d'un an. Lancelot a passé par là un peu avant de tomber au pouvoir de Morgain, donc en septembre pour l'auteur, on vient de le dire. La rencontre de Bohort et de Lancelot au Tertre a lieu en mai et au commencement de ce mois car elle a lieu quatre à cinq jours seulement après que celui-ci s'est échappé de la prison de Morgain (§ 12). L'intervalle est donc d'environ dix-neuf mois.

c) Pellès déplore (§ 21) que Lancelot ne soit pas venu « un an a passé ». En réalité il y a bien près de deux ans que Lancelot a été à Corbenic. Mais « un an » est une expression vague à des-

1. Elle embrasse les pages 195 à 318 du tome V.

sein. L'homme qui l'écrit le sait si bien qu'il met dans la bouche de Bohort la réplique : « sire, il a esté en la prison a une dame, si com il [Lancelot] me dist, an et demi ».

d) Et quand on prétend que l' « enfant Galaad » n'a pas plus de deux ans, c'est encore une façon de parler. Conçu vers le milieu de juillet, Galaad naît en avril. On le présente à Bohort le mardi qui précède la Pentecôte. Cette fête ne peut descendre plus bas que le 13 juin. L'enfant a donc tout au plus « un an et deux mois ». Sa naissance a été annoncée à la cour d'Arthur à la fête de Pâques qui a précédé et Lancelot l'a appris peu après dans la forêt où il rencontre Sarras venant de Camaaloth (§ 16).

Il y a des négligences d'expression qui ne sont même pas involontaires. « Avant hier » n'a pas le sens précis d'aujourd'hui : Bohort déclare que Lancelot l'a quitté « avant er » ; or il vient d'arriver à Corbenic après une chevauchée de « plusieurs jurnées ».

e) Plus embarrassant, et même grave, est le passage (§ 17 *bis*), où messire Gauvain triomphe des scrupules de ses compagnons en leur faisant remarquer qu'une quête ne dure que un an et un jour et qu'ils ont quitté la cour « il y a plus de trois ans ». Ce laps de trois ans est tout à fait inadmissible. Quittant la cour un mois après Lancelot, vu sa blessure (V, 189, l. 7 ; 196, l. 20-27 ; 219, l. 3), Gauvain n'a pu partir qu'au début de septembre (cf. § 1). Son observation au sujet de la durée de la quête se place au moment où il reçoit un message de Lancelot et ce message arrive après Pâques et un peu avant la Pentecôte, donc approximativement au cours du mois de mai de la seconde année qui a suivi leur départ de Camaaloth. Il n'y a donc pas plus de trois ans, mais moins de deux ans.

Le chiffre 3 est donc une erreur. Mais il y a toute raison de croire que c'est une erreur de scribe. Le ms. 751 du fonds français de la Bibl. Nat. porte au folio 333 recto, col. 2. « que p[l]us a de II. ans que nos departimes de court ». C'est certainement la bonne leçon : avant d'envoyer le chevalier « navré » porter au Tertre son message à Gauvain, Lancelot a appris de ce navré qui revient de Camaaloth, où il assisté à la fête de Pâques, que « par temps aura II. ans que on n'en [de Lancelot et de Gauvain] oy parler a court » (§ 25, l. 34). Lancelot ayant quitté la cour au début d'août, Gauvain un mois après, il n'y a pas tout à fait deux ans à la fête de Pâques (avril) qu'on n'a entendu parler d'eux.

En disant à ses compagnons qu'ils sont partis depuis plus de deux ans, messire Gauvain exagère un peu, voilà tout [1].

L'auteur le fait exprès. On ne saurait croire que c'est par inadvertance qu'il met dans sa bouche une supputation chronologique approximative. Il est inadmissible, en effet, que l'auteur qui calcule parfaitement juste à la p. 225, ne sache calculer que par approximation p. 270. Le navré au moment où il aborde Lancelot donne un renseignement d'une exactitude rigoureuse, et au moment où, envoyé par Lancelot, il aborde Gauvain, celui-ci se tromperait gravement !

Il suffirait pour repousser cette idée d'examiner avec quelle habileté est « filée » la chronologie au moment où Lancelot et Bohort se séparent : on raconte successivement les aventures de chacun d'eux et on s'arrange pour que les renseignements qu'ils recueillent et l'un sur l'autre tombent avec une justesse chronologique parfaite. L'épisode du chevalier aux armes noires est, à cet égard, typique (§ 19 *bis*, 20, 25, 26). Bohort apprend que Lancelot a été aperçu poursuivant un chevalier ainsi armé, la veille *vers nones*. Puis on décrit les aventures de Lancelot : ayant rencontré à *midi* deux damoiselles et un nain et ayant pris le parti de déjeuner avec elles et de se reposer, l'aventure en question doit tomber en effet vers le milieu de l'après-midi, à *nones* (3 heures).

L'auteur, quand il le veut, use donc d'une chronologie rigoureuse. Quand il emploie une expression vague c'est simplement une élégance littéraire ou une habileté.

Nous avons la ressource d'une contre-épreuve des itinéraires précédents. C'est l'examen de l'itinéraire de la messagère de la reine Guenièvre.

Très émue d'un songe qui lui montre Lancelot disparu couché avec une « damoiselle », la reine décide à son réveil de députer en Gaule, auprès de la dame du Lac pour la supplier de venir la conseiller (V, 64-66).

La messagère s'en va. Elle a très chaud « si comme entour de jour saint Jean » (256, l. 10, 258). Rappelons que, au même

1. Il commet aussi une étourderie en affirmant que la quête de Lionel et Hector par Lancelot a commencé à la Madeleine (V, 220, l. 39). Elle a commencé un peu après les *octaves* de la Madeleine (voy. plus haut, p. 43 et 47).

moment Lancelot, accablé par cet été, boit à la fontaine « envenimée » et doit s'aliter, comme on l'a vu plus haut [1]. La messagère très éprouvée s'arrête quinze jours.

Rétablie, elle arrive en Gaule, à Gaunes, trois jours avant la Saint-Rémy, donc le 28 septembre (p. 256, l. 24). Elle tombe au pouvoir de Claudas, qui envoie deux valets épier ce qui se passe à la cour d'Arthur. Ils trouvent le roi à Noël à Carduel (260). L'un des valets revient à Gaunes deux jours avant la mi-carême (260), donc approximativement en mars. L'autre demeure en Grande-Bretagne *un an et plus*, au service de Guenièvre. A la mi-carême il révèle à la reine la manière dont Claudas a traité sa messagère (261), donc un an et quelques semaines après le retour du premier valet en Gaule.

Guenièvre charge cet homme de porter une lettre de reproche à Claudas, donc en mars-avril. Réponse insultante de celui-ci. Cette réponse est remise à la reine huit jours avant la fête de *Pentecôte* (262, l. 38). C'est à cette fête qu'on attend Lancelot qui « viendra avant quinze jours » (263, l. 17 ; cf., 255). Lancelot de retour, la reine lui révèle l'outrage que lui a fait Claudas (323), outrage qui décide de la guerre de Gaule.

Il y a donc coïncidence complète entre les renseignements chronologiques fournis par l'itinéraire de la messagère de Guenièvre et celui des valets de Claudas d'une part, les deux itinéraires de Lancelot que l'on vient d'étudier d'autre part. Cette coïncidence ne saurait être fortuite. Il faut admirer avec quelle habileté les données chronologiques qui, à bien des reprises, ont semblé s'embrouiller d'une façon inextricable, s'harmonisent finalement dans une concordance parfaite.

*
* *

Menons jusqu'au bout notre enquête en étudiant la chronologie de la fin de l'*Agravain*.

La guerre contre Claudas est décidée à Camaaloth, le jour de la Pentecôte, à « vêpres ». Le lieu de rassemblement de l'armée est fixé à Londres pour la Madeleine, c'est-à-dire 22 juillet (V, 328, l. 8 ; 335, l. 4). En attendant, Arthur parcourt son royaume. A la Saint-Jean il tient cour à Carduel (ou à Cardif). Trois jours

1. Cf. plus haut, p. 42.

après il est à Tanebroc. Là un courrier venu de Gaule lui apprend que Claudas averti fait ses préparatifs pour lui résister et demande secours à Rome (335). Claudas, en effet, avait convoqué ses gens à Gaunes pour la Saint-Jean ; à la Madeleine il avait déjà rassemblé 150.000 chevaliers et sergents (329, l. 14 et 21 ; 330, l. 30, 331). Ce même jour (22 juillet), l'armée d'invasion, forte de 54.000 hommes se rassemblait à Londres. Le lendemain matin (23 juillet) elle s'embarquait et prenait la mer (336).

Elle débarque sur la côte de Flandre, à Flanmesgues (*sic*) le lendemain (337, l. 1-2). Siège (inutile) de Gaunes jusqu'à la Saint-Michel, c'est-à-dire le 29 septembre (356). Bataille contre les Romains, accourus au secours de Claudas, trêve de quinze jours (362, l, 2).

Arthur, se trouvant à Camaaloth, apprend « un mardi » que son armée est réduite à l'impuissance (369, l. 18). Il rassemble 12.000 hommes dans la quinzaine (370) et s'embarque à la Toussaint (370, l. 20) en compagnie de Lancelot. Victoires d'Arthur. Maître de la Gaule et des royaumes vassaux, il veut donner à Hector le Benoïc, à Lionel le royaume de Gaule, à Bohort celui de Gaunes, et Lancelot portera couronne [comme leur suzerain ?] *à Noël* (377). Refus de Lancelot, de Bohort, d'Hector, Arthur demeure en la cité de Gaunes où il tient cour merveilleuse jusqu'à Pâques de l'année suivante. Cinq jours après il prend le chemin du retour, passe l'eau et arrive à Camaaloth « viij jours devant la Pentecouste » (377, l. 36-41).

Le guerre de Gaule, décidée à la Pentecôte, a donc pris environ une année.

Cependant il faut amuser le tapis jusqu'au moment où Galaad fera son entrée à Camaaloth comme l'élu auquel est réservée la conquête du saint graal. A ce moment Galaad n'a pas beaucoup plus de deux ans [1]. Jusqu'à l'âge minimum requis pour l'adoubement, quinze ans, il s'écoulera donc environ treize années [2]. Ni l'inspiration de l'auteur, ni la patience de son public ne sont de force à supporter qu'on remplisse cet intervalle par un récit lent et minutieux, comme jusqu'alors, d'aventures décrites étape par étape, heure par heure. Le récit va donc se poursuivre d'une

1. Voy. plus haut, p. 44.
2. V. Guilhermoz, *Origine de la noblesse en France*, p. 418.

allure rapide et la chronologie s'en ressentira. Le déplaisant épisode de la fille de Pellès se glissant dans le lit de Lancelot n'est qu'une grossière « ficelle ». Lancelot, maudit par la reine dans cette nuit fatale, du mardi au mercredi de la Pentecôte (379-380), s'enfuit cette nuit même de Camaaloth et erre à l'aventure.

Bohort, Lionel, Hector partent en quête de Lancelot. Ils se donnent rendez-vous au Chastel-Maran pour la Saint-Jean (382, l. 16). Ils s'y rencontrent après des recherches vaines. Trente-deux autres chevaliers reprennent la quête : « Et dura ceste queste *ii ans et plus*, ne onques d'aventure qui lor avenist en la voie ne parole mie li contes ci en droit » (383).

La seule exception concerne Agloval parce qu'il est nécessaire, comme transition à la *Quête de Graal*, qu'il retrouve sa mère après une séparation de cinq ans et amène à la cour son jeune frère Perceval âgé de quinze ans (383). Les enquêteurs (sauf les trois cousins) reviennent à la cour à la Toussaint, plus de deux ans après en être partis, donc environ trente mois après la fuite de Lancelot. Le lendemain, qui tombe un dimanche, Perceval est fait chevalier (385, l. 6, 15).

Perceval part en quête de Lancelot à l'entrée de l'hiver (386, l. 17, 387 l. 19, 388, l. 35), donc en novembre. Il voyage un an, menant une vie sainte (389, l. 23). Il rencontre Hector « moult traveilliés... quar il avoit chevalchié ii. ans sans gaires de repos » (389, l. 32) [1].

Revenons à Lancelot. Complètement dément il passe un hiver en chemise et en braies (393, l. 35). Saisi, enchaîné, il est enfermé dans un château par Bliant « le remanant d'hiver et tout l'esté aussi » (396, l. 13), jusques après Noël (l. 22). Puis il demeure deux ans sans chaînes chez Bliant (397, l. 25-26). A l'entrée de l'hiver il s'élance à la poursuite d'un sanglier (l. 27). Blessé par le « porc », il erre « grant piece » (399, l. 2). Il arrive à Corbenic, il y séjourne à l'étable comme un fol inconnu « tout l'hiver et tout l'esté après » (l. 13). Reconnu par la fille de Pellès, après Pâques (339, l. 20), il est porté au palais aventureux où le saint graal le guérit de sa démence (440).

Depuis la nuit du mardi au mercredi de Pentecôte, où il s'est

1. Deux ans et quatre mois si l'on fait commencer la supputation à la Saint-Jean. Cf. page précédente.

enfui, Lancelot est donc demeuré fou, semble-t-il, quatre ans (peut-être cinq ans) environ [1].

Lancelot décide alors de se retirer dans une île inabordable, car il n'ose rentrer dans le royaume de Logres. Il y demeure « moult longement » (402, l. 27-28) en compagnie de la fille de Pellès. Mais chaque jour il se rend à l'extrémité de l'île, regarde dans la direction du royaume de Logres et mène son deuil. A l'entrée d'hiver (403, l. 1), il s'avise d'un moyen qui attirera des chevaliers contre lesquels il pourra jouter : il met une « coutume ».

Sur ces entrefaites, Hector et Perceval, qui avaient chevauché « grant piece et mainte jornée pour querre Lancelot », arrivent en vue de l'île. Une damoiselle rencontrée fort à propos, leur apprend que en cette île séjourne un chevalier « bien a passé VI. ans » (404, l. 31) et leur fait connaître la « coutume » qu'il a mise. Perceval passe l'eau, joute contre Lancelot. Finalement celui-ci découvre son idendité et Perceval s'écrie : « jou ne demandoie se vous non : il a plus de iiij. ans que jou ne fis autre chose que vous querre » (407, l. 2). Survient ensuite Hector. Il s'informe de Galaad, son neveu. Sa mère répond que « c'est li plus biaus enfes du monde, si comme enfes puet estre de X. ans » (407, l. 18). Retour à Corbenic. Lancelot apprend d'Hector que la reine le demande. Lancelot se décide à quitter Corbenic « au tiers jour ». L'enfant Galaad désire être près de son père. On l'emmène pour faire son éducation dans une abbaye de la forêt de Camaaloth, dont une sœur de Pellès est abbesse. Son père, après son retour à la cour, l'y vint voir souvent jusqu'à ce qu'il fût devenu « grand damoiseau ». Quand il eut atteint l'âge de quinze ans, il reçut d'un prudhomme l'avertissement que, à « ceste Pentecouste », il serait fait chevalier à Camaaloth. L'annonce de cet événement mémorable termine le *Lancelot* propre (t. V, 408-409).

Dans cette finale, la chronologie ne joue qu'un rôle subordonné. Il s'agit de remplir vaille que vaille l'espace de temps compris entre la naissance de Galaad et son adoubement. Et il importe peu, après tout, que Lancelot soit demeuré dément quatre ou cinq ans, et aussi que son séjour dans « l'Ile de joie » ait duré quelques mois ou quelques années. Ce qu'il faut, c'est

1. Cinq ans, si la date de la guérison (après Pâques) n'est pas incluse dans l'*été* (p. 399, ligne 13).

que plusieurs années de sa vie s'écoulent loin de la cour, sans aventures trop longues à raconter.

Dans les trente dernières pages les points de repère chronologiques sont espacés (deux ans, un an, quatre ans) ou vagues. On ne saisit pas l'auteur en flagrant délit de contradiction interne, du moins grave.

∴

On le voit, l'examen minutieux des trois volumes du *Lancelot propre*, révèle le dessein très prémédité de retracer une biographie d'allure historique. On est surpris de voir combien peu graves sont les étourderies au cours de ces 1200 formidables pages. Les aventures du protagoniste, déjà terriblement compliquées et touffues, sont entremêlées avec celles de Gauvain, d'Hector, Lionel, Bohort etc. d'une façon si inextricable qu'elles semblent exclusives de toute tentative sérieuse de constituer une chronologie, sans courir le risque de commettre mille bévues. En fait, il n'y a jamais d'erreur grave. Le fil chronologique ne casse jamais. Cela est significatif. Il paraît impossible qu'une succession d'auteurs ou de remanieurs aient pu se retrouver à coup sûr dans ce capharnaüm. Seul un auteur, et un auteur à la tête solide et claire, pouvait réussir ce tour de force.

Il y a plus.

Je crois qu'on peut retrouver les dates que l'auteur prétendait assigner à sa biographie de Lancelot.

La *Quête du saint graal* place la venue de Galaad à Camaaloth à la Pentecôte de l'an 454 (VI, 5). A ce moment Galaad a quinze ans accomplis [1] (V, 408). Cela permet de fixer sa naissance — qui est du mois d'avril [2] — à 439, sa conception — qui est de juillet [3] — à 438. Sur cette base on peut édifier toute la chronologie de la vie de Lancelot.

On obtient un résultat identique en prenant une base tout à fait différente. On se souvient que Lancelot est adoubé à l'âge de dix-huit ans, l'année où la Saint-Jean (24 juin) tombe un

1. On trouve 18 ans dans quelques mss., mais 15 est certainement le bon chiffre. Galaad ne peut être adoubé plus tard que Perceval qui est fait chevalier à 15 ans (voy. plus haut, p. 58), de même que Galaad le Fort (I, 281).

2. Voy. p. 50.

3. Voy. p. 44.

dimanche[1]. Dans la première moitié du ve siècle, époque où l'auteur déroule les aventures de ses héros, seule l'année 428 répond à notre desideratum. On se souvient également que, à la Saint-Jean où Lancelot tombe malade pour avoir bu de l'eau « envenimée », il y a juste dix ans qu'il est adoubé[2]. Nous sommes donc en 438. Comme Galaad est engendré dans la nuit du vendredi au samedi d'une semaine du mois de juillet suivant[3], il en résulte que pour la conception de Galaad — et tous les autres synchronismes — nous arrivons au même résultat quoique par un tout autre chemin.

Cette coïncidence, qui serait déjà surprenante si elle n'était qu'approximative (à un an ou deux ans près), est tout à fait saisissante. Il me paraît évident qu'elle a été voulue et obtenue, mais au prix d'une attention tellement soutenue, qu'elle exclut toute hypothèse concluant à attribuer le *Lancelot* à plusieurs auteurs.

1. Voy. plus haut p. 41. La Saint-Jean a été choisie à dessein sous l'empire d'une préoccupation mystique.
2. Voy. plus haut, p. 42.
3. Voy. plus haut, p. 44.

NOTE ADDITIONNELLE

La chronologie de la *Quête* et celle de la *Mort d'Arthur* sont beaucoup plus lâches. Cette dernière est particulièrement imprécise, et on ne peut dire quel espace de temps elle remplit. On voit seulement que la lutte d'Arthur et de Gauvain contre Lancelot et sa mesnie dure au moins une année. En effet le siège de la « Douloureuse Garde » prend « deux mois et plus » (VI, 307, l. 6). A la Toussaint suivante Bohort et Lionel sont couronnés rois de Benoic et de Gaunes (315-316). Les préparatifs d'Arthur contre la Gaule durent tout l'hiver ; le roi part après Pâques (316-317) et assiège Gaunes deux mois (328). Après avoir vengé Arthur sur les fils de Mordret, Lancelot vit quatre ans retiré dans un ermitage ; il tombe malade quinze jours « devant mai » et trépasse le cinquième jour de sa maladie (388, 389). L'ensemble peut remplir vaguement cinq, six, sept années.

En ce qui concerne l'âge de Lancelot, la chronologie de la *Mort d'Arthur* paraît être en contradiction avec les précédentes parties. Laissons de côté les renseignemente du ms. français 751 de la Bibl. Nat. sur l'âge de Lancelot (P. Paris, V, 332, note 1), aussi bien que celui du ms. français 342 sur l'âge de Guenièvre (éd. Bruce, p. 3), qui ne représentent que des fantaisies isolées. Il n'en demeure pas moins que, dans un passage commun à tous les mss., Bohort dit à son cousin: « vos avés porté armes plus de xxv ans » (éd. Sommer, VI, 234 ; éd. Bruce, 44). Adoubé à 18 ans, Lancelot aurait eu ce moment un peu plus de 18 + 25 = 43 ans. Cela est en opposition formelle avec les renseignements qu'on peut tirer de *Lancelot* et de la *Quête*. Né vers 410 (voy. plus haut, p. 1). Lancelot est âgé d'environ 44 ans lors de l'arrivée de Galaad à la cour d'Arthur à la Pentecôte de 454! La *Quête* couvre un espace d'au moins huit années. En effet, après s'être séparé de son père « après Pâques » (VI, 178, l. 1) de l'année suivante (455?) Galaad poursuit ses aventures, tandis que Lancelot regagne la cour dont il est resté éloigné *plus d'un an* (183-184). Galaad rencontre Perceval avec lequel il achève les aventures de Logres au cours de chevauchées qui durent cinq années (186-187). Galaad et ses deux compagnons arrivent donc à Corbenic six ans au plus tôt, après la cérémonie de la Pentecôte 454. La royauté de Galaad à Sarras dure un an exactement (196, l. 23). Perceval survit un an et deux mois, et, bien que Bohort ait regagné le royaume de Logres « en petit de tans »

(198, l. 18), on voit que ce retour ne peut être antérieur au milieu ou à la fin de 462 : à cette date Lancelot est âgé de 51 à 52 ans !

Mais, dans un autre et fort curieux passage (VI, 344, Bruce, 196), on nous dit que Lancelot a vingt et un ans de moins que Gauvain et soixante-douze (*sic*) de moins qu'Arthur qui ont respectivement à ce moment 76 (ou 72) et 92 ans ; selon les mss. l'âge de Lancelot est évalué de 50 à 56 ans. Quoi qu'il en soit, on voit que « xxv ans » d'armes sont dans la bouche de Bohort une expression toute faite dont il n'y a pas lieu de préciser la portée.

La *Quête*, elle aussi, présente un passage qui semble, au premier abord, en contradiction avec la chronologie du *Lancelot*. Dans son second séjour à Corbenic Lancelot reste en « trances » quatorze jours, parce qu'il a servi l'« ennemi » quatorze ans (VI, 181-182). Qu'on fasse partir le moment où Lancelot a servi le démon de sa première entrevue avec la reine le 25 juin [428] ou du jour où il est devenu son amant (environ trois ans après), il est évident que ce chiffre de 14 ne saurait convenir. De toutes façons, l'auteur de la *Quête*, quel qu'il soit, sachant que Galaad a 15 ans en 454 et que son père a péché de longues années avant la naissance de ce fils, ne saurait avancer que Lancelot « n'a servi l'ennemi que pendant quatorze ans. Le chiffre 24 que présentent plusieurs mss. est visiblement la bonne leçon et il fait coïncider, à peu de chose près, la chronologie de la *Quête* et celle du *Lancelot*.

Quant à la chronologie de l'*Estoire* il n'y a pas lieu de s'y arrêter, La plus simple prudence commandait à son auteur de rester dans le vague. La seule donnée c'est la durée du séjour de Joseph d'Arimathie dans la « chartre » : 42 ans (I, 18; cf. son départ 42 ans (*sic*), après la Passion dans la *Quête*, VI, 96). La longue durée de l'emprisonnement de Joseph était imposée par le *Joseph d'Arimathie* de Robert de Boron, la durée précise de 42 ans par la nécessité de faire coïncider la délivrance de Joseph avec l'arrivée de Vespasien en Terre Sainte, et celle-ci avec le siège de Jérusalem (71-72).

Le chiffre 42 pour la durée de la captivité de Joseph se trouve, il est vrai, dans le ms. 748 de la version en prose du *Joseph* (Hucher I, 255 et 266), mais non dans le ms. Firmin-Didot (*ibid.*, 317-318); il est bien probable qu'il a été introduit dans le ms. 748 sous l'influence de l'*Estoire*.

L'évaluation de l'intervalle du temps qui sépare Galaad de ses ancêtres est à dessein flottante : trois siècles entre Nascien et Joseph d'une part et Galaad (I, 202-203; VI, 189) ; le supplice de Siméon dure 354 ans (VI, 186) ; Mordrain survit 400 ans à sa blessure (VI, 60, 62) ; Galaad Ier demeure enseveli 200 ans (I, 284).

CHAPITRE IV

UNITÉ DE PLAN ET UNITÉ D'ESPRIT

A. UNITÉ DE PLAN DU *Lancelot* PROPRE

L'examen de la chronologie du *Lancelot* nous amène donc au même résultat que le système de l'*entrelacement* : l'unité d'auteur est infiniment plus vraisemblable que la multiplicité d'auteurs et de remanieurs. Un auteur peut seul se reconnaître dans l'enchevêtrement des faits et des temps.

Mais ces systèmes de l'*entrelacement* et de la *chronologie* traduisent des faits plus profonds, de plan, d'intentions littéraires. La première impression quand on parcourt rapidement le *Lancelot*, c'est qu'on est en plein dans le domaine de la chimère, de la fantaisie. Cette impression se dissipe vite ; le *Lancelot* sait ce qu'il veut, où il tend. Des personnages, en apparence de pur agrément, répondent à une intention très définie. Il serait fastidieux et inutile de vouloir justifier cette assertion par une multitude de détails. Il suffit de bien choisir un poste d'observation.

S'il est un personnage dont l'invention [1] soit heureuse littérairement mais aussi sans autre intention que l'agrément du récit, c'est celui de Galehaut.

Ce prince des Iles de la mer, fils de la géante, ce vainqueur incomparable, qui a mis sous ses pieds tous les rois de la terre et qui va triompher d'Arthur lui-même, renonce à la victoire, et jusqu'à la couronne pour devenir simplement compagnon de la Table Ronde et chevalier errant. Pourquoi ? C'est qu'il s'est pris d'une admiration passionnée pour la vaillance et la courtoisie de Lancelot, qui, à lui seul, a pu tenir en échec ses armées innom-

1. Le *Lanzelet*, comme on verra, n'a fourni que le nom.

brables. Désormais il ne quittera plus son ami, il sera le compagnon de ses exploits, l'intermédiaire de ses amours avec la reine ; il mourra de douleur quand, sur une fausse donnée, il le croira disparu à jamais. Depuis l'antiquité, c'est sans doute le plus beau type de cette amitié que les anciens tenaient pour une vertu. Galehaut, par son mépris des richesses de ce monde [1], son dédain du pouvoir, ses fantaisies grandioses suivies de désenchantement complet, sa mélancolie — il sait le terme de sa vie [2] — est une sorte de Hamlet médiéval. C'est peut-être la figure la plus originale du *Lancelot*.

Oui, mais c'est aussi ce qu'on appelle au théâtre une « grande utilité ». Jamais de lui-même Lancelot n'oserait découvrir son amour à la reine. Il faut qu'un intermédiaire se charge de ce rôle délicat, et aussi du soin de préparer l'entrevue des deux amants. Seul un Galehaut, fils de la géante, figure presque surhumaine, qui mettra sous ses pieds les scrupules vulgaires, peut soutenir ce personnage. Envers Arthur, il n'est tenu à aucun ménagement : il n'est pas son vassal, il est un vainqueur qui, sur l'intercession de Lancelot, s'est abstenu de donner le coup de grâce.

Le *Sorelois* et l'*Ile perdue*, terres de Galehaut, sont en outre des coulisses [3] très commodes pour permettre à Lancelot, à Galehaut, un instant à la reine, de disparaître de la cour en s'y retirant, quand les nécessités du récit l'exigent (épisode du songe de Galehaut, épisode de la fausse Guenièvre). Mais quand on arrive au moment où la narration va traiter de la *Charrette*, où Galehaut, inconnu naturellement de Chrétien de Troyes (que l'on imite ici), ne saurait trouver place, force est de le jeter pardessus bord.

Ce personnage de Galehaut domine une partie considérable du *Lancelot* : du songe d'Arthur au t. I (III), de la p. 199 à la fin (p. 430), et t. II (IV), p. 3-155 : en tout 385 pages. C'est le tiers du *Lancelot* propre, si bien comme on a vu [4], qu'on donne souvent à cette partie le nom de *Galehaut*. On peut dire que tous les épi-

1. Voy. l'épisode de l'écroulement du château aux 150 créneaux (IV, 7, 9).
2. Voy. la scène de la conjuration de Me Hélie de Toulouse (IV, 23-34).
3. Cf. P. Paris, t. IV, p. 88, note 1.
4. Voy. plus haut, p. 13-14.

sodes de cet énorme morceau ont un but. Le songe d'Arthur [1] prépare l'arrivée terrifiante de Galehaut, les exploits inouïs de Lancelot contre l'ost du fils de la géante, l'accord qu'il ménage entre le prince victorieux et Arthur [2], ont pour objet de tenter de diminuer la culpabilité de Lancelot vis-à-vis du grand roi qui lui doit tout et le proclame à cor et à cri.

Pour tenter, sinon de disculper Guenièvre, du moins de lui trouver des circonstances atténuantes, il faut d'abord que Lancelot soit le meilleur des chevaliers du monde : c'est ce qu'il a prouvé non seulement aux « assemblées » de Galore, aux dépens des vassaux de Galehaut, mais par l'extraordinaire exploit de la conquête de la *Douloureuse Garde* [3]. Il est bon aussi que le roi Arthur ait des torts graves à se reprocher. L'invention de l'enchanteresse Camille [4] et de la « Guerre des Sesnes [5] » n'a pas d'autre but. Le roi se laisse trop facilement prendre aux filets de la belle sorcière : il en est cruellement puni et, sans Lancelot, il finirait dans un cul de basse-fosse.

L'épisode de la « Fausse Guenièvre » répond à la même intention [6]. Arthur se fait duper avec une facilité stupéfiante par une aventurière et écarte brutalement du trône sa légitime épouse ; même il veut l'envoyer au supplice avec une obstination féroce et stupide, et quand l'imposture est démasquée et meurt, le roi, au fond du cœur, semble la regretter. Pendant ce temps Guenièvre, sauvée par Lancelot, vit en Sorelois entre son sauveur et Galehaut comme une sœur du héros ; elle pardonne avec magnanimité au roi, coupable au moins d'égarement, et rentre à la cour avec tous les honneurs. Une préoccupation édifiante achève de donner à l'épisode sa vraie signification : la reine pécheresse expie sa faute par cette terrifiante épreuve.

Les aventures mêmes de Gauvain, d'Hector, de Lionel [7], qui semblent un festonnage compliqué et inutile, ont leur but. Après que Lancelot et la reine se sont avoué leur amour, dans la grande scène qui est le passage le plus célèbre de l'œuvre [8], le romancier

1. III, 199 sq.
2. III, 213-250.
3. III, 143-192.
4. Son nom est emprunté aux romans d'antiquité.
5. III, 409-427.
6. IV, 9-18, 45-88.
7. III, 271-394.
8. III, 255-268.

a trop de délicatesse pour les faire succomber aussitôt à leur passion. De nouveaux exploits de Lancelot, des services éclatants rendus à la reine et au roi, des torts graves de celui-ci, préparent lentement la réunion des deux parties de l'écu symbolique, don de la dame du Lac [1]. Le prétexte invoqué pour justifier l'existence de cette partie, la rancune de Gauvain contre une appréciation désobligeante d'Arthur [2], est si futile qu'il apparaît clairement qu'on avait besoin à tout prix de justifier l'existence nécessaire de cette « quête » de Lancelot par Gauvain et dix-neuf autres.

Pour se débarrasser de Galehaut d'une manière conforme au caractère du héros, il est nécessaire qu'il périsse de douleur à l'occasion de la mort de Lancelot. Cette mort ne peut naturellement être que fictive, mais il faut qu'elle paraisse très probable. On imagine, plus ou moins heureusement, que Lancelot, atteint d'un transport au cerveau, a saigné abondamment du nez et que le sang a inondé son lit ; lui-même a disparu, et comme toutes les recherches sont vaines, il semble évident que, après s'être frappé sur son lit, il est allé expirer dans quelque coin. Après d'inutiles enquêtes, Galehaut désespéré s'accuse de la mort de son ami : Lancelot, en effet, était venu le rejoindre en Sorelois, alors que, par un hasard fatal, Galehaut avait quitté ce royaume et le cherchait ailleurs : peut-être que s'il eût trouvé son ami, Lancelot eût renoncé à son fatal dessein.

Seulement comment s'expliquer la frénésie d'un chevalier aussi parfait de corps et d'esprit que Lancelot? Sa seule faiblesse c'est sa passion pour la reine. Là est le point sensible. On imaginera que Lancelot est victime d'une ruse diabolique qui lui montre la reine infidèle le bannissant de sa présence : au réveil, il ne peut que perdre l'esprit et tomber en frénésie.

Mais qui lui présente le philtre trompeur ? Ce ne peut être que Morgain, en laquelle le *Lancelot* incarne l'esprit du mal. Et Morgain persécute Lancelot parce qu'il aime Guenièvre qu'elle-même déteste et parce qu'il a résisté victorieusement à toutes ses tentatives pour le rendre infidèle à la reine : l'épisode du *Val des faux Amants* fait éclater la fidélité sans tache du seul Lancelot. Celle-ci ne peut être mise en relief que par comparaison

1. III, 411.
2. III, 271-274.

avec d'autres chevaliers, moins purs, qui tentent vainement cette aventure.

Cette aventure, et quelques autres secondaires, est encadrée, cela est de rigueur, dans une « quête ». Une première quête de Lancelot par Gauvain ayant rempli une forte partie du tome I, une deuxième s'annonçant après la *Charrette*, il ne peut être question d'un nouvel épisode de ce genre. On tourne aisément cette difficulté en imaginant une quête de Gauvain par Lancelot. En outre et surtout l'épisode de l'enlèvement de Gauvain fournit une explication plausible du courroux de Guenièvre contre Lancelot s'élançant sans son congé à la poursuite du ravisseur [1]. Ainsi, cet épisode de l'enlèvement de Gauvain par le géant Karadoc, qui remplit tout l'intervalle compris entre la fin de l'épisode de la *Fausse Guenièvre* et le début de la *Charrette* [2] et qui semble un pur hors-d'œuvre, se dénonce à l'examen comme une nécessité.

En résumé, la lecture du *Galehaut*, le tiers de l'œuvre, révèle un plan très mûri, des procédés, sinon toujours très habiles, du moins — et c'est ce qui importe à l'espèce — très conscients.

Est-il nécessaire de nous livrer à une analyse du même genre pour les 200 premières pages du Lancelot propre ? Quiconque se sera donné la peine de les lire ou même de parcourir les chapitres précédents sur l'*Entrelacement* et la *Chronologie* estimera sans doute que c'est inutile.

Le récit, depuis la naissance et de l'adolescence du héros jusqu'à son adoubement à la cour d'Arthur, jusqu'au « coup de foudre », et aux premiers exploits, se déroule suivant un rythme un peu lent (on s'attarde avec trop de complaisance sur le roi Claudas), mais sans s'écarter d'un plan préconçu. Même des épisodes de la fin du t. I et du t. II (Hector et la belle dame de Gazelwite, Hélène-sans-pair, l'adoubement de Lionel, les amours de Lancelot et de Guenièvre) sont prévus et annoncés.

La *Charrette* [3] étant une imitation du poème de Chrétien de Troyes, réclame un examen à part [4]. Notons cependant qu'elle ne se présente nullement comme un morceau enchâssé dans

1. On reviendra sur ce point au chapitre VII.
2. IV, 88-155.
3. IV, 155 à 226, ligne 11.
4. Voy. Appendice.

l'œuvre sans rapport avec ce qui suit ou ce qui précède. Jamais, au contraire, l'art des préparations ne se montre plus subtil. Ainsi le personnage et le caractère de Méléaguant sont dessinés dès le *Galehaut* [1]. On donne à l'avance l'historique (fantaisiste et plat à la fois) du royaume de Gorre, du pont de l'épée, du pont étroit. Surtout le motif du ressentiment de Guenièvre subit une profonde modification laquelle est préparée de longue main [2]. L'épisode de la mort du sénéchal de Claudas au tournoi de Pomeglay [3] est un rappel des *Enfances* et une préparation lointaine à la guerre de Gaule de la fin de l'*Agravain*.

La *Suite de la Charrette* [4] est une des parties les plus insipides de l'ouvrage : des aventures rebattues lassent l'attention du lecteur. Cependant il serait impossible de laisser tomber cette centaine de pages, comme on en aurait grande envie. Elles constituent, en effet, une introduction indispensable à l'*Agravain* et même à la *Quête*. On a déjà dit [5] que les actions de Lancelot et celles de Bohort dans la troisième partie sont incompréhensibles sans certains détails qui les préparent et les expliquent ici : le personnage même de Bohort qui jouera un si grand rôle dans l'*Agravain* et la *Quête* serait une énigme sans certaines aventures, dont la plus fâcheuse pour lui est sa rencontre avec la fille du roi Brangoire.

Après la *Suite de la Charrette* vient une division qui semble un amoncellement d'aventures entassées au hasard [6]. Elle ne comprend pas moins de 469 pages ; c'est ce qu'on appelle l'*Agravain* [7].

Dans cet énorme ensemble on saisit néanmoins des points de repère : on a dit plus haut [8] qu'une pause certaine se place au t. V, p. 190-192, alors que Lancelot, séparé de la reine depuis le moment où il a dû suivre la fatale vieille [9], peut rejoindre la

1. IV, 40-45.
2. Voy. Appendice.
3. IV, 220.
4. IV, 226, ligne 12, à 300.
5. Cf. plus loin, p. 76, note 3.
6. IV, 301-362; V, 3-409.
7. On peut conserver, si l'on veut, ce nom traditionnel, mais à condition de reporter le début de cette division au t. IV, p. 301. Cf. plus haut, p. 11.
8. Voy. p. 15.
9. IV, 302-303.

cour après mille péripéties ; Baudemagu devient compagnon de la Table Ronde. Puis vient une nouvelle « quête » : Lancelot obtient de la reine la permission de partir à la recherche d'Hector et de Lionel, en compagnie de Baudemagu, de Bohort et de Gaheriet [1]. Il ne reviendra que longtemps après [2], ses exploits et ceux de ses compagnons seront mis en écrit [3]. Après cette nouvelle halte une dernière partie traitera des guerres contre Claudas de Gaunes [4] et d'une nouvelle frénésie de Lancelot suivie de l'enfance de Galaad [5].

Ces diverses parties de l'*Agravain* ne sont pas abandonnées aux caprices d'une fantaisie déréglée : chacune a une intention et soutient des rapports intimes avec la précédente et avec la suivante.

Prenons la fin de l'*Agravain*. Qu'elle constitue une transition à la *Quête* c'est ce qui saute aux yeux. Avant d'aborder la *Quête* le roman doit triompher d'une difficulté grave : Galaad conçu, sinon à Corbenic, le palais du Graal, du moins élevé dans ce château, doit perdre tout souvenir des voies qui y conduisent pour être le conquérant du graal.

Ce n'est pas tout : entre le moment où l'on annonce la naissance de Galaad à la cour d'Arthur et à son père [6] et celui où le fils de Lancelot apparaîtra à Camaaloth [7], il doit s'écouler une quinzaine d'années. L'œuvre étant conçue sous la forme de chronique, il serait nécessaire de remplir cet intervalle par une nouvelle série d'aventures. Mais l'imagination de l'auteur est à bout de souffle, et aussi la patience du lecteur. Le procédé d'une nouvelle frénésie de Lancelot durant plusieurs années, s'il est rebattu, présente du moins l'avantage d'amuser le tapis et de gagner du temps. Pour que Lancelot « forsenne », il faut encore une fois qu'il encourre la disgrâce de la reine, ce qui ne se comprend que si celle-ci éprouve un de ses redoutables accès de jalousie : de là

1. V, 196.
2. V, 318.
3. V, 332-334. Une subdivision nette est marquée par l'apparition du grand-père de Lancelot (243, l. 4 à 318).
4. V, 335-377. Celle-ci se subdivise en deux sections : 1° avant l'arrivée d'Arthur et de Lancelot (335-468) ; 2° après (369-377).
5. V, 378-409.
6. V, 251. Cf. la visite de Bohort à Corbenic (V, 296).
7. V, *in fine*.

l'invention de l'épisode, si déplaisant, de la fille du roi Pellès allant s'offrir à Lancelot et le dupant par un stratagème odieux et ridicule [1]. Quels que soient sa gaucherie et son mauvais goût, la fin de l'*Agravain* est indispensable.

La guerre contre Claudas n'est pas moins nécessaire. Elle pourrait être plus courte. Mais, de même qu'au tome I, au tome III l'auteur éprouve pour ce rude personnage une fascination certaine : il ne peut s'arracher à la tentation de décrire abondamment ses faits et gestes.

Dans la *Quête* qui approche, Lancelot va passer au second plan. D'autre part, il est nécesaire que Claudas soit châtié. Lancelot et ses deux cousins, Lionel et Bohort ne seraient pas de parfaits chevaliers s'ils ne vengeaient leurs parents et n'arrachaient l'héritage paternel à l'usurpateur. Seulement cet héritage, Lancelot ne le conservera pas, non plus que Bohort ; ils préfèrent rester chevaliers d'Arthur : c'est qu'ils seraient obligés, s'ils acceptaient la couronne, de demeurer en Gaule et un rôle important est réservé à tous deux, surtout au second, dans la *Quête du Graal*.

Cette guerre de Gaule est provoquée par un message insolent de Claudas à Guenièvre [2]. La reine s'est plainte que le roi de Gaunes ait saisi et retenu en prison la messagère qu'elle envoyait à la dame du Lac. Claudas a répliqué avec une grossièreté inouïe. Le message de la reine à la dame du Lac remonte à deux ans en arrière : affolée par des visions terrifiantes qui lui faisaient croire que Lancelot, suivant la vieille [3], avait été vaincu et avait eu la tête coupée [4], Guenièvre avait dépêché une damoiselle de sa suite à la dame du Lac pour la supplier de venir lui parler [5].

Les aventures mêmes de Sagremor, de Dodinel, de Gauvain, d'Hector, d'Yvain, de Mordret, d'Agravain, de Guerrehès, de Gaheriet, en quête de Lancelot [6] ne sont pas toutes des hors-d'œuvre de simple agrément ; des « utilités » comme Agloval,

1. V, 380. Cet épisode était, à son tour, préparé par le songe de la reine (V, 63-64) ; d'où la rentrée en scène si imprévue de Banin (V, 289) et de Lambègue (V, 297).
2. V, 262.
3. IV, 302-303.
4. IV, 316-317.
5. V, 65.
6. IV, 305 à la fin ; V, 3-58.

donné pour frère à Perceval, sont introduites de propos délibéré dans le récit, et les caractères antipathiques d'Agravain et de Mordret commencent à se dessiner. Quant aux aventures où c'est Lancelot lui-même qui est en scène, leur dépendance mutuelle est si évidente qu'il est inutile de les examiner dans le détail. En dépit des apparences, l'*Agravain* [1] est donc des plus cohérents.

Ce ne sont pas seulement ses propres subdivisions qui se soudent fortement les unes aux autres ; l'ensemble se rattache par des liens étroits et dont les attaches viennent de loin aux grandes divisions précédentes. Impossible de rien comprendre à la *Guerre de Gaule* si l'on n'a pas présentes à l'esprit les cent premières pages du tome I (III). Impossible d'expliquer la longue absence de Lancelot et sa quête par Sagremor, Dodinel etc., sans l'incident de la « vieille » à la fin de la *Suite de la Charrette* [2]. Sans un autre incident de cette même partie [3], l'absurde enlèvement de la reine par Bohort [4], qui déclenche toute cette grande quête [5], est incompréhensible, et le personnage même de Bohort est une énigme dans un passage de la *Charrette* [6].

Ces exemples suffisent. Il est évident que les divisions que le

1. Entendu au sens large que je donne à ce titre ; cf. plus haut, p. 70, note 7.
2. IV, 284-290.
3. IV, 267.
4. IV, 301-303.
5. IV, 302 à la fin ; III, 3-192.
6. IV, 215-218. — Un épisode qui paraît une simple complication romanesque renferme peut-être des intentions. Je veux parler de celui où Lancelot, au moment d'arriver au château des Marès, apprend que son compagnon d'aventures, presque depuis le début de sa carrière chevaleresque, Hector, est son frère bâtard (V, 117-120, 191, 318). Rien jusqu'alors n'aurait pu faire soupçonner cette parenté, et le romancier sent si bien que le lecteur s'étonnera, qu'il croit bon de mettre dans la bouche d'Hector une explication de son long silence. Mais les raisons que donne celui-ci sont d'une subtilité invraisemblable. La vérité c'est que le romancier, dès le premier quart de l'*Agravain*, sait qu'il aura à traiter de la ruine de Claudas : nous venons de dire pourquoi il ne peut échapper à cette nécessité (voy. page précédente). Il prévoit que, après la chute de l'usurpateur, Lancelot rentrera dans l'héritage paternel, le royaume de Benoïc. Seulement il est impossible que Lancelot devienne roi : il faut qu'il reste à la cour d'Arthur (cf. plus loin, page 90). A qui laisser son royaume, à Bohort son cousin ? Mais, pour le même motif, la présence de celui-ci est indispensable en Grande-Bretagne. Lionel et Hector restent disponibles, et si c'est à Hector que Lancelot veut conférer le royaume paternel, c'est que celui-ci est son frère. Comme on nous a répété à satiété que Lancelot est le seul fils légitime du roi Ban, force est d'attribuer à ce saint personnage une aventure extra-conjugale à laquelle Hector doit sa naissance.

roman ou nous-mêmes introduisons dans le *Lancelot* propre pour y voir plus clair sont artificielles. Elles sont commodes, indispensables à l'étude, mais elles ne doivent pas nous voiler ce fait essentiel que le Lancelot forme un tout dont il est impossible de détacher des parties autrement que par un procédé de chirurgie violente, procédé qui serait maladroit et inutile, car aucune de ces parties n'aurait l'autonomie nécessaire pour vivre de sa vie propre.

Cette œuvre énorme, incohérente en apparence, est aussi *composée* qu'une tragédie en cinq actes. Elle témoigne, à chaque page, presque à chaque ligne, d'un art consommé des préparations. Elle est aussi pleine d'intentions, de sous-entendus, de « ficelles » qu'une pièce du vieux répertoire de Scribe. Elle offre des tours de force étonnants : étudiez, par exemple, avec quel art est filé l'incognito de Lancelot au tome Ier, et les ricochets qui font disparaître, puis reparaître d'épisode en épisode le « navré ». Et les « trucs » qui au moment où une aventure semble se terminer la font bondir et rebondir à une distance énorme. On pourrait citer dix chefs-d'œuvre de cette espèce.

Naturellement il y a aussi des défaillances. Les « ficelles » sont souvent de grosses cordes trop apparentes, mais elles ne relient que plus solidement les aventures les unes aux autres. Après tout, on ne peut demander au XIIIe siècle la prestesse de Beaumarchais ou de Sardou. Quand on l'a lu attentivement, en se tenant sur ses gardes — et cela est nécessaire avec un romancier aussi madré —, le *Lancelot* propre semble bâti de main d'ouvrier.

Une telle maîtrise, un art aussi sûr de lier et de dénouer mille intrigues entrecroisées, de soutenir une fiction de chronique, s'expliquent fort mal si l'œuvre est le résultat de la collaboration de quantité d'auteurs et de remanieurs. Parlons net, cette hypothèse est saugrenue. Autant attribuer une tragédie à cinq ou cinquante auteurs sous prétexte qu'elle a cinq actes et cinquante scènes,

B. UNITÉ DE PLAN DU *Lancelot-Graal*

Peut-être nous accordera-t-on — provisoirement, j'entends bien — que le *Lancelot* propre pourrait être, à la rigueur, l'œuvre d'un seul et même auteur. Mais on s'empressera d'ajouter que

les autres parties du *corpus* (*Estoire du graal*, *Quête du graal*, *Mort d'Arthur*) ne sauraient lui être attribuées.

Entre la *Quête* et le *Lancelot* la divergence d'esprit est éclatante : ici l'esprit mystique, là l'esprit chevaleresque ; c'est le jour et la nuit et tous les critiques s'accordent sur cette opposition. Je traiterai bientôt et dans le détail de ce problème. Pour l'instant je ne vais m'occuper que des rapports de plan et d'agencement.

A mesure qu'on avance dans l'*Agravain*, le Graal monte à l'horizon. Gauvain [1], Lancelot [2], Bohort, à deux reprises [3], pénètrent à Corbenic où la sainte relique est conservée. L'accomplissement des aventures prédites dans l'*Estoire du saint Graal* commence à se réaliser pour s'achever dans la *Quête*. Gauvain et Ywain rencontrent les tombes des victimes de Chanaan et de Siméon [4]. Lancelot, éveillé par une apparition [5], entre dans la « forêt périlleuse » et tue les lions qui gardent la tombe de son grand-père assassiné, mais il est impuissant à éteindre le bouillonnement de la fontaine ardente [6], succès réservé au seul Galaad. Lancelot et Mordret rencontrent, par deux fois chacun, dans la même forêt le cerf mystique accompagné des quatre lions symboliques [7].

En dépit des fêtes et des tournois, l'atmosphère se charge lentement de mystère, les digressions chevaleresques sont impuissantes à écarter la préoccupation, l'obsession du Graal. Comme un son de cor tantôt proche, tantôt lointain, l'appel à la conquête de la relique sacrée ne cesse de retentir, pour éclater finalement en fanfare lors de l'arrivée de Galaad à Camaaloth, le jour béni de la Pentecôte de l'an du Seigneur 454 !

Tout est vraiment conçu en vue de la *Quête*, même des parties en apparence de simple fantaisie.

L'insipide aventure du *Tertre deveé* [8], par exemple, n'a de sens que si elle tend à un but. Pourquoi nous montre-t-on les meil-

1. IV, 342-349.
2. V, 105.
3. V, 140 et 298.
4. IV, 340.
5. V, 243.
6. V, 248.
7. V, 249, 277-280.
8. V, 239-241.

leurs chevaliers de la Table Ronde, même Gauvain, vaincus par Bohort et retenus en captivité par lui, qui ignore leur identité ? C'est qu'il s'agit de préparer la future grandeur de ce personnage : seul, en compagnie de Perceval et de Galaad, il sera admis à la célébration des saints mystères et se rendra avec eux à Sarras. L'intention se décèle dans le passage où Bohort lui-même dissimule son identité dans l'inscription : « cil est estrais de la haute lignée au roy David [1]. » A partir de ce moment, Bohort, qui vient de lutter à égalité contre Lancelot, est considéré par ses compagnons comme « li mieldres d'eulz tous [2] ». Dans la première partie de la guerre de Gaule à lui reviendra le mérite de la défaite des troupes de Claudas [3]. Cette aventure du *Tertre deveé* est donc une préparation, par des moyens médiocres mais parfaitement conscients, à la *Quête du Graal.*

Préparation à la Quête tel est vraiment le nom qui convient à l'*Agravain* [4]. Il la prépare, il l'annonce. A propos de la nef de Salomon il y renvoie : « Mes del brief et des grans mervelles qui en la nef estoient ne parole mie yci en droit li contes devant ce que li livres sera atornés a conter les grans avantures del saint graal, ains vous dirai avant etc. » [5].

1. V, 237, l. 9.
2. V, 314, l. 33.
3. V, 368. — La future grandeur de Bohort est préparée de longue main. Dès la *Suite de la Charrette* Bohort renverse Agravain, retire l'épée traversant la main d'un chevalier, épreuve où a échoué Gauvain (IV, 260-262), ainsi inférieur au nouveau venu. Et quand Bohort apparaît sur la charrette c'est pour mettre fin à la « coutume » (IV, 214 et 218). L'intention est évidente ; seule la pureté de Bohort peut faire disparaître l'infamie qui s'attache à la « charrette » : tout est pur aux purs.

A première vue ce personnage de Bohort est une superfétation ; il semble un doublet de Lancelot, un émule de Galaad. Au fond, Bohort, comme Galehaut, est une grande utilité. Il est conçu en vue de la *Quête*, pour compléter la trinité chevaleresque à qui il est réservé d'accompagner le graal à Sarras. Néanmoins, comme Galaad doit être le héros du graal et que Perceval n'est pas entièrement dépossédé de cette gloire, la pureté de Bohort est inférieure à celle de ses deux compagnons : d'où l'invention de l'épisode de la fille du roi de Brangoire et de la conception d'Helain le Blanc dès la *Suite de la Charrette* (IV, 268-280). *Felix culpa!* Elle permettra de ramener Bohort d'Orient en Grande-Bretagne pour faire savoir à la cour d'Arthur la destinée des deux protagonistes, Galaad et Perceval. Indispensable à la *Quête*, Bohort l'est, par surcroît, à la mise en train de la *Mort d'Arthur*.

4. « Vordichtung » dit très bien G. Groeber (dans le *Grundriss*, II, 1003.)
5. V, 234.

Si le dernier tiers du Lancelot est une préparation à la *Quête*, celle-ci est à son tour une suite naturelle, obligatoire du *Lancelot*. Le fait saute aux yeux et les critiques n'ont pu le méconnaître [1]. Néanmoins ils s'accordent pour affirmer l'existence d'une *Quête* antérieure à la *Quête* actuelle, *Quête* autonome qui aurait été plus tard incorporée au *Lancelot* et conservée sous cette forme seulement [2]. Cette *Quête* primitive, on a cru en retrouver une image dans la rédaction mise sous le nom de Robert de Boron, rédaction dont des traductions hispaniques et le *Tristan en prose* attestent l'existence et dont on déplorait la perte en français. Malheureusement pour ce système cette rédaction a été retrouvée et une étude pénétrante a montré [3] à l'évidence que ce n'était qu'un misérable *rifacimento* de la *Quête* que nous possédons, la *Quête* dite de Gautier Map.

Au surplus, l'existence d'une *Quête* indépendante n'est pas concevable. Le héros de la *Quête* ne peut être que Perceval ou Galaad [4]. Dans le premier cas on a affaire, soit au *Perceval* en prose attribué à Robert de Boron, soit aux poèmes de Chrétien de Troyes et de ses continuateurs. Dans le second, Perceval est écarté au profit de Galaad. Mais Galaad est à peine plus qu'une ombre : il a juste assez de vie pour accomplir le but unique de son existence d'éphémère, puis il meurt. Ce n'est pas un héros de chair et de sang, c'est une abstraction. C'est même, au fond, une « grande utilité », lui aussi. Ce personnage n'existe que parce que Lancelot, par suite de son adultère, s'est rendu indigne de mener à bonne fin la « quête du saint Graal ». Galaad, qu'on lui donne pour fils, à titre de consolation, c'est lui-même, lavé, épuré, transformé par un avatar où les éléments inférieurs de sa nature ont disparu. Imaginer à un stade quelconque, l'existence d'une *Quête-Galaad* indépendante du *Lancelot* est un pur non-

1. Ainsi Birch-Hirschfeld (*op. cit.*, 52-54, 57-58), Nutt (*Holy Grail*, 108), Weston (*Lancelot*, 144, 145).

2. Paulin Paris, *passim* ; G. Paris, *Littérature française du moyen âge* ; Introduction au *Merlin* ; Douglas Bruce (dans *Romanic Review*, 1913), etc.

3. Voy. Albert Pauphilet, *La queste du graal du ms. Bibl. Nat., 343* (dans la *Romania*, t. XXXVI, 1907, p. 591-609).

4. J. L. Weston et Sommer veulent que le premier héros du graal ait été Gauvain, théorie d'une parfaite invraisemblance. Il n'y a pas lieu de la discuter ici ; Gauvain n'aurait pu être le protagoniste que dans un stade préhistorique, et le *Lancelot* l'ignore ou n'en tient aucun compte.

sens [1]. D'autre part, supprimer la *Quête* c'est rendre incompréhensible le dernier tiers du *Lancelot* et inexplicables des parties capitales des deux premières parties.

Nous devons enfin tenir compte de ce fait que non seulement le style, mais les procédés de la *Quête* ne diffèrent en rien de ceux du *Lancelot*. On y use également du système de l'entrelacement [2] ; les explications des « coutumes » sont traitées avec la même platitude et dans le même esprit evhéméristé [3]. On laisse également entendre qu'on ne donne qu'une petite partie des aventures du graal et on fait plus ou moins espérer que, à l'occasion, on en dira davantage. La manie de réintroduire brusquement des personnages secondaires, tout à fait oubliés, mais auxquels l'auteur croit que nouspouvons nous intéresser, sévit aussi cruellement.

L'exemple le plus caractéristique peut-être de ce travers est celui du retour sur la scène de Claudin :

Après la communion des douze chevaliers admis à la participation de l'auguste cérémonie de Corbenic, un ordre venu d'en haut sépare des douze les trois élus qui sont autorisés à partir pour Sarras en Orient où ils verront la sainte « écuelle » au palais spirituel, plus « apertement ». Les élus sortent à minuit du palais de Corbenic, s'arment et, au moment de se séparer des neuf autres, « s'entredemandent qui il sont por connoistre l'un « l'autre ; et tant qu'il trouverent es trois de Gaule que Claudin « li fiex le roi Claudas en estoit li uns [4]... » Seul l'homme qui s'est complu à nous entretenir de ce personnage [5] peut éprouver à son égard assez d'intérêt pour le rappeler à notre attention d'une manière si naïvement déplacée. Ainsi, au moment le plus solennel de la *Quête du Graal*, l'auteur de l'*Agravain* ne peut s'empêcher de montrer le bout de l'oreille, comme avait fait l'auteur de l'*Estoire* au début du même *Agravain*, dans l'épisode de l'abbaye de Petite Aumône [6].

1. Gaston Paris (*Littérature française*, § 62) l'a plus ou moins senti : « il n'est pas possible de détacher nettement la *Quête* du *Lancelot*. » C'est plus qu'impossible, c'est irrationnel.
2. Voy. plus loin, p. 98.
3. On reviendra sur ce défaut au chapitre IX.
4. VI, 192, l. 1-3.
5. V, 339 sq.
6. Cf. plus loin, p. 82.

Avant de passer à la dernière partie, la *Mort d'Arthur*, il y a avantage à revenir sur la première, l'*Histoire du saint Graal* (l'*Estoire*) et à examiner les rapports qu'elle soutient avec la *Quête*.

L'*Estoire du saint Graal* a la prétention de retracer l'histoire de la sainte relique et de ses détenteurs depuis le moment où elle est recueillie par Joseph d'Arimathie jusqu'à la naissance de Lancelot.

Il est naturel de supposer que cette première partie dont l'esprit diffère presque autant du *Lancelot* qu'en diffère la *Quête* elle-même, est due à un auteur différent. Si l'on peut établir que l'*Estoire* a été composée postérieurement au *Lancelot*, postérieurement à la *Quête*, la chose deviendra une quasi-certitude et, à l'exemple du *Merlin* et de ses suites, l'*Estoire* constituera une addition. Comme il arrive si souvent dans les énormes productions du moyen âge, la partie traitant des origines, des « Enfances » aura été composée après coup pour faire une tête à la compilation. Est-ce le cas ici ?

Les rapports intimes d'esprit, d'intention, d'aventures de l'*Estoire* et de la *Quête* ont frappé tous les critiques. Birch-Hirschfeld [1] et Nutt [2], dont l'opinion a été acceptée par G. Paris [3], ont proclamé que l'*Estoire* (qu'ils appellent, conformément à l'édition Hucher, le *Grand saint Graal*) est postérieure à la *Quête*. S'ils ont raison la question est tranchée. Mais, en réalité, leurs arguments ne tiennent pas. Heinzel [4] et Brugger [5] les ont réfutés avec une telle force qu'il est inutile d'y revenir. Il est faux que l'*Estoire* renvoie à la *Quête* comme à un ouvrage préexistant : elle prédit les événements *futurs* qu'on retrouvera dans la *Quête* [6]. Et il suffit de se donner la peine de confronter les deux textes pour se persuader que la « Quête postule l'Estoire [7] ». La *Quête*

1. *Die sage vom Graal*, 55 sq.
2. *Holy Grail*, 109, 91.
3. *La littérature française...*, § 60.
4. *Loc. cit.*, 125-129, 142, 162.
5. Dans la *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXIX, 90, note 58.
6. Birch-Hirschfeld avait été induit en erreur par le texte défectueux du ms. base de l'édition Furnivall.
7. Voy. Brugger, *loc. cit.*, 92. Nutt (109), s'apercevant que l'antériorité de la *Quête* se heurte à de grosses objections, en vient à supposer une *pré-Quête*. Quand on se trompe sur les rapports respectifs des textes on est toujours amené à leur substituer des ouvrages imaginaires.

s'efforce, presque servilement, d'accomplir les aventures symboliques prophétisées par l'*Estoire*. Et si, par une innovation hardie, elle transporte la scène finale de Corbenic à Sarras, image de la Jérusalem céleste, c'est encore sous l'influence de l'*Estoire* : la *Quête* veut que la contemplation directe du graal par Galaad se produise aux mêmes lieux où Josephé avait été sacré premier évêque par Christ en personne, au même pays où l'ancêtre, Nascien, avait eu, le premier et le seul avant Galaad, la vision directe de Dieu.

L'*Estoire* pour être antérieure à la *Quête* est-elle du même auteur que cette dernière ?

Je crois que quiconque aura lu ces deux textes sans système préconçu sera frappé très fortement de leur ressemblance de fond et de forme. P. Paris, Groeber, Brugger hésitent peu ou pas à les attribuer à la même main.

Il est vrai que Birch-Hirschfeld et Nutt font valoir des « contradictions » qui rendraient impossible l'attribution de ces deux œuvres au même auteur. Voyons ces « contradictions » :

1° Dans l'*Estoire* Moïse s'asseoit au siège périlleux entre Bron et Josephé : il est enlevé dans les airs par sept mains vengeresses [1]. Dans la *Quête* le faux disciple s'asseoit à la table de Josephé et il est « transglouti » [2]. Il y a, soit une confusion de souvenirs, soit plutôt une modification intentionnelle sous l'influence du *Joseph* de Robert de Boron [3].

2° Dans l'*Estoire* l'arche qui renferme le graal est confectionnée par Josephé, dans la *Quête* par Galaad. Il n'y a là aucune contradiction : « l'arche » de Josephé est un tabernacle (*habitacle*) qui jouit de la propriété miraculeuse de s'agrandir à volonté et qui passe d'Orient en Grande-Bretagne [4]. L' « arche » de Galaad est une châsse placée sur une table d'argent dans le sanctuaire de Sarras [5].

3° Dans l'*Estoire* c'est Josephé qui trace avec son sang une croix sur l'écu qu'il laisse en souvenir à Mordrain [6]. Dans la *Quête*

1. I, 248.
2. VI, 55, l. 20.
3. Heinzel (p. 126 et 161) atténue ces contradictions. On reviendra plus loin sur les difficultés de cet épisode.
4. I, 20-21, 34.
5. VI, 197, l. 1.
6. I, 185.

c'est son père Joseph d'Arimathie [1]. La soi-disant contradiction est due au ms. qui a servi de base à l'édition Furnivall, ms. où le nom de *Josephé* est écrit par erreur *Joseph*.

4° Même observation à propos de l'importance respective des rôles de Joseph et de Josephé dans l'*Estoire* et la *Quête*.

5° La *Quête* ne parle pas du châtiment et de la guérison de Nascien [2] ; elle ne raconte pas l'histoire d'Alain, de Bron, de Petrus. Rien de plus naturel : la *Quête* n'a pas à revenir sur tous les incidents de l'*Estoire* sans exception, ce n'est pas là son rôle.

6° Dans la *Quête* [3] il est dit que Mordrain est arrivé jadis en Grande-Bretagne avec son « serourge » (Nascien) : en réalité Nascien l'a précédé dans l'*Estoire*. C'est juste, mais n'oublions pas que le passage en question de la *Quête* donne un résumé [4] très concis du voyage des missionnaires d'Orient en Grande-Bretagne, récit fatalement peu exact, puisqu'il n'entre pas dans le détail.

7° Seul le passage de l'*Estoire* « sor le premier et sor le daerain des ministres qui sont novel et qui sont enoint et sacré a mon plaisir en prendrai jou venjance aventureuse [5] » soulève une difficulté. Celle-ci étant liée à un problème d'ensemble, on y reviendra plus loin.

Ces contradictions sont donc ou plus apparentes que réelles [6] ou simplement inexistantes. Les discordances sont ou des « repentirs », des modifications, des atténuations, retouches inévitables, et même nécessaires, à mesure que l'idée mûrit et se développe [7]. Enfin, et surtout, on doit faire valoir que l'*Estoire*, à coup sûr antérieure à la *Quête*, n'est pas autonome : c'est une simple introduction. L'homme qui l'a écrite porte dans sa tête, au moins dans les grandes lignes, la *Quête* et il la prépare de longue main.

Il sait également la fin d'Arthur et des compagnons de la

1. VI, 25-26.
2. Cf. Nutt, 108.
3. VI, 25.
4. Cf. l'observation de Sommer, VI, 25, note 8.
5. I, 81. Cf. Nutt, 85.
6. Cf. Brugger, *loc. cit.*, t. XXIX, 99, note 58.
7. Il me semble saisir chez Birch-Hirschfeld (*op. cit.*, 58) lui-même une concession en ce sens.

Table ronde [1]. Si l'on ne peut affirmer que la *Mort d'Arthur* soit arrêtée dans son esprit en tous ses détails, à coup sûr il en connaît les grandes lignes.

En même temps qu'antérieure à la *Quête* dans l'ordre de composition, l'*Estoire* est antérieure à la *Mort d'Arthur* qui renvoie à elle. Elle est antérieure aussi à l'*Agravain*. Non seulement les aventures symboliques de Lancelot à la tombe de son grand-père sont prédites dans l'*Estoire*, mais l'*Agravain* renvoie à ce dernier texte [2]. L'anecdote de l'abbaye de « Petite Aumône » est un fragment d'*Estoire* égaré dans l'*Agravain* [3].

L'*Estoire* est même antérieure à la composition de la *Charrette* : l'exploit de Lancelot soulevant la lame qui recouvre la tombe de Galaad Ier [4] est prédit dans l'*Estoire* [5]. On peut même saisir des rapports obscurs mais certains entre l'*Estoire* et la deuxième rédaction du début du tome II (IV) [6].

L'*Estoire* est-elle antérieure au tome Ier du *Lancelot* propre ? Le début de celui-ci se relie aisément à la fin de l'*Estoire*, mais le raccord ici serait facile et pourrait être l'œuvre d'un « rassembleur ». Comme on ne trouve dans le tome Ier aucun renvoi assuré à l'*Estoire*, ni dans l'*Estoire* aucune prédiction d'aventure accomplie dans ce même tome Ier, on n'a point le droit d'affirmer l'antériorité de l'*Estoire*.

Arrivons maintenont à la *Mort d'Arthur*.

Que la *Mort d'Arthur* constitue pour le *Lancelot* un épilogue indispensable, c'est l'évidence même. Cette partie ne se soutient pas d'elle-même [7]. Elle suppose une multitude de faits antérieurs; elle n'est qu'une finale. Aussi la critique n'a pas hésité à reconnaître dans cette partie la main du même auteur que le *Lancelot*, plus particulièrement l'auteur de la fin du *Lancelot*, l'*Agravain*.

1. I, 281-283.

2. V, 110-111. « Si comme li contes a devisé apertement en l'*Ystoire del saint graal* » (V, 110-111) ; cf. V, 392-393. Il semble bien que ce soit Josephé que Bohort aperçoive célébrant les saints mystères (V, 302).

3. Signalons la même prétention étymologique que dans l'*Estoire : Lenvarlet* (V, 233) veut dire « ferme creance ».

4. IV, 174-175.

5. I, 284.

6. Les prédictions de Me Hélie de Toulouse à Galehaut au sujet de Galaad (IV, 26-27) sont dans un rapport indéniable avec plusieurs passages de l'*Estoire* (I, 204, 242, 244, 261, 262, 268, 283, 285, 290, 291).

7. « Never intended to be a separate romance » remarque O. Sommer lui-même (VI, 203, note 5).

Non seulement il est nécessaire que le *Lancelot* ait une conclusion, mais le système de l'entrelacement s'accuse d'une manière si éclatante qu'il a frappé ici les yeux les plus prévenus. Qui n'a vu que l'épisode de la « salle aux images » dans l'*Agravain* [1] est le ressort qui déclenche le drame final dans la *Mort d'Arthur* [2] ? Sa préparation minutieuse, non moins que les prédictions ou allusions au sort futur d'Arthur, de Mordret, de Gauvain [3], démontrent que l'homme qui écrivait l'*Agravain* avait dans sa tête le plan de la *Mort d'Arthur*. Et comme l'esprit, les procédés, la langue des deux parties sont les mêmes, la conclusion se dégage sans peine : identité d'auteur [4].

La dernière dans l'ordre du récit, la *Mort d'Arthur* est également la dernière dans l'ordre de composition :

Son début est uni intimement à la *Quête* [5]. Non seulement il nous montre Bohort revenant de Sarras à Camaaloth, mais encore la confession par Gauvain du meurtre de Baudemagu [6] est en étroit rapport avec le passage de la *Quête* [7] où Lancelot rencontre le tombeau du roi de Gorre.

En dehors de deux allusions à un épisode de l'*Agravain* [8], la *Mort d'Arthur* ne renferme pas moins de six passages où se trouve une allusion ou un renvoi à la *Quête*.

Dans le premier [9], Gauvain s'efforce de dissiper les soupçons d'Arthur en lui rappelant que Lancelot a aimé la fille du roi

1. V, 217-218.

2. Et si l'on objecte que c'est la jalousie d'Agravain qui est le moteur décisif, on peut répondre que la haine des compagnons de la Table ronde est annoncée dès V, 192 et que la jalousie d'Agravain est préparée de longue main (voy. p. 25, note 9).

3. Un prudhomme prédit à Mordret qu'il tuera son père (Arthur) V, 284-285. Déjà au t. IV (348-349), Gauvain avait eu le présage de la catastrophe finale. Je répète que la fin du t. IV, est déjà la « Préparation à la Quête » plus communément appelée *Agravain*. Cf. p. 70, note 7.

4. Douglas Bruce dans son édition (*Mort Artu*, XXIII) attribue la *Mort d'Arthur* au même auteur que l'*Agravain*. Sans émettre un avis aussi formel, O. Sommer (VI, 199, 203, 204) joint la *Mort d'Arthur* au *Lancelot*.

5. Cf. Gaston Paris (*Merlin*, I, LX, note 2). O. Sommer ne fait commencer la *Mort d'Arthur* qu'à la p. 204. Sur ces fantaisies voy. Douglas Bruce, *The Development of the* Mort Arthur *theme* dans la *Romanic Review*, IV, 1913, 459-460, 467.

6. VI, 204.

7. VI, 184.

8. VI, 297, 319 ; cf. Bruce, *Mort Artu*, 131, 159.

9. VI, 219 ; Bruce, 24.

Pellès dont il a eu Galaad, le bon chevalier qui a mis à fin les aventures du saint Graal.

Dans le second [1], c'est la reine dont Bohort essaye de calmer la jalousie : Lancelot n'est demeuré à la cour après la queste du graal qu'à cause d'elle.

Dans le troisième [2], où l'on décrit la fournée de pairs, entendez les nouveaux compagnons qu'Arthur admet à la Table Ronde pour remplacer les disparus, on signale que nul n'ose prendre place au « souverain lieu » : il s'agit du siège périlleux, connu par la *Quête* [3].

Dans la quatrième [4], Heliézer, fils du roi Pellès, conduit la troisième « bataille » de l'armée de Lancelot devant la « Joyeuse Garde ». Heliézer est connu par un passage de la *Quête* [5].

Dans la cinquième [6], Arthur mourant s'adresse à son épée : « Escalibor, boine espée et bele et riche, la millor que l'en seüst el monde, fors seulemeut cele as estrainges renges, ore perdras tu ton maistre et ton droit seignor ! » L'« épée aux étranges renges » joue un rôle important dans la *Quête* [7].

Enfin, dans le sixième et dernier [8], on rapporte l'inscription gravée sur la commune tombe de Galehaut et de Lancelot : « Ci gist li cors Galehaut, le seignor des Lointaignes Illes. Et avoec lui repose Lancelot del Lac, qui fu li mieudres chevaliers qui onques entrast el reialme de Logres, fors seulement Galahad ses fils. » Or c'est dans la *Quête* que la supériorité de Galaad sur Lancelot s'est affirmée [9].

1. VI, 224 ; Bruce, 30-31.
2. VI, 293 ; Bruce, 125-126.
3. Et aussi par la fin de l'*Agravain*.
4. VI, 303 ; Bruce, 138.
5. Et aussi par l'*Agravain*, dès le début (IV, 328(.
6. VI, 379 ; Bruce, 262.
7. Et aussi dans l'*Estoire*. Nous y reviendrons plus loin.
8. VI, 390 ; Bruce, 262
9. Naturellement les chorizontes déclarent que ces passages sont, ou peuvent être des interpolations. En s'autorisant de ce prétexte on peut opérer des coupes sombres dans n'importe quel ouvrage. Mais les huit passages qu'on vient de signaler se trouvent dans tous les mss. Ils ne font défaut çà et là que dans deux ou trois mss. cycliques où le texte est condensé pour que l'ensemble tienne en un seul volume, ou encore dans les mss. « defective ». Voy. le signalement de ces mss. dans O. Sommer et surtout D. Bruce, p. 30-31, 125-126, 131, 138, 159, 246, 252.

La *Mort d'Arthur* a donc été rédigée en dernier [1]. Et c'est à juste titre que la figure de Lancelot, un instant éclipsée dans la *Quête*, est la dernière sur laquelle on arrête nos regards quand se clôt l'immense roman.

Ainsi l'étude du plan et des relations réciproques des diverses parties du corpus *Lancelot-Graal* nous amène invinciblement à une conclusion directement contraire à celle des chorizontes, conclusion que plusieurs d'entre eux ont préparée par des aveux involontaires [2] :

L'*Agravain* est, à coup sûr, de l'auteur de la *Quête*, laquelle est de la même main que l'*Estoire*, et la *Mort d'Arthur* est de l'auteur de l'*Agravain*, dont l'œuvre, nous l'avons prouvé, est inséparable des deux premières parties du *Lancelot* propre. L'ensemble du *Lancelot-Graal* est donc d'un seul et même auteur.

C. UNITÉ D'ESPRIT DU *Lancelot-Graal*

Cette démonstration n'est pas suffisante [3]. Il reste à dissiper le trouble que laisse subsister chez le lecteur l'opposition d'esprit entre l'*Estoire* et la *Quête* d'une part, le *Lancelot* et la *Mort d'Arthur* d'autre part.

L'attribution de ces diverses parties à des auteurs distincts repose sur l'observation de psychologie littéraire qui veut qu'un

1. Telle est déjà l'opinion de Groeber (*Grundriss*, II, 1005). En sens contraire voy. Brugger (*loc. cit.*, t. XXIX, p. 108, note 7) et Weston. La postériorité de la *Mort d'Arthur* par rapport au *Lancelot* et même à la *Quête* vient de faire l'objet d'une démonstration décisive de D. Bruce (dans la *Romania Review*, IV, 458-461).

2. P. Paris (V, 263, 354, 359), emporté, en dépit de ses chimères, par un courant d'évidence, ose écrire : « Le fond de ce récit... permet de conjecturer que cette partie du *Lancelot* (l'*Agravain*) est de la même main qui avait écrit ou devait écrire les deux livres du *Graal*. » Voy. aussi G. Groeber (*loc. cit.*) : « *Agravain* et la *Quête* sont inséparables ». Et Douglas Bruce (*Mort Artu*, XXI, XXXIII) ne doute pas que ces deux œuvres soient du même auteur.

3. On peut à ce propos répéter avec A. Pauphilet (*Romania*, 1907, 598) qu'une démonstration simplement matérielle n'est pas suffisante : « il y a quelque chose d'injurieux pour des œuvres littéraires à les traiter ainsi par l'extérieur et à fixer leur sort d'après la lettre sans même en connaître l'esprit. » C'est l'injure que font constamment les folk-loristes aux œuvres du moyen âge.

même auteur ne soit animé dans une même œuvre que d'un seul « esprit » se manifestant par des procédés identiques.

Cette observation est parfaitement légitime, à condition qu'on en use avec tact et ménagement, à condition qu'on ne la transforme pas en postulat.

En fait, une œuvre de longue haleine [1], peut difficilement être animée d'un bout à l'autre d'un esprit rigoureusement identique. Si les *Misérables* nous étaient parvenus sous le couvert de l'anonymat à combien d'auteurs ou de « rassembleurs » les chorizontes en attribueraient-ils la composition ?

Pour que l'opinion que nous discutons fût en principe irréfutable, il faudrait qu'elle s'autorisât d'études approfondies. Tant que ce travail préalable n'aura pas été fait, ce sera une opinion, une théorie, vraisemblable, respectable, rien de plus.

Dans le cas qui nous intéresse je soutiens que l'esprit chevaleresque et l'esprit mystique ne sont pas, en fait, séparés par une cloison étanche. Que l'esprit « mystique » domine dans l'*Estoire* et la *Quête* , l'esprit « courtois » dans le *Lancelot* et la *Mort d'Arthur*, cela est incontestable, mais la question n'est pas là. Il s'agit de voir si dans chacune des parties du *corpus* on trouve des manifestations de l'un et de l'autre esprit simultanément.

*
* *

L'esprit chevaleresque ne disparaît pas subitement à la fin du *Lancelot*. Il se prolonge dans les premières pages de la *Quête* [2]. Et si l'interprétation des combats et des aventures y témoigne d'un symbolisme achevé, leur description ne diffère en rien de celles des combats et des aventures des autres parties [3]. On peut même regretter que l'auteur ne sache pas se dégager autant qu'on voudrait des conventions courtoises et de la platitude du siècle [4].

1. Et même de courte haleine : relisons le *Petit Jehan de Saintré*.
2. Cette remarque est, s'il m'en souvient bien, de Heinzel.
3. Par exemple le château des Pucelles et ses coutumes (VI, 34-40). La fille du roi Amans, persécutée par Priadan le Noir, donne (VI, 121-123), des « coutumes » une explication aussi terre à terre que celles qu'on trouve aux t. III, IV et V.
4. Voy. l'apparition intempestive de Claudin (cf. p. 78). La description de Sarras et de la manière dont Galaad obtient la couronne (VI, 194-95) est d'un prosaïsme désolant. De même l'explication que donne la tante de Per-

Des remarques analogues ont déjà été présentées pour l'*Estoire*. L'épisode d'Hippocrate est de ton fort peu mystique [1]. Quant aux combats et aux fêtes leur allure est identique à ceux du *Lancelot*.

*
* *

Qu'un auteur « mystique » réussisse à atténuer ou à supprimer l'élément mondain, on le comprend encore. Ce qu'on refuse d'accepter c'est qu'un auteur mondain soit capable de montrer tout à coup, sans crier gare, la face sévère du moraliste ou s'élève d'un bond dans les régions de la mystique. Il faut bien l'admettre cependant.

Le côté choquant, scabreux, du *Lancelot*, c'est l'adultère du héros avec la reine Guenièvre. Loin de glisser sur ces amours peu édifiantes le roman semble parfois s'y complaire [2]. Il décrit discrètement mais longuement la partie carrée de Lancelot et de Galehaut avec Guenièvre et la dame de Malehaut [3]. Il n'hésite même pas à rapporter tout au long les bonnes fortunes de messire Gauvain et de ses frères Guerrehès et Mordret [4].

L'auteur semble même excuser les coupables en invoquant la force de la passion :

Dès le premier moment qu'il a vu la reine, Lancelot a reçu le coup de foudre. Il tressaille quand Guenièvre le prend par la main et son émoi est tel qu'il ne peut trouver un mot à

ceval de sa fuite (VI, 58). Cette dame a un fils, Dabaux (VI, 59) dont on ne s'explique pas l'existence, pas plus qu'on ne sait pourquoi Galaad a une cousine, au château de Goth (VI, 57). Dans les volumes précédents on trouve déjà cette manie d'introduire des personnages épisodiques dont par la suite on ne fera rien. On pourrait décupler ces exemples.

1. Birch-Hirschfeld (*op. cit.*, p. 21-29) a déjà fait la même remarque et il en tire la conclusion que cet épisode, qui manque dans un ms., est interpolé. L'étude de la constitution du texte de l'*Estoire* ne favorise pas cette hypothèse. C'est, en outre, ne pas tenir compte que l'épisode en question s'accorde on ne peut mieux avec la conception que l'*Estoire* se fait de la femme, conception qui ne diffère point de celle du *Lancelot* et de la *Mort d'Arthur*.

2. Voy. III, 225, 254, '. 3 ; 418-9 ; IV, 227 ; V, 183-185, 186, 336, 379-380. Cf. VI, 274-275.

3. Voy. III, 264-267.

4. Pour Gauvain voy. III, 383 ; pour Mordret, IV, 361-362 ; pour Guerrehès, V, 30-34.

répondre [1]. « Il l'amoit de si grant amor dès le premier jor qu'il fut tenus por chevaliers qu'il n'amoit tant ne soi ne autrui [2]. » La reine, tout de suite, en a « quelque soupçon [3] ». Mais elle ne consentira à accepter l'aveu du soupirant qu'après les exploits de la « Douloureuse Garde ». Elle se donnera seulement au moment où Arthur va retrouver Camille. Cependant, dès la grande scène des quatre (Lancelot, Guenièvre, Galehaut, la dame de Malehaut), elle s'est décidée à appartenir au héros et le lui promet dans un baiser.

La dame de Malehaut déclare que « l'en ne poroit pas avoir honte en chose que l'en feist por si preudomme [4] ».

La Dame du Lac partage la même théorie : Guenièvre a fait la folie, mais « ceste folie est à honorer sor totes autres, car vous amés le seignor et la flor de tot cest monde, si vous poés de ce vanter que onques mais dame ne pot faire ce que vous poés, car vous estes compaigne au plus preudome et dame au millor chevalier du monde et en la seignorie novele que vous avés n'avés vous mie poi gaaignié : car vous avés gaagnié lui avant, qui est la flors de tous les chevaliers.... Et sachiés que la graindre force qui soit... c'est la force d'amors [5] ».

Et Guenièvre elle-même ne trouve à répéter pour s'excuser que ceci, qu'elle aime le meilleur chevalier du monde entier, le meilleur par ses vertus aussi bien que par ses prouesses incomparables et, enfin, que sa naissance égale la sienne : lui aussi est fils de roi.

L'auteur, dont la Dame de Malehaut et la Dame du Lac semblent presque les porte-paroles, est certainement sous l'influence du *Tristan* dans cette conception de la force d'amour.

Quel contraste avec les parties « mystiques » ! L'*Estoire* et la *Quête* sont un hymne en l'honneur de la chasteté. Les héros, Josephé et Galaad, ne sont que des personnifications de la pureté absolue. Une faute involontaire [6], ou même la simple tentation [7],

1. III, 125-126,
2. III, 163 ; cf. V, 183.
3. III, 126, l. 4 ; 128, l. 33.
4. III, 225.
5. III, 418-419.
6. On reviendra sur l'épisode de la fille du roi Brangoire.
7. Perceval a failli de bien peu succomber à l'embûche du malin (VI, 78-79).

suffisent pour écarter de la suprême récompense Bohort et jusqu'à Perceval. Dans ces deux parties on considère Lancelot et Guenièvre comme des coupables. Leur péché est dénoncé, flétri, condamné par une suite d'ermites, de « prudhommes », enfin une recluse, la tante de Perceval [1]. Au moment où Lancelot reçut l'ordre de chevalerie toutes les vertus fleurissaient en lui, pureté, humilité, « souffrance » (patience ?), droiture, charité [2] ; il semblait le prédestiné, l'élu de la « queste » du saint graal. La luxure lui a ravi cette gloire, elle l'a précipité dans l'abîme [3]. Ses qualités mêmes ne l'ont rendu que plus coupable au regard du Dieu qu'il a trahi. « Sergent » faux et déloyal, mauvais « soudoyer » [4], Lancelot s'est fait le vassal du démon [5]. Quelle pitié! La tendresse du Tout-Puissant pour ce pécheur était telle qu'il lui permit, en dépit de son crime, de monter sur la nef où repose le corps de la sainte, sœur de Perceval [6], de voyager une demi-année en compagnie de son fils Galaad, avant leur éternelle séparation [7] et même d'entrevoir, dans son dernierp assage à Corbenic, la merveille du Graal [8]. A l'égard de Guenièvre point de ménagements : elle est l'instrument du démon [9].

Il est vrai. Mais nous serions des dupes si nous nous laissions hypnotiser par ces contrastes.

Le *Lancelot-Graal* a si bien conscience qu'il met son lecteur en présence d'un cas difficile qu'il s'épuise en efforts pour atténuer, sinon pour supprimer, la contradiction inhérente à l'œuvre. Il déploie une rouerie inlassable à dissimuler, à estomper, tout au moins, la culpabilité de Lancelot et de la reine [10].

Guenièvre nous est présentée comme admiratrice d'Arthur. D'un bout à l'autre elle ne cesse de proclamer que « messires li

1. VI, 44-51, 83-84, 85-92, 93-100, 101-105, 174-176. Pour l'*Estoire*, I, 209, etc. La luxure y est encore dénoncée dans l'épisode saugrenu du châtelain de la Colombe (I, 234-235).
2. VI, 88-89.
3. Voy. encore le « songe d'Hector » (VI, 107, 113).
4. VI, 49.
5. VI, 90.
6. VI, 174-176.
7. VI, 176-178.
8. VI, 179-180.
9. VI, 90. Cf. plus loin, au chapitre VII.
10. Cf. plus haut, p. 67.

roi est li plus preudons del monde [1] », qu'il est « li plus mervillex hum del siecle » [2].

Lancelot, lui aussi, aime et admire Arthur [3]. Quand un hasard lui a appris la vérité sur la naissance de Mordret il cache le fatal secret qui couvrirait le roi d'opprobre [4]. Dans l'épisode de la « Fausse Guenièvre », lorsque les barons de Logres obligent Arthur à rappeler de Sorelois la véritable reine, c'est Lancelot qui conseille à Guenièvre de retourner auprès du roi. Pendant deux années Guenièvre a vécu en sœur auprès de Lancelot et de Galehaut. Le bon géant espérait que tout s'arrangerait par un mariage entre elle et son ami. C'est Lancelot lui-même qui ramène celle qu'il aime à celui dont elle est la « femme espousée devant Sainte Eglise [5]. »

Eners Arthur, Lancelot est un coupable. Mais sa faute est atténuée du fait qu'il n'est pas à proprement parler vassal du roi mais simplement membre « de sa maisnie » et « compagnon de la Table Ronde [6] ». Pour se « devêtir » de la « maisnie » d'Arthur il suffit à Lancelot de laisser tomber son manteau [7]. Lancelot n'a reçu d'Arthur aucun fief [8]. Et à dessein : la reine lui a défendu de faire hommage au roi de Logres ; c'est pour cette raison que le fils de Ban de Benoïc s'abstient de chercher à reconquérir son héritage sur l'usurpateur Claudas [9], car le Benoïc relève du royaume de Logres dès le temps d'Uter-Pendragon : on prend soin de nous en prévenir dès la première page du *Lancelot* [10]. Même après la ruine de Claudas, Lancelot repoussera les offres de son vainqueur [11].

1. V, 307-208 ; cf. VI, 156.
2. V, 326.
3. V, 285 ; VI, 295, l. 23 ; 307-308 ; 250, l. 27.
4. V, 334.
5. VI, 80, 82.
6. IV, 59-60 ; III, 428, l. 35 ; cf. VI, 45 « de sa maison ». Arthur ne retient pas Lancelot et Galehaut comme ses chevaliers « ains les retint com ses compaignons et a seignors de lui » (III, 429, l. 9).
7. IV, 58, l. 27 ; 59-60. On sait que les manteaux ou livrées étaient offerts par le roi de France aux principaux personnages de sa cour. Les comptes de l'Hôtel du roi les mentionnent souvent.
8. Ce n'est pas un cas exceptionnel. Claudas offre à Pharien une terre sans hommage ni feauté (III, 103).
9. IV, 36.
10. III, 3-4.
11. V, 371. Cf. plus haut, p. 73, note 6.

Lancelot ne doit même pas à Arthur l'épée de chevalier [1]. Le don de l'épée, qui parachève l' « adoubement », il s'arrange pour l'obtenir de la reine seule, avec une obstination et une adresse consommées [2]. Aussi se considère-t-il avant tout comme le vassal de la reine, comme le « chevalier Madame » [3]. Et il ne consent à devenir compagnon de la Table ronde que lorsque celle-ci tombe à ses pieds pour l'en prier [4].

Cette Table Ronde elle-même, la gloire du royaume de Logres, appartient à peine à Arthur. C'est Guenièvre qui la lui a apportée de Carmelide « garnie de chevaliers », comme un jeu d'échecs [5]; il y a évidemment une intention dans cette transformation de la Table Ronde en dot de Guenièvre. Le *Merlin* et le *Perceval* de Robert de Boron, que l'auteur avait sous les yeux, professaient sur l'origine de la Table Ronde une doctrine bien différente, plus mystique [6], mais qui ne servait point ses desseins.

Ainsi Lancelot ne doit rien à Arthur. Mais Arthur doit tout à Lancelot. La renommée de sa cour est accrue par les exploits du jeune héros. Il lui est redevable de la conservation de son royaume, que Galehaut lui enlèverait [7], redevable de sa vie même, car sans Lancelot, l'enchanteresse Camille le retiendrait éternellement en son pouvoir [8]. Aussi Arthur est-il désespéré chaque fois que Lancelot fait mine d'abandonner son service et il use naïvement du pouvoir de la reine pour le retenir [9]. Les longues absences du héros, pendant lesquelles on le croit perdu, ne l'affectent pas moins que Guenièvre. Une fois même Arthur se laisse aller à dire : « Bien sacent tout cil qui sont mi ami que jou voldroie miex qu'il vous eust a femme prise par si que jou eusse a tous jors s'amor et sa compagnie et par si qu'il vous pleüst [10]. »

1. Remarquer encore que ses vêtements, contrairement à la coutume, lui viennent, non pas de son patron, mais de la Dame du Lac (IV, 101-103).
2. III, 127, 131, 135, 136, 137, 259. Cf. notre analyse à la fin de ce volume.
3. III, 172. Sur les « chevaliers de la reine », voy. III, 131, 137, 141, etc. Avant d'être compagnon de la Table ronde Hector, Dodinel, d'autres encore ont été « chevaliers de la reine » (III, 229-232, 307-308, 328, 380).
4. III, 428-429.
5. IV, 13-14.
6. Elle sera reprise dans l'*Agravain* et la *Quête*. On reviendra sur la Table ronde au chapitre VIII.
7. Voy. plus haut, p. 66-67.
8. Voy. plus haut, p. 67.
9. Voy. la fin de l'épisode de la « Fausse Guenièvre » (IV, 85).
10. IV, 142.

Le roi a plus que des peccadilles à se reprocher. Jetons un voile sur la méprise fatale à laquelle Mordret doit la vie, action involontaire mais qui couvre d'opprobre même l'innocent d'intention, il n'en demeure pas moins qu'Arthur se laisse séduire sans grande résistance par Camille, une « enchanteresse » il est vrai, mais surtout en métaphore.

Sa conduite dans l'épisode de la Fausse Guenièvre est la plus laide action de toute sa vie. L'aventurière lui inspire une si folle passion qu'il fait tout pour envoyer au bûcher sa femme légitime ; même quand le châtiment du ciel fait périr l'impostrice, le roi la regrette au fond du cœur.

Ainsi l'on disculpe autant qu'on peut les amants ; on noircit, avec précaution, — car il ne faut pas aller trop loin dans cette voie, — le roi outragé.

Source de péchés, l'amour est aussi un bienfait et peut être une vertu. D'abord l'amour coupable n'est pas seul à occuper la scène dans les rôles féminins. La damoiselle de la fontaine qui sauve Lancelot de l' « envenivement des « couleuvres » offre le type de l'amour chaste et fidèle [1]. Et la damoiselle d'Escalot dans la *Mort d'Arthur* en est une réplique tragique [2].

La constance purifie, jusqu'à un certain point, l'amour même coupable. L'épisode du *Val sans retour* [3] a pour objet de mettre en évidence la précieuse rareté de la fidélité et le mérite exceptionnel de Lancelot à cet égard. La constance en amour est une recommandation de la Dame du Lac quand elle prend congé du jeune Lancelot [4].

1. Voy. plus haut, p. 42.
2. On reviendra plus loin sur ce personnage.
3. IV, 92, 118-124.
4. Fidèle, l'amour doit être aussi attentionné. Il doit épargner la moindre inquiétude à l'objet aimé. En prenant congé de Guenièvre, la Dame du Lac lui fait ses recommandations : « Gardés et amés sor tote rien chelui qui sor tote rien vous aime et metés jus tot orguel [en] vers lui. L'en doit autresi bien garder de corechier [chagriner] ce que l'en aime com soi meïsme, car il n'est mie amés vraiment qui sor totes riens terriens n'est amés, et qui aime par amors, il ne puet avoir joie se de ce non qu'il aime. Dont doit on amer la rien dont tote joie vient » (III, 418 et 419). La Dame du Lac prétexte l'inquiétude de son « ami » pour quitter la cour. Cet « ami » n'existe visiblement que pour amener cette belle tirade. Comme il est déjà question de cet ami plus haut (III, 118, l. 36), sans qu'il joue jamais le moindre rôle, nous avons un nouvel exemple du soin minutieux avec lequel les moindres incidents du roman sont préparés de longue main. Cf. le chapitre II sur le « Principe de l'entrelacement ».

L'amour de Guenièvre est ennobli par l'influence bienfaisante qu'il a sur Lancelot. Le héros ne cesse de proclamer que sans cet amour il ne serait capable d'aucun exploit, qu'il ne serait rien ; et, chaque fois qu'il s'imagine n'être plus aimé, sa prouesse l'abandonne et il « forsenne ».

Voyez la belle scène où Guenièvre se reproche amèrement d'avoir ravi à Lancelot, « par escaufement », l'honneur de « mener a chief ce dont toute terriene chevalerie se travelle », la quête du Graal. Elle déclare qu'il eût mieux valu qu'elle ne fût pas née. Et Lancelot replique fermement :

Dame, vous dites mal. Sachiés que je ne fuisse ja venus a si grant hautesce comme je suis se vous ne fussiez, car jou n'eusse ja cuer de ma chevalerie encommenchier ne d'emprendre les coses que li autre laissoient par defaute de pooir ; mais ce que joue baoie a vous et a vostre tres grant biauté mist mon cuer en l'orguel ou il estoit, si que jou ne peüsse trouver nulle aventure que je ne meisse bien a chief. Car jou savoie bien se jou ne pooie passer les aventures par procce que a vous n'avendroie jou ja, et il m'i convint avenir ou morir. Dont je vous di vraiement que che estoit la chose qui plus acroissoit mes vertus. »

Et il poursuit :

« Jou ne fuisse ja venus en la grant procce ou jou sui se par vous ne fust, car jou estoie jovenes et nices et si estoie hors de mon pais, et sans grant procce ne peüsse jou mie mener a chief chose dont vous parlés, ne n'en peüsse avoir riens fait se jou ne fuisse si bien de vous comme jou sui [1].

Enfin, si l'auteur se laisse aller à une certaine complaisance dans l'exposé de la doctrine de l'amour principe de vertu chevaleresque il n'ira pas jusqu'à l'amour idolâtrie de Chrétien de Troyes. L'adoration sensuelle et mystique du corps de la reine disparaîtra, à dessein, dans l'imitation en prose de la *Charrette* [2].

Il y a plus. Dans l'*Agravain* la conduite de Lancelot est flétrie en des termes dont la grossière vigueur ne le cède en rien à celle la *Quête* ou de l'*Estoire*. A maintes reprises [3], on répète que Lancelot eût été le héros du graal, mais « toutes les bonnes vertus qui en lui deüssent estre sont mortes por la foiblesce de

1. V, 183, 193.
2. Cette idée avec d'autres sera développée dans le mémoire de Madame Lot-Boredine publié en Appendice.
3. V, 59, 107, 110, 111, 191-192, 195-196, 247-248, 279, 280, 303.

ses rains [1] ». Et la reine elle-même, on vient de le dire [2], se reproche d'avoir dérobé à celui qu'elle aime l'honneur de la plus haute aventure qui fût jamais.

La condamnation de Lancelot est prononcée déjà dans le début de cette grande division que nous appelons la *Préparation à la Quête* [3].

Elle l'est dès la *Charrette*, puisque le péché de Lancelot l'empêche d'éteindre les flammes de la tombe de Siméon [4].

Elle l'est dès le début du tome II du *Lancelot* propre puisque Me Hélie de Toulouse fait sortir Lancelot pour qu'il n'ait pas à rougir au moment où ce « sage clerc » va interpréter le songe de Galehaut [5]. Et si Guenièvre est accusée à tort d'avoir usurpé le trône, cette épreuve terrible est la punition de son adultère [6].

On chercherait en vain, il est vrai, un blâme ou une condamnation dans le tome I (III) du *Lancelot*. Mais il n'en peut être autrement. Le péché de Lancelot et de Guenièvre n'est qu'un péché d'intention jusqu'à la fin de ce tome Ier [7]. Cependant le péché d'intention, lui-même, n'est pas absous : Lancelot perdu dans la contemplation de la reine s'entend apostropher par un inconnu qui lui crie : « Deable d'enfer vous font dame regarder [8] ».

On pourrait allonger ces remarques. Par exemple on peut observer qu'il n'est jusqu'aux comparses luxurieux qui ne soient dénoncés et châtiés. Le bon Gauvain, quand il s'agit de la quête du graal, est tout de suite éliminé. Ses exploits d'antan peuvent seuls le préserver d'un sort fatal quand il passe la nuit à Corbenic, au « palais aventureux [9] ». Guerrehès est un preux incom-

1. V, 301. Ce sont les termes de l'*Estoire* : « il est si foibles par les rains » (I, 203).
2. Voy. p. 70, note 7.
3. IV, 340-341.
4. IV, 175. Cf. l'*Agravain* où Lancelot ne peut éteindre le bouillonnement de la fontaine où a été jetée la tête de son aïeul (V, 246-247).
5. « Car il oïst, espoir, tels paroles dont il eüst honte et paine au cuer » (IV, 25, l. 26).
6. « Car madame la royne est rectée del plus vilain blasme qui ainc mais fust mis sour nulle dame. Si quit miex qu'il li soit avenu par son pechié que par autre cose de chou qu'ele a empris si grant desloiauté comme de honnir le plus prudhomme del monde » (IV, 28, l. 32).
7. Ce volume comporte 430 pages. La « réunion des deux parties de l'écu » est à la page 411.
8. III, 201, l. 21.
9. IV, 342-349.

parable dont la renommée devrait égaler celle de son frère Gauvain [1]. Mais à son exemple, il est luxurieux : il prie d'amour les « demoiselles » qu'il rencontre et il joue à l'une d'elles un tour abominable qui jette la victime au cloître. Confondu par une « pucelle », il ne tardera pas à subir le châtiment de sa laide action : la même semaine il est vaincu et pris par Sorneham [2].

Enfin le ton dont il est parlé des amours de tous ces personnages est, comparé à celui des écrits du temps, sobre et discret [3]. A cet égard l'analyse de Paulin Paris est trompeuse. L'érudit ajoute la pointe ou le sourire qu'on ne trouve pas dans le texte. Ainsi dans la scène qui suit la réunion des deux parties de l'œuvre Paulin Paris nous montre Guenièvre courant réveiller la Dame de Malehaut pour lui montrer la merveille : « La dame en riant prit Lancelot par le menton, non sans le faire rougir en se faisant reconnaître pour celle qui l'avait si longtemps retenu dans sa geôle. Ah ! Lancelot, Lancelot dit-elle, je vois que le roi n'a plus d'autre avantage sur vous que la couronne de Logres » [4]. C'est spirituel, mais il n'y a rien de pareil dans le *Lancelot* [5]. Délivré par le héros de la prison où le retenait la sorcière Camille, Arthur tombe aux pieds de son sauveur : « Lancelot le releva en rougissant de confusion [6]. » En réalité Lancelot, qui a sauvé Arthur, mais qui l'a « honni de sa femme », comme on dira à la fin [7], ne rougit pas comme un écolier pris en faute, il « pleure très durement [8] ».

*
* *

L'esprit « mystique » de l'*Estoire* et de la *Quête* s'épanouit en une floraison d'allégories. Mais on se tromperait du tout au tout

1. I, 280.
2. V, 34.
3. Heinzel (p. 255) a déjà remarqué la discrétion de l'*Estoire* touchant des choses scabreuses, comme la passion d'Evalach pour une statue, l'amour incestueux de Label pour sa sœur, l'« enfermeté » de la mère de Sarracinthe, etc.
4. *Op. cit.*, IV, 58.
5. III, 411.
6. *Op. cit.*, IV, 81.
7. VI, 239, l. 8. Cf. page précédente, note 6.
8. III, 426.

si l'on pensait que le symbolisme mystique soit inconnu au *Lancelot* propre. Comparez, si vous en avez le courage, les songes du roi de Perse Label, du duc Ganor, de Galaad et leurs interprétations par des sages dans l'*Estoire* [1], les songes de Gauvain, d'Hector, de Bohort dans la *Quête* [2], à ceux d'Arthur [3], de Galehaut [4], de la demoiselle qui tire Lancelot du puits [5], ou encore les nuits agitées passées par Gauvain [6] et Bohort au « palais périlleux [7] ». L'esprit, les procédés, la langue sont identiques ; les « accessoires » sont les mêmes : lions, serpents, léopards, dragons.

De tous ces rêves, le plus curieux à coup sûr, est celui d'Arthur. Effrayé par un songe, le roi a fait venir ses « clercs » et leur a demandé de l'interpréter. Les clercs veulent se dérober, mais sous la menace, ils révèlent la vérité terrifiante : Arthur va perdre sa couronne, à moins qu'il ne soit secouru par le lion « ewage » (aquatique) et le médecin sans médecine par le conseil de la fleur [8]. Les clercs sont, du reste, incapables d'expliquer cet arrêt qui leur paraît « grant folie » [9]. L'explication viendra peu après d'un inconnu, « prud'homme de grant savoir », qui, à un moment critique, se présente à Arthur. Après avoir rudoyé le roi et lui avoir reproché ses fautes comme souverain et sa vie pécheresse, le « maître » donne la solution de l'énigme que n'ont pas su résoudre les sages clercs :

Saches que il no [lo] te distrent mie sanz raison, car li leons ce est Dex. Dex est senefiez par lo lion, par les natures do lion qui d'autres bestes sont diverses. Mais ce que il lo virent *evage*, ce est une granz mervoille : *evage* l'apelerent il por ce que il lo quiderent veoir en l'eve. L'eve ou il lo quiderent veoir ce est cist siegles, car autresi come li poisons ne puet vivre sanz eve, autresi ne poons nos vivre sanz lo siegle, ce est a dire sanz des choses do siegle. An cest siegle estoient envelopé cil qui te distrent qu'il avoient veu lo lion, et por ce qu'il estoient del pechié do siegle anvolopé et maumis, por ce lor fu il avis

1. I, 144-154, 156-157, 219-224.
2. VI, 106-108 et 111-116 ; 122-123 et 131-134.
3. III, 32-34.
4. IV, 26, 32-34.
5. V, 159, 162.
6. IV, 345.
7. V, 300.
8. III, 200.
9. *Ibid.*

qu'il avoient veu lo lion en l'eve, qui lo siegles senelle, car se il fussent tel con il deüssent estre : loial, chaste, charitable, piteux, religieus et plains des autres vertuz, il n'eussent mie veu lo lion en l'eve mais laissus el ciel ; car li ciaus est siegles pardurables, appareillies a home, si vielt errer selonc les commandemenz de son criator. Et qui ensin vit, il n'est mie terriens mais celestiaux, car se li cors est au terre, li esperiz est ja el ciel par bone pensée. Mais la terre n'est mie tels, ainz est fosse et anterremainz a home qui vit au siegle en orgoil, an crueauté, an felenie, en avarice, en coveitise et an luxure et es autres pechiez de dampnement. Itel estoient li clerc qui ton songe l'espelurent, et por ce cuiderent il avoir veu lo lion an l'eive, qui est senelliez de pechié, et neporqant en l'eive n'estoi(en)t il mie, car Dex ne fu onques ampechiez, ainz estoit en son gloriox siege. Mais l'espessetez de l'air estoit si granz antre lui et els que il ne lo porent veoir s'en autretel leu non con il estoient : ce fu en l'eive, car li granz sans de la clergie qui en aus estoit lor fist veoir la figure del lion par force d'ancerchement. Mais por cele clergie qui n'estoit se terriene non, n'orent il del lion que la veu[e], car nel conurent mie, ne ne sorent que ce po[o]it estre, car il estoient terrien et li lions celestiene chose : por ce n'avoient [1] il mie la conoissance, si lo cuiderent il avoir vea an l'eve, dom il furent deceu, et por ce l'apelerent il *evage*. Cil leons est Jhesu Criz qui de la Virge nasquié, etc. [2].

Nulle part, ni dans l'*Estoire* ni même dans la *Quête*, l'esprit symbolique ne produit un jeu d'allégories aussi compliqué et aussi abstrus que cette interprétation du « lion ewage [3] ».

Qu'on se donne la peine seulement de lire l'interprétation de l'armement du chevalier [4] quand la Dame du Lac apprend à Lancelot ce qu'est l'ordre de chevalerie [5] et l'on se rendra compte que l'auteur des « Enfances » de *Lancelot* est aussi pénétré de symbolisme que celui de l'*Estoire* et de la *Quête*.

Relisons le récit du départ de Lancelot se rendant à la cour d'Arthur pour être adoubé :

1. Ms. : ne veoient.
2. Bibl. Nat., ms. fr. 768, fol. 91 verso ; cf. éd. Sommer, III, 220-221.
3. Par pitié pour le lecteur je ne reproduis pas les explications concernant le médecin sans médecine et la « fleur » qu'on trouve à la suite de l'interprétation du lion « ewage ».
4. Cette cérémonie a provoqué maintes interprétations du même genre de la part des contemporains de l'auteur du *Lancelot*, tels que Guiot de Provins (éd. John Orr, 94-112, 152-155), Robert de Blois et bien d'autres encore (voy. une liste de ces auteurs dressée par Paul Meyer, *Nouvelles catalanes inédites*, dans la *Romania*, t. XX, 1891, 579-580). Si l'idée n'est pas neuve l'interprétation du *Lancelot* lui est propre.
5. III, 112-117.

Ensi a la Dame del Lac promis a l'anfant qu'il sera chevaliers prochainement, et il en a si grant joie qu'il ne poïst greignor avoir. « Or gardez, fait ele, que ja nus n'en sache rien et ge vos appareillerai vostre besogne si bien que ja nus ne s'en prandra garde. » Molt a la dame bien atornée a l'anfant tote sa besoigne, car ele li avoit porquis grant piece avoit tot quancque mestier estoit a chevalier : hauberc blanc et legier et fort et hiaume sor argenté, molt riche et de molt grant biauté et escu tot blanc comme noif, a bocle d'argent molt bele, *por ce qu'ele ne voloit qu'il i eüst rien qui ne fust blanche*. Ei si li ot appareilliée une espée qui an mainz leus fu essaiée bien et puis qu'il l'ot la resaia il bien [1] : si estoit a mesure granz et tranchanz a grant mervoille et po pesanz. Et li fu aprestez li glaives a une hante blanche, qui corte et roide et grosse estoit, et li fers blans et tranchanz et bien aguz. Avecque tot ce li ot la dame appareillié cheval grant et fort et isnel et bien esprové de vistece et de hardemenz, et fu toz blans autresin comme nois negiée. Et si li ot apareillié a sa chevalerie robe d'un blanc samit, cote et mantel, et estoit forrez d'ermines li mantiaus, *por ce que riens n'i eüst qui blanc ne fust*, et la cote fu forrée par dedanz d'un blanc cendal [2]. En tel maniere atorna la dame au vallet tot ce que mestier li estoit a chevalier. Et muet au tierz jor molt matinet, et ce fu un mardis, si avoit del diemanche après huit jorz jusqu'a feste saint Jehan. La dame entre en son chemin, si s'an vait a la cort lo roi Artus assez cointement, car ele a en sa compagnie jusqu'a quarante chevaus, ne *n'i a un tot seul qui blans ne soit, et cil qui desus siént sont autresin vestu de blanc* [3].

S'agit-il vraiment de Lancelot, sommes-nous au commencement de ce roman ? Nous penserions plutôt être déjà dans la *Quête* et assister au départ de Galaad [4] ?

Même à propos de personnages de second plan, l'esprit, la manie allégorique de l'*Estoire* et de la *Quête* se retrouvent dans le *Lancelot*. Hector se voit en songe transporté à la « Fontaine du pin » où il doit livrer combat à Ségurade pour lui disputer une « pucelle » : il aperçoit une nuée pleine de menues étoiles sans clarté. A son réveil il se décide de se rendre aussitôt à cette fontaine : le nain Groadain y a fait à l'avance porter l'écu noir d'Hector ; à sa vue celui-ci reconnaît la nue sans clarté et fait

1. Bibl. Nat., ms. fr. 768 : et puisqu'il l'ot devant ce.
2. Id. : cende.
3. Éd. H. Bubinger dans les *Marburger Beiträge zur romanischen Philologie*, fasc. VIII, p. 86-87 ; éd. Sommer, III, 118.
4. Le thème de la blancheur des armes a été emprunté au *Lanzelet*, comme on verra au chap. VII, mais il est ici transformé.

son diuel [1]. Petite chose, mais révélatrice d'une tendance [2].

L'« écu » joue un rôle à la fois mnémotechnique et symbolique dans l'*Estoire* (écu de Mordrain) [3], dans le *Galehaut* [4], dans l'*Agravain* [5], dans la *Mort d'Arthur* [6].

Le *Lancelot* n'est guère moins encombré d'ermites et de « prudhommes » que la *Quête* elle-même ; on marche dessus à chaque pas. Ce sont des « utilités » ; leur rôle est de faire des remontrances aux chevaliers et aussi de leur donner, ainsi que dans la *Quête*, une interprétation des aventures et des songes dont ces preux ne peuvent pénétrer le sens. On vient de montrer par des exemples saisissants que cette interprétation est exactement de la même nature que dans l'*Estoire* et que dans la *Quête*.

Parmi « ces prudhommes » il en est qui sont l'objet d'une révérence toute particulière : ce sont les chevaliers ou « sergents » retirés du siècle [7]. Naturellement l'intérêt ne s'attarde pas à ces personnages et se reporte bien vite sur Lancelot, sur ses parents, sur Gauvain — cela va de soi. Mais l'idée nous gagne peu à peu que Lancelot lui-même pourrait bien un jour finir comme ces saints personnages, ce qui se produit en effet dans la *Mort d'Arthur*.

Le langage des saints ermites n'est pas moins ecclésiastique dans le *Lancelot* que dans la *Quête*. Les exhortations morales et religieuses de frère Amustan [8] ou du prudhomme qui donne l'interprétation du « lion ewage [9] », ou encore de Me Hélie de Toulouse [10], sont du même ordre que celles des ermites dans les parties dites « mystiques » du *corpus*.

Arthur est puni pour avoir négligé de demander à Sainte

1. III, 284 ; cf. 278, l. 15-19.
2. Voy. encore le songe de la demoiselle qui tire Lancelot du puits : elle voit en rêve le combat d'un « vealtre » (lévrier) et d'un léopard (V, 159). Cf. plus loin l'interprétation du songe (V, 162-163).
3. I, 285.
4. Écu de Lancelot (IV, 154-155), écu de la Dame du Lac (III, 410-411).
5. V, 403.
6. VI, 313-314.
7. Cf. plus loin, chap. VI.
8. IV, 76 sq.
9. Voy. plus haut, p. 96.
10. IV, 20-33.

Église la dissolution de son union ; à deux reprises l' « Apostoile » lancera l'interdit sur son royaume [1].

La nécessité de la confession de cœur repentant n'est pas moins imposée à Arthur par le « maître » inconnu du *Galehaut* [2] que par la kyrielle d'ermites de la *Quête* à Lancelot [3].

Les fautes des parents retombent sur leurs enfants : si Lancelot, par extraordinaire, ne peut mener à terme une aventure, la délivrance de Siméon, c'est qu'il porte le fardeau d'un vieux péché commis par son père, le bon roi Ban de Benoïc [4].

De temps à autre un chevalier subit une mésaventure pour avoir négligé une prescription ecclésiastique, en apparence secondaire, mais, aux yeux de l'auteur, capitale.

Après l'exploit de la « Douloureuse garde » Lancelot chevauchant se blesse grièvement : son cheval se prend le pied dans une crevasse et entraîne son cavalier dans sa chute. On était à la mi-août et une chaleur exceptionnelle avait séché et fendillé un sol fangeux. Mais la vraie cause de cet accident, qui entraîne pour le héros toutes sortes de désagréments et de souffrances, n'est pas là. La vraie cause est révélée par un ermite : Lancelot poursuivait sa route un samedi après nones (3 heures de l'après-midi) ; là était la faute, le péché méritant châtiment [5]. Un accident identique arrive à Gauvain pour le même motif. Un ermite s'étonne qu'un homme si renommé pour sa sagesse ignore ou néglige la prescription qui interdit de chevaucher le samedi après nones ; et Gauvain, confus, prend l'engagement de cesser d'offenser, en agissant ainsi, Notre-Dame [6].

Il y a lieu aussi de relever le ton « clérical » des prières ou

1. *Lancelot* (IV, 76, 77) et *Mort d'Arthur* (VI, 307).
2. III, 216 sq.
3. Voy. plus loin aux chapitres VI et VII.
4. IV, 176, l. 30.
5. III, 173-174.
6. « Jou ne vous tieng mie a si sage comme maintes gens vous en portent « le renon et comme jou ai oï dire par maintes fois, quant vous chevalchiés « le samedi après nonne a si haut jor com il est hui. Et sachiés qu'il ne « vous en puet ne ne doit nul bien en avenir, car toutes boines gens s'en « doivent garder pour l'amor de le mere Dieu quels jors il est puis que « nonne passé. » Et mesire Ywains s'i acorde bien a ce que li preudons en « dist, et mesires Gauvains dist que jamais ne chevalchera en samedi a « ceste heure, se ensoinne de son cors ou de ses amis ne li faisoit faire. « Et ensi, fait il, en fais jou chi veu a Nostre Dame, la mere Dieu » (IV, 148). Il tient parole, comme on voit plus loin (IV, 334-335).

THE INSTITUTE OF MEDIÆVAL STUDIES ST. MICHAEL'S COLLEGE

des confessions des grands personnages [1], la description de la vie dévote des reines Hélaine et Évaine à Moutier-Royal [2].

Les grandes « cours » d'Arthur se tiennent, comme celles des rois de l'Europe médiévale, aux principales fêtes de l'année. Notre auteur sait fort bien nous expliquer la raison pour laquelle si la fête de Pâques est la plus « honorée » de l'Heortologie chrétienne, la Pentecôte est la plus « envoisiée [3] ». Et si la Dame du Lac prend la Saint-Jean-Baptiste pour date de l'adoubement de Lancelot, ce n'est pas par caprice, c'est dans une intention religieuse et même mystique. Les « sorts » lui ont révélé la future grandeur du jouvenceau [4] ; elle entend mettre sa vie guerrière sous les auspices de celui qui a été le plus grand parmi ceux qui sont nés de la femme [5].

Les exploits chevaleresques eux-mêmes ont besoin d'une justification. Ils sont excusables par l'intention de ceux qui y consacrent leur vie. La chevalerie est un idéal religieux et moral. Elle plonge ses racines jusqu'aux débuts de l'humanité. Les plus grands hommes de l'antiquité judaïque et chrétienne, Jean d'Hircanie, Judas Macchabée, Simon son frère, le roi David, qui ont combattu les Philistins et autres mécréants, plus tard Joseph d'Arimathie [6], qui a descendu Jésus de la croix, et sa postérité — voilà les prototypes de la chevalerie [7].

L'orgueil de la prouesse individuelle, la gloire du siècle ne doivent jouer qu'un rôle secondaire dans la vie du vrai chevalier. Le but de son existence c'est la défense de Sainte Église, la protection des opprimés, des faibles, des femmes surtout [8].

1. Voy. par exemple la prière de Ban (III, 13), les confessions d'Arthur (III, 215-216, 223 ; IV, 76).
2. III, 106, 107.
3. III, 107, 108.
4. III, 111, l. 15.
5. « Ge voil que vos soiez chevaliers au jor de la feste Saint Johan... « Messires sainz Johanz fu li plus hauz hom de guerredon et de merite « qui onques en fame fust conceüz par charnel assemblement, autresin « vos doint il lo don que vos trespassoiz de bonté et de chevalerie toz les « chevaliers qui ores sont. Et ge sai grant partie comment il vos en avandra » (*Marburger Beiträge*, fasc. VIII, p. 86 ; éd. Sommer, III, 118).
6. L'idée de faire de ce personnage un chevalier est provoquée par Robert de Boron qui l'avait transformé en « soudoyer ».
7. *Marburger Beiträge*, fasc. VIII, 84 ; éd. Sommer, III, 117.
8. Cette obligation incombe particulièrement aux chevaliers du royaume de Logres (IV, 127). Lors de sa réception à la Table ronde le nouveau

C'est pourquoi les qualités morales, les bonnes « teches », l'emportent sur la force physique [1].

L' « ordre de chevalerie [2] » mérite ainsi d'être comparable à l' « ordo ecclesiasticus ». Si dans la description des cérémonies de l'adoubement chrétien notre roman est peu original [3], il n'en a pas moins été le meilleur propagateur de la conception qui faisait de la chevalerie un idéal de noblesse morale, fort éloigné de la réalité dans la société brutale du moyen âge.

Enfin, on peut saisir entre le *Lancelot* et la *Mort d'Arthur* d'un côté, la *Quête* de l'autre, des similitudes d'idées plus subtiles à la fois et plus profondes.

La vaine gloriole du siècle condamnée par la *Quête*, il semble que la *Mort d'Arthur* nous y replonge avec allégresse. Et cependant comment se fait-il que, à deux reprises, des accidents empêchent Lancelot, après son triomphe au tournoi de Winchester, de prendre part aux « assemblées » de Taneborc, puis de Camaaloth ? Le héros est le premier à s'étonner et à s'attrister de ces contre-temps singuliers, mais il finit, sur le conseil d'un ermite, par se résigner au repos [4]. Ne se souvient-il pas que dans la *Quête* il lui arrive une aventure d'un ordre analogue ? Pour la première fois de sa vie, dans un tournoi, il n'a pu amener la victoire au parti auquel il se rangeait, et on lui a expliqué le

compagnon jure que « a povre dame ne a povre damoisele ne faudroit d'aide pour qu'eles en eussent mestier par ensi que il en feüst requis » (V, 195). Dans la *Quête* (VI, 125), Bohort qui voit supplicier son frère mais est requis par une demoiselle en danger d'être honnie, va d'abord au secours de celle-ci. On reviendra sur cet épisode au chapitre VI.

1. Il faudrait citer d'un bout à l'autre l'entretien de la Dame du Lac et de Lancelot sur la chevalerie. Lancelot proclame que « ce sont les vertuz « del cuer qui sont a cent dobles plus legieres a avoir que celes del cors ne « sont... a vos meïsmes ai ge oï dire pluseurs foiées que riens ne fait le « preudome se li cuers non » (*Marburger Beiträge*, fasc. VIII, 77-78 ; éd. Sommer, III, 113).

Cf. la réprimande de Baudemagu à Méléaguant, jaloux de Lancelot : « biaus fiex, par la foy que jou doi à Dieu, la grandor del cors ne des « membres ne fait mie le boin chevalier, mais la grandor del cuer, et se « tu es plus corsu qu'il n'est, en ce n'as tu nulle honour » (IV, 41).

2. III, 114 ; VI, 69, l. 9 ; 76, l. 10.

3. La veillée d'armes dans une église, l'audition de la messe, etc. (III, 127, 131, 299, etc.). Sur le cérémonial, voy. Léon Gautier, *La Chevalerie*, p. 245-307.

4. VI, 227, 228, 251.

motif de cet insuccès : la vanité du guerrier triomphant doit être rabattue, humiliée [1].

Un héros dont la « desmesure » passait toutes les bornes c'était Galehaut. Il n'aspirait à rien moins qu'à la conquête du monde entier ; il avait dessein de mettre sous sa seigneurie cent cinquante rois [2]. Se croyant assuré du succès il avait bâti un château, l'« Orgueilleuse Emprise » dont la grande tour avait cent cinquante créneaux. Sur chacun d'eux eût été dressé un « chandelier » d'argent de la grandeur d'homme [3]. Le jour où, vainqueur, il se serait fait couronner dans la forteresse il eût placé après dîner sur chacun des « chandeliers » la couronne d'un souverain vaincu, la sienne étant « assise » sur le pommeau de la maîtresse tour ; à la nuit chaque « chandelier » eût reçu un cierge inextinguible brûlant jusqu'à l'aurore. Cette « cour » aurait eu une durée de quarante jours [4].

A peine le fils de la géante a-t-il exposé à son ami ses projets passés qu'il voit la tour « fondre » et les créneaux à terre. Et peu après il apprendra que toutes ses forteresses de Sorelois ont croulé en une nuit ; enfin des rêves terrifiants feront pressentir à l'orgueilleux que ses jours sont comptés [5].

La leçon peut sembler dure, car Galehaut a renoncé à ses desseins chimériques et il en parle avec détachement. Sans doute, mais s'il a renoncé c'est sous l'empire d'une affection humaine, son amour admiratif de Lancelot, ce n'est pas par humilité chrétienne. A nous de comprendre la leçon qu'on nous présente au lendemain même des épisodes les plus « courtois », les plus mondains du *Lancelot* [6].

1. VI, 100-103.

2. Ce chiffre est un chiffre consacré, d'un bout à l'autre du *Lancelot-Graal*. Les compagnons de la Table ronde sont 150 (V, 38, 318 ; VI, 19, 107, 112, 293), ainsi que les chevaliers de l'Echauguette (III, 111). De même dans l'*Estoire* les « ministres » de Josephé (I, 210, 211, 225-226, 231), ou encore les infidèles ensevelis dans la Tour des merveilles (I, 225-226).

3. Cf. le « soutenaut » d'argent en forme de « chandelier » sur lequel est placée la couronne de Claudas (III, 54). Le terme « soutenaut » se retrouve dans la version courte de l'épisode de la fausse Guenièvre (IV, 365), version qui, à mon avis, est du même auteur que la version longue. Cf. Appendice III.

4. IV, 6. Dans la version courte (cf. note précédente) le nombre de royaumes conquis n'est que de trente, mais le dessein de Galehaut est le même.

5. VI, 7.

6. La moralité de l'épisode se retrouve dans la version courte et même plus appuyée (IV, 366).

L'étrange épisode de Lionel dans la *Quête* a un pendant encore plus mystérieux dans la *Mort d'Arthur*. Dès la première scène, après le retour de Bohort, Arthur, après avoir fait mettre par écrit les aventures des compagnons qui avaient entrepris la quête du saint graal, s'aperçoit que vingt-deux d'entre eux ont succombé à la peine. La renommée veut que plusieurs aient péri sous les coups de Gauvain. Sommé de faire connaître le nombre de ses victimes, le neveu d'Arthur en avoue dix-huit. Loin de tirer vanité de ces succès il en éprouve, assure-t-il, une grande honte. La malechance s'est tournée contre lui plus que contre tout autre : « saciés que che n'a pas esté mie par ma chevalerie mais par mon pechié ». Pressé par Arthur, Gauvain avoue avoir occis le roi Baudemagu : « si ne fis onques chose dont il me pesast autant comme de lui [1]. » Voilà qui est fort étrange. Dans la *Quête*, on a vu Lancelot, alors qu'il précipitait son retour vers Camalaoth, après l'insuccès de sa quête, rencontrer une riche tombe « faite nouvellement » et apprendre avec douleur, par une inscription, qu'elle recouvre le corps du bon roi de Gorre que Gauvain, neveu d'Arthur, « occit et conquit [2] ». Cet événement tragique entre tous, le meurtre de l'excellent roi Baudemagu, ce sage aimé et célébré dans le *Lancelot*, par son ami, le preux et loyal Gauvain, n'est raconté nulle part [3]. Un profond mystère plane sur cet épisode tragique. A nous de comprendre. Le seul critique qui ait compris c'est M. A. Pauphilet : « Après les diverses infortunes de Gauvain, ce meurtre de son meilleur ami, comme celui d'Yvain [4], montre le malheur s'acharnant sur le pécheur et attachant à tous ses actes quelque douleur ou quelque crime [5]. »

Ne peut-on saisir une manifestation du même concept dans un épisode qui se trouve au début de l'*Agravain* ? Un des frères de Gauvain, Guerrehès, nous est présenté comme un modèle et on

1. VI, 204.
2. VI, 184.
3. Gaston Paris (*Merlin*, I, xxvi) s'est entièrement mépris à ce sujet. Voy. A. Pauphilet dans la *Romania*, t. XXXVI, 1907, 593-594. La mort de Baudemagu est racontée — cela était inévitable, — dans le *rifacimento* portugais du xve siècle, contenu dans le ms. 2594 de la Bibl. impériale de Vienne, fol. 100, 3e colonne (voy. O. Sommer, *ibid.*, 552), dérivé de l'inepte remaniement connu sous le nom de *Quête-Boron*. Sur ce remaniement, voy. Pauphilet, *loc. cit.*
4. Yvain l'Avoutre.
5. *Loc. cit.*, p. 194.

s'étonne que la renommée d'un si vaillant et si séduisant chevalier n'ait pas égalé celle de son aîné [1]. Soudain les aventures de ce héros prennent une tournure étrange. Il se substitue à un chevalier dans le lit de sa femme, puis il le tue et traîne par force sa femme dont il abuse ; il « conquiert » ses frères. Seul le cloître peut arracher à la lubricité du monstre qu'est brusquement devenu le courtois Guerrehès sa victime pantelante [2]. L'auteur ne s'attarde pas à flétrir le coupable ; quand nous voyons peu après Guerrehès vaincu et fait prisonnier par Sorneham nous comprenons qu'il est justement châtié ; mais la cause des crimes de Guerrehès garde le même caractère de mystère que les crimes de Lionel dans la *Quête* ou de Gauvain dans la *Quête* et la *Mort d'Arthur*.

De tous les contrastes le plus choquant, sans doute, est la rechute de Lancelot dans la *Mort d'Arthur*. Parvenus au seuil de la Jérusalem céleste nous retombons dans la fange terrestre. Comment l'homme qui a vu les saints mystères peut-il revenir au péché ? Il a juré à trois reprises de renoncer à la reine, il s'est confessé, il a revêtu la haire [3]. Comment peut-il rompre ses vœux, retourner, comme le chien de l'Écriture, auquel l'*Estoire* et la *Quête* le comparent, à son vomissement ?

On peut répondre. Lancelot a entrevu de loin les saints mystères plutôt qu'il ne les a contemplés, et à chacune des deux fois il était « entransé », dans une sorte d'hypnose [4] : il n'a pas été initié vraiment comme Galaad, Perceval, Bohort, ou même les neuf chevaliers de la dernière heure qui ont pris place à la sainte table à Corbenic [5]. Chaque jour le chrétien, après avoir participé à l'auguste mystère de la Cène, retombe dans le mal. Un ecclésiastique, moins que personne, peut être surpris de cette inconséquence. Et puis la découverte de la faute, par suite la faute, est une donnée fondamentale : sans ce ressort il n'y a pas de *Mort d'Arthur* et cet épilogue est indispensable. Il faut donc coûte que coûte que Lancelot redevienne un pécheur. Et, à y bien regarder, on s'aperçoit qu'on nous prépare à sa rechute dès

1. *Lancelot* (IV, 358) ; *Estoire* (I, 280).
2. V, 29-34.
3. VI, 48, 85-92.
4. VI, 42, 179.
5. VI, 188.

la *Quête*. La haire que Lancelot a revêtue après sa confession est un talisman qui le défend de tout péché mortel[1]. Aussi en est-il dépouillé avant que commence la *Mort d'Arthur* : au moment où il revient de sa longue « transe » au château de Corbenic, il rejette la robe de lin « fraîche et nouvelle » que lui présente une demoiselle et réclame sa haire. On lui répond : « Sire chevaliers, vous nos poés bien laissier la haire, car vostre queste est achievée ; por noient vous travelleriés plus por querre le saint vaissiel, car bien sachiés que vos n'en verrois plus que veu en avés[2]. » Remarquer, une fois de plus, avec quelle habileté est amené cet incident : il faut, il faut absolument, que Lancelot quitte la haire, mais que ce soit contre son gré. Une fois dépouillé de ce talisman il redeviendra faible devant la chair et la catastrophe de la *Mort d'Arthur* pourra être déclenchée. C'est un exemple entre cent, entre mille, de cet art des préparations qui se manifeste d'un bout à l'autre de l'immense roman.

Il faut bien se rendre à l'évidence. Le *Lancelot* est traversé d'un double courant, chevalerie « terrienne », chevalerie « célestienne ». Tantôt ils se séparent, tantôt ils se confondent, mais ils coulent d'une même source. L'antinomie que le critique souligne est inhérente au moyen âge. On pourrait la retrouver à dire vrai dans quantité d'autres œuvres[3]. La complaisance, allant jusqu'à la complicité, avec laquelle sont décrits les hauts faits et la « desmesure » d'un Renaud de Montauban ou d'un Girart de Roussillon[4], n'empêchent qu'au dénouement l'auteur ne se croie tenu de sauver l'âme du héros en lui attribuant une fin en contradiction absolue avec sa vie passée.

A leur exemple Lancelot fait une bonne fin. Il se retire dans

1. VI, 99 ; cf. 92 et 113.
2. VI, 182.
3. L'auteur « courtois » par excellence, Chrétien de Troyes, n'est-il pas l'auteur de la légende « ascétique » de *Guillaume d'Angleterre* ? (G. Paris, *Hist. litt. de la France*, t. XXX, p. 145). Dans le *Perceval* ne donne-t-il pas l'exemple de « la fusion dans un même idéal des qualités du chevalier et des vertus du chrétien » (*ibid.*), exemple imité par l'auteur de *Durmart le Gallois* (*ibid.*). Girbert de Montreuil n'a-t-il pas écrit et le roman de la *Violette* et une continuation du *Conte du Graal*? Et Raoul de Houdan, quoi qu'on ait dit, n'est-il pas l'auteur, non seulement de *Méraugis*, des *Ailes de courtoisie*, du *Songe d'enfer*, mais de la *Vengeance Raguidel* (voy. G. Raynaud, dans la *Romania*, t. XXXIX, 1910, p. 397-401)?
4. L'auteur a certainement connu *Girart de Roussillon*. Voy. plus loin, au chapitre VII.

un ermitage, même il reçoit les ordres sacrés et il meurt en odeur de sainteté [1].

LA LANGUE ET LE STYLE

D'un bout à l'autre, de l'*Estoire* à la *Mort d'Arthur*, langue et style sont identiques. D'un bout à l'autre on rencontre les mêmes particularités, les mêmes manies d'écrivain [2]. Des situations analogues amènent l'emploi de formules semblables [3].

Quant aux différences, si elles existent vraiment, elles sont du même ordre que celles qu'on peut relever, — *si parva licet componere magnis* —, entre les *Bucoliques* et les *Géorgiques* ou entre telle ou telle des *Méditations* de Lamartine.

Ainsi, au terme de cette inspection, le corpus *Lancelot-Graal*, loin d'être un assemblage de pièces et de morceaux, nous apparaît comme une énorme cathédrale bâtie depuis les fondations jusqu'au faîte par un seul et même architecte.

1. *Mort d'Arthur* (VI, 387-388).

2. L'emploi *continuel*, intempérant presque, de l'expression « baer à », est si fréquent qu'il faudrait des pages de citations pour en donner un aperçu.

3. Voici une poignée de remarques :

La cour est « troublée » pour Lancelot et d'autres aussi à maintes reprises (III, 46, 48-49 ; IV, 156 ; IV, 214-215 ; V, 60, 68, 76, etc.) ;

Aux fêtes, le roi, qu'il soit Claudas ou qu'il soit Arthur, est assis « en son haut dois » (III, 45, 54 ; IV, 226 ; V, 60 ; VI, 7, etc.) ;

Au tome IV (3, 17, 80, 318, etc.), comme au tome III (110, 159, 227, 268-296, etc.), on aime les balancements d'expressions et de sentiments : on explique pourquoi Lancelot, Galehaut ou tout autre, est à la fois « lié et dolent », pourquoi et en quoi il a à la fois « tort et droit », etc.

L'éloge de la cité de Camaaloth (V, 380) rappelle celui de la cité de Gaunes (III, 100).

CHAPITRE V

D'UNE CONTRADICTION INTERNE DE L'ŒUVRE

Dans cette unité même de plan, dans cette continuité de dessein il y a quelque chose de grandiose, mais aussi d'inquiétant. Comment un seul homme a-t-il pu sans défaillance grave mener à terme une œuvre aussi compliquée dans l'exécution que simple dans les grandes lignes ? C'est trop beau.

A y regarder de plus près, on s'aperçoit que ce n'est pas du premier coup que l'auteur a conçu dans leur harmonie les plans de ce gigantesque édifice.

Je crois avoir établi que les tomes I [1], IV, V, VI sont de la même main. Il en va de même du tome III. Seulement, tandis que dans ceux-là, la quête du *Graal* n'est jamais perdue de vue, dans le tome III (Ier du *Lancelot* propre) elle n'apparaît pas ; ou du moins elle est si discrète ou si enveloppée qu'on peut passer à côté sans la remarquer.

Il y a plus et il y a pire : dans les deux ou trois passages où il est question rapidement de cette future quête du Graal, le héros prédestiné n'est pas Galaad, c'est Perceval. En outre, le roi Pellès, le futur grand-père de Galaad, est nommé mais au passé, comme s'il était mort.

Il importe de reproduire ces passages :

1° Dans son énumération des bons chevaliers du temps passé, la Dame du Lac nomme Pellès :

Si en fu li roi Pellès de Listenois, qui encor estoit de celui lignage, li plus hauz quant il vivoit, et ses freres Helains li Gros : tuit cil en

1. Le tome II (*Merlin* et la suite) est postiche, comme on verra.

furent des verais chevaliers cortois et des verais preudhomes qui maintindrent honorèement chevalerie et au siècle et a Damendeu [1].

2° Claudas, désireux de s'assurer de ses propres yeux de la puissance d'Arthur, fait « en tapinois » un voyage en Grande-Bretagne. Le roi de Logres venant d'épouser Guenièvre « n'avoit pas plus de set mois et demi », et Guenièvre était la plus belle femme dont on eût entendu parler au royaume d'Arthur. Deux seulement pouvaient « s'apareiller » à elle :

Si fu l'une du chastel qui siet en la marche de Norgales et des Frans : si a non Gazeville li chastiax et la dame ot non Helione sans pair, et chis contes en parlera en avant. Et l'autre fu fille au roi mahaigne, che fu li rois Pelles, qui fu peires a Amite, meire Galaat, chelui qui vit apertement les grans mervelles del Graal et acompli le siege perillous de la table reonde et mena a fin les aventures del roialme perilleus et aventureus : che fu li roialmes de Logres. Cele fu sa suer : si fu de si grant biauté que nus des contes ne dist que a son tans fust ne se peüst de biauté a lui apparellier. Et si avoit non Amite en sornon et en son droit non Helizabel [2].

3° A la fin du tome Ier, lorsque les quatre clercs couchent par écrit les aventures des compagnons de la Table ronde revenus de la quête de Lancelot, ils commencent par les aventures de Gauvain, parce qu'elles forment le commencement de cette quête ; puis viennent les prouesses d'Hector parce qu'il acheva la quête entreprise par Gauvain, puis les entreprises des dix-huit autres compagnons :

Et tout cil autre furent branche de chestui [conte]. Et li contes Lancelot fu branche del Graal si com il y fut ajoustés [3].

Cette dernière phrase est remplacée dans le ms. Landsdowne 757 du British Museum (XIVe siècle) par ce qui suit :

Et lo grant conte de Lancelot covient repairer au grant conte de Persevax, qui est chef de toz les contes aux chevaliers, et tut sont branches de li por ceo que il acheva la grant queste del graal. Et li contes Persevax meïsmes est une branche del haut conte del graal qui est chef de toz les contes, car por le graal se travelerent tot li bon chevalier dont l'en parloit a cele tenps [4].

1. *Marburger Beiträge...*, fasc. VIII, 84 ; Sommer, III, 117.
2. Sommer, III, 28-29.
3. III, 429.
4. III, 429, note 7.

Le ms. français 751 de la Bibl. Nat. (fin du XIIIe siècle ou commencement du XIVe) donne, au fol. 144 vo, un texte tout semblable :

Et le grant conte de Lancelot couvient repairier en la fin a Perceval qui est chiés en la fin de toz les contes as autres chevaliers. Et tuit sont branches de lui por ce qu'il acheva la grant queste. Et li contes Perceval meïsmes est une branche del haut conte del graal qui est chiéz de tout les contes, car por le graal se traveillent tuit li bon chevalier dont l'an parole de celui tans [1].

Seulement les passages que nous venons de reproduire ne sont pas identiques dans tous les manuscrits. La leçon qui subordonne le *Conte de Lancelot* au *Conte de Perceval* et réserve à Perceval l'honneur d'accomplir les suprêmes aventures est propre à ces deux mss. apparentés fr. 751 de la Bibl. Nat. et Landsdowne 757 du British Museum. Comment affirmer son ancienneté et sa valeur alors qu'un classement critique des mss. reste à faire ? La leçon en question peut ne représenter que la fantaisie d'un copiste dont les préférences personnelles vont à Perceval plutôt qu'à Galaad.

On peut l'appuyer, il est vrai, du passage suivant du ms. fr. 754 de la Bibl. Nat. Après le récit de l' « ensellement » de Merlin dans une « cave » de la forêt de Darnantes où « onques puis par nulni ne fu seüs ne par nul homme veüs qui noveles en seüst dire », le ms. poursuit en ces termes :

Tant que Perlevax l'an traïst et gita hors, qui vit la grant merveille del graal après la mort de Lancelot, si com li contes vos devisera ça avant [2].

Perceval aurait donc survécu à Lancelot et, entre autres exploits, aurait réussi à rompre l'enchantement qui retient Merlin captif. On nous promet ce récit, et c'est se mettre en opposition absolue avec la *Quête* et la *Mort d'Arthur* telles que nous les possédons. Et certains critiques, à propos de ce passage, lâchent la bride à leur imagination. C'est aller trop vite en besogne. Ce ms. 754 (XIIIe siècle) ne reproduit qu'une faible partie du tome Ier du *Lancelot* propre : il s'arrête à un passage correspondant à la ligne 22, de la page 161 du tome III (I) de l'édition Sommer. La suite, qui commençait avec un cahier numéroté XI, a disparu.

1. Sommer, III, 429, note 7.
2. III, 21, note 7.

Jusqu'où s'étendait-elle ? on ne sait, et nous ne sommes pas en droit de dire que jamais la promesse qu'il renfermait ait été tenue. Cette promesse peut être un propos en l'air, une fantaisie de scribe. Un classement, même provisoire, des mss. montre qu'il en est bien ainsi. Le ms. 754 appartient à la même classe que : 1° le ms. fr. 768 (plus ancien que lui) ; 2° le ms. de Mr H. Yates Thompson (de Londres) ; 3° le ms. fr. 751 ; 4° le ms. Lansdowne 757 ; 5° le ms. Add. 10293 du British Museum (base de l'édition Sommer). Aucun de ceux-ci ne renferme le passage en question. Il y a plus, ce passage se trouve au milieu d'un remaniement assuré : la biographie de Merlin, telle que la donne le *Lancelot*, est remplacée dans ce ms. 754 par un abrégé du *Merlin* de Robert de Boron en contradiction avec l'appréciation peu sympathique à ce personnage qu'offre notre roman. Le ms. Yates Thompson contient aussi ce remaniement, mais, fait décisif, il ne renferme pas le fameux passage sur « Perlevax ». Celui-ci se décèle donc comme une fantaisie individuelle sur laquelle on ne peut faire fond.

Le passage sur Pellès considéré comme défunt est troublant. Cependant, si je me réfère au plus ancien sans doute des mss. cycliques, le ms. 110 de la Bibl. Nat., je lis (fol. 191 recto) : « Si en fu li rois Pelles de Listenois, qui encore est, de celui lignage li plus haus, et ses freres Elains li Gros ; tout cil furent des vrais chevaliers cortois et des vrais preudommes. » La difficulté a disparu.

Ce même ms. donne une leçon parfaitement sensée du passage énigmatique reproduit plus haut sur Amide ou Helizabel : Amide, à deux lignes d'intervalle, apparaît comme mère puis comme sœur de Galaad. Son père est le roi mehaigné (« che fu li rois Pellès »), mais le roi mehaigné, en réalité, n'est pas Pellès, c'est le père de Pellès. On n'y comprend rien. Rouvrons le ms. 110 (fol. 170, col. 3) ; l'encre est pâlie et l'écriture presque effacée. On distingue cependant ce qui suit :

Et sachés que onques a son tans n'ot dame ne damoiselle el roiaume de Logres qui s'apareillast a li de grant biauté, fors que une qui estoit dame d'un castel qui siet en la marche de Nortgales et des Grans [1] : si ot non Garalians, et la dame avoit non El[ain]e sans per.

1. Ou *des Frans*.

Et une autre, qui fu fille au roi Pellès de Listenois qui fu aiols a Galehaut [1], a celui qui vit apertement les merveilles del saint Graal et accompli le siege perilleus de la Table ronde, et cil mena a point les aventures del roiaume de Logres. Cele fu sa mere [2] et fu de si grans biauté que [nus] des [contes] ne dist que a son tans fust nule qui a sa biauté se peüst apareiller. Et de li parlera encore li contes chi après.

Les obstacles sont tous levés. Rien n'empêche plus d'admirer la belle harmonie de l'œuvre : pas une tache, pas trace de « repentir » dans le plan de l'œuvre, pas de lézarde dans l'édifice !

Eh bien non !

Si les arguments qu'on vient de faire valoir contre les déductions qu'on voudrait tirer de deux passages des mss. 751 et 754 conservent, je crois, leur force, il convient de revenir sur les passages concernant le roi Pellès et sa fille.

L'absence d'édition critique n'empêche pas qu'on puisse ici restituer le texte primitif avec certitude. Le ms. 768 va nous fournir une leçon qui est évidemment la bonne (fol. 12 verso, col. b [3]) :

Et sachiez que onques a son tans el roiaume de Logres n'en ot une qui s'apareillast a li de grant biauté, fors que deus seulement. Si fu l'une dame d'un chastel qui siet an la marche de Norgales et des Frans : si a non Gazevilte li chastiaus et la dame ot non Heliene sans per, et cist contes an parlera ça avant. Et l'autre fu fille au roi mehaignié, ce fu li rois Pellès, qui fu peres Perlesvax, a celui qui vit apertement les granz merveilles del graal et acompli lo siege perilleus de la Table Reonde et mena a fin les aventures del reiaume perilleus, aventureus, ce fu li regnes de Logres. *Cele fu sa suer* ; si fu de si grant biauté que nus des contes ne dit que nule a son tens fust se poïst de biauté a li apareillier. Si avoit non Amide en sornom et an son droit Heliabel [4].

La phrase *cele fu sa suer*, énigmatique dans le ms. Add. 10293 du British Museum, etc., trouve ici sa vraie signification : Amide est sœur de Perceval, car elle a, comme celui-ci, pour père le roi Pellès qu'on identifie (à tort ou à raison, nous verrons plus loin) au roi mehaigné.

1. *Sic*, pour *Galahad*.
2. A peine lisible.
3. *Id.* : ms. fr. 344, fol. 189 verso, col. 2 ; ms. fr. 341, fol. 8 recto, col. 2 ; ms. fr. 96, fol. 183 recto, col. 1, etc.
4. Ed. par Gerhard Bräuner dans *Marburger Beiträge...*, fasc. II, 47-48.

On comprend très bien ce qui s'est passé. Ceux des copistes qui savaient la suite de l'histoire s'étonnèrent que Perceval fût donné comme le héros de la quête du Graal. Ils biffèrent (tel le ms. 10293 du fonds Add. Brit. Mus.) son nom et le remplacèrent par celui de Galaad. Mais cette grossière et maladroite correction en laissant subsister *cele fu sa suer* rendait le passage incompréhensible.

On peut saisir sur le vif plusieurs de ces corrections. Le ms. 118 de la Bibl. Nat. (copié par le ms. 3479 de la bibliothèque de l'Arsenal) reproduit fidèlement la bonne leçon ; il se permet seulement une légère atténuation : Perceval mène à fin « *une partie* des aventures du royaume de Logres » (fol. 161 recto, col. 1 ; Arsenal 3479, fol. 353, col. 1).

Le ms. 3481 de l'Arsenal, après la phrase « et l'autre fu fille au roy mehaignié, ce fu li roys Pellès », barre les mots « qui fu peres », qu'il avait d'abord tracés, et poursuit : « ycelle damoiselle fu puis mere Galaad, etc. » (fol. 12 verso, col. 2).

Enfin le ms. fr. 110 (et ceux qui lui sont apparentés) corrige intelligemment l'ensemble et... nous trompe en nous inspirant une fausse sécurité.

Les observations qui précèdent dispensent de montrer qu'il en va de même du passage concernant Pellès : c'est la leçon qui parle de lui comme d'un personnage défunt qui est la bonne.

Il n'y a pas de doute possible : dans les premières pages du *Lancelot* propre le héros du Graal c'est Perceval et non Galaad ; le roi Pellès est identique au roi mehaigné ; il est père de Perceval et d'Amide ou Helizabel, et au moment où il est nommé il n'est déjà plus de ce monde.

Rien de moins, mais rien de plus.

Quelques critiques [1] se sont autorisés de ces observations, combinées avec la finale du tome Ier dans le ms. fr. 751 et Landsdowne 757 et le passage sur Merlin du ms. fr. 754, pour imaginer qu'il avait existé un stade où le corpus *Lancelot-Graal* renfermait une *Quête Perceval* au lieu d'une *Quête Galaad*.

J'ai dit plus haut que cette théorie se heurte à une véritable

1. Je pense particulièrement à E. Brugger et O. Sommer. Je renvoie les curieux au fantastique schéma inséré par le premier dans la *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXIX, p. 138. Je m'aperçois que dans la *Romanic review* (1913, 462) Douglas Bruce n'accepte pas non plus ces reconstitutions chimériques d'œuvres hypothétiques.

impossibilité d'ordre littéraire et psychologique [1]. Remarquons maintenant que le passage Amide-Helizabel ne l'autorise en aucune manière. Alors que l'on prend toujours soin dans le *Lancelot* d'avertir qu'on reviendra sur telle aventure ou tel personnage, alors qu'ici même on prend cette précaution en ce qui concerne Helaine-sans-pair, qui reparaîtra en effet [2], rien de pareil en ce qui touche Perceval et sa sœur. On ne parle de Perceval qu'à propos de sa sœur et de celle-ci que parce qu'elle est une des trois belles dames de Bretagne. On ne dit pas qu'on reviendra sur Perceval ni sur sa sœur. La phrase « et de li [la sœur] parlera encore li contes chi après » ne se rencontre que dans les mss. où le passage est falsifié ; et là elle se justifie, car dans la *Quête Galaad*, la sœur de Perceval jouera un rôle important.

Tout ce que nous sommes autorisés à dire pour l'instant c'est que, dans ce tome Ier, deux ou trois passages donnent lieu de croire que le héros de la quête du Graal n'est pas encore Galaad. En outre, la préoccupation de la *Quête* n'apparaît pas, du moins d'une manière dominante.

Reprenons [3] maintenant l'examen des volumes suivants. Les choses changent d'aspect, Dès le début du tome II (IV) Me Hélie de Toulouse révèle l'impureté qui empêchera le meilleur chevalier du monde, Lancelot, de mener à fin la plus haute des aventures, la quête du saint Graal. Cet honneur sera réservé à « la merveilleuse bête » ayant tête de lion, corps d'éléphant, reins et nombril de vierge. Le « sage clerc » déclare ignorer le nom de celui dont les prouesses passeront celles de tous les chevaliers du monde, mais nous le devinons aisément : issu de la « chambre » au roi mehaigné, le héros ne peut être que Galaad. Ainsi la *Quête-Galaad* est, sinon bâtie dans tous ses détails, du moins entrevue dès les pages 26-27 du tome II du *Lancelot* propre.

D'autre part, l'*Estoire* est connue dès les premières pages de la *Charrette*. La rencontre par Lancelot de la tombe de Galaad Ier « li haus roys de Gales, li fils Joseph d'Arimathie », le conquérant du pays de Galles « au tamps que li Graal fu portés en Bretaigne [4] », celle même de Lancelot avec son parent Siméon

1. Il y a aussi, comme on verra, une impossibilité d'ordre chronologique.
2. III, 388-394.
3. Cf. plus haut, p. 82, 94.
4. IV, 175.

« niés Joseph d'Arimathie qui despendit Jhesu Christ de la crois et le saint Graal aporta en ceste terre [1] », lequel vit d'une existence surnaturelle dans une cave enflammée, — impliquent l'existence de l'*Estoire* où la vie de Galaad Ier et le crime de Siméon sont racontés. L'échec de Lancelot dans sa tentative de délivrer Siméon est prévu dans l'*Estoire* ; Siméon sait qu'il n'obtiendra sa délivrance que du « bon chevalier » Galaad, qui mènera à fin les aventures du Graal [2]. Aucun doute n'est possible : l'homme qui remanie la *Charrette* de Chrétien de Troyes en y introduisant cette double rencontre [3], cet homme a sous les yeux l'*Estoire*. On a déjà dit [4] que l'auteur de l'*Estoire* est nécessairement celui qui a composé et le tome IV (à partir de la page 156 pour le moins) et le tome V (l'*Agravain*) et le tome VI (*Quête* et *Mort d'Arthur*). Et on peut ajouter que l'homme qui extrait de la *Charrette* de Chrétien l'épisode des tombes aux fausses inscriptions [5] pour l'utiliser dans le *Lancelot* lors de l'aventure de la « Douloureuse Garde [6] », cet homme est plus que vraisemblablement le même qui, au moment de mettre en prose la *Charrette*, substitue à l'épisode disparu celui, de son invention, de la rencontre de Lancelot avec les tombes de Galaad Ier et de Siméon.

Si l'on admet l'hypothèse que nous exposerons par la suite que la version courte de l'épisode de « La fausse Guenièvre » est une version primitive, une pause se place après l'achèvement de cet épisode, au moment où il va être refait de fond en comble. Ce temps d'arrêt aura été employé à composer l'*Estoire* et c'est seulement après l'achèvement de cette introduction que l'auteur aura refait le commencement de son tome II (IV), puis repris le cours de son récit. Si l'on estime que la version courte est un remaniement de scribe, la pause doit être placée un peu plus loin, mais, au plus tard, immédiatement avant la composition de la *Charrette* en prose [8].

1. IV, 176-177.
2. I, 262.
3. Cette double rencontre des tombes de Galaad Ier et de Siméon se trouve dans tous les mss. que j'ai pu consulter. Il serait vain d'y voir une interpolation.
4. Voy. p. 80-85.
5. *Lancelot* ou le *Chevalier de la Charrette*, v. 1841, 1966 (éd. W. Fœrster, p. 66-71).
6. III, 157, 163.
7. Voy. Appendice III.
8. La *Charrette* commence dans l'édition Sommer au tome IV p. 155.

Quel que soit le système auquel on s'arrête, un problème s'impose sans qu'on puisse l'esquiver : pourquoi le tome Ier ne parle-t-il pas de la conquête du *Graal* ou en parle-t-il d'une façon différente de la suite (t. IV-VI) ou de l'*Estoire* ?

N'y a-t-il pas là l'indice, la preuve même, que ce tome Ier est à part ? Ne sommes-nous pas en droit de dire que, même si on admettait que le reste du *Lancelot* avec son introduction (l'*Estoire*) et ses suites (*Quête du Graal*, *Mort d'Arthur*) est dû à un seul et même auteur, celui-ci ne saurait assumer la paternité du premier tiers du *Lancelot* propre ? La multiplicité d'auteurs admise jusqu'à présent serait réduite à deux, mais la réduction ne saurait aller jusqu'à l'unité.

Pour ne pas glisser sur cette pente séduisante, il faut se rappeler que, en tout état de cause, les arguments invoqués plus haut [1] gardent leur force : l'unité, non seulement de procédés mais d'esprit, est foncière entre le tome I (III), les suivants et l'*Estoire* : c'est même dans le tome I (III) que se rencontrent les exemples les plus typiques de symbolisme transcendental.

J'ai admis — provisoirement — que ce tome I (III) ignore le *Graal*, ou du moins attribue sa conquête à un autre que Galaad. A s'en tenir à l'analyse de Paulin Paris ou à la lecture d'un ms. de basse époque ou encore d'un incunable il semble qu'il en soit ainsi.

Si l'on se reporte à l'édition Sommer et aux mss. les plus anciens conservés à la Bibliothèque Nationale les choses changent d'aspect.

A. L'auteur du tome Ier s'intéresse aux origines chrétiennes de la Grande-Bretagne tout comme l'auteur de l'*Estoire*.

I. Lancelot part pour soutenir la cause de la dame de Nohant : c'est sa première aventure après son adoubement. Après avoir passé la nuit dans une « maison de religion », située au milieu d'une forêt, il y laisse ses écuyers en leur recommandant de l'attendre pendant un mois :

En cele maison avoit une sepolture que l'an apeloit Leucan. Cil Laicanz fu niés Joseph de Darimachie, cel dont li granz lignages descendié par cui la Granz Bretaigne fu puis enluminée, car il i porterent le graal et conquistrent la terre mescreant a Nostre Seigneur ; et de celui gisoit li cors en la maison de religion que vos avez oïe [2].

1. Au chapitre IV.
2. Ms. fr. 768, fol. 59 verso, col. 2 ; cf. Sommer, III, 140.

II. Dans une de ses randonnées Gauvain rencontre un prêtre qui lui apprend que dans la forêt où il chevauche il y a trois ermitages : le troisième s'appelle l'*Ermitage de la Croix*, « car là où il est, che dient li anchien home fu assise la premiere crois qui onques fust en la Grant Bertagne ne en toutes les contrées qui sont decha la grant mer [1] ». Il semble bien qu'il y ait un rapport entre ce passage et la chapelle de la Croix-Noire, bâtie par Josephé sur la tombe de douze martyrs chrétiens [2].

III. Dans le sermon, d'allure si mystique, du « prudhomme » à Arthur je relève le passage suivant :

C'est li fruiz par coi li [fil et] li pueples Israel fu sostenuz XLV ans es deserz, la où li un, ce dist l'Escripture, manja lo pain as angles, c'est li fruiz par coi Joseph de Barimachie fu sostenus quant il s'an venoit de la terre de promission an cest estrange pais par lo commendement Jhesu Crist et par son conduit. C'est li fruiz dont Sainte Eglise est repue chascun jor : c'est Jhesu Criz li filz Deu [4].

IV. Joseph d'Arimathie et son fils Galaad Ier se retrouvent dans la liste des bons chevaliers du temps passé dont la Dame du Lac donne l'énumération à Lancelot :

Si en fu Joseph d'Arimathie, li gentils chevaliers, qui Jhesu Crist despendi de la sainte croiz a ses deus mains et coucha dedanz lo sepulcre. Et si an fu ses filz Galahaz, li hauz rois de Hosselice, qui puis fu apelée Gales en l'anor de lui et trestuit li roi qui de lui issirent, dont ge ne sai pas les nons [5].

On peut objecter que l'auteur des lignes précédentes peut puiser ses renseignements dans le *Joseph* de Robert de Boron. Mais dans ce roman, une des sources de l'*Estoire*, à coup sûr, Joseph d'Arimathie n'évangélise pas la Grande-Bretagne ; il

1. Sommer, III, 358.
2. I, 246.
3. Il manque dans l'analyse de Paulin Paris.
4. Ms. fr. 768, fol. 92 verso, col. 1 ; cf. Sommer, III, 222.
Le même passage figure dans les mss. suivants de la Bibl. Nat. : 1° Fr. 339, fol. 22 recto, col. 1 ; — 2° Fr. 344, fol. 232 verso, col. 2 ; — 3° Fr. 341, fol. 64 verso, col. 2 ; — 4° Fr. 110, fol. 214 verso, col. 1 ; — 5° Fr. 111, fol. 46 verso, col. 2 ; — 6° Fr. 114, fol. 231 recto, col. 1 ; — 7° Fr. 98, fol. 348 verso, col. 2 ; — 8° Fr. 1430, fol. 48 verso, col. 2, etc. Je ne le vois pas dans les ms. fr. 96 (fol. 220-221) et 121 (fol. 101) de la Bibl. Nat., non plus que dans le ms. 3481 (fol. 89 verso) de la Bibliothèque de l'Arsenal.
5. *Marburger Beiträge*, fasc. VIII, 84 ; Sommer, III, 117.

demeure en Orient, « en la terre là où il fu néz [1] ». C'est dans l'*Estoire* que Joseph d'Arimathie porte la parole divine en Occident. C'est également dans l'*Estoire* [2] que figure un obscur personnage, Lucan, « gardien de l'arche », cousin germain de Joseph : il fut le premier des trésoriers d'église.

L'auteur des lignes précédentes connaissait-il déjà l'*Estoire* dans le détail, telle que nous l'avons? Peut-être pas encore, mais, à coup sûr, il en savait ou pressentait les grandes lignes.

B. La *Quête du Graal* le préoccupait également.

I. La « quête » du chevalier inconnu, vainqueur des armées de Galehaut (Lancelot, naturellement, qui garde l'anonymat), est, au dire de Gauvain, qui excite ses compagnons à l'entreprendre, la plus haute après celle du Graal :

Seignor chevalier, qui ores voudra entrer an la plus haute queste qui onques fust après cele do graal, si veigne après moi [3].

II. Un passage remarquable, qui semble avoir échappé à la critique [4], fait même allusion à la future naissance de Galaad. On le trouve dès la scène des adieux de la Dame du Lac au jeune Lancelot qu'elle a amené à la cour d'Arthur pour être adoubé : elle lui prédit qu'il aura à achever maintes aventures « felonesses et perilleuses » et ajoute :

Il n'est pas encore néz qui main[ra]t a chief celes que vos auroiz laissiées. Asséz vos deïsse, mais ge ne puis car trop m'est li cuers serréz et la parole me faut [5].

1. *Le Roman du saint Graal*, éd. Francisque-Michel, v. 3459-3460, p. 145 ; Paulin Paris, I, 152.

2. Sommer, I, 42, 75.

3. Ms. fr. 768, fol. 94, 2e col. ; Sommer, III, 216.

4. Il a été omis par P. Paris. Il fait défaut dans certains mss., tels que fr. 121 (fol. 101), fr. 96 (fol. 203-204), fr. 341 (fol. 36 verso), fr. 16999 (fol. 42-43) de la Bibl. Nat., et dans le ms. 3481 (fol. 54 recto) de l'Arsenal (cf. page précédente, note 4). Mais ces mss. appartiennent à une même classe qui présente un texte condensé et des leçons très particulières. Nous y reviendrons dans notre seconde partie.

5. *Marburger Beiträge...*, fasc. VIII, 96 ; Sommer, III, 123.

Le même passage se retrouve dans les mss. suivants de la Bibl. Nat. : 1° fr. 344, fol. 211 recto, col. 1 ; — 2° fr. 110, fol. 192 verso, col. 1 ; — 3° fr. 111, fol. 26 recto, col. 1 ; 4° fr. 118, fol. 209 recto, col. 1 ; 5° fr. 1430, fol. 3 recto, col., etc. Relevons encore une autre allusion mystérieuse de la Dame du Lac prenant congé d'Arthur, à la fin de la *Charrette* (IV, 217, l. 29) ; « Jou m'en yrai, mais avant voel que tu saces que li affaires aproce par coi ta cort sera delivrée et dont les aventures prendront fin. »

III. Enfin, croit-on que l'allusion à la haute naissance de Lancelot, qui appartient, ainsi que ses cousins Lionel et Bohort, à la plus haute lignée qui soit au monde, ait pour objet d'expliquer les succès « séculiers » de ces héros sur des chevaliers et des géants ? Au commencement du *Lancelot*, dans la branche intitulée *La reine aux grandes douleurs*, le roi Ban de Benoic, sentant sa fin venir, pense avec pitié à sa femme Hélène « descendue de la haute lignée le roi David » et il invoque le Tout-Puissant en ces termes :

Biax peres piteus, preigne vos pitiez de ma fame Helene, qui est descendue del haut lignage que vos establites el regne aventureus, a essaucier vostre non et la hautesce de vostre foi eta veoir voz granz repostailles, qui devant les estranges pueples lor avez victoire donnée. Sire ! vos conseilliez la desconseilliée qui de celui haut lignage est descendue... [2].

Il faut rapprocher de cette prière les recommandations touchant Lionel et Bohort faites par Léonce de Payerne à la Dame du Lac :

Dame, dame, por Deu, gardez les bien les deus anfanz... Et se vos saviez, dame, dont il sont descendu, autresin bien com ge lo sai, voirement les garderiez vos a sauveté, au grant bien que ge cuit qui en vos soit. Car combien qu'il soient haut et honoré de par lor pere, rien n'amonte envers la hautesce qu'il ont de lor boene mere ; car nos savons par lo tesmoign des Escriptures qu'ele et si encessor sont descendu del haut lignage au haut roi Davi, ne nos ne savons a com grant chose il porroient ancores monter, *car ce savons nos bien qu'an la Grant Bretaigne atandent tuit a estre delivré des merveilles et des aventures qui i avienent par un qui sera del lignage a la mere a ces anfanz. Por ce porroient encor venir a greignor chose que l'an ne cuide* [2].

IV. Si, à deux reprises, apparaît le nom du roi Pellès descendant de Joseph d'Arimathie, et celui de son fils Galaad, croit-on que ce soit sans arrière-pensée ?

V. Enfin, n'est-il pas de toute évidence que, si, dès la 8e ligne de la 1re page [3], on nous dit que le vrai nom de Lancelot, son

1. Éd. Gerhard Bräuner dans les *Marburger Beiträge*, fasc. II, 19, 20; éd. Sommer, III, 13, l. 4, et 29, l. 33.

2. Éd. Heinrich Bubinger dans les *Marburger Beiträge*, fasc. VIII, 34; éd. Sommer, III, 88, l. 4-12.

3. Sommer, III, 3. Cf. IV, 176 : « Ne tu n'as mie a non Lancelot en bap« tesme, mais Galaad, car tes peres te fist ensi apeler après son pere qui ensi « avoit a non » (cf. V, 243, note 2).

nom de baptême, était Galaad [1], on a une intention ? Il n'est pas besoin de sorcellerie pour deviner que ce nom de baptême, qu'il ne mérite pas de porter [2] (Galaad étant certainement un nom mystique [3]), un autre le gardera jusqu'au bout, son fils.

Toutefois, il ne demeure pas moins certain que, en un passage tout au moins, le même tome Ier nous donne Perceval comme celui qui mènera à fin les aventures, qui s'assoiera au siège périlleux et fera la conquête du Graal [4].

Comment sortir d'une contradiction aussi flagrante ?

Il y a un moyen à la portée du premier critique venu, moyen qui consiste à admettre qu'il existe une première rédaction où le Graal n'apparaissait pas ou bien avait pour héros Perceval. Un interpolateur aurait ensuite semé après coup quelques passages destinés à préparer le changement de protagoniste pour raccorder ce tome Ier aux suivants.

Je me suis interdit ce procédé commode. L'application à l'histoire littéraire de l'adage politique « débarrassons-nous de ce qui nous gêne » me paraît horriblement dangereux, quand il n'est pas autorisé par la comparaison très prudente des mss., de la langue, de l'esprit.

Autrement on risque de substituer aux textes que nous voulons pénétrer des constructions de notre fantaisie. L'explication à jet continu des difficultés par le système des interpolations c'est la porte ouverte à toutes les chimères. On enfourche l'hippogriffe qui vous entraîne dans les régions éthérées des « textes

1. Le nom de Galaad se rencontre à plusieurs reprises dans la Bible. Laissant de côté les passages où il s'entend d'une contrée, il est impossible de ne pas remarquer que dans les *Nombres* (XXVI, 30-33) et les *Paralipomènes* (I, VII, 15-17) paraît un Galaad, fils de Machie, *petit-fils de Joseph*.

L'étymologie celtique de Rhys (*Arthurian legend*, 166, 169) ne vaut même pas l'honneur d'une réfutation.

2. Lancelot a perdu le nom de Galaad « par escauffement de luxure ». Ce nom sera « recouvré par cestui [son fils] par abstinence de char » (V, 114).

3. L'auteur, qui est un ecclésiastique à coup sûr, ne peut pas ne pas avoir lu le chap. XXXI de la *Genèse* où « Galaad » est expliqué par « monceau du témoignage » (et s'oppose à « pierre de scandale »), et a pour équivalent *Miçpa* « parce qu'il est dit : l'Éternel sera présent entre nous (Jacob et Laban) alors que nous serions cachés l'un à l'autre ». Mais on ne voit pas comment l'auteur a pu tirer de là que Galaad doit être le nom du pur des purs.

4. Cf. p. 109-113.

primitifs » qui se plient complaisamment à toutes les interprétations.

En l'espèce, l'hypothèse d'interpolations est impuissante à résoudre la difficulté. Nous pouvons bien imaginer qu'un remanieur ou reviseur, relisant le tome Ier, y sème les allusions à l'*Estoire* et à la *Quête* que nous venons de relever. Mais ce reviseur est assez étourdi pour laisser subsister les passages sur Perceval et Pellès en contradiction formelle avec ses additions. En même temps il est si habile que ses interpolations s'enchâssent parfaitement dans une narration dont la trame est si serrée que les corps étrangers n'y peuvent quasi point pénétrer [1]. Nous ne sortons ainsi d'une difficulté que pour tomber dans une autre.

Une autre hypothèse serait celle de l'*artifice littéraire* ; pour piquer la curiosité du lecteur, pour le dérouter, l'auteur cache son jeu ; il feint au début de croire que Perceval est le héros du *Graal* : plus tard, il démasquera ses batteries. Ce système a le mérite de la simplicité. Il peut s'autoriser des artifices, subtils ou grossiers, mais continuels qu'on rencontre presque à chaque page du *Lancelot* : un auteur qui ruse constamment avec son lecteur est très capable de lui jouer ce bon tour, qui lui sera pardonné avec ravissement.

Cette explication je l'admettrais sans peine en ce qui concerne le double passage où le roi Pellès est nommé. La Dame du Lac peut ignorer que Pellès est vivant, ou le cacher intentionnellement à Lancelot , l'auteur ne lui accorde pas la connaissance des descendants de Galaad Ier [2]. Mais en ce qui touche Perceval il y a des difficultés. Ce n'est pas que la phrase « Perlesvax celui qui vit apertement les granz mervoilles del graal » fasse sérieusement obstacle : dans la *Quête*, Perceval contemple, en effet, les merveilles du Graal en compagnie de Galaad et même de Bohort. Il n'y a donc pas contradiction ; il y a seulement une réticence, et très admissible : l'auteur n'est pas forcé de dévoiler son plan et d'avertir que Perceval ne sera que le « brillant second ».

La vraie difficulté, la seule à vrai dire, c'est la phrase qui suit : « et acompli lo siege perilleux de la Table Ronde et mena a fin

1. Voy. le chapitre sur l'entrelacement.
2. Cf. plus haut, p. 117, la reproduction de ce passage.

les aventures del roiaume perilleus, aventureus, ce fu li regnes de Logres ».

Ici la contradiction est flagrante : le seul qui puisse occuper le « siege perilleux » de la Table Ronde sans expirer aussitôt c'est Galaad. L'*Agravain* insiste déjà sur ce point en montrant [1] le supplice de Brumant, assez présomptueux pour en douter. Le premier signe pour la cour d'Arthur que le héros du Graal est survenu c'est même son succès à l'épreuve du siège périlleux.

Ce n'est pas tout. Il y a le cas de Pellès : celui-ci n'est pas le « roi mehaigné » dans l'*Agravain* et la *Quête*, il est son fils.

Nous retombons dans le dilemme : d'une part l'auteur du tome Ier connaît de l'*Estoire* et de la *Quête* certains traits en conformité avec les autres parties du *Corpus*, d'autre part il les contredit sur deux ou trois points essentiels.

Je ne vois qu'un moyen d'en sortir :

Il faut admettre que l'auteur du tome Ier est l'auteur des volumes suivants et de l'*Estoire*. Mais, quand il écrit le tome Ier il n'a pas encore arrêté son plan dans tous les détails. L'*Estoire*, il la porte dans sa tête, mais elle n'est pas encore couchée par écrit. Il est décidé à amener Joseph d'Arimathie en Grande-Bretagne, mais il n'a sans doute pas encore conçu Josephé, fils de Joseph, autrement il lui attribuerait, comme dans l'*Estoire*, le principal rôle dans la conversion de ce pays à la foi chrétienne. C'est sans doute lui qui parle par la bouche de la Dame du Lac quand elle déclare ne pas savoir (encore) les noms des descendants de Galaad Ier, fils de Joseph d'Arimathie [2]. Il a inventé Pellès et compte en faire quelque chose, mais il demeure sous l'influence du *Perceval* de Robert de Boron, et il ne distingue pas encore le « roi pêcheur » (Pellès) du roi « mehaigné [3] ».

Vis-à-vis de Perceval son attitude est très hésitante — et elle le restera jusqu'au bout. Jamais les origines de ce personnage et ses rapports de parenté avec Lancelot et Galaad ne seront pas nettement définis — et ils ne pouvaient pas l'être sans danger. Comme l'auteur ne se permettra pas de dépouiller entièrement Perceval, sans doute par égard pour la « Trilogie », de Robert de Boron à laquelle il doit tant, il n'osera le disqualifier de but en

1. V, 320.
2. Passage reproduit plus haut, p. 117.
3. V, 385.

blanc, au commencement de son œuvre. Il procédera prudemment, par étapes, pendant tout ce tome Ier et une bonne partie du tome II.

Ce n'est pas sans hésitation ni repentir que Perceval est écarté « du siège périlleux ». Dans l'*Agravain* on tente une pauvre conciliation : le jour de son adoubement Perceval occupe à la Table Ronde le siège à droite du siège périlleux, le siège à gauche devant être réservé à Bohort.

On pourrait augmenter la liste de ces modifications. Mais celles-ci suffisent à notre thèse. Ces modifications, ces réticences, ces contradictions mêmes et les artifices employés pour les pallier, constituent la meilleure des preuves de l'unité d'auteur : nous saisissons notre homme dans le pénible travail d'élaboration de matériaux de toute provenance, disparates et peu cohérents qu'il avait à sa disposition. Des remanieurs, des « reviseurs » auraient fait disparaître contradictions et disparates. C'est si vrai qu'un groupe de mss., dont le meilleur représentant est le ms. 110 de la Bibl. Nat., y a presque réussi.

Nous allons arriver à la même conclusion par une voie fort différente.

Le principal mérite du grand travail que Heinzel a consacré au cycle du Graal [1], c'est d'avoir signalé des sources ou des influences orientales chez l'auteur de l'*Estoire* [2]. Il ne paraît pas douteux que celui-ci ait connu les Actes des Apôtres apocryphes, notamment les *Actes des saints Simon et Jude* et la *Passio Matthaei*. Il ne les a pas copiés brutalement, maladroitement, mais il s'est inspiré de ses lectures.

En dehors des apocryphes, l'*Estoire* a utilisé aussi des sources orientales qu'elle a détournées intentionnellement de leur sens, ou qu'elle n'a pas bien comprises.

1. Richard Heinzel, *Ueber die französischen Gralromane* dans les *Wiener Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Philosophisch-historische Classe, t. XL (1892), 196 pages in-4°.

2. C'est aussi l'avis de E. Brugger dans la *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXIX, 1906, p. 100 et note 59.

Concurremment avec Heinzel, et même avant lui, Wesselovsky avait entrepris des recherches sur les sources orientales de l'*Estoire* dans plusieurs mémoires parus dans l'*Archiv für Slavische Philologie*, t. VI (1882) et t. XXIII (1901). Il faut reconnaître qu'elles n'ont rien donné de solide.

L'exemple le plus typique est celui de Caleb Alfassam, roi de la « Terre foraine », dont la capitale est Maante [1]. L'auteur en fait un roi lépreux, à l'imitation d'Abgar [2]. Guéri de son mal par Alain, le gardien du graal, Caleb se convertit et reçoit au baptême le nom d'Alfassam. Il donne sa fille et sa terre à Josué, frère et successeur d'Alain, et bâtit pour garder la sainte relique le château de Corbenic ; là désormais résidera la lignée des « Rois pêcheurs » successeurs de Josué [3].

L'*Estoire* ignorait évidemment que Caleb Alfassam est un personnage historique, Khaleb Elesbaam, roi d'Éthiopie, qui passa la Mer Rouge vers 525 pour venger les chrétiens d'Arabie massacrés par le roi judaïsant des Himyarites, Dhu-Nowâs. Ce Khaleb n'était ni païen ni « mesiaus », mais fervent chrétien et vaillant guerrier. L'*Estoire* imagine qu'il a reçu au baptême le nom d'Alfassam parce que le prêtre qui le baptisa s'appelait ainsi, explication de son cru. Il est seulement curieux qu'*Elesbaam* soit en réalité un surnom pieux : en langue éthiopienne [4] *Ela-Atzbah* (dont *Elesbaam* est la déformation) signifierait « le béni [5] » ; et les textes grecs qui parlent de ce personnage, en faisant suivre régulièrement son nom Ἐλεσβάς ou Ἐλεσβαᾶ des épithètes εὐσεβέστατος, ἁγιώτατος, χριστιανικώτατος, semblent donner une traduction de ce surnom [6]. Son vrai nom était *Kaleb* : c'est celui qui figure dans les plus anciennes listes des rois d'Abyssinie, c'est celui qu'offre le Synaxaire éthiopien au 23 novembre (27 du mois Hedar) : *Kâlêb* [7] ; et ses monnaies portent en grec : ΧΑΛΗΒ ΒΑϹΙΛΕΥϹ ΥΙΟϹ ΘΕΖΕΝΑ [8].

On trouve aussi dans ces listes de rois d'Abyssinie un nom

1. I, 286. Maante me fait songer à *Maan*, étape de la voie des pèlerins de Damas à La Mecque, à 350 kil. au Sud de la première de ces villes.

2. Sur Abgar le roi lépreux, voy. K. C. A. Matthes, *Die Edessenische Abgarsage* (thèse de Leipzig, 1882).

3. I, 287-288.

4. Entendez la langue sémitique sœur de l'arabe méridional (l'himyarite), non la langue africaine parlée de nos jours en Abyssinie.

5. Bollandistes, *Acta Sanctorum*, Octobre, t. XII, p. 296, col. 2.

6. *Ibid.*, Octobre, t. X, 697, 722 ; t. XII, p. 331. Cf. Migne, *Patrol. graeca*, t. LXXXVI, col. 568.

7. *Ibid.*, Octobre, t. XII, p. 301. Cf. *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, VII, 348 ; XXVI, 402 ; et *Rheinisches Museum*, XII, 301.

8. *Revue de Numismatique*, 1886, pl. XIX ; cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* du 16 avril 1886. Voy. L. Duchesne, *Autonomies ecclésiastiques*, (1905), p. 328.

qui nous est bien familier, celui de *Bohort*, et il figure également comme roi d'Éthiopie dans la *Passio Matthaei* [1].

C'est dans ces sources que l'auteur de l'*Estoire* a puisé la connaissance du nom de *Bohort*, dont l'étymologie, chose étrange, n'avait attiré l'attention de personne (sauf de Heinzel). Ce nom si particulier, qu'on ne rencontre chez aucun auteur français du XIIe ou du XIIIe siècle, le *Lancelot* nous l'offre à sa première page comme celui de l'oncle et du cousin de Lancelot.

Conséquence : l'homme qui connaît Bohort dès la première page du *Lancelot* est, à coup sûr, identique à l'homme qui, dans l'*Estoire*, utilise la *Passio Matthaei* où figure *Beor*. Et comme l'auteur de l'*Estoire* est identique à celui de la *Quête*, nous arrivons, par un chemin bien imprévu, certes, à la même conclusion où nous avait amené l'examen interne de l'œuvre : l'auteur du *Lancelot* et de la *Mort d'Arthur* est le même que l'auteur de la *Quête*, le même que l'auteur de l'*Estoire* [2].

1. *Beor* dans J. A. Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. II, 1719, p. 667-668. Cf. A. von Gutschmid, *Die Konigsnamen in den apokryphen Apostelgeschichten* (dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, t. XIX, 1864, p. 388).

2. Le chapitre VII confirmera cette assertion en montrant que le *Lancelot*, la *Mort d'Arthur*, l'*Estoire*, la *Quête* utilisent les mêmes sources. Le *Conte du Graal* de Chrétien et de Wauchier a été connu et du *Lancelot* et de la *Quête* ; l'*Historia Brittonum* de Gaufrey de Monmouth, ou plutôt sa traduction française par Wace, est connue du *Lancelot* et de la *Mort d'Arthur*. Le *Tristan* est cité dans la *Mort d'Arthur*, imité dans l'*Estoire*. Le *Merlin* de Robert de Boron est connu et du *Lancelot* et de la *Quête* ; le *Joseph* et le *Perceval* (du même) sont connus et du *Lancelot* et de la *Mort d'Arthur* et de l'*Estoire* et de la *Quête*, etc. Le *Lancelot* (au début et à la fin) affecte de savoir l'histoire ancienne tout comme l'*Estoire* (voy. chap. VII et VIII).

CHAPITRE VI

DATE DE COMPOSITION DE L'ŒUVRE, PATRIE ET CONDITION SOCIALE DE L'AUTEUR

Nous sommes sans doute condamnés à ignorer toujours le nom de l'auteur. Il a soigneusement dissimulé tout ce qui pouvait révéler sa personnalité. Et même, si l'on en croyait le *Lancelot-Graal*, il n'y aurait pas d'auteur. Toutes ces aventures sont vraies. Elles ont été consignées sous la foi du serment par les héros eux-mêmes qui les ont dictées à de sages clercs de la cour d'Arthur. Celles de Lancelot, après avoir constitué une des branches du « Conte [1] », ont fini par être consignées à part, sur l'ordre d'Arthur, comme les plus merveilleuses. Gardé dans le trésor des archives (l' « armoire ») du roi Arthur, le « grand livre » fut découvert après la disparition du roi, frappé à mort dans la grande bataille de Salisbury. Grâce à cette précaution nous connaissons ces aventures [2].

Il en va de même de la *Quête du saint Graal* : on en connaît

1. Voy. la fin du tome III (p. 429). Cf. plus haut, p. 13, 109, 110.

2. On lit à la fin de la *Charrette* : « Et li roys le conjure sour son sairement « qu'il li die, oiant la compaignie, lez aventures qui avenues li estoient « puis qu'il estoit partis de laiens. Il en reconnut grant partie et grant par- « tie lor en cela. Si les oy moult volentiers li roys et la royne ; si les fist li « roys mettre en escrit pour ce que apres lor mort fuissent ramenteues » (IV, 227). Et à la fin de la *Suite de la Charrette* : « Et quant il orent mangié, si fist li roys venir avant ses clercs ; si mist en escrit les aventures s com Lancelot les conta et par che les savons nous encore » (IV, 296). Dans l'*Agravain* on trouve plus de détails : « Ensi comme Lancelot disoit « sez aventures furent elles mises en escrit, et pour ce que si fait estoient « greignor que nus de ceuls de laiens, lez fist li roys mettre par lui seul, « si que dez fais Lancelot trova l'en j. grant livre en l'aumaire le roy Artu « après ce qu'il fu navrés a mort en la bataille de Salesbieres, si comme cils « contes le devisera cha avant » (V, 191 ; cf. 332).

le détail grâce à Bohort qui, de retour d'Orient, après la mort de Galaad et de Perceval, a raconté ces aventures telles qu'il les avait vues : elles furent mises en écrit et gardées à l'« abbaye » de Salisbury [1].

Ces aventures merveilleuses étaient, cela va de soi, écrites en latin. Pour l'amour du roi d'Angleterre Henri II, son seigneur, Me Gautier Map les fit translater de latin en français d'après l'exemplaire original qu'il trouva en l'« abbaye » de Salisbury [2].

Ainsi Gautier Map, que des érudits naïfs ont accepté comme l'auteur de notre roman [3], est présenté simplement comme un traducteur ou plutôt comme l'entrepreneur d'une traduction littérale. C'est seulement pour la dernière partie, la *Mort d'Arthur*, que Gautier est donné comme l'auteur. Encore y a-t-il là matière à contestation [4].

1. *Quête* : « Quant il (Bohort) ot mangié, li rois fist venir les clers qui « metoient en escrit les aventures as chevaliers de laiens. Et quant Bohort « ot contées les aventures del saint graal teles comme il les avoit veues, « si furent mises en escrit et gardés en l'abeie de Salesbieres, dont maistre « Gautiers Map les traïst a faire son livre del saint Graal por l'amor del « roi Henri, son signor, qui fist l'estoire translater du latin en franchois » (VI, 198-199).

2. Voy. note précédente.

3. Jonckbloet, Ward (*Catal. of romances*, I, 728) et Paulin Paris, entre autres, ont accepté cette attribution comme parole d'Évangile. Ce dernier cependant n'y croyait plus guère à la fin de sa vie (voy. IV, 352). Gaston Paris a montré que cette attribution a contre elle toute vraisemblance (*La littérature française au moyen âge*, § 62). Voy. aussi Gustav Groeber, dans le *Grundriss der roman. Phil.*, II, 1, 72) ; et O. Sommer, dans la *Zeitschrift fur romanische Philologie*, XXXII, 336, et dans l'Introduction à son édition (I, xi, note 1).

Seul aujourd'hui E. Brugger admet la paternité de Map (voy. *Zeitschrift für französische Sprache*, XXIX, 90-93 ; XXX, 185 ; XXXI, 276), mais en ce qui concerne un *Lancelot* « primitif » qui, selon nous, n'a jamais existé que dans l'imagination de cet auteur.

4. Après le récit de la mort de Lancelot et de l'arrivée de Bohort, la *Mort d'Arthur* rapporte que Bohort passa le restant de ses jours avec l'archevêque (de Canterbury) et Bliobliheris, mais sans donner aucun détail sur la fin de ces personnages. Les derniers mots du roman sont : « Si se taist « ore maistre Gautiers Map de l'estoire de Lancelot car bien l'a toute menée « a fin selonc les choses qui en avindrent, et define ensi sen livre si outrée- « ment que après che n'en poroit nus raconter chose qu'il n'en mentist « apertement » (VI, 391).

On ne nous dit pas comment Map a pu savoir les événements de cette dernière partie : le recours aux livres écrits par les clercs d'Arthur et conservés à l'abbaye de Salisbury ne peut plus être de mise. L'auteur n'a rien

L'attribution à Map du *Lancelot* et de ses suites est-elle une addition de copiste, ou bien émane-t-elle de l'auteur lui-même? Je penche vers cette dernière opinion. Du moment que notre auteur désirait faire valoir non sa personne, mais son œuvre, il importait de placer celle-ci sous le patronage d'une autorité littéraire considérable. Il importait également d'user de précautions et de mettre quelque vraisemblance de son côté.

La source, le « grand livre », était conservé dans l'ancien royaume d'Arthur, à l' « abbaye de Salisbury ». C'est là qu'il fallait la retrouver. Cette exhumation était nécessairement présentée comme récente ; pas trop cependant de peur qu'un naïf ne se livrât à une enquête dangereuse. L'idée de mettre la prétendue tradition sous le patronage du roi d'Angleterre Henri II, mort depuis une trentaine d'années (en 1189), était habile ; on savait que ce roi s'était intéressé à l'histoire de son illustre prédécesseur et qu'il avait cru retrouver son tombeau et celui de Guenièvre [1]. Quant à Gautier Map, rien absolument ne le désignait pour le rôle qu'on lui a prêté [2]. Si l'auteur du *Lancelot* a songé à lui, c'est peut-être tout simplement parce que le *De nugis curialium*, qu'il a lu, semble-t-il [3], lui faisait savoir que ce per-

su trouver à la place et il a laissé à l'imagination, ou à la bonne volonté, du lecteur, le soin de suppléer à son silence.

1. Cette affaire nous est connue par Giraud de Barry qui en parle dans son *De principis instructione* (VIII, 126-129), terminé vers 1217 (voy. *ibid.*, xv) et dans son *Speculum ecclesiae* (IV, 47-51). Raoul de Coggeshall, dans sa *Chronique*, place la prétendue découverte en l'an 1191, donc postérieurement à la mort d'Henri II. Voy. Robert H. Fletcher, *The Arthurian material in the chronicles...*, p. 189-191 (*Harvard studies and notes in philology and literature*, vol. X, 1906), et encore William W. Newell, *William of Malmesbury on the antiquity of Glastonbury* (dans les *Publications of the modern language association of America*, vol. XVIII, 1903, p. 486, 505-510).

2. Voy. Gaston Paris, *La littérature française au moyen âge*, § 62. Sur Gautier Map, voy. Ward, *Catalogue of romances...*, p. 744 sq. ; et la thèse, malheureusement sans originalité, de J. Bardoux, *De Walterio Mappio*, Coulommiers, 1900.

En terminant l'étude approfondie qu'il vient de consacrer au *De nugis curialium* de Map, Mr James Hinton déclare que « There is no indication that the author of this work was capable of the sustained interest needed for such a work as the vast and leisurely *Lancelot* (voy. *Publications of the modern language association of America*, vol. XXXII, 1917, p. 142).

3. La *Quête* (VI, 68-69) renferme un passage bien étrange. Au temps jadis la coutume était dans le royaume de Galles que « se li fiex trovast le « pere gisant en son lit par ocoison d'enfermeté il le traisist fors del lit par « le brac ou par le teste et l'ocheïst maintenant ; car a vilonie li fust tornés

sonnage entretenait des relations suivies avec le roi Henri, et peut-être aussi parce que ce traité montrait son auteur familier avec les mœurs et coutumes des Gallois, ses demi-compatriotes, descendants des antiques Bretons. Ses réclamations éventuelles n'étaient pas menaçantes : Map était mort vers 1209 [1], donc une dizaine d'années avant le moment où l'on commença à concevoir l'idée du *Lancelot* [2] ; sa réputation n'était pas encore effacée [3]. Somme toute, ce choix n'était pas mal compris.

La position de l'*Estoire* est toute particulière. Elle nous raconte sur la vie et l'action du Christ et sur l'œuvre de ses disciples des faits inconnus aux histoires sacrées et profanes. Mais c'est le Sauveur lui-même qui nous a transmis ce récit dans un « livret » composé par lui-même ; nous n'avons donc pas le droit d'en discuter la véracité. Illuminé par l'Esprit-Saint, le solitaire de 717 [4] a pu transcrire en latin ce texte écrit dans une langue ineffable [5]. Ce solitaire appartient à la race des saints personnages dont il retrace les actions ; il cache son nom de peur que l'humilité de sa personne et de sa condition ne porte préjudice à l'histoire du saint graal, la plus haute qui fût jamais. En dépit de cette précaution, on finira par découvrir son nom, son pays, son lignage [6].

se ses peres morust en son lit, etc. ». Je me demande si cette assertion n'est pas un développement inspiré par la lecture d'un passage de *De nugis curialium* : « In rapina et furto gloria Walensium, et adeo eis utrumque « placet ut improperium sit filio si pater sine vulnere decesserit. Unde fit « ut pauci canescant. Proverbium ibi est « juvenis mortuus aut senex « pauper, scilicet ut cito quisque in mortem irruat ne senex mendicet » (éd. Th. Wright, 1850, p. 100 ; cf. éd. Montague Rhodes James, 1914, p. 96).

Ce qui fait hésiter c'est que le *De nugis curialium* ne semble pas avoir été répandu : il n'est connu que par un seul ms. et tardif. Map est mort sans avoir, semble-t-il, trouvé le temps de mettre son œuvre en état d'être publiée (voy. le mémoire de James Hinton, cité page précédente, note 2).

1. Après le 15 mars 1208, avant le 5 juin 1210. La date de son obit est le 1er avril (Bardoux, p. 82).

2. Voy. plus loin, p. 135-140.

3. Vers le milieu du XIIIe siècle la réputation de Map n'était plus assez répandue pour qu'on pût songer à lui attribuer une œuvre considérable.

4. Il existe peut-être une raison pour le choix de cette date mais je n'ai pas su la découvrir. Selon E. Brugger (*loc. cit.*, t. XXIX, p. 104-105), l'auteur songeait à Bède le Vénérable et mêlait cette physionomie à celle du poète et visionnaire Caedmon !

5. Cf. plus loin p. 160, note 2.

6. « Li nons de celui qui ceste estoire escrist n'est pas noumés ne esclai-

Cet artifice littéraire, destiné à mystifier le lecteur, n'a pas manqué son but : on a cherché à identifier le solitaire de 717 [1]. Mais là n'est pas l'intérêt. Ce qui est à relever dans l'*Estoire* c'est que la traduction en français du texte latin de 717 est mise sur le compte de Robert de Boron [2]. Pourquoi pas de Gautier Map ?

La raison me semble évidente. Il saute aux yeux du lecteur que l'*Estoire* est un remaniement du *Joseph d'Arimathie* de Robert de Boron, et aussi qu'elle répond aux *desiderata* que celui-ci signale à la fin de son ouvrage, en s'engageant à les combler un jour [3]. Puisque le véritable auteur de l'*Estoire* tient à s'effacer, le plus simple pour lui c'était d'attribuer la mise en français de son ouvrage à Robert lui-même.

« riés el commencement. Mais par les paroles qui chi après seront dites « porrés grant masse apercevoir del non de celui et le pais où il fu nés et une « grant partie de son lignage, mais al commencement ne se veut pas desco- « vrir... jasoit ce qu'il s'en volsit covrir si sera il plus descovers qu'il ne « voldroit » (I, 3).

1. L'auteur de la suite du *Merlin* qu'on appelle la « vulgate » a eu l'idée d'identifier le solitaire de 717 à l'ermite Nascien, qui paraît à plus d'une reprise dans la *Quête du saint Graal* (VI, 11, 15, 108, 115), et de rattacher ce personnage à la famille de Joseph d'Arimathie (voy. II, 221-222). Mais cette tentative, amusante d'ailleurs et ingénieuse, est en contradiction formelle avec la *Quête* elle-même qui place les aventures merveilleuses d'Arthur et des « compagnons » au ve siècle.

2. L'autorité de Robert est invoquée à deux reprises : 1° à propos du baptême et du mariage de la fille du roi Label, on ajoute : « si comme ceste « estoire meïsmes le devise et ensi que le tesmoigne mesires Robers de « Borron qui a translaté ceste estoire en franchois de latin » (I, 195) ; 2° à propos de la conversion du roi Luce au christianisme, grâce aux exhortations de Pierre : « car messires Robers de Borron qui ceste estoire translata « de latin en franchois et la vraie [vieille ?] estorie le tesmoigne, car sans « faille chis le translata » (I, 280).

3. A la fin de son *Joseph* (v. 3460-3514, de Francisque-Michel, p. 145-148) Robert de Boron prend l'engagement, si Dieu lui donne vie, de nous raconter les aventures en « Occident » de Bron le « riche pêcheur », d'Alain, de Petrus, de Moïse. Mais auparavant il convient de laisser de côté ces « quatre choses » pour passer à la cinquième qui est « du Graal la plus grant estoire. » Aussitôt après Robert entame le récit du *Merlin* (pour arriver ensuite à « la plus grande histoire du graal », c'est-à-dire un *Perceval* suivi d'une *Mort d'Arthur* ?). Cette finale du *Joseph* a donné lieu à quantité de conjectures dans le détail desquelles il est inutile d'entrer présentement. Il serait d'une excessive naïveté de déplorer la perte de ces quatre parties. Robert n'a jamais sérieusement songé à les écrire : la condition qu'il pose (« se en livre les puis trouver », v. 3500) suffit à nous mettre en garde. C'est précisément parce qu'il y avait une lacune entre le *Joseph* de Boron d'une part, le *Merlin* et le *Perceval* de l'autre, que l'auteur de l'*Estoire* a pris sur lui d'inventer toute la fin de l'*Estoire*, à partir de l'arrivée des missionnaires en Grande-Bretagne.

A une date relativement avancée du XIIIe siècle, lorsqu'on eut l'idée d'intercaler le *Merlin* de Robert de Boron entre l'*Estoire* et le *Lancelot* [1], on mit naturellement sous l'autorité de Robert et le *Merlin* et la suite énorme qu'on lui adjoignit [2]. Enfin la personnalité de Gautier Map fut sacrifiée et la *Quête du saint Graal* fut mise également sous l'autorité de Robert de Boron, dans une rédaction misérablement remaniée dont la substance a passé dans le *Tristan* en prose et dans des traductions hispaniques de basse époque [3].

A défaut du nom de l'auteur nous pouvons arriver à déterminer, avec quelque approximation, la date de composition de son œuvre, ainsi que sa patrie et sa condition sociale.

Les premiers critiques qui se sont intéressés au *Lancelot*, Jonckbloet et Paulin Paris s'imaginaient que Chrétien de Troyes avait imité dans la *Charrette* un épisode de notre roman en prose [4]. Il faudrait donc placer celui-ci vers le milieu du XIIe siècle ou dans le troisième quart de ce siècle [5]. Il y a beau temps que cette opinion extravagante est abandonnée [6]. C'est au contraire le *Lancelot* en prose qui a imité la *Charrette* dont la rédaction se place vers 1170 [7]. Il a connu également et il utilise le *Conte du Graal* de Chrétien, composé au plus tard en 1190, sans doute vers 1180 [8].

1. Voy. plus loin, chapitre X.

2. Le nom de Robert de Boron figure donc dans le raccord entre l'*Estoire* et le *Merlin* qu'on trouve dans les dernières lignes du tome Ier (p. 296).

3. Cf. plus loin, chapitre X.

4. W.-J.-A. Jonckbloet, *Roman van Lancelot* (trad. néerlandaise), La Haye, 1846-49, 2 vol. in-4, et le *Roman de la Charrette, d'après Gauthier Map et Chrestien de Troies*, La Haye, 1850, in-4; — P. Paris, *Les romans de la Table ronde*, t. I, 114 et V, p. 8, note 1, etc. Rien de plus amusant que de voir Jonckbloet (*Charrette*, p. XXXIV) *prouver* que « la prose de Gauthier Map (*sic*) a été le modèle sur lequel travailla Chrestien de Troies » et Paulin Paris prodiguer les reproches à Chrétien qui ne comprend pas son modèle! — Voy. ses notes du t. V aux pages 8, 11, 15, 18, 25, 30, etc.

5. Entre 1160 et 1190 selon P. Paris (I, 115).

6. Elle a été aisément réfutée par P. Maertens, dans les *Romanische Forschungen*, t. V (1880), p. 557. Voy. aussi Gaston Paris, *Le Conte de la Charrette* dans la *Romania*, t. XII, 485-498.

7. Entre 1164 et 1174. Les dates des poèmes de Chrétien ont été discutées à maintes reprises, ainsi par G. Paris, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 23.

La dernière mise au point est celle de Wendelin Fœrster dans l'Introduction jointe à son *Wœrterbuch* des œuvres de Chrétien de Troyes (Halle, 1914, p. 27 et 31-38).

8. Entre 1168 et 1191 (Fœrster, *loc. cit.*, p. 38).

Sa source principale, celle qui lui a fourni le plan même du *Corpus*, c'est la « Trilogie [1] » *Joseph-Merlin-Perceval* de Robert de Boron.

A quel moment Robert de Boron a-t-il écrit son *Joseph* ?

Il prétend avoir « retrait » la « grant estoire du Graal » en compagnie de monseigneur Gautier, qui « de Mont-Belyal estoit [2] ». Robert, originaire de Boron [3], à 6 kilomètres de Delle, était voisin, et sans doute ami, de Gautier de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, à 8 kilomètres de Besançon [4]. Comme Robert parle de lui au passé et qu'il est évident *a priori* qu'il n'a pu invoquer son témoignage en faveur de l'origine mensongère de son roman que lorsqu'il était sûr de sa discrétion, le *Joseph* se place après le départ de Gautier pour l'Orient en 1202 [5], peut-être même après sa mort, survenue en Asie-Mineure en 1212 ou 1214 [6].

1. L'expression est de G. Paris (*Merlin*, I, xxvi, et *La littérature française*, § 59).

2. Éd. Francisque-Michel, p. 147, vers 3491.

3. H. Suchier a cru pouvoir identifier Robert de Boron à un chevalier anglo-normand homonyme, possessionné dans le Hertfordshire à la fin du xiie et au début du xiiie siècle (voy. sa *Gesch. der franzœsischen Literatur*, 2e éd., 1905, p. 132 ; cf. un mémoire de la *Zeitschrift für roman. Philologie*, XVI, 272). Il s'est certainement mépris, comme l'a montré Gaston Paris (*Journal des Savants*, 1901, 704 ; cf. *Romania*, t. XXIV, 472 et sa préface au *Merlin-Huth*, I, xi-xii). L'hypothèse anglo-normande est encore reprise par Brugger (*loc. cit.*, t. XXIX, p. 59-60) et W. Fœrster (*Wörterbuch*, 1914, 170-171) ne peut encore se décider à la jeter franchement par-dessus bord.

4. Gautier, fils d'Amédée, comte de Montbéliard et seigneur de Montfaucon, était frère puiné de Richard, comte de Montbéliard. Ce comté était passé depuis 1148 à la famille des seigneurs de Montfaucon, en suite du mariage d'Agnès, fille et héritière de Thierry II, comte de Montbéliard, avec Richard II, seigneur de Montfaucon : ce sont les grands-parents de l'ami de Robert de Boron (voy. Grandidier dans l'*Art de vérifier les dates*, éd. in-8°, XI, 178). Le village de Boron (territoire de Belfort, canton de Delle) est à quelque 18 kilomètres de Montbéliard.

5. Gautier s'était croisé, comme un grand nombre de chevaliers, à l'assemblée d'Ecry en 1199. La date de 1189, avancée par O. Sommer (*Messire Robert de Borron und der Verfasser des Didot-Perceval*, dans *Beiheft* XVII, p. 3, de la *Zeitschrift für romanische Philologie*), est le résulttat d'un lapsus, déjà relevé par W. A. Nitze, *The Fisher King in the Grail romances* (dans *Publications of the Modern languages Assoc. of America*, XXIV, 370). Au surplus Gautier ne quitta la France qu'en 1202.

6. Sur la vie de Gautier les critiques littéraires se bornent à répéter ce qu'en a dit P. Paris (I, 114), qui ne donne aucune référence. On trouvera des renseignements plus circonstanciés dans l'*Histoire de Chypre sous la maison de Lusignan*, de L. de Mas-Latrie (1852-1862, 3 vol.). Époux de

Certains dénient à Robert de Boron la paternité de la troisième partie (un *Perceval* avec une *Mort d'Arthur*[1]). Peu importe en l'espèce : ce *Perceval*, qu'il soit ou non l'œuvre de Robert, a été écrit peu après le *Joseph* et le *Merlin*[2], qui sont incontestablement de lui (donc après 1212-14). Il suit pas à pas l'œuvre

Bourgogne, une des filles du roi Amaury, mort le 1er avril 1205, Gautier fut bailé, c'est-à-dire régent, du royaume, pendant la minorité de Hugues, fils d'Amaury (I, 167, 171, 178-181). Accusé d'extorsions, il fut banni par le jeune souverain en 1211-1212. Retiré en Syrie, où il reçut le titre de connétable de Jérusalem, il périt en combattant les Turcs en 1212 ou peut-être 1214 (*ibid.*, II, 13-14, en note).

1. Je rappelle que le *Joseph* se présente sous une double forme en vers et en prose, la première étant à coup sûr originale. Du *Merlin* nous n'avons plus sous la forme versifiée que les 504 premiers vers (éd. Francisque-Michel, p. 148-168, v. 3515 à 4018), alors que la version en prose nous a été conservée complète dans de très nombreux manuscrits. Cette mise en prose ne peut être de Robert, vu les non sens qu'elle renferme (voy. P. Paris, I, 117-119 ; W. Hoffmann, *Ueber die Quellen des Didots-Percevals*, p. 8). Quant à la 3e partie, un *Perceval*, comprenant une *Mort d'Arthur*, elle ne subsiste plus que sous sa forme en prose et dans deux mss. seulement ; l'un, ayant appartenu au libraire et bibliophile Didot, a été publié par Hucher au tome Ier, p. 415-505, de son livre *Le Saint Graal* (Le Mans, 1875) ; l'autre, conservé à la bibliothèque de Modène, a été édité par miss L. J. Weston, dans son ouvrage *The Legend of sir Perceval*, au t. II, 1909, p. 9 à 112. Bien qu'aucune trace de rédaction en vers n'ait été signalée, Birch-Hirschfeld (p. 180) et G. Paris (*Merlin*, p. IX, note 2) ont estimé que la rédaction en prose avait été précédée d'un poème. Et miss Weston a cru pouvoir retrouver sous la prose des vestiges d'une forme versifiée antérieure, mais sa tentative de reconstitution (II, 178-181) est tout à fait manquée [comme l'a montré M. Jasmin dans une conférence de l'École des Hautes Études, 1916]. O. Sommer (I, XI) croit, lui aussi, retrouver des vers sous la prose du ms. de Modène.

Le même (*Beiheft* XVII de la *Z. f. roman. Phil.*) estime que le *Perceval* et même le *Merlin* en prose, ne sont pas de Robert de Boron. Déjà, Paulin Paris (V, 357), Brugger (*loc. cit.*, t. XXIX, 68-71), d'autres encore, s'étaient prononcés contre l'attribution de la troisième partie à Robert. Leurs arguments sont, il faut bien le dire, plus spécieux que probants.

2. Le seul qui renverse les rapports de filiation en faisant du *Perceval* une imitation de la *Mort d'Arthur* (dernière partie de notre *Lancelot*), est Douglas Bruce, dans son édition (*Mort Artu*, p. 267). Cette aberration de l'excellent critique a excité le juste courroux de miss Weston, dans son compte rendu (*Romania*, t. XL, 1911, 134-137). Mr. D. Bruce, dans son récent mémoire de la *Romanic review* (1913, 448 sq.) veut que si le *Perceval* n'est pas basé sur la *Mort d'Arthur*, ce dernier texte du moins ne doive rien au *Perceval* et semble m'appeler à la rescousse. Je décline toute solidarité avec l'hérétique et je n'abaisserais pas certainement aujourd'hui, comme il y a quelques années (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXX, 1909, 570), le *Perceval*, dit de Boron, jusque vers 1220.

versifiée d'un continuateur de Chrétien de Troyes, Wauchier de Denain [1].

L'activité littéraire de Wauchier se place entre 1206 et 1230 environ [2]. Il est probable que, de même que son successeur dans cette tâche, Manessier, il avait entrepris cette continuation à la requête de Jeanne de Flandre [3], petite-nièce de ce Philippe d'Alsace, auquel Chrétien de Troyes avait dédié le *Conte du Graal* (ou *Perceval*). Jeanne gouverna la Flandre du 29 juillet 1214 au 6 janvier 1227, époque de la captivité de son mari, Ferrand de Portugal, fait prisonnier à Bouvines [4]. C'est entre ces deux dates, mais sensiblement plus près de la première, que dut se placer la confection de la *Trilogie*, y compris le *Perceval* [5].

Postérieur à la *Trilogie*, elle-même postérieure à l'œuvre de

1. Le *Perceval* de Boron dérive, non seulement de Chrétien de Troyes, mais aussi de Wauchier de Denain. Cette dépendance, déjà indiquée par Heinzel (p. 120, 122), a été mise hors de doute par une confrontation à laquelle a procédé Walther Hoffmann, dans sa dissertation de Halle (1905) : *Ueber die Quellen des Didots-Percevals.*

Cette démonstration a trouvé une confirmation décisive dans le texte du *Perceval* du ms. de Modène où l'on renvoie expressément à l'œuvre de Chrétien : « mais çou ne parole pas Crestiens de Troies ne li autre troveor qui en ont trové por faire lor rimes plaisans » (voy. l'édition de miss Weston, dans *The Legend of Sir Perceval* II, 68). Il est curieux de voir l'éditrice du ms. de Modène faire (p. 183, 189, note 2, 197, 215 sq.) des efforts désespérés, et parfaitement vains, pour échapper à une conclusion qu'achève d'imposer le texte qu'elle publie.

Rappelons, à titre de curiosité, l'opinion de Birch-Hirschfeld (*Die Sage vom Gral*, p. 195-203 et 241) qui faisait du *Perceval* attribué à Boron la source de Chrétien de Troyes et de Wauchier (qu'il appelle Gautier) !

Alfred Nutt s'était bien rendu compte (*Holy Graal*, 129-132, 141-142, 146) de l'extravagance de cette théorie, qui prend justement le contre-pied de la vérité ; mais il n'osa pas la rejeter entièrement et crut s'en tirer par le système lamentable de la « source commune ».

2. Voy. l'article consacré à ce personnage, qu'il a véritablement révélé, par M. Paul Meyer, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, p. 291.

La *Vie de saint Paul ermite* et la *Vie de saint Antoine*, ainsi que celle de *sainte Marthe*, sont postérieures à 1206 et même à 1211. Une composition historique a été exécutée pour le châtelain Roger entre 1223 et 1230.

3. Jeanne de Flandre est, à coup sûr, « ma dame », à la requête de laquelle Wauchier écrivit sa *Vie de sainte Marthe* (*ibid*, p. 289).

4. Voy. *Art de vérifier les dates*, éd. in-8°, XIII, 320.

5. Le *Perceval* parle à plusieurs reprises du duché de Normandie et des Normands (cf. à la fin du chap. suivant). Le « duc » se reconnaît aussitôt vassal d'Arthur. Le *Perceval* insisterait-il comme il fait sur le *duché* longtemps après les événements de 1203-1204 ?

Wauchier dont elle s'inspire, le *Lancelot* et ses suites ne peuvent donc avoir été écrits avant 1214 au plus tôt [1].

Le *terminus ad quem* est facile à déterminer. On a remarqué que, de toutes manières, il ne saurait descendre plus bas que 1236 environ [2]. Ajoutons qu'un manuscrit semble paléographiquement dater du milieu du règne de saint Louis [3].

On peut resserrer sensiblement ce *terminus*. Manessier, le continuateur de Wauchier, a écrit, nous venons de le dire, à la requête de Jeanne « la comtesse qu'est de Flandres dame et maistresse ». Depuis le 6 janvier 1227, date de l'élargissement de Ferrand, Jeanne cesse d'être seule dame et maîtresse de Flandre. La continuation de Manessier est donc antérieure à cette date [4]. Or Manessier a connu le *Lancelot* et même l'ensemble du *Corpus*. Il y a puisé les noms d'Hector, de Lionel, de Bohor ; il connaît aussi Mordrain et le château de Corbenic [5]. Il s'inspire étroitement de l'*Agravain* et la *Quête* [6] en donnant comme référence l' « escrit [7] » scellé par Arthur et conservé à « Salebierre » (Salisbury).

1. Si le *De naturis rerum* d'Alexandre Nekam est de 1214, la seconde rédaction du début du t. II (IV) du *Lancelot* est à coup sûr postérieure à cette date. Cf. au chapitre suivant.

2. M. Paul Meyer a découvert le prologue d'une traduction de la Philippide de Guillaume Le Breton, entreprise par un inconnu à la requête de « son seigneur de Flagi ». L'auteur déclare s'être décidé à conter en prose « si com le livres de Lancelot où il n'a de rime un seul mot ». Dans ce prologue il est fait allusion à la mort du roi Louis VIII : il est donc postérieur au 8 novembre 1226 (voy. Petit-Dutaillis, *Etude sur la vie et le règne de Louis VIII*, p. 326). D'autre part, ce seigneur de Flagi est Gilles, châtelain de Sens, sur lequel nous avons des témoignages s'étendant de 1203 à 1236. Flagy est en Seine-et-Marne, arr. de Fontainebleau, cant. de Lorrez-le-Bocage. Voy. *Romania*, t. VI, p. 49 et 498.

3. Le ms. fr. 768 de la Bibl. Nat. La miniature placée en tête autorise cette date au dire des spécialistes les plus qualifiés que j'ai consultés : MM. Prinet et H. Martin.

4. Je dois dire cependant que ce *terminus ad quem* peut être contesté : on peut objecter que Jeanne est souveraine de Flandre même après l'élargissement de son mari. La date de mort de la comtesse (5 décembre 1244) est un point de repère inférieur à celui dont on vient de parler.

5. L'œuvre de Manessier est publiée aux t. V (p. 150-326) et VI (p. 1-158) du *Perceval le Gallois* éd. par Ch. Potvin, v. 34935-45379. Elle est analysée par Birch-Hirschfeld (*Die Sage vom Gral*, p. 99-107) et Alfred Nutt (*Holy Grail*, p. 19-22). Cf. *Histoire Littéraire*, t. XVIII, p. 760.

6. Sommer, t. V, p. 191 ; t. VI, p. 199.

7. Potvin, t. VI, p. 157-158. Cf. plus haut, p. 126-128.

Postérieur à l'année 1214, ou environ, le *Lancelot-Graal* est donc antérieur à 1227 [1].

En ce qui concerne l'*Estoire* nous pouvons confirmer et préciser ce résultat. Hélinand, le célèbre moine de Froidmont, a eu ce texte sous les yeux. Un passage de sa chronique nous le montre acceptant les assertions émises au début de l'*Estoire* et recherchant naïvement son original latin [2].

« Hoc [a] tempore [v. 720] in Britannia cuidam eremitae mon-
« strata est mirabilis quaedam visio per angelum de sancto Joseph
« decurione [b], qui corpus Domini deposuit de cruce et de catino
« illo sive paropside in quo Dominus coenavit cum discipulis
« suis. De qua ab eodem eremita descripta est historia quae
« dicitur de Gradali ; gradalis autem sive [c] gradale gallice dici-
« tur [d] scutella lata et aliquantulum profunda, in qua pretiosae
« dapes cum suo jure divitibus solent apponi gradatim. unus

a) *La reproduction de Vincent de Beauvais est précédée du mot* Helinandus. — *b*) nobili *ajouté par V. de B.* — *c*) vel *V. de B.* — *d*) *omis par V. de B.*

1. Ces données dispensent d'avoir recours à d'autres beaucoup moins précises :

1° Ainsi l'intervention du pape dans l'affaire de la « Fausse Guenièvre » (IV, 71) s'inspirerait d'un épisode célèbre de la vie de Philippe-Auguste, la répudiation d'Ingeburge (voy. entre autres P. Paris, IV, 191, note 1 ; Freymond, dans *Zeitschrift für roman. Philologie*, XVI, 1892, 97, note 1 ; D. Bruce, *Mort Artu*, p. xxix.) Le *Lancelot* serait donc postérieur à 1200. — On peut objecter que le *Lancelot* peut s'inspirer également d'épisodes de la vie d'autres souverains français, tels Robert II ou Philippe Ier.

2° On parle de Meraugis et ce serait sous l'influence du roman de *Meraugis de Portlesguez*, lequel serait du premier quart du XIIIe siècle (voy. P. Paris, III, 168 ; Groeber dans le *Grundriss*, II, II, 1002.) Mais la date du roman en vers de Raoul de Houdan est mal déterminée (voy. Pauphilet dans la *Romania*, 1907, 593 ; cf. G. Reynaud, *ibid.*, 1910, 400) ; et enfin dans l'éd. Sommer (III, 154, l. 2) au lieu de Meraugis on lit « li gais Galentins ».

3° L'incident de la pomme empoisonnée dans la *Mort d'Arthur* serait imité du *Gaydon*, lequel est postérieur à 1218 (D. Bruce, xxix-xxx et 274-277). Mais le thème de l'innocent soupçonné pour un prétendu crime est tellement répandu qu'il n'y a pas nécessité de recourir à cette hypothèse d'un emprunt à ce poème.

2. Éd. par Tissier, *Bibliotheca patrum Cisterciensium*, t. VII (1669), col. 92 (reprod. dans Migne, *Patrol. lat.*, t. CCXII, col. 814-815), Vincent de Beauvais a reproduit ce passage dans son *Speculum historiale*, l. 23 (éd. de Venise, 1591, t. IV, fol. 327 verso ; éd. de Douai, 1624, t. III, p. 950, 2e col.). Je mets en note les variantes de Vincent de Beauvais.

« morsellus post alium in diversis ordinibus, et dicitur vulgari[e] « nomine *graalz*[f], quia grata et acceptabilis est in eo comedenti, « tum propter continens, quia forte argentea est vel alia pre- « tiosa materia, tum propter contentum, id est ordinem multi- « plicem pretiosarum dapum. Hanc historiam latine scriptam « invenire non potui, sed tantum gallice scripta habetur a « quibusdam proceribus, nec facile, ut aiunt, tota inveniri potest. « Hanc[g] autem nondum potui ad legendum sedulo ab aliquo « impetrare. Quod mox ut potuero verisimiliora et utiliora « succincte transferam in latinum[g]. »

Hélinand vivait encore en 1229, mais a dû mourir peu après [1]. Au surplus sa chronique était terminée avant 1227, car il l'avait prêtée à Guérin, évêque de Senlis (depuis 1214), qui mourut en cette année [2], et en égara quelques cahiers par sa négligence [3]. Le

e) vulgari *omis par V. de B.* — *f*) graal *V. de B.* — *g*) *phrase omise par V. de B.*

1. Il prit part à un concile de Toulouse qui ne peut être que celui de l'année 1229 (voy. Dom Brial dans *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, p. 92 et 97.) Passé cet événement il n'est plus question de lui. G. Groeber donne pour date de la mort d'Hélinand, 1237 (*Grundriss*, II, II, 195), date reproduite par E. Brugger (*loc. cit.*, t. XXIX, p. 108) ; mais c'est une faute d'impression corrigée en 1227 par Groeber lui-même (II, II, 696, note 1 et 725-726) ; correction insuffisante, car 1227 est un lapsus pour 1229. Dans le ms. original de la chronique d'Hélinand (cf. note 3) les additions commencent à l'année 1234 seulement.

2. Élu en 1214, sacré à la fin de cette année, Guérin mourut le 18 ou 19 avril 1227 (*Gallia christiana*, t. X, col. 1410).

3. Nous sommes informés de cette particularité par Vincent de Beauvais (t. XXIX, c. 108) qui utilisa la chronique d'Hélinand pour son *Speculum historiale*, dont il publia deux rédactions en 1244 et 1254 (voy. Oudin, *Script. eccles.*, t. III, p. 22 ; et Aug. Molinier, *Sources de l'histoire de France*, t. III, n° 2524). Cette chronique, qui allait du commencement du monde à l'année 1204, formait 49 livres écrits sur 84 cahiers. Dès les années 1227-1235, il n'y avait plus à Froidmont que les livres 45 à 49, embrassant les années 634 à 1204 : ce sont en effet les seuls dont Aubri de Trois-Fontaines ait fait des extraits dans sa chronique (voy. *Mon. Germaniae hist.*, t. XXIII, p. 64) et c'est justement cette partie dont L. Delisle a retrouvé l'original, sur l'indication de l'abbé Renet, au séminaire de Beauvais (voy. *Notices et documents publiés par la Société de l'histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation*, Paris, 1884, p. 141-154). Malheureusement nous n'avons plus du livre 45, où se trouvait le passage qui nous intéresse, que la fin, commençant à l'année 877. De telle sorte que nous en sommes réduits pour notre texte à l'édition du P. Tissier qui, en 1669, consulta l'original encore à Froidmont et nota (t. VII, p. 73) qu'on n'y conservait

terminus ad quem coïncide donc d'une manière frappante avec celui qu'on vient d'établir grâce à la dédicace de Manessier.

On a voulu et on veut encore [1] que Hélinand ait composé sa chronique en 1204 ou peu après, sous prétexte qu'il l'a conduite jusqu'à la prise de Constantinople par les Latins : par suite l'*Estoire* se plaçait un peu auparavant. Déduction évidemment téméraire, car Hélinand pouvait, à un moment quelconque de sa vie, vouloir clore sa chronique avec la mention d'un événement éclatant.

Une remarque permet, je crois, d'abaisser le *terminus a quo* jusqu'à 1222. Pour écrire l'*Estoire*, dont la majeure partie se passe en Orient, l'auteur avait besoin d'un matériel onomastique d'allure orientale. Nous verrons que les Actes des Apôtres apocryphes, la Bible, peut être une liste de rois d'Éthiopie, d'autres sources, encore mal définies, lui avaient fourni Bohort, Kaleb Alfassam, Galaad, Aminadap, Eliab, Helizabel, etc.

Je crois que le nom « païen » de Seraph (devenu Nascien au baptême), l'ancêtre le plus reculé de Lancelot, a été pris dans une lettre de Jacques de Vitry.

Ce nom de Seraph est excessivement rare [2]. On le voit porté par un prince musulman, Malek-el-*Aschraf*-Alril-Fath- Modhaffer-Eddin-Musa, lequel gouverna le Chelat, pays voisin de la Géorgie, dans le premier tiers du XIIIe siècle [3]. Le nom sémitique

que « la dernière partie » de la compilation : « in autographo enim authoris quo usi sumus haec ultima pars inchoatur a quaternione 79 et terminatur in 84. » L'édition Tissier laisse à désirer. L. Delisle a relevé (*loc. cit.*, p. 142) qu'il a supprimé le mot *auctor* dans les passages où Helinand prenait la responsabilité du récit.

Le début de la chronique est conservé en partie (16 livres allant du commencement du monde aux règnes de Darius et Xerxès) dans une copie du XVe siècle, le ms. Cotton Claudius B. IX du British Museum (voy. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XLVI, p. 198). Cette copie dérive sans doute de la portion prêtée à l'évêque de Senlis, portion dont la perte n'excite que de faibles regrets.

1. E. Brugger, par exemple (*loc. cit.*, t. XXIX, p. 108). Ce raisonnement avait déjà été critiqué par E. Martin, dans la *Zeitschrift für Deutsches Alterthum*, 1878, p. 78 et suiv.

2. En dehors du personnage dont nous nous occupons, je ne le rencontre qu'en la personne du dernier des Khalifes de la dynastie circassienne des Mamelouks, Al-Aschraf, mis à mort en 1517 par ordre du sultan turc Selim.

3. Stokvis, se trompant de quelques années, lui assigne pour dates de règne 1229-1237, dans son *Manuel d'histoire, de généalogie et de chronologie de tous les Etats du globe* (Leide, 1888, I, 20).

Aschraf s'écrit S C R F, et *Seraph* en est la vocalisation. Un auteur écrivant en Occident et ignorant les langues orientales pouvait difficilement exécuter cette transcription. Nous la trouvons toute faite par un homme qui a résidé longtemps en Orient, Jacques de Vitry. C'est par lui que l'Occident a su les grands bouleversements que l'invasion mogole de Gengis-Khan opérait en Asie et ses contre-coups sur les États musulmans. Dans l'une de ses lettres [1] Malek-el-Aschraf apparaît sous la forme *Seraph* :

« ... nostrorum statu semper in melius crescente, inimicorum « conditio vergens ad occasum in deterius profluebat, praesertim « quum inter se Sarraceni pugnam et dissentiones haberent, rex « Damasci Coradinus [2], qui castrum peregrinorum obsederat [3], « cum magna confusione, multis ex suis interemptis recessisset; « frater ejus, dictus *Seraph*, audiens regem Indorum, David [4], « terram suam invasisse, a partibus nostris cum exercitu suo « coactus est recedere. Hic autem rex David, vir potentissimus... « est, quem vulgus Presbyterum Ioannem appellat... »

Cette lettre et d'autres, envoyées de Damiette au pape et à l'Université de Paris, le 18 avril 1221 [5], n'ont pu commencer à circuler en Italie et en France avant l'automne de 1221. L'*Estoire* y a puisé un nom « sarrasin » Seraph. Elle n'a donc pu être rédigée avant cette époque [6].

1. Éditée par Luc d'Achery, *Spicilegium*, éd. in-folio, t. III, p. 591.
2. Malek-el-Mandhem.
3. En novembre 1220.
4. Il s'agit de Gengis-Khan.
5. Cette date a été établie et les personnages de cette lettre identifiés par Fr. Zarncke dans son mémoire *Der Priester Johann*, publié dans les *Abhandlungen der Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften*, t. XIX (1883), p. 13-14, 23. Cf. Mas Latrie, *Histoire de Chypre*, I, 202.
6. Ou bien, si l'on veut que l'*Estoire* soit antérieure à 1221, il faut qu'elle ait pour auteur Jacques de Vitry! Avertissons celui qui serait tenté de mordre à cet hameçon, malgré les difficultés de tous genres qui empêchent de s'arrêter même un seul instant à cette hypothèse, que l'auteur de l'*Estoire* ne sait rien, au fond, des pays orientaux dont il parle. Il s'imagine qu'on y doit être nu au mois d'août et qu'on meurt de chaleur à Alexandrie (I, 165-166), que cette ville est loin de la mer (I, 166) et que la neige tombe dans le royaume de Sarras (I, 196-197; 208), lequel « marchit au pays des Égyptiens » (I, 21-21). Cf. « ès parties de Babilone », VI, 198.

Je remarque aussi que l'explication mystique des ornements épiscopaux que donne Jacques de Vitry, dans son *Historia occidentalis*, c. 35 (éd. Moschus, Douai, 1597, p. 376-386) diffère complètement de celle de l'*Estoire* (éd. Sommer, I, 37).

L'époque de la rédaction de l'*Estoire* et de ce qui forme les tomes IV-VI [1] se placerait donc entre fin 1221 et fin 1225 (car il faut laisser à Manessier un délai pour la composition de sa continuation), c'est dire que la rédaction de chaque volume du *Lancelot-Graal* a pu prendre en moyenne un an [2].

L'étude du blason du *Lancelot* prouverait, à elle seule, que ce roman ne peut être antérieure au XIIIe siècle [3].

Et celle des connaissances théologiques de l'auteur, aboutit, nous allons le voir [4], à la même conclusion.

*
* *

L'auteur ne fournit aucun renseignement sur sa patrie. On ne peut arriver à quelque précision à ce sujet que par des voies indirectes.

L'auteur n'est ni Normand ni Anglo-Normand [5]. La Normandie est pour lui comme inexistante : pas une fois le nom de ce pays n'est écrit. De la géographie de la Grande-Bretagne il sait ce qu'un Français continental instruit pouvait connaître de son temps. Il connaît les noms des grands fleuves, la Tamise [6], le Humber [7], la Severn [8]. Il connaît les grandes villes,

1. Rappelons que le tome II (*Merlin* et suite) est, à coup sûr, une addition postérieure.

2. Si les bornes chronologiques entre lesquelles nous enfermons la composition du *Lancelot-Graal* sont exactes, nous tenons une démonstration invincible de l'inanité des théories qui imaginent quantité de remaniements (cf. plus haut, p. 28, 113) : il n'y a pas place pour ces remaniements qui exigeraient un laps de temps énorme.

3. Les descriptions d'armoiries sont trop fréquentes d'un bout à l'autre de l'ouvrage, pour qu'on puisse faire des renvois : il faudrait tout citer. Les appréciations de P. Paris à ce sujet (IV, 351, 355) sont entièrement erronées. Le blason du *Lancelot* est bien celui des temps de Philippe-Auguste et de saint Louis, au témoignage d'un juge des plus compétents, mon collègue, M. Prinet.

4. Voy. plus loin, p. 161 et suiv.

5. L'attribution de l'œuvre à Gautier Map est inadmissible, nous venons de le voir (p. 128-129).

6. La cour d'Arthur à Londres tend ses pavillons sur les bords de ce fleuve au moment de l'épisode de l'enlèvement de Gauvain par Karadoc (IV, 87, 92).

7. D'un bout à l'autre du roman il est question du « Hombre » (I, 225 ; III, 142-144, 158, 165 ; VI, 292, 294, 305).

8. La « Saverne « est une eau forte et roide (III, 297, 299, 308, 321, 322, 359, 395 ; VI, 34). Il n'est pas sûr que l'auteur sache sa situation : il met dessus le « château des Pucelles ».

Londres[1] qu'il semble d'ailleurs confondre avec « Logres[2] », la métropole Canterbury[3] et l'évêché voisin Rochester[4], la vieille capitale Winchester[5], Salisbury où est conservé le récit des aventures de Lancelot[6] et où se livrera la bataille suprême[7]. Il sait que pour passer en Angleterre, on s'embarque — de son temps[8] — à Wissant[9] et qu'on débarque à Douvres[10]. Il sait encore que la vigne ne pousse pas en Angleterre[11].

1. Londres est souvent nommée (dans l'*Estoire* (I, 278-279), le *Lancelot* (IV, 86, 101, 139, 140, 143, 222, 399; V, 262, 335, 336, 351-354); la *Mort d'Arthur* (VI, 325-528, 351-354).

2. Voy. III, 391 et IV, 85-86. « Logres » est la forme française du mot gallois *Lloegyr* qui désigne l'Angleterre. L'auteur qui a puisé ce nom dans la *Charrette* de Chrétien a cru que le royaume tirait son nom d'une « cité » ainsi appelée. Cette confusion se trouve déjà dans le *Perceval* de Robert de Boron (voy. dans Weston, *The legend of Sir Perceval*, t. II, p. 46 et p. 45, 47).

3. « Cantorbire » figure dans le *Lancelot* (III, 216; IV, 398) et la *Mort d'Arthur* (VI, 289, 307, 361-363, 387-389, 390).

4. « Rouecestre » figure dans la *Mort d'Arthur* (VI, 307, 309).

5. « Wincestre », « Guincestre » joue un rôle important dans la *Mort d'Arthur* (VI, 205-208, 225-229, 233, 246, 382-383).

6. Voy. le *Lancelot* (IV, 321; V, 191, 334).

7. Voy. l'*Estoire* (I, 283), le *Lancelot* (V, 191) et la *Mort d'Arthur* (VI, 203, 317, 367-380).

8. A l'époque carolingienne le port continental le plus fréquenté était Quentowic, aujourd'hui Etaples (Pas-de-Calais, arr. Montreuil). Du XIe ou XIIe siècle le lieu d'embarquement fut Wissant (Pas-de-Calais, arr. Boulogne, cant. Marquise), près du cap Gris-Nez.

9. Le *Lancelot* emploie les formes Winsant, Winchant, et même Vincent (Sommer, III, 29, 31; *Marburger Beiträge*, fasc. II, p. 49). Il n'est pas douteux que sous la forme « Huidesant » se cache la même localité. Mais l'auteur ne s'en est pas aperçu et il fait de « Huidesant » (IV, 287, 290, 300, 301), la capitale du roi Baudemagu, et il la place en Grande-Bretagne (!).

10. Le château de Douvres est dans la *Mort d'Arthur* (VI, 355-357, 360). Douvres est dans le *Cligès* de Chrétien de Troyes. Dans le *Lancelot* (III, 118), le port anglais est *Flodehuey* ou *Flou de Huenuege*. Je n'ai pas su l'identifier. Le premier terme est celui qui termine les noms de Harfleu(r), Honfleu(r), Barfleu(r), Fiquefleu(r); il correspond au scandinave *floedh*, qui est également anglo-saxon (voy. Ch. Joret, *Des caractères du patois normand*, 1883, p. 37-38). On le retrouve en Angleterre, par exemple dans le nom d'une localité célèbre de l'île de Thanet, Ebbsfleet (voy. Edmund Mac Clure, *British place-names*, 1910, p. 133).

11. Le château de Windsor est « moult plentivous », mais il est sur une petite rivière et sans vignes « dont il n'i a gaires en la Grant Bertaigne » (III, 333). Il y en avait davantage jadis, mais les « vignes faillirent quant les grans merveilles del saint graal furent descouvertes a tous » (IV, 289-290). Windesores (Windsor) est nommé plusieurs fois (Guinesores) dans *Cligès*.

Mais ces connaissances n'impliquent pas que l'auteur ait vécu, séjourné ou même voyagé en Grande-Bretagne. Ce pays lui est visiblement étranger [1]. Qu'il ignore l'emplacement des résidences d'Arthur comme Carduel [2], Cardiff [3] ou Camaaloth [4], cela va de soi. Mais, tout en nommant le château de Windsor [5], il ne sait visiblement pas où il est. Et il en va de même de Tintagel [6]. Il n'a que des données très vagues sur le Northumberland dont il parle à plusieurs reprises [7]. Quant au Nord-Galles, dont il parle à chaque instant, il s'imagine que c'est une « cité » dont le royaume de ce nom tire son appellation [8] ; il n'a pas idée que c'est la partie septentrionale de ce pays de Galles dont le nom revient si souvent sous sa plume [9].

1. Lancelot, éloigné du royaume de Logres, lui fait, sur le navire qui l'emporte, des adieux, digne pendant de ceux de Marie Stuart, quittant la France : « Dolce terre, delitable, deboinaire et joieuse et plentive de toutes « boineurtés et de totes aises et en qui mes esperis et ma vie remaint outrée- « ment, benoite soies tu de la bouche Jhesu-Crist et beneoit soient cil qui « après moi i remaignent, soient mi ami ou mi anemi etc. » (VI, 314). Mais Lancelot a les plus justes motifs d'aimer la Grande-Bretagne et nous ne sommes pas en droit de conclure qu'il est le porte-parole des sentiments de l'auteur.

2. A la fin du t. III (p. 394), Arthur pour défendre son royaume contre les Écossais se porte vers Carduel. C'est bien manœuvrer, car Carduel, comme l'a démontré Zimmer, n'est autre que Carlisle. Mais il est invraisemblable que l'auteur connaisse la situation réelle de Carduel-Carlisle, qui, du reste, de son temps, était annexé à l'Écosse ; en outre, l'armée ennemie comprend également des Sesnes (Saxons) et les Irois (Irlandais). Visiblement il n'y a rien de sérieux à tirer de ce passage.

3. Cardiff (Kaerdif) n'apparaît qu'une fois (V, 335).

4. Il se représente cette cité, la plus « aventureuse » du royaume (IV, 156) comme à cinq journées de chevauchée du port de débarquement en Angleterre, Floudehueg (voy. le voyage de la Dame du Lac et de Lancelot, plus haut, p. 32). Au fond, il ne sait pas mieux que nous où est Camaaloth. Froidement, E. Brugger (*Zeitschrift für französische Sprache* (t. XXIX, p. 104) l'identifie à « l'écossais Camlan » !

5. « Windesores » sur « une petite rivière » (333-4, 367). Cf. p. 141, note 11.

6. Il le divise en deux « châteaux » : Tintajel ou Tintajol, qui est au duc Hoël (III, 21 ; IV, 155 ; VI, 238), et Tinaquel ou Tintajel qui est à Kahenin (V, 212-214, 219, 240). Tintagel est en Cornwall, sur l'Océan, à 22 kil. N.-O. de Bodmin.

7. Dans l'*Estoire* (I, 227-230) et le *Lancelot* (III, 128, 129, 138, 139, 269 ; IV, 220).

8. Voy. le *Lancelot* (III, 29, 299, 308, 329, 334, 352, 354, 355, 361, 378 ; IV, 51 ; V. 91, 101, 102, 126) et la *Mort d'Arthur* (VI. 210, 215, 294, 365). Le « Norgales » est aussi un royaume (III, 176 ; V, 126, 271-274, etc).

9. Dans l'*Estoire* (I, 282, 290), le *Lancelot* (III, 117, 269 ; IV, 175, 177, 221, 372 ; V, 260, 288), la *Quête* (VI, 68), la *Mort d'Arthur* (VI, 210, 365,

En réalité, en dehors des noms que l'on vient de citer, l'auteur construit pour la Grande-Bretagne une géographie entièrement fantaisiste. Je plains ceux qui essaieront d'« identifier » les rivières d'Assurne [1], d'Ocire [2] ; les forêts de Brequeham [3], Darnantes [4], Landoine [5], Tefiques [6], Aube [7], Celybe [8], les châteaux et villes d'Arestuel [9], Caermuzin [10], Caleph [11], Clarence [12], Catelois [13], Escalon [14], Escavalon [15], Escalot [16], Galvoie [17], Godesaire [18], Gaze-

370). Le Sud-Galles n'apparaît qu'une fois et la leçon n'est pas sûre (voy. plus bas, p. 145, note 3).

1. On trouve aussi les graphies *Arcise*, *Aise* etc. (IV, 269, 361, 399; IV, 5, 6).

2. Ou *Obscure*, *Oscure*, *Ousque* (IV, 233). Peut-être l'Usk ?

3. Ou *Brekeham* (III, 308, 310, 319, 322, 361). Cette lande se trouve entre la duchée de Cambenye et le royaume de Norgales.

4. Cette forêt est non loin de l'Écosse (I, 259-262 ; III, 21). L'intrépide Brugger propose d'identifier ce nom à celui de Drumalban ! Voy. *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXXI, p. 273-274.

5. Voy. IV, 237.

6. Ou *Cerigue* ou *Tynque* (V, 88).

7. Voy. VI, 174.

8. Ou *Chelibe* ou *Selonde* ou *Tibise* (VI, 142).

9. Voy. III, 394, 406, 411, 420.

10. Ou *Caresimurtin*, etc. (III, 159, 228, 275). Il y a à la base, à coup sûr, le nom de Caermarthen (South-Wales), mais pour l'auteur ce n'est qu'un nom de fantaisie.

11. Dans l'*Estoire* (I, 228, 236). Cf. plus loin p. 147, note 2.

12. Clarence est en Sud-Galles selon le ms. Addit. 10293 du British Museum, en Nord-Galles selon les autres (Sommer, III, 421). Il n'existait aucune localité de ce nom en Angleterre. C'est la popularité de notre roman, où figure un duc de Clarence (IV, 87 sq. ; V, 236 etc.), qui a fait donner ce nom au château de Clare en Suffolk (voy. P. Paris, IV, 77, note 1).

13. Ce château en la marche d'Écosse (VI, 163) doit sans doute son nom au comté de Caithness, au nord de l'Écosse, appelé Catenasse déjà dans Wace et Chrétien de Troyes (voy. W. Foerster, *Woerterbuch*..., 1914, p. 19).

14. Escalon ou Ascalon « le Ténébreux » (IV, 107-119 ; 142-146).

15. *Escavalon* ou *Esquavalon* ou *Scatanon* etc. (IV, 224 ; c'est aussi un royaume (IV, 90). La source est le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes (Potvin, t. p. 56, 223-4 ; Baist, v. 443, 4753, 5278).

16. Dans la *Mort d'Arthur* (VI, 206-227, 230-1, 242-3, 246-9). *Escalot* ou *Ascalot* est certainement une déformation d'*Ascelud*, *Acelud* qu'on trouve dans la *Vita Merlini* et l'*Historia Brittonum* de Gaufrey de Monmouth, et qui elle-même est une cacographie pour Alclut (Dumbarton sur la Clyde), comme l'a vu Douglas Bruce (édition, p. 269). L'auteur n'a aucune idée de la situation de cette localité : pour lui elle est quelque part du côté de Winchester !

17. Voy. V, 61, 76, 138-142, 429-429, 436. C'est le Galloway transformé en « château », transformation déjà opérée dans *Guillaume d'Angleterre*, éd. W. Foerster, p. CLXXXI.

18. Ou *Godorsone* (III, 171, 178).

wilte[1], Gaihom[2], Galefort[3], Hongrefort[4], Huitebors[5], Lavenor[6], Loverzep[7], Maante[8], Montignet[9], Nohant[10], Orquenois[11], Pintadol[12], Palagre[13], Pomeglay[14], Radigel[15], Roestoc[16], Roevent[17], Sorhant[18], Talebre[19], Taneborc[20], Taningues[21], Vagan[22]; les comtés ou duchés de Bedyngran[23], Cambenic[24], Estrangort[25], Roche-

1. Ou *Garonhilde*, *Galewilte*, *Gaborwilte*, etc. : château d'Hélène-sans-pair « en la marche de Norgales et des Frans » (*sic*) (III, 29, 391, 394, 397).

2. Ou *Gahone*, *Gohorre*, *Gorham* : capitale du royaume de Gorre (IV, 199).

3. Galefort est sur l'Hombre (I, 217-8, 226-231. 237-8, 244, 284-6 ; IV, 281-2). E. Brugger (*loc. cit.*, t. XXIX, 102) propose de l'identifier à Caolisport, nom d'un « loch » de la presqu'île Kintyre en Écosse!

4. Voy. IV, 238 et suiv., 270 et suiv.

5. Ou *Vitebors* (IV, 44) ; ce château de Galehaut est situé au fond des Lointaines Iles, par devers Irlande. Il s'agit probablement de Wiborg, situé en effet sur de lointaines îles, mais au fond du golfe de Finlande !

6. Ou *Levanor* (III, 119).

7. Voy. III, 358-362, 369, 373, 377 ; V, 70.

8. Ou *Maulte* (I, 286). C'est la cité de « Terre foraine ». Cf. p. 124, note 1.

9. *Montignet* (V, 170, 176).

10. Ou *Nohant*, *Norhant*, *Norhaut* (III, 131, 137-8). Ce nom est emprunté à la *Charrette* de Chrétien de Troyes (v, 5389, 5525, 6089).

11. C'est une cité du pays d'Outre-Manche (III, 171, 178).

12. *Pintadol* (IV, 107-110).

13. C'est « la meilleure cité » du royaume d'Hocelice ou Galles (I, 282).

14. En la marche des royaumes de Gorre et de Logres (IV, 218-221).

15. Ou *Raguidel* ou *Garidel* (V, 89).

16. Ou *Rorestok* ou *Rostok* (III, 283-409, 320; V, 36, 43-46, 50).

17. Ou *Caravant*, *Carwant* (IV, 125-6, 215-6, 251, 296). Si cette dernière forme est la bonne, il s'agit de *Caer-went* dans le Sud-Galles.

18. Ou *Sorhant* : cité du roi Urien et aussi capitale du Sorelois (III, 399; IV, 8, 10, 33, 34, 42). Ce nom est tiré du *Cligès* (v. 2440) où il désigne un port qui est certainement Shoreham en Sussex.

19. « Maistre cité de Carmelide » (IV, 51, 53).

20. A l'entrée de Norgales (V, 335; VI, 215, 225-234, 251). Le nom est pris à l'*Erec* (V, 2131, 2137) de Chrétien où on trouve *Tenebroc*. C'est une cacographie pour Danebroc : il s'agit d'Edinburgh.

21. Voy. III, 2, 296, 297.

22. Ou *Vaugan* (VI, 20).

23. Ou *Bredigan*, *Baradigan* (IV, 16, 61, 73, 78). Wauchier écrit *Baradugan* (Potvin, t. IV, p. 288, v. 28875). Dans l'*Erec* (v. 5389, 6271) on trouve *Brandigan*. Ce sont des déformations graphiques de *Caradigan*, c'est-à-dire du Cardigan (dans le pays de Galles), considéré à la fois comme un pays et une cité (16, 44, 47-49, 51, 54, 55, 61, 73, 78, 81). Bedingran est en la marche d'*Irlande* et de Carmelide (IV, 16).

24. Voy. III, 176, 308, 310, 323, 327, 337, 358, 354, 368-370, 370-379, 382.

25. Ou *Estrangoire*, *Estrangot*, *Estragot*, etc. (III, 119, 154, 159, 176, 227; IV, 318, 321, 335; V, 90, 205-241). O. Sommer (*Index*, p. 36, note) rétablit la forme correcte « Estregorre ». Ce n'en est pas moins un pays de chimère qui « marchit » au royaume de Norgales et au duché de Cambenic (III, 176). Le nom est déjà dans l'*Erec* (v. 1710) : *Estrangot*.

don [1] ; les royaumes de Carmelide [2], de Gorre [3], de Listenois [4], de Sorestan [5], de Sorelois [6].

Souvent l'auteur ne se donne même pas la peine de chercher des consonances bizarres pour sa topographie. Il se contente d'un nom ou surnom de circonstance : Blanc-chastel [7], Blanche-garde [8], Blanche-abbaye [9], Blanche-Espine [10], Bois de la Fon-

1. Ou *Rocedon* ou *Rotedon* (V, 92-95, 165, 166).

2. Ou *Tarmelide*, etc. (IV, 11-16, 44-46, 50, 53-65, 72, 77, 80, 81, 372-3, 380-2, 391, 393, 397 ; G, 239). C'est la patrie de Guenièvre. Ce nom ne se retrouve, sous la forme *Carmeli*, que dans une continuation de Chrétien de Troyes, celle du Pseudo-Wauchier (v. 12428, Potvin, III, 116).

3. Célèbre terre du roi Baudemagu (III, 236 ; IV, 157, 159, 163, 167, 182, 184, 199, 213, 218-221, 226, 236, 238, 252, 295, 298 ; V, 169 ; VI, 184-6). Cette terre « marchist au royaume de Sugales (*var.* Norgales) ; si est la « plus forte terre qui soit en toute la Grant Bertaigne de son grant, car elle « est close de toutes pars d'aigues parfondes et de mares si parfons et si « mols que nulle coze n'i interroit qui jamais en peüt issir. Et par devers le « royaume de Logres est close d'une aigue qui a nom Tembre (var. Tymbre, « Tenebre) ; si est estroite et parfonde et toute plaine de fanc » (IV, 39). Cette description a été provoquée par la *Charrette* (v. 643, 6141), de Chrétien de Troyes, et le nom de Tembre a été pris dans le *Brut* de Wace (qui lui-même l'avait pris dans Gaufrey de Monmouth) : c'est le Tamer, rivière qui sépare le Cornwall du Devonshire (cf. plus loin, chapitre VII). Le royaume de Baudemagu est à l'origine le pays des Morts (voy. Gaston Paris, *Lancelot du Lac* dans la *Romania*, t. XII, 1883, p. 511 et suiv.).

4. C'est le royaume de Pellès (III, 127 ; VI, 3, 5).

5. Ou *Forestan*, *Horestan* (V, 91-95, 165-6, 170). Cette terre « marchit à Norgales par devers Sorelois ».

6. Ou *Sorelois*, *Sorlois* (III, 21, 269, 270, 361, 377, 385, 395, 397 ; IV, 3, 7, 8, 68, 72, 80, 82, 84, 86, 143, 152, 154, 155, 307 ; V, 91 ; VI, 271, 292, 303, 316). Ce célèbre royaume conquis par Galehaut est en fin de Norgales par devers soleil couchant (III, 361). Pour s'y rendre Gauvain passe par la Saverne « por aler parmi la terre de Norgales, si comme Helains li dist por la droite voie i estoit por aler en la terre Galehot » (III, 299-300, 397). Brugger (*loc. cit.*, t. XXVIII, p. 16, et t. XXXI, p. 271) l'identifie au Sutherland en Écosse. Le nom de Sorelois me paraît tout simplement provenir de *Sorlinc*, nom qui se rencontre dans *Guillaume d'Angleterre* où il désigne les Iles Sorlingues (Scilly), quoi qu'en pense Foerster dans la préface de son édition (p. CLXXXII). Le *Lancelot*, au fond, ne sait pas où est le Sorelois et ne s'en soucie guère ; c'est une utilité : « dans notre roman le Sorelois est, « comme au théâtre, les coulisses ; les acteurs s'y retirent pendant que « d'autres personnages remplissent la scène », dit très bien P. Paris (IV, 88, note 1). Chrétien de Troyes ne savait pas davantage où était le royaume de Sorlinc. Il le dit voisin du royaume de Quatenasse, dont le nom n'est autre que celui du comté de Caithness, à l'extrémité septentrionale de l'Écosse.

7. Voy. IV, 89-92, 102, 109, 114, 116, 129.

8. Voy. V, 37, 219.

9. Voy. V, 219.

10. Voy. V, 196-8.

taine [1], la Charrette [2], le Cor [3], la Cité déserte [4], la Cité vermeille [5], la Harpe [6], le Parc [7], le Plessis [8], Belle Prise [9], La Roche [10], le Val [11], le Tertre Deueé [12], la Douloureuse Garde [13], la Douloureuse Tour [14], la Forêt perdue [15], la Forêt périlleuse [16], la Gaste forêt [17], la Forêt dévoyable [18], l'Ile Etrange [19], l'Ile perdue [20], les Lointaines îles [21] ; l'eau marchoise [22], etc. , les royaumes de Blanche terre [23], de Terre foraine [24], etc.

Il est évident que l'auteur puisait sans scrupule à toutes les sources possibles d'information pour constituer son matériel topo-

1. Voy. VI, 259.
2. Voy. V, 92, 126, 165-169, 190.
3. Voy. V, 339-344, 347, 356.
4. Voy. IV, 36 ; V, 322, 324.
5. Voy. V, 235.
6. Voy. V, 97, 99, 100.
7. Voy. V, 210, 219.
8. Voy. IV, 229.
9. Voy. IV, 139.
10. La fameuse « Roche aux Saisnes » (III, 406-430 ; IV, 141).
11. Voy. VI, 86-87.
12. Voy. V, 235 et suiv.
13. Elle est située sur le Hombre. Sa conquête forme l'objet du premier grand exploit de Lancelot. Elle change ensuite son nom pour celui de « Joyeuse Garde ». Lancelot y sera enseveli avec Galehaut. Voy. III, 143-157, etc. ; IV, 141, 277, 279, 293, 295, 299, 300 ; V. 218 ; VI, 282-314, 389-390.
14. La tour où Gauvain est jeté par Karadoc (IV, 90-141, 214).
15. Voy. V, 121-4, 214.
16. La Forêt périlleuse joue un grand rôle (V, 228, 232, 235, 240-8, 270, 279-281, 333; VI, 185).
17. Voy. IV, 27 ; VI, 140, 166.
18. Voy. V, 88 et suiv.
19. Voy. V, 224 et suiv.
20. Voy. III, 125, 399, 400, 405.
21. Elles constituent les terres dont Galehaut a hérité de sa mère, la « belle géante » (III, 236 ; IV, 4, 8, 44, 80, 155, 188, 276 ; V, 97, 252 ; VI, 312, 389). L'auteur les place « devers Irlande » (III, 44) ; il peut songer vaguement aux Hébrides.
22. L' « aigue marchoise », qui se rencontre dans la *Quête* (VI, 76, 104, 105, 174, 175), n'est pas un nom de lieu ; c'est l'eau frontière ou l'eau marécageuse (?)
23. C'est le royaume de l'aïeul de Lancelot (V, 233, 246).
24. C'est le royaume de Caleb Alfassam, et il renferme le château de Corbenic où est conservé le saint graal. Il figure dans l'*Estoire* (I, 135, 286-8, 243), dans le *Lancelot* (IV, 163, 167, 171 ; V, 106-108, 111, 122, 139, 233, 233, 246), dans la *Quête* (VI, 292, 304, 316). Selon Brugger (*loc. cit.*, p. 104) il faut le chercher en Écosse « dans l'Ouest » ! « Terre foraine » (IV, 163, cf. 167, note 3) est un lapsus.

nomastique, sans se soucier le moins du monde de savoir si les vocables qu'il empruntait s'appliquaient ou non à la Grande-Bretagne [1]. Pour deux ou trois des noms qu'on vient de transcrire, la chose paraît évidente. Caleph, château situé sur la mer près de la côte de « Norgales » et, en même temps à une demi-heure de Galafort, lequel est sur le Humber [1], se trouve comme localité d'Orient dans la lettre de Jacques de Vitry dont on a parlé plus haut [2]. Roestoc ou Rorestoc (pour Rodestoc ?), château d'une dame qui joue un rôle assez important [3], rappelle étrangement Rodestoc, lequel n'est autre que le Rodosto moderne sur la mer de Marmara : cette localité recueillit les débris des Latins après le désastre d'Andrinople en 1205 [4].

A cela rien d'étonnant. La Grande-Bretagne, dans son passé, apparaissait comme un pays à demi réel, sorte de Far-West européen. Il y régnait des coutumes étranges. Les bannières des chevaliers étaient de cuir ou de drap, les chevaux bardés d'acier, non de fer [5]. Le guerrier était enseveli tout armé [6], etc. Particulièrement sauvage était le pays de Galles : la coutume était que le fils tuât son père pour qu'il ne fût pas dit que celui-ci était mort dans son lit [7].

L'Ouest de la France paraît lui être aussi étranger que l'Angleterre. Plaçant dans cette direction les contrées où règnent Ban et Bohort, il invente (ou accepte) pour leurs royaumes les noms fictifs de Benoïc et de Gaunes [8]; pour les places fortes

1. On va en voir, avec Carhaix, Quimper-Corentin, des exemples typiques.

2. ... « Terram Soldani ; Iconium, *Calaphiam*, Damascum, etc. » (d'Achery, *Spicilegium*, III, 592). Iconium ou Konieh (en Asie-Mineure) doit sans doute être reconnue dans le château de Lycoine (*Estoire*, t. I, 50-51). *Calaphia* est Kelath dans la Haute-Arménie, principauté de Seraphe ou Malek-Aschraf (voy. Mas Latrie, *Histoire de Chypre*, I, 202). Cf. plus haut, p. 139.

3. Voy. III, 282-320; V, 36, 43-46, 50.

4. Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, § 375. Escalon (voy. p. 143, note 14) et Gazan (IV, 288) doivent peut-être leurs noms... aux localités syriennes d'Ascalon et de Gaza ! Sur Maante cf. plus haut, p. 124, note 1.

5. *Lancelot* (IV, 413).

6. Ainsi Galaad Ier (I, 284 ; IV, 175) ; Galehaut (IV, 274-5), etc.

7. Voy. plus haut, p. 128, note 3.

8. *Benoïc* est tiré du *Lanzelet* (cf. le chap. suivant) où le nom est plus correctement écrit *Genewis*. Le roman de *Rigomer*, qui semble avoir connu le *Lanzelet* (voy. l'analyse de G. Paris, *Hist. litt. de la France*, t. XXX, p. 89, et l'édition W. Foerster (Dresde, 1908, p. 116), porte *Lancelot de Gavoni* pour

Trèbe et Montlair [1]. Un combat singulier est livré au confluent de la Loire et de la rivière *Arsie* [2]. L'auteur ne sait rien de la géographie du pays qu'il appelle la Marche de Gaule et de la Petite-Bretagne (Maine, Anjou). Il connaît encore moins la Petite-Bretagne. A plusieurs reprises il place nettement en Grande-Bretagne Carhaix [3], — passe encore [4], — mais Quimper-Corentin [5], dont il défigure légèrement la forme graphique [6], mais la forêt de Broceliande [7].

Ganovi[c]. Le *g* initial du *Lanzelet* a été lu *b* par le *Lancelot*, faute qui n'est pas rare. Il s'agit du *Gwynedd* (Nord-Galles) dont le nom, dérivé de *Venedotia*, était écrit *Guinet*, *Guined*. La forme *Gomeret*, qu'on rencontre dans l'*Erec* (v. 1975), et le *Conte du Graal* (v. 1661, Potvin, II, 56; Baist, v. 447), de Chrétien de Troyes, est une cacographie reposant sur une mauvaise lecture du mot gallois. Et le *Gamuret* ou *Gahmuret* de Wolfram d'Eschenbach n'est autre que ce *Gomeret*, pris pour un nom d'homme! (voy. E. Brugger, *Alain de Gomeret* dans *Festchrift Heinrich Morf*, 1905, p. 57). Le *Lancelot* voulant faire de Lancelot un Français transfère tranquillement en Gaule le Benoïc (Genewis insulaire, avec le même sans-gêne qui lui fait transporter en Grande-Bretagne Brocéliande et Quimper-Corentin (voy. plus bas, notes 5 et 6). L'origine de Gaunes ou Gannes est inconnue, quoi qu'en dise P. Paris (II, 111). La tentative de E. Brugger (*Alain de Gomeret*, *loc. cit.*), pour identifier cette localité, et aussi Benoïc-Genewis, à Vannes (en breton Guened), est manquée : les Français n'ont connu le chef-lieu du Morbihan que sous les formes Vannes et Vennes (voy. E. Langlois, *Onomastique des chansons de geste*, 1904, p. 667 ; cf. Rosenzweig, *Dict. topographique du Morbihan*, p. 282).

1. Trebe (III, 4, 9, 15 ; V, 65, 330), Montlair ou Montloir (III, 16-18). G. Bräuner (*Marb. Beiträge*, fasc. II, p. 59) identifie Trebe à Trèves-Cunault (Maine-et-Loire, arr. Saumur) et croit retrouver la trace de Mostier-Reial dans les ruines du célèbre monastère carolingien de Cunault ! Si on le poussait, il identifierait le « lac » auquel Lancelot doit son surnom.

2. La rivière Arsie est une rivière de roman. Elle doit son nom à un souvenir provoqué par la lecture de la légende de Girart de Roussillon, où elle est, du reste, non moins fantaisiste. Voy. J. Bédier, *Les légendes épiques* (t. II, p. 55).

3. *Carahais*, *Carahes* (III, 107, 108 ; VI, 271).

4. Combien y a-t-il de gens instruits, même aujourd'hui, qui sachent où est cette localité ?

5. Il suffit de se reporter aux p. 300 et 418 du t. III, 391, du t. IV, 131, et 225 du t. V, pour se persuader, si surprenante que soit cette constatation, qu'aux yeux de l'auteur du *Lancelot* cette localité est dans la Bretagne insulaire.

6. On trouve les graphies *Camparcorentin*, *Quanpercorentin*, *Carparentin*, etc. Déformé au point d'être méconnaissable ce mot devient un nom de personne : le roi Cabarentin, Carbarecotin ou Carpercotin de Cornouailles (V, 173, note 2, 327, 336 ; cf. dans la *Mort d'Arthur*, VI, 364, 371).

7. Dans l'*Estoire* (I, 252) elle est nettement en Grande-Bretagne ; de même dans le *Lancelot* (V, 170) le duché de Broceliande.

Par contre, il connaît le Berry et il imagine que son nom ancien était « Terre Déserte [1] ». Il connaît Bourges. Claudas en est roi. Uterpendragon y est né et cette circonstance vaut à la ville d'être épargnée quand le roi de Grande-Bretagne dévaste le Berry [2]. Il connaît Charost et la localité voisine d'Issoudun et s'efforce de donner une étymologie à ce dernier nom [3]. Il connaît également Sancerre [4].

De la Flandre, il sait le nom actuel et le nom ancien « Flanmesgue [5] », et le comte qui la gouvernait : Arouz [6].

La Gaule est pour lui le pays « qui ore est apelé France » : c'est la contrée bornée à l'ouest par la « Marche de Gaule » (Benoïc, Gaunes) [7], au sud par la Marche d'Auvergne et de Gascogne. Le Berry en relève sous Claudas, après avoir dépendu du royaume de « Bretagne la Menour », ainsi que le Benoïc et le Gaunes, lors du règne d'Aramont, appelé Hoël « en surnom », lequel se reconnut vassal d'Uterpendragon, roi de Grande-Bretagne. La Gaule elle-même était sujette de Rome et lui

1. Au début du *Lancelot* (III, 3-4). M. Paul Meyer (trad. de *Girart de Roussillon*, p. 40, note 1), auquel ce passage n'a pas échappé, remarque qu'il représente sans doute un essai d'étymologie populaire : en ancien français *berrie* désigne une plaine déserte et le poème de *Girart de Roussillon* appelle *Desertois* ou *Desairtains* les habitants d'une contrée qui ne peut être que le Berry. C'est dans ce poème que le *Lancelot* a puisé sa *Terre Déserte*.

2. *Ibid.*, III, 4.

3. Patrice est seigneur de *Charrot* ou *Carroc* (c'est-à-dire Charost, Cher, arr. de Bourges) et d'un autre château appelé Dun. « Mais au tans Essout « lo fil celui Patrice, qui trop fu proz et vigueureus, fu apeléz Essou-Duns, por « ce que trop estoit petis ses nons, com a si bon chastel et si plentiveus ; « si fu autant a dire Essou-Duns, comme li Duns-Essout » (*Marburger Beiträge*, fasc. II, p. 47 ; Sommer, III, 28). Le « chastel Dun », situé en Berry (Sommer III, 76), est évidemment Issoudun et non Châteaudun en Eure-et-Loir.

4. Saint-Cirre (III, 76 ; *Marb. Beit.*, fasc. VI, p. 123, 124) est Sancerre, ville dont le nom (*Sanctus Satyrus*) a été de bonne heure l'objet d'étymologies fantaisistes (voy. J. Buckeley, *Beiträge zur franzoesischen Ortsnamen*, thèse de Munster, 1908-9, p. 109). Comme pour l'Angleterre beaucoup de noms de châteaux sont de pure fantaisie : Haut-Mur sur la Loire (III, 74), Lambrion (III, 79), etc. Je me demande si le premier de ces noms n'est pas un horrible jeu de mot provoqué par le nom de Saumur (?).

5. Voy. V, 323, 337, l. 2. C'est naturellement du nom germanique (Flemming) que s'inspire l'auteur.

6. Pour Arnouz (Arnoul) ?

7. Cependant Lancelot, quoique né en la Marche de Gaule et de la Petite Bretagne », est considéré comme Français : « il est do païs de Gaule car molt an parole droit la parleüre » (*Marb. Beitr.*, fasc. VIII, p. 99 ; Sommer, III, 125).

payait tribut. Tous les rois en ce temps étaient « par élection [1] ».

Une ville à laquelle l'auteur semble prendre intérêt, c'est Meaux.

Le Saint-Esprit révèle à Josephé dès le début de son apostolat en Orient que le roi Evalach est né en « une ancienne cité qui est appelée Meaux en France » et fils d'un pauvre « refaitières » de souliers. Dans sa jeunesse il fit partie du lot de cent enfants mâles de cinq ans, et de cent pucelles, filles de chevaliers, exigé par Auguste, empereur de Rome. Le duc de Meaux, Sevain, l'envoya à Rome avec ses deux filles. Celles-ci moururent, mais Tibère confia au « comte » Félix le bel enfant Evalach quand celui-ci eut atteint l'âge de douze ans. Félix l'emmena avec lui en Syrie. Ayant tué dans une querelle le fils de Félix, Evalach s'enfuit auprès de Tholomer Cerastre, roi de Babylone (Le Caire), qui lui donna en fief sa terre pour l'avoir sauvé de son ennemi Oliferne [2].

Cette histoire saugrenue a déjà attiré l'attention [3] sur l'intérêt que l'*Estoire* porte à Meaux. La « cité de Meaux » reparaît dans la *Mort d'Arthur* [4] : le roi y séjourne assez longtemps pour que messire Gauvain, blessé gravement en combat singulier par Lancelot, puisse se remettre.

Ce nom d'une localité réelle frappe d'autant plus que la géographie de l'*Estoire* et celle de la *Mort d'Arthur* (en ce qui touche les combats de Gaule) est des plus vagues.

L'auteur qui introduit Meaux, sans le moindre à propos, ne serait-il pas originaire de cette ville ou de la contrée environnante? Ne serait-il pas un compatriote (Briard ou Champenois) de ce Chrétien de Troyes dont il a connu et utilisé l'œuvre ?

A l'appui de cette conjecture on peut faire valoir :

1° Que le ms. 768, le plus ancien à coup sûr de tous les mss. du *Lancelot* [5], et celui qui, à notre avis, représente la plus ancienne rédaction du t. I et du début du t. II du *Lancelot* propre [6], est écrit en dialecte champenois [7].

1. Voy. le début du *Lancelot* (III, 3-4).

2. *Estoire* (I, 47). Ce personnage doit peut-être son nom, mais rien que cela, naturellement, à Ptolémée Ceraunos (?).

3. P. Paris, I, 190, note 1; O. Sommer, VI, 345, note 9.

4. Voy. VI, 345.

5. On peut le dater du milieu du règne de saint Louis.

6. Je partage sur ce point l'avis des élèves de Wechssler auxquels on doit l'édition du commencement du *Lancelot* propre, dans les fasc. III, VI, VIII, des *Marburger Beiträge zur romanischen Philologie*.

7. Bubinger (fasc. VIII, p. 17-19) croit même pouvoir spécifier que le

2° Un détail de « chronologie » mérite toute notre attention. Il est impossible pour quiconque a lu le *Corpus* de n'être pas frappé de la fréquence des renvois à la fête de la Madeleine [1]. En dehors des quatre grandes fêtes de l'année, de la Saint-Jean, et de la Toussaint, la Madeleine est l'unique fête de saint que connaisse l'auteur ; il en parle à tout bout de champ, avec une fréquence inusitée.

La Madeleine est devenue populaire dans le nord de la France depuis le transfert à Vézelay, au XIe siècle, des prétendues reliques de Marie-Madeleine [2]. Elle n'a pas été moins célébrée en Champagne qu'en Bourgogne. A Troyes même un établissement religieux était sous le vocable de cette sainte [3]. Le comté de Champagne et de Brie est même le seul pays où la fête de la Madeleine ait pris une importance administrative. Les « comptes » de ce grand fief sont arrêtés deux fois l'an, l'un des termes est Noël, l'autre la Madeleine (22 juillet) [4].

Seul un Champenois pouvait être assez familier avec ce terme de la Madeleine pour renvoyer à cette fête avec une insistance allant jusqu'à la manie.

dialecte est celui d'Arcis-sur-Aube. Brugger (*Zeitschrift für französische Sprache*, t. XL, 2e partie, p. 53) se prononce pour la région aux confins de la Champagne, de la Bourgogne et de la Lorraine.

1. En voici quelques exemples, entre beaucoup d'autres. Le roi Claudas célèbre sa fête en ce jour, anniversaire de son couronnement (III, 48). Galehaut tombe malade et languit depuis ce jour de la maladie qui l'emportera (IV, 154-155 ; réd. ms.). Le chevalier aux armes vermeilles qui veut venger Méléaguant cite pour ce jour Lancelot à la cour de Baudemagu (IV, 226). Le tournoi décidé secrètement entre Lancelot et Guenièvre doit avoir lieu aux octaves de cette fête (V, 78, 79, 126, 147, 148, 154). Autres rendez-vous à cette date (V, 220, 221, 327, 328, 335, 336, etc. Dans la *Quête*, Gauvain chevauche de la Pentecôte à la Madeleine (VI, 105, etc.).

2. Voy. Mgr Duchesne dans les *Annales du Midi*, t. V, et dans ses *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 2e éd., I (1907), 321-340. Cf. J. Bédier, *Légendes épiques*, t. II, p. 69 et suiv.

3. On ne sait malheureusement presque rien de cette église fondée au XIIe siècle. Voy. Paul Hoppenot dans les *Positions des thèses de l'École des Chartes*, promotion de 1893, p. 47.

4. L'édition de ces comptes forme le tome III (1914) des *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie* (1172-1361) publiés par Aug. Longnon dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*.

*
* *

L'auteur est un clerc. Cela est évident. Cela ressort non seulement de l'*Estoire* et de la *Quête*, mais du *Lancelot*, on l'a déjà vu [1]. Est-ce un régulier ou un séculier?

A coup sûr, il n'appartient pas au clergé paroissial, encore beaucoup trop ignorant pour posséder les connaissances qui se manifestent dans toute l'œuvre.

Est-ce un moine? L'hypothèse n'est guère probable. Où celui-ci aurait-il trouvé le loisir d'écrire une œuvre énorme qui a demandé plusieurs années de méditations et de rédaction.

Il est incontestable que l'auteur a une prédilection pour les religieux qui dans le siècle ont été de vaillants chevaliers [2]. Aussi Grœber [3], qui restreint, du reste, sa remarque à la *Quête*, voit-il en lui un chevalier-moine, Templier ou Hospitalier. Hypothèse ingénieuse, mais les membres de ces ordres avaient-ils l'instruction théologique nécessaire pour composer l'*Estoire*, la *Quête* ou même l'*Agravain*?

L'auteur met constamment en scène des ermites. C'est à ces personnages qu'est confié le soin d'interpréter les songes, d'expliquer le sens des aventures, d'hospitaliser les chevaliers. Mais l'ermite, « le prudhomme », est un ressort tellement banal qu'il n'y a rien de bien sérieux à tirer de là [4].

Ce qui frappe, cependant, c'est la partialité en faveur des saints ermites qui suivent la règle de saint Augustin. Le bon chevalier Adragain, quittant le siècle, se rend en un ermitage qu'il transforme en un « covent de rendus qui tenoient la rieule et l'establissement de saint Augustin [5] ». C'est à un ermite du même ordre que le Saint-Esprit révèle la « desloiauté » pratiquée au château d'Escalon sur lequel vont tomber les « ténèbres [6] ».

Dans l'*Estoire* on va même jusqu'à faire des ermites les pre-

1. Voy. p. 90-107.
2. Voy. plus haut, p. 99. Cf. l'ermite ancien « sergent » (V, 143).
3. Dans le *Grundriss der romanischen Philologie*, II, 1005.
4. La prédilection de notre auteur pour les ermites ne lui est pas particulière. Pierre Damien déjà mettait les ermites au-dessus des moines. Voy. A. Fliche, *Etudes sur la polémique religieuse à l'époque de Grégoire VII* (1916), p. 81.
5. III, 41 ; cf. P. Paris, III, 51.
6. IV, 108.

miers propagateurs de la foi chrétienne en Orient. La reine Sarracinthe et sa mère ont été converties bien avant l'arrivée du premier évêque, Josephé, par un « prudhomme », Salluste de Tarse, qui a vécu trente-sept ans dans un ermitage avec son compagnon Hermoine de Bethléem. Lors de la conversion de Mordrain et de Nascien, leurs corps seront transportés respectivement à Sarras et à Orberike : en chacune de ces deux capitales, il est fondé une église desservie par « douze prouvoires [1] ». Plus tard, ces saints personnages apparaîtront à Mordrain et à Nascien dans des circonstances difficiles [2].

En Grande-Bretagne, les ermites ont précédé les ordres religieux. La maison de moines, appelée « le Bienfait », où Gauvain passe une nuit, avait été jadis un ermitage ; puis elle était tant augmentée qu'elle était devenue un couvent de rendus en habit régulier. Néanmoins les religieux n'étaient pas les « noirs moines » : les maisons de cet ordre n'étaient pas encore « espandues » en Grande-Bretagne : les religieux portaient en ce temps le nom d'*Abstinents* [3].

Cependant, si les « religions » de « noirs moines », et aussi de « blancs moines » n'étaient pas très « espandues » il en existait, puisque Galehaut, un peu avant sa mort « estore », outre quatre abbayes de l' « ordene de saint Augustin », deux autres de « noirs moines [4] ». Déjà, plusieurs siècles auparavant, Mordrain, retiré dans un ermitage, le transforma en une « religion de blancs moignes » fondée en l'honneur de la Trinité [5] ; en cette « blanche abbaye », Galaad, après son adoubement, retrouvera l'écu de son

1. I, 67-79.
2. I, 106-107, 193-194.
3. « La nuit le mena aventure a une maison de moisnes qui seoit sor une « petite riviere en l'oriere d'unes petites broches de forés ; si estoit la mai- « son apelée « li Bienfaits ». Chele maisons avoit esté j. hermitage moult « anchien ; si l'avoit li dus Escans de Cambenync tant creüe et amendée « que ore i avoit covent de rendus en abit reguler ; mais che n'estoient « mie noir moine, car a chel tans n'estoient mie encore les religions espan- « dues en la Grant Bertaigne, ainchois estoient apelé a cel tans « absti- « nent » tuit chil qui vivoient au rieule de religion. En chele maison « herberja mesire Gauvain cele nuit » (III, 309-310). Cf. P. Paris, III, 317.
4. IV, 86. Les ermites de saint Augustin, quoique vêtus de noir (III, 41 : « vestus de noirs draps, une cape close affublée toute noire »), ne sont pas des « noirs moines » (des Clunisiens).
5. I, 243-244. Cf. l'abbaye de Glay ? (I, 285, 291), et l'abbaye de Petite-Aumône (V, 232).

antique parent [1]. Guéri par la lance, à la fin de la *Quête*, le roi mehaigné se rendra en une maison de « blancs moines » où le Seigneur fera pour lui des miracles [2].

De ce que les préférences de l'auteur vont aux religieux de l'ordre de saint Augustin, chanoines [3], ermites surtout [4], il ne s'ensuit pas qu'il soit affilié à cet ordre. Il pouvait tout simplement éprouver pour lui une sympathie particulière [5].

Peut-être aussi cédait-il à des préoccupations de vraisemblance historique. Il était suffisamment instruit pour savoir que les Bénédictins, soit moines noirs (Clunisiens), soit moines blancs (Cisterciens), ne pouvaient exister à l'époque où se place le roman. De là peut-être la prédominance des ermites, peu compromettants, et l'invention des *Abstinents*.

Les préoccupations de l'*Estoire* et de la *Quête* sont moralisantes autant qu'ascétiques. Elles visent la pratique de la vie chrétienne. La *Quête* insiste inlassablement sur la nécessité de la confession et de la confession fréquente [6]. C'est parce que la reine Guenièvre s'était mal confessée le jour de son mariage que le démon entra en elle ; c'est Satan qui lui fit jeter sur Lancelot le regard qui les perdit tous deux [7]. Les chevaliers qui sont entrés

1. VI, 20.

2. VI, 191. A chaque instant dans l'*Agravain* (V, 6, 32, 33, 37, 70, 219), il est question de « blanche abbaye », mais ce peut être une allusion à la blancheur des bâtiments et non à la nature de l'ordre religieux. Cependant, une fois (V, 212), il est question de « rendus » qui sont « vestus de robbe blanche ».

3. Les abbayes de Galehaut sont sans doute, dans l'esprit de l'auteur, des communautés de chanoines réguliers. Déjà les églises fondées en l'honneur des saints Salluste et Hermoine (I, 78-79), desservies par douze « prouvoires », sont dans ce cas. On sait que l'adoption ou l'extension de la soi-disant règle de saint Augustin n'est pas antérieure au XIe siècle.

4. On ne sait rien des ermites de saint Augustin avant la fin du XIIe ou le XIIIe siècle. Leurs différents groupements furent unis en un seul corps par Alexandre IV en 1256. Voy. Helyot, *Histoire des ordres monastiques*, t. III (1715), p. 7.

5. Je relève, à titre de curiosité, qu'une collégiale d'*augustins*, fondée à Châteaudun, vers 1130, était dédiée à la Madeleine (*Gallia christiana*, t. VIII, col. 1317), sainte pour laquelle notre auteur éprouve une dévotion toute particulière (cf. plus haut, p. 151).

6. VI, 91, 111, 115, 117-118.

7. « Li anemis... lors entra en la roïne Genievre, qui ne s'ert mie bien « faite confesse puis qu'ele entra primes en mariage et l'esmut a che « qu'ele te regarda volentiers tant comme tu demoras en son ostel le jor

dans la quête du saint graal sans confession ne rencontrent aucune aventure [1]. La plupart deviennent pires pour avoir osé, souillés de péchés, entreprendre une aventure qui est d'ordre surnaturel [2]. Aveuglés par un destin implacable, ils commettent des actions atroces. Le bon Gauvain tue sans le vouloir Yvain l'Avoutre [3], et aussi son ami Baudemagu [4]. Il arrive à Lionel pire encore. Le jeune et vaillant chevalier, jusqu'alors si sympathique, prend en haine son frère Bohort, sur un faux soupçon et veut lui arracher la vie ; il abat dans sa colère frénétique et l'excellent Calogrenant et un ermite qui tentent de s'opposer à ses sauvages desseins. Seule la foudre du Ciel tombant à ses pieds peut l'empêcher de commettre un fratricide [5].

A coup sûr, l'auteur est un ecclésiastique et un séculier qui a la pratique du confessionnal. Il sait que de son temps, même au XIIIe siècle, les rudes hommes de guerre se confessaient rarement ou jamais [6]. Aussi avec quelle peine Lancelot, qui n'a jamais confessé « l'estre de lui et de la roïne [7] », se laissera-t-il arracher l'aveu de sa faute [8] !

Loin de vivre éloigné du siècle, notre auteur y était plongé.

Sa conception de l'amour, ses descriptions incessantes de batailles, joutes, duels judiciaires, d'armoiries, sa profonde connaissance du point d'honneur, du code féodal [9], en un mot de la vie séculière du XIIIe siècle, le prouvent à l'évidence. Il s'étend

« que tu fus fais chevaliers » (VI, 90, l. 2-6). En effet, dès le premier instant, l'attitude de Lancelot n'a laissé à Guenièvre aucun doute sur l'impression qu'elle avait produite sur l'adolescent et elle s'était appliquée à détourner les remarques possibles de son entourage (*Marburger Beiträge...*, fasc. VIII, 99-100, 104 ; éd. Sommer, III, 125-126, 128). Cf. plus haut, au chapitre IV, p. 87-88.

1. VI, 105-106.
2. Les ermites le proclament à maintes reprises (VI, 112-113, 117, 136-138).
3. VI, 106-110.
4. Cf. plus haut, p. 104.
5. VI, 129-130, 135, 137. Cf. plus haut, p. 104.
6. Il parle de chevaliers qui demeurent dix ans ou vingt sans se confesser. Le seul Bohort semble se confesser et communier régulièrement (VI, 117, 119-120). Pour le *Lancelot*, cf. plus haut, p. 100.
7. VI, 47, l. 29.
8. On peut suivre la progression des efforts des « prudhommes » pour l'amener à cet aveu (VI, 47-48, 51, 92, 95).
9. Il y aurait lieu d'étudier le *Lancelot* au point de vue des institutions juridiques et militaires du XIIIe siècle.

Il est tout à fait curieux qu'un homme du XVIIe siècle ait pensé à faire ce

complaisamment sur les différends du roi Claudas avec ses vassaux et ses sujets. Il se délecte à l'exposé des cas de conscience féodaux [1]. On a relevé l'habileté avec laquelle il atténue la responsabilité de Lancelot à l'égard d'Arthur, en faisant de lui un commensal mais non un vassal du roi [2].

L'auteur n'a point d'illusion sur la constance et la fidélité du monde chevaleresque. Segurade est bon chevalier et « large » : il attire donc à lui les « légers bacheliers », vassaux d'une Dame qu'il veut dépouiller [3]. En distribuant à profusion les dons et les

travail. Au dire de Chapelain, Chantereau-Lefèvre avait entrepris un traité de droit coutumier français fondé sur notre roman. Dans son dialogue avec le cardinal de Retz, il prête à l'un de ses interlocuteurs le langage suivant : « Je suis d'avis de vous renvoyer pour les coutumes au Grand Coutumier « du royaume de Logres, je veux dire au livre même de *Lancelot*, où vous « les trouverez semées fort dru, si vous n'aimez mieux attendre la publi- « cation du Traité qu'en fait le grand antiquaire M. Le Fèvre, qui n'autorise « presque ses observations que par les passages qu'il tire du *Lancelot*, dont « il fait son capital en cette matière de coutumes. Je vous dirai seulement, « en général, qu'elles ont le caractère des mœurs de ce temps reculé. » (*De la lecture des vieux romans,* Dialogue de Chapelain et de Ménage, adressé au Cardinal de Retz, publié dans la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*, par le P. Desmolets, t. VI, part. I, 1728, p. 341.) Le traité de Chantereau-Lefèvre n'a jamais paru, si tant est qu'il ait existé, mais ce juriste s'appuie sur le *Lancelot* dans son *Traité des fiefs*, publié en 1662, pour autoriser son interprétation du terme « meffaire » : il invoque un passage du débat de Lambègue et de Pharien correspondant à la page 70 du t. III de l'édition Sommer, et ajoute : « Il y a bien des choses à recueil- « lir de ce discours : ie me persuade que l'Autheur (*que la suite du liuure « montre auoir esté Moine*) avoit dessein sous vne fable forgée a plaisir et des « noms supposez de representer les mœurs et la maniere de viure des Caua- « liers de son temps » (p. 88). Le *Lancelot* a été le livre de chevet de Marc Wlson de la Colombiere, qui l'a utilisé dans son ouvrage, *Le Vray theatre d'honneur et de chevalerie ou le Miroir heroïque de la Noblesse* (1648, 2 tomes en 1 vol. in-folio). Cet héraldiste reproduit (p. 136-145) les armoiries des principaux héros de notre roman, et même cite (p. 134-135) les épisodes de Brumant l'Orgueilleux et de l'apparition du graal à la table ronde. Il prend au pied de la lettre les fantaisies de notre roman (voy. p. 40, 42, etc.).

Lacurne de Sainte-Palaye, dans ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire* (Paris, 1759, nouvelle édition, 1781, t. II, p. 115-116), s'autorisa du précédent de Chantereau-Lefèvre pour oser utiliser les œuvres littéraires du Moyen-Age.

1. Pharien hait Claudas, mais il est bon vassal ; il retient donc sans cesse la main de Lambègue, son neveu, prête à frapper le tyran (III, 64, 65, 70, 93-94, 97-98, 100-103). Très instructif aussi est le dialogue de Claudas déguisé et du sergent, son compagnon, Arcois « li Flamens » (III, 29-33).

2. Voy. plus haut, p. 89-92.

3. *Lancelot* (III, 282).

fiefs, un Mordret soulèvera la majeure partie du royaume de Logres contre le grand Arthur lui-même, et, en peu de temps, il fera la conquête des « hauts hommes [1] ». Aussitôt que la puissance royale cesse de se faire sentir, les grands abîment tout : à peine Arthur est-il au pouvoir de la fausse Guenièvre que la guerre privée étend ses ravages ; il faut vite nommer un régent, le plus proche parent du roi, son neveu Gauvain [2].

La royauté, à son tour, est loin d'être à l'abri des reproches. Les plaintes des pauvres gentilshommes ne montent pas jusqu'à elle. Arthur s'étonne de voir si peu d'hommes venir à son aide pour lutter contre les armées innombrables de Galehaut. C'est qu'il a négligé une importante catégorie de ses sujets, « che sont « li bas gentil homme de la terre, par qui tu dois estre main- « tenus, car li regnes ne peut estre maintenus se li communs « des gens ne s'i acorde [3] ».

Quant à ceux qui viennent à l'armée par force, ils ne valent rien si le roi n'a pas bon cœur. Arthur sera sauvé s'il écoute « le povre bachelier ». Il doit donc « conquerre l'amor des basses gens », des petits gentilhommes s'entend, non des vilains dont l'auteur ne se soucie pas [4].

Le peuple, en effet, est absent de son œuvre. Comme tous les clercs et hommes de lettres de son temps, l'auteur méprise et hait le peuple. Sans doute le gentilhomme ne doit pas opprimer le vilain. Le preux Guerrehès se croit même tenu d'indemniser un pauvre paysan qui, l'apercevant dans la forêt, a pris la fuite et a laissé stupidement dévorer son âne par les loups [5]. Mais Guerrehès est un personnage exceptionnel, même parmi les compagnons de la Table ronde. Lancelot lui-même n'admet de la part des vilains aucune familiarité. L'un d'eux, une fois, ose saisir son cheval à la bride et réclamer le péage. Le héros réplique qu'il est « frans hom » et passe sa lance au travers du corps du malappris [6].

Le vilain n'apparaît, du reste, que bien rarement dans notre roman, et naturellement sous les couleurs odieuses qui sont de

1. *Mort d'Arthur* (VI, 321).
2. *Lancelot* (IV, 51).
3. *Lancelot* (III, 216-217).
4. *Lancelot* (III, 217-219 ; cf. 232).
5. *Lancelot* (V, 10, 12-13).
6. *Lancelot* (V, 212-213).

règle dans la littérature courtoise. Le vilain déteste les chevaliers et est enchanté de leur jouer un mauvais tour. Un des compagnons de la Table ronde, Dodinel, en voulant traverser une rivière sur une planche étroite, tombe à l'eau et en boit tant qu'il pense « crever ». Cramponné à une planche, il aperçoit un « vilain » qui s'apprêtait à passer l'eau. Et le dialogue s'engage en ces termes :

Dodinel : « Ha! vilains, par amors, aidiés moi tant que jou soie venus à la rive. »

Le Vilain : « Dans chevaliers, quel deable vous ont chi amené ? Quidiés vous avoir trouvé en cele aigue aventures ? »

Dodinel : « Aventures y ai je trové. Mais, por Dieu, biaus amis, ne me delaie mie, ne ne me tiens lonc plait, mais aide moi, s'il te plaist. »

Le Vilain : « Par ma foi, non ferai, mais ensi comme vous y entrastes si en yssiés. »

Et le vilain s'en va, laissant Dodinel « en tel peril qu'il estoit [1] ».

Seule la race détestable des nains dépasse le vilain en railleuse et narquoise méchanceté. Ils exècrent les chevaliers errants. L'un d'eux ose parler à Lancelot en ces termes :

Vus estes uns des fox chevalers del secle puisque vus estes des chevalers erranz qui vont musant parmi lo monde et vont tant querant la folie qu'il moerent de malaise et de mal aventure en estranges teres [2].

L'esprit de l'œuvre est donc profondément aristocratique. En dépit des efforts de l'auteur pour purifier la « chevalerie », celle-ci consiste avant tout dans la bravoure personnelle. On peut blâmer Agravain, Mordret, Guerrehès, mais ils ne seront pas disqualifiés, même aux yeux d'un Lancelot ou d'un Bohort, pour avoir commis des actes de cruauté ou de luxure : leur valeur les absout.

Claudas est un félon, c'est un usurpateur et un tyran, mais il est sage et « bon chevalier ». L'auteur est fasciné par cette figure pour laquelle a dû poser quelque grand feudataire, son contemporain. Les Agravain, les Mordret, les Claudas, sont les prototypes des abominables princes français, anglais, italiens du XIVe et du XVe siècle, qui se sont délectés à la lecture du *Lancelot*, dont ils conservaient un exemplaire bien calligraphié et richement enluminé dans leurs « librairies ».

1. IV, 318-319. Cf. Paulin Paris, V, 234.
2. V, 244, note 3. Cf. les moqueries d'un nain à l'adresse de Lancelot et de Mordret privés de leurs chevaux (V, 278).

Le plus vraisemblable c'est que l'auteur est un clerc de cour attaché au service, comme chapelain peut-être, d'un grand feudataire du XIIIe siècle, un comte de Champagne ou un comte de Flandre [1]. Peut-être avait-il vécu dans le siècle comme chevalier. Sa carrière ressemblerait, par certains côtés, à celle d'un Helinand qui, après avoir publié des écrits séculiers, même facétieux dans la première partie de sa vie, composa, après sa conversion, des sermons et les *Vers de la Mort*, montrant, lui aussi, qu'un même auteur peut être animé d'un double esprit [2].

*
* *

Que se proposait-il en composant l'énorme *Graal-Lancelot* ?

Il ne recherchait pas la gloire littéraire : il a caché son nom avec assez de soin pour qu'on n'ait pu déchirer le voile dont il l'a enveloppé [3]. Il n'avait, à coup sûr, aucun but politique ou local. L'évangélisation de la Grande-Bretagne et les « enchantements » de ce pays ne pouvaient sérieusement l'intéresser, car tout donne à croire que ce pays était pour lui *terra incognita* [4].

Il voulait charmer le public courtois des chevaliers et dames de son temps. Il voulait aussi et surtout l'affiner, le moraliser, l'édifier. La figure de Lancelot est tracée pour servir de modèle aux chevaliers du XIIIe siècle : Lancelot, bien qu'il passe la majeure partie de sa vie en Grande-Bretagne est, pour l'auteur, un « chevalier français [5] ». Il a tout pour lui : beauté du corps, force, courage, fierté, sobriété dans le langage, perfection dans la tenue, considération pour les faibles, constance en amour [6]. La passion le charge d'un lourd péché : il l'expiera cruellement.

Autour de lui se meuvent une multitude de héros, quelques-uns séduisants, ainsi Gauvain, deux de ses frères, Guerrehès et Gaheriet, surtout les parents de Lancelot, ses cousins Lionel, Bohort,

1. Wauchier de Denain, lui aussi, semble avoir été un chapelain au service d'un prince. Voy. plus loin p. 176 et suiv.
2. Et bien d'autres encore, ainsi Guiot de Provins. Voy. John Orr, *Les Œuvres de Guiot de Provins, poète lyrique et satirique* (Manchester, 1915).
3. Voy. p. 126 et suiv.
4. Voy. plus haut, p. 144-147.
5. Cf. plus haut, p. 149, note 7.
6. Cf. p. 89.

son demi-frère Hector ; mais aucun ne possède l'ensemble de qualités physiques et surtout morales qui placent si haut Lancelot. La physionomie la plus originale est celle de Galehaut : c'est l'incarnation de l'amitié, considérée comme vertu, type le plus beau de l'ami qu'on ait vu depuis l'Antiquité. Parmi les comparses de second plan, ceux qui ont les sympathies de l'auteur, ce sont les bons vassaux — tel Pharien — fidèles à leur seigneur, même mauvais, par une stricte observation du contrat vassalique et, en même temps, férus du point d'honneur féodal.

Le *Lancelot* est bien le code de l'honneur féodal et chevaleresque.

Dans la pensée de l'auteur, son œuvre est plus encore : c'est une œuvre d'édification religieuse [1]. En subordonnant l' « avanture » séculière à la plus haute aventure qui soit, la recherche, la « quête » de la plus sainte des reliques, celle du *graal*, qui a servi au Sauveur à célébrer la Cène, il purifie le genre romanesque et l'élève à la dignité, dans son intention, d'une « légende » ecclésiastique.

C'est là hauteur du but qui justifiait, aux yeux de l'auteur, comme de tant d'autres du Moyen-Age, la liberté qu'il prend avec la vérité. Il est vrai que l'audace de notre homme n'est pas petite. Il attribue tranquillement la paternité du « livret » mystérieux contenant l'*Estoire*, et même peut-être l'ensemble du *Conte du Graal*, au Christ lui-même [2]. Il soutient qu'un passage de l'Évan-

1. Heinzel (p. 151) voit dans l'*Estoire* le récit d'une sorte de croisade d'Orient en Occident.

2. Le « livret », grand comme la paume de la main, est dû au Sauveur : « jou meïsmes l'escris de ma main », déclare Jésus (I, 5). Pendant sa vie terrestre Jésus n'a écrit qu'en deux occasions. Après sa résurrection, il n'a écrit de sa main que « la sainte escripture du saint graal » (I, 119). — Le solitaire commence la lecture du livre sacré au point du jour « et trouvai le commenchement de mon lignage que je moult desiroie a veoir » (il appartient donc lui aussi à la race élue) ; la lecture de la vie et des travaux de ses ancêtres l'occupe jusqu'à tierce (vers neuf heures du matin). De ce point jusqu'à midi il lit la partie intitulée « del saint Graal ». Ensuite vient celle dite « la grant paor », dont la lecture est suivie d'éclairs, de coups de tonnerre, puis d'une profonde obscurité. La clarté revient, des voix entonnent un hymne de grâces ; il est none passé (plus de trois heures de l'après-midi). L'ermite, qui se croit toujours au matin, commence la célébration du service divin : au moment où il va recevoir son Sauveur, un ange le transporte au plus haut des cieux où il contemple et comprend la Trinité (I, 5-7). De retour en son « habitacle » le solitaire, sur l'ordre du Haut maître,

gile préfigure la *Quête* [1]. Le solitaire qui, en l'an du Seigneur 717, a la vision de la plus belle des histoires se borne à mettre en latin le texte sacré qu'il peut déchiffrer miraculeusement en quelques heures. Et les attributions qui mettent le « conte » sous l'autorité de Gautier Map ou de Robert de Boron, n'envisagent ces auteurs que comme des traducteurs [2].

L'*Estoire* a été considérée comme une œuvre d'hérétique par des savants [3] que suffoquait l'impudence de son auteur. Mais c'est à tort. Le corpus *Lancelot-Graal* s'est bien avisé que l'interprétation que donne du *Graal* son modèle Robert de Boron est sujette à caution et il l'a modifiée prudemment [4].

rouvre le « livret » le lundi des octaves de Pâques et commence (en latin) la transcription du livre écrit en un langage ineffable (I, 12).

Des érudits (ainsi Heinzel, p. 149) se sont ingéniés à déterminer à quelles sections de l'*Estoire* pouvait correspondre chacune des grandes divisions du « livret », tentative décevante, car le plan terrestre ne peut qu'imparfaitement correspondre au plan céleste. Une quatrième partie, celle des « merveilles » annoncée par l'édition Hucher (II, 14) est une addition malheureuse; il est clair que la division tripartite est dans un rapport obscur mais certain avec la Trinité, dont le mystère, inquiétant pour le solitaire, suscite l'apparition du Christ lui-même (éd. Sommer, I, 4).

1. « Cele samblance dont li Ewangille parole poons nous veoir en la queste « del saint graal, car par les noeces qu'il fist crier poons entendre la table « del saint graal où li preudome mangeront; li vrai chevalier c'est a dire « ceus que nostre sires trovera vestus de robes de noeces, c'est de boines « graces et de boines vertus que Diex preste a chaus qui le servent, mais « chaus qu'il trovera desgarni et desnués de vraie confession et de vraie « repentance, et de boines œvres de misericorde, chaus ne voldra il mie « rechevoir, ains les fera jeter hors de son ostel et de la compaignie as « autres, si qu'il rechevront autant de honte et de vergoigne comme li autre « auront d'onor » (VI, 91).

2. Voy. plus haut, p. 126-131.

3. Paulin Paris (I, 197, 221, note 1) : « Ainsi dans notre roman, les deux tables (la table eucharistique et la table du graal) n'en font réellement qu'une et l'hérésie se trouve parfaitement accentuée. » Le passage auquel se réfère P. Paris manque dans l'édition Hucher (III, 126) et dans l'édition Sommer (I, 208). Une remarque faite par P. Paris lui-même (p. 198, note 2) aurait dû l'avertir qu'il était en présence d'un texte stupidement interpolé. — Quant aux réflexions de Louis Moland (*Origines littéraires de la France*, p. 70-71) à ce sujet, elles sont déconcertantes et, d'ailleurs, négligeables.

4. Ni Chrétien de Troyes (aux v. 4398, 4403) ni Wauchier de Denain (les vers 28074-76 dans Potvin, t. IV, p. 261-262, sont certainement interpolés) ne fournissaient de renseignements sur le mystérieux « graal » que Perceval avait vu défiler devant lui en compagnie de la lance qui saigne et des « tailloirs » d'argent.

Robert de Boron, le premier, en fit une relique chrétienne. Il imagina que ce « vaissel » aux propriétés merveilleuses était celui où Jésus avait célébré

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE

L'auteur est un ecclésiastique relativement fort instruit, mais dénué de toute prétention à innover, quoiqu'il fut au courant de certaines préoccupations théologiques et rituelles de son temps. La controverse sur le moment où s'effectue la transsubstantiation l'a certainement intéressé. Au commencement du XIIIe siècle, les théologiens de l'école de Paris discutent pour savoir si la transsubstantiation du pain a lieu après la formule « hoc est corpus meum » ou seulement après la consécration du calice. Cette dernière opinion était celle du célèbre Pierre le Chantre, lequel fut

la Cène chez Simon ; Joseph d'Arimathie l'ayant obtenu de Pilate y recueillit le sang qui sortait des plaies du crucifié : « Leenz eut un veissel moult gent Où Criz feisoit son sacrement. Un Juis le veissel trouva Chiés Symon, sel pristet garda » (*Joseph*, v. 396-399 ; cf. v. 434-438, 508-510, 563, 573, 2469, 3056 : sur les vertus de ce *vaissel* : v. 718, 728, 937, 2032, 2448, etc.). Un passage est inquiétant : « Cist veissiaux où men sanc meïs — quant de men « cors le requeillis, Calices apelez sera. [Par]la platine ki sus girra — Iert la « pierre senefiée Qui fu deseur mi seelée — Quant où sepulchre m'eüs mis » (v. 909-913). Robert de Boron assimile donc le « vaissel » (graal) au calice eucharistique (cf. la fin du chapitre suivant).

L'*Estoire* conserve au *graal* sa vraie forme que nous décrit Hélinand : « scutella lata et aliquantulum profunda » (cf. p. 136). Le saint « vaissel » graal (I, 162, 202, 209, 211, 231, 241-2, 262-3, 286, 28) ; cf. IV, 348 ; V, 393 ; VI, 42-44, 180, 189, 196, 197) est une « escuelle » (I, 3, 13, 14, 20, 21, 79, 81, etc. ; cf. VI, 190) en « semblance » de calice (IV, 343 ; V, 108 ; VI, 392) ; elle est portée au-dessus de la tête (*ibid.*). [Le *graal* est représenté dans le ms. fr. 342 de la Bibl. Nat. (daté 1274) au fol. 145 verso.]

Surtout la description que nous reproduisons de la première messe célébrée par le premier évêque Josephé prouve que le graal est différent du calice eucharistique : celui-ci est au centre de la table sainte dont la lance qui saigne et l'écuelle occupent respectivement les deux extrémités (cf. I, 33).

C'est seulement dans la scène finale de la communion de Galaad et des autres élus que le *graal* redevient le calice eucharistique, l' « escuèle où Jhesu Crist manja l'agnel le jor de Paskes od ses disciples », et à Josephé, descendu du ciel pour célébrer la messe, se substitue, au moment de la communion, le Sauveur lui-même pour conférer l'hostie aux douze héros de la quête (VI, 189-190). Mais à la sainte table sur laquelle repose le saint graal « onques chevalier ne manja puis le tans Joseph d'Arimathie ». Les merveilleuses guérisons et les révélations de tous genres, que dégage la présence du graal (I, 14-21, 32, 79, 231, 250, 286-289 ; IV, 343-4 ; V, 108, 302, 392 ; VI, 13, 42-43) sont dues à sa qualité de relique sacrée, non de calice eucharistique, tout au moins jusqu'à l'apothéose finale.

Robert de Boron donne à *graal* (de *gradale*, mot d'origine inconnue) une étymologie de fantaisie : *agréer* (*Joseph* v. 2661, 2674, p. 112 ; version en prose, éd. Hucher, I, 256, 318 ; *Perceval*, éd. Hucher, p. 483 ; éd. Weston, II, 82). Cette étymologie a passé dans l'*Estoire* (I, 79, l. 26) et dans la *Quête* (VI, 190, l. 33) : « c'est l'escuele qui a servi *a gré* tous ceus que j'ai trové en mon service. » Sur ce terme, voy. encore W. Fœrster, *Wœrterbuch*, p. 174-179.

chargé de l'enseignement de la théologie à l'église cathédrale de Paris, à la fin du XIIe siècle [1].

La première messe célébrée par Joseph permet de voir de quel côté inclinait notre auteur :

Laiens [dans l'arche miraculeuse] fist Josephé le premier sacrement qui onques fu fais a cel pueple, mais il l'ot moult tost acompli, car il n'i dist fors que le parole seulement que Jhesus dist a ses disciples quant il sist a la chaine : « tenés et mangies, c'est li vrois cors qui pour vous et por maintes gens sera livrés a tourment » et autretel dist il del vin : « tenes et si beves tout, car c'est li sans de ma novele loy, li miens meismes qui por vos fu espandus en remission de vos pecies. » Tels paroles dist Josephés sor le pain qu'il trova sor le platine de le calice ; si devint tantost li pains chars et li vins sans. Et lors sit Josephes apertement qu'il tenoit entre ses dois i. cors autretel comme d'un enfant ; si li estoit avis que li sans qui estoit el calice fust cous del cors d'un enfant. Et quant il vit ce, si fu moult durement esbahis, si qu'il ne savoit qu'il pooit faire ; si se tint moult cois et commencha moult durement a souspirer et a plorer des iex de sa teste por le grant paour qu'il en avoit. Lors li dist Nostre Sires : « il te covient desmembrer chou que tu tiens en iii pieces. » Et Josephé li respondi : « Sire, veés chi vostre serf. Por Dieu aiés ent merci, car mes cuers nel poroit sousfrir que jou depechasse si bele figure. » Et Nostre Sires li dist : « Se tu ne fais mes commandemens tu n'auras ja part en mon hiretage. » Lors prinst Josephés l'enfant, si mist la teste d'une part et le desevra del bu ausi legierement comme se la char del enfant fust toute quite en tel maniere comme on quist char que on veut mangier. Après fist ii. parties del remanant a moult grant paor, comme cil qui moult durement ploroit et souspiroit. Ensi comme il commencha a faire ces parties si chaïrent tout li angele ki laiens estoient à jenous tous nus et à nus coutes, et tant que Nostre Sires dist a Josephé : « Que atens tu ? rechoif ce que est devant toi, car ce est tes salveres. » Et Josephés se mist tantost à jenols et bati son pis et cria merci en plorant de tous ses peciés. Et quant il fu redreciés, si vist devant lui sour le platine une piece en samblance de pain ; si le prinst et le leva en haut, et quant il ot rendu graces a Nostre Seignor si ouvri la bouce et le vaut metre dedens ; si regarda et vit que ce estoit uns cors entiers, et quant il le vaut traire arrière si ne pot, ains le senti en sa bouce anchois qu'il le peüst clore, et quant il ot usé, si li fu avis que toutes les douchors del monde que on poroit dire de bouce li fuissent entrés el cors. Après rechut il une partie del saint boivre qui estoit el calice ;

1. Sur Pierre de Hosdenc-en-Bray, dit Pierre de Reims ou Pierre le Chantre, mort près de Soissons, le 22 septembre 1197, voy. Ch. V. Langlois, *Les mss. du Verbum abbreviatum* dans le *Journal des Savants* de juillet 1916, p. 307.

et quant il ot ce fait, si vint une angeles et prinst le platine et le calice et le mist l'un sour l'autre. Et sor la platine furent plusors pieces en samblance de pain, et quant li angeles ot pris le calice, si vint un autres et leva le platine en haut et ce qu'il ot desus avoec si l'enporta a ses ii. mains fors de la cambre, et li tiers angeles prinst le touaille, si l'enporta après celui. Et cil qui porta la sainte escuele fu tous daarains. Et quant il furent hors de l'arce tout troi, si parla une vois et dist : « O tu petis pueples novelement nés dela naissance espiritel, je vous envoie mon [*lis.* vostre] Salveor, c'est mon cors qui por vos sousfri corporel naissance et mort ; si gardés que vous aiés vraie creance de si haute cause recevoir et user, car se vous creés vraiement que ce soit vos salveres, vous rechevrés pardurable dampnement a arme et a cors, car chil qui usera mon cors et bevera mon sanc et n'en sera dignes, il mangera et bevera son destruiement, ne nus n'en puet estre dignes s'il n'est vraiement creans. Or vous gardés que vous le soiés. » Lors vint li angeles qui porta le platine devant Joseph, si s'agenoilla et rechut dignement le Salveor, et cascuns des autres ausi. Si estoit avis a cascun quant on li metoit en la bouce qu'il i veoit entrer i. enfant tout formé. Et quant il l'orent tout reçu, si s'en retornèrent li troi angele en l'arce et mistrent sor l'autel les vassiaux qu'il en avoient enporté devant [1].

Dans la *Quête*, Josephé, quand il apparaît à Galaad, Perceval et Bohort.

si prinst dedens le saint vaissel une oublie qui ert faite en samblance de pain, et *al lever* qu'il fist descendi de devers le ciel une figure en samblance d'enfant et avoit le viaire aussi rouge et aussi embrasé comme fus ; si se feri el pain, si que cil qui el palais estoient virent apertement que li pains avoit forme d'ome carnel [2].

Selon une opinion autorisée, « tout cela montre que l'auteur prenait un vif intérêt aux controverses théologiques du temps et son récit permet de conclure presque à coup sûr qu'il se rangeait nettement à l'avis de Pierre le Chantre et voulait marquer que la transsubstantiation n'avait lieu qu'après les deux formes consécratives [3] ».

Les mots soulignés dans la citation précédente de la *Quête*

1. Sommer, I, 40-41.
2. Sommer, VI, 189.
3. Thurston, *L'Eucharistie et le saint Graal*, étude parue dans *The Month*, de décembre 1907, traduite par A. Boudinhon, dans la *Revue du clergé français* du 1er décembre 1908, p. 564.

Remarquer que les récits de miracles eucharistiques ne commencent à se multiplier qu'à partir de la fin du XIIe et surtout au XIIIe siècle (*ibid.*, p. 554).

montrent que l'auteur connaissait également l'*élévation* de l'hostie, et ce rite se retrouve dans la *Quête*, dans le récit de la visite de Perceval en l'abbaye où survit Mordrain et dans celui du séjour de Lancelot à Corbenic [1]. Or la première mention de l'élévation de l'hostie se trouve dans les statuts d'Eudes de Sully, évêque de Paris (1196-1208). Cette pratique s'est répandue depuis lors dans la chrétienté occidentale, quoique lentement [2].

Ainsi l'auteur se tenait au courant, comme on dit, mais il n'était nullement un novateur, encore moins un fauteur d'hérésie. C'était simplement un ecclésiastique à la fois « mondain » et dévot.

1. *Quête*, VI, 59-60, 180.
2. Boudinhon, *loc. cit.*, p. 550.

CHAPITRE VII

SOURCES ET ÉLABORATION DE L'ŒUVRE

A. *Sources du Lancelot.*

I. L'auteur du *Lancelot* en prose n'a pas opéré sur table rase. Avant lui il existait un roman biographique en vers français consacré à Lancelot. Nous ne le connaissons plus que par la traduction en haut allemand qu'en fit vers l'extrême fin du XIIe siècle un écrivain de la Suisse allemande, Ulrich de Zatzikoven, curé de Lommis près Zetzikon en Thurgovie [1]. Cet ecclésiastique nous apprend à la fin de son poème [2], qu'il s'est borné à mettre en teutonique un livre « welche », apporté par Hugues de Morville, un des otages envoyés en Allemagne à Henri VI, pour la délivrance de Richard Cœur de Lion (printemps de 1194) [3].

Ce poème, rédigé dans les États des Plantegenêts, probablement en Angleterre [4], raconte une suite d'aventures

1. Le *Lanzelet* n'a été publié qu'une fois, par K. A. Hahn, à Francfort, en 1845 (xx-282 pages in-8°).

2. Vers 9322-9352 (p. 218).

3. Voy. G. Paris dans *Romania*, X, 471. Cf. Luchaire dans *Histoire de France* de Lavisse, III, I, 112; Wendelin Foerster, *Der Karrenritter* (1899), p. XLVI. Arrivés en février 1194, les otages repartirent en décembre ; c'est dans cet intervalle, pendant lequel il a eu à sa disposition le ms. de Hugues de Merville, qu'Ulrich a dû écrire sa traduction.

4. Le scénario du poème était placé en Grande-Bretagne (voy. plus loin p. 168 et suiv.). Si l'origine du nom de Lancelot demeure inconnue, le nom de son père, Ban, est à chercher dans le Nord. E. Brugger (*Festchrift... Morf*, p. 84 , qui malheureusement n'a tiré aucune conséquence sensée d'une juste remarque, a fait observer que c'est un nom écossais, et qu'il se retrouve encore aujourd'hui sous les formes Bain, Baine, Baines, Bayne, Baynes. L'existence de l'épisode central, l'enlèvement de la reine Guenièvre par le roi des morts est attestée en Grande-Bretagne dès le milieu du XIIe siècle. Voy. G. Paris, *Le Conte de la Charrette* (*Romania*, t. X, 1881, 491 ; t. XII, 1883, 511). Cf. F. Lot, *Glastonbury et Avalon* (*Romania*, t. XXVII, 1898, p. 564 sq.) et *Mélanges d'histoire bretonne* (1907), p. 269 et 275.

décousues qui se terminent par le mariage de Lanzelet avec la belle Iblis, fille du terrible Iweret de Behforet [1]. La reine Guenièvre ne joue dans ce récit qu'un rôle très secondaire. Lanzelet n'a aucune relation coupable avec elle et n'a même pas le mérite de la délivrer lorsqu'elle est enlevée par Valerin [2].

La valeur littéraire de ce poème était des plus faibles. Mais il offrait l'avantage de retracer la vie de Lancelot. L'auteur du *Lancelot* en prose lui dût l'idée d'une biographie et aussi un cadre, pour les « Enfances » de Lancelot tout au moins.

On reconnaît facilement ce que notre *Lancelot* a emprunté au *Lanzelet* [3]. Le roi Ban, père de Lancelot, est identique à Pant, père de Lanzelet, et le « Benoïc », son royaume, au « Genewis ».

La fuite du roi avec sa famille, sa mort en chemin, l'enlèvement du jeune enfant par une fée des eaux qui prend soin de son éducation jusqu'à l'âge de l'adoubement, tout cela a passé dans le *Lancelot*. Bien des traits de notre roman en prose ne s'expliquent que comme des survivances du poème antérieur. Ainsi l'ignorance où le héros est tenu au sujet de sa naissance [4]. Ainsi son interminable incognito au cours du tome Ier : dans le *Lanzelet* le jeune héros ne peut dire son nom jusqu'à ce qu'il ait conquis le plus fort des chevaliers, Iweret de Behforet ; dans notre roman on ne sait pas pour quelle raison la Dame du Lac, au moment de prendre congé de son fils adoptif, lui impose cette condition [5].

Même dans le détail l'influence du poème se fait sentir à chaque instant. Le récit du départ de Lancelot tout vêtu de blanc pour la cour d'Arthur [6], lui est emprunté pour le fonds. De même

1. Le *Lanzelet* a été analysé à plusieurs reprises : En France par Fauriel dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII (1852), p. 212-223 ; par Gaston Paris dans la *Romania*, t. X (1881), p. 471-476 ; en Suisse par Jakob Bächtold, *Der Lanzelet des Ulrich von Zatzikoven* (Frauenfeld, 1870, p. 22-32) ; en Angleterre par J. L. Weston, *The Legend of sir Lancelot du Lac* (London, 1901, p. 11-17).

2. C'est ce que fait observer J. L. Weston (p. 16, note 1) contre G. Paris et W. Foerster (*Karrenritter*, p. XLV) qui se méprennent sur ce point.

3. On trouvera un relevé très complet de ces emprunts par Paul Märtens dans son mémoire *Zur Lanzelotsage* paru dans les *Romanische Studien* de Bœhmer, t. V (1880), p. 690-700.

4. Cf. J. L. Weston, *Sir Lancelot*, p. 23, note 2.

5. Édition Sommer, III, 123.

6. Cf. plus haut, p. 97-98.

l'onomastique, au moins partiellement ; ainsi Gaheriet (cf. Karjet v. 6229), Dodinel le Sauvage (cf. v. 7107), etc. Signalons surtout Galehaut : ce fils de la géante répond au jeune géant Eseâlt le Long du *Lanzelet* (v. 7544) [1].

Les épisodes où figurent des messagères envoyées, à bien des reprises, par la Dame du Lac à Lancelot et aux personnages de la cour d'Arthur paraissent également s'inspirer du *Lanzelet*. Peut-être la troupe des cent chevaliers à Plurîs [2] a-t-elle donné naissance, par suite d'une méprise, à l'étrange « Roi des Cent chevaliers » de notre roman.

On peut sans doute augmenter le nombre de ces rapprochements. Mais ce qu'il importe de faire observer c'est que, après le récit de l'adoubement du jeune héros, tout diffère absolument entre le *Lanzelet* et le *Lancelot* [3]. Le second n'a guère fait des emprunts au premier qu'en ce qui concerne les « Enfances ».

Dans ces emprunts mêmes les modifications sont profondes et elles sont le plus souvent très conscientes.

La scène est transportée de Grande-Bretagne en Gaule : le Genewis (certainement le Gwynedd, c'est-à-dire le Nord-Galles) devient le Benoïc, royaume fantastique situé dans l'Ouest [4]. Ban n'est plus un tyran chassé par ses sujets ; c'est un saint personnage, victime d'un usurpateur, Claudas, que l'on charge de tous les péchés de Pant. Lancelot cesse d'être parent (neveu) d'Arthur et on comprend bien pourquoi : cette parenté aggraverait sa culpabilité, déjà si lourde, vis-à-vis du roi de Logres ; Lohot, fils d'Arthur, n'est plus né de Guenièvre, stérile dans notre roman : le roi l'a eu avant son mariage de la belle demoiselle Lisanor [5].

1. P. 176. Ulrich a certainement lu de travers le nom du géant : dans le ms. qu'il avait sous les yeux *l* pouvait être pris pour une *s* et le *g* initial n'était sans doute pas rubriqué. Le nom devait être [*G*]*alehalt* ou [*G*]*aleholt*.

2. *Lanzelet*, p. 126-129.

3. Les rapprochements de P. Martens (*loc. cit.*) à partir de ce point deviennent incertains.

4. Sur le Genewis, cf. plus haut, p. 147, note 8.

5. Sommer, III, 159. Dans le *Lanzelet* (v. 6882-6951) Lôût est un tout jeune homme, né d'Arthur et de Guenièvre ; il accompagnera son père dans le pays d'où les Bretons attendent encore qu'il revienne, soit à tort, soit à raison. La vulgate du *Merlin* (II, 124, 316) et le *Livre d'Arthur* (VII, 20, 52, 206, 207, 212) développent l'indication rapide du *Lancelot* (III, 159, 163). Le *Perlesvaus* donne un épisode que M. G. Huet (*Romania*, 1914, 101) considère avec raison comme une invention récente. Loholt fils d'Arthur figure également dans l'*Erec* (v. 1732), mais ce n'est qu'un nom.

La fée des eaux perd son caractère surnaturel et équivoque : elle devient une « Dame » parfaite qui n'a nul besoin d'un fils adoptif pour délivrer son enfant tombé au pouvoir d'un enchanteur ; du reste son lac n'est qu'une apparence [1]. Seulement on ne comprend plus pourquoi cette personne excellente enlève son fils à la reine Hélène et la condamne à mener au cloître une existence de douleur.

En somme le *Lanzelet* a fourni des noms propres, inspiré, imposé même, parfois peu heureusement, des épisodes et des situations. Mais dans les « Enfances » même l'esprit des deux œuvres et le caractère des deux personnages diffèrent du tout au tout. Le *Lancelot* invente Bohort, Lionel, Claudas, Pharien, Lambègue, etc. et plonge ses personnages dans une atmosphère courtoise et chevaleresque très étrangère à son prototype.

II. D'une tout autre valeur au point de vue littéraire était le roman en vers de Chrétien de Troyes, le *Chevalier de la Charrette* [2]. Il a influencé profondément notre auteur [3]. Sans Chrétien

1. III, 8 ; V, 65 : « et quant vous vendrois au lac, si entrés eus seûrement « et n'aiés garde, quar ce n'est se enchantemens non » etc.

2. Il a été publié d'abord en 1850, à La Haye, par Jonckbloet, à la fin de son volume *Le Roman de la Charrette d'après Gauthier Map et Chrétien de Troyes*, p. 57-107 (imprimé sur 3 col. in-4°, d'après le ms. fr. 794 de la Bibliothèque Nationale). Une édition critique, d'après les six mss. aujourd'hui conservés, a été procurée par Wendelin Foerster, dans sa collection des œuvres complètes de Chrétien de Troyes, sous le titre : *Der Karrenritter* (*Lancelot*). Elle est accompagnée de l'édition du *Guillaume d'Angleterre*, attribuée également à Chrétien (Halle, 1899, CLXXIX-499 pages). Il est regrettable que ce savant se soit refusé à la réimprimer, comme il a fait d'*Erec*, d'*Yvain*, de *Cligès*, dans le format in-12.

La partie correspondante du *Lancelot* en prose remplit les pages 1-56 du livre de Jonckbloet, qui utilise le ms. fr. 339 de la Bibl. Nat. Dans l'édition Sommer ce grand épisode commence au t. IV, p. 155, ligne 19 et se termine p. 226, l. 11 ; mais il en faut retrancher les pages 182, ligne 34 à 195 ligne 30, qui sont une interpolation sans valeur littéraire, propre au seul ms. Additional 10293 du British Museum, base de l'édition Sommer. La *Charrette* en prose donne donc en 58 pages in-4° la substance des 7134 vers du poème de Chrétien, continué (à partir du v. 6167) et achevé par Godefroy de Lagny.

3. Longtemps on a cru que, au contraire, Chrétien avait imité le *Lancelot* en prose. Jonckbloet dans la préface de son livre (p. XXX-39, sq.) P. Paris dans les *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi* (t. IV) et les *Romans de la Table Ronde* ne cessent de répéter cette assertion. Ce dernier même, dans son analyse (au tome V), gourmande à chaque instant Chrétien qui n'a pas compris son modèle ! La lecture de ses notes nous

il n'aurait pas même eu l'idée d'entreprendre de refaire la biographie de l'insipide Lanzelet. Le concept de l'amour fatal de Lancelot et de la reine qu'il rencontrait dans le *Chevalier de la Charrette* pouvait seul donner à son œuvre la grandeur tragique.

Ici notre auteur suit de près l'affabulation de Chrétien. Sans servilité cependant. Quand il le faut il la modifie et la plie à ses propres desseins.

Ainsi il en détache un épisode, celui des inscriptions placées sur des tombes (v. 1841-1906) pour le transporter au début des exploits de Lancelot, dans l'épisode de la « Douloureuse Garde » (III, 157-163). Chose plus curieuse encore, il utilise le vide qu'il a pratiqué dans la « Charrette » pour intercaler la rencontre, inconnue à Chrétien et pour cause, de Lancelot et des tombes de ses lointains parents Galaad Ier et Siméon (IV, 175-177 [1]). La proclamation de l'indignité de Lancelot et l'annonce encore à demi voilée de l'arrivée du rédempteur, Galaad, se rencontre dès cet endroit.

Surtout il modifie le thème du courroux de Guenièvre et de la signification de la Charrette :

Chez Chrétien, la charrette est symbole d'infamie : elle transportait les condamnés et y monter c'était se déshonorer. Lancelot, faute de coursier, est monté cependant. Il a pu ainsi rejoindre le ravisseur, Méléaguant, et délivrer la reine. Mais celle-ci, loin de lui manifester sa reconnaissance, refuse même de recevoir son sauveur. Puis, quand elle apprend que Lancelot désespéré a voulu se suicider, elle a horreur d'elle-même, fait venir le héros et lui explique le motif de son courroux : elle ne pouvait lui pardonner d'avoir hésité ne fût-ce qu'un instant (l'espace de deux pas) à sauter sur la fatale charrette.

Cette conception psychologique est incompatible avec l'idée que l'auteur du *Lancelot* en prose s'est fait de la reine Guenièvre.

produit aujourd'hui une impression de comique achevé. L'erreur de Jonckbloet et de P. Paris a été dénoncée par Paul Märtens dans une partie de son mémoire *Zur Lanzelotsage* (dans *Romanisch Studien* de Boehmer, t. V, 1880, p. 647-687) ; il lui a substitué celle d'une source commune. G. Paris, dans la *Romania* (t. XII, p. 486-497), a prouvé que le roman en prose a pour source ici Chrétien de Troyes : au surplus le *Lancelot* renvoie au *Conte de la Carete* (éd. Sommer, IV, 40, l. 3).

1. Cf. plus haut, p. 115.

Pour lui la reine est une pécheresse dont la jalousie ne connaît guère de trêve, mais c'est aussi une haute et bonne dame, incapable de se laisser dominer par un caprice tyrannique et absurde. Le thème du courroux de Guenièvre a donc été profondément modifié. L'auteur imagine à la place un double motif. Le premier c'est que Lancelot a quitté la cour sans le congé de la souveraine. Lancelot a toutes les excuses possibles : son ami Gauvain vient d'être enlevé à l'improviste par le géant Caradoc et il doit voler à son secours. Mais Galehaut prévoit que Guenièvre n'admettra pas cette dérogation au protocole courtois[1]. Et en effet, longtemps après, malgré ses immenses services, Lancelot se verra reprocher ce grand crime par celle même qu'il vient de sauver de l'entreprise de Méléaguant : « tels est guerredons de femme », remarque peu gracieusement messire Keu[2]. Ce prétexte à lui seul serait peu à l'honneur de la reine. L'auteur l'a senti et il l'appuie d'une raison sérieuse : Morgain ayant fait Lancelot prisonnier, réussit à l'insu de celui-ci à subtiliser l'anneau qu'il a reçu de la reine et à substituer un autre presque semblable ; puis elle dépêche à la cour une messagère ; celle-ci déclare que Lancelot mourant a avoué le crime qu'il a commis avec la reine et jette l'anneau à Guenièvre[3]. Longtemps Lancelot ignorera ce grave incident qui, heureusement, n'a pas de suite dangereuse, grâce au sang-froid et à l'adresse de Guenièvre. Mais, au beau milieu de l'épisode de la *Charrette*, une explication se produit entre Guenièvre et Lancelot : d'abord orageuse — Lancelot auquel la reine réclame son anneau présente de bonne foi celui de Morgain — elle se termine par une réconciliation[4] : Guenièvre ne fait même pas au héros le reproche, justifié celui-là, d'avoir vraiment peu contemplé son cadeau.

En outre notre auteur blâme la cour d'Arthur, à commencer par le roi, de ne pas s'élever au-dessus des préjugés. Quand la

1. « Car bien savoit que elle en auroit trop grant doel et en trop grant « despit le tendroit quant elle sauroit que Lancelot s'en seroit alés sans « son congié » (IV, 102). Chose curieuse, Galehaut lui-même blâme son ami dans son for intérieur : « ensi desfent Galeholt son compaignon envers la « royne, non pas por ce que il meïsmes ne sace bien qu'il a tort, mès por « ce qu'il veult apaier la royne a son compaignon et s'onor garder » (IV, 104).
2. Voy. IV, 206, l. 36 ; cf. P. Paris, V, 62-63.
3. Voy. IV, 139-143.
4. Voy. IV, 209.

fatale Charrette reparaît, portant un jeune chevalier inconnu, celui-ci est insulté sans que le souverain fasse rien pour arrêter les offenseurs [1]. Le châtiment ne tarde pas. L'inconnu bat les meilleurs chevaliers de la Table Ronde dont le prestige tombe très bas. La Dame du Lac, apparaissant soudain, explique au roi la moralité de l'histoire : l'inconnu est Bohort, le cousin germain de Lancelot ; si la victoire a souri à ce jeune homme, adoubé depuis quelques semaines seulement, c'est qu'Arthur et ses compagnons ont péché gravement contre les règles de la courtoisie. Et le roi, la reine, les principaux de la cour montent sur la charrette. Surmontant le préjugé ils abolissent la sotte et mauvaise coutume [2]. Le choix de Bohort en cette occasion est significatif. Seul un héros d'une pureté presque parfaite peut non seulement braver le préjugé (cela Lancelot l'a fait), mais le ruiner [3].

Enfin le *Lancelot* en prose apporte dans l'épisode de la *Charrette* des modifications originales au concept de l'amour tel qu'il s'exprime dans le poème [4] — peut-être sous l'influence du *Tristan* et certainement sous l'empire de préoccupations dont le but sera examiné plus loin.

On le voit, même dans sa partie la moins originale, le *Lancelot* en prose use de sa source avec une réelle liberté.

III. Le *Lancelot* doit beaucoup à l'œuvre de Chrétien de Troyes. Après la *Charrette* le poème qui a exercé la plus grande influence sur lui c'est naturellement le *Perceval* ou *Conte du*

1. Voy. IV, 215.

2. Voy. IV, 218. Il y a là aussi un moyen piquant d'introduire Bohort dans le « conte ».

3. Cependant, quand Gauvain et Lancelot (V. 105) tenteront l'épreuve du palais aventureux, les gens de Corbenic leur crieront ironiquement : « la charrette vous attend », et le premier se retrouve au matin, quand il reprend ses sens, « en la karete » et s'estime déshonoré (IV, 347). La contradiction n'est qu'apparente : l'abolition de la coutume ne vaut que pour le royaume de Logres et, même ici, elle fut provisoire et ne dura que « tant comme li roys vesqui » (IV, 218, l. 15). Cela était forcé : du moment que l'auteur acceptait une interprétation rationaliste de la Charrette (à l'origine le char des morts), il ne pouvait abolir définitivement la coutume puisqu'elle existait de son temps et persistera longtemps encore : c'est sur une charrette que les condamnés étaient amenés au gibet de Montfaucon ; c'est sur une charrette que les condamnés de la période révolutionnaire seront conduits à l'échafaud.

4. Ce sujet sera plus spécialement étudié par Madame Lot-Borodine à la fin du présent volume.

graal[1]. Cette influence, cela va de soi, s'est exercée particulièrement dans la *Quête du Graal*. Néanmoins des situations et des épisodes du *Lancelot* propre paraissent bien inspirés d'épisodes similaires de l'œuvre de Chrétien. De même que dans le *Conte du graal*, Arthur ignore longtemps le nom du jeune chevalier qu'il a adoubé[2] et le fait chercher[3].

L'Orgueilleux de la Lande[4] est le prototype des innombrables vaincus envoyés sous parole à Arthur ou à Guenièvre dans le *Lancelot*.

Le faux bruit de la mort de Lancelot empli de deuil la cour à plus d'une reprise[5], comme celui de la mort de Gauvain ; et la douleur du récit de la reine n'est pas moindre pour ce dernier que pour le premier[6].

Les épreuves de Gauvain au palais aventureux (à Corbenic[7]) s'inspirent en partie de celles du Lit périlleux subies par Gauvain chez Chrétien[8].

Les prétentions et les mécomptes de messire Keu, le sénéchal[9],

1. Nous en sommes toujours réduits à l'édition procurée par Ch. Potvin, dans son ouvrage en six volumes, *Perceval le Gallois ou le Conte du Graal* (Mons, 1866-1871). Le *Perceval* inachevé de Chrétien commence au tome II, p. 43, au vers 1283 (les 1282 premiers vers sont une addition très postérieure, connue également sous le titre d'*Elucidation*, et se termine au tome III, p. 43 avec le vers numéroté (par erreur) 10601. — G. Baist a publié s. l. n. d. et sous le couvert de l'anonymat une reproduction du ms. fr. 794 de la Bibl. Nat. (non dans le commerce). Elle est peu correcte (voy. P. Meyer dans la *Romania*, t. XL, 1911, p. 351 ; et R. Weeks dans la *Romanic Review*, t. II, p. 101-103).

2. Dans le *Lancelot* il l'ignore jusqu'à la p. 196-197 du tome III. Cf. (plus haut, p. 18-20).

3. Potvin, t. II, p. 183, 184-5 ; Baist, p. 43. La différence c'est que dans le *Lancelot* en prose ce sont les chevaliers de la Table ronde qui se mettent en quête d'Arthur bien plus que le roi lui-même. Cependant Arthur se met en personne à la recherche de Lancelot dans l'épisode de la conquête de la Douloureuse Garde (Sommer, III, 156).

4. Potvin, t. II, p. 179-181 ; Baist, 44. Au cours des cinq années de chevauchées pendant lesquelles il a oublié Dieu, Perceval a envoyé soixante chevaliers vaincus à la cour d'Arthur (II, 254, v. 7607-8).

5. Voy. notamment le début de la *Charrette* (Sommer, IV, 156).

6. Potvin, t. III, p. 46 ; Baist, p. 103.

7. A la fin du t. IV (p. 344-345) qui annonce déjà et prépare de loin la *Quête du saint Graal*.

8. Potvin, t. II, p. 302-306 ; t. III, p. 1-3, 30 ; Baist, p. 87-89, 98.

9. Voy. par exemple Sommer III, 137-140 (épisode de la Dame de Nohant), 239-241 (deuxième « assemblée » contre Galehaut), 279-281, 349, 380 (lutte malheureuse contre Hector) ; IV, 60-66 (railleries déplacées à l'égard de

rappellent de près le rôle qu'il joue dans le *Conte du Graal* [1]. Sagremor le Desreé [2], Dodinel le Sauvage [3], Méliant de Lis [4] et les frères de Gauvain, Agravain, Gaheriet et Guerrehès [5], se retrouvent également dans le *Perceval*. Laure de Carduel [6] doit certainement son nom à un vers du même poème [7]. Et « Escalibor » était déjà l'épée de Gauvain dans le *Conte du Graal* [8].

Lancelot), 158-162 (combat ridicule et malheureux contre Méléaguant), 205, 206 (reproches indiscrets à l'adresse de Lancelot, puis à l'adresse de la reine); 302 (joute malheureuse contre Bohort), 306-309, 315 (fuite éperdue devant ses ennemis, échange d'armes avec Lancelot), 386, 388, 389 (remarque caustique qui décide Perceval à quitter la cour).

1. Potvin, II, 74-75, 81-84, 130, 133-6, 179, 182, 190-2. Le personnage figure aussi, et à maintes reprises, dans les suites du *Conte du Graal*, dans l'*Erec*, dans la *Charrette* et dans quantité de romans arthuriens en vers ou en prose. Sur Keu, voy. G. Paris, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, 50-52, 61-62, 224. Cf. Gédéon Huet dans la *Romania*, t. XLIII, 1914, 101-102.

2. Sagremor le Desreé figure et dans le *Conte du Graal* (Potvin, II, 188-189 ; Baist, p. 49), et dans l'*Erec* (v. 1733, etc.). Comme Dodinel (voy. note suivante), il est certainement à l'origine un personnage surnaturel. Voulant s'expliquer son surnom, déjà incompréhensible, le *Lancelot* en prose ne trouve rien de mieux que de le supposer atteint de boulimie (III, 381).

3. Dodinel « le Sauvage » est nommé dans *Erec* (v. 1700), dans *Yvain* (v. 54). Il figure surtout dans le *Lanzelet* (cf. plus haut, p. 168) où il garde encore quelque chose de son caractère primitif d'être surnaturel. Voy. Gédéon Huet, *Deux personnages arturiens*, dans la *Romania*, t. XLIII, 1914, p. 97-99.

4. Sommer, III, 397. Méliant de Lis figure dans le *Conte du Graal* où il est vaincu par Gauvain (Potvin, II, 208, 213-6, 226-235 ; Baist, p. 55) et aussi dans l'*Erec* (v. 1698).

5. Agravain, déjà surnommé l'Orgueilleux, et frère de Gauvain, se trouve dans le *Conte du Graal* ainsi que Guerrehès et Gaheriet (v. 6146 et 9509) (Potvin, II, 205 et III, 12). Gaheriet apparaît également dans l'*Erec* (v. 1725). Le dernier frère de Gauvain, Mordret, ne figure pas dans les poèmes de Chrétien.

6. Sommer, III, 257, 258, 272.

7. « Madame Lore » est le dernier personnage nommé par Chrétien (Potvin, III, 46 ; Baist, v. 9191) dont le poème s'arrête aussitôt après.

8. Potvin, II, 243; Baist, v. 5861. C'est sans doute l'influence de Chrétien qui explique que l'épée Escalibor, qui traditionnellement est l'épée d'Arthur, devienne celle de Gauvain dans le *Lancelot* (IV, 386 ; IV, 61). On en est réduit à attribuer à Arthur, une épée tranchante, *Secante* (et non *Secance* ou *Sequence*), ailleurs inconnue (III, 421, l. 35-37). Dans la *Mort d'Arthur*, c'est encore avec Escalibor que Gauvain lutte contre Lancelot (Sommer, VI, 338). Cependant Escalibor doit revenir — mais on ne dit pas comment — à Arthur après la mort de Gauvain, car c'est bien Escalibor, la meilleure épée du monde « fors seulement cele as estraignes renges », que le roi ordonne à Gifflet de jeter dans le lac enchanté (VI, 379).

Enfin si les chevaliers de la Table ronde sont particulièrement au service des dames et demoiselles opprimées, c'est que la mère de Perceval avait recommandé à son fils de servir dames et pucelles [1].

Les autres œuvres de Chrétien, *Erec*, *Cligès*, *Yvain*, *Guillaume d'Angleterre*, ont été, à coup sûr, connues du *Lancelot* et utilisées par lui, mais surtout en ce qui concerne l'onomastique et la toponomastique [2].

IV. La première continuation du *Conte du Graal* de Chrétien, due à Wauchier de Denain [3], a inspiré maint épisode du *Lancelot*. Voici quelques rapprochements à titre de curiosité :

Lancelot abat un chevalier qui défend un gué et lui fait grâce à condition qu'il se rende à la cour d'Arthur [4]. Perceval avait fait de même pour le chevalier du Pavillon du gué [5]. Lancelot tue des géants [6], comme Perceval [7]. L'échiquier automate [8] est une imitation certaine d'une aventure de Perceval [9]. Le grand épisode de la vieille damoiselle qui oblige Lancelot à la suivre, en abusant d'une promesse imprudente [10] semble s'inspirer en partie de celui de la « pucelle de malaire » qui, enlevant prestement à Perceval son « brachet », entraîne celui-ci dans une suite indéfinie d'aventures [11].

A mainte reprise Lancelot, gardant l'incognito, jette à bas les

1. *Conte du Graal*, Potvin, t. II, p. 59, v. 1727 sq. ; Baist, p. 7-9, v. 512-522. Cf. plus haut, p. 10, note 1.

2. Sur Caradigan, Catenasse, Escavalon, Estrangorre, Orcanie, Nohant, Sorelois, Sorham, Tenebroc, etc., cf. plus haut p. 143-145.

3. Elle commence chez Potvin au t. IV, p. 59 et se termine au t. V, p. 150 ; elle embrasse les vers 21917-34934. Cf. le chapitre suivant.

4. Sommer, III, 140-142 ; cf. l'épisode du « chevalier du pavillon » (p. 132-134).

5. Potvin, IV, 134-142, v. 24182 à 24422.

6. Sommer, III, 206. Je soupçonne, du reste, que l'épisode du combat de Lancelot et des deux géants, qui survient, sans aucun à propos, à cet endroit, a été influencé aussi par quelque autre récit.

7. Potvin, IV, 128-131.

8. Sommer, V, 152.

9. Potvin, IV, 78. L'échiquier magique provenait de Morgue la fée (IV, 332-333). Il a existé un poème français, traduit en néerlandais vers 1250, *Gauvain et l'échiquier*. L'analyse qu'en donne G. Paris (dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 82-84) suffit à montrer que cette production est une libre fantaisie. Elle ne peut être antérieure à Wauchier ni au *Lancelot*.

10. Sommer, IV, 302-318 ; V, 67-87.

11. Potvin, IV, 83-84 ; Perceval ne retrouve le « brachet » qu'à la p. 230-1 : cf. 265.

compagnons de la Table ronde[1], tout comme Perceval joutant contre les « roiaus »[2]. Gauvain part en quête de Lancelot avec 40 compagnons[3], comme fait Gauvain pour Perceval[4]. Si le palais de Corbenic est entouré d'eau de toutes parts[5], c'est peut-être parce que le château du roi pêcheur est « sor l'eve[6] ». Et si nous voyons le « graal » quitter son asile et apparaître brusquement pour opérer la guérison miraculeuse de Perceval et d'Hector qui s'entretuent[7], c'est sans doute parce que Perceval avait déjà aperçu sa clarté illuminant d'une flamme vermeille la forêt obscure où il cheminait par une nuit de tempête[8]. La conjuration de Me Hélie de Toulouse[9] semble s'inspirer d'une scène où Perceval, arrêté dans une chapelle où repose le corps d'un chevalier occis, voit une main noire apparaître derrière l'autel et éteindre la « candoile qui ardoit si ardoit cler » cependant que la foudre tombe sur l'édifice[10].

Surtout il convient de remarquer qu'il est passé dans le *Lancelot-Graal* quelque chose de l'esprit de Wauchier de Denain. Ce même auteur qui décrit, non sans indiscrétion, les charmes de Blanchefleur et n'hésite pas à rapporter les bonnes fortunes et galanteries de Perceval[11], qui égale au paradis la société des dames et se moque des sermonneurs[12], est en même temps un mystique[13] et un moraliste[14], comme le voulait son caractère ecclé-

1. Voy. l'analyse du *Lancelot* à la fin du présent ouvrage.
2. Potvin, IV, 297, v. 29162.
3. Sommer, III, 227.
4. Potvin, IV, 8 et 30, v. 30721 et 31421.
5. Sommer, IV, 342; V, 105, 139. Dans la *Quête* il semble au bord de la mer (VI, 178).
6. Potvin, V, 139, v. 34612.
7. Sommer, V, 392.
8. Potvin, V, 130-132.
9. Sommer, IV, 31-33.
10. Potvin, V, 133-134.
11. Potvin, IV. 145, 162-3, 167, 170-1, 283-4, 331, 339-340.
12. Potvin, IV, 220.
13. Voy. par exemple l'épisode de l'enfant aperçu par Perceval sur une branche d'arbre (Potvin, V, 110, 130, 142). L'interprétation symbolique que donne le roi pêcheur de cette rencontre surnaturelle (*ibid.*, 145-146) est du même ordre que celle du « lion ewage » (cf. plus haut, p. 96). Perceval, arrivé enfin chez le roi pêcheur, peut ressouder l'épée brisée, mais il reste un léger défaut (*ibid.*, 148-149), signe qu'il n'a pas atteint la perfection requise du conquérant du graal. Ce passage a pu induire l'auteur du *Lancelot-Graal* à substituer à Perceval un héros plus pur.
14. Il aime à interrompre sa besogne de traducteur (voy. note suivante)

siastique [1]. Et quelque chose de sa tendance à l'evhémérisme [2] a passé également dans le *Lancelot* [3].

Peut-être même faudrait-il faire honneur à Wauchier de la transformation du « graal » en relique chrétienne, mais le passage où le graal est considéré comme le vase « où est li clers sans glorious — del roi des rois fu receüs — quant il en la crois fu pendus [4] », m'inspire les plus grands doutes sur son authenticité [5].

V. La continuation du *Conte du Graal* par Wauchier a été, en effet, l'objet d'une ou plutôt de plusieurs interpolations considé-

par des réflexions morales versifiées qu'on peut rapprocher des conseils qu'il met dans la bouche de l'oncle de Perceval devenu ermite (Potvin, IV, 205). Wauchier n'aimait pas les moines qu'il trouvait trop riches et trop amis de la bonne chère. Rapprocher le trait décoché à « cil de Cistiaux » dans une de ses traductions (voy. Paul Meyer dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, p. 277) de la description des belles terres « bien ahanées », plantureuses « come couture d'abeie de Cistiaus et de Clerevaus » (Potvin, IV, 153, v. 24731-37).

1. Paul Meyer voit en lui un clerc séculier, sans doute chapelain de quelque grand seigneur (voy. son mémoire dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, p. 291). Il est intéressant de relever que le premier continuateur de Chrétien de Troyes est en même temps l'auteur d'un nombre considérable de traductions de vies de saints et ouvrages d'édification : vies de saint Paul ermite, de saint Antoine, des SS. Hilarion, Malchus, Paul le Simple, Jérôme, Benoît, Martin, Brice, de sainte Marthe, de l'*Historia monachorum* et des *Verba seniorum* de Rufin d'Aquilée, des *Dialogues* de Grégoire le Grand, de ceux de Sulpice Sévère, etc. Wauchier, lui aussi, était animé d'un double esprit (cf. plus haut, p. 106, 159).

2. Voy. par exemple les explications données sur l'origine du château des pucelles (Potvin, IV, 223), du pont de bois merveilleux (IV, 286-295), de l'échiquier magique (IV, 332-337), du « pilier » de Merlin (IV, 122-126) ne le cèdent point en platitude à celles du *Lancelot-Graal*.

3. Cf. plus loin au chap. IX.

4. Potvin, IV, 261, v. 28073-76.

5. Wauchier, qui parle à mainte reprise du graal (IV, 60, 73, 76, 101, 102, 173, 201, 203, 261-3, 267-8, 276, 319-320, 340-1 ; V, 1-3, 130-2, 136) ne fournit, par ailleurs, aucune lumière sur son origine et sa nature. Le roi pêcheur, lui-même, auquel devait être réservé, semble-t-il, plutôt qu'à une « pucelle « de rencontre, de donner la clef du mystère, se refuse de répondre aux questions de Perceval « deci là c'averés mangié » (v. 34839, V, 147) ; par malheur le récit s'arrête juste au moment (v. 34934, V, 150) où Perceval « se réconforte » (voy. Birch-Hirschfeld, *op. cit.*, p. 91). Il me paraît plus que vraisemblable que Wauchier ne savait rien ou ne voulait rien dire sur la nature du graal et qu'il s'est tiré d'affaire en laissant brusquement le lecteur, sauf votre respect, le bec dans l'eau. Les vers 28073-76 sont sans doute une interpolation de son continuateur Manessier, lequel a utilisé notre *Lancelot-Graal* (cf. plus haut, p. 135).

rables[1], dont le caractère commun est d'être consacrées aux exploits de Gauvain. Ces interpolations, qu'on peut, par convention, appeler le Pseudo-Wauchier, paraissent bien avoir été connues de notre *Lancelot* :

En faveur de cette opinion on peut faire valoir un rapprochement. La « coutume » de l' « hotel » d'Arthur était que le roi ne s'asseyait pas à table pour manger aux jours de fête tant qu'une « aventure » n'avait été annoncée. A la fête de l'Ascension qui suit la mort de Galehaut, après l'arrivée à la cour de Lionel apportant la triste nouvelle, « *lors vint Keux, li senescaus, un* « *baston en sa main et tous desfublés* et dist au roy que tout est « près li mangiers, quar pour aventure ne remandra il mie. Lors « s'est assis le roy au mangier, ne mie pour talent qu'il en ait, « mais pour sa cort esleecier[2]. » Arthur a eu tort de laisser Keu enfreindre la coutume, car après le repas arrive Méléaguant qui réclame la reine. Dans la *Quête*[3], au contraire, c'est

1. Elles ont passé longtemps inaperçues. G. Paris (dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 27, et dans sa *Littérature française au Moyen âge*, § 59) et Schorbach (dans l'introduction de son édition du *Parzifal* de Wisse et Colin, p. XXVII) remarqueront les premiers, que les vers 10602 à 21916 (Potvin, t. III, p. 48 à 368 et t. IV, p. 1 à 59) constituent un immense hors-d'œuvre qui ne saurait être de Wauchier. Cette opinion, acceptée par Heinzel (*loc. cit.*, p. 25), n'est pas encore admise par J. L. Weston (*Sir Lancelot*, I, 36, note 1) et W. Foerster (*Wörterbuch*, p. 185).

Cette interpolation elle-même a été profondément remaniée et se présente sous deux formes très différentes l'une de l'autre. Voy. Hugo Waitz, *Die Fortsetzungen von Chrestien's Perceval le Gallois nach den Pariser Handschriften* (Strasbourg, 1890); — Heinzel (*loc. cit.*, p. 35 et 36) ; — G. Paris (dans la *Romania*, XXVIII, 1899, 214, 231, note 1).

Selon Heinzel (p. 52-53) il faut admettre, contrairement à l'opinion de G. Paris, que Wauchier a connu Pseudo-Wauchier dont l'œuvre serait donc une première continuation du *Conte du graal* de Chrétien de Troyes. Le fait que le *Perceval* dit de Robert de Boron utilise à la fois Chrétien et Wauchier (voy. page 134, note 1), mais ignore Pseudo-Wauchier, me paraît donner pleine raison à G. Paris. Les passages de Wauchier où il est fait allusion à des aventures racontées par Pseudo-Wauchier constitueraient donc des interpolations. Si l'on remarque que les vers 30714 à 33754 (Potvin, t. V, p. 8-109) sont consacrés à Gauvain, tout comme les vers 10602 à 21916, il est difficile de ne pas les attribuer à Pseudo-Wauchier, d'autant que le style et l'esprit sont ici et là identiques. Je ne considère comme vraiment attribuables à Wauchier que les vers 21917 à 30713 (Potvin, t. IV, p. 59-341 et t. V, p. 1-8) et 33755 à 34934 (t. V, p. 109-150). On reviendra sur ce problème dans l'*Appendice II*.

2. Sommer, IV, 156.

3. *Ibid.*, VI, 6.

Keu qui rappelle sévèrement le roi au respect de la coutume :

« Et li rois commande que les tables soient mises, car il est « tans de mangier, ce li est avis. « Sire, fait Kex, li senescaus, « se vous assecés al manger, il m'est avis que vous enfraindrés « la costume de vostre ostel, car nous avons veu tos jors que « vous a haute feste n'aserriés al mangier devant que aucune « aventure fust avenue en vostre cort. » — « Certes, Kex, fait li « rois, vous dites voir, ceste costume ai jou tos jors maintenue « et je la tendrai tant comme jou porai ; mais j'ai tel joie de « Lancelot et de ses cousins qui sont venu a cort sain et haitié « qu'il ne me sovint de la costume. » — « Or vous en soviegne, « fait Kex ». Le sénéchal a raison car un valet vient aussitôt « apporter la nouvelle de l'arrivée d'un « perron » flottant.

Les vers suivants du Pseudo-Wauchier présentent avec les deux passages précédents une ressemblance frappante :

E l'endemain sans demorer
Fu li rois Artus coronés.
Quant li services fu finés
Si s'en revienent el palais
Et bas et haut trestot em pais.
Et por l'usage qu'il voloient
Tenir ausi com il soloient
Kex s'en ist d'une cambre fors
Tos desfublés empur le cors,
Si fu mervelles biaus et gens.
Parmi outre toutes les gens
Au dois devant le roi en vint,
En sa main une verge tint ;
Si s'agenolle belement,
Si dist au roi cortoisement :
« Sire, l'eve poés bien prendre
« Quant vos plaira, sans plus atendre,
« Car tos est près vostre mangiers. »
« Non ferai, Kex, biaus amis ciers.
« Ne place Dieu que je m'aviengne
« Que a tel fieste ja court tiegne
« La j'aie corone portée,
« K'aigue soit prise ne donée
« Devant ce k'estrange novele
« U autre aventure moult bele
« I soit voiant tous avenue.
« La coustume ai ainsi tenue
« Toute ma vie jusques chi. »

A çou qu'il parloient ensi
Et li autre fisent em pais,
Parmi l'entrée dou palais
Voient entrer un chevalier
Moult grant, sour I. fauve destrier [1].

La « coutume » sert de début à plusieurs romans tels que le *Chevalier aux deux épées*, le *Vert chevalier*, *Rigomer*, *Jaufré*, la *Vengeance de Raguidel* [2], mais ces récits sont postérieurs à Pseudo-Wauchier et au *Lancelot*.

Le nom de *Carmeli* dans Pseudo-Wauchier [3] est également à relever.

L'importance attribuée à Gaheriet, un des frères de Gauvain, est peut-être due au rôle que joue ce personnage (sous la forme Carahès) dans Pseudo-Wauchier [4].

Si l'*Agravain* sait que le roi Caradoc Brié-bras est neveu ou petit-neveu d'Arthur [5], il doit ce renseignement, non à l'*Erec*, qui ne dit rien de pareil, mais au Pseudo-Wauchier qui consacre à ce personnage un énorme hors-d'œuvre [6]. Enfin la visite malheureuse de Gauvain au château du roi pêcheur [7] se trouve déjà, bien qu'avec des détails très différents, dans Pseudo-Wauchier [8]. C'est à lui qu'est emprunté, pour le dire tout de suite, le thème du coup de l'épée fatale qui stérilise un pays [9].

VI. Le *Bel Inconnu* [10] renferme quelques passages offrant des analogies avec deux ou trois épisodes du *Lancelot*. Mais il est plus

1. Potvin, III, 124-125, v. 12610-12642.
2. Voy. les analyses de G. Paris dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 49.
3. Potvin, III, 116, v. 12428.
4. Potvin, IV, 32-59.
5. Sommer, V, 336.
6. Potvin, III, 117-221, v. 12515, 12601, 12696, 15782, etc.
7. Sommer, IV, 342-347.
8. Potvin, III, 363-368; IV, 1-6. Il y a même un groupe de mss. qui rapporte deux visites de Gauvain au château mystérieux. Voy. Potvin, III, 84 note 1, 369-372. Cf. l'étude d'Hugo Waitz citée plus haut.
9. Sommer, I, 290. L'épée que Gauvain ne peut ressouder au château du graal (Potvin, IV, 2-3) est celle dont un coup a rendu stérile le royaume de Logres (IV, 5 et 7, v. 20288-90). Sur le coup de l'épée, cf. le chapitre IX.
10. L'édition de C. Hippeau (*Le Bel Inconnu*, Paris, 1860), très défectueuse, vient d'être remplacée par celle de miss G. Perrie Williams, *Li biaus Descouneüs*, Oxford, 1915 (thèse de doctorat de l'Université de Paris).

que probable qu'ils sont imités de la continuation due à Wauchier de Denain [1]. Il n'y a pas de preuve décisive que le *Lancelot* ait connu directement le roman en vers de Renaut de Beaujeu.

VII. L'épisode des « Caroles [2] » présente une ressemblance indéniable avec le « château des Caroles » dans *Méraugis de Portlesgues* [3]. Mais la date du poème de Raoul de Houdan est incertaine [4]. S'il est avéré que *Méraugis*, et aussi la *Vengeance Raguidel* [5], ont été connus et utilisés par les grandes interpolations, telles que les suites du *Merlin* [6], et le remaniement de la *Quête* mis sous le nom de Robert de Boron [7], rien ne prouve que ces romans soient antérieurs au *Lancelot* propre.

VIII. En tous cas les sources du *Lancelot* en ce qui touche la

1. Les épisodes du « gué périlleux » (*Biaus Desconeus*, v. 322-486) de l'enlèvement du brachet (*ib.*, v. 1279 et suiv.), du chevalier amoureux d'une laide demoiselle (v. 1715 et suiv.), ont leurs pendants respectifs dans trois épisodes de Wauchier : ceux du « gué amourous » (v. 24207-24397, t. IV, 134-141), de l'enlèvement du brachet par une « pucele de malaire » (v. 22603 et suiv., p. 83), de la demoiselle hideuse aimée du Beau Mauvais (v. 25380-25606, p. 174-182). De même les descriptions de la « gaste cité » (v. 2841 et suiv.) et du château de l'Ile d'or (v. 1866 et suiv.), du château des pucelles (v. 5435) rappellent de très près celles du Château des Pucelles (v. 2648 et suiv., p. 211). W. H. Schofield a démontré que *Blonde Esmerée* reine de Galles et *Rose espanie*, amie de Giflet dans le *Bel Inconnu*, doivent leur existence à des épithètes (v. 26582 et 26797) du *Perceval* de Wauchier (*Studies on the Li Beau Desconus*, Boston, 1895, p. 139 et 192). La date conventionnelle du poème de Renaut (v. 1185-1190) doit donc être abaissée d'un quart de siècle environ. Il n'importe qu'une chanson de Renaut citée dans *Guillaume de Dole* (éd. Servois, v. 1449) soit antérieure à 1201 (*ibid.*, LXXXV) ; l'activité littéraire de Renaut ne s'est pas arrêtée à cette date et a pu se prolonger vingt ans ou davantage. Voy. aussi Philipot dans la *Romania*, t. XXVI, 1897, p. 294.

2. Dans l'*Agravain* (Sommer, V, 124, 148).

3. Edité par Mathieu Friedwagner (Halle, 1897). Cf. le c. r. de G. Paris dans la *Romania*, XXVII, 1898, 307. — G. Paris (*Hist. litt.*, XXX, 228) croit que le château des caroles est de l'invention de Raoul de Houdan.

4. Cf. plus haut p. 136, note 1.

5. Édité par Friedwagner (Halle, 1909). G. Paris a varié sur la question de l'attribution de ce poème à Raoul. Elle ne fait guère de doute. Voy. G. Raynaud dans la *Romania*, XXXIX, 1910, 397.

6. La « vulgate » (II, 148, 153, 237, 239), et le *Livre d'Arthur* (VII, 202, 240, 298, 320) empruntent à *Méraugis* le personnage de Gorvain Cadrus, comme le remarque G. Paris (*Hist. litt.*, XXX, 223 note 4 ; et *Merlin-Huth* (II, 44-57) et l'épisode de Gauvain dans l'Ile de la Tour (G. Paris, *ibid.*, 237 et Philipot dans la *Romania*, 1896, 283 note 2).

7. Voy. Pauphilet dans la *Romania*, 1907, 593.

« matière de Bretagne » sont purement livresques. Il n'y a pas un seul indice en faveur de l'opinion qui voudrait que l'auteur eût puisé directement à des sources celtiques [1].

IX. Il connaissait certainement les romans d'antiquité. L'histoire d'Enée retracée en fresque suggère à Lancelot l'idée de reproduire sur les murailles de sa prison sa propre histoire [2]. Le nom de l'enchanteresse Camille est emprunté à l'*Eneas* [3].

L'auteur se pique de connaître les usages antiques. Gauvain offre la couronne de laurier à Baudemagu vainqueur de Claudas. Il sait que c'était « signe de victoire à iceus tens [4] ». Et il met en scène au début et à la fin du *Lancelot* des consuls romains [5].

X. On s'attendrait peut-être à ce que le *Perceval* attribué, à tort ou à raison, à Robert de Boron ait exercé une grande influence sur le *Lancelot*. En fait celui-ci lui doit fort peu [6] et nous allons voir pourquoi dans un instant.

XI. Par contre l'esquisse de *Mort d'Arthur* qui termine ce

1. Je suis d'accord avec O. Sommer quand il déclare dans son édition (I, vii) que « the *matiere de Bretagne*, though undoubtedly the fountain-head of many incidents, episodes, and adventures in Arthurian romance, has exercised an infinitesimal, if any *direct*, influence on the several branches of the vulgate cycle. »

2. « Et il regarde et y voit 1. homme qui paignoit une anciene ystoire... et cognoist que c'estoit d'Eneas, comment il se parti de Troies et s'en ala en exil » (V, 217).

3. *Eneas*, publié par Salverda de Grave (Halle, 1892), p. 146 et suiv. Camille, femme de « grant poeir » et savoir, et vierge guerrière a fourni plus d'un trait à la redoutable enchanteresse du même nom, maîtresse de la « Roche aux Saisnes » (Sommer, III, 406-410, 422, 426-7). — Noter encore que le *Lancelot* nomme Virgile, le « Bon auteur » (III, 8).

4. Sommer V, 337, l. 37. Un des vassaux de Claudas s'appelle *Sersès* = Xerxès (*sic* !)

5. Au début, Claudas obtient le « pooir de Gaule » de Poinces Anthoines « un conselg de grant renom » envoyé de Rome (III, 4). A la fin de l'*Agravain*, dans l'épisode de la guerre de Gaule, une trêve est conclue par l'entremise de monseigneur Gauvain et de Pantaléon « qui estoit li maistres conseuls de Roumme » (V, 362).

6. Relevons en passant qu'il lui a pris le nom de la Dame de Malehaut (voy. éd. Weston, II, 15), mais rien que le nom. Chez Robert elle est mère de Dodinel. Le *Lancelot* a laissé tomber ce trait qui ne pouvait s'accorder avec le rôle qu'il attribuait à cette dame. Notons que dans le *Perceval* de Boron Lancelot n'est qu'un figurant sans importance, de même que chez Wauchier.

même *Perceval* de Boron [1] a été partiellement utilisée. Plusieurs épisodes ont été délibérément détachés de la *Mort d'Arthur* et reportés dans l'*Agravain*, avant la *Quête*, alors que chez Boron ils la suivent : ainsi la guerre de Gaule, le combat singulier d'Arthur et de Frolle [2]. Le récit subit des modifications dont l'esprit est intéressant à observer :

Chez Robert de Boron, après la guérison du roi pêcheur et la disparition des enchantements de Bretagne il n'y a plus d'« aventures » en cette île. Les jeunes « bacheliers » et ceux de la Table ronde menacent d'abandonner Arthur et de passer la mer pour « chevalerie querre ». Arthur se décide alors à conquérir « France et Normandie ». L'armée bretonne débarque en ce dernier pays, dont le duc se reconnaît vassal d'Arthur. Celui-ci s'attaque alors au roi de France, qui avait nom Floires [3], et trouve à qui parler. Floires rassemble l'ost à Paris, puis offre de décider de l'issue de la guerre par un combat singulier de lui et d'Arthur. Le duel a lieu dans une île sous Paris. Arthur, qui lutte contre un adversaire gigantesque (Floires a la tête de plus que lui), doit la victoire à sa bonne épée Escalibore. Les douze pairs de France et toute l'armée française offrent leur soumission. Les Bretons font une entrée triomphale à Paris ; Arthur s'asseoit sur le trône et reçoit la couronne de France ; après s'être assuré du reste du pays il va se rembarquer en Normandie.

Cette histoire, tirée par Boron de l'*Historia Brittonum* de Gaufrey de Monmouth [4], a choqué l'auteur du *Lancelot*. Son patrio-

1. Elle commence dans l'édition Hucher (*Le saint graal*) au tome I, p. 484 et s'étend jusqu'à la p. 505. Dans l'édition Weston (*Sir Perceval*), elle va du t. II, p. 82 à 112.

2. C'est là une des meilleures preuves que l'auteur de l'*Agravain* est en même temps l'auteur de la *Mort d'Arthur* puisqu'il sait à l'avance ce qu'il peut et doit détacher de ce dernier récit pour l'utiliser à la fin du *Lancelot*. La *Mort d'Arthur*, telle que nous l'avons, est déjà, sinon écrite, du moins bâtie dans son esprit. Cf. plus haut, p. 82-85.

3. Le Didot-Perceval emploie la forme *Frolle*, plus rapprochée du *Flollo* de Gaufrey de Monmouth.

4. Galfredus Monumetensis, *Historia Brittonum*, l. X, c. 10-11 (éd. San-Marte, Halle, 1854, p. 128-131).

Le *Lancelot* ne connaît pas seulement l'œuvre de Gaufrey par l'intermédiaire de Robert de Boron, mais par un recours direct, à plus d'une reprise, à l'*Historia Brittonum*. Me Petroine, le plus fort en astronomie des sages clercs mandés par Galehaut, « fu cil qui la premiere escole tint a Ocxenefort, qui dist autretant comme *gué des bos* » (IV, 23 ; P. Paris a lu « gué des boucs »)

tisme s'est effarouché du rôle, en somme piteux, que jouent le roi de France et les Français. Ne pouvant ni ne voulant supprimer cet épisode, il a travaillé à faire disparaître tout ce qu'il pouvait renfermer de blessant. D'abord Arthur n'est plus le conquérant malgré lui qui ne se décide à passer l'eau que sous menace d'être abandonné. C'est un souverain désintéressé et reconnaissant qui veut aider Lancelot, à qui il doit tout, à reprendre son royaume de Benoïc sur un usurpateur. D'ailleurs le royaume de Gaule est vacant depuis le décès du roi Faramont, qui fut vassal d'Uterpendragon, père d'Arthur [1]. Il se présente un prétendant au trône, Frolle, mais antipathique : c'est un comte d'Allemagne et les barons de France ne l'acceptent qu'avec répugnance, sous l'empire de la crainte. Arthur, malgré l'exiguïté de sa taille, triomphe de l'Allemand dans un combat singulier livré non pas dans une île sous Paris [2], mais « en une ille... qui estoit adont apelée l'ille as batailles et puis fu elle apellée l'ille Frollant », en vue du fantastique château de Bestoc. Il n'est nullement question ensuite de l'entrée des Bretons à Paris, de la soumission des Français et du couron-

Cette étymologie du nom d'Oxford s'inspire de la confrontation de deux passages de Gaufrey où le comte Boson est dit d'abord « comes Oxonefordae », ensuite « de vado boum » (l. IX, c. 12, p. 132 et l. X, c 4, p. 143). Wace (*Brut*, t. II, p. 161) ne reproduit pas cette interprétation et Neckam, connu du *Lancelot* (voy. p. 186, note 7) n'identifie pas *Vada boum*. Oxford est également connu de l'*Estoire* (I, 216) ; elle place à demi-journée de cette cité le miracle de la multiplication des pains par la vertu du saint graal.

1. Sommer, V, 370-371. Quant li roys fu venus en la terre [de Gaule] et « il sot comment li affaires aloit, si comme on li ot conté, si dist qu'il avoit « mellour droit el royaume que nus autres, « quar li roys Faramons, fait il, « qui fu au tans le roy Ban de Benoyc tint la terre d'Uterpandragon, qui « mon pere fu » (V, 371). Faramon est différent du roi Aramont, appelé Hoel « en surnom », qui figure au début du *Lancelot* (III, 3-4) en qualité de roi de « Bretagne la Menour » : il avait « dessous lui » Gaunes (Gaule est une faute commune à tous les mss. et qui provient d'un lapsus de l'archetype; même faute t. V, p. 329, l. 22 et 330-331) et Benoïc et toute la terre jusqu'à la marche d'Auvergne et de Gascogne. Hoël aurait dû avoir également sous lui le royaume de Bourges ou de Terre-Déserte, mais le roi de ce dernier pays, Claudas, avait porté son hommage au roi de Gaule, « qui ore est apelée France », et la Gaule était pour lors sujette de Rome et lui payait tribut. Comme en ce temps les rois étaient « par élection » (III, 3) et que les barons de France ne pouvaient s'accorder, Arthur les avertit que lui-même a choisi pour eux et que son choix s'est porté sur Lancelot (V, 371).

2. L'auteur du ms. Harley 6342 reprend malencontreusement la version de Gaufrey et de Robert : « ainsi fu la bataille... en une ysle dessoubs Paris... ore est appelée l'Isle Nostre Dame » (Sommer, V, 373, note 1).

nement du vainqueur [1]. Au contraire, Lancelot, préalablement investi de la Gaule par Arthur, se refuse à être couronné [2].

Entre la *Mort d'Arthur* de Robert de Boron et notre *Lancelot* il s'est passé un événement qui rendait certains passages de la première de ces compositions inadmissible, la bataille de Bouvines (27 août 1214) ; et la physionomie de Floires a été

1. Encore moins de la distribution de fiefs opérée par Arthur qui donne la marche de Bretagne à Gauvain, le Vermandois à Beduer, etc.

2. Lui, son demi-frère Hector, ses cousins Bohort et Lionel, refusent la couronne pour demeurer à la cour d'Arthur (V, 377). Plus tard, si Lionel acceptera le royaume de Gaunes et Bohort celui de Benoic (VI, 315), Lancelot se refusera toujours à prendre la couronne de Gaule, parce qu'Arthur, avec lequel il est maintenant brouillé à mort, la lui a donnée jadis. Déjà à la fin de l'épisode des « caroles » magiques Lancelot avait jeté à terre la couronne de son père (V, 149).

Le sort de la Gaule, entendez la France, est laissé dans le vague à *dessein* d'un bout à l'autre du roman. Claudas, auquel l'onces Antoine, « conseil » de Rome, a donné le « pooir de Gaule » (III, 4) ne les conservera pas, car, un peu plus loin (III, 28) il parle de ses trois royaumes qui sont Bourges (la Déserte), Benoic et Gaunes ; mais la Gaule n'est pas incluse dans son état ; il est question (III, 32), en effet, d'un combat singulier qu'il veut livrer devant le roi de Gaule, lequel, prudemment n'est pas nommé. A la fin de l'*Agravain* Claudas, attaqué par Arthur réclame des secours à Tibère César (et non Léon, comme chez Robert) qui est son « sires » (V, 329) et les Romains, bien que privés de leur empereur, mort sur ces entrefaites, viennent à son secours (V, 357). C'est à Rome que Claudas vaincu s'enfuira (375). Le comte d'Allemagne, Frolle, était le candidat de Rome : dans la *Mort d'Arthur* le nouvel empereur (il n'est pas nommé) déclare vouloir le venger et répond à Arthur « je ne suis pas entrés « en sa terre mais en la nostre, car il n'a point de terre qu'il ne la doie tenir « de nos » (VI, 346). Visiblement l'auteur connait les prétentions de l'« Empire » à l'hégémonie universelle et ses connaissances historiques sont assez étendues pour qu'il sache qu'au ve siècle la Gaule faisait partie de l'Empire. Une seule fois, on vient de le voir, il se hasarde à donner un nom au « roi de Gaule », sujet de Rome et il l'emprunte à la tête de liste des rois francs : Pharamond (son Faremont).

Autre remarque, qui va dans le même sens : la Normandie que Gaufrey et Robert de Boron nomment à chaque instant, est comme rayée de la carte. Pas une fois il n'est question du pays des Normands dans le *Lancelot* (cf. p. 140). L'armée d'Arthu évite de débarquer en Normandie : elle aborde soit en Flandre (V, 336-337) soit sur une côte indéterminée (V, 370 ; VI, 318). Ce n'est pas seulement parce que l'auteur écrit après la conquête du duché de Normandie par Philippe-Auguste, c'est qu'il s'est aperçu de l'anachronisme d'une Normandie au ve siècle ! Ainsi l'auteur est un homme instruit qui a quelques notions de l'histoire de Rome et aussi de l'histoire de France : le nom de Pharamond au t. V, l'assertion que les rois étaient « par élection » (début du t. III) lui sont suggérés par une *Historia Francorum*, soit d'Aimoin, soit d'une compilation du même genre.

transformée sous l'influence de celle d'Otton de Brunswick [1].

XII. Le *Lancelot* a certainement utilisé une foule de chansons de geste, de légendes pieuses, d'écrits profanes ou plaisants de toute espèce. Voici une poignée de rapprochements :

Dès le début on s'aperçoit qu'il connaît et utilise le *Girart de Roussillon* [2]. Les « guerredons » promis par Bohort et les « douze pairs » de la cour du roi Brangoire [3] sont inspirés des *gabs* du *Pèlerinage de Charlemagne* [4], et sans doute aussi l'idée de faire d'Hélain le Blanc un empereur de Constantinople [5]. L'épisode de Lancelot frappé de démence, vivant inconnu et méprisé au château de Corbenic [6], est une imitation de la légende de saint Alexis [7].

Que l'auteur ait connu quantité de traités de tout genre de ses contemporains c'est infiniment vraisemblable. Ainsi il a mis à profit dans sa seconde rédaction de l'épisode du songe de Galehaut un passage du *De naturis rerum* d'Alexandre Neckam [8].

1. Relevons encore le passage où se trahit la fierté du Français contemporain de Philippe-Auguste. L'armée d'Arthur, après avoir fait la conquête de la Flandre, s'achemine vers la terre de Gaule. Elle ne rencontre pas de résistance parce que « li sires de ceste terre [Faramon ?] est aléz à Rome et aucunes genz dient qu'il est morz, *car se il fu seins et heytez en la terre ausint cum il fu n'a pas ancore ii. mois, vus n'eschapissoiz sans bataille* » Les Bretons respectueux et désarmés traversent la « Gaule » sans commettre de ravages. C'est seulemeut lorsqu'ils arrivent en la terre de Claudas qu'ils assaillent le fantastique château de « Pinegon » (V. 338).

2. Voy. les observations faites plus haut (p. 146, 147) sur la rivière Arsie, la Terre Déserte et aussi sur l'esprit à la fin séculier et édifiant de ces compositions (p. 106).

3. IV, 259, 265-267.

4. Sur cette composition voy. Jules Coulet, *Etude sur l'ancien poème français du voyage de Charlemagne en Orient* (Montpellier, 1907).

5. Cf. le chapitre IX.

6. V, 399-400.

7. Gaston Paris et Léopold Pannier, *La Vie de saint Alexis*, Paris, 1872 (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fascicule VII).

8. « Et cil estoit nés del royaume de Logres, d'un chastel qui estoit a VI. « lieues d'iluec, que Merlins apela le *Gué des bos*, la ou il dist que toute « sapience descendroit, et chils chastiaus avoit a non Ludenoit et li clers « mestres Petroines. Par lui furent lez prophesies Merlin mis en escrit. Et « ce fu cil qui la premiere escole tint a Ocxnefort, qui dist autretant comme « gué des bos » (IV, 23).

Ce passage s'inspire certainement du chapitre 74 (« De locis in quibus artes floruerunt liberales ») d'Alexandre Neckam : « Civilis juris peritiam « vendicat sibi Italia, sed cœlestis scriptura et liberales artes civitatem Pari- « siensem cœteris proeferendam esse convincunt. *Juxta vaticinium etiam*

B. *Sources de la Quête.*

La véritable signification du vase mystérieux, le *graal*, ni Chrétien ni Wauchier ne le laissaient entrevoir [1] et il est probable qu'eux-mêmes ne savaient trop que penser à ce sujet [2]. Notre

« *Merlini vigilat ad Vada boum sapientia* tempore suo ad Hiberniae partes » transitura » (éd. Thomas Wright, p. 311). Le *Lancelot* n'avait nulle difficulté à identifier *Vada boum* à Oxford ; la traduction du terme anglo-saxon (ou plutôt le jeu de mot) se trouvait déjà chez Gaufrey de Monmouth (cf. plus haut, p. 183, note 4). De son côté Neckam connaissait l'œuvre de Gaufrey dont il versifie un passage (l. IX, v. 9-11) dans son *De laudibus divinae sapientiae* (v. 597-602, p. 454 ; cf. p. 456, 457). Il a eu l'idée de faire prophétiser par Merlin la renommée, encore récente, du « Studium » d'Oxford.

Né en Angleterre en 1157 Alexandre Neckam (Nequam) mourut en 1217 et fut enseveli à Worcester (*Annales de Wigornia*, éd. Luard, p. 399, 1217 : magister Alexander Nequam, abbas Circecestriae, obiit apud Kemesege et sepultus Wygorniae).

S'il en fallait croire Thomas Wright, qui a donné l'édition des œuvres de Neckam (Coll. du *Master of the rolls*, Londres, 1863), le *De naturis rerum* serait de la fin du XIIe siècle, étant cité par John of Brompton (préface, p. XIII-XIV). Mais c'est une grossière erreur : ce compilateur vivait au XVe siècle et son œuvre est sans valeur, comme l'a montré T. D. Hardy (*Descriptive Catalogue of materials relating to the history of Great Britain*, t. II, p. 539-541). B. Hauréau, auquel est due la meilleure notice concernant Neckam (dans la *Biographie générale Didot*, t. XXXXII, 1863, p. 569-573), a prouvé que le *Laus divinae sapientiae* a été composé en 1211. Hauréau estimait que ce traité n'est que la paraphrase versifiée du *De naturis rerum* avec lequel il forme corps. Si cette opinion est fondée il s'ensuivrait que la seconde rédaction du « Songe de Galehaut » est postérieure à 1211 (cf. plus haut, p. 115 et 136). Mais il est possible qu'un intervalle de quelques années sépare le second traité de Neckam du premier. Cependant il est certain que le *De naturis rerum* est une de ses dernières œuvres (Wright lui-même le fait observer) car l'auteur cite ses *Corrogationes Promethei*. Sur ce texte voy. l'important mémoire de Paul Meyer dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXXV.

1. Cf. plus haut, p. 177, note 5 et plus loin au chapitre VIII.

2. Nous sommes plus avancés, grâce aux recherches de miss J. L. Weston. *The Grail and the rites of Adonis* (dans *Folk-Lore*, septembre 1907, p. 283-305) et *The Legend of sir Perceval*, 2 vol., London, 1906-09, I, 332 ; II, 252, 312 (cf. mon c. r. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXX, 1909, p. 561-574). — Elles ont établi que la quête du graal est le récit d'une initiation d'abord manquée, puis accomplie à un mystère païen, la résurrection du dieu de la végétation et de la vie (le roi pêcheur). Encore aujourd'hui les occultistes connaîtraient le roi pêcheur, la lance qui saigne et le graal. Néanmoins je ne suis pas persuadé que la lance et le graal soient à l'origine des symboles phalliques, comme le croit miss Weston.

On trouvera des renseignements sur les croyances gnostiques de l'antiquité dans le livre touffu et inquiétant, mais précieux de G. R. S. Mead, *Fragments of a Faith forgotten* (2e éd., London-Benarès, Theosophical polishing society, 1906).

auteur eût-il par ses seules forces réussi à opérer la transformation du mystérieux *graal* en relique sacrée ? C'est possible, mais il fut devancé par un autre dont l'œuvre a exercé sur lui une influence décisive. Robert de Boron [1] imagina le premier que ce *graal* était un vase, le « vaissel » où Joseph d'Arimathie avait recueilli le sang dégouttant des plaies du Crucifié ; en même temps c'était dans ce vase que Jésus avait célébré la Cène chez Simon [2].

Robert eut l'idée de prendre l'histoire de cette relique à ses débuts et de la mener jusqu'à sa conclusion ultime dans une série de trois ouvrages : *Joseph d'Arimathie*, *Merlin*, *Perceval* (comprenant une *Mort d'Arthur*) [3].

L'œuvre de Robert de Boron affecte un caractère très différent de celui des romans de ses prédécesseurs et de ses contemporains. Elle enveloppe l' « aventure » dans une atmosphère de dévotion et de mysticisme inconnue à Chrétien et aux émules de celui-ci. Elle s'efforce en même temps de donner à ces fictions une apparence historique. Dans l'histoire littéraire de la France médiévale l'œuvre de Robert de Boron marque une date. Malheureusement son auteur, un laïque, n'avait que de la bonne volonté, mais aucun talent et la « Trilogie » n'est qu'une pauvre esquisse.

Elle n'en a pas moins exercé une action capitale sur l'élaboration du *Lancelot*. Elle a fourni à son auteur un plan, un cadre grandiose et aussi elle a provoqué l'ambition de le remplir autrement que n'avait fait le sec et gauche Robert de Boron. Elle luia fait comprendre le moyen de renouveler le roman par la religiosité et le mysticisme. Et il s'est autorisé du précédent pour user résolument de la prose [4], ce qui lui a permis de donner à l'édifice toute l'ampleur désirable.

1. Sur Robert de Boron, cf. plus haut p. 132.
2. Cf. plus haut, p. 161, note 4.
3. Sur la question de l'attribution du *Perceval* à Robert de Boron, cf. plus haut, p. 133, note 1. Je serais beaucoup plus disposé qu'autrefois (*Bibl. de l'École des Chartes*, t. LXX, 1909, p. 566) à l'attribuer à Robert de Boron.
4. Le *Lancelot* a connu la *Trilogie* sous sa forme en prose. Il n'est pas prouvé, d'ailleurs, que le *Perceval* ait jamais été en vers (cf. *Bibl. Ecole des Chartes*, t. LXX, 1909, 566), même s'il est l'œuvre de Robert de Boron. Le bon chevalier, qui a fort peiné à écrire en vers le *Joseph*, a pu se décider à abandonner le vers pour la prose et je ne suis, pour ma part, nullement persuadé qu'il y ait eu du *Merlin* sous une forme versifiée beaucoup plus que nous ne possédons aujourd'hui.

Dans la *Trilogie* la seconde partie de *Merlin* n'avait pas à être refaite. L'auteur du *Lancelot* l'a très bien senti [1]. Obéissant à un sentiment très juste il a même écarté le personnage de Merlin, si encombrant dans la deuxième et aussi la troisième partie de l'œuvre de Robert de Boron : on ne nous en fait grâce que trop tard ; c'est tout à la fin que l'enchanteur se retire dans son « abitacle » qu'il qualifie lui-même d'*esplumeor* ou *esplumoir* [2] : « ne onques plus au siecle ne fu veus ». Le *Lancelot* modifie dans un sens assez péjoratif l'histoire de ce personnage dont il donne un court résumé au début [3], puis, ne retenant que quelques prophéties ou les inventant [4], il se débarrasse de l'enchanteur. L'« esplumoir » est transformé en une « cave » de la forêt de Darnantes où la ruse de la fée Niniane le tient scellé à jamais [5].

1. Mais non ses successeurs, malheureusement. Voy. le chapitre X.

2. Hucher, I, 504-505 ; Weston, II, 112. — Sur ce mot, qui a été emprunté par Raoul de Houdan dans *Meraugis*, voy. G. Paris dans *Romania*, t. XXVII (1898), p. 398-399. L'édition Michelant renferme (p. 114) une reproduction de l'*esplumeor*.

3. Sommer, III, 19-21. Un groupe de mss. a restitué l'histoire de Merlin pour faire disparaître la contradiction, entrevue de bonne heure, entre notre *Lancelot* et le *Merlin*. Cf. plus haut, p. 111.

4. Sommer, IV, 23, 26-28 ; V, 319 ; VI, 83.

5. Sommer, III, 21-22 ; V, 65. — L'« enserrement » de Merlin rappelle celui de Mabonagrain prisonnier dans un verger entouré d'une barrière aérienne magique (épisode de la *Joie de la cour* dans l'*Erec*, étudié par E. Philipot dans la *Romania*, 1898, p. 282). En même temps la fin lamentable de Merlin est une nouvelle illustration du thème déjà exposé dans l'épisode d'Hippocrate (voy. l'*Estoire*) du sage, dupe et victime de l'amour et de la ruse féminine, comme l'ont bien vu E. Philipot (*ibid.*, 288-289), Jeanroy, (*ibid.*, t. XXXIV, 1905, p. 120) et encore E. Brugger (dans *Zeitschrift für franzoes. Sprache*, t. XXXI, 276, note 166). Néanmoins, comme la protectrice de Lancelot doit être un personnage sympathique, il a été nécessaire d'excuser son acte en noircissant Merlin. Telle est, à mon avis, la véritable raison des modifications apportées par le *Lancelot* à la figure de Merlin ; et E. Brugger semble bien l'avoir pressentie (*ibid.*, t. XXX, p. 206). Malheureusement, sous l'influence d'une idée préconçue, ce savant s'est imaginé que l'« Enserrement Merlin » ne figurait pas dans un *Lancelot* « primitif » qui, à notre avis, est une chimère (voy. t. XXX, p. 193 et t. XXXI, p. 275-277). — L'« ensellement » de Merlin n'a rien de traditionnel, c'est une libre invention de l'auteur du *Lancelot*. Il est intéressant de signaler que, par un chemin très différent, Ernst Brugger est déjà arrivé sur ce point à une conclusion voisine de la nôtre (voy. son mémoire *L'enserrement Merlin* dans la *Zeitschrift für franzœsische Sprache*, t. XXX, p. 191-210 ; t. XXXI, p. 254, 275).

Je suis également d'accord avec ce savant (*ibid.*, t. XXXI, p. 261-2) sur l'incertitude de l'étymologie, et même de la forme (Ninienne, Niniane, Viviane, Ninienve, Niniane, Nymenche, Heleine !), du nom de l'enchanteresse qui

Cette fée, qui n'est pas une vraie fée pour l'auteur [1], c'est la Dame du Lac, la mère adoptive de Lancelot. Invention élégante qui a le double avantage d'expliquer le savoir surnaturel de cette Dame, — elle est élève de Merlin, — et de faire disparaître son insupportable maître.

La troisième partie (Quête du graal par Perceval et Mort d'Arthur), en dépit de sa faiblesse littéraire, était dans le même cas. Elle ne pouvait que suggérer l'idée de terminer la « quête du graal » et de raconter la disparition du monde chevaleresque.

Mais reprendre les aventures de Perceval, même pour les rendre plus intéressantes, eût été un non-sens. Du moment que Lancelot était choisi comme héros, si Perceval demeurait jusqu'au bout l'élu de la quête, le *Conte Lancelot* risquait de n'être qu'un satellite du *Conte Perceval* [2], et alors à quoi bon se donne tout ce mal !

D'autre part, du moment que notre auteur s'était résolu à faire un « conte du graal », il était évident que Lancelot ne pourrait demeurer jusqu'au bout le protagoniste. La création du personnage de Galaad, le héros sans tache, fils et substitut de l'adultère Lancelot, était une nécessité inéluctable.

Dans la *Quête* nouvelle, on maintint Perceval, mais au deuxième plan, tout en l'épurant [3], et il ne subsiste presque rien de son

dupe Merlin. Il n'est nullement assuré que ce soit un nom celtique, ainsi que le croyait G. Paris (*Merlin-Huth*, p. XLV, note 1). Par contre, je doute que ce nom soit interpolé dans le Lancelot, comme le suppose Brugger (t. XXX, p. 175 et t. XXXI, 263-4). Il se trouve à deux ou trois reprises (Sommer, III, 21, 374 ; et V, 65-66) dans des mss. non cycliques et dans le plus ancien de tous, le ms. fr. 768 de la Bibliothèque Nationale. S'il n'est pas répété souvent c'est par suite d'un parti pris de l'auteur de nommer rarement, ou même point du tout, quantité de personnages même importants : ainsi la mère de Galaad, la demoiselle qui guérit Lancelot de l' « envenivement », la sœur de Perceval, etc. Et je doute encore davantage que Niniene soit une mauvaise lecture de *Viniene*, correspondant au gallois *Gwendydd* ! (voy. *ibid.*, t. XXXI, p. 263). Gwendyld (*Ganiede* est sœur de Merlin dans la *Vita Merlini* de Gaufrey de Monmouth : voy. notre mémoire *Etudes sur Merlin*, p. 39 et 51 (Extr. des *Annales de Bretagne*, avril et juillet 1900).

1. Voy. plus loin, au chapitre IX.

2. C'est ce qu'ont vu les copistes des mss. 753 et 754 (cf. plus haut, p. 110). Les aventures de Perceval dans l'œuvre de Boron, ne sont, du reste, qu'une imitation littérale de celles que décrivent Chrétien et Wauchier, comme l'a fort bien établi Walther Hoffman, *Die Quellen des Didot-Perceval* (thèse de Halle, 1905).

3. Il devient chaste, ce qu'il n'était ni chez Chrétien (voy. Potvin, II, 64,

histoire[1]. Galaad absorbe tout en lui. Les autres héros, Gauvain, Hector, Ywain, Lionel, Baudemagu, ne subsistent qu'à titre de repoussoir. Bohort lui-même n'est que le figurant indispensable pour compléter le nombre trinitaire mystique et pour servir de lien entre *Quête* et la *Mort d'Arthur*[2].

Peut-on dire que la *Quête du graal* ait des sources ? A vrai dire elle n'en a pas besoin. Elle est une forêt d'allégories[3]. L'auteur daigne cependant cueillir quelques rameaux dans l'œuvre de Chrétien, de Wauchier ou de Robert.

67, 107-110) ni chez Wauchier (Potvin, IV, 81-83, 162-3, 167, 170-1, 283-4, 331, 340). Déjà Robert de Boron avait insisté sur la nécessité de la chasteté (Hucher 3448), supprimé le récit des bonnes fortunes du héros ; c'est ainsi qu'il s'excuse sur son vœu de ne pas coucher en un « hôtel » pour décliner les propositions de la trop reconnaissante demoiselle de l'échiquier (Hucher, I, 471 ; Weston, II, 67). Perceval avait commencé par être amoureux, priait d'amour les dames (Hucher, I, 440-1 ; Weston, II, 33). Dans la *Quête* sa pureté est indispensable pour qu'il puisse contempler le graal. Néanmoins il a bien failli succomber à la tentation et il ne doit son salut qu'au hasard qui lui fait toucher la croix du pommeau de son épée au moment où il se couche avec le démon femelle qui l'a enivré (Sommer, VI, 78-79). Son mérite est donc amoindri et il ne sera pas digne de contempler à Sarras le mystère des mystères.

Il demeure sot, « nices ». A la fin du *Lancelot* il « resambloit simple creature » (V, 386). Après la tentation qui a failli le perdre, Perceval s'attire cette apostrophe d'un « prudhomme » : « tous jors seras tu nices ? » (VI, 80 l. 40) ; ou plutôt il redevient un naïf, sous l'influence de Chrétien de Troyes qui s'amuse de lui et le dépeint comme un de ces Gallois qui « par nature » sont « plus fol que bestes en pasture » (v. 1436 ; cf. v. 1803).

La naïveté, la sottise, est le trait fondamental de l'histoire de Perceval, qui n'est qu'un représentant, le plus éclatant, il est vrai, du thème si répandu du triomphe de l'« innocent ». Voy. Victor Junk, *Gralsage und Graldichtung* (Wien, 1912, 193 pages, extr. des *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien*, Philosophisch-Historische Klasse, t. CLXVIII, 4te Abhandlung).

Perceval avait cessé d'être un sot et un butor chez Robert de Boron, qui le représente comme le plus accompli des chevaliers de la cour d'Arthur. De même Wauchier, on vient de le dire, en avait fait un galant à bonnes fortunes.

1. Le peu qui en subsiste est même profondément modifié : pour ne donner qu'un exemple, mais saisissant, je citerai les rencontres de Perceval avec son oncle et sa sœur (Hucher, I, 445-451 ; Weston, II, 37-44, 68-69) : l'oncle est transformé en tante et le rôle de la sœur prend un développement inouï : cette sœur devient, comme on verra, le symbole de la femme rédemptrice et martyre !

2. Sur Bohort et son rôle, voy. p. 76, note 3, 172.

3. Selon la très juste expression de A. Pauphilet (dans la *Romania*, t. XXXVI, 1907, p. 605).

L'allure du récit du départ des chevaliers de la Table ronde [1] est assez analogue à celle du *Perceval* de Robert de Boron [2].

L'incident de l'épée fichée dans le « perron » flottant au moment de l'apparition de Galaad [3] est une imitation avérée de l'épisode final du *Merlin* du même Robert [4].

Galaad erre cinq ou six années, en compagnie de Perceval [5], parce que celui-ci, chez Chrétien [6], avait employé le même espace de temps à la recherche du château du Graal.

Galaad est revêtu d'armes vermeilles parce que le Seigneur est apparu le jour de Pentecôte « en semblance de feu [7] », mais aussi parce que Perceval, avant lui, avait été le « vermeil chevalier [8] ».

Le repentir, la confession, la communion, les serments de Lancelot [9] doivent quelque chose au repentir, à la confession, etc. de Perceval chez Chrétien et chez Robert [10]. Le « varlet » qui invective Lancelot après son insuccès en présence du Graal [11] c'est, au sexe près, la pucelle qui admoneste Perceval dans une circonstance analogue [12].

Il n'est jusqu'à l' « aigue Marchoise » [13] qui ne rappelle la rivière Marsonde « qui ert lée et grande et parfonde [14] ».

Et si Calogrenant s'interpose au prix de sa vie entre Lionel, fou de rage, et Bohort [15], il doit sans doute ce rôle délicat à ce que

1. Sommer, VI, 18.
2. Hucher, I, 427 ; Weston, II, 22-23.
3. Sommer, VI, 6.
4. Sommer, II, 81. Cf. mon mémoire *L'Epreuve de l'épée* dans la *Revue celtique*, t. XXI, 1900, p. 1-9.
5. Sommer, VI, 186-187.
6. Chrétien de Troyes, v. 7590-91 (Potvin, II, 254). Robert de Boron ayant changé le chiffre cinq en sept (Hucher, I, 471 ; Weston, II, 67-68), l'utilisation de Chrétien par la *Quête* est hors de doute.
7. Sommer, VI, 57.
8. Perceval veut à toutes forces avoir des armes vermeilles et satisfait ce désir coûte que coûte (v. 2064, 2142-43, 2189, 2413, 5395, 5485, 5594-10). Chez Robert de Boron, Perceval reçoit des armes vermeilles d'Helaine, sœur ou mère de Gauvain (Hucher, I, 424 ; Weston, II, 18).
9. Sommer, VI, 44-51, 83-100.
10. Chrétien de Troyes, v. 7689-7889 (Potvin, II, 257-264) ; cf. Robert de Boron (Hucher, I, 471-2 ; Weston, II, 68).
11. Sommer, VI, 84.
12. Chrétien de Troyes, v. 4672-4771 (Potvin, II, 156-160).
13. Sommer, VI, 104, 174.
14. Wauchier de Denain, v. 28268-70 (Potvin, IV, 268).
15. Sommer, VI, 136-139.

l'*Yvain* nous décrit ce personnage comme le plus courtois de la maison d'Arthur [1].

Ce qu'il importe surtout de relever c'est que le recours à Chrétien a permis, par-dessus la tête de Robert de Boron, qui fait la confusion, de distinguer « le roi pêcheur » de son père, le « roi mehaigné ». Nous reviendrons [2] sur ce dédoublement qui est de première importance.

C. *Sources de la Mort d'Arthur.*

1. La *Mort d'Arthur* [3] doit son existence à la seconde partie du *Perceval* de Robert [4]. C'est là qu'a été puisée l'idée de terminer l'immense roman par un épilogue où la destinée finale des personnages serait racontée. Mais il ne subsiste guère du modèle que le dessein général. L'invention, dès le troisième tiers du *Lancelot*, d'épisodes destinés à amorcer de loin la catastrophe finale [5], devait bouleverser l'économie du *Perceval*. On a dit plus haut [6] qu'une partie copieuse, la guerre d'Arthur en Gaule contre Frolle, avait été retirée de la *Mort d'Arthur* pour être adjointe au *Lancelot* proprement dit. La guerre contre les Romains, la trahison de Mordret (Modred), la bataille finale et la mort d'Arthur se retrouvent, mais très modifiées.

La guerre contre les Romains est très mal amenée : elle fait double emploi avec un grand épisode analogue de l'*Agravain* [7].

1. *Yvain* ou *le chevalier au lion*, éd. W. Foerster. Calogrenant est « moult avenans » (v. 58), « li plus cortois de nos » (v. 74).
2. Voy. le chapitre VIII.
3. Qu'à la base de la *Mort d'Arthur* il n'y ait qu'une seule rédaction dont tous les autres textes ne sont que des dérivés et des remaniements, c'est ce qui résulte de l'étude de Douglas Bruce, *The Development of the Mort Arthur theme in Mediaeval romance* (*Romanic Review*, IV, 1913, 443-471).
4. Douglas Bruce a affirmé dans son édition (p. 267) que le *Perceval* en prose a été influencé par la *Mort d'Arthur*. Dans la *Romanic Review* (IV, 448) il avance seulement que la *Mort d'Arthur* ne doit rien au *Perceval* en prose. C'est un paradoxe du même ordre que ceux de Paulin Paris ou de Birch-Hirschfeld, affirmant, l'un que la *Charrette* de Chrétien de Troyes dérive du *Lancelot* en prose, l'autre du *Perceval* en prose. Miss J. L. Weston (*Romania*, t. XL, 1911, p. 135 et 136) a eu raison de protester contre ce renversement des rapports réels : cf. plus haut, p. 133, note 2.
5. Voy. plus haut p. 83. Cf. plus loin, p. 203, note 4.
6. Voy. p. 183.
7. C'est bien aussi le sentiment de D. Bruce (*Romanic Review*, IV, 453).

Sous l'empire de son modèle, qui décrit deux expéditions d'Arthur en Gaule, l'auteur a laissé subsister dans la dernière partie cette guerre d'Arthur et des Romains qui ne répond plus à rien.

II. Il ne s'est pas contenté du *Perceval* en prose, il a remonté, en outre, à la source de celui-ci, à l'*Historia Brittonum* de Gaufrey de Monmouth [1] qui l'a fortement influencé.

Naturellement, même ici, le modèle est utilisé librement. Gaufrey fournit l'idée de l'entrée de Guenièvre au cloître [2], mais on écarte jusqu'au soupçon qu'elle ait pu être complice de la trahison de Mordret [3] et que celui-ci l'ait possédée. Cette modification va de soi. On aperçoit moins bien les raisons qui ont amené l'auteur à transformer en empereur « Tibère César [4] », le « procurator reipublicae » Lucius Tiberius de Gaufrey [5], à le faire mourir avant la première guerre des Bretons et des Romains, à le remplacer comme chef de guerre par le « mestre conseu » (consul) Pantaléon [6] (*sic*), et pas davantage le motif qui l'incite à faire lutter Arthur contre un empereur anonyme dans la seconde guerre de Gaule [7].

Gaufrey de Monmouth place la bataille suprême d'Arthur et de Modred sur le fleuve Camlan [8], alors que Robert de Boron la met

1. Cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1907, 566.

2. « Quod (l'arrivée d'Arthur et la fuite de Modred à Winchester) ut « Guanhumarae reginae annunciatum est ; confestim desperans ab Eboraco « ad urbem Legionum diffugit atque in templo Julii martyris inter mona- « chas ejusdem caste vivere proposuit et vitam monachalem suscepit » (l. XI, c. 1, p. 156). Le *Perceval* en prose de Robert de Boron ne souffle mot de la destinée de Guenièvre. Le texte de Gaufrey est ambigu. On ne sait trop si Guenièvre redoute Modred ou Arthur. La *Mort d'Arthur* (VI, 253 ; Bruce, 208) explique l'anxiété de la reine : jamais Arthur ne pourra croire que Modred ne l'ait pas « connue charnellement » (de gré ou de force) et elle se décide à entrer au cloître.

3. La tradition galloise est défavorable à Guenièvre. Voy. John Rhys, *Arthurian legend*, p. 49-50 ; cf. *Romania*, XXX, 1901, 16 note 1 et 19 note 1, XXVIII, 1899, 20, note 1.

4. Sommer, V, 329.

5. *Historia regum Britanniae*, l. IX, c. 15, p. 135. A la p. 153 (l. X, c. 11, l. 54), « Lucius *imperator* » est une fausse leçon pour « Lucius *procurator* »: l'empereur s'appelle *Léon* (p. 129-130, 147).

6. Sommer, V, 362-368.

7. Sommer, VI, 346-348 ; Bruce, 198-201.

8. « Cornubiam versus iter arripuit. Arturus vero prosecutus est eum in praedictam patriam usque ad flumen Cambula » (l. XI, c. 2, p. 156). Wace (*Brut*, éd. Leroux de Lincy, II, 229), qui savait l'anglais et connaissait l'Angleterre a traduit : « Jouste Tamble (ou Tanbre) fu la bataille, En la terre de

en Irlande [1], et notre auteur dans la plaine de Salisbury [2]. Mais on peut se rendre compte que c'est la lecture de l'*Historia Brittonum* elle-même (ou plutôt sa traduction par Wace) [3] qui a provoqué cette modification. On y voit que Salisbury, jadis appelée Kaercaradauc [4], fut le lieu où se passa le drame de l'as-

Cornouaille ». Il a certainement lu *Tambula* et assimilé ce fleuve à la rivière Tamer (Tanbre) qui forme la limite du Cornwall et du Devonshire. De même Layamon (éd. Madden, III, 140-1) : « Arthur for to Cornwale, mid suite ferde. Modred that iherde, mid unimete folke ... Uppen there Tanbre heo tuhten to gadere » (Arthur se dirigea sur la Cornouaille avec une grande armée. Modred à cette nouvelle avança avec une immense armée ; sur Tanbre ils se joignirent). Il ajoute (il est vrai) : « the stude hatte Camelford, eter more islast that ilke weorde » (le lieu s'appelait Camelford ; toujours il a conservé ce nom). Mais cette identification est une hypothèse de Layamon, séduit par le rapprochement avec la rivière Camel en Cornouaille.

La bataille entre Arthur et Modred est appelée bataille de *Camlann* dans les traditions galloises (ainsi les *Annales Cambriae*, s. a. 537, xe siècle, les lois galloises peut-être de la fin du même siècle, le « mabinogi » de *Kulhwch et Olwen* datant du milieu du XIIe siècle, etc. voy. J. Loth, *Les Mabinogion*, 2e éd., I, 269 note 2-277 ; II, 372). Gaufrey de Monmouth connaît bien cette forme puisqu'il l'emploie dans sa *Vita Merlini* (« bellum Camblani », v. 930). Il la rencontrait dans les *Annales Cambriae* où il a puisé, en commettant une erreur de calcul (ce texte est daté par un procédé particulier), sa date de mort d'Arthur : 542. Il a estimé, à tort ou à raison, que la bataille de Camlan avait eu lieu sur le fleuve Tamer, à l'entrée de la Cornouaille. Il est possible qu'une tradition galloise plaçât là cette célèbre rencontre : *Camlann* veut dire en celtique « courbe » (*cam*) rive (*glann*), c'est-à-dire « courbure de la rivière », et il y a des Camlann un peu partout en pays celtique (voy. J. Loth, *Mabinogion*, I, p. 269, note 2). Cf. sur la *Bataille de Camlan*, la *Romania*, XXX, 16-27. Le *Lancelot* (IV, 39) a trouvé chez Wace le nom de la rivière Tanbre dont il fait l'obstacle infranchissable qui sépare les royaumes de Gorre et de Logres (voy. p. 145, note 3).

1. Hucher, I, 502 ; Weston, II, 111. Au début du Perceval (ms. de Modène) le séjour du roi pêcheur est mis également « en *ces illes* (sic) d'Irlande » (Weston II, 12-13), certainement sous l'influence de la description que fait Gaufrey dans la *Vita Merlini* (p. 35 et 36) des îles Orcades, Thule, Gadès, Irlande, Avalon : en cette dernière on peut vivre des siècles, chose utile au roi pêcheur. Robert de Boron a certainement connu la *Vita Merlini* (voy. mes *Etudes sur Merlin*, p. 12, note 1, extr. des *Annales de Bretagne*, d'avril et juillet 1900) et il a été amené à faire mourir Arthur en Irlande pour lui faciliter son voyage posthume en Avalon, qui est l'une de « ces illes d'Irlande ».

2. Sommer, VI, 317, 362, 365-380, 387 ; cf. V, 334, I, 283 et IV, 321.

3. Voy. page suiv. note 6.

4. Et non *Kaer-Caradane*, comme l'imprime San-Marte (l. VI, c. 15, p. 88). Gaufrey a puisé ce nom dans la liste des 28 Civitates qui se trouve à la suite de l'*Historia Brittonum* de Nennius (*Mon. Germ.*, *Auctores antiquissimi*, t. XIII, p. 211) et a identifié cette localité inconnue à Salisbury, on ne sait pour quel motif.

sassinat des chefs bretons par Hengist. Le roi Aurelius s'étant rendu au moûtier situé près de cette localité [1], y aperçut le lieu de sépulture des victimes. Désireux d'éterniser leur mémoire, il projetait la construction d'un vaste édifice, mais, sur le conseil de Merlin, il fit amener de force les pierres de la « chorea gigantum » de Killair en Irlande et les érigea autour des tombeaux des victimes [2]. Lui-même voulut être enseveli dans ce lieu, appelé en anglais « Stonehenge [3] », et il en fut de même d'Uterpendragon [4]. Salisbury apparaît donc comme un lieu consacré, comme le Panthéon des rois bretons. Il était naturel de faire de la « plaine de Salesbieres » le champ de bataille final [5].

Au surplus, il paraît plus que probable que l'auteur n'a pas seulement connu l'*Historia Brittonum*, mais sa traduction par Wace [6] ou une rédaction du *Brut* de Wace agrémentée de quelques additions. Trois ou quatre passages qui manquent au texte de Wace, du moins tel que nous le possédons, et qui se retrouvent

1. « Erat ibi cœnobium trecentorum fratrum in monte Ambrii, qui, ut fertur, fundator ejus olim extiterat » (l. VIII, c. 9, p. 108). Cf. Wace, *Brut*, « l'abeie d'Ambresbere » (Le Roux de Lincy, t. I, p. 344). Ce monastère (aujourd'hui Amesbury à 7 milles au nord de Salisbury) est l'origine de l' « abeie de Salesbieres » dont les archives gardent le récit de la fin de Galaad et de Perceval, recueilli de la bouche de Bohort par les clercs d'Arthur (Sommer VI, 198-199) et aussi, sans doute, le « grant livre » des « faitz » de Lancelot trouvé en l'« aumaire » du roi Arthur après la bataille de Salisbury (V, 191). Cf. plus haut, p. 126-128.

2. Éd. San-Marte, l. VIII, c. 12, p. 110.

3. *Ibid.*, l. VIII, c. 16, p. 113-114 ; cf. l. XI, c. 4, p. 158.

4. *Ibid.*, l. VIII, c. 24, p. 121.

5. A deux reprises Gaufrey de Monmouth traçant l'itinéraire d'Aurelius nomme Salisbury aussitôt après avoir parlé de Winchester (Guyntonia), au l. VIII, c. 9 et 16 (p. 108 et 113-114). L'auteur de la *Mort d'Arthur*, qui ignorait la géographie de l'Angleterre, a eu ainsi l'impression que Salisbury n'est pas loin de Winchester ; et, comme cette dernière localité est celle que quitte Modred au moment où va s'engager la suprême bataille (l. XI, c. 1, p. 156), notre homme, qui ne savait rien du « flumen Cambula » (cf. p. 194, note 8), pouvait se croire autorisé à placer la lutte près de Salisbury. Il s'imaginait, du reste, que cette localité n'est pas très éloignée de la mer puisque Arthur, mortellement blessé, peut, quittant le champ de bataille de « Salesbières » gagner, à cheval il est vrai, le rivage de la mer (VI, 378).

6. Gaufrey de Monmouth ne parle pas de la *plaine* de Salisbury. Mais Wace, qui connaissait bien l'Angleterre, écrit : « Es grans *plaines* de Salesbere, lès l'abeie d'Ambresbere » (v. 7409-10, éd. Le Roux de Lincy, t. I, p. 344). Il est clair que la *Mort d'Arthur* a eu ici recours à Wace plutôt qu'à Gaufrey.

dans la *Mort d'Arthur* et dans la version anglaise du *Brut* due à Layamon [1], semblent postuler l'existence de cette rédaction [2] : il est invraisemblable, en effet, que la *Mort d'Arthur* ait pu connaître l'œuvre de Layamon, écrite en anglo-saxon, et l'hypothèse inverse est chronologiquement inadmissible [3].

1. *Layamons Brut, or Chronicle of Britain, a poetical anglo-saxon paraphrase of the Brut of* Wace, éd. par Frederic Madden, London, 1847, 3 vol.

2. Le mérite d'avoir attiré le premier l'attention sur ces ressemblances revient, semble-t-il, à Imelmann (*Layamon, Versuch über seine Quellen*, Berlin, 1906). Miss J. L. Weston les a compromises par des exagérations inutiles (cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXX, 1909, 568). Les choses ont été mises au point par D. Bruce dans les *Modern Languages Notes*, (XVI, 1911, 68) et dans la *Romanic Review* (IV, 1913, 449-452).

Trois ou quatre rapprochements sont suggestifs : 1° chez Gaufrey et chez Wace (du moins tel que nous le possédons), les fils de Mordret ne sont pas nommés ; Layamon (III, 150) appelle l'un d'eux *Meleon*, la *Mort d'Arthur* (VI, 384-5 ; Bruce, 254-255) *Melehan* ; — 2° quand Arthur apprend la trahison de Mordret il y voit la réalisation d'un rêve prophétique, aussi bien chez Layamon (III, 118-121) que dans la *Mort d'Arthur* (VI, 249 ; Bruce 202) où, du reste, les détails du rêve diffèrent du tout au tout ; — 3° Arthur, mortellement blessé, demeure seul avec deux chevaliers chez Layamon (III, 143), qui ne les nomme pas, comme dans la *Mort d'Arthur* (VI, 377 ; Bruce, 244) qui donne leurs noms : Lucan et Gifflet ; — 4° Arthur mourant, s'embarque sur une nef montée par Morgain sa sœur et « toute pleine de dames » qui gagne la haute mer (VI, 380 ; Bruce, 250). Ni Gaufrey, ni Wace n'écrivent le nom de Morgain à cette occasion ; on le trouve chez Layamon (III, 144) : « And ich wulle varen te Avolun, to vairest alre maidene, to Argante there quene » (et j'irai en Avalon, vers la plus belle des pucelles, Argante la reine), car il n'est pas douteux que la graphie Argante ne soit pour Morgante, c'est-à-dire Morgain.

Je me rallie aujourd'hui à l'idée que Layamon et la *Mort d'Arthur* ont puisé à une source commune, d'autant que D. Bruce, dont je suis ici à peine séparé par l'épaisseur d'un cheveu, ne voit dans cette source qu'un « expanded Wace » (p. 451), un récit en vers « after all in the main identical with Wace » (456, note 79). Mais, je continue à refuser à prendre au sérieux le renvoi au *Brut* d'un certain Martin de Rochester, renvoi qu'on trouve dans un des manuscrits du *Merlin* en prose (Bibl. Nat. ms. fr. 749, fol. 132) ; c'est, plus que probablement, un personnage aussi fictif qu'Hélie de Boron ou Blaise ! En tous cas rien n'autorise miss Weston à reconstituer (II, 326 et *Romania*, XL, 134) une *Mort d'Arthur* en vers dont le texte que nous possédons ne serait qu'une mise en prose. Cette théorie « is no better than any other figment of the imagination » (Bruce, p. 457). Signalons à ce propos que Wechssler (*Zeitschrift für roman. Phil.*, 1899, p. 63) avait songé à un « Pseudo-Blaise » ! intermédiaire entre Gaufrey et Robert de Boron. Brugger (*Zeitschrift für franz. Sprache*, t. XXIX, p. 65, note 14) a montré la parfaite inutilité de cette hypothèse, ce qui ne l'empêche de croire, lui aussi (*ibid.*, XXX, 182-3 ; XXXI, 242-243, n. 137) à l'existence de Martin de Rochester !

3. Le *Brut* de Layamon est des toutes premières années du XIIIe siècle, antérieur de vingt ans environ à la *Mort d'Arthur*.

Utilisée directement ou indirectement l'*Historia Brittonum* n'a fait sentir son influence que dans le dernier tiers de la *Mort d'Arthur* [1].

III. Dans les deux premiers tiers l'influence prédominante est celle du *Tristan*. L'imitation du *Tristan* est indéniable ; elle se sent à chaque pas. Voici quelques rapprochements, du reste déjà signalés [2].

1° L'incident de Lancelot blessé à la cuisse par la flèche d'un chasseur maladroit [3] s'inspire de celui où Tristan reçoit à la chasse une blessure « parmi la luingne [4] ».

2° Le rôle d'Agravain [5] ressemble, avec des différences, à celui de Mariadoc [6].

3° La feinte d'Arthur partant à la chasse [7], rappelle de très près celle du roi Mark [8].

4° Un jour que Gauvain et ses quatre frères étaient réunis et se disputaient entre eux pour savoir s'il convenait d'avertir le roi de son déshonneur, Arthur survenant s'informe du sujet de leur contestation. Refus de répondre. Le roi insiste. Gauvain et Gaheriet afin de n'être pas forcés de parler s'éloignent [9]. Il ne demeure que les trois autres frères, « imitation des trois traîtres qui livrent au roi Mark le secret des amours d'Iseult et de Tristan[10] ».

5° Le désespoir de Gauvain voyant qu'il n'y a aucun moyen d'empêcher l'exécution de Guenièvre[11], rappelle celui de Dinas suppliant le roi Mark d'épargner le bûcher à Iseult[12]. De part et d'autre, le supplice, la mort par le feu[13], est le même.

1. D. Bruce (*loc. cit.*, 452) estime que le *Brut* ne commence à faire sentir son influence qu'à partir de la p. 152 (Sommer, VI, 314) de son édition, laquelle comporte 264 pages in-8° (Sommer, 188 pages in-4° : t. VI, 203-391).
2. Notamment par Douglas Bruce dans son édition, p. 278, 283, 286.
3. Édition D. Bruce, p. 67 ; édition Sommer, VI, 250-251.
4. *Le Roman de Tristan* par Thomas, publié par Joseph Bédier, I, 385, v. 2319.
5. Bruce, 92 et suiv. ; Sommer, VI, 270-271.
6. Bédier, I, 176 et suiv.
7. Bruce, 9 ; Sommer, VI, 272.
8. Bédier, I, 193 et suiv.
9. Bruce, 97; Sommer, VI, 269-270.
10. P. Paris, V, 342-3. L'incident des trois traîtres se trouve dans le *Tristan* de Béroul, v. 4231-4485 (éd. Muret, p. 130-137).
11. Bruce, 107 ; Sommer, VI, 279.
12. Béroul, *Le Roman de Tristan*, édité par Ernest Muret (1913), p. 34.
13. Sur la réalité hypothétique de ce supplice, voy. D. Bruce, p. 282.

6° La délivrance de Guenièvre par Lancelot, bien que répétant des incidents analogues du *Lancelot* propre [1], a été influencée par la délivrance d'Iseult par Tristan.

7° Lancelot remet la reine à Arthur avec les mêmes protestations mensongères d'innocence [2] que fait Tristan rendant Iseult au roi [3].

Que l'auteur ait constamment en tête le *Tristan* c'est ce que montre le curieux passage où Bohort, reprochant à Guenièvre son ingratitude, énumère les héros anciens et modernes qui ont souffert pour et par la femme. Le dernier de la liste est Tristan : « Et al nostre tans meismes, n'a pas encore passé v. ans, en « morut Trystrans, li neveus le roy Mark, qui si loialment ama « Yseut la blonde que onques en son vivant ne mesprinst vers « li de nule riens [4]. »

IV. L'influence du *Conte de la Charrette* et du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes est, en comparaison, imperceptible [5].

Celles de Wauchier de Denain et du Pseudo-Wauchier sont, au contraire, plus que probables. L'épisode de la demoiselle d'Ascalot, de l'arrivée de son corps sur une « nacelle » et de son message posthume aux chevaliers de la Table ronde où elle fait sa plainte contre Lancelot [6], rappelle celui du « chalant » portant le corps d'un chevalier : dans la main du mort est une lettre à Arthur pour demander vengeance [7].

L'attachement tout particulier de Gauvain pour son frère Gaheriet [8] semble inspiré d'un vers de Wauchier [9]. Si Gauvain,

1. Ainsi la délivrance de Guenièvre par Lancelot dans l'épisode de la « Fausse Guenièvre » (Sommer, IV, 59-66), la délivrance de la sœur de Méléaguant condamnée au bûcher (*ibid.*, IV, 275).

2. Bruce, 148 ; Sommer VI, 310-311.

3. Béroul, 88.

4. Sommer, VI, 245, Bruce, 58.

5. Les rapprochements tentés par D. Bruce dans son édition, soit avec le premier (p. 267, 267-8), soit avec le second (p. 266, 267, 295-6) n'ont pas grande consistance.

6. Sommer, VI, 257 ; Bruce, 74.

7. Pseudo-Wauchier, v. 20857-21916 (Potvin, III, 24-26). Un épisode tout semblable ouvre la *Vengeance Raguidel* (éd. Friedwagner, 1909 ; cf. G. Paris dans l'*Histoire littéraire de la France*, XXX, 49), mais ce poème imite ici, soit Pseudo-Wauchier, soit la *Mort d'Arthur* (cf. plus haut, p. 181).

8. C'est surtout la mort de Gaheriet, tombé sous les coups de Lancelot, qui excite contre celui-ci un mortel ressentiment chez Gauvain (Sommer, VI, 287 ; Bruce, 118).

9. « Mesires Gauvains est mes peres qui plus vos aime de son frere Gaheriet qu'il aime tant » (Potvin, IV, 147-8, v. 24585-87).

comme dans le *Lancelot*, est possesseur de l'épée Escalibor [1], c'est que chez Pseudo-Wauchier le roi la lui a prêtée [2].

Auprès d'Arthur, frappé à mort, deux chevaliers seulement sont restés debout, Lucan le « Bouteiller » et Gifflet-Fils-Do [3]. Ce dernier aura l'honneur de recevoir les suprêmes recommandations du roi [4]. C'est que dans Pseudo-Wauchier les destinées de Lucan et de Gifflet sont associées, presque comme celles d'Oreste et Pylade [5], et que Gifflet est représenté comme le « boin compagnon » d'Arthur [6].

V. Sur la fin d'Arthur l'auteur combine deux données différentes et même contradictoires. Arthur blessé à mort est emporté en mer par une nef pleine de dames, à la tête desquelles se trouve Morgain, sa sœur [7]; mais on ne dit pas que celle-ci guérira son frère ni qu'elle l'emmène en Avalon, comme font Gaufrey de Monmouth, Wace, Robert de Boron.

Et cependant l'auteur connaît bien Avalon. Il a même eu soin

1. Cf. sur Escalibor, voy. plus haut, p. 174, note 8.

2. Quand Gauvain entreprend la périlleuse aventure de combattre le « riche soudoyer », seigneur du « Chastel orgueilleux », « Esclaribourc sa boune espée — li a li rois Artus prestée — Et il meïsmes li a ceint » (Potvin, III, 331, v. 19045-47).

3. Sommer, VI, 377 ; Bruce, 244.

4. Sommer, 379 sq. ; Bruce, 246.

5. Potvin, II, 238 et 304-312. Cette remarque a déjà été faite par D. Bruce (dans son édition, p. 295-6).

6. V. 16252 : « Gyflet vostre boin compaignon » (Potvin, III, 236).

7. Le ms. français 342 de la Bibl. Nat., base de l'édition Bruce, porte : « Les dames vinrent al bort de la nef et cele ki estoit dame deles estoit « Morghe, la suer le roi Artu ; si proia le roi ke il entrast en la nef et il li « otroia. Si tost comme il connut Morgain, si se leva tantost de la tiere u il « seoit et entra en la nef et mist son cheval aveuc lui et ses armes » (Bruce, 250). La leçon offerte par le ms. Add. 10294 du British Museum, base de l'édition Sommer, porte : « Et quant eles vindrent a la rive de la mer, la « dame delès, qui tenoit Morgain la seror le roi Artu par la main, com- « menche a apeler le roi Artu qu'il entrast en la neif ; et si tost comme « li rois vit Morgain sa seror, il se leva isnelement de la terre où se seoit « et entra en la neif et i traist son cheval apres lui et prinst ses armes. » Tous les mss. présentent un texte analogue à 10294. Quoi qu'en dise Sommer (VI, 381, note 9), il n'est pas difficile de déterminer la bonne leçon : il suffit de ponctuer convenablement le ms. 342 : « Les dames « vinrent al bort de la nef, et cele ki estoit dame d'eles estoit Morghe, la « suer le roi Artu ; si proia le roi ke il entrast en la nef. Et il li otroia si « tost come il connut Morgain ; si se leva, etc. » Mais à coup sûr tous les mss., sauf 342 (et deux autres), ont lu *delès dalès*, (au lieu *d'eles*) et ont refait le passage en inventant une « dame » supérieure aux autres et à Morgain elle-même.

dès le commencement de la *Mort d'Arthur* de préparer le séjour de Morgain en cette île : après avoir attiré son frère dans le château de la Forêt perdue et lui avoir montré les peintures de la fatale salle aux images, Morgain annonce son dessein de quitter ce château ; refusant d'accompagner son frère à Camaaloth, elle se retirera en « l'île d'Avalon, là où sont les dames qui savent toutes les forces des « enchantements du siècle [1] ». Morgain a besoin de s'instruire encore davantage. Dans quel but ? Nous le devinons : conserver un jour une vie précieuse entre toutes. Ces « dames », l'auteur n'a pu connaître leur existence que par la *Vita Merlini* de Gaufrey de Monmouth [2].

A la fin de la *Mort d'Arthur*, Morgain reparaît avec ces « dames », mais on ne comprend pas ce qu'elles viennent faire. La réticence de l'auteur et son embarras proviennent de ce qu'une autre conception l'a emporté dans son esprit, celle qui fait prosaïquement mourir et enterrer Arthur en Grande-Bretagne. Quand, après trois jours de deuil, Gifflet retourne à la « Veire chapelle [3] »

1. Sommer, VI, 238; Bruce, 49.

2. Dans son *Historia regum Britanniae* (l. XI, c. 2, p. 157), Gaufrey rapporte qu'Arthur se fit porter en Avalon pour guérir ses blessures (« sed et inclytus Arturus rex letaliter vulneratus est, qui illinc ad sananda vulnera sua in insulam Avallonis advectus, cognato suo Constantino, etc. », mais il ne dit pas qu'Avalon fût une île et il ne nomme pas Morgain, et son traducteur Wace (éd. Le Roux de Lincy, II, 230) pas davantage. Layamon (éd. Madden, III, 143) ne dit pas non plus qu'Avalon est une île, mais il parle d'« Argante (c'est-à-dire Morgain) la reine, la plus belle des pucelles, qui guérira ses blessures » ; seulement le poème anglo-saxon était, à coup sûr, inconnu à l'auteur de la *Mort d'Arthur* (cf. p. 197, note 2). Chez Robert de Boron (voy. Hucher, I, 502 ; Weston, II, 111) Arthur annonce aussi son intention de se faire porter en Avalon (on ne dit toujours pas que ce soit une île) pour se faire soigner par Morgain sa « sœur », parenté inconnue de Layamon. Le premier en date des auteurs qui lie Morgain à Avalon (considérée comme une île) est Chrétien de Troyes, dont l'*Erec* (v. 1951-57) parut vers 1165. Avalon (*Insula Pomorum*) est déjà une île dans la *Vita Merlini* de Gaufrey de Monmouth, composée quinze ou vingt ans auparavant, en 1148-1149 (voy. Ward, *Catalogue of romances*, I, 282-285 ; cf. mes *Études sur Merlin*, p. 9, extr. des *Annales de Bretagne*, 1900). C'est non seulement de l'*Erec* mais de la *Vita* que s'inspire notre *Mort Artur* : seule, en effet, la *Vita Merlini* donne à Morgain des compagnes, neuf sœurs aux noms étranges; elles connaissent les simples qui guérissent les maladies, savent se métamorphoser et voler dans les airs : « hancque mathematicam dicunt didicisse sorores.... Illue post bellum Camblani, vulnere laesum — Duximus Arcturum.... et nos quo decuit Morgen suscepit honore » (éd. Francisque Michel et Thomas Wright, 1837, p. 36-37).

3. Telle est la bonne leçon, et non « Noire chapelle », comme le veut Sommer (VI, 378, l. 7; Bruce, 245, l. 3).

où était mort Lucan, étouffé dans l'embrassement suprême d'Arthur [1], il y trouve le tombeau du « bouteiller »... et celui d'Arthur. Gifflet voudrait douter, mais le prudhomme qui dessert la chapelle dissipe toute incertitude : c'est bien le grand roi qui gît devant lui ; son corps a été apporté il y a trois jours par « dames ou damoiselles », et Gifflet n'a pas de peine à deviner que ce sont les compagnes de Morgain [2]. Ainsi Arthur est mort et le jour même où il est monté sur la nef mystérieuse : Morgain n'a pu sauver la vie de son frère. Cette conclusion prosaïque, l'auteur l'a-t-il trouvée de lui-même ? Peut-être, car elle est tout à fait conforme à sa tournure d'esprit rationaliste, ennemie du merveilleux non chrétien [3]. Mais il se peut aussi qu'il ait eu plus ou moins vaguement connaissance de la prétendue découverte du tombeau d'Arthur à Glastonbury, trente ans environ avant l'époque où il écrivait [4].

1. Paulin Paris (V, 350, note 1) rapproche la mort de Lucan, étouffé par Arthur dans un dernier embrassement, de celle de Lychas, étouffé par Hercule (Ovide, *Metam.*, IX, 217). D. Bruce (éd. p. 296-7) montre que ce rapprochement est douteux.

2. Sommer, VI, 382 ; Bruce, 252.

3. Voy. le chapitre IX.

4. La découverte du tombeau d'Arthur à Glastonbury, dans le cimetière de l'abbaye entre les deux pyramides, n'est pas une légende populaire ; c'est un tour de la politique de Henri II (cf. plus haut, p. 128, note 1). L'auteur de la *Mort Artu* n'a pu recourir, s'il a connu la prétendue découverte, qu'à une source écrite.

Sur cette prétendue découverte nous avons deux témoignages, celui de Raoul de Coggeshall, qui la date de 1191, donc du règne de Richard (*Chronicon anglicanum*, éd. Stevenson, p. 37), et l'autre de Giraud de Barry ; celui-ci prétend avoir vu la croix de plomb du cercueil et l'inscription gravée sur elle, et il date l'exhumation des ossements du roi du règne de Henri II. Giraud « le Cambrien » y revient à deux reprises, dans son *De instructione principum* et dans son *Speculum ecclesiae* (cf. Newell, *William of Malmesbury on the antiquity of Glastonbury* dans les *Publications of the modern language association of America*, vol. XVIII, 1903, p. 486, 505-510 ; cf. mes *Mélanges d'histoire bretonne*, 1907, p. 22). Il n'y a aucune apparence que l'auteur ait connu Raoul de Coggeshall, et pas davantage le *Speculum ecclesiae*, lequel n'a échappé à la destruction que par miracle : il n'en reste qu'un seul ms. mutilé (voy. la préface de Brewer en tête du t. IV des *Opera* de Giraud de Barry) et qui a été composé vers 1220. Mais il a pu prendre connaissance du *De instructione principum*, composé en 1217 ou peu après ; bien que ce texte, lui aussi, n'ait été transmis que dans un seul ms., il a été plus répandu que le précédent (voy. l'introd. de George F. Warner en tête du vol. VIII des *Opera*, p. I, XV, LI). J'y relève entre autres choses les lignes suivantes (p. 128) : « Unde et Morganis, nobilis « matrona et partium illarum [Avallonis insula] dominatrix atque patrona,

VI. Des recherches plus approfondies révéleront sans doute d'autres sources, décèleront d'autres influences [1]. Mais il est incontestable que la source la plus abondante de la *Mort d'Arthur*, c'est l'imagination de son auteur. S'il se répète beaucoup [2], il invente aussi beaucoup [3]. Il ressaisit avec dextérité les fils laissés en suspens dans l'*Agravain* [4] et il renoue l'intrigue avec une

« necnon et Arthuro regi sanguine propinqua, post bellum de Kemslen « Arthurum ad sanandam ejusdem vulnera in insulam quæ nunc Glastonia « dicitur deportavit; dictaquoque quondam Britannice « inis gutrin » fuerat, « hoc est *insula vitrea* etc. »

Si la « Veire chapelle » (cf. p. 204 note 3), où le corps d'Arthur est porté par Morgain et les « dames », pouvait être interprétée la « Chapelle de verre », la connaissance et la légende de Glastonbury par la *Mort d'Arthur* serait certaine; mais cette interprétation serait plus que risquée.

1. J'hésite, après D. Bruce, je crois, à lui attribuer le mérite du magnifique épisode final de l'épée lancée dans le lac. C'est trop beau, trop mystérieux pour être sorti de son imagination desséchée par la « courtoisie » et l'allégorie. L'introduction ultime du personnage de Blioblihéri, auprès duquel Lancelot passe ses derniers jours en compagnie de l'archevêque de Canterbury, doit répondre à une intention ou dépendre d'une influence, mais laquelle?

Je hasarde, sous toutes réserves, l'hypothèse suivante : Wauchier ou Pseudo-Wauchier, à deux reprises, et l'introduction postiche au *Conte du graal* de Chrétien de Troyes, connue sous le nom d'*Elucidation*, donnent comme garant de leurs récits un certain *Bleheri*, lequel n'est autre que le « famosus fabulator Bledhericus » de Giraud de Barry, lui-même identique au Bréri dont le témoignage est invoqué par Thomas dans son *Tristan* (voy. J. L. Weston dans la *Romania*, XXXIII, 333-343 ; XXXIV, 100-105). Plusieurs mss., par suite d'une confusion absurde avec le nom d'un personnage qui figure dans plusieurs romans arthuriens, portent *Blioblihéri*. Ne peut-on supposer que l'auteur de la *Mort d'Arthur*, en quête d'un personnage dont l'autorité garantirait le récit des dernières années de Lancelot, aura consulté un ms. où Bléheri apparaissait déjà sous cette forme incorrecte ?

2. C'est ce que Bruce appelle imiter le *Lancelot* (voy. son édition, p. xxxiv et p. 265, 266, 268, 274, 279, 283-6, 287, 290, 308). Cf. notre chapitre IX.

3. Sur ce point les critiques sont d'accord, ainsi que sur la valeur littéraire de cette finale. Voy. E. Brugger (*loc. cit.*, XXXIII, 129), D. Bruce (édition xxxiv, xxxv et dans la *Romanic Review*, 1913, 452-464). Le premier parle du « tragique supérieur » de la *Mort d'Arthur* (*loc. cit.*, XXIX, 95). Le second de « genius of exceptional order » (*Modern language notes*, 1911, 458).

4. Signalons une fois de plus les épisodes de la *Mort d'Arthur* annoncés ou prédits dès l'*Agravain* et même auparavant : 1° la « Salle aux Images », épisode capital (Sommer, VI, 235-242 ; Bruce, 45-54) ; — cf. *Lancelot*, V, 217-218, 222-3) ; — 2° le stratagème d'Agravain amenant la surprise de Lancelot et de Guenièvre (S., VI, 274-278 ; Bruce, 99-105 ; cf. *Lancelot*, V, 192, l. 27) ; — 3° la haine d'Agravain et d'autres chevaliers contre Lancelot (S., VI, 205 ; Bruce 3) a ses racines lointaines dans une vieille jalousie, avi-

habileté consommée et la prolonge plus même qu'il n'est nécessaire [1].

D. *Sources de l'Estoire.*

La résolution de lier au *Lancelot* un *Conte du Graal* entraînait la réfection complète de la première partie de la *Trilogie* de Robert de Boron, le *Joseph*. En effet :

1° Notre auteur, sous l'empire d'une idée mystique, veut que l'élu, le prédestiné, appartienne à la race des gardiens du Graal, les « rois pêcheurs [2] ». De là la nécessité de constituer par delà Lancelot une glorieuse lignée d'ancêtres à Galaad.

A cette occasion on s'efforcera de faire des premiers chrétiens venus d'Orient en Grande-Bretagne les aïeux des héros, émules et amis de Lancelot : Gauvain et ses frères (Guerrehès, Gaheriet, Mordret), Ywain, etc.

2° Le *Joseph* se taisait sur le transport du Graal d'Orient en Occident et sur la conversion de la Grande-Bretagne à la foi chrétienne. Il laissait espérer qu'il comblerait un jour cette lacune; de fait il n'en faisait rien [3]. Il était tentant et même indispensable de remplir cet énorme hiatus dans l'histoire du Graal, d'autant que la *Quête* est envisagée comme une sorte de nouveau testa-

vée maladroitement par les éloges dont Arthur a comblé Lancelot et par les reproches dont il a accablé les chevaliers de la Table ronde (V, 169-171, 192, 255) ; — 4° le drame final, la brouille d'Arthur et de Lancelot, la seconde guerre de Gaule, la révolte contre Arthur, qui remplissent la fin de la *Mort d'Arthur*, sont annoncés à plusieurs reprises et préfigurés par la lutte du serpent et du léopard, du serpent et des serpenteaux (IV, 345, 348-9 ; cf. IV, 321 ; V, 147, 191-2); — 5° la lutte impie du fils incestueux (Mordret) et du roi Arthur est prophétisée dans l'*Agravain* (V, 284-5, 319, 334-5). Avant même la rédaction de l'*Agravain* cette parenté criminelle qui relie Mordret à son prétendu oncle est imaginée : on la trouve dès l'*Estoire* (II, 280-281); il n'est pas douteux que cette parenté ne soit une invention de l'auteur du *Lancelot*, en vue de rendre plus dramatique la *Mort d'Arthur*; — 6° Gauvain dans ses aventures (non racontées) de l'Ile des Merveilles a vu l'épée qui l'occira un jour (V, 382-383). Dès son séjour à Corbenic une fin tragique lui a été prédite (V, 147).

1. On peut estimer que la « salle aux images » suffisait à révéler à Arthur la trahison de Lancelot, de Guenièvre et qu'il était inutile de faire retomber le roi dans l'incertitude après cet épisode saisissant. Mais ces longueurs et ces répétitions qui nous rebutent charmaient le public français du Moyen-Age.

2. Heinzel (p. 161) s'en est déjà aperçu.

3. Cf. plus haut, p. 130, note 3.

ment dont les incidents doivent être symboliquement préfigurés dans une sorte d'ancien testament.

3° Sur les aventures mêmes du Graal en Orient le *Joseph* était d'une sécheresse et d'une indigence vraiment misérables. On pouvait, ici encore, beaucoup amplifier ou inventer. En outre, en faisant venir d'Orient les ancêtres des dynasties royales de la Bretagne, on les rendait plus vénérables.

Aussi, bien que l'*Estoire du Graal* doive beaucoup au *Joseph*, sa conception même, le début, plus d'un épisode, elle se présente comme un remaniement profond et copieux.

La trouvaille capitale consiste à couper en deux Joseph d'Arimathie [1]. Époux et père il peut être à la rigueur le premier gardien du graal, mais non le premier officiant [2], le premier évêque : celui-ci doit être d'une pureté, d'une chasteté parfaite : l'auteur imagine de réserver ce rôle sacro-saint à un fils de Joseph d'Arimathie auquel il donne le même nom, à une lettre près, Josephé [3].

Josephé est l'*avatar* de Joseph comme Galaad le sera de Lancelot. Une fois ce personnage inventé — et on voit qu'ici encore cette invention est nécessaire, — toutes les modifications opérées par l'*Estoire* se déduisent logiquement.

1. Cf. Birch-Hirschfeld, 62 ; Heinzel, 134 ; Brugger, *loc. cit.*, XXIX, 83, note 35.

2. Au IXe siècle, Amalarius, qui se complaisait dans l'allégorie (voy. son *De ecclesiasticis officiis*, dans Migne, *Patrol. lat.*, CV, 985), voyait, au contraire, dans Joseph d'Arimathie la représentation de l'officiant : « calicem Dei vocat « sepulchrum, presbyterum Joseph ab Arimathia, archidiaconum Nicome- « dum tanquam sepultores Christi », au dire de son adversaire Florus. Voy. *Contra falsiloquas adinventiones Amalarii, quondam Lugdunensis corepiscopi, de corpore Domini tripertito* (dans Mansi, *Concilia*, t. XIV, col. 666 ; cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 531-546 ; t. V, p. 224). La doctrine d'Amalarius s'est poursuivie. Il n'est pas douteux que Robert de Boron ne s'inspire de son interprétation, parvenue jusqu'à lui on ne sait par quelle voie, quand il met ces paroles dans la bouche de Jésus réconfortant Joseph emprisonné : « Saches que jamais sacremenz — Feiz n'iert que ramembremenz — De toi n'i soit » (v. 887-889, p. 38). Pour Honorius Augustodunensis, le diacre figure Joseph d'Arimathie. Voy. *Gemma animae*, l. I, c. 47 (Migne, *Patrol. lat.*, t. CLXX, col. 558) et *Sacramentarium*, c. 88 (*ibid.*, col. 794). Au contraire le symbolisme de la patène (c'est la pierre qui scelle le sépulcre) concorde avec celui d'Honorius, comme l'a vu Birch-Hirschfeld (*op. cit.*, 221). Mais Robert de Boron innove, et gravement, en identifiant le calice au graal ; pour Honorius, comme pour Amalarius, le calice symbolise le sépulcre. Sur l'orthodoxie de Robert cf. plus haut, p. 161, note 3).

3. J'écrirai toujours ainsi ce nom pour mieux le distinguer de celui du père, mais sans répondre que l'accent fût vraiment sur la dernière syllabe.

Pour amplifier les aventures du graal en Orient et celles des premiers chrétiens le *Joseph* de Robert de Boron ne suffisait pas : la matière en était trop indigente. Notre auteur fit appel à ses lectures, à toutes les sources d'informations imaginables concernant l'Orient.

I. La propagation du christianisme en Orient lui était retracée dans une œuvre fort ancienne, les *Actes des Apôtres* apocryphes. La version latine connue en Occident est traduite d'une compilation grecque fabriquée entre le commencement du IVe siècle et le début du Ve siècle [1]. Notre auteur, sans les copier ni les serrer de près, s'inspire des *Actes des SS. Simon et Jude* et de la *Passion de saint Mathieu* [2]. Richard Heinzel, auquel revient le mérite de cette découverte [3], a suffisamment mis ce fait en lumière pour qu'il soit inutile d'y revenir par le détail. Il suffit de signaler quelques rapprochements :

1. Josephé ordonne des prêtres et des évêques à Sarras, capitale des Sarrasins, et à Orcans [4] comme font Simon et Jude en Perse et, comme eux, renverse les temples et les idoles [5].

2. Les « sages maîtres » qui entourent Evalach, roi de Sarras et Label, roi de Perse, se montrent aussi sots [6] que les mages au service de Varardach, général du roi de Perse [7].

3. Célidoine découvre au roi Label ses crimes passés [8] ; dans la *Passio Matthaei* le fils du roi Hyrtacus oblige son père à révéler ses forfaits [9].

4. On a dit que l'auteur semble devoir à la *Passio Matthaei* la connaissance du nom de Bohort [10].

1. Voy. Richard Adelbert Lipsius, *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden* II, II (1884), 171.

2. Édités par Johannes Albertus Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti* (Hamburgi, 1719), p. 608-668.

3. Voy. plus haut, p. 123.

4. Sommer, I, 75-79.

5. Fabricius c. 12 et 14, p. 616-625. Cf. Mathieu en Éthiopie, p. 652-653. Dans le ms. édité par Hucher (*Le Saint-Graal*, II, 129) le rapprochement est plus frappant que dans le ms. suivi par Sommer (I, 21-22) : on adore à Sarras le soleil et la lune.

6. Sommer, I, 144.

7. Fabricius, 618-59.

8. Sommer, I, 147 ; Hucher, II, 508.

9. Fabricius, 666-667.

10. *Beor pater Iphigeniae*, dans la *Passio Matthaei* (p. 667), remplace Kaleb Alfassam. Voy. plus haut, p. 125.

A moins qu'il ne l'ait puisé dans une liste de rois d'Éthiopie [1], parvenue à lui, on ne sait par quelle voie et sans que, plus que probablement, il sût de quel pays ces rois étaient souverains.

5. L'épisode de l'apostolat de Cédidoine en Perse [2] peut être aussi influencé par le récit du martyre de saint Sadoc à Bathlapata [3]. L'ermite Salluste qui précède de vingt-cinq ans Josephé dans sa mission apostolique est de Bethléem [4]. Ce nom est sans doute celui de Sadoc ou Sadoth, Chadoust, Schiadorn [5]. Bethlapata (Bélâfat) a fait penser à Bethléem.

6. Si Josephé enfant est baptisé par saint Jacques le Mineur, c'est parce que les *Actes* apocryphes donnent à ce frère du Christ une situation privilégiée [6] et que Josephé, futur gardien de l'arche sainte, doit recevoir son caractère sacré du plus vénérable des chrétiens, puis du saint des saints lui-même.

7. La légende d'Abgar, le roi lépreux [7], était certainement connue de l'auteur, comme de tant d'autres. Il s'en souvenait quand il écrivait le passage sur Caleb Alfassam [8].

8. En dehors des apocryphes, les *Actes des Apôtres* authentiques ont, naturellement, exercé leur influence. Si Joseph d'Arimathie est baptisé par saint Philippe « qui adont estoit evesque de Iherusalem [9] » (I, 19), c'est que les *Actes* [10] nomment un Philippe

1. Cf. plus haut, p. 124-125. Cf. Dillmann dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, VII, 339. En faveur de cette dernière opinion, si chimérique puisse-t-elle paraître, on peut faire valoir l'étrange nom que porte le frère de Perceval, *Agloval*, inconnu avant le *Lancelot* (IV, 321, 328-330 ; V, 28, 90, 205, 221, 227, etc.) et la *Quête* (VI, 40, 58). Impossible de ne pas le rapprocher de l'*Aglebûl* de la liste *B* de Dillmann : c'est le même personnage qu'*Aeglippus*, roi d'Éthiopie dans la *Passio Matthei* (p. 653-654). — Alfred von Gutschmid a montré que ce nom est importé en Éthiopie : *Aglebûl* est pour *Aglibal*, nom d'un des dieux de Palmyre dont le culte a dû être introduit par des marchands syriens établis à Adoulès (*Die Königsnamen in den apokryphen Apostelgeschichten* dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, t. XIX, 1864, p. 388).

2. Sommer, I, 142-158 ; Hucher, II, 497-535.

3. Sur Sadoc, Sadoth, Chadoust, Schiaduste, évêque de Ctésiphon martyrisé en Perse en 344, honoré chez les Coptes le 23 février, chez les Grecs, le 20 novembre, chez les Latins le 20 février (Giry, *Manuel de Diplomatique*, 308), voy. Bollandus, *Acta Sanct.*, 20 février, p. 178.

4. Sommer, I, 66-78 ; Hucher, II, 280, 303.

5. Sommer, I, 15 ; Hucher, II, 72.

6. Fabricius, 591-608.

7. Sur la légende d'Abgar voy. plus haut, p. 124, note 2.

8. Sommer, I, 286 ; Hucher, III, 284.

9. *Ibid*, I, 19 ; *ibid.*, II, 121.

10. *Acta*, VI, 5.

parmi les notables de la communauté chrétienne de Jérusalem, et que, de bonne heure, ce personnage a été confondu avec l'apôtre Philippe [1]. Et c'est également aux *Acta* [2] qu'est emprunté le « comte de Syrie » Félix, auquel est confié Evalach dans sa jeunesse [3].

II. D'origine orientale, à coup sûr, sont l' « Histoire d'Hippocrate », la « Femme de Salomon », la « Nef de Salomon », etc.

L' « Histoire d'Hippocrate [4] » nous montre que « deable cose et moult doutable avoit en femme car encontre son grant enging ne puet sens d'omme durer [5]». Ses éléments sont composites. La partie la plus ancienne (Hippocrate et le roi de Perse) peut s'inspirer des Lettres du Pseudo-Hippocrate où l'on voit le roi de Perse demander les secours du célèbre médecin [6].

Cette histoire d'Hippocrate que l'auteur essaye d'encadrer dans son récit, plus ou moins adroitement, n'est pas, quoi qu'on en ait dit [7], un hors-d'œuvre. Elle vise à mettre en garde contre le redoutable pouvoir des femmes [8] et cache une intention édifiante.

La puissance, malfaisante à la fois et bienfaisante, de la femme est illustrée par la « femme de Salomon [9] ». L'auteur suppose son public bien informé, et présente cette réincarnation de l'Ève pécheresse comme la meilleure des conseillères. C'est à la subtilité d'esprit de sa femme que Salomon doit la conception de la fameuse « nef » qui navigue sur l'Océan sans guide ni matelot. Bâti d'un « fust » imputrescible, ce vaisseau fantôme transporte les trois fuseaux taillés dans l'Arbre de vie, l'épée de David et un écrit qui doit avertir dans deux mille ans le dernier

1. Cf. Heinzel, 43 et 135.
2. *Acta*, XXIII, 24.
3. Sommer, I, 47 ; Hucher, II, 211.
4. Sommer, I, 171-182 ; Hucher, III, 28-73.
5. *Ibid.*, 182; Hucher, III, 73.
6. Voy. l'édition des Œuvres d'Hippocrate par Littré, t. IX, p. 313 suiv. Ces lettres paraissent avoir été forgées du temps de Plutarque (*ibid.*, t. I, p. 429 et t. VIII, p. XLIV-XLIX). Le fabliau d'*Ypocras*, publié par Legrand d'Aussy (I, 228) a été tiré de l'*Estoire*. Sur la légende qui attribue à Virgile la mésaventure d'Hippocrate à Rome, voy. Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, II, 109.
7. Birch-Hirschfeld (*op. cit.*, p. 21-29) et Heinzel (*op. cit.*, p. 145-155), croient même qu'elle est interpolée, mais à tort ; cf. p. 87, note 1.
8. Cf. sur ce point Brugger dans la *Zeitschrift für französische Sprache udn Litteratur*, t. XXX, p. 198-206.
9. Sommer, I, 135; Hucher, II, 480.

des descendants de Salomon (Galaad), lorsqu'il montera dessus, de se garder d'engin de femmes ! » et se tu le crois (l'engin) ne « sens ne proece, ne chevalerie ne te garentira que tu ne soies « hounis en la fin. »

Ces récits sur l'arbre de vie, la femme de Salomon, le meurtre de Caïn [1], sont certainement influencés par les apocryphes de la littérature hébraïque [2].

Quantité de traits dérivent de sources orientales, mais sans qu'on puisse déterminer si la transmission est orale ou écrite. Ainsi, l'amour d'Évalach pour une statue [3], l'île tournoyante [4], la chemise extensible de Josephès [5], les prodiges qui marquent la naissance de Célidoine [6], la science astronomique du même personnage [7], les discussions théologiques engagées devant un souverain [8], etc.

Il est certain d'ailleurs, que l'auteur s'est appliqué très consciencieusement à donner aux noms de ses personnages un cachet exotique et oriental. Certains, comme Galaad [9], Eliab (femme de Joseph d'Arimathie [10]), Helizabeth (fille de Pellès [11]), les faux disciples (Moïse, Canaan, Siméon), les descendants de Bron (Josué, Aminadap), etc., sont pris tout simplement dans la Bible. Nous avons déjà dit [12] l'origine éthiopienne des noms de Bohort, de Caleb Alfassam, d'Agloval [13], la provenance arabe de Seraphe [14].

Il est malheureusement à peu près impossible de retrouver les prototypes orientaux de la majorité des noms propres.

1. Sommer, I, 128-9 ; Hucher, II, 452.
2. Heinzel, 147, 152. Sur la femme de Salomon, voy. Wesselofsky dans *Archiv für Slavische Sprache*, VI (1882), 393-411, 548-590.
3. Sommer, I, 83 ; Hucher, II, 319. Sur ce thème, voy. Heinzel, 139, 194.
4. Sommer, I, 115 ; Hucher, II, 429.
5. Sommer, I, 211 ; Hucher, III, 131. Cf. Heinzel, 135-136.
6. Sommer, I, 107-108 ; Hucher, II, 406. Cf. Heinzel, 148.
7. Sommer, 291-3 ; Hucher, III, 297-302. Cf. Heinzel, 144.
8. Heinzel, 139.
9. Sur le nom de Galaad, cf. plus haut, p. 120, note 1.
10. Elle n'est nommée qu'une ou deux fois (Sommer, I, 18 et 30, note 5 ; Hucher, II, 115). C'est à tort que P. Paris (I, 173) prétend qu'elle a pour nom Enygée.
11. Une seule fois elle est nommée (Sommer, II, 29). Partout ailleurs on tait son nom, bien qu'on parle d'elle à trente ou quarante reprises.
12. Voy. plus haut, p. 124-125.
13. Voy. p. 207, note 1.
14. Voy. p. 138.

Evalach rappelle le syriaque *Iahbalaha* (Théodore)[1]. Un obscur figurant, le roi Vadehan[2], porte un nom persan : Bâdhan[3].

Le nom du roi pêcheur Pellès, gardien du graal[4], rappelle celui d'un évêque égyptien, martyrisé en Palestine, Peleus[5]. Et c'est entre la Palestine et l'Égypte que l'auteur de l'*Estoire* et de la *Quête* place la cité de Sarras où le graal commence ses merveilles et achève son histoire terrestre[6].

On n'a pu, jusqu'à présent, réussir à découvrir ce qui se cache sous les formes : Mordrain, Sarracinthe, Nascien, Clamadès, etc., ni à quoi répondent les noms de lieux Oberique, Orcans, etc. L'auteur a la prétention de connaître les langues orientales, notamment le chaldéen, et il feint de nous donner la signification de ces noms. *Mordrain*, nom que prend Evalach, après son baptême, veut dire « tardif en créance[7] »; *Sarracinthe*, nom de sa femme, signifie « pleine de foi[8] » ; *Célidoine* » donné du ciel[9] », *Clamacides* « gonfanonier Nostre Seigneur[10] ». Le château où le

1. Wesselofsky dans *Archiv. für Slavische Philologie*, t. XXIII, 1901, 376 (d'après les renseignements de l'orientaliste Marr). Au t. V, p. 231 du même recueil, W. avait rapproché Evalach du roi Amphilog d'un conte russe. Brugger (*loc. cit.*, t. XXIX, p. 100, note 59) veut tirer *Evalach* de *Varardach*, tentative désespérée.

2. Un vassal de Galehaut (Sommer, III, 236, 241). Dans la *Mort d'Arthur* (VI, 293-294) le remplaçant d'Hector à la Table ronde est *Vadahan le Noir* un « chevalier d'Ecosse ».

3. C'est le nom d'un gouverneur perse du pays des Himyarites ; il embrassa l'Islam en 628. Voy. L. Duchesne, *Eglises séparées*, 2e éd., 331 et n. 3.

4. Et non *Pelles*.

5. Eusèbe, *Hist. eccles.*, VIII, 13. C'est aussi le nom du père d'Achille. Sa lance (par suite d'un contre-sens commis au moyen âge sur un vers d'Ovide) passe pour faire des blessures inguérissables. Voy. Paget Toynbee dans *Modern language Quarterly* (I, 58) et *Dictionary of proper names... of Dante*, p. 421 (s. v. Peleus).

6. Sommer, I, 24 ; VI, 194-7. L'auteur combat l'étymologie qui rattache les Sarrasins à Sarah, femme d'Abraham : ils tirent leur nom de cette « cité ». Sur Sarras les conjectures de Heinzel (138 et 154) et de Wesslofsky (*Archiv für Slav. Phil.*, XXIII, 358) sont des plus sujettes à caution.

7. Nascien, son beau-frère, l'a précédé dans la conversion et est illuminé du Saint-Esprit (Sommer, I, 74-75 ; Hucher, II, 203).

8. Sommer, I, 75, note 7 ; Hucher, 294. Chrétienne dès l'enfance, elle n'a pas besoin de changer de nom. De même, le roi de Perse, Label, ne change pas de nom au baptême, mais « pour che que biaus li sembloit » (I, 157).

9. « En latin comme dounés au ciel » [caeli donum] (Hucher, II, 406 ; Sommer, I, 107).

10. Sommer, I, 75 ; Hucher, II, 293.

graal est gardé, *Corbenic*, signifie « saintisme vaissel [1] ». Dans le fragment d'*Estoire* inséré dans l'*Agravain*, *Lenvarlet* veut dire « ferme créance [2] ».

Sans doute on peut p oposer des étymologies. *Nascien*, nom de Seraphe après sa conversion, a été rapproché du syriaque *nasraya* « nazaréen », c'est-à-dire chrétien [3]. *Sarracinthe* peut être décomposé en *Sarra* + *cinthe* : le second terme fait penser au syriaque *kahinta* (*k-h-y-n-t-â*) « riche ». *Corbenic* est peut-être en rapport avec *Qorban* « sacrifice, eucharistie [4] ». Mais ce ne sont que des lueurs, peut-être décevantes [5].

Peut-être arrivera-t-on à des résultats meilleurs. Peut-être un jour trouvera-t-on des prototypes orientaux non seulement pour les personnages et les localités d'Orient mais encore de Grande-Bretagne ; on a tenté plus haut quelques rapprochements dans cet ordre d'idée [6].

Le plus troublant de ces noms est celui de Flegetine, femme de Nascien [7]. On l'a ingénieusement rapproché de celui de Flegetânis « de la race de Salomon », le « sage maître » que Wolfram d'Eschenbach donne comme garant de ce qu'il rapporte au sujet du graal [8]. Il ne paraît guère douteux que Wolfram et l'*Estoire* aient puisé ce nom à une commune source, mais laquelle? c'est ce qu'il est impossible de déterminer.

Au surplus, d'une manière générale, les résultats obtenus jusqu'à présent par la critique laissent l'impression que les sources orientales de l'*Estoire* sont plutôt entrevues qu'atteintes.

1. En chaldéen ! (Sommer, I, 288 ; Hucher, III, 289).
2. Sommer, V, 233.
3. Wesselofsky, *loc. cit.*, XXIII, 381, 382.
4. Heinzel, 154-155.
5. Dans ses *Origines littéraires de la France* (Paris, 1861, p. 38), Louis Moland écrit : « Il est facile de distinguer l'étymologie latine de la plupart « de ces noms : Corbenic, de *corpore benedicto* ; Celidoine *cœli donum* ; « Crudeus *crudelis* ; Nascien le premier-né à la vraie doctrine ; Mordrain « tardif à croire *morans credere*. Cette dernière étymologie est donnée par « le romancier lui-même (?) » Pour Celidoine et Crudeus, naturellement, Moland a raison. Pour d'autres noms il serait peut-être préférable d'en chercher l'origine dans des anagrammes plutôt que dans des sources orientales.
6. Voy. p. 124, note 1, 147.
7. Sommer, I, 51, 52, 111-114, 195-198, etc. ; Hucher, II, 419, 421, 422, etc.
8. Wesselofsky, dans *Archiv für Slavische Philologie*, VI, 52, note 2 ; Heinzel, 194. Cf. plus bas p. 218, n. 4.

L'auteur, qui était un clerc instruit, n'a pas pu ne pas connaître quelques-unes des œuvres traitant de l'histoire romaine. Il sait les noms des premiers empereurs romains, donne la durée de leurs règnes [1] et fait observer que « l'Estoire des empereurs qui ont gouverné l'empire de Romme » ne dit pas que Titus ait chassé son fils (*sic*) Vespasien pendant le siège de Jérusalem [2]. Mais il est très difficile de savoir si cette *Estoire* est le *Breviarium* d'Eutrope (IVe siècle) ou les compositions qui s'inspirent de lui, telles l'*Historia* d'Orose au Ve siècle, l'*Historia miscella* de Paul Diacre au VIIIe siècle, ou toute autre composition du moyen âge. La supputation des années de règne des empereurs et l'emprisonnement de Joseph d'Arimathie — 42 ans [3] — ont été établis de manière à concorder, ou à peu près, avec la date du siège et de la destruction de Jérusalem par Vespasien et Titus, placés en 71 et 72 par la chronique de saint Jérôme [4].

Où l'auteur a-t-il pris ce qu'il raconte de la guerre de Pompée contre les « larrons » (les pirates) ? on ne sait [5].

Il veut donner en stades (*estas*) les dimensions de l'Ile Tournoyante, mais il se trompe en avançant que le stade est la huitième partie d'une lieue [6]. C'est qu'il a mal compris un passage des *Etymologies* d'Isidore de Séville où il est dit : « leuga finitur « passibus mille quingentis ; stadium octava pars miliarii est, « constans passibus centum viginti quinque [7] ». Et c'est au même

1. Sommer, I, 15 ; Hucher, II, 73.

2. *Ibid.*, 20 ; *ibid.*, 223. On ne sait où l'*Estoire* a puisé cette anecdote. Le *Joseph* de Robert de Boron ne parle pas du siège de Jérusalem, lequel suit la délivrance de Joseph d'Arimathie selon l'*Estoire*.

3. La leçon du ms. suivi par Sommer (I, 15) donne un total de 33 ans alors qu'il en faut 42 (Hucher, II, 72, 116 ; cf. *Quête* dans Sommer, VI, 24, 96). La supputation 43 ans du ms. de l'*Estoire* suivi par Sommer (I, 18) est légèrement erronée. D'autres mss. arrivent à 42 ans parce que le règne de Caligula est compté pour un an, et non pour sept ans, et que le règne de Néron n'est pas omis (voy. Hucher, II, 72, note 6).

4. Migne, *Patrol. lat.*, t. XXVII, col. 593-594. En adoptant le système qui donne vingt-neuf années à la vie terrestre du Christ et en ajoutant 42 on arrive bien à l'an 71-72.

5. Sommer, I, 89-93 ; Hucher, II, 339-353. Heinzel (p. 145) n'a rien trouvé comme source de l'épisode du pirate Foucaire et de ses « larrons ».

6. « Li estas si estoit une piece de terre qui tient le witiesme part d'une lieue » (Sommer, I, 119). «... estas, si est une espassie de tiere qui tient la XVIIIsme partie d'une liüe toute plaine de tière » (Hucher, II, 439).

7. *Isidori Hispalensis episcopi Etymologiarum sive originum libri XX* (éd. W. M. Lindsay, Oxonii, 1911), lib. XV, c. 16, § 3. Le mot *miliarii* a été

auteur qu'il emprunte au moins le début de sa description de la pierre *piratite* qu'on trouve dans la vallée d'Hebron, pierre dont se frotte la femelle *Serpilions* [1].

L'auteur renvoie au « livre qui devisera des rois des Persis [2] ». Ne songeons pas au *Schah-Nameh* persan : ce « livre » n'a pas plus d'historicité que le « Conte du Commun » ou le « Conte des Brettes estoires [3] ». Quant à l'« Estoire d'Escosse [4] » je ne la cite que pour mémoire.

Par contre l'influence de *Tristan* est directe. L'épisode de Pétrus, blessé à l'épaule par Siméon, qui lui fait une plaie incurable, partant en mer à l'aventure, soigné et guéri par la fille du roi Orcanie [5], en est une imitation tellement évidente que tous les critiques l'ont aperçue [6].

Dans l'*Estoire* l'élaboration de ces diverses sources n'est pas moins profonde que dans le *Lancelot* et la *Mort d'Arthur*. L'auteur en use avec la plus grande indépendance. On a déjà signalé les libertés qu'il prend avec son modèle, le *Joseph* de Robert de Boron, et nous avons dit pourquoi il dédouble Joseph [7]. Les épisodes de la table mystique, du siège périlleux, du poisson, de la pêche miraculeuse, de l'hypocrisie et de l'audace de Moïse, de son châtiment sont transportés en Grande-Bretagne [8], et leur ordre

sauté. Le ms. suivi par Hucher (voy. note précédente) tente de corriger l'erreur.

1. « Cele piere dont je vous parole est de caude nature car on ne puet « de riens touchier a lui que tantost n'espregne : si art tout ce a quoi ele « frotera. Mais tous les jors del monde le porroit on tenir en sa main avant « qu'ele escaufast qui ne la froierait, mais ausi tost con ele est froie a « aucune cose si devient ausi rouge come sanc, etc. » (Sommer, I, 102 ; Hucher, II, 388-390). Cf. Sid., *Etymol.*, l. XVI, 44 : « Pyrites Persicus lapis « fulvus aeris simulans qualitatem, cujus plurimus ignis siquidem facile « scintillas emittit ; hic tenentis manum si vehementius prematur adurit, « propter quod ab igne nomen accepit. »

2. Sommer, I, 158 ; Hucher, II, 533.

3. Sommer, III, 19 et 111.

4. L'arrivée du corps de Josephé en Écosse est l'occasion de bénédictions de tous genres pour ce pays « et l'estore d'Escosse meisme le tiesmoigne » (Hucher, III, 282). Ce passage incite E. Brugger (dans *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXIX, 102, 104 ; cf. XXX, 183) à se lancer dans les identifications écossaises les plus fantastiques. Il faut lire en réalité « et l'estoire du saint graal le tesmoigne » (Sommer, I, 285).

5. Sommer, I, 269-272, Hucher, III, 242-251.

6. Ainsi Paulin Paris, I, 318 ; Heinzel, 140.

7. Voy. plus haut, p. 205.

8. Sommer, I, 250-2, 260-2 ; Hucher, III, 205-230. On transfère aussi en

est interverti [1]. Naturellement Bron ne peut être le gardien du graal comme chez Robert de Boron. Il est même dépouillé de son rôle de pêcheur du poisson miraculeux en faveur de son douzième fils, Alain [2]. L'étroite parenté qui lie Bron à Joseph d'Arimathie dont il a épousé la sœur est laissée dans l'ombre : on dit simplement qu'il est « parent prochain [3] » et le nom de sa femme (Enygeus) n'est pas prononcé [4]. L'auteur a certainement une idée de derrière la tête. Nous aurons à y revenir [5].

Grande-Bretagne des localités d'Orient, ou plutôt leurs noms, ainsi Caleph, Roestoc (voy. plus haut p. 147, cf. 124, note 1).

1. Ainsi l'épisode du poisson miraculeux vient après l'épisode du châtiment de Moïse.
2. Sommer, I, 251-252.
3. Sommer, I, 247, l. 8; 249 ; cf. 211, l. 22.
4. Sur l'origine de ce nom chez Robert de Boron, voy. Heinzel, 93.
5. Voy. p. 220 et suiv.

CHAPITRE VIII

ÉLABORATION DE L'ŒUVRE (*suite*).

Si poussé qu'ait été ce travail d'élaboration des sources il n'est pas parfait et on peut même regretter que l'auteur ait encore trop accordé à ses modèles.

I. Au cœur du sujet réside une inconséquence irrémédiable en ce qui touche la « quête » du saint graal. Ce vase mystérieux dont la conquête est la plus haute aventure qui soit, aventure dont le succès est réservé à trois parfaits chevaliers, est gardé au château de Corbenic. On s'attend à ce que l'accès de ce palais sacré soit d'une difficulté inouïe et qu'un profond secret couvre les voies qui y conduisent comme les mystères qui s'y accomplissent. Point du tout. On entre à Corbenic, révérence gardée, comme l'âne au moulin. Gauvain [1], Lancelot [2], Bohort [3], d'autres encore dont on ne dit les noms [4], y ont pénétré sans grand obstacle, y ont contemplé des faits étonnants et subi des épreuves redoutables avec des fortunes diverses [5]. Il y a mieux — ou pire — : Galaad y a été élevé, sinon conçu, et la manière dont on essaye, à la fin du *Lancelot*, de le retirer de Corbenic pour qu'il puisse, par la suite, se mettre en quête de cette demeure qu'il ne connaît que trop bien, est d'une maladresse achevée [6].

1. Sommer, IV, 342.
2. V, 105.
3. V, 139, 294.
4. I, 289 ; VI, 192-194.
5. Ajouter que ce château est un château comme tous les autres et Pellès y mène la vie d'un grand seigneur quelconque. Cf. le chap. IX.
6. Au début de la *Quête*, Galaad transmet tranquillement ses salutations à « ceux du saint hôtel » et annonce son intention d'aller les rejoindre le plus tôt qu'il pourra. Il doit, il est vrai, auparavant mettre fin aux « Aventures » ou « Merveilles » de Bretagne (Sommer, VI, 8).

Cette inconséquence s'explique aisément. L'auteur n'ose supprimer la notion d'un premier et malheureux passage au château du graal, donnée qu'il se laisse imposer par Chrétien et par Robert de Boron. Mais, comme il est inadmissible que Galaad, le héros parfait, subisse un échec en punition d'une faute, on est amené à mettre cet échec, complet ou partiel, sur le compte de ses émules.

Quant à Perceval son cas est fort embarrassant. Supérieur en vertu à ceux-ci, inférieur — tout juste — à Galaad, il ne peut pour son propre compte faire seul une première visite à Corbenic : s'il y subit les épreuves avec succès, Galaad devient inutile ; s'il échoue, il n'est pas assez parfait pour mériter de contempler le mystère final en compagnie de Galaad. Enserré dans ce dilemme, l'auteur a pris le parti de supprimer la première visite de Perceval au château du graal et de rejeter l'aventure, ou plutôt la mésaventure, sur le dos des prédécesseurs moins parfaits, Gauvain, Lancelot, Bohort [1].

II. Ces visites successives sont d'autant plus fâcheuses que l'auteur les rend incompréhensibles en supprimant la *question* que l'intrus doit poser au gardien du graal pour mener l'épreuve à bonne fin. L'auteur s'est-il rendu compte du caractère suspect de cette question, laquelle — la chose est aujourd'hui reconnue — marque l'initiation à un mystère païen [2]. C'est infiniment peu probable. S'il avait pu deviner de quoi il retournait, s'il avait pu pénétrer la vraie et primitive signification du château du graal, il eût été saisi d'horreur. Simplement il n'a rien compris à la question et l'a supprimée. Seulement, comme il sentait plus ou moins confusément que le séjour de Gauvain, Lancelot, Bohort, devenait sans objet, il a imaginé que à Corbenic [3] se trouvait le « palais aventureux » où les intrus chargés de péchés avaient à

1. Comme compensation il imagine une apparition du graal à la fin de l'*Agravain* (V, 392-393) pour guérir Perceval et Bohort qui, dans un combat singulier, se sont fait des blessures mortelles.

2. Cette découverte est due à miss L. J. Weston. Voy. son mémoire *The Grail and the rites of Adonis* (dans *Folk-Lore*, vol. XVIII, sept. 1907(et son livre *The legend of sir Perceval*, vol. II (1909), p. 252 et suiv. Voy. aussi W. A. Nitze, *The Fisher-King in the Grail romances* (dans *Publ. of the Modern language assoc. of America*, vol. XXIV, 1909). Cf. p. 187, note 2.

3. Le « palais aventureux » est certainement identique à Corbenic. La description des épreuves de Bohort (V, 298-303) rapprochée d'un passage de l'*Estoire* (I, 289) met la chose hors de doute.

subir des épreuves terrifiantes. La description de ces épreuves est empruntée en partie à des romans antérieurs, mais, naturellement, l'interprétation en est allégorique.

III. Si Galaad naît à Corbenic, c'est par suite du concept mystique qui veut que le conquérant du graal appartienne à la lignée des gardiens du vase sacré [1]. Comme ceux-ci sont attachés au château du graal, à Corbenic, il faut bien que la fille du dernier d'entre eux, Pelles, habite ce château et qu'elle y fasse la connaissance de Lancelot. L'auteur n'ose cependant placer à Corbenic même la conception de Galaad, et il invente le pauvre artifice du château de la Casse, « à deux lieues de là [2] ».

Mais aucun artifice ne peut pallier la tache même de la naissance de Galaad, conçu et né en « avoutire [3] ». L'auteur plaide les circonstances atténuantes et nous invite à envisager, à l'exemple du Seigneur, la fin et non le moyen [4]. Le bon apôtre oublie que le roi Arthur s'est vu durement reprocher l'irrégularité de sa naissance par le prudhomme qui donne l'explication du lion « ewage [5] ». Et si Lancelot n'a pu mener à bien une aventure, c'est qu'il porte la responsabilité d'un péché charnel de son père [6]. Galaad a si bien conscience qu'il doit le jour à un péché qu'il rougit et refuse de répondre quand, dans la *Quête*, la reine cherche

1. C'est ce qu'a déjà vu Heinzel (*loc. cit.*, p. 141). La scène finale de la *Quête* est transportée à Sarras sous l'empire d'une préoccupation analogue. Il y a lieu aussi de remarquer que dans le *Perceval* de Robert de Boron, dont notre auteur subit l'influence, Perceval, le héros du graal, est le petit-fils du gardien du graal, Bron.

2. Cf. p. 44.

3. Sommer, V, 110. L'*Estoire* (I, 203) et la *Quête* (VI, 96) nous représentent le 9e descendant de Nascien (Galaad) sous l'allégorie d'un fleuve « trouble et espès comme boe ». Il ne sera pas engendré « de mere moullier ne « selonc la loy de sainte Eglise, mès ensi comme en fornication et en autre « pechiét mortel » (I, 207).

4. « Et pour ce que li Sires en qui toute pitiés habite et qui ne juge mie « tout dis selonc les mesfais as pecheors regarda cele assamblée selonc le « preu a ceuls del païs, comme cil qui ne voloit mie qu'il fussent tous jors « en escil ; si lor donna tel fruit a engendrer et a concevoir que pour la « flor de virginité qui illuec fu corrompue, fu restorée une autre fleur dont « grans biens vint al païs, car de la douchour qui de la flour issi fu toute la « terre raemplie, ensi comme l'Estoire del saint graal le nous a devisé et « fait entendant » (V, 110-111). Cf, I, 290-291.

5. Sommer, III, 216, l. 1-3.

6. IV, 176.

à lui faire dire qui est son père : il se dérobe et a « vergoigne [1] ».

Mais, encore une fois, c'est la carte forcée. Galaad ne peut naître en légitime mariage puisque Lancelot est obligé de demeurer célibataire. D'autre part, il faut bien que Galaad voie le jour. L'inconséquence de la donnée est inévitable et l'auteur aurait pu faire observer, comme le poète, que pour qu'il naisse un être vierge il faut bien qu'une vierge ait perdu sa virginité.

IV. Ce qui se conçoit moins et même mal c'est la généalogie de Galaad. Qu'il soit fils de Lancelot c'est indispensable. Mais on s'attendrait à ce que Lancelot fût rattaché par son ascendance au roi Salomon. L'*Estoire*, la *Quête* postulent cette origine [2]. Or on nous représente Lancelot comme descendant de Nascien (Seraphe), « serourge » du roi Mordrain (Evalach) [3], mais sans rien nous dire des origines de Seraphe.

Cherchons du côté de la lignée féminine. Seraphe a pour femme la « duchesse » Flegetine. D'où vient celle-ci ? Silence absolu. Mais souvenons-nous que son nom rappelle étrangement celui du savant païen Flegetânis que Wolfram d'Eschenbach donne comme auteur d'un livre traitant du graal. Or, selon le poète allemand, Flegetânis est de la race de Salomon [4]. Imaginons que Flegetânis ait changé de sexe, par suite d'une de ces bévues fréquentes chez Wolfram qui comprenait mal ses sources, et alors, grâce à un hasard fabuleux, nous pourrons rallumer la lanterne éteinte.

Mieux encore : c'est par sa mère, la fille de Pellès, que Galaad se rattache à Salomon. La dynastie des rois gardiens du graal se relie à Josué, fils de Bron, et à l'épouse de Josué, qui est fille de Caleb Alfassam, roi de la « Terre foraine ». Caleb, nous l'avons vu [5], est un personnage historique, un roi d'Éthiopie (Abyssinie) du IVe siècle de notre ère. Or la prétention des rois d'Éthiopie et de leurs successeurs actuels, les négus d'Abyssinie,

1. VI, 16.
2. C'est à l'intention du dernier de ses descendants (Galaad) que Salomon fait construire la fameuse « nef » et y dépose l'épée de David, les « trois fuseaux » tirés de l'arbre de vie, enfin un « bref » que lira le dernier de sa race (I, 135 ; VI, 144, 160-161).
3. *Estoire* (I, 291-294).
4. *Parzival*, v. IX, v. 623 et suiv. : « Ein neiden Flegetânis was geborn von Salmon... Der schreip vons grâl âventiur. »
5. Cf. p. 124.

est, aujourd'hui encore, de descendre de la reine de Saba... et de Salomon [1].

Mais Heinzel lui-même, qui a imaginé ces combinaisons, s'arrête et laisse entendre qu'il ne les prend pas très au sérieux [2]. Il est évident que si l'auteur du *Lancelot-Graal* ne nous dit rien de sûr, l'origine de Flegetine c'est qu'il n'en veut rien dire et, à coup il ignore complètement que son roi sarrasin de la « Terre foraine » en Grande-Bretagne, soit en réalité un roi d'Éthiopie. Nous n'avons pas le droit de le faire plus savant qu'il n'est en réalité.

C'est dans le *Lancelot* propre, au début et vers la fin, que l'auteur laisse filtrer une lueur sur le mystère : Lancelot, et par suite Galaad, se rattache à Salomon *par son ascendance maternelle*, et il en va de même, naturellement, de Lionel et de Bohort, ses cousins germains : leurs mères respectives, Hélène et Evaine, descendent de David. Le roi Ban, à l'article de la mort, supplie le Tout-Puissant d'avoir pitié de sa femme Hélène « qui est « descendue de la haute ligniée Davi lo roi », lignée que « vos « establites et regne aventureus a essaucier vostre non et la hau- « tesce de vostre foi ». Le mentor de Lionel et de Bohort, Léonce de Payerne, répète la même chose quand il recommande ces enfants à la Dame du Lac : par leur mère ils descendent du roi David [3].

Au commencement de l'*Agravain*, la dame de la Bretesche, faisant l'éloge de Lancelot, nous dit : « car il est estrais de si « haute lignie comme del lignage le roy David, et de si haus che- « valiers comme de Joseph de Arimachie [4]. »

C'est dans les mêmes termes que, au début de la *Quête*, le mystérieux vieillard vêtu de blanc, qui amène Galaad, le présente au roi Arthur : « Rois Artus, je t'amaing le chevalier desiré, « celui qui est estrais del haut lignage al roi David et del « parenté Joseph d'Arrimachie [5]. »

Pour dissimuler son identité « por que nus ne me conneüst [6] », Bohort grave sur une croix au pied du Tertre Deveé un « bref » portant que « puis xx. ans en encha ne monta chevaliers la amont

1. Joseph Halévy, *La légende de la reine de Saba* (dans l'*Annuaire* de l'Ecole des Hautes Études, section historique et philologique, année 1905).
2. *Loc. cit.*, 142.
3. Voy. plus haut, p. 119.
4. Sommer, V, 17.
5. VI, 7.
6. V, 240, l. 40.

« qu'il ne fust mors on emprisonnés, fors un tout seulement, et « cis est estrais de la haute lignie au roy David [1] ».

Il est dommage que Léonce de Payerne, qui savait de quoi il retournait, n'en ait pas dit plus long à la Dame du Lac, car nous sommes condamnés à ignorer les ascendants des reines Hélène et Evaine. Rien n'eût été plus simple que de nous éclairer dans l'*Estoire*, rédigée après le t. I du *Lancelot* propre [2]. Malheureusement, si les renseignements sur les ascendants paternels de Lancelot y sont abondants et explicites, il n'est pas soufflé mot de son ascendance maternelle. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'Hélène et Evaine sont issues de rois de Grande-Bretagne [3]. Ce silence est certainement intentionnel : l'auteur nous a renvoyé aux « Ecriptures », il n'en veut pas dire davantage. Est-ce prudence ou fatigue ? Son audace, peu ordinaire cependant, a-t-elle reculé devant la nécessité de fabriquer des généalogies par trop impudentes ? on ne sait. Peut-être que ses sources orientales n'ont pas été suffisantes pour combler la lacune entre l'époque de Salomon et l'époque de la conversion de la Grande-Bretagne au christianisme.

V. On doit remarquer aussi le vague qui plane dans l'*Estoire* sur la parenté exacte de Bron et de Joseph d'Arimathie, de Siméon et de Chanaan, de ce dernier avec Nascien, sur celle de Pierre avec les autres protagonistes.

Le *Joseph* était plus explicite en ce qui concerne Bron : il est le beau-frère de Joseph d'Arimathie dont il a épousé la sœur, Enigée. Le nom de celle-ci n'est pas prononcé dans l'*Estoire*, et si l'on apprend [4] que les fils de Bron sont « parent prochain » de Josephé, fils de Joseph d'Arimathie, on évite soigneusement de préciser le degré de cette parenté. De même Moïse, fils de Siméon, et Pierre sont dits « parent Josephé [5] » ; Siméon déclare [6] à Alain le Gros, fils de Bron, qu'il est son « parent

1. V, 237, l. 7-9.
2. Voy. plus haut, p. 80 et suiv., 114 et suiv.
3. Ban mourant rappelle à Dieu que sa femme « Elene est descendue del haut lignage que vous establistes el regne aventureus » (III, 13). Or le *regne aventureus* pour l'auteur, c'est le royaume de Logres (III, 29), c'est-à-dire l'Angleterre. Cf. plus loin § IX.
4. I, 249.
5. I, 247, 248, 250.
6. I, 261.

prochain », que Pierre est son « cousin [1] », mais ces termes sont si vagues, qu'aucun tableau généalogique ne peut être tracé permettant de rattacher l'un à l'autre, Bron, Joseph, Pierre, Siméon, etc. Et l'on s'explique à peine que, lorsque Lancelot arrive aux tombes de Galaad le Fort (fils de Joseph d'Arimathie) et de Siméon, ceux-ci soient considérés, l'un comme son parent, l'autre comme son cousin [2] : l'élasticité du mot « cousin » au Moyen-Age n'autorise aucune précision. Certainement l'auteur est demeuré dans le vague à dessein, craignant qu'une trop grande précision ne permît de le saisir en flagrant délit de remaniement du *Joseph*.

Le dédoublement d'Alain le Gros répond à des intentions qu'on peut partiellement discerner. Robert de Boron, qui ne se mettait point martel en tête pour les questions de chronologie, ne séparait que par deux générations Bron, gardien du graal après Joseph d'Arimathie, du conquérant du saint « vaisseau » : il se contentait de la série Bron, Alain le Gros, Perceval. En outre, il attribuait un véritable caractère de sainteté à Alain le Gros. Il est le plus jeune des douze fils de Bron. Alors que ses frères consentent aisément à se marier, lui repousse avec horreur toute idée de ce genre [3]. Le Ciel reconnaissant sa dignité éminente ordonne que ses frères et sœurs, bien que ses aînés, se rendent en Occident sous sa direction et il les place sous son autorité [4]. Aussi s'étonne-t-on que, à d'autres endroits du *Joseph* [5] et dans le *Perceval* [6], ce misogyne soit annoncé comme le père du vainqueur des épreuves du graal. Naturellement il n'y a pas contradiction, quoique des critiques s'y soient trompés [7], car Alain peut prendre femme pour obéir aux ordres d'en Haut. Néanmoins il reste pur. Robert incitait vraiment par son obscurité ou sa maladresse à dédoubler Alain.

1. I, 264.
2. IV, 176.
3. Francisque-Michel, p. 123-125.
4. *Ibid.*, p. 126, 133-134, 136-137.
5. *Ibid.*, p. 130 (v. 3091), 131-133, 140 (v. 3467-68).
6. Weston, II, 14; Hucher, I, 420.
7. Birch-Hirschfeld, Nutt, Brugger, O. Sommer, etc. Heinzel, lui, ne s'est pas trompé : « kein Widerspruch aber auffallend » (p. 99). Weston (II, 279-280) fait un rapprochement fort inattendu entre Alain et la cosmogonie hindoue où Narada, un des fils de Brahma qui se refuse au mariage, devient par la suite « one of the great progenitors » !

Il incitait aussi à dépouiller le trop fécond Bron ou Hébron de l'honneur d'être gardien du graal, au profit de ce fils si chaste [1]. La pureté, on le sait [2], est aux yeux de l'*Estoire* et de la *Queste* la qualité maîtresse. Froidement l'*Estoire* dépouille Bron au profit d'Alain et de la gloire de pêcher le poisson miraculeux [3] et de celle de recevoir des mains de Josephé expirant (substitué lui-même à Joseph) [4] le dépôt du vase sacré. Alain ne pourra même pas être la tige des « rois pêcheurs ». Il ne sera que « riche pêcheur » et, comme ancêtre, son frère, apparu subitement, Josué, lui sera substitué [5].

Un roi Alain ou Helain le Gros est, néanmoins, maintenu dans la liste des souverains qui ont régné en Grande-Bretagne, mais il est placé dans la généalogie de Lancelot: il est père de son trisaïeul Ysaïe et fils de l'arrière-petit-fils de Nascien-Seraphe [6]. On s'attendrait à ce qu'il figurât dans une généalogie de Perceval. Mais un silence profond et intentionnel s'étend au cours de toute l'œuvre sur la parenté de ce héros embarrassant.

Le *Lancelot* avait déjà dépossédé Alain de la paternité de Perceval. Il devenait le grand-oncle de celui-ci. En effet Perceval était représenté comme né de la fille de Pellès, Helizabel et Alain (ou Helain) le Gros comme le frère du roi de « Listenoiz [7] ». Sur le père du héros du graal un complet silence était observé. Evidemment l'auteur avait une idée de derrière la tête. Laquelle? c'est ce qu'il est impossible de savoir, ses intentions ayant changé en cours de route et Galaad ayant été substitué à Perceval.

VI. Ce nom de Galaad, auquel s'attache un sens mystique et un concept de pureté, puisque Lancelot le perd par « escauffement de luxure » et que son fils le recouvre « par abstinence de chair » [8], on s'étonne de le voir porté par le fils que Joseph d'Arimathie a eu en Grande-Bretagne. La vie de ce personnage ne justifie pas son nom de Galaad le Fort. Et s'il y avait intérêt à imaginer

1. Cf. Heinzel, p. 140.
2. Voy. plus haut, p. 93 et suiv.
3. I, 251-252; cf. Francisque-Michel, p. 105-106.
4. Voy. plus haut, p. 205.
5. I, 286-288.
6. Voy. plus haut, p. 108 et suiv.
7. Voy. plus haut, p. 120, note 1.
8. V, 111 ; cf. III, 3.

un premier Galaad, ce serait, semble-t-il, dans l'ascendance directe de Lancelot qu'il faudrait le placer et non dans celle d'Yvain, fils d'Urien [1]. Mais on peut trouver à cette anomalie quelque explication. L'auteur a cédé à sa manie étymologique : *Galles* l'a fait songer à *Galaad* et il a trouvé ingénieux d'inventer que le royaume d'« Hosselice [2] » lui devait son nom. Cette étymologie, il la donne dès le commencement du *Lancelot* : dans son énumération des bons chevaliers du temps passé, la Dame du Lac, après avoir nommé Joseph d'Arimathie, ajoute : « et si an fu ses filz Galahaz, li hauz roi de Hosselice, qui puis fu apelée Gales en l'onor de lui [3]. »

Ainsi compromis, l'auteur n'a pu se dégager plus tard, quand il a dressé les généalogies de l'*Estoire* : Joseph d'Arimathie y est demeuré père d'un Galaad, et on a même pris soin de nous expliquer par suite de quelles circonstances celui-ci avait acquis le royaume d'Hosselice.

Resterait, il est vrai, à savoir pourquoi, dès le *Lancelot*, Joseph d'Arimathie doit avoir un fils de ce nom, mais, comme dit très bien Heinzel — en parlant d'autre chose — « wir nie alle Launen des Romanschreibers in ihren Motiven werden erklären können [4] ».

VII. De même qu'il ne comprenait rien à la nature du graal et pas davantage à la signification de la question à poser à son gardien, l'auteur ignore ce qu'est vraiment la « lance qui saigne ». Ses sources insistent trop sur cette arme mystérieuse pour qu'il ose la supprimer quoiqu'elle l'embarrasse fort. Chez Chrétien [5], chez Wauchier de Denain [6], chez Pseudo-Wauchier [7], la lance semble jouer un rôle aussi important que le graal lui-même. Selon Chrétien c'est même à cause de cette lance, dont le fer saigne constamment [8], que le royaume de Logres est

1. I, 282.
2. Ce nom aussi est de son invention.
3. *Marburger Beiträge*, fasc. VIII ; cf. Sommer, III, 117.
4. *Loc. cit.*, 126.
5. Potvin, t. II, p. 146-148.
6. Potvin, t. V, p. 143-148.
7. Povtin, t. III, p. 371 ; t. IV, p. 1, 4-5.
8. Le sang coule le long de la « hante » dans l'*Estoire* (I, 33, l. 3), comme chez Pseudo-Wauchier « del fier jusques à l'arestuel » (Potvin, t. IV, p. 1). Partout ailleurs par la pointe du fer (cf. Potvin, t. II, p. 147, 158, et t. V, p. 143-147).

« détruit [1] ». Chez Robert de Boron, la lance devient l'arme dont Longin frappa Jésus en croix. Mais cette identification, Robert ne la produit qu'à la fin de son œuvre [2], et il n'en tire rien.

Pseudo-Wauchier, qu'il soit ou non antérieur à Robert de Boron [3], considère, lui aussi, la lance comme celle de Longin, mais, se séparant de Chrétien de Troyes, il voit en elle une source de bénédictions parce que le sang du Sauveur est « notre rançon [4] ». Il n'a pas senti que cette utilisation du mystère de la rédemption était, à tous les points de vue, déplacée.

1.

Et mesires Gauwains s'an alle
Querre la lance dont li fers
Sainne tos jors, ja n'iert si ters
Del sanc tout cler que ele plore
Si est escrit qu'il est une eure
Que tous li roiaumes de Logres
Dont jadis fu la tiere as ogres
Ert detruite par cele lance.

(Potvin, v. 7538-45, t. II, p. 252 ; Baist, v. 6129 et suiv., p. 70).

Selon Wendelin Foerster (*Woerterbuch*, p. 179), qui s'appuie sur les résultats d'un travail de R. Peeble, *the Legend of Longinus* (*Bryn* Mawr College, Pennsylvania, 1911), dont je n'ai pu prendre connaissance, cette lance est déjà celle de Longin pour Chrétien de Troyes. Elle l'est à coup sûr pour Wauchier de Denain (Potvin, t. V, p. 103, v. 33564-70) ou plutôt pour Pseudo-Wauchier (cf. plus haut, p. 178, note 1).

Sur la lance qui saigne, voy. encore Heinzel, *loc. cit.*, 131. Le mémoire d'Arthur C. L. Brown, *the Bleeding lance* (*Publications of the Modern language association of America*, vol. XXV, 1910), qui veut faire de la lance la propriété d'Arthur et lui cherche une origine irlandaise, est une erreur complète. On trouvera à ce propos des réserves prudentes dans le compte rendu de G. Schœpperle dans la *Romania*, t. XL, 1911, p. 333-334.

2. Weston, II, 82 ; Hucher, I, 483.

3. Cf. plus haut, p. 178, note 1.

4. Il importe de reproduire le passage de Pseudo-Wauchier où l'on voit le roi pêcheur répondre aux questions de Gauvain.

Li roi dist : « sire chevalier
Ains mais homs n'osa encerkier
Çou que vous avés demandé ;
Si ne vos iert mie celée ;
La verité vos dirai toute,
Çou saciés bien, sans nule doute.
Premiers vos voel je acointier
De la lance qu'est el hanstier
Le grant damage et la dolor
Qu'il avint et le grant honor
Que Damledex a establi
Dont seromes trestot gari :
C'est la lance demainement
Dont li fius Diu fu voirement
Ferus tres parmi le costé ;
S'a puis adès issi sanné
Et sainera durablement
Desi au jour del jugement.
Icelui c'on a devisé
L'a Damledex mis et posé
Desi au terme que jou di
Et sainera toustans issi.
Moult porront avoir grant paor
Cil ki verront Nostre Signor
Sainier, mais nos i gaengnons ;
Li sans est nostre raençons ;
Cis cols nos a gaengnié, sire,
Tant que n'en puis la moitié dire.

(V, 20247-274, Potvin, t. IV, p. 4-5).

Notre auteur accepte la suggestion que la lance est celle de Longin, ou peut-être qu'elle symbolise celle-ci. Mais, sous l'influence de Chrétien de Troyes, il en fait un instrument de la colère et de la vengeance divine. Josephé le premier éprouve les effets du courroux céleste pour un péché, léger pourtant, semble-t-il : il a cessé un moment de baptiser les païens pour courir contempler les corps des recréants frappés à mort. Cette faute excite la colère divine : un ange blesse Josephé à la cuisse et le fer de la lance demeure dans la plaie [1]. Douze jours après [2], une voix sortie de l'« arche » se fait entendre : « après ma grant forsenerie mon apaisement. » L'ange reparaît, retire le fer de lance de la cuisse du coupable. Aussitôt les gouttes de sang se mettent à tomber du fer et l'ange les recueille dans une « boiste ». C'est avec le sang de cette boîte que Josephé est guéri. Il en va de même de Nascien qui recouvre la vue [3] ; il en avait été privé pour avoir eu l'audace de soulever la « platine » qui recouvrait l'« ecuelle » (le graal) et avoir joui d'un spectacle ineffable : il avait vu le fondement de la religion, la fin des vertus, la merveille des merveilles du monde, il avait contemplé le Tout-Puissant [4].

Un ange donne l'interprétation de ces prodiges : la lance signifie « les grans merveilles qui avendroient en la terre ou Diex « l'envoieroit. Et illuec (la Grande-Bretagne) seront les grans « merveilles et les grans proeces monstrées, et illuec seront li « vrai chevalier Jhesu Crist ; les chevaleries covertes et les che- « valeries terrienes devenront celestienes, ne ja nus ne sera « chertains del termine que eles devenrent celestieus [5] ». Quand les gouttes de sang recommenceront à couler, ce sera signe que « comencheront les aventures a venir et les merveilles par « toute la terre ou ceste lance sera, et seront si espoentable que « toute gent en seront esbahi ; si n'avendront fors par les connis- « sances du saint graal et de la lance. Lors seront establies les « merveilles a qui li vrai chevalier abandonront lor cors, et par « ce seront conneu cil qui les proeces auront en els [6] ».

1. Sommer, I, 77. Lors de la première entrée dans l'« arche » Josephé avait déjà vu la lance qui saigne, mais n'en avait pas été frappé (I, 32-33).
2. Vingt-deux jours selon d'autres mss. (Hucher, II, 313).
3. *Id.*, I, 80 ; Hucher, II, 309.
4. I, 79.
5. I, 80.
6. I, 81 ; Hucher, II, 312-313 (texte préférable).

Cette terrible lance ne frappera plus qu'un seul homme et ce sera un roi qui descendra du lignage de Nascien :

« Si sera li daarains des boins, et cil en sera ferus parmi les ij. « cuisses, ne ja n'en garira dusques atant que les merveilles del « graal seront descouvertes a celi qui sera plains de toutes « bontés. Et cil... sera li daarains del lignage Nascien [1]. Et tout « ausi comme Nasciens en est li premerains de veoir les mer- « veilles del saint graal, autresi sera cil li daarains qui les verra ». Car ce dist li vrais crucefiés : « as premerains et as daarains « del precieus lignage monsterai jou mes merveilles. » Et si dist encore : « sor le premier et sor le daerain des ministres qui « sont novel et qui sont enoint et sacré a mon plaisir en prendrai « jou venjance aventureuse, por ce que jou voel que il doi en « soient tesmoing : par le colp de la lance fu ma mort encherkie « et esprouvée en la crois des felons Juis [2]. »

Conformément à cette décision la lance ne doit plus reparaître. Cependant Gauvain et Bohort sont frappés d'une lance pendant la nuit qu'ils passent au pays aventureux [3]. Seulement, comme au matin ils se réveilleront brisés de fatigue et d'émotion, mais indemnes, il est clair qu'ils ont été le jouet d'une vision.

La « lance qui saigne » ne se montre pas lors du passage de Gauvain à Corbenic, non plus que lors du premier passage de Bohort et des séjours de Lancelot. A dessein certainement, car ces épisodes sont soigneusement truqués [4]. Par une exception unique elle

1. Il s'agit naturellement de Galaad.
2. Sommer, I, 81 (cf. 107) ; Hucher, II, 313.
3. IV, 344-345 ; V, 298, 301, 303.
4. Il s'agit d'éviter à Bohort (dans son premier passage) et à Lancelot les épreuves du palais périlleux. Il faut voir avec quelle application dans la maladresse l'auteur s'ingénie à écarter les difficultés. Pellès fait préparer à Bohort un lit dans une chambre « aval » « por chou qu'il ne voloit pas qu'il geüst el palais pour les diverses aventures qui y avenoient » (V, 142, l. 17). Lors de sa première arrivée à Corbenic Lancelot n'y passe pas la nuit; il est dirigé par l'astucieuse Brisane au château de la Casse, où il engendre Galaad (cf. plus haut, p. 44). Dans son deuxième séjour, qui dure longtemps, Lancelot, privé de sa raison, n'habite pas au château même mais dans une « estable » où il est le jouet de la cour (V, 399). Reconnu, il est porté au palais aventureux pour y être guéri par le graal (V, 400). Est-ce contradiction ? Non, car il va de soi que le lecteur doit comprendre que les épreuves du lit périlleux ne sont pas applicables à un dément. Ces pauvres ruses sont significatives ; elles impliquent un auteur, un seul, qui a conscience des difficultés au milieu desquelles il se débat et qui s'efforce, peu habilement, de se tirer d'affaire.

figure lors du deuxième passage de Bohort à Corbenic [1]. On peut dire que les temps sont révolus et que la lance doit recommencer à saigner [2]. Mais la véritable explication c'est que cet épisode est une répétition générale du tableau final, de la dernière cérémonie de Corbenic. Coûte que coûte, même au prix d'une contradiction, celle-ci doit être annoncée et expliquée à l'avance [3].

Les temps sont révolus. La dernière cène va être célébrée au château du graal. Josephé, mort « plus avoit de cc ans passés », descend du ciel, soutenu par quatre anges, deux portant des cierges ardents, le troisième une « touaille » de samit vermeil, « et li quars une lance qui saignoit moult durement et les gouttes « del sanc chaioient en une boiste qu'il tenoit en l'autre main ». Cet ange tient la lance au-dessus du « vaissel » (le graal), de façon à y recueillir le sang qui coule de la lance. Josephé se leve et « traist la lance en sus del saint graal et le couvri de la touaille qui dalès estoit [4] ». Alors recommence la cérémonie théophagique, avec les mêmes rites que nous avons déjà décrits [5]. Puis Josephé disparaît et c'est Jesus qui se montre à Galaad; il lui révèle que le graal est l'« escuelle » où il a mangé l'agneau avec ses disciples le jour de Pâques, mais il néglige, bien qu'on l'ait promis [6], d'apporter l'explication de la lance et des « aventures » dont elle est la cause. Le Sauveur ordonne à Galaad de quitter le royaume de Logres [7] pour se rendre, en compagnie des seuls Perceval et Bohort, à Sarras, au « palais spirituel », où il verra plus « apertement » ce qu'il a tant désiré contempler [8].

Cependant, avant de partir, Galaad a un dernier devoir à

1. V, 301, 334.

2. Lors de la naissance de Lancelot et de ses cousins les « merveilles » étaient déjà commencées (voy. l'allocution de Léonce de Payerne reproduite plus haut p. 119). Dès la *Charrette*, une damoiselle avertit Arthur que « li affaires aproce par coi ta cort sera délivrée et dont les aventures prendront fin » (IV, 217).

3. On verra bientôt (p. 238) que c'est alors qu'on juge bon d'introduire le personnage du roi mehaigné, père de Pellès.

4. VI, 189.

5. Voy. p. 163-164.

6. « Cel jor meïsme fu emprise la queste del saint graal, qui ne sera « jamais laissie devant que on en saura la verité et de *la lance aussi et por* « *coi c'est que tantes aventures en sont avenues en cest païs* » (VI, 37).

7. Le château du Graal est donc situé en Angleterre, cf. plus loin p. 231, note 1.

8. VI, 189-190.

remplir : guérir le roi mehaigné. La lance était demeurée sur la table de communion. Galaad touche de sa main le sang de la lance, puis « enoint » les jambes du roi, lequel avait assisté à la cérémonie. Le « mehaigné » se lève guéri et se rend en une « religion de blans moignes [1] ».

A Sarras, au palais spirituel, au moment où Galaad tombe mort en contemplant l'intérieur du graal, comme avait fait Nascien, son lointain ancêtre [2], une main descend du ciel : « et ele « vint droit al vaissel et le prinst et la *lanche* et l'emporta vers le « ciel, a tele eüre qu'il ne fu puis nus hons qui osast dire qu'il « eust veu le saint graal [3] ». La lance a donc été transportée de Corbenic en Orient. Néanmoins l'auteur s'intéressait, au fond, si peu à cet accessoire, qu'il néglige de nous le montrer porté sur la nef de Salomon [4] en compagnie du graal et de la table d'argent [5].

VIII. Comment résoudre l'antinomie de la présence simultanée (à Corbenic) du graal, fontaine de bénédictions et de prospérités, et de la lance qui, lorsqu'elle recommence à saigner est cause, — on ne sait pourquoi ni comment — de merveilles « épouvantables » ? L'auteur a senti qu'il y avait une grosse difficulté à ce que la lance qui a percé le flanc du Sauveur pût être une malédiction pour le pays qui la conserve ?

Avant lui Pseudo-Wauchier avait vu la difficulté. Il avait cru

1. VI, 191. Galaad guérit le roi mehaigné de sa paralysie de la même façon que l'ange avait guéri Nascien de sa cécité (I. 80).

2. Cf. plus haut, p. 225.

3. VI, 198.

4. VI, 192.

5. Cette table d'argent, sur laquelle on dépose le saint graal, a été mentionnée déjà lors des visites à Corbenic de Gauvain (IV, 344, 347) et de Bohort (V, 302).

Je crois qu'elle est en partie une transformation du « tailloir « d'argent de Chrétien (Baist, v. 3193, 3249, 3259 ; Potvin, v. 4409, 4465, 4743, t. II, p. 148, 150, 159) et de Pseudo-Wauchier (Potvin, t. III, p. 370) auquel l'auteur du *Lancelot-Graal* ne s'intéressait pas. Birch-Hirschfeld (*op. cit.*, 121), W. Foerster (*Woerterbuch*, 172, note 2) et bien d'autres veulent qu'un tailloir soit un plat ou une patène. C'est vrai, quoique aux vers 3246-50 (Potvin, v. 4464-67) il s'agisse certainement d'un instrument tranchant. Mais comme il n'y avait rien à tirer du « tailloir » d'argent, notre auteur a remplacé cet attribut par une table d'argent autour de laquelle s'asseoiront un jour (IV, 188-190) les douze élus de la « quête » du graal. L'influence du thème de la « Table ronde » a contribué à la transformation du « tailleor » ; cf. plus bas, § XVII, p. 245.

s'en tirer, on vient de le dire [1], en déniant au « coup de la lance » ses effets désastreux. Il avait imaginé que si la terre languit, si le royaume de Logres est « détruit », c'est par suite du coup de l'épée dont Gauvain aperçoit les deux tronçons placés « ensmi la croix » déposée sur une bière au château du graal. Gauvain est incapable de « ressouder » l'épée ; néanmoins le roi pêcheur consent à donner au héros l'explication de ce mystère ; malheureusement celui-ci, qui est las « travaillé », s'endort et l'occasion d'apprendre le mot de l'énigme ne se retrouvera plus [2].

L'auteur du *Lancelot-Graal* a trouvé là une idée intéressante, mais, à son habitude, il a opéré dans son modèle de profondes modifications.

Dès la fin de l'*Estoire* il imagine que la stérilité dont souffre la Bretagne, — en tout et en partie — provient du meurtre d'un saint personnage, le roi Lambor, gardien du graal, par un « Sarrazin » mal converti, le roi Varlan (ou Brulan).

Ce fut le premier coup d'épée donné en Grande-Bretagne. Dieu, qui aimait la victime, frappa la terre de stérilité : « De grant « tans les terres as laboreurs ne furent gaaignies, ne n'i crois- « soit blés ne autre chose, ne li arbre n'i porterent fruit, ne en « aigue ne trovoit on poisson, *se petit non*, et por ce fu elle puis « apelée la *Terre gaste* [3]. »

Seul Galaad pourra ramener la prospérité par la conquête du Graal. Comment, pourquoi ? on ne le dit point. C'est dans ce but

1. Voy. p. 224.

2. Potvin, t. III, p. 364-368 ; t. IV, p. 1-6. — La bière renfermait le corps d'un chevalier inconnu, occis d'un « gaverlot » peu auparavant, par une main invisible dans un pavillon près du « castel des Ormiaus » où Guenièvre tenait sa cour. Un jour, à la tombée de la nuit, la reine avait aperçu un chevalier passant à côté d'elle sans la saluer. Offensée de ce qu'elle prenait pour un outrage, elle avait d'abord envoyé Kex, puis Gauvain, avec mission de lui amener l'inconnu. Celui-ci avait cédé à regret aux supplications de Gauvain qui le pressait de retourner en arrière, et mal lui en avait pris, car aussitôt qu'il était entré au « pavillon », il était tombé mort (III, 349-357). C'est pour éclaircir le mystère de cette fin tragique que Gauvain entreprend l'expédition qui l'amène au château du graal où il retrouve le corps de l'inconnu.

3. I, 290. Cf. la *Queste* : « tels fu li premiers cols de ceste espée et ce fu « fait el roialme de Logres : si en avint une si grant pestilence et si grant « destruction en ij. roialmes que onques puis les terres ne rendirent as « laboreurs lor travaus, car onques puis ne crut ne blei ne autre chose, ne « li arbre ne porterent fruit, ne en aigue ne trovoit on poisson *se petit non*. « Et por ce est la terre des ij. roialmes apelée la *Terre Gaste* por ce que par « cel colp dolereus avoit esté gastée » (VI, 147).

que le roi Pellès, gardien du graal bienfaisant, livre sa fille à Lancelot, pour qu'elle engendre le libérateur : « Si en aviemes « moult grant mestier, quar tant a esté nostre païs essiliés et « desertés que li povre home y ont perdu lor gaaingnages ; si « est desoremais bien tamps, puisqu'il plaist a Nostre Segnor, « que lor pertes soient restorées. » Et la fille de Pellès s'abandonne à Lancelot « por le fruit rechevoir dont tous li païs devoit « revenir en sa premiere biauté, qui par le dolerous cop de « l'espée avoit esté desertés et escilliés si comme li contes a « devisé apertement en l'*Ystoire del saint graal* [1] ». Et Dieu pardonne le péché qui sauvera le pays [2].

Seulement, comme Corbenic, le château du graal, est la capitale de la *Terre foraine* [3], l'énigme de la coexistence du principe bienfaisant — le graal — et de la malédiction, — la stérilité, — subsiste et même s'aggrave [4].

En outre, on ne comprend pas pourquoi c'est le royaume de la victime, la *Terre foraine*, qui est frappée, tout comme celui du meurtrier, le pays de Galles [5]. A partir du jour fatal l'ensemble des deux royaumes prend le nom de *Terre gaste* [6]. Et celle-ci est donnée dans la *Quête* comme identique au royaume de Logres, c'est-à-dire à l'Angleterre. Le royaume d'Arthur serait donc une terre « gaste », stérile. On ne la présente pourtant jamais ni dans le *Lancelot*, ni dans l'*Estoire*, ni même dans la *Queste*, sous cet aspect désolant, bien loin de là.

La difficulté n'a pas échappé à l'auteur et il a introduit une petite réserve : il ne vient dans la *Terre gaste* ni blé, ni fruit, ni poisson *se petit non* [7]. Pauvre petite habileté qui trahit l'embarras de l'homme qui, en voulant interpréter des thèmes légendaires, s'enfonce dans un labyrinthe de contradictions sans issue !

IX. Il existe un rapport mystérieux, avons-nous vu, entre la lance, et aussi le graal [8], et les « merveilles » ou « aventures »

1. Sommer, V, 107. Cette *Ystoire* est, naturellement, l'*Estoire*.
2. V, 110.
3. I, 286.
4. Cf. plus bas, p. 235, note 4.
5. I, 290.
6. Voy. page précédente, note 3.
7. I, 290 et VI, 147.
8. Les aventures adviennent « par la force du graal » (I, 135). Cf. les « aventures du graal » (I, 246, 256 ; IV, 176, 324 ; V, 234 ; VI, 6, 88, etc.), les « aventures del saint graal et... de la Grant Bertaigne » (I, 262).

de Logres, autrement dit de Grande-Bretagne [1]. Mais, tandis que chez Robert de Boron l'achèvement des « aventures » est considéré avec regret et douleur par les jeunes « bacheliers » de la cour d'Arthur et par « ceux de la Table Ronde », puisqu'il met fin à leurs exploits en Grande-Bretagne et les oblige à chercher en Gaule un terrain à leur activité [2], dans le *Lancelot-Graal*, la fin des « aventures » est attendue avec impatience comme une « délivrance » par le peuple de Logres [3]. Ce royaume de Logres est dit « perilleus et aventureus » dès le début du *Lancelot* [4]. Seul Galaad, issu du roi mehaigné de la « Gaste forest aventureuse [5] » pourra mener les aventures à terme : « et lors remandront les aventures de la Grant Bretaigne et li *encantement* [6] ».

Les « aventures », les « merveilles » sont donc, au fond, une malédiction, tout comme la stérilité provoquée par le coup d'épée de Varlan. Malheureusement, ici encore, nous nous heurtons à une contradiction fondamentale, la coexistence du graal bienfaisant avec la malédiction des « merveilles ».

La *Quête*, on l'a dit [7], renvoie finalement le graal de Grande-Bretagne en Orient, à Sarras. Il serait de la plus haute inconvenance de représenter le départ du graal comme un avantage pour le pays qu'il délaisse. L'auteur l'a très bien senti : si le graal quitte la Grande-Bretagne c'est à cause des péchés du peuple. Les habitants du royaume de Logres perdent à juste titre le saint « vaissel » qui « tantes fois les avoit repeüs et rassasiés [8] ».

1. L'identité des deux pays ressort de l'identité des « aventures de Logres » (voy. plus loin, p. 233, note 2) et des « aventures » ou « merveilles de Bretagne » (I, 81, 226, 261, 268, 272, 290 ; IV, 26 ; VI, 9) et les « aventures du graal » (voy. note précédente).

2. *Perceval* (Weston, II, 85 ; Hucher, I, 485).

3. Dès la *Charrette* une damoiselle avertit Arthur que « li affaires aproce par coi ta cort sera delivrée et dont les aventures prendront fin » (IV, 217). Dans la *Quête* un prudhomme accueille le libérateur par ces mots : « si vous avons, Dieu merci, tant atendu que or vos avons ! » (VI, 29). Bohort et Perceval pressent Galaad de saisir l'épée « qui tant est desirée el « roialme de Logres, ke onques ne desirerent li apostle tant veoir Nostre « Signor, car par ceste espée quident il bien ke les merveilles remaignent « et les aventures, ki lor avienent cascun jor perilleuses » (VI, 162).

4. III, 29 et 13 et 107. Cf. fin de note précédente.

5. IV, 27.

6. *Ibid.* ; cf. la *Quête* (VI, 178, 187).

7. Voy. plus haut p. 227.

8. VI, 193.

Mais comment concilier les effets bienfaisants de la présence du graal avec la malédiction des aventures, des « enchantements » de Bretagne et avec la stérilité de ce pays ?

Pour Robert de Boron, pour Chrétien de Troyes aussi, probablement, la difficulté n'existait pas ou était atténuée. On ne sait trop où est le château du graal chez celui-ci ; chez le premier il est quelque part en Occident, peut-être en Irlande [1]. En outre, chez tous les deux c'est la question libératrice du héros du graal qui fait tomber les « enchantements » de Bretagne [2] ou même du monde entier [3]. Pour avoir fait prosaïquement de Corbenic un château comme les autres situé dans le royaume d'Arthur [4], pour avoir supprimé la question libératrice [5], l'auteur du *Lancelot-Graal* s'est enlisé dans des difficultés inextricables.

X. Il y a peut-être pire encore : selon l'*Estoire* la durée des « aventures » doit être égale en années au nombre des jours pendant lesquels Josephé a gardé dans sa cuisse le fer de la lance vengeresse : douze jours selon certains mss., vingt-deux jours selon d'autres [6]. Mais plus loin la durée des « merveilles » est fixée à quatorze ans (ou vingt-quatre ans [7]). Et ce qui achève de nous dérouter c'est que, tandis que dans le premier passage les « merveilles » sont dans une relation mystérieuse, mais indubitable, avec le coup de la lance vengeresse frappant Nascien et Josephé, dans le second elles proviennent, tout comme la stérilité de la *Terre gaste*, du coup de l' « épée [8] ».

1. *Perceval* : « li rois peschiere si converse en ces illes d'Irlande en un des plus biaus lius del monde » (Weston, II, 12-13 ; cf. Hucher, I, 420). Plus loin, il est vrai, « icil vaissiaus » qui « est apelés graaus » est dit « en cest païs » (Weston, II, 21), mais cette précision n'est pas donnée dans le ms. Didot (Hucher, I, 427). Cf. plus haut p. 195, note 1.

2. On peut, du moins, le supposer pour Chrétien.

3. Chez Robert de Boron, au moment de la mort de Bron, le ciel s'entrouvre, les anges emportent au paradis l'âme du gardien du graal « et chaïrent li encantement et derompirent par tot le mont » (Weston, II, 84 ; cf. Hucher, I, 484 : « et cheïrent les enchentement de la terre de Bretaigne et *par tot le monde* »).

4. Voy. plus haut, p. 215, note 5, et plus loin p. 274-275.

5. Voy. plus haut, p. 216.

6. Sommer, I, 81.

7. Sommer, I, 226 ; Hucher, III, 160.

8. « Et en celui tans avenra en ceste terre par le cop d'une espée aven- « tures si grans et si mervelleuses que maintes gens qui en orront parler « le tenront a fantosme » (I, 226).

Comment le même auteur — car l'*Estoire*, personne n'en doute — est due à une seule plume — peut-il ainsi se désavouer et sur la date et sur la cause des « merveilles » ? Comment accorde-t-il l'une ou l'autre date avec le *Lancelot* où l'on voit, dès le début, que les « merveilles » étaient déjà commencées lors de la naissance du père et des oncles de Galaad [1], avec la *Quête*, qu'il a également rédigée, on en tombe d'accord — où l'on rapporte que les ermites annoncent la délivrance depuis plus de vingt ans [2]. Alléguer que l'*Estoire* et la *Quête* sont d'un autre auteur que le *Lancelot* n'expliquerait rien, car le deuxième auteur serait tenu, pour respecter la vraisemblance du récit, de ne pas se mettre en conflit aigu avec le premier.

Tout d'abord, il est certain que les contradictions de notre auteur sont dues à la divergence des assertions de Chrétien et de Pseudo-Wauchier sur l'action de la « lance » [3].

Il me paraît plus que probable, en outre, que l'auteur s'est coupé sous l'empire d'une préoccupation de pieuse révérence. Les « merveilles », les « enchantements » sont liés à l'écoulement du sang de la lance. Cette lance est celle de Longin, ce sang est le sang du Sauveur ; il coulerait sans interruption pendant plusieurs siècles puisque la quête finale, celle de Galaad est entreprise en 452 [4], si les « merveilles » du royaume de Logres commençaient, comme chez Robert de Boron, à l'arrivée du graal en Occident. Pour Robert, dont la chronologie était bien la dernière des préoccupations et qui ne met que deux générations entre la prise de possession du graal par Bron et sa conquête finale par son petit-fils, Perceval, le problème ne se posait guère.

Il ne se posait même pas pour Chrétien de Troyes qui n'avait pas encore assimilé la lance merveilleuse à celle de Longin [5]. Par

1. Cf. plus haut, p. 227, note 2.

2. « Car tout aussi com li prophete estoient venu grant tans avant la « venue Jhesu Christ et avoient anonchié l'avenement de lui et disoient « qu'il vendroit salver le pueple des loiens d'enfer, tot aussi ont anoncie « vostre venue li ermite, plus a de xx ans, et disoient bien tout que ja le « reialme de Logres ne seroit delivrés des aventures qui estoient devant « que vous fustes venus. Si vous avons, Dieu merci, tant atendu qur or « nous vos avons » (VI, 28-29).

3. On vient de les signaler (p. 223-224).

4. Voy. plus haut, p. 61.

5. Pour l'opinion contraire voy. plus haut, p. 224, note 1.

contre, Pseudo-Wauchier admettait que l'écoulement du sang se faisait sans interruption « del fier jusques à l'arestuel », et il avouait que ce spectacle était terrifiant ; mais, puisque ce sang est « nostre raençon » et que à ce coup « nos i gaengnons », il en prenait allégrement son parti et prolongeait l'écoulement du sang divin jusqu'au jugement dernier [1].

Cette naïve impiété n'a pas été du goût de l'auteur du *Lancelot-Graal*. Bien qu'il limite la durée des « merveilles » à trois ou quatre siècles, il n'en reste pas moins que faire couler le sang du Christ pendant cet espace de temps, c'est encore une terrible chose. Notre auteur, quand il s'est aperçu de la difficulté, a cru se tirer d'affaire en arrêtant l'écoulement du sang immédiatement après la guérison de Nascien et de Josephé et en réduisant la durée des « merveilles », donc de l'écoulement du sang divin, à douze ou quatorze ans. Et si cette durée est en contradiction avec d'autres passages de l'œuvre, tant pis : mieux vaut une inconséquence que l'irrévérence.

XI. Provoquées par le coup de l' « épée » les « merveilles » ne céderont qu'à la vertu de cette même épée. Et quelle épée ! celle du roi David. D'où vient cette arme sainte, « la riens el « monde que jou onques prisai plus, fors seulement le saint « vaissel que on apele graal ? [2] ».

Un obscur passage de Chrétien fait allusion à une « espée as estranges renges », récompense de celui qui pourra délivrer une pucelle assise au puy qui est sous Montesclaire [3]. Cela a suffi pour mettre en branle l'imagination de l'auteur. Quelle transformation subit chez lui l'arme mystérieuse ! Elle devient l'épée de David, cette épée qui est transportée avec les trois fuseaux coupés dans l'arbre de vie, par la nef de Salomon, allégorie de l'Église ! Quant aux « renges » (attaches) de l'épée elles signifient la rédemption de la femme ! D'abord de vile matière, « comme d'estoupes », et si faibles qu'elles ne peuvent soutenir le poids de l'épée, les renges — allégorie de la femme de Salomon, comme celle-ci le reconnaît elle-même [4] —, seront transformées deux mille ans plus tard, quand une nouvelle Vierge, une Vierge rédemp-

1. Voy. plus haut, p. 224, note 4.
2. I, 162.
3. Vers 6090 (Potvin, II, 203-204); Baist, v. 4668.
4. I, 134.

trice, fille de roi et de reine, la sœur de Perceval, remplacera l'étoupe par sa propre chevelure, avant de faire le sacrifice de sa vie [1]. C'est l'épée que saisira le nouveau Christ, Galaad, quand il montera sur la nef de son lointain ancêtre [2]. Un rayon de mysticisme traversant le terne morceau de verre de Chrétien de Troyes en a fait jaillir un ruissellement de symboles.

On s'étonne seulement de ne plus voir reparaître l'épée par la suite. Galaad emploiera cinq années à mettre fin aux « aventures » de Bretagne [3] sans qu'il soit question d'elle.

Avant de tomber au pouvoir de Galaad l'épée de David avait eu une destinée tragique. C'est avec elle que le Sarrazin Varlan avait donné la mort à Lambor, sauf à payer de sa vie le sacrilège commis en tirant l'arme sacrée du fourreau [4]. Nascien lui-même avait failli payer cher le crime de mettre la main sur elle. Dans un moment d'égarement, terrifié par la vue d'un géant et n'ayant aucun moyen de défense, Nascien l'avait sortie du fourreau, mais l'arme s'était brisée dans sa main ; le seul Mordrain avait pu obtenir du Ciel de la ressouder et l'avait remise au fourreau [5].

XII. Ce trait de l' « arme qui a failli au besoing », l'auteur de l'*Estoire* ne l'a pas inventé, il l'a emprunté à Chrétien de Troyes. Il transfère à l'épée de David cette particularité de l'épée de Trebucet. Dans le *Conte du graal* de Chrétien de Troyes, Perceval reçoit en cadeau du roi pêcheur une épée merveilleuse. Le « fevre » Trebucet n'en a fait que trois de ce type et a juré que « jamais plus n'en forgera ». Mais il ne faut pas se fier à cette arme : au premier coup elle volera en pièces et le seul Trebucet pourra la rebattre et la « faire saine » [6]. Et en effet, lors du combat de Perceval contre l'Orgueilleux de la Lande, dès la première « envaïe », l'épée est « par mi brisie » [7]. Le roi pêcheur, qui se doute de ce résultat, envoie secrètement chercher les tronçons de l'épée qui gît à terre : les pièces reviennent en son château et

1. I, 123, 134.
2. VI, 161-162.
3. VI, 184-187.
4. I, 290. L'auteur n'a pas réfléchi à l'inconvenance qu'il y avait à faire de l'épée de David la cause des « merveilles », c'est-à-dire des malédictions qui frappent la Grande-Bretagne. C'est sans doute que dans l'*Estoire* la *Terre gaste* n'était pas encore pour lui l'ensemble de l'île, comme dans la *Queste* (cf. plus haut, p. 229, note 3).
5. I, 161-163. Cf. plus bas (p. 240-241) le cas de Pellehan.
6. Potvin, II, 145-6, 162 ; Baist, 43.
7. *Ib.*, 171, v. 5103-4.

le roi les fait « moult bien garder [1] ». Et l'œuvre du premier continuateur, Wauchier de Denain, se termine à l'endroit où Perceval, dans sa dernière visite au château du graal, rajuste les tronçons de l'épée : il subsiste cependant une petite fêlure, symbole de l'insuffisance des mérites du héros [2].

L'auteur du *Lancelot-Graal* a retenu ce trait que l'épée doit être ressoudée par le protagoniste de la *Queste* : ce sera donc par Galaad [3]. Mais l'origine et le sens de l'épisode de l'épée brisée demeuraient chez Chrétien enveloppés dans une profonde obscurité. Éliminant Trebucet, dont le rôle lui était aussi incompréhensible qu'aux continuateurs de Chrétien [4], il imagine de préfigurer l'épisode dans l'*Estoire* et de lui donner une couleur édifiante. L'épée merveilleuse s'est brisée dans la cuisse de Joseph d'Arimathie alors que, faisant une tournée d'apostolat à travers la Grande-Bretagne, il fut attaqué par le sénéchal du roi païen Matagrant. Après la conversion du mécréant et de son peuple, l'épée extraite miraculeusement du corps de l'apôtre, est conservée « en moult grant chierté » par les habitants du château de la Roche [5], près de la forêt de Broceliande [6].

1. *Ib.*, 173-177. Ce passage serait interpolé selon Weston (*Perceval*, I, 137-138). Il manque, il est vrai, dans la plupart des mss. (voy. Potvin, II, 171, note 3), mais il nous importe peu, l'auteur du *Lancelot-Graal* ayant connu la version qui le renferme. Autre histoire chez Pseudo-Wauchier (voy. plus haut, p. 229).

2. Potvin, V, 147-150. Le texte de Manessier prend au vers 34935 (« Et Pierchevaus se reconforte »), à l'épisode de « soudement de l'espée », comme il nous en avertit lui-même à la fin (t. VI, p. 158). L'histoire de l'épée brisée est chez lui insipide : cette épée est celle qui a fendu Goon Desert, frère du roi pêcheur (V, 159-165).

3. Et, en effet, lors de l'arrivée finale à Corbenic des trois compagnons, Bohort et Perceval ne peuvent ressouder les tronçons de l'épée. « Lors « prent Galaad les ij. pieces de l'espée et met l'un achier encontre l'autre, « et maintenant rajoignoient les pieces si bien qu'il n'a home el monde qui « la briseüre ki devant i estoit peüst reconnoistre ne samblance nule qu'ele « eust onques esté brisie » (VI, 188).

4. « Hopeless puzzle » dit à ce propos miss Weston (I, 139). Manessier a fait ressouder l'épée de Trebucet (t. VI, p. 34-37), mais l'épisode qu'il invente est plat et maladroit. Gerbert, l'autre continuateur, a compris que la vie du forgeron était liée à l'épée et que lorsqu'il aura reforgé l'épée brisée Trebucet « moult petit après vivra ». Miss J.-L. Weston (I, 142-144) se refuse à croire que Gerbert ait pu inventer « so admirable a poem » ; pour les critiques de l'école folk-loriste un poète n'a jamais ni talent ni imagination.

5. I, 252, 253.

6. Broceliande pour l'auteur du *Lancelot-Graal* est en Grande-Bretagne. Cf. plus haut, p. 148, note 7.

On se demande comment Galaad pourra trouver les tronçons de l'épée à Corbenic pour les ressouder ? Un long épisode du début de l'*Agravain* ou, pour mieux dire, de la *Préparation à la Quête* se charge de nous renseigner. Un jour Gauvain et ses compagnons font la rencontre d'un chevalier porteur de deux épées dont l'une, brisée en deux morceaux, est pour l'inconnu l'objet d'une profonde révérence. Interrogé, il raconte l'histoire de l'épée. Gauvain et ses amis tentent de la ressouder, mais en vain : l'aventure n'est pas leur. Peut-être Lancelot, dont ils entreprennent la « queste, » sera-t-il plus heureux. Le chevalier aux deux épées charge ses amis de l'inviter de sa part à tenter l'aventure au château du « riche roi pêcheur » ; lui-même est son fils et s'appelle Heliézer ; l'épée est sa conquête, mais par suite de quelles circonstances, on ne le dit pas [1].

Cet épisode, qui fait suite à un passage où l'on reproduit textuellement, à propos de la « Croix-Noire », un fragment de l'*Estoire* [2], n'a été imaginé, ainsi que le personnage d'Heliézer, que dans le but d'expliquer le transfert de l'épée brisée du château de la Roche au château de Corbenic.

XIII. Alors que chez Chrétien et chez Wauchier le graal reste à demeure au château du roi pêcheur [3], dans notre roman il se déplace en quelques rares occasions et exerce hors de Corbenic son action bienfaisante. Dès la fin de l'*Agravain* il se manifeste, on ne sait comment, au moment où Hector et Perceval viennent de se faire des blessures mortelles et il les guérit [4]. Il apparaît à la Table Ronde, au moment où les compagnons jurent de partir en « quête », et ses effets miraculeux enflamment leur ardeur [5]. Il est dans la pauvre chapelle où Lancelot, au début de cette « quête », s'arrête de nuit : il guérit un chevalier inconnu gravement mehaigné. Lancelot « entransé » peut entrevoir ses merveilles [6].

Si le deuxième cas est d'une belle invention, les autres sont

1. IV, 323-328.
2. IV, 321-322.
3. Chez Wauchier ou Pseudo-Wauchier, en une occasion, le graal semble voyager dans une forêt qu'il illumine de sa clarté (Potvin, V, 130-2, 137-8 ; cf. plus haut, p. 176, note 8).
4. Sommer, V, 392-3.
5. VI, 11, 13-14, 15.
6. VI, 42-43.

peu heureux. Le premier est évidemment un procédé imaginé en vue d'instruire Perceval, encore novice, de l'existence du « vaisseau » sacré. Tout de même l'auteur aurait pu trouver mieux. Le troisième est très gauche. Il prépare et double inutilement l'épisode du troisième séjour de Lancelot à Corbenic, séjour où il entrevoit un instant les saints mystères avant de tomber paralysé [1]. Qui est ce chevalier mehaigné ? Il était parti à la conquête du graal ; guéri par l'apparition du saint vase il reprend sa course, mais en s'appropriant les armes de Lancelot [2] ; plus tard celui-ci le retrouvera et le châtiera, mais sans lui ôter la vie ni même lui enlever sa monture [3]. Il y a là une intention, comme à chaque ligne de la *Quête*, mais l'auteur nous laisse abandonnés à notre propre sagacité. Le seul avantage de cette invention — et c'est sans doute sa raison d'être, — c'est de provoquer, dès le début de la *Quête*, la contrition de Lancelot et de justifier les copieuses admonestations d'une kyrielle d'ermites [4].

XIV. Une difficulté fondamentale c'est l'expulsion du roi Pellès au moment où s'ouvre la cérémonie que va célébrer Josephé descendu du ciel. Pellès sort de la salle — lui le Roi pêcheur, gardien du graal — et soudain il disparaît du récit! [5].

C'est qu'il est, et depuis assez longtemps déjà, dédoublé : le seul qui assiste à la cérémonie sacrée en compagnie des élus c'est son père, c'est le roi « mehaigné » qui va être guéri par le sang divin.

Le « roi mehaigné » est une des énigmes cruciales du *Lancelot-Graal*. On a vu [6] que dans le premier volume du *Lancelot* propre Pellès n'était pas encore dédoublé. Au début de l'*Estoire*, rédigée après l'achèvement de ce premier volume, mais avant la *Préparation à la Quête*, et même avant la *Charrette* [7], il n'existe

1. VI, 178.
2. VI, 43-44.
3. VI, 94-95.
4. Cf. plus haut, p. 155.
5. VI, 189. Plus haut (VI, 182), lors du dernier passage de Lancelot à Corbenic, on s'est débarrassé de la fille de Pellès, mère de Galaad, en la faisant mourir brusquement : « si en poise moult à Lancelot, car ele iert haute feme et estraite de haut lignage. »
6. Voy. plus haut, p. 108-109, 113.
7. Voy. plus haut, p. 114. Il n'est pas sûr que le gardien du graal soit déjà dédoublé dans la seconde version du songe de Galehaut. La phrase suivante de la prophétie de Merlin semble prouver le contraire : « de la

toujours qu'un seul gardien du graal, seulement il est « mehaigné » : le passage sur la lance vengeresse étudié plus haut le montre à l'évidence [1]. Mais vers la fin de l'*Estoire*, au moment où vont être constituées les généalogies des futurs protagonistes de l'œuvre, force est de dédoubler le dernier gardien du graal. Le libérateur, Galaad, est en effet envisagé comme appartenant à la race des « rois pêcheurs [2] ». Le vieillard paralysé des hanches ne peut engendrer Galaad : il faut intercaler une génération : celle-ci est représentée par Pellès [3].

Ajoutons que l'influence de Chrétien de Troyes poussait, pour sa part, vers cette solution. Il est vrai que Wauchier ne connaît qu'un roi pêcheur, d'ailleurs en parfaite santé [4], et que chez Robert de Boron il n'y avait après Joseph d'Arimathie qu'un seul gardien du graal, Bron, père d'Alain le Gros et grand-père de Perceval, et c'est un frêle vieillard, que doivent porter quatre « sergents » [5]. Mais il était facile de s'apercevoir que Wauchier et Robert simplifiaient [6] et que chez Chrétien le riche

« chambre al roi mehengné de la Gaste forest aventurose, en la fin de « roialme de *Liees* (*sic*, pour *Hoelice* ou pour *Loyres* ?) vendra la mer- « vellose beste qui sera esgardée a merveilles ès plains de la Grant Ber- « taigne » (IV, 27). La « Gaste forest » est un souvenir du *Conte du Graal* de Chrétien : c'est le nom du bois habité par Perceval et sa mère (Potvin, II, 139, v. 4135 ; Baist, v. 2921).

1. La lance qui a puni Josephé ne frappera jamais plus qu'un seul homme : « ce sera le dernier des bons » et il appartiendra à la descendance de Nascien (I, 81). Le dernier gardien du graal est donc encore, à ce stade d'élaboration, le roi mehaigné. Cf. plus haut, p. 226.

2. Cf. plus haut, p. 204.

3. Pellès est nommé pour la première fois dans l'*Agravain* (V, 109). A la fin du t. IV (p. 343) il est en voie de transformation. D'une part, à l'exemple du « mahaigné » de Chrétien (Potvin II, 151-152) et du Bron de Robert (Weston, II, 58 ; Hucher, I, 464), il est porté par quatre chevaliers dans la salle où est introduit le visiteur, de l'autre il est « uns des plus biaus chevaliers del monde ». Dans l'*Estoire*, Pellès « biaus chevaliers et preus durement », est fils de Pelleham, le roi « mehaigné » de *Terre foraine* (I, 290).

Le roi Pellès de *Listenois* du début du *Lancelot* (III, 29, 117) est très différent : il est grand-père de Perceval et il semble bien qu'il soit mort au moment où s'ouvre l'action. Cf. plus haut, p. 108-109, 113.

4. Weston, II, 57, 58, 81-82 ; Hucher, I, 464, 482.

5. Potvin, t. V, p. 140-150. Pour Pseudo-Wauchier également, le roi est un chevalier de noble apparence, nullement un infirme (Potvin, t. III, p. 367, et t. IV, p. 1-6) et il n'est pas question d'un double.

6. Cette tendance est irrésistible. La traduction galloise de la *Queste*, qui paraît dériver de la famille représentée par *R* (ms. Royal 19 C. XII), réunit le roi pêcheur et le roi mehaigné en une seule personne *Pelem* (*sic*), et

roi pêcheur, gardien du graal, avait un père, le saint vieillard nourri d'une hostie apportée dans le graal [1].

Longtemps le vénérable personnage reste dans les limbes. Dans leurs visites à Corbenic ni Gauvain, ni Lancelot, ni Bohort ne l'aperçoivent [2]. C'est seulement dans la seconde visite de Bohort qu'il apparaît [3]. Encore Bohort passerait-il à côté de lui, sans se douter de sa présence au château du graal, si l'auteur, par l'entremise de Pellès, n'arrêtait Bohort, — entendez le lecteur —, et ne lui criait de faire attention :

« Et li roys li demande : « sire, pour Dieu, veïstes vous anuit « mon pere ? » — « Certes, sire, fait Bohort, je n'en connois « point. » — « Sire, fet il, c'est li roys mahaigniés, que on apele « le roy pescheor, le hardi chevalier et le plus preudomme « qui fust a son tamps. » Naturellement Bohort ne peut que demander pour quelle cause il fut « mehaigné ». Et Pellès de répondre avec empressement à la question qu'il vient de provoquer, et avec quelle adresse ! — : « sire ce fu par le forfait qu'il fit « quant il traïst l'espée du feurre qui ne devoit estre traite « devant que cils le trairoit qui les aventures del saint graal « doit achiever, et pour chou fu il ferus parmi les ij. cuisses « de l'espée [4] (*sic*) et n'aura ja guerison devant chou que li « boins chevaliers vendra qui des goutes del sanc li oindra ses « plaies. »

La *Quête* nous répétera la même explication [5] et nous fera assister [6] à la guérison du roi mehaigné : ce sera l'acte final de Galaad avant son départ pour Sarras où il trouvera la béatitude et la mort dans la vision de Dieu.

La cause du « mahaing » n'a pas été trouvée du premier coup. A la fin de l'*Estoire* elle n'était pas encore bien déterminée :

omet délibérement la guérison du mehaigné qui trahirait le remaniement. Voy. *Y Saint Graal*, éd. Robert Williams, London, 1876 [*Hengwrt Manuscripts*, vol. I, p. 164-166 ; cf. la traduction, p. 542-543].

1. Potvin, t. II, p. 260 (v. 7791-7799) ; cf. Baist, v. 6379-6388.
2. IV, 343 ; V, 107, 109.
3. V, 303.
4. *Espée* (V, 303, l. 17) est une faute pour *lance*. C'est un cas d'attraction, le mot *espée* se trouvant déjà à la l. 15. D'ailleurs Bohort reprend : « Mès « por Dieu, de la *lance* dont vous parlez qui trop me fait merveiller, me « dites la vérité ».
5. VI, 150.
6. VI, 191.

Pellehan est « mehaignés des II. cuisses en une bataille [1] ».

C'est que l'auteur est encore sous l'influence de Chrétien de Troyes qui dit du « mehaigne »

> Mais il fu en une bataille
> Navrés et mehaignés sans faille
> Si que puis aider ne se pot,
> Qu'il fu navrés d'un gaverlot
> Par mi les hanches ambesdeus [2].

Le caractère profane de cette blessure ne justifie point qu'il faille attendre l'arrivée de Galaad, arrière-petit-fils de Pellehan, pour qu'elle puisse être guérie [3]. La « bataille » est une explication misérable. Cette faute a été comprise par la suite et la cause du « mahaing » changée du tout au tout, comme on vient de voir. Cette modification n'a pas coûté, du reste, grand effort d'imagination : elle combine les précédents récits du châtiment analogue de Nascien et de Varlan [4].

XV. Le nom du « mehaigné » est en rapport étroit avec celui de son double, Pellès. On l'appelle *Pellehan* à la fin de l'*Estoire* [5]. Dans le *Lancelot*, où il n'apparaît que fort tard, on vient de le dire, il n'a pas encore de nom. Dans la *Quête*, où il est question de lui à bien des reprises [6], il n'est nommé qu'une seule fois [7] et

1. Sommer, I, 290; Hucher, III, 295, note 4. La plupart des mss. ajoutent « de Rome » au mot « bataille », ce qui me semble une glose inepte passée dans le texte.

2. Potvin, t. II, p. 157, v. 4687-91; Baist, p. 41, v. 3471-75. Mais le *Lancelot-Graal* n'a pu accepter l'explication par trop plate de Chrétien (v. 4695-4701), lequel veut que le roi « pêcheur » doive ce surnom à ce que, depuis sa blessure, il ne puisse trouver d'autre « deport » que de pêcher en bateau! L'*Estoire* imagine qu'Alain, frère de l'ancêtre de la lignée des rois « pêcheurs », doit son surnom au fait qu'il a pêché le poisson miraculeux foisonnant à la table des nouveaux chrétiens : s'il n'a pas été « roi pêcheur », Alain a été « riche pêcheur ». Cf. plus haut, p. 164.

3. *Estoire* : « et pour le mahaing qu'il rechut en cele bataille l'apelerent « tuit cil qui le connurent le roy mehaignié por ce qu'il ne pot garir de la « plaie devant ce que Galaad le tres bon chevalier le vendra visiter ; mais « lor sans faille sera il garis » (I, 290).

4. Voy. plus haut, p. 229, 235.

5. *Pellehan* est la graphie du ms. Royal 19 C. XII du British Museum et du ms. du Mans, *Pelleam* celle du ms. Additionnal 10292 du British (Sommer, I, 290; Hucher, III, 295).

6. VI, 13, 57, 146, 171, 173, 186, 187, 189, 190, 191, 192.

7. Ne pas trop s'en étonner. C'est un parti pris ou un procédé de ne pas donner de nom à une foule de personnages, même importants : la mère de

la forme de son nom diffère de celle de l'*Estoire* : il est dit *Pellinor* dans le passage où la sœur de Perceval raconte à Galaad les circonstances de son châtiment [1].

Il me paraît certain que, à cet endroit, l'archétype présentait une difficulté de lecture. Quelques mss. portent *Pellès* [2], ce qui est une visible absurdité. D'autres, sous l'influence du récit tout voisin du châtiment du meurtrier de Lambor, substituent le nom de celui-ci : *Varlan* [3]. La lecture *Pellinor* est assurée : 1° parce qu'on la trouve dans deux mss. appartenant à deux familles différentes [4] ; 2° parce que c'est elle qu'ont eue certainement sous les yeux les trois remanieurs qui ont intercalé dans le *Lancelot-Graal* le *Merlin* de Robert de Boron et une suite de leur crû [5]. Il n'y a sans doute à la base qu'une mauvaise lecture : *Pellehan* a été lu *Pellenor* (puis *Pellinor*) parce que l'*h* et l'*n* étaient mal tracés dans l'archétype. Il y a au moins un autre exemple d'une bévue du même ordre. Dans l'*Estoire* tous les mss. sans exception ont lu *Dro*, à un endroit [6] où il fallait lire, sans l'ombre d'un doute le nom de *Bron*, le célèbre parent de Joseph d'Arimathie et père d'Alain. Un sot, celui qui a inventé l'énorme épisode de Grimaud, s'y est trompé et a fait un sort à Dro considéré comme un personnage différent de Bron [7], absolument comme les continuateurs de *Merlin* qui dédoublèrent Pellehan et Pellinor [8]. Il

Galaad, la demoiselle qui guérit Lancelot de l'« envenivement » de la fontaine, la demoiselle d'Ascalot, etc.

1. « Voir fu que li rois Pellinor, que l'en apele le roi mahaigné » etc. (VI, 150).

2. Le ms. Addit. 10294, base de l'édition Sommer, et le ms. G. (Royal 14 E. III), du British Museum. Ce dernier ayant servi de base à l'édition de la *Queste* donnée par Furnivall, il en résultait une confusion inextricable au sujet du « roi mehaigné ». O. Sommer a démontré dans *Modern Philology*, vol. V, que la *Quête* ne fait nullement de Pellès le roi mehaigné.

3. Défiguré en *Vrbain* par *C* (Royal 20 C VI), en *Parlan* par *A* (Add. 17443).

4. Le ms. fr. 342 de la Bibl. Nat., écrit en 1272, et le ms. *R* (Royal 19 C XIII). Mais ailleurs (O. Sommer, V, 381, n. 3) *R.* écrit *Pellehen* au lieu de *Pellès*. Dans le *Tristan* en prose la confusion de ces graphies est perpétuelle. Voy. O. Sommer (dans la *Romania*, 1907, p. 581, note 1, cf. 551-552).

5. Sur ces suites voy. le chapitre X, p. 282-284.

6. « Joseph... apela maintenant j. sien parent qui avoit non Dro et avoit XII. enfans biaus et gens » (Sommer, I, 211, l. 22-23 ; Hucher, III, 131).

7. Hucher, III, 311-744.

8. Pellinor, distingué de Pellehan, devient frère de Pellès et père de Perceval. La rédaction du *Livre d'Artus* renfermée dans le ms. 337 de la

Bibl. Nat. dédoublé, à son tour, Pellinor : l'un est le « roi mehaigné », l'autre le père de Perceval et ces deux personnages sont cousins » (éd. O. Sommer, VII, 146, 147, 237, 243). Sur Pellinor dans la rédaction du ms. Huth, voy. G. Paris, *Merlin*, t. I, p. [illegible].

A la base de ces fantaisies il y a, à coup sûr, le désir d'interpréter un ou deux passages embarrassants de la *Quête*.

1° Quand la sœur de Perceval révèle son identité à son frère, elle « l'imprudence de dire : « sachiés que je sui vostre seur et fille al roi » (VI, 144). Les mss. donnent le nom du père, soit sous la forme *Pellehan* ou *Pellinor* ou, plus rarement, sous la forme *Pelle*. Le ms. 342 de la Bibl. Nat., très prudent et qui a conscience des difficultés, supprime la phrase « et fille al roi » (Sommer, VI, 144, et *Romania*, 1907, p. 552). Il n'y a pas l'ombre d'un doute que ce nom, sous une forme quelconque (*Pellehan*, *Pellinor*, *Pellès*), ne soit une addition malencontreuse et qu'il n'y eût à cet endroit un blanc dans l'archétype. L'auteur a eu brusquement la vision du danger où il allait tomber en nommant le père de Perceval. Au début du *Lancelot*, pour un motif impénétrable, il avait écarté Alain que lui donnait Robert de Boron (cf. plus haut, p. 221) et il avait fait de ce personnage un frère de Pellès, lequel devenait le grand-père de Perceval, à la place de Bron (cf. plus haut, p. 233). Plus tard il renonça à ce système, mais sans oser rien lui substituer. Perceval n'est introduit qu'à l'extrême fin du *Lancelot* (V, 383) avec son frère Agloval, lequel apparaît beaucoup plus tôt (IV, 321). Un silence absolu et intentionnel couvre les noms de leurs parents ; sa tante révèle que dans le siècle elle a été « roine de la *Terre gaste* » (VI, 53), contrefaçon de la « Gaste forest » de Chrétien (cf. plus haut, p. 238, note 7).

2° Au début de la *Quête*, Galaad, amené à la cour d'Arthur par un vieillard mystérieux, prend congé du « preudome » en ces termes : « Sire, « or vous en ralés, car bien avés fais ce que on vous commanda. Et saluës « moi tous ceaus del saint ostel *et mon oncle le roi Pellès et mon aiol le* « *riche roi pescheor*, et li dites de par moi que jou l'irai veoir al plus tost « que je porrai et aurai loisir » (VI, 8). A la fin Galaad remplit sa promesse, mais Pellès, qui sait qu'il ne le reverra plus, « pleure sor Galaad son *neveu* » (VI, 187). Le ms. 342, toujours circonspect, s'est rendu compte qu'on s'étonnerait que Pellès fût oncle et non grand-père de Galaad et il a substitué à « mon oncle » le mot « monsignor ». Les auteurs du *Livre d'Artus*, en vertu de rapprochements malheureux, ont conclu de ces deux textes que, neveu de Pellès, Galaad était fils de Pellinor, par suite que Pellès et aussi Alain le Gros (cf. p. 222) étaient frères !

Sommer s'est autorisé de la divergence des graphies *Pellehan-Pellinor* et des deux passages qu'on vient de citer pour imaginer un corpus *Lancelot* + *Quête-Perlesvaus* antérieur au corpus actuel *Lancelot* + *Quête-Galaad*. Le remanieur de l'œuvre primitive aurait oublié d'effacer les traces de son remaniement en deux ou trois passages ! (voy. son édition, VI, 5 note 3, 8, note 8, 187, note 15 ; cf. 162, note 4 et 150 note 2 ; cf. son mémoire de la *Romania*, t. XXXVI, 1907, p. 377-378 et 551-552). — A priori la thèse est d'une criante invraisemblance. Ce remanieur, qui pendant des centaines de pages répète à satiété que Galaad est petit-fils de Pellès, aurait été assez maladroit pour laisser subsister une trace de la version « primitive » à ces endroits essentiels ! Et ce maladroit, cet étourdi, est en même temps tellement attentif qu'il ne s'embrouille jamais en opérant une refonte qui porte, forcément, non sur une portion, mais sur un ensemble gigantesque ! En fait, ce système chimérique (déjà en germe chez

n'y a rien de solide à tirer de cette divergence de graphie [1].

On pourrait relever encore d'autres inconséquences touchant la matière du graal. Elles sont peu de chose en comparaison de celle que constitue la présence même du roi mehaigné à Corbenic. Comment ce graal qui nourrit et qui guérit ne peut-il sauver le bon roi, dont l'existence s'écoule au milieu d'un miracle perpétuel ? Mais cette antinomie est inhérente au *Conte* lui-même. C'est une donnée qu'il faut accepter comme un mystère, sans la discuter, sous peine de voir s'évanouir le sujet même du récit.

XVI. On rencontre dans les diverses « merveilles » ou épreuves du château du graal des traits inconnus à Chrétien de Troyes, à Wauchier de Denain, à Robert de Boron.

Gauvain y aperçoit une demoiselle plongée jusqu'au nombril dans une cuve de marbre remplie d'eau bouillante. Il tente vainement de l'en faire sortir [2]. L'aventure n'est pas sienne, mais dedans l'année un meilleur que lui réussira. Et en effet Lancelot retire de la cuve l'infortunée [3].

Comme Gauvain, Lancelot voit passer aussi le blanc « coulon » portant un encensoir. Mais Bohort n'aperçoit pas les pleureuses dont l'arrivée avait si fort impressionné Gauvain.

Cet épisode des Pleureuses est des plus mystérieux. Pendant que Gauvain est enfermé dans une salle du palais aventureux : « Et lors entra laiens uns vens si grans et si fors qu'il « emporta toute la jonchie del palais. Grant piece après le deba- « teïs des fenestres oï mesires Gauvains les plus grans pleurs del « monde et le plus grant doel ; si li sambloit bien que ce fuissent « femmes. Et quant il se veult drechier en estant por veoir ce « que ce estoit, si vit issir d'une cambre jusques a XII. damoi- « seles qui font le plus grans doel dou monde. Si aloient l'une

Nutt, p. 83-86), repose en grande partie sur une erreur d'interprétation. Dans le second des passages étudiés plus haut le mot *oncle* avait pour l'auteur de la *Quête*, comme *taion* pour Robert de Boron, le sens de grand-père » et non pas d'oncle, et *neveu* signifiait « petit-fils » et non « neveu » (cela est admis par O. Sommer). E. Brugger s'en est fort bien aperçu (*Zeitschrift für französische Sprache*, t. XL, *Referate*, 1912-13, p. 47, note 11) et avant lui Heinzel (*loc. cit.*, p. 76 in note). O. Sommer s'est mépris, tout comme les auteurs auxquels sont dues les suites du *Merlin* !

1. A l'exemple de O. Sommer qui met le feu à une maison pour retrouver une épingle.

2. IV, 342.

3. V. 106.

« apres l'autre et dient tout en plorant : « biaus sires Dieu, et quant « isteronz nous de cest travail ! » Et quand elles sont venues « jusques a l'uis de la cambre ou li colons estoit entrés le sor « devant, si s'agenoillent illueques et font proieres et orisons. « Et totes voies ploerent moult durement. Et quant elles y « orent grant piece esté, si retornerent arrière la dont elles « estoient venues [1] ».

Bohort ne reverra pas davantage ces pleureuses et, du reste, ses épreuves au palais aventureux, lors de sa seconde visite, ne seront pas identiques à celles de Gauvain [2]. Il y a là certainement un dessein prémédité. Mais on aimerait à savoir la cause du « travail » des douze pleureuses, qui sont évidemment des pécheresses arrêtées au seuil de la chambre du graal où seul pénètre le « coulon [3] ».

On voudrait aussi connaître la cause du châtiment de la pauvre demoiselle à la cuve. Elle avait promis à messire Gauvain de la faire connaître quand elle serait délivrée [4], mais elle ne tient pas sa promesse.

XVII. Un dernier exemple de la manière de l'auteur dans l'utilisation de ses sources, nous est offert par la *Table ronde*.

Robert de Boron avait imaginé [5] que, à l'imitation de la table où le Sauveur avait célébré la Cène, Joseph d'Arimathie, sur un ordre venu du ciel, avait confectionné une table merveilleuse : on y posait le graal et autour d'elle prenaient place les nouveaux

1. IV, 345-346.

2. V, 297-303. Lancelot est affranchi des épreuves à dessein : voy. plus haut, p. 226, note 4.

3. On pourrait se rappeler avec J. L. Weston (*op. cit.*, I, 331 ; II, 223-224 ; cf. *The Grail and the rites of Adonis* dans *Folk-Lore*, 30 septembre 1907) les pleureuses qui jouent un rôle si important dans les rites du culte d'Adonis et de Tammûz. Mais les circonstances sont complètement différentes dans le *Lancelot*. Le rapprochement est plus que probablement fortuit.

4. IV, 342.

5. Naturellement la conception de la Table Ronde est antérieure à Robert de Boron. Il n'existe pas, à ma connaissance, de travail pleinement satisfaisant sur la « Table Ronde ». L'essai d'Arthur C. L. Brown, *The Round table before Wace* (Boston, 1900 ; extr. des *Harvard Studies and notes on philology and literature*, vol. VII) est plus brillant peut-être que solide.

Le mémoire de Lewis F. Mott, *The round table* (*Publications of the modern language association of America*, t. XX, 1905, p. 231-264), qui fait d'Arthur un dieu agraire et rapproche la table ronde des cercles druidiques, relève d'un genre trop suranné pour qu'il soit utile de s'y attarder.

convertis qu'il nourrissait spirituellement et même matériellement. A cette table une place devait demeurer vide pour « signifier » celle que Judas occupa, et nul ne devait la remplir sans encourir un terrible châtiment [1]; tel fut le sort de l'hypocrite Moïse qui osa s'y asseoir et en fut châtié par la colère divine [2].

Ce thème est repris dans l'*Estoire*. Les épisodes de la pêche du poisson miraculeux et de la punition de Moïse sont transportés d'Orient en Grande-Bretagne [3]. Surtout l'interprétation du siège vacant est entièrement différente : « cis lieus misme senefie « le lieu ou Nostre Sire s'assist al jour de la chaine et la sainte « table où il manja avoec ses apostres : si est ausi cis lieus com s'il « atendist son maistre Ihesu Crist ou celui qu'il i envoiera [4]. »

L'*Estoire* ne dit rien des destinées ultérieures de la table, mais il est évident que, pour l'auteur, elle devait être transportée finalement à Corbenic. Gauvain et Bohort l'y admirent pendant leurs visites [5] et nous la retrouvons dans la *Quête du saint graal*. Les douze élus, Galaad, Perceval, Bohort, ainsi que neuf autres chevaliers, venus de Gaule, d'Irlande et de Danemark, y prennent place et reçoivent la communion des mains de Josephé descendu du ciel [6]. La table est décrite comme étant d'argent [7]. Les trois compagnons, Galaad, Perceval et Bohort, la retrouvent miraculeusement sur la nef qui les transporte en Orient. C'est sur elle

1. *Le roman du saint Graal*, éd. Francisque-Michel, p. 106. Cf. la version en prose dans Hucher, t. I, p. 254 et 316.

2. Le passage qui racontait le châtiment de Moïse dans le poème de Boron a disparu, deux feuillets du ms. fr. 20.047 (anc. St-Germain 1987) de la Bibl. Nat. ayant été arrachés il y a plusieurs siècles (Francisque-Michel, p. 116 et Hucher, I, 373-4). On le restitue au moyen des versions en prose : elles montrent Moïse « fonduz maintenant, ne ne sambla que oncques i'eust estét » (Hucher, I. 321), « fonduz en terre, car maintenant ovri la terre et lou sorbi, et maintenant reclost après lui, ne onques ne sembla que il onques i eust esté (*ib.*, I. 260) ».

3. Et leur ordre est interverti, cf. plus haut, p. 222.

4. I, 247. On s'attendrait donc à voir Josephé, puis le Christ, remplir la place demeurée vide à la table sainte, lors de la grande scène de la communion au palais du graal ; mais la *Quête* (VI, 189, 190) ne nous décrit rien de semblable.

5. IV, 344, 347 ; V, 302, 334.

6. C'est Christ lui-même qui l'identifie à la table de Joseph : « car vous « estes assis a ma table où onques chevalier ne manja puis le tans Joseph « d'Arimathie « (VI, 190).

7. VI, 180, l. 7; cf. note 5. La table est portée par quatre « fuissiaus » (V. 302).

que Galaad, au dénouement, place le saint grail et meurt en le contemplant [1].

Robert de Boron avait imaginé, en outre, que, à l'exemple de la table de Joseph d'Arimathie et dans la pieuse intention de glorifier la sainte Trinité, le roi Uterpendragon, père secret d'Arthur, avait institué une autre table, à l'instigation de Merlin. Il l'avait installée à demeure à Carduel en Galles (*sic*) : elle était ronde, faite pour 50 chevaliers ; un siège y demeurait vide et lui aussi était redoutable : un chevalier incrédule l'apprit à ses dépens. Celui qui doit « acomplir » le lieu vide n'est pas encore né ; à lui est réservé d'« accomplir » les aventures du grail [2]. Cet honneur revient à Perceval, qui est le « tiers hom », petit-fils de Bron et fils d'Alain le Gros [3].

Le *Lancelot*, qui accepte au commencement que Perceval accomplisse le siège périlleux de la « Table Ronde », ne se préoccupe guère de cette table dans le tome I (III) ; c'est seulement à la fin, quand Lancelot, Galehaut et Hector deviennent compagnons de la Table ronde qu'on nous en parle tant soit peu [4]. Mais, au commencement du tome II (IV) elle se montre sous un aspect bien imprévu. Arthur ne l'a pas héritée de son père Uterpendragon, comme dans le *Merlin*. C'est la dot de Guenièvre fille du roi Léodagan : Arthur l'a obtenue, avec sa femme, du roi de Carmelide, auquel il avait, dans sa jeunesse, rendu d'éminents services, déguisé en soudoyer. A cette table est attachée,

1. VI, 192, 197, 198.

2. Sommer, II, 56 ; P. Paris, II, 63. Cf. le *Perceval* : « et si fu faite la table ronde. . encontre la table Joseph » (Weston, II, 10-11, 15 ; Hucher, I, 421).

3. *Perceval* (Weston, II, 21 ; Hucher, I, 426-427). Il y a une contradiction visible entre le *Merlin* et le *Perceval* d'une part, le *Joseph* de l'autre, où le « tiers hom » doit occuper la place vide à la table faite par Joseph lui-même. Cette contradiction provient, je crois, de l'étourderie ou de la maladresse de Robert qui n'a pas su comment transporter la table sainte d'Orient en Occident. Elle ne prouve nullement, comme l'avance O. Sommer (Beiheft XVII, p. 10 de la *Zeitschrift für roman. Philologie*) que le *Perceval* ne soit pas de Robert de Boron.

Dans le *Joseph* la table est *carrée* et non ronde. Mais c'est là une fantaisie de la version en prose (Hucher, I, 253, 316) ; la version en vers originale (Francisque Michel, p. 105) ne dit rien de la forme de la table de Joseph. Dans le *Merlin* (Sommer, II, 54) la forme des trois tables n'est pas déterminée.

4. III, 428-430.

on ne sait par suite de quelles circonstances, une compagnie de chevaliers (dont le nombre est porté à 150), qui la suivent quand elle est transportée de Carmelide à Camaaloth (et non plus à Carduel) [1].

On a tenté plus haut [2] de montrer les raisons qui ont déterminé le *Lancelot* à opérer cette modification surprenante.

Toutefois la conception que Robert de Boron s'était faite de la Table ronde répondait trop bien aux préoccupations de l'auteur du *Lancelot-Graal* pour qu'il s'en tînt à cette représentation d'une sorte de jeu d'échecs composé de pions de chair et de sang. A la fin du *Lancelot* la fameuse table reparaît sous un aspect plus conforme à son caractère symbolique. On nous parle de quelques-unes de ses « coutumes » qu'on avait négligé de nous signaler [3]. Surtout on annonce que le siège périlleux ne sera occupé que par le héros de la « quête du Graal » et on dépossède en douceur Perceval du privilège de s'y asseoir [4]. Enfin, on reprend l'incident de la punition du présomptueux qui veut s'y installer. Seulement le « riche homme » anonyme de Robert de Boron [5] devient un chevalier de la cour de Claudas de Bourges, Brumant l'Orgueilleux, qui taxe de mensonge la prophétie de Merlin [6].

Il était indispensable de restituer à la Table Ronde toute sa dignité pour préparer l'épisode capital du début de la *Quête du Graal* où Galaad accomplit le siège périlleux. Naturellement, à l'occasion de la *Quête*, le sens mystique de la Table Ronde nous est copieusement exposé [7]. Il semble bien qu'on se la représente comme un vrai bâtiment : les sièges sont divisés par des colonnes ou des piliers, ce qui explique que le ratelier (*sic*) puisse en être la figuration allégorique.

On pourrait étudier presque indéfiniment les transformations

1. IV, 13, 14, 26 ; cf. p. 374.
2. Voy. p. 87-91.
3. V, 130-131 ; VI, 77.
4. Cf. plus haut, p. 122-123.
5. *Merlin*, éd. Sommer, II, 57.
6. V, 319-321.
7. « Car aussi comme el rastelier a verges devisées por faire les espaisses, « aussi a il a la table roonde columbes et pilers qui devisent les uns sieges « des autres » (VI, 111). La table ronde « signifie » la « rondece del monde » etc. (VI, 55).

que l'auteur a fait subir à ses modèles. Mais il faut savoir se borner sous peine d'écrire sur le *Lancelot-Graal* un Commentaire aussi copieux que lui-même. D'autres difficultés réclament notre attention.

L'ouvrage a été écrit rapidement. Conscient de l'ampleur de son plan, l'auteur avait décidé d'user de la prose. La forme de chronique qu'il adoptait justifiait, tout au moins excusait, cette dérogation à l'usage qui voulait qu'un roman fût versifié. En dépit de cet allègement l'œuvre restait très lourde et très longue à mener à terme [1]. Après s'être donné des loisirs au tome Ier du *Lancelot*, on sent dès la fin du tome suivant de la précipitation. Au lieu de sacrifier maint épisode de faible intérêt l'auteur préfère multiplier les aventures, sauf, trop souvent, à les bâcler. Jamais il ne se départit de sa dextérité à nouer et à dénouer les fils de l'intrigue, mais il ne se croit plus obligé de mener jusqu'au bout toutes les aventures. Et il est visible qu'il n'a pas tenu toutes ses promesses ni réalisé tous ses desseins.

A l'appui de nos assertions les exemples abondent. En voici quelques-uns :

1° Le nom de Lancelot ! Au début, on nous promet de nous faire savoir en temps et lieu pourquoi le fils de Ban de Benoïc, Galaad, a reçu en surnom l'appellation de *Lancelot* [2]. Par la suite cette explication n'est pas donnée.

2° La « dame de Roestoc » s'est emparée de force de l'écu de Gauvain, donné par celui-ci à Helain de Taningue : « por l'escu « et por autres choses murent puis tex contens dont puis furent « maint mal fait [3]. » Nous sommes condamnés à ignorer le détail de ces maux.

3° Un incident étrange vers la fin du tome Ier du *Lancelot* semble le présage d'une aventure où Guenièvre sera victime d'une vengeance féminine. La reine, par sa subtilité, arrache à l'amie d'Hector l'autorisation pour celui-ci de participer à une expédition

1. Le style est diffus, redondant. L'auteur n'a pas eu le temps de raccourcir sa phrase. Les mss. cycliques ont senti ce défaut et ont légèrement resserré le texte, coupant des formules, condensant des périodes trop filandreuses.

2. III, 3, l. 8-10. Cf. plus haut p. 119-120.

3. III, 309.

dangereuse. L'amie furieuse s'écrie : « Com m'a decheu *cele qui tout dechoit* [1]. » Après le départ d'Hector, quand Guenièvre, un peu honteuse, veut réconforter l'amie d'Hector, celle-ci, incapable de se contenir, lance à la reine cette phrase énigmatique : « que si « lie peüst ele estre de la rien qu'il plus amoit ains qu'ele morust « de mort comme ele est de chelui que plus amoit que rien « vivant. » Et l'auteur ajoute : « Si en fu la roïne moult esfraeie, « et puis vint teil eure qu'ele ne volsist avoir fait por nule « rien [2]. » Mais, par la suite, la reine apparaîtra victime de la fausse Guenièvre et non des rancunes de cette demoiselle.

4° Ailleurs [3], on nous annonce qu'on racontera la fin de la demoiselle tombée amoureuse de Lancelot « comment ele mourut por chou qu'il la refusa. » Mais nous ne voyons rien de semblable par la suite.

5° On nous promet de nous dire l'origine du nom de la forêt des « trois perieus », « et chou por coi elle est ensi apelée devisera bien li contes cha avant [4]. » Promesse également illusoire !

6° La dame emmenée de force par Guerrehès n'échappe à son bourreau qu'en entrant au cloître : « moult fu sainte chose et religieuse, ensi comme li contes le devisera avant en maint lieu [5]. » Mais le conte oublie totalement par la suite cette infortunée et sainte personne.

Des fils tendus entre l'*Agravain* ou l'*Estoire*, d'une part, la *Quête*, de l'autre, ont cassé en cours de route.

7° On promettait à Bohort que l'incident de la « lance vengeresse » lui serait expliqué par celui qui s'asseoirait au « siège périlleux » de la Table ronde [6], promesse oubliée dans la *Quête* [7].

8° L'occupant de ce siège périlleux, avait changé, chemin faisant : il n'était plus Perceval, mais Galaad [8]. Le premier, en guise de consolation, obtenait d'être à la droite du prédes-

1. III, 303, l. 4.
2. III, 308, l. 21. Phrase déconcertante. La « demoiselle » aurait-elle surpris le secret des amours de Lancelot et de Guenièvre ? Mais à ce stade du récit leur passion n'est pas encore coupable.
3. IV, 282-283.
4. V, 284, l. 1. Forêt des quatre piliers (IV, 316, l. 17).
5. V, 32-33.
6. V, 301.
7. Cf. plus haut, p. 226.
8. Cf. plus haut, p. 113.

tiné, Bohort à sa gauche [1]. La *Quête* néglige de nous faire assister à ce tableau.

9° La *Quête* négligera aussi de montrer Galaad délivrant des deux « couleuvres » qui enserrent son cou le harpeur aperçu par Bohort à Corbenic ; assis dans une chaire d'or, son plectron à la main, il accordait sa harpe et notait un lai dont le sujet était le « desputison qui jadis avoit esté entre Joseph d'Arimachie et « Orfeu l'encanteour qui le Castel des Encanteours fonda en la « marce d'Escoce ». Ce lai était le *Lai des plors*. La *Quête* ne daigne pas expliquer non plus le « grant orguel » qui avait attiré la vengeance de Dieu sur ce malheureux harpeur que, seul, le « bon chevalier » qui accomplira les aventures du graal pourra délivrer [2].

10° L'auteur voulait faire un sort au fils de Bohort et de la fille du roi Brangoire. Sa naissance présentait les plus grandes analogies avec celle de son petit cousin Galaad. Helain le Blanc ne pouvant aspirer à la destinée surnaturelle de celui-ci a, du moins, la perspective d'une destinée terrestre extraordinaire : il lui est prédit qu'il sera empereur de Constantinople et qu'il passera les « bornes Alexandre » : « si com l'Estoire de sa vie le « tesmoigne et en la *Queste del saint Graal* en parole il moult lon- « gement [3]. » La dernière page de l'*Agravain* annonce qu'il sera fait prochainement chevalier de la main de Bohort, son père, en même temps que Galaad le sera de la main de Lancelot [4]. En fait la *Quête du Graal* a sagement laissé de côté Helain le Blanc [5], qui eût encombré de sa personnalité trop séculière un récit où tout converge vers un but sacré, le graal. L'auteur a fait preuve de goût en ne poursuivant pas son dessein : les curieux n'ont qu'à chercher ailleurs l'histoire de la vie d'Helain le Blanc [6].

11° L'*Estoire* raconte le supplice de douze chrétiens sur la tombe desquels Josephé fit élever une chapelle : devant celle-ci

1. V, 385.
2. V, 300-301.
3. IV, 270, l. 2.
4. V, 408.
5. Il figure seulement dans l'énumération des chevaliers qui partent en quête du graal, mais seulement dans un groupe de mss. où son nom constitue sûrement une addition (V, 18, n. 9).
6. C'est ce qu'a fait Paulin Paris (V, 167, note 2) ! Sur Helain le Blanc cf. plus haut, p. 76, note 3 et 186, note 5.

on dressa une croix qui, pour avoir été arrosée du sang des martyrs, reçut le nom de *Croix Noire* : « et li dura cis nons jusqu'adont « que li rois Artus regna et jusqu'adont que les aventures del « saint graal furent menées a fin par le boin chevalier qui de « Lancelot du Lac issi [1]. » La *Croix Noire* reparaît un instant dans le *Lancelot* [2], mais il n'en est question ni dans la *Quête* ni dans la *Mort d'Arthur*.

12° Sur le rivage où cent cinquante païens, sujets du duc Ganor, ont trouvé la mort pour avoir refusé le baptême, Josephé a fait élever une tour, dite *Tour des Merveilles*, où les chevaliers d'un futur roi, nommé Arthur, trouveront toujours joute ou bataille. La tour dura « jusqu'atant que Lancelot la froissa et l'abati « pour les ij. fiz Mordret qui s'i estoient embatu atout lor pooir, « si com li contes de la *Mort Artu* le devise [3] ». Mais la *Mort d'Arthur* oubliera de parler de la fameuse tour.

13° La délivrance de Chanaan, de Siméon et de Moïse, condamnés au supplice du feu, est prédite dans l'*Estoire*. Celle du premier sera le fait de Lancelot, bien qu'il soit « pechieres et luxurieus », « non mie par bonté de lui mais por montrer que « en aucune manière doit adrechier homme gracieus de cheva- « lerie [4] ». Celle de Siméon et de Moïse, son fils, bien plus coupable car il a osé s'asseoir au siège périlleux, est réservée au pur des purs, à Galaad [5].

On voit en effet, dans la *Quête*, Lancelot délivrer Chanaan [6], mais le récit de cet exploit est d'une brièveté surprenante. Au sortir de Corbenic, alors qu'il retourne rapidement vers la cour d'Arthur, Lancelot pénètre à cheval dans le cimetière où gît Chanaan ; il regarde les tombes et poursuit son chemin sans qu'on entre dans aucun détail touchant la délivrance du vieux pêcheur, sans même qu'on prononce son nom [7].

1. I, 246.
2. III, 358; IV, 321-322.
3. III, 226.
4. I, 268.
5. I, 261. Cf. la *Charrette* (IV, 176-177) où Lancelot échoue dans la délivrance de Siméon, exploit réservé à son fils.
6. Une tentative de Gauvain et d'Hector a échoué piteusement (IV, 340-341 ; cf. V, 191-193). Cf. plus haut, p. 25-26.
7. Après la rencontre de la tombe de Baudemagu le récit se poursuit en ces termes : « A lendemain, quant il [Lancelot] fu armés, il monta sor son « cheval et commanda les freres de laiens a Dieu ; si se remist en son che-

Mais surtout en ce qui touche Moïse il est surprenant, déconcertant même, de ne pas retrouver dans la *Quête* l'accomplissement de la prophétie de l'*Estoire*. Pourquoi le père, Siméon, est-il délivré [1] et pas le fils ? Est-ce négligence ou fatigue ?

La désinvolture avec laquelle la délivrance de Chanaan est traitée pourrait le faire croire. Visiblement l'auteur, vers la fin de la *Quête*, en a assez. Il précipite sa course vers la conclusion [2].

Cependant Moïse par son acte audacieux avait joué un rôle trop frappant pour qu'il soit admissible qu'on l'oublie comme un comparse. L'explication est peut-être simplement matérielle. Dans tous les manuscrits de la *Quête*, après le récit de la délivrance de Siméon par Galaad, il y avait une lacune dans l'archétype : un passage avait été sauté, par l'effet d'un bourdon provoqué par le mot *chevaucha*. Dans le passage disparu on racontait à coup sûr la rencontre de Galaad avec Perceval [3]. Il est permis de supposer que la délivrance de Moïse s'y trouvait également et, comme il paraît naturel, immédiatement après celle de son père Siméon.

Cette explication serait la bonne si on se fiait au texte de la *Quête* sous la forme attribuée à Robert de Boron, car la délivrance de Moïse s'y retrouve, ainsi que celle de son père (plus développée) [4] ; mais il a été démontré que cette rédaction n'est qu'un remaniement misérable [5]. Cette tentative prouve du moins que, de bonne heure, on a senti la difficulté [6].

« min et erra tant par ses jornées ensi comme aventure le menoit qu'il vint « as tombes où les espées estoient drecies (cf. IV, 340). Et si tost comme « il vit cele aventure, si se mist ens tout a cheval et regarda les tombes, « puis s'en parti d'iluec et erra tant qu'il vint a la cort le roi Artu et li un « et li autre li fisent moult grant joie » (VI, 184).

1. VI, 185-186.

2. Cf. plus loin, p. 256, note 1.

3. Après la délivrance de Siméon « lendemain quant il ot oï messe, si « s'en parti (Galaad) de laiens et commanda les freres a Dieu et se remist en « sa voie et chevalcha en tel manière v. ans anchois qu'il venist a la maison « le roi mahaignié, et en tout les v ans li tint Perceval compaignie etc. » (VI, 186-187). Le ms. *R* a compris qu'il y avait une lacune et il a opéré le raccord suivant : « (et chevalcha) jusqu'à terce. Lors li avint, si cum Dex lo « voloit, qu'il encontra Perceval : si ne demandez mie si li uns feist a l'autre « joie, et quant il se firent grant pece conjoi, si se mistrent a la voie et « errerent (en tel maniere v. ans etc.) ».

4. Voy. Pauphilet dans la *Romania*, 1907, p. 603.

5. Cf. plus haut, p. 131 et le chapitre X, p. 281.

6. La délivrance de Moïse achève, au contraire, de montrer que la Quête-Boron n'est qu'un *rifacimento* si les observations qui suivent sont admises.

Mes préférences vont à une autre interprétation : c'est délibérément qu'on a omis la délivrance de Moïse, parce qu'elle soulevait des difficultés non entrevues jusqu'au dernier moment.

Le châtiment et la destinée de Moïse ont été, en effet, l'objet de retouches certaines dans le passage de l'*Estoire* à la *Quête*. Dans l'*Estoire* le faux converti, Moïse, qui a l'audace de vouloir s'asseoir au siège défendu, est aussitôt saisi par sept mains de flamme [1]. Les suppôts de l'enfer entraînaient le coupable dans leurs ténèbres quand l'injonction d'un saint ermite les obligea à lâcher leur proie [2]. Moïse subira néanmoins un terrible châtiment : il brûlera en une salle de la périlleuse forêt de Darnantes [3] « jusqu'à tant que li boins chevaliers vendra qui metera a fin les « aventures de la Grant Bertaigne ; mais lors sans faille quant « il y vendra, por ce qu'il aura esté sans pechié de luxure de char « et sans teche de pechié, faudra li feus qui jusques lors aura « duré, et lors trouverai merci et pardon de mon mesfait ». Seules les prières de Josephé peuvent adoucir le supplice de Moïse [4].

Par la suite il ne reparaît plus sur la scène. Dans la *Charrette* Lancelot apprend de la bouche de Siméon, son père, son triste sort, mais ni lui ni aucun des héros du roman n'a plus de communication avec le faux dévot. Dans la *Quête* même il est fait allu-

1. « Lors vint Moys avant et s'assist entre Josephé et Bron, mais il « n'orent pas grantment sis quant il virent que de devers le chiel vindrent « mains dusques a vij. toutes enflambées — mais les cors dont elles issoient « ne virent il pas, — mais sans faille il virent qu'elles jetoient feu sor « Moys, si qu'il commancha a ardoir et a espendre, si comme ce fust uns « bastons, et ausi come il ardoit les mains le pristrent et le leverent de « la où il estoit, si l'emporterent par mi l'air jusqu'en une forest grande et « mervelleuse qui près d'iluec estoit » (I, 248 ; cf. Hucher, 202).

2. I, 260-261 ; cf. Hucher, III, 225-227. Il y a quelque flottement dans cette conception : on se s'explique guère que les mains de sept « ministres d'enfer » puissent descendre du ciel.

3. La forêt de Darnantes » (I, 260) est qualifiée de « perillose » dans la *Charrette* : « chils miens fils Moys si gist en la perillose place ou maint anoi sont avenu as chevaliers errans » (IV, 176-177). C'est sous l'influence du *Lancelot* qui nous montre Merlin enscellé par la ruse de Ninienne « en « une cave dedens la perilleuse forest de Darnantes qui marchist a la meir « de Cornouailles et al roialme de Soreillois » (III, 21). Le sort de Moïse, au feu près, ressemble à celui de Merlin. Dans un château en ruines situé en une vallée de la forêt, se trouve une « salle par terre » où il subit son supplice (I, 260 ; cf. Hucher, III, 225). Cette sorte de cave est une atténuation, tout à fait conforme à l'esprit de l'*Estoire*, de l' « abîme » où il « fond » chez Robert de Boron (voy. page suivante, notes 2 et 3).

4. I, 261-262 ; Hucher, III, 229.

sion à sa faute et à son châtiment, mais on ne prononce pas son nom [1] et, chose bien plus grave, ce châtiment est différent : le coupable est englouti [2].

Il est visible qu'on est revenu à la conception première, celle de Robert de Boron qui montre Moïse fondant en « abysme [3] ». Quoique l'auteur du *Joseph* promette des lumières sur la destinée ultérieure de Moïse [4], il est bien difficile d'imaginer comment le héros du Graal pourrait le tirer de là. C'est sans doute cette difficulté qui a empêché la *Quête* de nous donner le récit de la délivrance de Moïse par Galaad [5]. Qu'on accepte ou non cette explication, il paraît évident que le silence sur ce point important est voulu.

L'auteur semble se rendre compte qu'il ne nous donne pas tout

1. Cela ne tire pas à conséquence. L'auteur se plaît à cacher, provisoirement ou définitivement, le nom de quantité de personnages (cf. p. 241, note 7). La première fois que Moïse est introduit, lorsqu'un incident significatif laisse pressentir qu'il aura un sort tragique (I, 211), son nom n'est pas davantage exprimé.

2. « Et s'i assist li uns d'aus. Maintenant en avint uns tex miracles que la « terre transglouti celui qui el siege s'estoit assis, et cest miracle fu tantost « esparse par le païs ; dont li sieges fu puis apeles li « Sieges redoutes » (VI, 55).

3. Dans l'unique ms. qui nous ait conservé en entier le texte en vers du *Joseph*, le ms. 20047 (anc. Saint-Germain 1987) de la Bibl. Nat., il y a une lacune à l'endroit même où l'on racontait le forfait et le châtiment de Moïse (voy. Francisque-Michel, p. 116 ; cf. Hucher, t. I, p. 369, 373-4). Mais le texte peut être rétabli grâce à la version en prose. On lit dans le ms. 748 : « si s'i asiet, et si tost com il s'i fu assiz si fu fonduz en terre, car « maintenant ovri la terre et lou sorbi et maintenant reclost apres lui, ne « onques ne sembla que il onques i eust esté » (Hucher, I, 260). Dans le ms. Firmin-Didot : « si s'asiest et qant il fust assis, si fu fonduz maintenant, ne « ne sembla que oncques i eust estét » (*ibid.*, 321). Au reste, dans le texte « en vers la « voix » qui se fait entendre par la suite dit : « saches de voir « qu'il est funduz — Dusqu'en abysme et est perduz » (v. 2813-14, p. 118).

4. De lui plus ne pallera on — Ne en fable ne en chançon — Devant ce que cil revenra — Qui le liu vuit raemplira — Cil meismes le doit trouver (v. 2815-2819, p. 118-119). — A la fin Robert de Boron s'engage à nous dire dans un ouvrage ultérieur « que Moyses est devenuz, — qui fu si longuement perduz ; — trouver le couvient par raison » (v. 3473-75, p. 146).

5. Observons encore ceci : au début du *Perceval* de Robert de Boron on rappelle la présomption et le châtiment du « faux disciple », lequel « fondi en abysme ». Le ms. de Modène le fait mourir (Weston, II, 12, 21). Le ms. Didot prétend que « il fundi en bisme dont il ne sordra jusqu'à au tens à l'Entecrist » (Hucher, I, 418, 426). Que la *Queste* ait eu sous les yeux l'une ou l'autre version, elle ne pouvait qu'être troublée par la contradiction qu'elles présentaient avec le *Joseph*. D'où, je crois, son parti pris d'abstention touchant le sort de Moïse.

ce qu'on attendrait de lui. A plusieurs reprises il fait mine de s'excuser en alléguant que tout dire retarderait trop l'allure de son récit [1]. Pour mettre sa conscience en repos il place l'achèvement des aventures du royaume de Logres au cours de la période de cinq années pendant laquelle Perceval tint compagnie à Galaad [2]. Si le lecteur s'aperçoit qu'on ne lui dit pas tout ce qu'on lui a promis, la responsabilité de l'auteur est ainsi a couvert.

Au reste, dès la fin de l'*Agravain*, l'auteur avait renoncé à suivre pas à pas les aventures de tous ses favoris. Même pour un Gauvain le « conte » ne « parole » pas de ses aventures « par les estranges terres [3] ». Quant aux seigneurs de moindre importance, le « conte » s'en tait « pour chou que trop en fust l'estoire longue « s'il devisast le bataille de cascun comment il le firent [4] ».

On finit même par se contenter de donner les titres des aventures de Gauvain, de Mordret, d'Hector, de Lionel, de Gaheriet etc. dans une rapide récapitulation [5]. Les érudits [6] qui croient à l'existence de « rédactions perdues » ou de romans particuliers, où il était traité du « Lit Merlin », de l' « Epée aventureuse [7] » etc. n'ont pas compris le procédé.

On peut même dire que, dès la *Suite de la Charrette*, l'auteur nous faisait sentir qu'il ne saurait tout nous dire et que les bons chevaliers ne pourraient s'employer à toutes les tâches auxquelles ils étaient conviés.

Un forestier apprend à Lancelot l'existence entre le Blanc Castel et Gazan d'une tour, appelée la *Tour Merlin*, où s'accomplissent les plus grandes merveilles du monde « fors cheles del graal ». Devant la porte, à l'entrée, on lit sur une tombe cette inscription alléchante : « Ja devant que Lancelot viengne cha ne « remandront les merveilles de laiens ». Le forestier en conclut que puisque l'aventure n'est pas accomplie Lancelot est trépassé.

1. « Si n'en fait mie li contes del saint graal mention por ce que trop demorroit se tout le volsist raconter ensi comme il lor avint » (VI, 177). Cf. VI, 140 : « trop i eüst a faire s'il volsist cascune raconter. »
2. Cf. plus haut, p. 192, 235, 253, note 3.
3. V, 220, l. 20.
4. V, 221, l. 6.
5. V, 332 et note 5.
6. Paulin Paris, Gaston Paris, O. Sommer (V, 332, note 5) et bien d'autres encore croient devoir supposer que « the aventures... were probably suppressed at an earlier stage in the development of the Lancelot » (!).
7. V, 332-333.

L'invite est directe, mais, pour arriver à la fameuse tour, il faudrait manquer un rendez-vous d'honneur à la cour du roi Baudemagu. La *Tour de Merlin* en est pour ses frais d'inscription car Lancelot poursuit son chemin pour rejoindre le bon roi de Gorre, et « li forestiers retorna a son castel [1] ».

Entraîné malgré lui par la « vieille pucelle » de malheur, Lancelot rencontre une demoiselle montée sur une blanche mule. Elle le salue par son nom : « Jou sai bien, fet elle, que vous « estes mesires Lancelot del lac, li plus desirés chevaliers del « monde ».

Lancelot : « Damoisele, où est ce jou sui si desirés ? »

La Damoiselle : « Sire, el païs d'Estrangort ou on vous desire « et convoite a veoir sor tos les chevaliers del monde. Et se « vous venés là, par aventure, vous saurés porcoi chou est. Mais « tant vous dis jou bien qu'il n'ont de nulle riens terriene si « grant talent com il ont de vostre venue [2] ».

Les habitants du pays d'Estrangort n'auront pas cette joie : Lancelot est entraîné par la vieille et il n'ira jamais chez eux.

On pourrait augmenter ces exemples. Mais ceux que nous venons de donner suffisent à notre démonstration. L'auteur, menant de front les aventures de nombre de héros, les brouillant et les débrouillant à plaisir, est, de temps à autre, en dépit de sa virtuosité, obligé de jeter du lest [3]. Ses négligences mêmes sont des négligences d'*auteur*.

Une autre négligence, ou plutôt la face opposée du même défaut, consiste, au contraire, à introduire brusquement un épisode ou un personnage dont il eût été préférable, semble-t-il, de préparer l'entrée en scène.

1. IV, 287-288.
2. IV, 318.
3. Des négligences du même ordre se rencontrent naturellement chez les prédécesseurs et les successeurs du *Lancelot* en prose. Les « manifold discrepancies » de Chrétien de Troyes ont été signalés à plus d'une reprise (voy. J.-L. Weston, *Lancelot*, p. 44, note 1). Robert de Boron, dans l'épisode de l'amour d'Hélène, sœur de Gauvain, pour Lancelot amorce une aventure qui avorte complètement (*Perceval* dans Weston, II, 18 ; Hucher, I, 424). Wauchier et Pseudo-Wauchier sont remplis d'obscurités et de contradictions (voy. Heinzel, *loc. cit.*, p. 32-35). Dans le *Palamède* on annonce aussi des aventures qui ne seront pas réalisées par la suite (voy. Lœseth, le *Roman de Tristan*, p. 429, note 3). Il en va de même de la *Quête-Boron* (Pauphilet dans la *Romania*, 1907).

Les exemples en sont du reste assez rares.

1° Certaines des épreuves de Corbenic auraient dû, semble-t-il, être prédites dans l'*Estoire*, ainsi le supplice de la damoiselle plongée dans la cuve bouillante [1], l'épisode du serpent sous la tombe que lèvera le léopard, père du grand lion, engendré de la fille du roi de « Terre foraine [2] ».

2° L'audace et le châtiment de Brumant l'Orgueilleux qui osa s'asseoir au siège périlleux de la Table ronde. Merlin avait prédit son sort [3]. Mieux eût valu le préfigurer dans l'*Estoire* ou ailleurs.

3° A coup sûr l'épisode du perron flottant où est fichée l'épée que le seul Galaad pourra tirer [4], méritait d'être préfiguré quelque part.

4° Et peut-être aussi la dispute de Joseph d'Arimathie avec Orphée l'enchanteur [5].

5° Ou encore l'abbaye de « Petite Aumône » [6].

6° Ou l'enchantement des « caroles » [7], etc.

Que vient faire Arguiste, fils d'Alain le Gros, qui apparaît une fois, et une seule, dans la *Quête* et pour ne rien faire d'important [8]? D'où sort ce comte Ernoul qui expire entre les bras de Galaad [9]? etc.

L'auteur se croyait évidemment autorisé à opérer des additions ou des repentirs en cours de route.

Autre négligence ou plutôt autre procédé.

Le *Lancelot* fait souvent allusion à des aventures qu'il se garde de raconter, comme si le lecteur les possédait ou comme s'il avait toute facilité d'en prendre connaissance. Voici quelques exemples :

1° On vante les exploits d'Adragain le Brun, frère de Mador le Noir, d'Hervé de Rinel, etc. au temps du roi Urien [10].

2° Un peu avant la présentation de Lancelot à la cour d'Ar-

1. V, 106. Cf. plus haut, p. 244.
2. *Ibid.*
3. V, 219. Cf. plus haut, p. 248.
4. VI, 6, 10-17. Cet épisode est une imitation d'un incident bien connu du *Merlin*. Cf. plus haut, p. 192, note 4.
5. V, 300. Cf. plus haut, p. 251.
6. V, 231-236. Cf. plus haut, p. 82.
7. V, 149.
8. VI, 102.
9. VI, 166.
10. III, 46-47, 241.

thur, Gauvain, apparaît le visage bandé ; il souffre d'une blessure que lui a faite trois semaines auparavant Gossouin d'Estrangort [1].

3° Banin, filleul du roi Ban de Benoïc, doit à ses prouesses d'être admis au nombre des cent cinquante « Chevaliers de l'Echauguette », en remplacement de Gravadain des Vaus de Galore. Qu'est-ce que cette compagnie ? On ne le dit pas et même on se débarrasse de Banin en renvoyant les curieux au *Conte del commun* [2] ».

4° L'aventure du « Gué de la reine » est « la plus honorée qu'onques avenist au roi Artu [3] ». Qu'il est donc regrettable que nous n'en sachions pas davantage !

5° Arthur est père d'un fils, Lohot. Il ne l'a pas eu de Guenièvre, mais de la belle Lisanor « devant che qu'il epousa la roine ». Notre curiosité est ainsi éveillée, mais non satisfaite, au sujet de la prime jeunesse d'Arthur [4].

6° Qu'est-ce qu'« Helys li Blois » qui fait si bon accueil à Gauvain et en qui celui-ci retrouve une vieille connaissance [5] ? On ne sait.

7° Et pas davantage on ne jette de lumière sur l'aventure du « Perron » où Merlin occit les deux enchanteurs [6].

On pourrait augmenter ces exemples [7] mais ceux que nous venons de donner suffisent. Ce serait faire preuve d'une grande naïveté que de croire à l'existence de manuscrits perdus où ces aventures seraient racontées, de s'essayer à retrouver les branches adventices, le « Conte du commun » par exemple. Il saute aux yeux que nous sommes en présence d'un procédé littéraire. Il pique la curiosité du lecteur et, en même temps, il sauvegarde les droits de l'auteur de traiter éventuellement, si la fantaisie lui en vient, de ces aventures ainsi amorcées [8].

1. III, 119.

2. « Mais de lui ne parole ores ci contes plus, mais li *Contes del commun* devise et les huevres et les proesces de lui » (*Marburger Beiträge*, fasc. VIII, p. 74 ; Sommer, III, 111).

3. III, 141-142.

4. III, 159. Sur Lohot, fils d'Arthur voy. Gédéon Huet dans la *Romania*, XLIII, 1914, 100.

5. III, 176-178.

6. III, 275-276.

7. Le plus troublant exemple, celui de la mort de Baudemagu, a été plus haut l'objet d'une interprétation (voy. p. 104).

8. Ou encore il excite des remanieurs à prendre la plume et à raconter

Si copieux que soit le *Lancelot* il ne se donne pas comme une « Mer des histoires », comme un *corpus* exhaustif des aventures des compagnons de la Table ronde, mais comme un spicilège, un florilège, des exploits des chevaliers d'Arthur. Grâce à ce procédé, le *Lancelot* paraît au lecteur du temps se mouvoir dans une atmosphère plus légère en même temps que plus réelle. C'est l'artifice de la toile de fond qui limite la scène tout en semblant la prolonger jusqu'à des horizons lointains.

Au terme de cet exposé, si incomplet, si imparfait soit-il, des procédés d'élaboration et d'exposition de l'œuvre, on ne peut s'empêcher de regretter que l'auteur ne se soit pas plus affranchi de ses modèles, qu'il n'ait pas brassé à fond la matière première de son récit. Sa fidélité, même très relative, aux données de Chrétien, de Wauchier, de Robert de Boron, l'a engagé dans des fourrés inextricables dont il se tire à grand'peine, au prix d'artifices, grossiers ou subtils, mais perpétuels.

C'est le spectacle de ces inconséquences, de ces contradictions, de ces lacunes, de ces négligences, qui a empêché les critiques de s'apercevoir de la profonde unité de l'œuvre. Ils n'ont pas compris que les procédés qui sont mis en œuvre d'un bout à l'autre pour remédier à ces défauts constituent la meilleure des preuves en faveur de l'unité d'auteur. Seul un même cerveau peut, non seulement rassembler les fils entrelacés de l'intrigue, mais encore, et surtout, s'appliquer avec une persévérance inlassable à pallier les antinomies dont le roman fourmille, antinomies nées pour la plupart de la préoccupation de christianiser les motifs typiques fournis par les sources. Au lieu de se pencher sur l'épaule de l'auteur pour suivre le travail sinueux, mais toujours rigoureusement logique, de sa pensée, on a préféré se contenter d'une inspection superficielle et expliquer les difficultés par l'hypothèse si commode de la multiplicité des auteurs et la théorie de rédactions antérieures à l'œuvre actuelle, rédactions « malheureusement perdues ».

Ces théories ont empoisonné l'histoire littéraire du Moyen Âge

ces aventures dont on ne dit rien. Les suites du *Merlin* n'ont pas d'autre but (voy. plus loin chap. X, p. 282).

G. Paris, au moins pour le « Perron Merlin », s'est bien rendu compte que la suite du Merlin a pris l'allusion du *Lancelot* pour point de départ de son récit (*Merlin*, I, XLVII, note 1).

français. Leurs origines sont multiples. Mais l'influence Wolfienne est la plus ancienne et la plus profonde. On a étendu mécaniquement, sans précaution, sans tact, les procédés ou les préjugés de l'illustre philologue à toutes les littératures. On ne s'est arrêté que lorsque la lumière, qui met en fuite les fantômes, était trop éclatante : passé le XIIIe siècle on n'ose plus parler de « rédactions perdues ».

L'intervention des Folk-loristes n'a pas été moins funeste. Le savant qui a étudié des traditions populaires, contes ou légendes, dont l'écriture n'a recueilli que la plus infime partie, a parfaitement raison de soutenir qu'il a existé une multitude de rédactions (orales) perdues de ces contes ; il a le droit et le devoir, en usant des procédés de la comparaison, de restituer l'état ancien d'un conte ou d'une légende.

Mais il n'est pas légitime de décomposer une œuvre telle que le *Lancelot* comme on ferait d'un conte où plusieurs thèmes se sont amalgamés presque inconsciemment, sous l'empire d'une force comme physique. Procéder de la sorte c'est oublier qu'on est en présence d'une œuvre littéraire, d'une œuvre où intervient un élément perturbateur de premier ordre, la personnalité de l'auteur. Reste, il est vrai, la ressource de la faire disparaître en la mettant en pièces. On n'y pas manqué. Attribué à dix ou vingt auteurs, remanieurs, rassembleurs, le *Lancelot* a cessé d'exister en tant qu'œuvre littéraire. Alors les chorizontes ont pu opérer impunément sur ce cadavre et le découper en morceaux, grands ou petits, au gré de leur fantaisie.

CHAPITRE IX

DÉFAUTS ET MÉRITES LITTÉRAIRES

Les Défauts.

La forme annalistique n'était pas des plus favorables au déploiement du talent littéraire. Elle entraînait monotonie, lenteur, puérilité même, mais elle était imposée par le genre pseudo-historique adopté par l'auteur. De là aussi la complication et l'effroyable prolixité de l'œuvre.

La multiplicité accablante des « aventures » témoigne-t-elle, du moins, d'une riche imagination ? On pourrait le croire au premier abord. Mais, assez vite, on s'aperçoit que l'invention de l'auteur est loin d'être aussi abondante qu'on aurait pu penser.

Il ne faut pas trop la rabaisser cependant. S'il doit beaucoup à ses sources [1], on doit dire aussi que l'immense majorité des aventures est tirée de son propre fond. Ce fond était avant tout livresque en ce qui concerne les parties orientales et mystiques. Dans les parties profanes sa connaissance de la matière de Bretagne orale [2] et du folk-lore général était peu étendue. Somme toute, la plupart de ses épisodes sont de son invention, comme dans un roman moderne.

Sans être indigente sa faculté d'invention est cependant limitée. Aussi a-t-il pris le parti très simple de se répéter. Les mêmes situations, à peine modifiées, se présentent à nous à deux, trois, quelquefois quatre reprises. Et les ressorts sont d'une monotonie presque offensante pour le lecteur. A chaque page l'interprétation d'un songe, d'une inscription, d'une aventure,

1. Voy. le chapitre VII.
2. Voy. plus haut, p. 183, note 1.

est remise à un ermite ; et ce « prud'homme » doit mettre en garde le chevalier contre les dangers qui menacent son corps et son âme. A tout moment on butte sur un nain injurieux, on se heurte à une « damoiselle », éplorée naturellement, criant au secours ou venant réclamer un champion pour sa défense. L'emploi dans le scénario des tombes et cimetières est vraiment intolérable. Les songes foisonnent et leur interprétation manque de variété : dragons, lions, léopards, serpents constituent une ménagerie en somme limitée.

Quant aux *duplicata* d'aventures il faudrait un volume pour les signaler. En voici, au hasard, quelques exemples que le lecteur se donnera aisément le plaisir d'augmenter.

1. Lancelot abuse de l'incognito. Et cet incognito est favorisé par les circonstances qui lui permettent d'échapper à la captivité pendant quelques jours pour réintégrer ensuite sa prison. Deux fois la Dame de Malehaut lui accorde quelques heures de liberté [1], Morgain fait de même une fois [2], et aussi la femme du sénéchal de Méléaguant [3].

2. L'aventure de Bohort et de la fille du roi Brangoire [4] est le pendant de celle de Lancelot avec la fille du roi Pellès [5], et la conception d'Helain le Blanc est, comme celle de Galaad, amenée par les artifices d'une vieille. Le personnage même de Bohort n'est qu'une réplique de celui de Lancelot. On a dit ailleurs les raisons qui ont motivé sa création [6].

3. Pour des raisons de plan il était nécessaire d'éloigner Lancelot de la cour pour quelques années [7]. L'auteur ne trouve rien de mieux que de faire « forsener » le héros pour la troisième fois [8] : c'est au moins une fois de trop.

4. De même les trois rencontres avec Morgain [9] auraient gagné à être réduites à une ou deux.

5. Au tournoi de Camaaloth la contemplation de la reine fait

1. Sommer, III, 213, 231.
2. *Id.*, IV, 127.
3. IV, 219.
4. IV, 267-270.
5. V, 109-111.
6. Voy. p. 76, note 3.
7. Voy. p. 58-59.
8. V, 380. Cf. III, 420 et IV, 250-256.
9. IV, 118, 124, 139-154; V, 91, 215.

soudain oublier à Lancelot le soin de sa défense [1]. Nous avons déjà rencontré cet incident dans la *Charrette* [2] et un episode analogue dans le *Galehaut* [3].

6. Dans l'*Agravain* Lancelot s'empare par mégarde des armes de messire Keu, ce qui amène par la suite des quiproquos [4] qui seraient plus agréables si l'on ne se souvenait d'avoir déjà rencontré un peu partout des épisode analogues. Au surplus, du début du roman jusqu'à la fin, Lancelot ne cessera d'avoir recours à ce procédé pour se faciliter un incognito, plaisant, comme dans le cas précédent, ou tragique, comme dans l'épisode de Griffon de Maupas [5].

7. Que de fois Lancelot combattra sans les reconnaître ses amis et se couvrira à la fois de gloire et de confusion quand l'identité des vaincus lui sera révélée ! A la fin du *Galehaut*, lorsqu'il lutte contre Gauvain et Yvain [6], dans l'épisode du duc Callot où il bat les frères de Gauvain [7], dans l'épisode où il soutient le parti du « Château des Dames [8] » contre celui du « Château des Pucelles », défendu par Hector et Lionel, etc.

L'auteur a conscience qu'on s'apercevra de ces analogies et il place une remarque à ce sujet dans la bouche même de Lancelot qui compare le tournoi de Peningue à celui de Camaaloth [9].

8. A deux reprises Lancelot repousse les propositions déshonnêtes d'une « damoiselle [10] ».

9. La lutte contre le chevalier qui garde la chaussée traversant un « marois parfont et mol [11] » rappelle l'aventure du « Gué de la reine [12] ».

1. V, 176, 183.
2. IV, 205.
3. III, 201-204 ; cf. 168.
4. V, 306-8, 315.
5. IV, 301.
6. III, 153.
7. V, 85.
8. IV, 229-237.
9. V, 287. Voy. encore le tournois du Moulin (V, 249-252) et, à la fin du *Galehaut*, l'épisode du tournoi où Lancelot passe d'un camp dans l'autre (IV, 153).
10. IV, 127 et 170.
11. IV, 171.
12. III, 141. Cette remarque a déjà été faite par P. Paris, V, 29, en note.

10. De même le combat contre un traître dans la *Charrette*[1] rappelle la lutte d'Hector contre Guinas de Blakestan[2].

11. La demoiselle qui retire Lancelot du puits rempli de reptiles[3] ressemble fort à la vassale de la reine de Sorestan[4] et à la sœur de Méleaguant[5], qui lui rendent des services analogues; et celle-ci, à son tour, rappelle la demoiselle qui vient en aide à messire Gauvain enfermé dans la « Tour Douloureuse[6] » et bien d'autres libératrices encore : la fille de Mathamas, la nièce de Soreham etc., tirant Sagremor, Agravain etc. de mauvais pas du même genre[7].

12. Echappé de sa première captivité dans la prison de Morgain, Lancelot rencontre un chevalier blessé d'une flèche que lui seul peut retirer. Le « navré » ne reconnaît pas l'homme dont il doit attendre le salut, et, quand il apprend son erreur, il se met désespérément à sa poursuite[8]. C'est une répétition, et sans intérêt, de l'épisode du « navré », Trahant le Gai, qui constitue la première aventure du Lancelot[9]. Et la demoiselle que Bohort peut seul « déferrer » n'est qu'une réplique féminine de ces « navrés[10] ».

13. La « demoiselle de Hongrefort », qui n'a pas su reconnaître Bohort, part à sa recherche en dépit de tous les obstacles, pour se faire pardonner son manque de clairvoyance[11]. La « Dame de Roestoc », pour avoir méconnu Gauvain[12], avait fait de même.

14. En abattant les « mauvaises coutumes » du château de Marigart le Roux[13], du Tertre de Sorehan[14], du Tertre Deveé[15], Hector, Agravain, Bohort, sont de faibles imitateurs de Lancelot

1. IV, 197-8.
2. III, 348. Cf. P. Paris, V, 51, note 1.
3. V, 157.
4. V, 91.
5. IV, 222.
6. IV, 114. Cf. P. Paris, V, 95, note 1.
7. IV, 313 ; V, 8, 49.
8. V, 224-226, 228, 229. P. Paris l'appelle justement (V, 319) le « deuxième navré ».
9. Voy. plus haut p. 18.
10. IV, 258.
11. V, 251.
12. III, 295-6, 300-302.
13. IV, 354.
14. V, 50.
15. V, 240.

faisant disparaître celles de la « Douloureuse Garde [1] », du royaume de Gorre [2], d'Ascalon le Ténébreux [3].

15. En s'asseyant à la Table ronde, au dîner, Arthur tombe dans des rêveries ou des distractions [4] dont on a déjà vu des exemples au commencement du *Galehaut* [5].

16. L'ordre implacable d'une demoiselle offensée oblige Bohort à jeter du haut d'une tour un sénéchal [6], et il ressent de cette cruauté le même regret impuissant que naguère Lancelot, contraint par la sœur de Méléguant d'occirre le chevalier qui l'a insultée dans la cité des exilés [7]. Et peu s'en faut que le ressentiment d'une autre demoiselle n'attire le même sort sur Guinas de Blakestan, en dépit de la répugnance d'Hector à égorger un homme tombé à terre [8].

17. Lancelot se trouve amené à combattre un voleur par suite d'une promesse légèrement donnée à une demoiselle [9]. Dans la continuation de la *Charrette* une vieille, abusant d'un engagement imprudent, l'avait déjà entraîné dans une série d'aventures [10].

18. Lionel emporté par le géant Terriquan [11] rappelle Gauvain enlevé par le géant Karadoc [12] — l'auteur lui-même fait le rapprochement [13] — et aussi l'écuyer ravi par le chevalier aux armes vermeilles [14]. Et Belyas [15] ressemble aux Karadoc et aux Terriquan.

19. Que de fois Lancelot délivre ses compagnons, tombés isolément ou en groupe au pouvoir d'un géant, d'un chevalier félon, d'une magicienne! Un de ses premiers exploits est de tirer Gauvain et onze autres, le roi Yder, Guivret de Lamballe, Ywain de Loenel, Karadoain de Karamurzain, Kaherdin le Petit, Keu d'Estrox, Gifflet Fils-Do, Dodinel le Sauvage, le duc Taulas,

1. III, 143-153, 189.
2. IV, 40, 212.
3. IV, 112, 118, 144.
4. III, 271 ; V, 60-61.
5. III, 110, 161, 226.
6. IV, 246.
7. IV, 198.
8. III, 326.
9. V, 211 ; cf. 204-205.
10. IV, 303 ; cf. 284.
11. V, 88.
12. IV, 88.
13. V, 91, l. 13-14.
14. IV, 283.
15. V, 252.

Mador de la Porte, Lohot fils d'Arthur, des griffes de Brandus des Iles [1].

C'est grâce à lui qu'Arthur, Galehaut, Guerrehès, Gauvain, Hector, sont tirés du cachot où les a jetés l'enchanteresse Camille [2].

Il arrache à Karadoc Gauvain, emprisonné dans la Douloureuse Tour [3].

Sa vertu, encore plus que sa vigueur, délivre les cent cinquante chevaliers captifs de Morgain dans le Val-sans-retour [4].

Grâce à lui les exilés de Gorre recouvrent leur liberté [5].

Il sauve du bûcher la sœur de Méléaguant [6].

Sa prouesse arrache Ywain au château du Trépas [7]. Soixante chevaliers, dont Agloval, Sagremor, Keu, Gossouain d'Estrangort, Brandelis, prisonniers de Terriquan, lui doivent la liberté [8]. De même Lionel, tombé au pouvoir de Vagor dans l'Ile Etrange [9].

C'est son intervention qui fait sortir du Tertre Devée, où Bohort vainqueur les retient sans les reconnaître, Gauvain, Dodinel le Sauvage, Galeschin duc de Clarence, Hector des Marès, Ywain, Sagremor le Desrée, Gifflet Fils-Do, Agravain, Gossouain, Galegantin le Gallois, Guivret de Lamballe, Mador de la Porte, etc. [10].

Il est à remarquer que la majeure partie de ces doublets se rencontre dans l'*Agravain*. Dans cette partie, en dehors des épisodes qui préparent la *Quête du Graal*, l'imagination de l'auteur, épuisée, n'a fait que ressasser.

Et c'est également pour faire du remplissage qu'il ramène sur la scène des personnages de second plan, totalement oubliés. Nous devons à ce besoin de refaire connaissance avec Galehaudin, neveu de Galehaut [11], avec le roi des Cent Chevaliers [12], avec le

1. III, 159, 167.
2. III, 425.
3. IV, 137.
4. IV, 123.
5. IV, 212, 40.
6. IV, 275, 281.
7. V, 198-199.
8. V, 204-207
9. V, 224, 228-231.
10. V, 236-237.
11. V, 272 et suiv.
12. V, 286.

duc de Clarence [1], avec Claudas et son fils [2], avec la reine Hélène [3], avec Banin [4], avec la fille du roi Brangoire [5]. La demoiselle qui a guérit Lancelot de l' « envenivement » se promène à travers l'*Agravain* [6], sans obtenir cependant la faveur de trouver un nom.

Ce procédé, outre l'avantage du « bourrage », a le mérite de donner un certain air de réalité au récit. Balzac et Zola en ont usé dans la *Comédie humaine* et les *Rougon Macquart*.

La *Mort d'Arthur* constituant un épilogue, ce défaut est moins apparent. Cependant on y rencontre encore bien des similitudes avec les parties précédentes [7].

Lancelot défend l'honneur de la reine, accusée d'un crime affreux [8], elle aurait empoisonné un chevalier — ; il lui sauve la vie [9], comme il avait déjà fait dans l'épisode de la fausse Guenièvre [10].

L' « apostole de Rome » jetant l'interdit sur la Grande-Bretagne [11] répète un geste déjà fait et mieux justifié [12] dans l'épisode de la fausse Guenièvre [13].

La fausse lettre d'Arthur aux barons de Bretagne produite par Modret [14] fait songer à la prétendue lettre d'Arthur à Baudemagu fabriquée par Méléaguant [15].

L'écu de Lancelot pendu à Saint-Étienne de Camaaloth en remembrance de ses prouesses [16], rappelle, et l'écu dont la con-

1. V, 288.
2. V, 353.
3. V, 355-6, 377.
4. V, 289.
5. V, 311-312, 333.
6. V, 72-84, 113-116, 148, 172, 178-180, 310.
7. Aussi D. Bruce parle-t-il du *Lancelot* comme d'une source de la *Mort d'Arthur*. Voy. plus haut p. 203, note 2.
8. VI, 264-268 ; cf. Orcan dans l'*Estoire* (Sommer, I, 272).
9. VI, 279-281 : Lancelot l'arrache au bûcher comme il avait fait de la sœur de Méléaguant (IV, 280). Il a aussi délivré Guenièvre des entreprises de Méléaguant (IV, 160) et de Bohort (IV, 302), mais celles-ci ne mettent pas sa vie en danger.
10. IV, 59-67.
11. VI, 307.
12. Dans la *Mort d'Arthur* la condamnation de Guenièvre est régulière et l'intervention du pape n'est qu'un expédient maladroit.
13. IV, 72.
14. VI, 321-322.
15. IV, 214.
16. VI, 313-314

templation aggrave la maladie de Galehaut [1], et l'eau de Mordrain [2].

Les caractères sont tout semblables. La reine est aussi jalouse et aussi inconsidérée [3] que dans le *Lancelot* [4]. Et la chaste figure de la demoiselle d'Ascalot [5] est le pendant de la demoiselle qui guérit Lancelot de l'« envenimement » dans l'*Agravain* [6]. Et les termes en lesquels elle repousse les propositions de Gauvain [7] sont tout semblables à ceux d'une dame à l'égard de Guerrehès [8].

Dans les parties dites « mystiques », dans l'*Estoire*, par exemple, le procédé du doublet se manifeste tout autant. Bien avant nous on a fait des relevés de ces thèmes qui se répètent [9].

Que de « mehaignes »! Josephé, frappé à la cuisse [10], son père, Joseph d'Arimathie, à la jambe [11]; Caleb Alfassam, transpercé d'un « glaive » en travers des cuisses [12]; de même Pellehan, le père du roi Pellès [13]; Nascien, aveuglé un instant [14]; Mordrain, aveuglé et paralysé pour plusieurs siècles [15]. La vengeance divine est peu variée dans ses manifestations.

Mordrain, Nascien, Célidoine sont tous trois transportés miraculeusement dans des îles désertes où ils subissent des épreuves fort analogues [16].

1. IV, 155.
2. I, 243.
3. VI, 221.
4. Vis-à-vis de la demoiselle de la fontaine (V, 179) et de la fille du roi Pellès (V, 380).
5. VI, 208, 225-228, 242-3, 256-258. Cette figure a heureusement inspiré Tennyson. La demoiselle d'Ascalot ou Escalot est le prototype de sa « maid of Astolat » (*Idylls of the King : Lancelot and Elaine*).
6. V, 83, 310.
7. VI, 216.
8. V, 12.
9. Voy. la liste donnée par Birch-Hirschfeld (*op. cit.*, p. 31), allongée par Heinzel (*op. cit.*, p. 151).
10. I, 77.
11. I, 252-6.
12. I, 289.
13. I, 290.
14. I, 80. Cf. plus haut, p. 225.
15. I, 241-2. — P. Paris a eu tort d'appeler Mordrain le « roi mahaigne », ce qui produit des confusions et des quiproquos inextricables. Blessé, Mordrain n'est pourtant pas le « roi mehaigné » : le seul qui ait droit à cette appellation c'est Pellehan (ou Pellinor, le père de Pellès), comme on a dit plus haut (p. 241).
16. I, 88, 121, 137, 141.

La conversion du duc Ganor, en Grande-Bretagne, par Célidoine [1], répète celle d'Evalach par Josephé à Sarras [2].

Et l'origine des deux rois est également des plus basses [3].

Deux fois Joseph est jeté au cachot, la première fois par les Juifs [4], la seconde par le roi Crudel [5].

Les combats de Ganor contre ce dernier [6] ressemblent à ceux d'Evalach contre Tholomer [7]. Et le songe du même Ganor, interprété par Josephé [8], est une réplique de la vision d'Evalach et de son explication par Salluste [9], et aussi de la double vision de Label, roi des Perses, interprétée par Célidoine [10].

Trois tombes flambent d'un feu ardent, celles de Siméon, de Chanaan, de Moïse [11].

Des rapports de similitude entre l'*Estoire* et le *Lancelot* pourraient faire aussi l'objet d'investigations. Le « vaissel » où l'on hisse à Rome les malfaiteurs dans l'histoire d'Hippocrate [12] semble une imitation de la « charrette [13] ». L'épisode du pin et de la joute dans l'île d'Orcanie [14] rappelle de près l'épisode de l'île de Joie à la fin de l'*Agravain* [15]. La fille du roi de Tyr déçoit Hippocrate [16] comme Ninienne déçoit Merlin [17], quoique par d'autres procédés.

Mais on ne peut faire entrer en ligne de compte les motifs de l'*Estoire* qui se retrouvent dans la *Quête*, celle-ci ayant pour objet l'accomplissement des prophéties de l'*Estoire*.

Ce procédé de doublets et triplets, si commode pour les auteurs

1. I, 217.
2. I, 43.
3. Evalach est fils d'un savetier de Meaux (I, 47), Ganor d'un vacher de Galilée (I, 221).
4. I, 14, 17.
5. I, 231, 239.
6. I, 240.
7. I, 53 et suiv.
8. I, 219-226.
9. I, 84-86, 105-107.
10. I, 143-154.
11. I, 261, 266-8, 283-4.
12. I, 175 : « le vaissel as jugiés. »
13. IV, 162.
14. I, 273-5.
15. V, 402-405.
16. I, 180-2.
17. III, 21.

fatigués [1], a l'inconvénient de donner à une œuvre d'apparence variée une grande monotonie [2].

Cette monotonie est d'autant plus pesante que l'auteur, ce grand mystique, manque du sens du mystère, en quoi il est bien de son temps. Il s'applique avec une conscience inlassable à dépouiller, autant qu'il peut, les aventures de leur caractère merveilleux. Les antiques thèmes folkloriques que leur étrangeté rend savoureux et poétiques, il les rationalise, il les interprète comme des « coutumes », à la vérité surprenantes, mais dont il faut, à tout prix, donner une explication, et cette explication est à l'ordinaire terriblement longue et appuyée.

On cherche à nous faire comprendre le rôle du chevalier qui garde la pucelle du pavillon [3], les raisons de la haine du nain Groadain contre Hector [4], l'origine de la « mauvaise coutume » qui force à livrer en « soignentage » quarante pucelles à Marigart le Roux [5] ; des coutumes du royaume de Sorelois [6], du royaume de Gorre [7], du château d'Ascalon le Ténébreux [8], du Val-sans-retour [9], des caroles et de l'échiquier automatique [10], du Tertre deveé [11], du Château des pucelles [12], de la fuite de la tante de

1. Les romanciers modernes en usent constamment. On s'en aperçoit moins parce que c'est d'un ouvrage à l'autre qu'ils se répètent.

2. Cette monotonie est soulignée cruellement par la représentation figurée des manuscrits à peintures des XIVe et XVe siècles. Il faut bien l'avouer, la plupart des miniatures sont une déception. Elles sont d'une uniformité accablante. Les coups d'épée et de lance ne peuvent offrir une occasion de déployer beaucoup de fantaisie : on assiste à des entrechoquements d'armures ; pour égayer la vue les artistes n'ont d'autre ressource que de caparaçonner richement les destriers et de figurer dans le fond des pavillons multicolores. Quant aux scènes mystiques, placées trop souvent dans des cimetières elles sont exprimées, fatalement, par de macabres exhumations de cadavres ou des diableries grotesques. Seuls un petit nombre de tableaux, celui des rois Ban et Bohort avec leur famille, au frontispice du *Lancelot*, la scène d'aveu de Lancelot et de Guenièvre etc., nous consolent de la laideur de l'ensemble. Pour l'*Estoire*, cependant, l'illustration du ms. 96 de la B. N. est admirable.

3. Sommer, III, 140.
4. III, 282-284.
5. IV, 350.
6. III, 269-270.
7. IV, 40.
8. IV, 108.
9. IV, 124.
10. V, 149.
11. V, 235.
12. VI, 34-37.

Perceval, de la force de Gauvain croissant à midi [1], etc. [2]. Et ces explications sont d'une platitude et d'une stupidité répugnantes; parfois même elles sont incompréhensibles.

L'auteur a une tournure d'esprit tout à fait evhéméristе. Il ne croit pas, ou ne veut pas qu'on croie, à la réalité du lac enchanté où la fée a transporté Lancelot : ce lac n'est qu'une apparence, un mirage.

Il n'admet pas l'existence des déesses. La lac en question était appelé lac de Diane dès le temps des païens. Mais n'allez pas croire que Diane fut une divinité : « Diane fu reïne de Sezile « et regna au tans Vergile, lou bon autor ; si la tenoient la fole « genz mescreanz, qui lor estoient, por deesse, et c'estoit la « dame del monde qui plus amoit deduit de bois et tote jor aloit « chacier, et por ce l'apeloient li mescreant la deesse del bois [3]. »

N'admettant pas les déesses il admet encore moins les demi-dieux. Ceux qui jadis qualifièrent ainsi le célèbre Hippocrate sont traités de « povre home qui estoient ydiote et non sachant ». Les gens mieux informés « l'apeloient souverain des sages [4]. » Au reste, ces miracles opérés par lui ne sont qu'une apparence: le fils du roi de Perse qu'il se vante de ressusciter n'est pas vraiment mort, non plus que le neveu de l'empereur Auguste, et Hippocrate est démasqué par la « Dame de Gaule [5]. » Sa sagesse est donc une imposture.

Le malheureux ne croit même pas aux fées !

La reine Guenièvre se rend à la « Fontaine aux fées ». On l'appelait ainsi, dit-il, « pour chou que cil qui en la forest habi- « toient disoient qu'il y avoient veu de trop beles dames et *si*

1. VI, 58-59.

2. Voy. encore les coutumes établies par le géant Mauduit (V, 132) ; le comte du Val et Agravain (VI, 86) les fils du comte Ernoul (VI, 165), etc.

3. *Marbuger Beiträge...*, fasc. II, p. 10 ; Sommer, III, 8 et V, 65.

Les conjectures de miss Paton à propos de ce lac de Diane (*Studies in the fairy mythology of Arthurian romance*, p. 217 et 275-278) n'ont point de consistance, comme l'ont déjà vu A. Jeanroy (dans la *Romania*, t. XXXIV, 1905, p. 120-121) et E. Brugger (dans la *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XXX, p. 191-200).

4. *Estoire*, I, 172.

5. *Ibid.*, I, 179. Au regard des croyances païennes l'attitude de l'auteur de l'*Estoire* est donc identique à celle de l'auteur du *Lancelot*. A cela rien d'étonnant puisque — pour nous — ces deux récits émanent de la même personne.

« *ne poout on riens savoir de lor estre, et por ce disoit on que ce* « *estoient fées* [1] ».

Naturellement il n'admet pas que la Dame du Lac soit une fée ; le « conte » le dit, mais il faut savoir ce que parler veut dire : « Or dit li contes que la damoisele qui Lancelot amporta el Lac « estoit une fée. A celui tens estoient apelées fées totes iceles qui « savoient d'anchantement et de charmes ; et molt en estoit en « celui termine en la Grant Bretaigne, plus qu'en autres terres. »

La « damoisele » tenait son savoir de Merlin dont la « sapience » s'explique par son origine diabolique [2]. L'auteur croit donc à la sorcellerie, mais cette croyance, elle, est orthodoxe, conforme aux traditions de l'Eglise chrétienne.

Est-il besoin de dire que les êtres surnaturels sont transformés en personnages du XIIIe siècle ? La « Dame du Lac » est une châtelaine [3], mère adoptive excellente, amie de Guenièvre et protectrice de Lancelot ; elle a un « ami » qu'elle aime tendrement [4]. Morgain elle-même, la femme la plus déloyale du monde, mène une vie chrétienne : elle ouït la messe [5].

Quant à Galehaut, seigneur des Iles lointaines et fils de la Géante, c'est un gentilhomme d'une taille dépassant la moyenne, voilà tout.

Le XVIIe siècle a pris moins de liberté avec les héros de l'antiquité classique que le romancier du XIIIe siècle n'a fait vis-à-vis des thèmes folk-loriques de son temps.

C'est pour les mêmes raisons qu'il n'a rien compris à l'origine véritable du Graal et qu'il n'a su que faire de la lance et des autres données du thème [6]. Mais on serait mal venu de le lui reprocher. S'il avait pu soupçonner, par extraordinaire, ce que le

1. Sommer, IV, 305.

2. *Marburger Beiträge*, fasc. II, p. 30 ; Sommer, III, 19-21.

3. Sommer (V, 356 et note 2) prétend que la Dame du Lac change de caractère à la fin de l'*Agravain* : elle devient une mortelle et cesse d'être fée. C'est une illusion : la vérité c'est que l'auteur n'est plus dominé ici par ses sources.

4. Sommer, III, 86-87, 418-419. Cet « ami » est un prétexte pour exposer une belle théorie de l'amour fidèle. Voy. plus haut, p. 92, note 4.

5. ... Pour expliquer son savoir on fait d'elle aussi une élève de Merlin (IV, 116-117). On a vu plus haut (p. 200-202) combien son rôle dans l'épisode final de la *Mort d'Arthur* est estompé. Par crainte du surnaturel l'auteur finit par se résigner à laisser mourir et enterrer Arthur (cf. p. 202, note 4).

6. Cf. plus haut, p. 187, 223.

conte cachait sous ses apparences chrétiennes, il aurait reculé d'horreur.

Si par ce côté rationaliste il fait déjà présager l'époque classique, ainsi que par son tact psychologique et son sentiment de l'honneur mondain, il s'en écarte absolument par sa propension au merveilleux chrétien. Ce n'est pas lui qui se risquerait à décréter que

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Son œuvre tout entière baigne dans le merveilleux chrétien. Les parties les plus courtoises en apparence, les plus séculières, en sont imprégnées.

Esthétiquement le résultat n'est pas toujours heureux. Trop envahissant, son mysticisme abaisse par ses excès même la barrière entre le monde sensible et l'au-delà qu'il dépoétise en le mettant presque à notre portée. La tendance est élevée, l'expression trop souvent grossièrement matérielle. Qu'on relise le tableau de la première messe [1]. En précisant ce qui doit rester dans la pénombre, l'auteur donne à la cène eucharistique l'apparence d'un rite païen très archaïque : il veut nous faire toucher l'impalpable et il nous décrit une scène de théophagie sauvage. Cet exemple suffit, il est typique. On en trouvera aisément d'autres, moins choquants toutefois.

Pour être équitable il faut ajouter que ce défaut n'est pas propre à notre auteur. De tout temps les écrivains mystiques sont tombés dans ce travers ; voulant donner de leurs extases une idée trop précise, ils usent d'expressions d'un matérialisme quasi païen et rebutent ou blessent le lecteur qu'ils voudraient édifier.

L'ehvémérisme de l'auteur ne l'a pas moins desservi dans les épisodes sacrés que dans les aventures profanes. On a déjà déploré [2] que le château de Corbenic fût aussi accessible, mais on a montré également que cela était inévitable. Ce qui est inexcusable c'est de le rabaisser au niveau d'un château féodal quelconque. Pellès est un châtelain comme tous les autres. Il y

1. Voy. plus haut, p. 163-164.
2. Voy. plus haut, p. 215.

fait « aresnier » ses vassaux et sous ses murs il s'y livre des duels judiciaires[1].

La cité de Sarras elle-même, ce symbole de la Jérusalem céleste, est décrite avec beaucoup de platitude, ainsi que l'élévation au trône de Galaad[2].

Quelle nécessité d'introduire un personnage tel que Brunout ? Il interdit aux chevaliers errants l'accès du palais de Corbenic parce que, épris de la fille de Pelles, il a été repoussé par celle-ci qui lui a avoué son amour pour Lancelot[3] ?

Encore plus choquant est le voyage à la cour d'Arthur de cette fille de Pelles qui vient s'offrir à Lancelot[4]. Je sais bien que l'auteur n'a pas trouvé d'autre ressort pour provoquer un départ et une nouvelle démence de Lancelot, indispensable à l'action et au plan chronologique[5]. Cette scène est un raccord, mais combien misérable ! Que d'autres fautes de goût on pourrait énumérer pour les déplorer !

L'arrivée de Lancelot à Corbenic au moment où il va engendrer Galaad devrait baigner dans le mystère et la poésie. Mais l'épisode est amené avec une gaucherie invraisemblable : une dame, émerveillée des prouesses de Lancelot à l' « assemblée » de Baudemagu et du roi de Norgalles, l'amène à accepter l'hospitalité chez elle en lui promettant de lui montrer le lendemain « la plus bele riens que vous onques veïssiez[6] ». Elle s'acquitte en le mettant sur le chemin de Corbenic !

L'auteur, qui sait pourtant à fond son métier, rate en quelques occasions la « scène à faire ». Guenièvre apprend de Lionel que Lancelot « envenimé » par la couleuvre ne reviendra pas à la vie s'il ne répond à l'amour de la Demoiselle de la Fontaine[7]. Étant donné la jalousie passionnée de Guenièvre on s'attend à une longue résistance de sa part, à une lutte intime où l'auteur eût déployé toute sa finesse psychologique. On ne trouve absolument

1. Sommer, V, 139-141.
2. *Ibid.*, VI, 195-197.
3. *Ibid.*, V, 294-296.
4. *Ibid.*, 378. Presque aussi inconvenant est le rapide passage à la cour d'Arthur, où Bohort lui fait fête, de Galaad petit enfant (V, 378).
5. Cf. plus haut, p. 71-72.
6. Sommer, V, 102-103.
7. *Ibid.*, V, 82.

rien de pareil [1]. Ce qui est impardonnable, c'est de n'avoir pas ménagé une dernière entrevue entre Guenièvre et Lancelot quand celui-ci retourne en Grande-Bretagne [2]. La retraite de la reine au cloître est motivée d'une façon très gauche et sa mort rapportée en quelques mots [3].

Enfin l'humour est quasi absent de l'œuvre. Le ton est tendu, l'attitude des personnages presque toujours guindée. Pas de sourire [4], partant peu de charme [5].

1. La jalousie de la reine à l'égard de la Demoiselle de la Fontaine est esquissée plus loin (V, 179), mais sans à propos et sans intérêt.

2. C'est tellement impardonnable que les remanieurs de la *Mort d'Arthur* l'ont senti et ont fait la scène. Voy. Malory, *Morte Dartur*, l. XXI, c. 9-10 (éd. Sommer, t. I, p. 854) et la *Morte Arthur* versifiée, v. 3622 et suiv.

Ces deux textes anglais dérivent d'originaux français perdus (D. Bruce, *Mort Artu*, p. VIII-IX, 307, et dans l'*Anglia*, t. XXIII, 1900, p. 67 et suiv.). — Tennyson, dans *Idylls of the King*, *Guinevere*, dépend, naturellement, de Malory.

Ce qui est aussi impardonnable c'est de montrer Lancelot, surpris auprès de Guenièvre, échappant aux traîtres et laissant la reine exposée aux insultes et en danger de mort (VI, 274-276).

3. Au moment où Arthur revient de Gaule Guenièvre s'enfuit dans une abbaye, redoutant également Mordret et Arthur. Si c'est le premier qui est vainqueur il se vengera de sa résistance, si c'est le second il ne croira pas à sa fidélité (VI, 353-4). Toutefois la reine ne prend pas encore les draps de religion; elle ne s'y décide que lorsqu'elle a appris le résultat de la bataille de Salisbury, ce qui est visiblement absurde puisque les deux hommes qu'elle redoute ont disparu dans la lutte. Elle meurt sans doute peu après; mais on ne nous donne pas de détails sur cet événement que Lancelot apprend au moment même d'engager la bataille de Winchester contre les fils de Mordret (VI, 383, 384). Après la victoire il s'abandonne, dans une forêt, à la douleur que lui cause la double disparition de sa dame et de son cousin Lionel, tué dans la lutte (VI, 386).

Cet épisode de la retraite de Guenièvre au cloître n'est nullement une imitation de la prise de voile d'Hélène, mère de Lancelot, comme le croit Bruce (*op. cit.*, p. 290). Il est inspiré évidemment de la fin du chap. 2 du l. XI (p. 146) de l'*Historia regum Britanniae* de Gaufrey de Monmouth. Apprenant l'arrivée de Modred à Winchester Guenièvre court d'York à Carlion où elle se fait religieuse. Voy. plus haut p. 194, note 2.

4. Sauf dans le tome Ier du *Lancelot* propre, çà et là : ainsi dans la première rencontre de Lancelot et de Guenièvre (voy. plus haut, p. 21-22) et dans la grande scène de la déclaration d'amour de Lancelot (III, 257-268).

5. Il y aurait beaucoup à dire aussi sur le style bien traînant. L'auteur n'a pas le don poétique. Ses métaphores sont rares et banales. Pierre et Orcan « laissent courre les chevaus si grant oire, comme fait li chers quant il est cachiés des chiens » (I, 276); au tournoi de Camaaloth Lancelot se jette sur ses adversaires « comme li leus qui geüns est et familleus el parc des oelles et ocist a destre et a senestre » (V, 175). Je relève cependant dans l'*Estoire* (I, 168, l. 4) une jolie métaphore : le navire courant sur les ondes est comparé à l'émerillon chassant sa proie.

Les Mérites

En regard de ces défauts il y a de fortes et rares qualités.

Dans l'art d'entrelacer les fils de l'intrigue puis de les dénouer, de faire rebondir l'action au moment où l'on croit l'aventure à bout de souffle, l'auteur montre une dextérité incomparable [1].

Des mérites plus sérieux s'imposent à notre attention. La finesse psychologique du *Lancelot* est justement célèbre et la grande scène entre Lancelot et Guenièvre, Galehaut et la dame de Malehaut, fut cause de la perte de Francesca [2]. La première rencontre de Lancelot et de Guenièvre [3] est d'une grâce et d'un tact parfaits. La scène où Guenièvre, se reprochant d'avoir ravi à son amant la gloire d'être le conquérant du graal, provoque une réponse passionnée de Lancelot, est d'une douloureuse beauté [4]. Le tableau de la conjuration de Me Hélie de Toulouse est d'un coloris sombre et tragique, l'attitude de Galehaut apprenant le terme de ses jours, pleine de noblesse [5].

Dans un autre ordre, le retour de Lancelot à Camaaloth, après

1. A défaut de l'original la lecture de notre analyse (Appendice I) et du chapitre II, sur l' « entrelacement », suffirait à en donner la preuve.

2. Dante, *Inferno*, canto V, v. 127-128.

Noi leggevamo un giorno, per diletto,
Di Lancilotto, come amor lo strinse.
Soli eravamo e senza alcun sospetto.
Per più fiate gli occhi ci sospinse
Quella lettura e scolorocci'l viso,
Ma solo un punto fu quel che ci vinse.
Quando leggemmo il disiato riso
Esser baciato da cotanto amante,
Questi che mai da me non fia diviso
La bocca mi baciò tutto tremante :
Galeotto fu il libro e chi lo scrisse :
Quel giorno più non vi leggemmo avante.

La scène du baiser donné par la reine à Lancelot est rendue d'une façon charmante dans une miniature du XIVe siècle du ms. fr. 118 de la Bibl. Nat. (fol. CCXIX verso). On en retrouve une reproduction trop fantaisiste dans l'ouvrage de P. Paris, t. III, p. 268-269.

3. Sommer, III, 125-126 ; *Marburger Beiträge*, fasc. VIII, p. 108-109, reproduit plus haut 21-22.

4. V, 193-194.

5. Sommer, IV, 29-35. Voir aussi au début du même tome (p. 5-9) l'épisode de l'écroulement des châteaux de Galehaut.

une absence de plusieurs années, est exposé de la manière la plus heureuse, avec une progression de surprise et d'émotion qui atteste un art véritable [1]. Voyez aussi le croquis de la reine montant à sa tour et suivant des yeux la messagère qui s'en va bien loin, en Gaule, implorer la Dame du Lac [2].

La valeur littéraire de la *Mort d'Arthur* a déjà été signalée [3]. L'épisode de la demoiselle d'Ascalot a pu inspirer un grand poète moderne [4]. Pour dépeindre la mort d'Arthur, ou plutôt son passage inexplicable dans un autre monde, l'auteur a trouvé des accents simples et pathétiques ; cette fois, du moins, il n'a pas mis en fuite le mystère et la poésie [5].

Quant au mérite de la *Quête*, de la vraie « quête », la version mise sous le nom de Gautier Map, il a été exposé en termes excellents et il n'y a pas lieu d'y revenir [6].

Seule l'*Estoire* est faible et vraiment ennuyeuse. Ce n'est qu'un portique ajusté à un bâtiment dont la construction était, sinon achevée, du moins commencée.

L'intempérance de l'esprit symbolique n'a pas eu au point de vue littéraire les conséquences désastreuses qu'il a produites chez les contemporains de l'auteur, tel un Guillaume de Lorris. Le symbolisme s'épanche en cascades d'allégories, mais l'emploi de la redoutable « personnification » est rare et discret. « Fortune » et sa roue n'apparaissent qu'à deux ou trois reprises [7], « Largesse » une seule fois [8]. « Amour » lui-même ne se montre que bien rarement dans une œuvre où il plane comme une puissance fatale.

1. Sommer, V, 312-318.
2. *Ibid.*, V, 66.
3. Plus haut, p. 203, note 3.
4. Tennyson, *Lancelot and Elaine* (*Idylls of the King*). Cf. plus haut, p. 269, note 5.
5. VI, 377-382. La mort d'Arthur a également inspiré Tennyson, *The passing of Arthur*. C'est la dernière des « Idylles du roi ».
6. Voy. Albert Pauphilet, *La* « Queste du saint Graal » *du ms. Bibl. Nat. fr. 343*, dans la *Romania*, t. XXXVI, p. 1907, p. 591-609.
7. « Ha ! Fortune, commes vous estes desloiaus et anieuse, et com vous « estes cangans plus que vens; moult estes traitre et plaine de grant « cruauté, qui m'aviés essauchiét sor tous hommes en biauté et en proece », s'écrie Lancelot, jeté dans une fosse pleine de vipères (V, 157, l. 7). Et plus loin (V, 328) on répète que « Fortune a monté Lancelot sur touz autres chevaliers ». Arthur, un peu avant la bataille de Salisbury, invective « Fortune contraire » et voit sa roue en songe (VI, 356, 361, 379). — Le premier de ces passages imite le *Conte de la Charrette* de Chrétien de Troyes (v. 6488 et suiv.).
8. V, 328.

Il s'attaque à la pauvre Demoiselle de la Fontaine [1], mais il ne l'embrase que d'une flamme pure [2]. Et Lancelot n'apostrophe « Amour » qu'une fois dans la dernière partie [3]. Quant à l'invocation à la « Dame », au moment où le héros va tenter une aventure périlleuse, convention vouée à une si durable fortune, je n'ai souvenir de l'avoir rencontrée qu'une seule fois [4].

Par le mélange intime du sacré et du profane, par ses prétentions courtoises, morales et mystiques, par ses dimensions mêmes, le *Lancelot-Graal* laisse, en fin de compte, une réelle impression de grandeur. Qu'on lui oppose n'importe quelle œuvre littéraire du même temps et du même ordre, fût-ce un poème du maître Chrétien de Troyes, celle-ci apparaîtra en comparaison sèche, grêle, de petite envergure.

Le *Lancelot-Graal* n'est pas l'œuvre littéraire la plus parfaite du Moyen Age français, ni, certes, la plus poétique, ni la plus touchante, ni la plus pathétique, il en est du moins la plus caractéristique et la plus forte. Peut-être même est-on en droit d'étendre la portée de cette appréciation au Moyen Age occidental tout entier — jusqu'à l'apparition de la *Divina Commedia*, qui le dépasse de toute la hauteur du génie poétique servi, pour la première fois depuis l'Antiquité, par un style artistique.

1. V, 71, l. 33.

2. Dans l'*Estoire*, au contraire, « Amours et Desirs mondrent [Hippocrate] d'aler veoir cele qui tout son cuer avoit » (I, 175, l. 30).

3. « Ha ! Amors, c'est li guerredons que j'ai de vous servir, car qui del « tot a vous s'otroie il ne puet escaper sans mort, et tel loier m'en rendras « tu por loialment amer », s'exclame douloureusement Lancelot quand il apprend que la reine, jalouse sans raison, refuse de le recevoir à Camaaloth (VI, 246, l. 29).

4. « Dame, a vous me commant en quelque lieu que jou soie ! » dit Lancelot, au moment d'entreprendre l'aventure d'Escalon le Ténébreux (IV, 111, l. 1).

CHAPITRE X

DESTINÉES DE L'ŒUVRE

La fortune et la destinée du *Lancelot* mériteraient une étude particulière. Disons simplement aujourd'hui que, quelle qu'ait été sa vogue, l'œuvre n'a été ni parfaitement comprise ni bien respectée.

Le texte du *Lancelot*, touffu et redondant, semblait réclamer l'émondage. On n'a pas manqué de l'opérer. Cependant l'effort des copistes se borne, le plus souvent, à alléger des phrases trop filandreuses, à resserrer des périodes trop tortueuses. Il est rare qu'on sacrifie des aventures ou des épisodes. Plus rare encore qu'on fasse des additions. On n'en a relevé que dans un petit nombre de mss. ; elles ne s'attaquent pas aux figures de Lancelot ou de Guenièvre, et se décèlent au premier abord comme des parties adventices sans attache avec le fonds [1].

On doit signaler cependant des remaniements portant, moins sur le fonds que sur la forme, dans un groupe de mss. dont la valeur n'est pas encore bien déterminée par la critique [2].

L'unité ou la dualité de rédaction de la *Mort d'Arthur* a divisé

1. Ainsi l'épisode de Gauvain au « pont perdu », qui se rencontre dans le seul ms. Add. 10293 du British Museum (Sommer, IV, 182, ligne 34 à 195, ligne 30), les aventures de Bohort, Lionel, Hector et Gauvain dans le ms. Harleyen 6342 (*ibid.*, V, 413-474).

L'épisode de la fausse Guenièvre se présente sous deux formes, mais toutes deux, à notre avis, émanent de l'auteur. Voy. l'Appendice III.

2. Je fais allusion aux classes de mss. que les élèves de Wechssler désignent par les lettres *a* et *i*. Je crois avec eux que la classe *d* représente un remaniement, d'ailleurs habile (cf. plus haut, p. 111, 123) et que c'est la classe *e* qui doit servir de base à une édition critique. Je reprendrai dans le détail cette importante question dans la seconde partie de ces études.

les critiques. Mais la théorie de l'unité semble bien l'emporter aujourd'hui [1].

L'*Estoire* a été farcie dans un petit nombre de mss. d'une énorme interpolation, l' « Histoire de Grimaud [2] ». Sa parfaite ineptie la rend inoffensive.

La *Quête* a été plus maltraitée. Sur un tiers, un sot, se couvrant de l'autorité de Robert de Boron, l'a remaniée dans un esprit platement chevaleresque. Cette version, qui a passé en Espagne et en Portugal et a influencé le *Tristan* en prose [3], n'est conservée en français que dans un seul manuscrit. Elle n'a donc pas été fort répandue. Malheureusement ce n'est que récemment qu'on a retrouvé cette version dans le ms. 343 de la Bibl. Nationale et qu'on a pu reconnaître son peu de valeur [4]. Trop longtemps la critique, qui avait deviné l'existence de cette version, lui reconnut toutes les qualités dont elle est précisément dépourvue, notamment celle de l'ancienneté [5]. Cette fausse conception, en égarant les chercheurs, acheva de rendre impossible toute étude sérieuse du *Lancelot-Graal*.

La plus étendue des additions est due à l'incorporation au *Lancelot-Graal* du *Merlin* et d'une suite du *Merlin*.

Pour opérer cette incorporation on s'y est repris à deux fois. On se rappelle que l'auteur du *Lancelot*, tout en puisant dans l'œuvre de Robert de Boron la connaissance de Merlin, appréciait peu favorablement le caractère, sinon le savoir, de ce personnage [6]. De bonne heure cette attitude déplut. Les mss. fr. 754 et 110 de la Bibl. Nat., et le ms. Yates Thompson remplacent le résumé péjoratif de l'histoire du Merlin qu'on trouve au début du *Lancelot* par un autre plus conforme à l'esprit de l'œuvre de Boron [7].

1. Cf. plus haut, p. 193, note 3.
2. Hucher, t. III, p. 344-738.
3. O. Sommer, *The Queste of the Holy Grail...* *Romania*, t. XXXVI, 1907, p. 369-402 et 543-590.
4. A. Pauphilet, *La Queste du saint Graal du ms. Bibl. Nat. fr. 343 ibid.*, p. 591-609.
5. C'est à G. Paris que revient principalement le mérite d'avoir deviné l'existence de la « Queste Boron », et aussi le tort d'en avoir surfait la valeur. Voy. sa préface à l'édition du « Merlin-Huth », et la *Littérature française au Moyen Age*, § 60 et 62.
6. Voy. p. 111, 189.
7. Le texte du ms. 754 a été publié par E. Brugger dans la *Zeitschrift*

Cette retouche parut insuffisante et on préféra intercaler purement et simplement le *Merlin* de Robert de Boron entre l'*Estoire* et le *Lancelot* [1]. Mais il en résulta une conséquence fâcheuse, c'est que, chronologiquement et logiquement, le *Lancelot* ne se raccordait plus à l'*Estoire*. On s'en aperçut bien vite [2] et, dans un second stade, qu'on peut placer approximativement vers le milieu du règne de saint Louis [3], on se préoccupa de boucher ce hiatus.

En même temps, il parut intéressant et piquant de reprendre *ab ovo* le récit de la vie d'une foule de personnages, illustres ou non, qui n'apparaissent dans le *Lancelot* et ses suites qu'à l'âge adulte, Arthur tout le premier. Retracer l'enfance et la jeunesse d'Arthur et de ses contemporains pour former la transition du *Merlin* au *Lancelot*, tel fut l'objet que se proposa l'inconnu qui donna au *Merlin* l'immense suite pour laquelle P. Paris a très justement proposé comme titre *Le livre d'Artus* [4].

für französische Sprache und Litteratur, t. XXXI, p. 277-281. Cf. Sommer, III, 20, note 2.

Celui du ms. 110 de la Bibl. Nat. est dans les *Marburger Beiträge*, fasc. II, p. 31, note 4.

Le ms. 341 de la Bibl. Nat., pour éviter de se compromettre, saute l'épisode en question (voy. *Marburger Beiträge*, p. 31, note 4 et p. 36 note 2).

1. Que le *Merlin* et ses suites soient postérieurs au *Lancelot* c'est ce qui n'est douteux pour personne. On trouvera, il est vrai, des renvois du *Lancelot* au *Merlin* et au *Livre d'Arthur*, dans certains mss., mais ces mss. sont « cycliques » : ils datent du XIVe et XVe siècle, d'une époque où l'ensemble avait été réuni en *corpus*.

2. Si vite que nous n'avons plus de ms. où le *Merlin-Boron* se trouve seul, sans la suite, entre l'*Estoire* et le *Lancelot*, sauf le ms. 113-116 de la Bibl. Nat., lequel est de basse époque.

Dans un seul ms., le fr. 747 de la Bibl. Nat., le meilleur du reste, la suite du *Merlin* est matériellement séparée du *Merlin*. Dans tous les autres elle lui est unie intimement. Voy. P. Paris (I, 357), G. Paris (*Merlin*, I, VII-VIII), O. Sommer (I, XXX, notes 3 et 7).

3. On trouve déjà la suite du *Merlin*, ou *Livre d'Artus*, dans des mss. « cycliques » exécutés vraisemblablement sous le règne de Philippe le Hardi : tels les mss. français de la Bibl. Nat. 110 et 344.

Le ms. 342, daté de 1274, était un ms. cyclique, mais il n'en reste que la fin de l'*Agravain*, la *Queste* et la *Mort d'Arthur* ; on ne peut donc affirmer qu'il renfermait une suite du Merlin. Il en est de même du ms. 339, lequel date du milieu du règne de saint Louis ; il est malheureusement acéphale et scodat.

4. *Les Romans de la Table ronde* (I, 356 ; V, 356), G. Paris (*Merlin*, I, XXXIV), qui juge ce titre excellent, objecte cependant qu'on ne le trouve pas dans les mss. (sauf dans un remaniement dont il va être question). Il

L'idée d'allonger une œuvre déjà colossale était peu heureuse. L'exécution le fut moins encore [1]. Les aventures imaginées par l'interpolateur sont entièrement dénuées d'intérêt : elles n'ont ni fantaisie ni poésie. Le ton est déplaisant : railleur, assez licencieux, très différent de celui des autres parties du *corpus Lancelot-Graal*. Bref, *Le livre d'Artus*, sous sa forme la plus répandue, qu'on est convenu [2] d'appeler la « vulgate », est d'une morne platitude. Ce défaut, à nos yeux rédhibitoire [3], n'a pas empêché le succès de l'œuvre qui a été incorporée au *Lancelot-Graal* dans la plupart des manuscrits [4].

Un inconnu trouva même que cette interminable suite n'était pas encore assez longue et il imagina de farcir cette interpolation d'une nouvelle interpolation. Sa réfection n'a pas eu grand succès, car on ne la trouve que dans un seul ms., le ms. fr. 337 de la Bibliothèque Nationale [5] qui porte pour titre le *Livre d'Artus*.

L'auteur avait un « talent réceptif [6] ». Il a soigneusement recueilli dans le *Lancelot* [7] toutes les allusions aux aventures

est accepté par O. Sommer. Je n'ai pu me procurer son livre *The structure of le Livre d'Artus and its function in the evolution of the Arthurian Prose-romances* (London, 1914). L'introduction en tête du tome I de son édition renferme des pages (p. XVII-XXIII) inquiétantes.

1. Gaston Paris est plus indulgent dans son introduction à l'édition du ms. Huth du *Merlin* donnée par Jacob Ulrich (I, LXVII).

2. Depuis Gaston Paris (*ibid.*, I, XXIV-XXV).

3. Un autre défaut c'est que la « vulgate » renferme des contradictions flagrantes avec le *Joseph* et le *Merlin* de Robert de Boron qu'elle veut relier au *Lancelot*. P. Paris et G. Paris (*loc. cit.*, I, XXV-XXVII) et O. Sommer (I, XVII) ont relevé les plus notoires. Dans son analyse P. Paris note au passage les divergences entre le *Livre d'Artus* et le *Lancelot*.

4. Dans 26 mss. parisiens, selon le relevé de O. Sommer (I, XXX), non compris les mss. d'Angleterre.

5. Connu et utilisé par Paulin Paris, ce ms., qui paraît dater de la fin du XIIIe siècle, a été analysé par E. Freymond dans la *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XVII, 1895, p. 1-128 et publié intégralement par O. Sommer, *The vulgate version of the Arthurian romances*, vol. VII (1913), 370 pages (dont 321 de texte). La partie originale commence au fol. 115. Les 114 premiers folios sont à peu près conformes au texte courant du *Merlin* et de la suite « vulgate ».

6. F. Freymond, *Zum Livre d'Artus* (dans la *Zeitschrift für roman. Philologie*, XVI, 1892, 127). Cet érudit trouve cependant que plusieurs épisodes du ms. 337 sont intéressants.

Les vues de O. Sommer sur le ms. 337 (vol. I, XX-XXV), lequel représenterait « a first draught of the *Livre d'Artus* », sont parfaitement chimériques.

7. Qu'il soit postérieur au *Lancelot* et à tout le *corpus*, comme la vulgate qu'il connaît et utilise, c'est ce que P. Paris avait vu, par éclairs (IV, 230

passées des protagonistes et même des personnages de second plan, et s'est efforcé de les raconter, en évitant de tomber dans les contradictions de la « vulgate » qui se livre à la même opération avec négligence [1]. Son œuvre, dont la fin ne nous a pas été conservée [2], était suivie d'un *Lancelot* [3], d'une *Quête* (rédaction Map [4]), d'une *Mort d'Arthur* [5], également disparus.

Une suite du *Merlin*, profondément différente de la « vulgate » et, semble-t-il, indépendante de celle-ci [6], se trouve dans un seul ms., de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle, qu'on est convenu d'appeler le ms. Huth, du nom de son possesseur [7]. Sa particularité c'est que, tandis que la « vulgate » se préoccupait de relier le *Merlin* au *Lancelot* et de faire une tête à ce dernier, le ms. Huth, laissant délibérément de côté le *Lancelot*, entend relier le *Joseph* et le *Merlin* de Robert de Boron à la *Mort d'Arthur* [8] et surtout à la *Quête du saint graal* [9]. Mais cette *Quête* n'est pas celle que nous avons appris à connaître, celle qui est mise sous le nom de Gautier Map, c'est la *Quête* dite de Robert de Boron, « rifacimento » misérable où l'esprit mystique est, comme on vient de le dire, sacrifié au romanesque le plus bas. Il y a toute apparence que l'auteur de la suite du Merlin-Huth est le même que l'auteur de la Quête-Boron[10]. Le style et l'esprit sont les mêmes et les allusions à la *Quête* qu'on trouve dans le *Merlin-Huth* conviennent à la *Quête-Boron* et non à la *Quête-Map* [11].

note 1 ; 239, note 1, 293, note 1), et c'est ce qu'a montré Freymond (*loc. cit.*, XVI, 94-104). Le texte du ms. 337 me semble avoir utilisé un ms. du *Lancelot* appartenant à la même classe que le ms. Landsdowne 757, lequel renferme le passage sur l'entrée des cinq chevaliers (dont Arthur) en Sorelois (éd. Sommer, III, 397, note 4).

1. Cf. page précédente, note 3.
2. Freymond, *loc. cit.* et O. Sommer, *loc. cit.*
3. Freymond, *loc. cit.*, 98.
4. *Ibid.*, 101-114.
5. *Ibid.*, 99.
6. G. Paris (*Merlin*, I, LXIV) a donné de fortes raisons de croire que l'auteur de la suite Huth n'a pas connu la « vulgate ».
7. G. Paris, *loc. cit.*, III-V.
8. G. Paris, *loc. cit.*, XXXIX.
9. G. Paris, *loc. cit.*, L et suiv., LXIV.
10. G. Paris, qui a eu cette idée, visiblement l'écarte (*Merlin*, I, LXII) sous l'empire de sa malheureuse théorie que la *Quête-Boron* est antérieure à la *Quête-Map*.
11. G. Paris, *Merlin*, I, L-LXI.

Non seulement le *Lancelot* a été maltraité, mais il n'a même pas réussi à déposséder Perceval au profit de Galaad.

Chrétien de Troyes et Wauchier de Denain, en vers, Robert de Boron (ou un continuateur contemporain) en prose, avaient trop popularisé la figure de Perceval pour que la physionomie translucide, immatérielle, de Galaad pût la rejeter dans l'ombre. Aussi les clercs aux gages de la maison de Flandre et de la maison de Ponthieu, Manessier, Girbert de Montreuil, continuèrent tranquillement à versifier le *Perceval* inachevé. Le second [1] s'est contenté d'utiliser le *Lancelot-Graal* [2]. Le premier l'a pillé, ou, pour mieux dire, imité servilement [3].

1. La continuation de Girbert n'est pas encore éditée entièrement. Au t. VI, p. 161-259, Potvin en a donné des fragments reliés par une analyse. Que l'auteur de cette continuation soit le même que l'auteur du roman de la *Violette* c'est ce qui semble bien prouvé. Voy. Friedrich Kraus, *Ueber Girbert de Montreuil und seine Werke* (diss. de l'Université de Wurzburg, 1896-97) et Maurice Wilmotte dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, année 1900, p. 166-187.

2. Girbert connaît Tholomeus, Joseph d'Arimathie, Evalach, Seraphe, Crudel etc. (Potvin, VI, 242-248), Agravain, Sagremor (p. 169), le siège périlleux (p. 171-173), la tentation de Perceval (p. 171), Mordret (p. 177) etc. Birch-Hirschfeld (p. 119-120) et Nutt (p. 110) croient à des emprunts faits par le *Lancelot-Graal* à Girbert ! C'est prendre la contrefaçon pour la bonne marque.

3. La chose est d'une parfaite évidence pour quiconque se donnera la peine de lire le tome V (p. 150-326) et le tome VI (p. 1-155) de l'édition Potvin. Manessier connaît Hector, Lionel, Dodinel, Sagremor, Baudemagu, le Roi des Cent chevaliers, Bohort, le château de Corbenic (écrit Corbière). Il parle de Nascien, de Sarras, de Mordrain (écrit Noordran) ; il connaît donc et la *Quête* et l'*Estoire*. Dans le final, où il met son œuvre sous l'égide de Jeanne de Flandre (Potvin, t. V, p. 157-158 ; cf. p. 148-149), il renvoie à l'écrit scellé du roi Arthur conservé à l'abbaye de Salisbury, invention du *Lancelot* et de la *Mort d'Arthur* (cf. plus haut, p. 126, 196). Certains épisodes, comme celui du combat de Lionel et de Bohort dans la *Quête* (VI, 135-138), sont littéralement copiés par Manessier (Potvin, t. VI, 87-101). Il en va de même du combat de Perceval et d'Hector et de leur guérison par le Graal (t. VI, p. 75-82, 87-100), imités d'un épisode de l'*Agravain* (V, 389-393). Ces rapprochements, et d'autres encore, n'ont pas échappé aux critiques, notamment à Birch-Hirschfeld (*op. cit.*, p. 109-110, 119-120), mais ils n'en ont pas tiré les conséquences qu'ils comportent. La continuation de Manessier est un *Agravain* et une *Quête* où l'on a délibérément fait disparaître Galaad. Elle est dépourvue de toute originalité et ne mérite pas la plus légère considération.

Le *Lancelot-Graal* a été également utilisé par l'auteur du prologue au *Conte du Graal* de Chrétien, connu sous le nom d'*Elucidation* (Potvin, t. II, p. 1-43 ; cf. G. Paris, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 27 ; L. J. Weston, *Sir Perceval*, t. I, 38, 276-282, et dans la *Romania*,

Il en fut de même de l'inconnu qui, à la requête de Jean de Nesles, eut l'idée d'écrire en prose un *Perceval* refondu à l'image de Lancelot et de Galaad. Il suffit de confronter le *Perlesvaux* [1] au *Lancelot-Graal* pour s'assurer que le premier est une libre imitation du second [2]. Le *Perlesvaux* a, en outre, connu et utilisé

t. XXXIII, p. 333 ; t. XXXIV, p. 100). Il dépend non seulement de la *Quête*, mais du *Conte des grans dolors*, c'est-à-dire du *Lancelot* (cf. plus haut, p. 12-13) auquel il renvoie (p. 13-14).

1. Ce roman a été publié en 1866 par Potvin au t. I, p. 1-346 de son *Perceval le Gallois ou le Conte du graal*.

Il a été étudié occasionnellement par bien des critiques, notamment par Birch-Hirschfeld, *Die Sage vom Graal* (1877), p. 123-143 ; Heinzel, *loc. cit.* (1892), p. 171-178; Gaston Paris, *La littérature française au Moyen Age*, § 60 et 62 ; *Romania*, XVIII, 588 ; *Journal des Savants*, 1901, 708 ; G. Groeber dans le *Grundriss*, II, 1, 726 ; E. Brugger dans la *Zeitschrift für franzœsische Sprache*, XXIX, 78, 138; XXX, 169 note 1 ; XL, 37 et suiv., 47 et suiv. ; J. L. Weston dans *Sir Perceval*, II, 259, 274 ; passim ; cf. *Notes on the Grail romances* dans la *Romania*, 1914, 411 note 1, etc.

Un ouvrage particulier lui a été consacré par William A. Nitze, *The old french Grail romance Perlesvaus, a study of its principal sources*, Baltimore, 1902 (thèse de doctorat de l'Université John Hopkins). Nous n'en acceptons pas les conclusions.

2. Que le *Perlesvaus* dépende du *Graal-Lancelot* c'est ce qui crève les yeux. Voici quelques rapprochements : Lancelot, fils de Ban de Benoïc, y figure ; il veut se rendre auprès du roi pêcheur et confesse à un ermite ses relations avec la reine (Potvin, I, 128-130). La généalogie du début (p. 2-4) est une contrefaçon de celle des descendants de Célidoine dans l'*Estoire*. Le roi Pellès figure aux p. 2, 3, 209, 336 etc. Claudas aux p. 275, 280, 295, 348. Une nef emporte Perceval comme la nef de Salomon avait fait de Galaad, etc. La source invoquée est *Josephus*, c'est-à-dire l'*Estoire*, combinée avec le *Joseph* de Robert de Boron. Si l'étymologie, d'ailleurs inepte, de Perlesvaux est propre à l'auteur (p. 19 ; cf. le jeu de mot *Par-lui-fet*, p. 61, 87, 105), la forme même est empruntée au début du *Lancelot* où l'on trouve *Perlesvaux* dans les mss. 768 et 754 de la Bibl. Nat. (voy. *Marburger Beiträge*, fasc. II, p. 48 ; O. Sommer, t. III, p. 21, note 7). Heinzel, auquel nul rapprochement n'a échappé, nie cependant (p. 174) que le *Perlesvaux* ait connu la *Quête* et l'*Estoire*. C'est qu'il s'imagine qu'une imitation n'est prouvée que si elle est servile. Nitze s'est fort bien aperçu (p. 25-26) que « the author of the Perlesvaux was not servile to his models ; he changed the material freely to ». Il est regrettable que cette remarque ne lui ait pas ouvert les yeux. Brugger (*loc. cit.*, XXIX, 81), reconnaît que le *Perlesvaux* a connu le *Lancelot* en prose, mais il veut qu'il soit antérieur à la *Quête* (78, 138). Ses conjectures sur la date et la position de ce texte, il faut bien le dire, sont de la dernière extravagance. Cet érudit, qui fait d'excellentes remarques de détail, s'est laissé égarer par l'idée qu'il n'est pas concevable qu'on soit passé de Perceval à Galaad pour revenir ensuite au premier (*Zeitschrift für franzœsische Sprache*, t. XXIX, p. 78). L'inanité de cette opinion, qui est aussi celle de J. L. Weston (*Sir Perceval*, II, 340), a été démontrée par Douglas Bruce dans la *Romanic review* (III, 1913, p. 450, note 66 ; cf. p. 462).

Chrétien et ses continuateurs, y compris Manassier et Gerbert de Montreuil [1]. Il pousse jusqu'au terme l'œuvre en vers laissée inachevée par Chrétien et Wauchier. Il est rempli de préoccupations moralisantes et surtout mystiques, qui décèlent en l'auteur un ecclésiastique. C'est vraiment un « conte du graal ». Mais c'est la dernière en date des œuvres de ce genre, car sa composition ne saurait être antérieure aux environs de 1230 [2].

1. Cette dépendance a été prouvée par Burch-Hirschfeld (p. 136-140). Sa démonstration est acceptée par Heinzel (p. 171-172), qui ne s'aperçoit pas que la conséquence rigoureuse c'est que le *Perlesvaux* est postérieur au *Lancelot Graal*.

Nitze a montré que le *Perlesvaux* avait connu l'œuvre de Robert de Boron. Je ne sais si on a remarqué que l'épisode du château de l'« orgueilleuse pucèle » (p. 55-56) est imité d'un épisode de la *Vengeance Raguidel* de Raoul de Houdan, où l'on voit la demoiselle de Gautdestrout faire jouer devant Gauvain, peu rassuré, une fenêtre qu'on peut justement appeler « fenêtre à guillotine ».

2. Le peu qu'on puisse savoir de l'auteur et de la date du *Perlesvaux* tient dans les lignes suivantes qu'on trouve à la fin du ms. utilisé par Potvin : « Por le seingnor de Neele fist li seingnor de Cambrein cest livre escrire « qui onques mès ne fu traitiéz que une seule foiz avec cestui en roumanz ; « et cil qui avant cestui fust fez est si anciens qu'a grant poine au punst « l'an choissir la lestre. Et sache bien misires Johan de Neele que « l'an doit tenir cest conte cheir, ne l'an ne doit mie dire a jent malenten- « dable, quar bone chosse qui est espendue entre mauvesses genz n'est « onques en bien recordée par els » (Potvin, I, 348).

Ces lignes ont donné lieu à des conjectures parfois étranges. Sous le prétexte erroné que le *Perlesvaux* est antérieur au *Lancelot-Graal*, on a, depuis Potvin (I, 353), identifié Jean de Nesle au premier seigneur de ce nom, châtelain de Bruges de 1170 à 1221, et le seigneur de Cambrein à un évêque de Cambrai son contemporain. Il faut voir naturellement dans Jean de Nesle le 2e de ce nom, vassal fidèle de Philippe-Auguste, pour lequel il combattit à Bouvines, et de Louis VIII (Petit-Dutaillis, *Louis VIII*, p. 349-352, 472). Ce seigneur vendit la châtellenie de Bruges en 1224 (A. Duchesne, *Histoire de la maison de Béthune*, 1639, p. 273) et, en 1232, à saint Louis, son hôtel près de la porte qui en retint son nom (*ibid.*) : une rue de Paris garde encore aujourd'hui le souvenir de l'hôtel de la tour de Nesles. La Bibl. Nat. conserve encore (ms. 9852) l'original de son hommage lige au roi de France (publié par Leroy-Morel, *Dénombrement d'un seigneur de Nesle dans le XIIIe siècle*, Amiens, 1857).

Quant au « seigneur de Cambrin » qui commanda le « livre » il ne peut être qu'un seigneur de Cambrin, chef-lieu de canton du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, à 80 kil. à l'est de Nesles. C'est une étrange chose que tous les érudits (sauf G. Paris) aient pris le « seigneur de Cambrin » pour un évêque de Cambrai ! Brugger, qui accepte cette identification, insoutenable sous tous les rapports, s'en autorise pour se lancer dans des considérations amusantes ; c'est ainsi que le caractère ascétique du *Perlesvaux* s'expliquerait

L'histoire de « Perlesvaux » n'était pas le but unique de l'auteur On se rappelle que le *Lancelot* évitait de raconter la fin du roi Claudas : celui-ci quitte furtivement Gaunes assiégé par Arthur et disparaît [1]. Son fils Claudin reparaît, une seconde, au dénouement de la *Quête* [2], mais de Claudas lui-même plus un mot. L'auteur du *Perlesvaux* s'est très bien aperçu qu'il y avait un fil en suspens, amorce d'aventures subséquentes. Il se proposait de le saisir et promettait une suite [3]. Mais cette suite, si tant est qu'elle ait jamais été exécutée, a disparu. Le *Perlesvaux* ne nous en fait pas beaucoup regretter la perte [4].

par le patronage de ce fameux évêque ! (*loc. cit.* t. XXIX, p. 83-86 ; cf. t. XXX, p. 169, note 1).

Postérieur au *Lancelot-Graal*, postérieur aux compositions de Manessier et de Girbert, imitations du premier, le *Perlesvaux* ne saurait être antérieur à 1230 au plus tôt. Birch-Hirschfeld (*op. cit.*, p. 143) avait donc raison d'en placer la composition dans le deuxième quart du XIIIe siècle et Alfred Nutt se montrait prudent en se refusant (*op. cit.*, p. 64) à l'utiliser comme « too late and unoriginal ». G. Groeber (*Grundriss*, II, 1, 726) et W. Foerster (*Wœrterbuch...*, p. 186, 226) le datent au plus tôt de 1225.

Il est inquiétant pour la valeur des théories de miss J. L. Weston sur le graal de voir celle-ci trouver dans une composition si tardive et de si faible originalité « some of the most primitive features » (*Sir Perceval*, II, 274 ; cf. 259). Le mémoire de William Nitze, *The fisher King in the grail romances* (*Publications of the modern language association of America*, t. XXIV, 1909, p. 365-418) se trouve aussi sérieusement compromis pour s'être appuyé, en partie, sur le *Perlesvaux*.

1. V, 375.

2. VI, 192, l. 3. Cf. plus haut, p. 78.

3. « Après iceste estoire [le *Perlesvaux*] commence li si contes conme « Brians des Illes guerpi le roi Artus por Lancelot qu'il n'amoit mie et « conme il aseüra le roi Claudas, qui le roi Ban de Benoïc toli sa terre. Si « parole cis contes conment il le conquist et par quel maniere et si com « Galobrus de la Vermeille Lande vint a la cort le roi Artus por aidier Lan- « celot, quar il estoit de son lignage. Cist contes est mout lons et mout « aventureus et poisanz ; mès li livres s'en tera ore atant trusqu'a une autre « foiz » (Potvin, I, 348). Voy. aussi Heinzel, p. 177 ; Nitze, p. 16-17.

4. Cependant il serait injuste de ne pas signaler quelques belles scènes dans le *Perlesvaux* : par exemple celle où Lancelot refuse de « guerpir » la reine (p. 128-130). L'auteur avait certainement sous les yeux la *Quête* (VI, 45-51, 88-92, 95-100), mais il a hardiment et très heureusement retourné la situation : au lieu d'obéir pieusement aux objurgations de l'ermite, Lancelot défend sa dame et son amour ; menacé de ne pas voir le graal, il s'en remet à la volonté de Dieu. Le soir, chez le roi Pêcheur, le graal n'apparaît pas. Le lendemain, Lancelot s'éloigne, nullement repenti ; il prie le Seigneur de lui permettre de voir la reine, « car c'est ses greignors desirriers » (p. 132). Ce vœu impie ne sera pas exaucé ; au retour de ses aventures, il apprendra la fin subite de Guenièvre (p. 247). Une autre belle page nous le montrera priant sur son tombeau (p. 262).

Le mélange de sacré et de profane qui fait l'originalité du *Lancelot* n'a pas été apprécié de tous [1]. Les romans de chevalerie, à partir du *Perceforêt* [2], ou même du *Palamède* [3], laissent tomber le merveilleux chrétien et ne retiennent que l'« aventure », qui tourne à l'extravagance sans devenir pour cela poétique.

En dépit des efforts désespérés de l'auteur, le but moral est, par la faute même du sujet, très imparfaitement atteint. Il échappa à Paolo et à Francesca, qui eurent le tort de ne pas poursuivre leur lecture jusqu'à l'*Agravain* et jusqu'à la *Quête*, et Dante, qui semble s'inspirer au début de la *Divina Commedia* des allégories de notre roman [4], ne considérait certainement pas le *Lancelot* comme une œuvre recommandable aux jeunes gens [5].

En Espagne, à la fin du moyen âge, le *Lancelot* a été soumis à une refonte totale [6]. L'élément mystique a été rejeté, mais aussi la pierre de scandale, l'amour entre un chevalier et une femme mariée [7]. De cette refonte est sorti l'*Amadis de Gaule*, la

1. L'auteur du poème de *Rigomer*, Jean, veut rabaisser Lancelot au profit de Gauvain. Son œuvre est en partie une parodie de notre *Lancelot*. Voy. l'analyse de G. Paris (dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 86-96) et l'édition de W. Foerster, *Les merveilles de Rigomer*, Dresde, 1908, XII-510 pages (*Gesellschaft für romanische Literatur*, t. XIX).

2. Sur cette composition, d'une prolixité et d'un ennui effroyables, voy. G. Paris dans la *Romania*, t. XXIV, 1894, p. 78-88, et G. Grœber dans le *Grundriss der roman. Philologie*, t. II, p. 1009. Elle est postérieure à 1314 (G. Paris), à 1337 et antérieure à 1390 (G. Grœber).

3. On trouvera une analyse du *Palamède* dans Lœseth, *Le roman en prose de Tristan*, p. 436-465, et au bas de p. 465-468 (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 82). Cf. G. Paris, *Merlin*, I, XXVIII-XXXII, et *Romania*, XVI, 585. — Les vues de O. Sommer, *Zur Kritik der altfranz. Artus romane in Prosa-Robert und Helie de Borron* (*Zeitschrift für roman. Philologie*, t. XXXII, 1908, p. 323) sont résumées et critiquées par Mario Roques (dans la *Romania*, t. XXXVIII, 1909, p. 463-465). — Cette composition serait antérieure à 1275 selon Rajna (dans la *Romania*, 1888, 183, note 5), et même à 1240 selon Ward (*Catalogue of romances*, I, 366) et O. Sommer (*loc. cit.*, 337). Grœber (II, 1008) l'abaisse à la fin du XIIIe siècle.

4. La « lonza... di pel maculato », qui effraye le poète dans la « selva oscura », au début de l'œuvre, rappelle de près la « bête diverse » que rencontre le solitaire de 717 dans le « Val des mors » de l'*Estoire* (Sommer, I, 8-9).

5. Cf. p. 277, note 2.

6. Sur le problème de la date et de l'origine de l'*Amadis*, voy. Grace Sara Williams, *The Amadis question*, dissert. de la Faculté de philosophie de Columbia University, New-York, 1907-10, 168 pages (Extr. de la *Revue Hispanique*, t. XXI).

7. Le caractère moralisant de l'*Amadis* a été déjà signalé à plus d'une reprise. Ainsi par E. Baret, *Études sur la rédaction espagnole de l'Amadis*

« perle des romans ». Dès son apparition en France l'*Amadis* éclipsa le vieil ancêtre, compliqué et trouble, puis le précipita dans les oubliettes de la littérature [1]. Encore eût-il mieux valu

de Gaule (1853), p. 128-136, 141-142. Voy. aussi Gustave Reynier, *Le Roman sentimental avant l'Astrée* (1908), p. 7, 157, 200-203, 233. Sur son influence, voy. Édouard Bourciez, *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II* (1886) : le chapitre III (p. 60-100).

1. Le premier volume de la traduction d'Herberay des Essarts est de 1540. Cf. Gustave Reynier, *Le Roman sentimental avant l'Astrée*, p. 157.

On cesse aussitôt d'imprimer le *Lancelot* dont les éditions s'étaient succédé, de 1488 à 1533, à intervalles rapprochés (voy. plus haut, p. 1, note 1). Le souvenir n'en disparaît pas tout de suite. Antoine du Verdier le cite, ainsi que le *Singraal* (*sic*), dans sa *Bibliothèque* (Lyon, 1585, fol. 1127 et 1128 ; cf. éd. in-4°, III, 456). Il s'en réimprime même à Lyon chez Ben. Rigaud, en 1591, une dernière édition, mais ce n'est qu'un abrégé en 166 pages, petit in-8°. Notons aussi en Italie une édition imprimée à Venise en 1558-59, en 3 vol. in-8°, l'*Illustre e famosa istoria di Lancilotto dal Lago.*

Au XVIIe siècle, la renommée du *Lancelot* subit une éclipse. Le P. Labbe en parle avec le dernier mépris et se refuse à l'admettre dans sa *Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum* (1652) : « poteram et plura addere ac « præcipue fabulosis referta narrationibus figmentisque poeticis : les « Romans de *Lancelot*, de Perceforest, de Guiron le Courtois, du Bon « chevalier Tristan, de Bouchechardier, de Guy et Beuves de Hantone, de « Cleriadus et de Meliandre, du Pauvre Duraz dit Guérin, d'Artus, de la « reine Genevre, de Mélusine, etc. Verum hæc otiosorum hominum μορμο- « ληκεῖα, etc. (*sic*) bibliothecarum meras quisquilias, iis qui nugamentis « hujusmodi delectantur everrendas permitto » (p. 344, n° MDXXIII du Supplément 8).

Huet cite le *Lancelot* dans sa *Lettre à Monsieur de Segrais : De l'origine des romains* (2e éd., 1678, p. 158), mais, visiblement, il ne l'a pas lu.

Notre roman cependant avait obtenu les suffrages de l'historien et juriste Chantereau-Lefèvre et de l'héraldiste Wlson de la Colombière, mais, semble-t-il, pour des motifs étrangers à la littérature (voy. plus haut, p. 155, note 9).

Au contraire, Chapelain, la célèbre victime de Boileau, a fort goûté le *Lancelot*. Il défend son mérite contre Ménage qui lui reproche d'avoir « formé le comte de Dunois [dans la *Pucelle*] sur le modèle de Lancelot. Le type de Galehaut avait frappé Chapelain : « Achille n'aima pas tant Patrocle « ni Thésée Pyrithoüs et il n'y a rien d'approchant dans le Toxaris quoi- « qu'il ait été composé pour l'idée de l'amitié parfaite et que depuis une « si longue suite d'années les Sçavans ne se soient rien imaginé de plus « accompli » (*Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* publiés par le P. Desmolets, t. VI, part. 1, 1738, p. 334). Voy. aussi le début de l'entretien *De la lecture des vieux romans* (avec Ménage et Sarrazin), publié en 1870, pour la première fois, par Alph. Feillet (broch. in-8°, 52 pages), qui l'avait trouvé dans les papiers de Conrart à la Bibliothèque de l'Arsenal. — Sur Chapelain et ses goûts littéraires, voy. la thèse de Georges Collas (Paris, 1911), particulièrement les pages 187 à 192.

La *Bibliothèque universelle des romans* publia dans son premier volume d'octobre 1775 (p. 62-117) une assez bonne analyse du *Lancelot* et de la

pour lui qu'il y restât! Exhumés depuis le milieu du XIXe siècle ses restes ont été livrés à la rage des chorizontes qui se sont acharnés à les dépecer en mille morceaux.

J'ai tenté dans les pages qu'on vient de lire de rassembler ces *disjecta membra*, d'en refaire un seul corps et de lui insuffler la vie.

Mort d'Arthur, d'après un ms. à peintures décoré des armes des maisons de Neuville de Renty et de Croy, probablement du XVe siècle.

Le même périodique avait donné, dans son volume d'août 1775 (p. 90-104), sous le titre de *Saint Graal*, une très médiocre analyse de l'*Estoire* et de la *Quête* (expédiée en une page), d'après une notice de Barbazan fondée sur un ms. de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

APPENDICE I

ANALYSE DU CORPUS *LANCELOT-GRAAL*

HISTOIRE DU SAINT GRAAL

(*L'Estoire del saint graal*
éd. O. Sommer, t. I, p. 3-296.)

AVANT-PROPOS

Le solitaire qui a recueilli cette histoire et qui se refuse à dire son nom et sa patrie, a une vision le vendredi saint de l'an 717. Un être surnaturel, qui est Christ en personne, lui tend un petit livre, si petit qu'il tenait dans le creux de la main, livre qu'il faut lire par langue de cœur non de bouche car il émane du Sauveur lui-même. Après avoir été soumis à diverses épreuves, le solitaire, sur un ordre venu d'En-haut, commence à transcrire le « livret » quinze jours après Pâques (3-12).

(A. *En Orient.*)

[1] Au temps où le Sauveur souffrit la mort pour notre salut, vivait à Jérusalem un chevalier du nom de Joseph d'Arimathie, qui partageait secrètement la foi nouvelle. Après qu'il eut vu Jésus en croix, Joseph, voulant conserver un objet ayant appartenu au Rédempteur se fit remettre l' « ecuelle » dans laquelle le fils de Dieu avait mangé l'agneau le jour de Pâques avec ses disciples. Puis il obtient de Pilate, dont il avait été « soudoyer » pendant sept ans, pour prix de ses services, le corps de Jésus. Il détache le corps et, avant de le porter au sépulcre, recueille dans l'écuelle les gouttes de sang qui en sortaient. Fureur des Juifs qui jettent Joseph dans une « chartre » de l' « évêque » juif Caïphus. Apparition à Joseph de Christ ressuscité : il ne dissimule pas à Joseph qu'il restera longtemps en prison, mais le réconforte en lui tendant l'écuelle. Joseph est oublié de tous, sauf de sa femme Eliap,

et de son fils Josephé, âgé d'un an et demi lorsque son père fut emprisonné ; celui-ci est baptisé par saint Jacques le Mineur (12-15). [2] Vespasien, fils de l'empereur Titus, est atteint de la lèpre. Un voyageur venu de Capharnaüm, apprend à son père qu'il a été jadis sauvé du même mal par un prophète. Vespasien est guéri par la « touaille » dont Jésus s'était essuyé le visage alors qu'il marchaît au supplice. Il décide de venger la mort du prophète et part pour la Judée. Il fait retirer Joseph de la chartre où celui-ci s'imagine n'être resté que trois jours alors qu'il y est demeuré quarante-trois ans. Une voix céleste ordonne à Joseph de partir pour prêcher la foi en terres étrangères ; il emmènera sa famille, et son fils Josephé devra conserver sa virginité. Avant de quitter Jérusalem Joseph d'Arimathie reçoit le baptême des mains de saint Philippe, évêque de cette cité. Vespasien reçoit le baptême, mais secrètement, si bien que l'empereur ne l'apprendra que lorsqu'ils feront de concert le siège de Jérusalem, et alors Titus chassera son fils (15-20). [3] Joseph passe le désert avec ses 65 compagnons. Construction d'une huche ou arche pour porter la sainte écuelle. Arrivée à Sarras, cité dont les Sarrasins tirent leur nom. Le roi du pays est Evalac « le méconnu ». Joseph lui expose la vie de Jésus et les principes de la foi chrétienne. Evalac incrédule fait appeler ses clercs (20-27). [4] Songe merveilleux du roi de Sarras (27-29). [5] La même nuit prière de Joseph d'Arimathie. Le lendemain manifestation du Saint Esprit alors que les chrétiens se trouvent devant l'arche au « palais spirituel ». Josephé pénètre dans l' « arche », qui est miraculeusement extensible, et y contemple des mystères ineffables. Christ en personne le sacre évêque (27-36). Symbolisme des vêtements sacerdotaux et devoirs de l'évêque. Le mystère de l'Eucharistie est dévoilé à Josephé (36-41). [6][1] Joseph est convoqué par Evalac pour disputer contre les clercs païens (cf. § 3 fin). Son fils Josephé confond les faux sages et prophétise que l'Egyptien Tolomer, roi de Babylone, mettra le roi méconnu (Evalac) à deux doigts de sa perte; puis il renverse les statues des démons Mars et Apollon (41-46). Origine et histoire d'Evalac : il est fils d'un « refaitiere » de Meaux qui a passé en Orient où il a fait sa fortune (47-48). Invasion de Tholomer, défaite et

1. Le ms. 10292, suivi par O. Sommer, omet ici de marquer une division qui est indispensable. Nous l'indiquons comme § 6.

fuite d'Evalac (49-50). [7] Le roi de Sarras est secouru par son beau-frère Seraphe. Défense acharnée sous Orcans contre les Egyptiens ; Evalac invoque le secours de Christ. Prodiges de valeur de Seraphe. Un cavalier blanc mystérieux met en déroute et extermine l'armée égyptienne (51-65). [8] Histoire de la reine Sarracinthe, femme d'Evalac, chrétienne depuis vingt-cinq ans, la première propagation du christianisme dans la contrée est due à des ermites, Salluste et Hermoine (65-73). [9] Retour à Sarras d'Evalac vainqueur. Conversion et baptême d'Evalac et de Seraphe, qui prennent respectivement les noms de Mordrain et de Nascien (73-74). Poursuivant son œuvre d'évangélisation, Josephé et ses compagnons arrivent à Orcans, exorcisent les démons et baptisent la population. Les récalcitrants tombent morts avant d'avoir pu quitter le pays. Josephé, déçu par le diable, cesse un instant de baptiser pour courir voir ce spectacle : il est frappé d'une lance à la cuisse par un ange. Il consacre trente-trois évêques. Découverte des tombeaux de Salluste et d'Hermoine (cf. § 8, 74-78). Mordrain et Nascien pénètrent dans l'arche sainte. Nascien reconnait dans l'écuelle le saint graal dont une voix mystérieuse lui avait jadis, lorsqu'il n'était qu'écuyer, fait espérer la contemplation future : soulevant la patène, il regarde à l'intérieur de l' « ecuelle », mais il perd la vue et se refuse à raconter les mystères supra-sensibles qu'il a entrevus (78-80). Un ange survient, retire de la cuisse de Josephé le fer de lance qui y était demeuré et rend la vue à Nascien. Il annonce que la lance cessera de saigner jusqu'à ce que commencent les aventures (de Bretagne) entreprises par les bons chevaliers. Un seul mortel après Nascien contemplera les merveilles du graal et il sera orné de toutes les perfections [1]. Un seul sera frappé de la même lance que Josephé [2] et ce sera un roi de son lignage, et il ne pourra guérir jusqu'à ce que les merveilles du graal soient découvertes au pur des purs, qui sera en même temps le dernier descendant de Nascien (80-81). Interprétation par Josephé d'un songe de Mordrain : le roi brûle l' « image » de femme qu'il mettait chaque nuit dans son lit (81-83). [10] Nouveau songe qui laisse le roi Mordrain troublé ; Josephé vient de quitter Sarras avec son père et personne ne peut lui en don-

1. Galaad. Voy. *La Queste du saint graal* § 15 *ter* et 15 *bis*.
2. Pellehan ou Pellinor. Voir plus loin § 38 et *Quête* § 10 et 15 *bis*.

ner l'interprétation. Le Saint-Esprit enlève Mordrain et l'emporte à une distance de dix-sept jours de marche (84-88). [11] Nascien, soupçonné d'être la cause de la disparition inexplicable de Mordrain, est jeté en prison par les barons, à l'instigation du païen Calafer (87-88). [12] Mordrain est transporté sur une roche élevée située dans l'Océan à l'endroit où la mer de Babylone (la Méditerranée) se joint à la mer d'Irlande. Cette île avait été le repaire du brigand Forcaire que le grand Pompée assiégea et mit à mort. Indigne conduite de Pompée qui logea ses chevaux dans le temple de Jérusalem ; il céda aux représentations du prudhomme qui fut père de monseigneur saint Siméon (88-92). [13] Un bel homme aborde à l'île désolée : il vante son pouvoir et déclare s'appeler « Tout en tout » ; accoste ensuite une nef d'où descend une belle dame. Ces deux démons tentent de détruire la foi en Mordrain. Tempête ; après quoi arrive un « prudhomme » qui met le néophyte en garde contre les surprises du Tentateur. Aussi, quand la femme démoniaque reparaît, Mordrain repousse ses cadeaux. La foudre fend la roche (93-103). Arrivée d'un oiseau noir aux yeux rouges. Retour du prudhomme et de la femme qui, pendant sept jours, se disputent Mordrain. Une chaleur intolérable brûle la roche. Nouvelle nef : elle est censée porter le corps de Nascien. Désespoir de Mordrain ; il va blasphémer Dieu quand le prudhomme le réconforte et le met en garde contre un nouveau piège du diable (103-106). Mordrain voit venir à lui un homme marchant sur la mer : c'est l'esprit de l'ermite Salluste (cf. § 8 et 9). Il donne à Mordrain l'interprétation de son songe : les neuf fleuves signifient la descendance de son neveu ; le neuvième surpasse les autres : Jésus-Christ se baignera nu en lui parce qu'il lui découvrira les secrets cachés à tous les mortels, et c'est celui dont l'ange a parlé (§ 9), celui devant lequel les merveilles du graal seront découvertes (106-107). [14] Nascien emprisonné (cf. § 11) est délivré d'une manière surnaturelle. Son jeune fils, Célidoine, que Calafer fait jeter du haut d'une tour, est soutenu miraculeusement par neuf mains. La vengeance céleste s'abat sur Calafer. La reine Sarracinthe envoie cinq messagers à la recherche de Nascien (107-111). [15] Triste destinée de la duchesse Flegetine après l'emprisonnement de son mari, Nascien ; rêve où son mari lui apparaît. Elle s'enfuit secrètement dans le royaume de Méotide (111-114). [16] Nascien est emporté

dans une nuée jusqu'à l'Ile Tournoyante. Histoire de cette île : elle a été formée au commencement du monde lorsque Dieu sépara les quatre éléments (115-116). Vision de Nascien : les deux bandes d'oiseaux ; il donne à l'un d'eux son cœur à manger (117-118). L'île se met à tourner : pourquoi elle tourne (118). Etendue de l'île. Véracité de l'histoire des aventures du saint graal : elle a pour auteur Jésus lui-même [1]. Nascien aperçoit près du rivage de l'île une nef magnifique. Il y monte ; à l'intérieur se trouve le plus beau lit du monde : au chevet est une riche épée à demi tirée hors du fourreau ; les « renges » qui la soutiennent sont de vile matière. Des inscriptions interdisent de tirer l'épée et avertissent que les renges seront changées par la main d'une femme fille de roi et de reine (119-123) [2]. 16 *bis* Au milieu du lit sont trois fuseaux dont l'un blanc, l'autre rouge, le troisième, reliant les deux premiers, vert (123). 17 Histoire des trois fuseaux et de la nef. En cueillant le fruit fatal Ève avait arraché le petit rameau auquel il était attaché. Chassée du paradis, elle garde le « rinceau » comme souvenir et le plante en terre ; il devient un arbre blanc comme neige : signification de cet arbre. Un jour qu'Adam et Ève étaient sous son feuillage le souvenir qu'il éveillait en eux les fit pleurer. « C'est l'arbre de mort », s'écrie Ève ; « c'est l'arbre de vie » réplique une « voix », et c'est sous lui qu'Abel fut conçu ; alors sa couleur changea : l'arbre devint vert. Il devint rouge le jour où Caïn tua Abel qui se reposait sous son ombre. Préfiguration : Abel symbolise le Christ futur, Caïn Judas. Le Déluge est impuissant à faire disparaître l'arbre de vie et ses rejetons (124-130). 17 *bis* Sagesse de Salomon qui régna après David, son père. Elle ne peut l'empêcher d'être « déçu » par sa femme. Une nuit qu'il médisait des femmes une « voix » le reprend et lui annonce qu'une femme de sa lignée procurera au monde la plus grande des joies. Une autre vision apprend au roi que cette femme ne sera pas le terme de sa race : ce sera un chevalier qui dépassera tous les autres en sainteté de vie et en vaillance. A la joie qu'éprouve Salomon se mêle le regret de ne pas pouvoir faire savoir à son descendant qu'il a eu connaissance de sa venue 2000 ans « ou plus » aupa-

1. Cf. Avant-propos.

2. Nous coupons par des *bis* et des *ter* ceux des chapitres dont l'étendue serait exagérée.

ravant (131-132). La femme aimée de Salomon le tire d'embarras. Sur son conseil, le roi fait construire une nef assez solide pour durer 4000 ans. A destination du dernier rejeton on y porte la plus précieuse des armes, l'épée magique de David. Salomon écrit de sa main les lettres qui interdisent de tirer l'épée du fourreau à quiconque n'est pas l'élu. S. s'étonne que sa femme mette à l'épée des « renges » de laide et faible matière, d'étoupe. C'est à dessein ; de même que la Vierge a « amendé » les méfaits de la mère du genre humain, de même une damoiselle pucelle [1] amendera ceux de la femme de Salomon. Ce n'est pas tout : le lit sur lequel reposent l'épée et aussi la couronne de David est environné de trois « fuisseaux » taillés dans l'arbre de vie et ses rejetons. Inscriptions de Salomon à l'adresse de son descendant, celui qui mènera à fin les aventures du royaume de Terre foraine : il le prie de se souvenir de lui et le met en garde contre l'engin des femmes (132-135). Vision de Salomon : une voix lui révèle que ses désirs seront accomplis. Le vent frappe la nef et la pousse vers la haute mer (136). [18] Scepticisme de Nascien contemplant le lit : il tombe à la mer et gagne à grand'peine la rive. Entretien avec un envoyé de Dieu. Il apprend à Nascien la mort de Calafer (cf. § 14) et lui donne l'interprétation de la nef de Salomon (elle représente sainte Église), du lit (la table du saint sacrifice), des « fusseaux » (chasteté, charité, patience). Nascien s'endort et rêve d'un serpent (136-141). [19] Les neuf mains (cf. § 14) portent Célidoine, fils de Nascien dans une île. Deux navires y abordent, montés par des Persans. Célidoine est mis en présence de leur roi Label, jeune et vaillant, mais adversaire acharné des chrétiens. Premier songe de Label, dont le seul Célidoine peut donner l'interprétation symbolique ; le jeune chrétien découvre au roi qu'il a connaissance du crime qu'il a commis sur sa sœur (141-147). Nouveau songe de Label. Célidoine en fournit également l'explication au roi et l'avertit de sa fin prochaine : sa sœur, et victime, était chrétienne : elle est au paradis (147-154). Label annonce son intention de se faire baptiser. Il reçoit d'un ermite l'enseignement de la foi chrétienne : explication du songe épisodique des trois amis. Label trépasse le lendemain. Dieu fait pour lui un miracle : voyez le livre qui devise des rois des « Per-

1. La sœur de Perceval. Voy. la *Quête*, § 12.

sis » (154-158). (20) Les païens se vengent en embarquant Célidoine sur une nacelle en compagnie d'un lion. C. aborde dans une île où il retrouve son père Nascien (cf. § 18). Tous deux montent sur la nef de Salomon. Elle les mène à une île habitée par un géant. Dans son effroi, Nascien saisit l'épée de David (cf. § 17 *bis*) mais elle se brise près de la poignée. Mort du géant. Arrivée soudaine de Mordrain (§ 13) ; il lui suffit de rapprocher la lame de l'épée de la poignée pour la ressouder. Nascien n'en est pas moins puni de sa témérité : une épée flamboyante le frappe à l'épaule gauche (158-163). (21) Pérégrinations des cinq messagers envoyés par Sarracinthe à la recherche de Nascien (§ 14). Ils passent en Egypte ; l'un d'eux meurt de chaleur à Alexandrie. Rencontre d'un navire rempli des cadavres des sujets du roi Label, tués par Meleans, roi de Tarse ; seule la fille de Label a survécu. Une tempête, où deux des messagers périssent, les jette sur une roche ; près d'une ruine antique une inscription tombale apprend que là fut la demeure du célèbre Hippocrate (164-170). (22) Histoire d'Hippocrate, le plus célèbre des médecins. Il ranime le neveu de l'empereur Auguste, cru mort, mais à tort. Faveur dont jouit Hippocrate auprès de l'empereur et du public. Auguste fait faire deux statues d'or représentant Hippocrate et son neveu avec une inscription relatant le prétendu prodige. H. est « déçu » par la belle dame de Gaule venue à Rome : abusant de la passion qu'elle a inspirée au philosophe, elle le persuade qu'il aura accès auprès d'elle, s'il s'introduit dans un grand seau de bois qu'elle tirera de bas en haut, puis elle le laisse suspendu en l'air, risée de la ville. La dame arrache à H. l'aveu que le neveu n'était pas vraiment mort. Auguste fait abattre les statues (171-177). Le récit des prodiges accomplis par Jésus de Nazareth décide H. à quitter Rome et à se rendre en Orient. Il gagne la faveur d'Antoine, roi de Perse, en ranimant son fils, lequel n'est mort qu'en apparence. Epris follement de la fille du roi de Sur, âgée de douze ans, il l'obtient, l'épouse et l'emmène dans une île d'Occident où il lui bâtit un palais d'une richesse merveilleuse : l'île depuis s'appelle l'« Ile d'Hippocrate » et jamais son nom ne changera. Vaines tentatives de la femme d'Hippocrate pour empoisonner son mari qu'elle hait de toutes ses forces. Imprudence du philosophe qui révèle à sa femme le mets capable de lui donner la mort. Hippocrate à son dernier

soupir proclame que « nul ne peut se garder d'engin de femme en nulle manière » (177-182). [23] La mer semble s'allumer ; un être gigantesque descend d'une nef de feu. Il déclare s'appeler le « Sage serpent » et exige l'hommage des messagers et de la « demoiselle ». Refus ; le géant s'éloigne au milieu d'une horrible tempête (183-186). Arrivée d'un vieillard qui révèle aux infortunés qu'ils ont eu affaire à un démon : la nef elle-même était un « ennemi ». Disparition du vieillard que la « damoiselle » reconnaît pour Jésus lui-même (187-188). Autre tentation : une belle dame, la plus riche et la puissante des « païennes », leur fait les plus séduisantes promesses s'ils veulent lui prêter hommage ; s'ils refusent elle les laissera mourir misérablement : ils refusent (189-190). Arrivée de la nacelle sur laquelle Célidoine avait été embarqué (cf. § 20) : elle porte toujours le lion. Un prudhomme engage les naufragés à y monter s'ils veulent retrouver Nascien ; les messagers, accompagnés de la fille du roi Label, acceptent sans se laisser arrêter par la crainte de la bête (191-192). [23 *bis*] Ils rencontrent en mer la nef qui porte Nascien et Mordrain « ès parties d'Occident » (§ 26). Récit des messagers. Le vent pousse la nef jusqu'à Baruth (Beyrouth); un être surnaturel, qui marche sur les flots, vient auprès de Nascien et guérit sa blessure (cf. § 20) d'un signe de croix : c'est l'esprit de l'ermite Hermoine (cf. § 8 et 9). Une nacelle accourt à toute vitesse : le prudhomme ordonne à Célidoine d'y prendre place et de se laisser aller à l'aventure (192-194). Sarracinthe (cf. § 14) retourne à Baruth. Son mari. Mordrain et Flegetine, qu'on va chercher en Méotide (cf. § 15), rejoignent Nascien et son frère à Sarras ; baptême de la fille du roi Label. Vaines recherches au sujet de Joseph d'Arimathie (cf. § 10) et de Célidoine (195-196). [24] [1] Songe de Nascien : une voix lui ordonne de gagner la mer et de monter sur la nef qu'il y trouvera. N. part au milieu de la nuit, par un temps de neige. Au matin, quand on s'aperçoit de sa disparition, un vieux chevalier, Nabor, prend l'engagement de ramener son seigneur mort ou vif. Il secourt Nascien aux prises avec un géant, mais, comme il veut tuer son seigneur qui refuse de s'en retourner, lui-même tombe frappé de la main de Christ. Arrivée d'une troupe de chrétiens sous les ordres du sire de Karabel. Celui-ci

1. Le ms. oublie de marquer ici une division cependant indispensable.

loue la vengeance divine qui s'est abattue sur Nabor ; mais, à son tour, il tombe foudroyé cependant qu'une voix céleste révèle que l'homme qui juge ainsi son prochain vient de tuer son père (176-201). Parvenu à la côte, N. aperçoit la nef de Salomon ; une damoiselle le prie de la porter à bord ; il la prend dans ses bras ; la nef s'éloigne. N. laisse la damoiselle, se signe et peut alors entrer dans la nef : rage du démon déçu. Songe de N. : un homme vêtu de rouge apprend que Célidoine, son fils, est remis en la terre qui lui a été promise ; lui-même ne rentrera jamais dans son pays : la nef ne reviendra à Sarras que pour y ramener le dernier de ses descendants en compagnie du saint vaissel qu'on appelle graal [1]. Noms et caractéristiques du lignage de Nascien. Un vieillard, que N. aperçoit endormi près du gouvernail de la nef qui le porte, lui donne l'interprétation des figures sous lesquelles lui apparaissent le 8e (Lancelot, sous l'aspect d'un chien) et le 9e (Galaad, sous l'aspect d'un lion) de ses descendants (201-207). [25] La duchesse Flegentine fait construire des tombeaux pour le géant, Nabor et Karabel, ornés d'inscriptions instructives, à l'entrée d'Egypte par devers Babylone ; puis elle se retire à Bellic pour y attendre des nouvelles de son mari (207-208). [26] Revenons à Joseph d'Arimathie et à Josephé (§ 10). Ils passent l'Euphrate. Une nuit d'hiver une voix ordonne à Joseph d'Arimathie de connaître charnellement sa femme en dépit de sa vieillesse ; conception de Galaad (le Fort). Arrivée de Joseph et des siens au bord de la mer le samedi avant la résurrection : ils ne trouvent aucun navire pour les transporter dans la terre qui leur a été promise : Josephé explique que ceux d'entre eux qui ont péché contre la chasteté ne pourront passer l'eau, du moins sans nef et sans avirons, comme les purs. Ceux-ci, au nombre de 150, mettent le pied sur la chemise que Josephé étend sur la mer : la chemise grandit miraculeusement et transporte en une nuit la sainte compagnie dans la terre promise au lignage de Joseph d'Arimathie, la Grande-Bretagne (208-212).

B. *En Grande-Bretagne.*

[27] Pendant ce temps la nef portant Nascien (§ 24), ballottée par les flots, abordait à l'endroit où Josephé avait laissé ceux de

1. Voy. le dernier § de la *Quête du saint graal.*

ses compagnons qui étaient tombés dans le péché. Nascien apprend par quel prodige Joseph a passé l'eau et prend sur la nef les pécheurs repentis : en un instant les voilà transportés en Grande-Bretagne où ils trouvent sur le rivage Josephé et ses compagnons (213-215). [27 *bis*] Miracle des douze pains que la présence du saint graal sur la table fait « foisonner » au point de nourrir 500 personnes : ce prodige a lieu à une demi-lieue d'Oxford (216). Les émigrés arrivent sous le château de Galefort. Le duc Ganor préside une grande assemblée où Célidoine dispute contre la foi « sarrasine ». Nascien court embrasser son fils (217-219). [28] Songe de Ganor. Josephé l'interprète, puis il fait savoir au duc qu'il sait et son origine (il est fils d'un vacher de Galilée) et une aventure merveilleuse qui lui arriva à l'âge de quinze ans ; interprétation allégorique de cette aventure. Ganor reçoit le baptême (219-224). Il chasse ceux de ses sujets qui se refusent à devenir chétiens. Cent cinquante récalcitrants qui croient pouvoir fuir en s'embarquant sur le fleuve Humber sont rejetés morts au rivage. Leurs corps sont placés à l'intérieur d'une tour, la « Tour des Merveilles » : elle dura jusqu'au jour où Lancelot la « froissa ». Prédiction des aventures de Bretagne (225-226). Naissance du fils de Joseph d'Arimathie (cf. § 26), Galaad de Galafort (226). Le roi païen du Northumberland déclare la guerre à Ganor et vient assiéger Galafort. Il est vaincu et tué par Nascien : c'est la première victoire des chrétiens en Grande-Bretagne (227-230). [29]. Pendant ce temps Josephé, son père, et 150 « ministres » avaient quitté Galafort pour aller prêcher la foi. Crudel, roi de Norgales, fait jeter en prison les missionnaires chrétiens et défend qu'on leur donne à boire ou à manger pendant 40 jours : la grâce de leur dieu et leur saint « vaissel » suffiront à les alimenter (231). [1] [30] Christ apparaît à Mordrain, demeuré à Sarras (cf. § 23), et lui annonce qu'il est crucifié par un méchant roi de Norgales ; il lui ordonne de se rendre en Grande-Bretagne avec Sarracinthe, Flegetine, et la fille de Label, et de venger sa honte. Mordrain obéit et s'embarque, laissant son royaume à un chevalier, Aganor ; il a soin d'emporter l'écu blanc qui lui a été d'un grand secours jadis dans sa lutte contre Tholomer (cf. § 7) ; tragique incident pendant la tra-

1. L'indication de cette division est omise dans le ms.

versée : le châtelain de la Colombe, coupable de luxure, est emporté par un démon femelle (232-235). [30 *bis*] Arrivée de Mordrain et des siens en Grande-Bretagne : ils débarquent sous le château de Kaleph et rejoignent Nascien, Ganor et Célidoine ; celui-ci raconte ses aventures depuis son départ sur la nacelle (cf. § 23, 236-239). Guerre contre Crudel qui refuse de libérer les prisonniers (cf. § 29). Victoire des chrétiens (236-241). [30 *ter*] Josephé, délivré, célèbre les mystères. Mordrain, qui veut contempler le « saint vaissel », est frappé de cécité et de paralysie. Une voix lui fait connaître qu'il sera délivré de ses maux par le « bon chevalier » (Galaad [1]). Ce même jour Nascien fait épouser à son fils, Célidoine, la fille du roi Label, et leur donne le royaume de Norgales. Mordrain confie son écu (cf. 30) à Nascien et se retire dans un ermitage qu'il transforme en « religion » de moines blancs ; Perceval et Galaad l'y retrouveront un jour (241-244 [2]). [31] [3] Laissant Nascien et Ganor à Galafort, Josephé part pour prêcher l'Evangile. Il arrive à Camaaloth, la plus riche cité des Sarrasins, appartenant au cruel et rusé Agreste. Le roi feint de se convertir, mais, après le départ de Josephé, il fait martyriser ses compagnons : le sang des victimes jaillit sur une croix, dressée par Josephé et la noircit. Depuis ce jour la croix fut appelée « Croix Noire » [4] jusqu'à la venue du « bon chevalier » au temps d'Arthur. Démence et mort du tyran ; érection de l'église Saint-Etienne de Camaaloth (244-246). [31 *bis*] Arrivé au « Tertre au géant », Josephé fait dresser la table du graal. Entre Josephé et Bron, son « parent », se trouve un espace vide qui signifie le lieu où Notre Seigneur s'assit au jour de la Cène ; il doit demeurer « comme s'il attendait son maître Jésus-Christ ou celui qu'il y enverra [5] ». Présomption de Moïse, fils de Simon, qui s'asseoit entre Josephé et Bron ; sept mains de feu le saisissent et l'emportent dans les airs. Josephé donne au 12e fils de Bron (Alain le Gros), qui s'engage à demeurer chaste, l'investiture après sa mort du « saint vaisseau » (247-250). [31 *ter*] Miracle de la multiplication du poisson pêché dans un étang par Alain : depuis ce jour lui et

1. Voy. *Quête*, §§ 2 et 15.
2. Voy. *Quête*, § 6.
3. Division nécessaire omise par le ms.
4. Voy. *Lancelot*, § 117 *bis*.
5. Entendez Galaad.

ceux qui servirent le saint graal sont appelés « riches pêcheurs » (251-252). [32] [1] Joseph d'Arimathie se sépare de Josephé. Il rencontre dans la forêt de Broceliande un Sarrasin qui l'entraîne au château de la Roche où le châtelain le frappe à la cuisse et laisse dans la plaie la moitié de son épée. Joseph ressuscite son guide, étranglé par un lion. Mategran, chef des païens, se convertit. Joseph retire de sa cuisse le fragment d'épée qui y est demeuré et prédit qu'il ne sera jamais ressoudé avec l'autre moitié jusqu'à l'arrivée de celui qui mènera à fin les hautes aventures du saint graal (252-256) [2]. [33] [3] Joseph rejoint Josephé et ses compagnons dans la forêt de Darnantes et les trouve arrêtés devant l' « aigue Celice » infranchissable. Apparition du cerf blanc escorté de quatre lions [4]. Les chrétiens passent l'eau à sa suite. Le seul Chanaan reste sur la rive ; des mariniers lui font passer l'eau, mais ils sont engloutis dans une tempête. Josephé explique à Alain et à Pierre que le cerf symbolise Jésus-Christ et les lions les quatre Évangélistes (256-260). [33 *bis*] La sainte troupe rencontre dans la forêt de Darnantes une « salle » entourée de flammes : c'est là que brûle Moïse, fils de Siméon, depuis son enlèvement (§ 31 *bis*). Le supplice ne finira qu'à l'arrivee du « bon chevalier » Galaad, pur du péché de luxure, lequel mettra à fin les aventures de Bretagne et celles du saint graal [5] ; les prières de Josephé adoucissent les souffrances du coupable (260-262). [33 *ter*] Arrivée en Écosse. Siméon et Chanaan n'ont pas part à la grâce du saint graal. Siméon en conçoit une jalousie furieuse contre Pierre, son cousin, et Chanaan contre ses douze frères. Tandis que celui-ci tranche la tête de ses douze frères endormis, Siméon tente de tuer Pierre, mais ne réussit qu'à lui faire une grave blessure. Les criminels sont condamnés à être enterrés vifs. Siméon est emporté dans les airs par deux êtres surnaturels (265-266). [34] Chanaan obtient comme grâce d'être enseveli à côté de ses frères ; sur la tombe de chacun d'eux on place leur épée. Le lendemain les chrétiens voient un prodige : la tombe de Chanaan brûle comme un buisson ardent et les épées

1. Le ms. continue à oublier de marquer une division nécessaire.
2. Voy. *Quête*, § 15 *bis*.
3. Même remarque qu'à la note 1.
4. Cf. *Lancelot*, § 152 et 156 et la *Quête* § 12 *bis*.
5. Voy. *Quête*, § 15.

des douze victimes se dressent la pointe en l'air ; le feu ne s'éteindra qu'à l'arrivée d'un chevalier luxurieux, mais « gracieux de chevalerie », du nom de Lancelot [1]. Quant à Moïse et Siméon ils seront délivrés par Galaad (266-268). Gravité de la blessure de Pierre. Désespérant de guérir, Pierre se fait porter au rivage et déposer dans une nacelle qui l'entraîne en haute mer (268-269). [35] Aventures de Pierre. Il aborde à l'île où règne le roi païen Orcan ; la fille du roi le recueille secrètement et guérit sa plaie (270-272). Marchan, roi d'Irlande, trompé par les apparences, appelle de trahison Orcan, devant leur commun souverain, Luce, roi de Grande-Bretagne, l'accusant d'avoir fait périr son fils par le poison. Orcan, qui a éprouvé la vaillance de Pierre dans un combat singulier sous le « Pin rond », le choisit comme champion. Pierre abat Marchan dans l'assemblée judiciaire de Londres et lui tranche la tête (272-278). Pierre convertit Orcan et épouse sa fille, Camille, en présence du roi Luce qu'il amène aussi à la foi. Descendance de Pierre, roi d'Orcanie : de sa lignée est issu le roi Lot, père de Gauvain ; portrait de Gauvain et de ses frères (273-274) [2]. [36] Josephé continue sa prédication en Grande-Bretagne, Écosse, Irlande et Galles. De retour à Galefort après une absence de quinze ans, il apprend que sa mère n'est plus et que son frère Galaad vient d'être fait chevalier. Les habitants du royaume d'Hocelice, privés de leur seigneur qui vient de mourir, demandent un roi à Josephé. Il désigne Galaad qui est couronné à Palagre ; le pays d'Hocelice prend le nom de son roi, Galles, et ne changera jamais cette appellation jusqu'à la fin du monde. Descendance de Galaad : le roi Urien et Yvain son fils, qui mourut à la bataille de Salisbury (281-283) [4]. [36 *bis*] Un jour qu'il s'était égaré à la chasse, Galaad arrive à une fosse où brûle Siméon (cf. § 34). Il promet au supplicié de faire construire une abbaye de la Trinité à côté de la fosse et de s'y faire ensevelir. Siméon révèle que le « bon chevalier » sans luxure mettra fin à ses tourments [5]. Conformément à sa demande, lorsque Galaad mourut il fut enseveli tout armé dans ce monastère, sous une lame d'or ; Lancelot la

1. Voy. *Quête*, § 14 *bis*. Cf. *Lancelot*, § 122 *bis*.
2. Voy. pour Siméon, *Quête*, § 15 ; cf. *Lancelot*, § 102 E.
3. Cf. *Lancelot*, § 126.
4. Voy. *Mort d'Arthur*, § 22.
5. Voy. *Quête*, § 15.

soulèvera un jour (283-284)[1]. [37] Mort de Joseph d'Arimathie. Josephé, sentant sa propre fin imminente fait ses adieux à Mordrain ; avec son sang il trace sur l'écu de roi (cf. § 30 *ter*) une croix dont la vue l'empêchera de l'oublier dans sa longue survie : un jour le « très bon chevalier », Galaad, viendra prendre l'écu cinq jours après son adoubement et le suspendra à son col[2]. Mort de Josephé ; son corps est emporté en Écosse (284-285). [38] Avant de trépasser, Josephé, conformément à sa promesse (cf. § 31 *bis*), investit du saint graal le 12e fils de Bron, Alain. Celui-ci, emmenant ses frères, s'éloigne de Galefort et pénètre dans la *Terre foraine* où règne le roi lépreux Kalafe. Confiant dans la promesse d'Alain, Kalafe abat les idoles, reçoit le baptême et change son nom pour celui d'Alphasem ; la seule vue du graal suffit à opérer sa guérison (286-287). Désireux de conserver près de lui Alain et le saint vaissel, il donne en mariage sa fille à Josué, le seul des fils de Bron qui soit célibataire, et il bâtit pour garder le graal un palais dans un fort château : quand il fut « fermé » on trouva son nom écrit sur une porte : *Corbenic*, ce qui veut dire en chaldéen « très saint vaisseau ». Châtiment d'Alphasem qui a l'indiscrétion de contempler une nuit la célébration des saints mystères. A partir de ce moment le palais fut appelé *Palais aventureux* ; nul n'y passa la nuit sans y trouver la mort, jusqu'à l'arrivée de messire Gauvain qui, à défaut du trépas, y trouva la honte (287-289)[3]. Descendants de Josué. L'un d'eux, Lambor, ayant livré bataille au roi Varlan, ancien « Sarrasin », le mit en fuite. Parvenu au bord de la mer, Varlan aperçut une nef. C'était la nef de Salomon qu'avait vue Nascien (§ 20). Ayant aperçu et saisi l'épée de David, le mécréant en frappa son adversaire et fendit Lambor et son cheval de la tête aux pieds. Ce fut le premier coup d'épée donnée en Grande-Bretagne ; ayant remis l'épée au fourreau Varlan tomba raide mort. Le Seigneur, vengeur de Lambor, frappa de stérilité la région, appelée depuis lors *Terre Gâte*. Pellehan, fils de Lambor, fut blessé aux deux cuisses en une « bataille de Rome ». Depuis il fut appelé « roi mehaigné » : sa plaie sera guérie un jour par le « très bon chevalier Galaad » né de la fille de Pellès, fils de Pellehan, et de Lancelot du Lac

1. Voy. *Lancelot*, § 102 E.
2. Voy. *Quête*, § 2.
3. Voy. *Lancelot*, § 123.

(290-291)[1]. [39] Mort de Nascien, de Sarracinthe, de Flegetine. Règne de Célidoine, fils de Nascien : sa science astronomique lui permet de prévoir une famine dont ses sages mesures préservent la Grande-Bretagne. Ayant lu également dans les astres que les Saxons allaient faire une descente dans l'île, il surprit et extermina les envahisseurs. Célidoine fut enseveli à Camaaloth. Son lignage. Triste destinée de son 6e descendant Lancelot [Ier]. Epris, mais en tout bien tout honneur, d'une sienne cousine, la plus belle dame de Grande-Bretagne, il fut assassiné par le mari au moment où il buvait à une fontaine de la « Forêt périlleuse ». Le « duc » lui fit, d'un coup d'épée, voler la tête dans l'eau, mais au moment de rentrer dans son château, couvert de ténèbres, l'assassin est broyé par une pierre qui se détache des créneaux. Quant à la fontaine elle se met à bouillonner et ne cessera de « bouillir » jusqu'à l'arrivée de Galaad[2]. Deux lions se constituent les gardiens de la tombe où gît le corps du roi Lancelot [Ier]. Cette merveille durerera jusqu'au jour où les lions seront tués par son petit-fils, Lancelot [II][3], né du roi Ban de Benoic (291-296).

1. Voy. *Quête*, § 15 *bis* fin.
2. Voy. *Quête*, § 15.
3. Voy. *Lancelot*, § 152.

ANALYSE DU *LANCELOT* PROPRE
(*Le Livre de Lancelot del Lac*).

PREMIÈRE PARTIE

De la naissance de Lancelot à son admission à la Table Ronde

(éd. Sommer, t. III, p. 3-429).

I. *La Reine aux grandes douleurs* [1] ou les *Enfances*.

[1] Naissance de Lancelot, fils du roi Ban de Benoïc, et de ses cousins Lionel et Bohort, fils du roi Bohort de Gaunes. Siège de Trèbes par Claudas, roi de Bourges. Départ du roi Ban (3-8). [2] Trahison de son sénéchal ; celui-ci est vaincu et tué par Banin, filleul de Ban (8-12). [3] Mort du roi Ban. La Dame du Lac emporte Lancelot. La reine Hélène, mère de Lancelot, se retire à Moutier-royal (12-16). [4] Mort du roi Bohort (16). [5] Sa veuve, Evaine, confie ses fils, Lionel et Bohort, à un chevalier banni, Pharien, et rejoint sa sœur, Hélène, à Moutier-royal (17-19). [6] Histoire de la Dame du Lac (Niniane) et de Merlin (19-22). [7] Pharien remet Lionel et Bohort à Claudas (22-26). [8] Portrait du roi Claudas (26-33). [9] Lancelot chez la Dame du Lac (33-40). [10] Adragain, ancien chevalier devenu frère de l'ordre de saint Augustin à Moutier-royal, se rend en Grande-Bretagne pour avertir Arthur, souverain des royaumes de Benoïc et de Gaunes, des événements qui se passent en Gaule (41-47). [11] Lionel et Bohort aux fêtes de Claudas : ils insultent le roi et tuent son fils Dorin (48-56). [12] Lionel et Bohort recueillis par la Dame du Lac (56-57). [13] Claudas attaqué par les barons et les bourgeois de Gaunes (58-79). [14] Lambègue, neveu de Pharien, et Léonce de Payerne, font visite aux enfants du roi Bohort chez la Dame du Lac (80-90). [15] Retour à Gaunes de Léonce et de Lambègue

1. Ce titre figure dans la plupart des manuscrits. Voy. plus haut, p. 12.

(90-91). [16] Suite et fin de la guerre des habitants de Gaunes contre Claudas (92-104). [17] Pharien rejoint les enfants au Lac et y termine ses jours (104-105). [18] Les reines Hélène et Evaine à Moutier-royal; vision et mort d'Evaine (106-107). [19] Banin filleul de Ban, à la cour d'Arthur tenue à Carahès (107-111). [20] Lancelot à dix-huit ans; historique et interprétation de la chevalerie. Départ de Lancelot et de la Dame du Lac pour la cour d'Arthur (111-119).

II. *Les premiers exploits. Lancelot amoureux de la reine. Amitié avec Galehaut.*

[21] Adoubement de Lancelot à Camaaloth, à la saint Jean-Baptiste ; il déferre un chevalier « navré » ; requête de la dame de Nohant qui demande secours à Arthur. Lancelot, qui obtient d'être son champion, prend congé de la reine (119-131). [22] La pucelle du pavillon. La reine envoie à Lancelot l'épée de chevalier. Keu et Lancelot à Nohant. Le gué de la reine (132-143). [23] La « Douloureuse garde ». Lancelot réussit à s'en rendre maître; il soulève la lame d'une tombe; c'est celle qu'il occupera un jour (143-153). [24] Annonce à la cour de la prise de ce château par le « blanc chevalier » (Lancelot). Prétendu trépas de celui-ci (153-156). [25] Arthur et Guenièvre retenus à la porte de la « Douloureuse garde » (156-158). [26] Gauvain et ses compagnons prisonniers à la « Douloureuse chartre » (158-159). [27] Retour du « blanc chevalier » à la « Douloureuse garde » ; fuite de Brandus des Iles, seigneur de ce château ; la reine s'en voit fermer la porte par suite d'une méprise (160-163). [28] Lancelot, qui aime la reine depuis le premier moment qu'il l'a vue et qui craint de l'avoir offensée, quitte secrètement la Douloureuse garde; il abat Brandus qui retient en prison Gauvain et ses 22 compagnons (§ 26). Lancelot, Arthur et Guenièvre font leur entrée à la « Douloureuse garde » (163-169). [29] Gauvain sort de prison (169-170). [30] Il rejoint Arthur ; celui-ci fixe un rendez-vous de guerre au roi d'Outre-les-Marches pour le 11 septembre (170-171). [31] L. délivre un chevalier de la reine ; il tombe de cheval à la mi-août et se blesse ; il tue un chevalier qui « aime mieux la mort que le navré » qu'il a déferré : cf. § 21 (171-175). [32] Gauvain en quête du « chevalier qui a conquis la Douloureuse garde » (175-177). [33]

Malgré ses blessures L. prend part à l' « assemblée » du 11 septembre sans être reconnu (177-180). [34] Continuation des recherches de Gauvain (181-182). [35] L. soigné par la Dame de Nohant (182-183). [36] Gauvain et Brun sans pitié (183-185). [37] Guérison de L. (185-186). [38] Trahison de Brun (186-189). [39] L. fait disparaître les enchantements de la « Douloureuse Garde » qui devient la « Joyeuse garde » (189-192). [40] Suite des aventures de Gauvain. L. prend part à l' « assemblée » du lundi avant les Avents. Son identité est révélée malgré lui à Gauvain, puis à Arthur (192-197). [41] L. jette à l'eau son hôte qui aime mieux la mort que le navré : cf. § 31 (197-199). [42] Songe effrayant d'Arthur (199-200). [43] L. aperçoit la reine près de Camaaloth (201). [44] Défi de Galehaut, fils de la géante, seigneur des « lointaines Iles », à Arthur (201-202). [45] L., distrait à la vue de la reine, enveloppée, à cause du froid, manque de se noyer ; il est sauvé par Ywain et se laisse prendre par Daguenet le fol. Il tue deux géants (202-208). [46] Il abat le Chevalier de la chaussée, puis tombe au pouvoir de la Dame de Malehaut (208-210). [47] Invasion de Galehaut (210-212). [47 *bis*] [1] L., relâché sous condition, combat pour Arthur incognito, revêtu d'armes vermeilles. Situation critique des Bretons. Galehaut leur accorde dédaigneusement une trêve d'une année (212-215). [47 *ter*] Apparition à la cour d'Arthur d'un prudhomme qui tance le roi, lui donne l'explication symbolique de ses songes et lui trace une ligne de conduite (215-223). [48] La Dame de Malehaut s'éprend de son prisonnier (224-226). [49] Rêverie d'Arthur qui regrette de ne pas connaître le chevalier qui a si vaillamment combattu Galehaut ; Gauvain et 40 autres jurent de retrouver l'inconnu (226-228). [50] Voyage de la Dame de Malehaut à la cour ; au retour elle permet à Lancelot de participer à la nouvelle « assemblée » (228-231). [50 *bis*] Expiration de la trêve. Retour de Gauvain et des quarante, en dépit de leur serment. Exploits prodigieux de Lancelot, revêtu d'armes noires, à la deuxième « assemblée ». Admiration passionnée de Galehaut pour son vaillant adversaire ; il n'a de cesse que celui-ci devienne son hôte (244). L. use de son influence pour persuader G. d'ac-

1. De même que pour l'*Estoire* nous introduisons des subdivisions *bis* et *ter* qui, naturellement, ne figurent pas dans les mss., pour ceux des chapitres dont la longueur nous semble démesurée.

faite elle ce le cuy bien et bien tenir quant vous
men comanderes Dame fait galaot grit mercis
et ie vous pri que vous li donnes vre amour
et que vous le prenes a vre chlr a toujours et
deuenes sa loyal dame a tous les iours de vre vie
Et puis si laires fait plus riche q̃ se vo⁹ li aiures
comme tout le monde. Cõmenta lancelot lausa

la iovne dameiselle la premiere fois.

Ainsi fait elle loctroy ce que bien
que il soit tout amen et ie toute
fiemme et que par vous soient
amendes tous les meffais et
les trespas des commencances.
Dame fait galaot grit mercis
mais ore p comment commencement le feurte
vous men deuseres ia chose fait elle que ie ne

LE PREMIER BAISER DE LANCELOT ET DE GUENIÈVRE
Bibl. Nat., ms. français 118, fol. CCXIX verso.
fin XIVe siècle.

corder la paix à Arthur et même de se mettre à sa merci (245-248). Galehaut auprès d'Arthur (249-251). Douleur de Lancelot. Galehaut, qui en devine la cause, s'entremet pour lui ménager une entrevue avec la reine (251-257). Entrevue de L. et de la reine ; le héros révèle son nom et avoue son amour (258-264). Entrevue des « quatre » : Lancelot, la reine, Galehaut, la dame de Malehaut (274-368). [51] Départ de Lancelot et de Galehaut pour le Sorelois ; description de ce pays ; arrivée de Lionel envoyé par la Dame du Lac (269-271).

III. *Quête de Lancelot par Gauvain et de Gauvain par Hector.*

[52] Nouvelle et intempestive rêverie d'Arthur : il pleure à la pensée que Gauvain et les quarante n'ont pas retrouvé le chevalier aux armes vermeilles (cf. §§ 49 et 50 *bis*). Gauvain exaspéré jure avec dix-neuf autres de partir à sa recherche et de ne jamais revenir tant qu'il ne l'aura pas retrouvé. Repentir d'Arthur et inquiétude de la reine qui révèle au seul Gauvain l'identité du chevalier aux armes vermeilles et le lieu où il se trouve, le Sorelois (271-276). [53] Départ en « juignet » (juillet) ; rencontre sous la Fontaine aux pins d'un chevalier (Hector) à la conduite étrange : il pleure et rit alternativement ; il désarçonne les compagnons d'Arthur, puis se laisse fustiger par un nain. Séparation des dix-neuf (276-280). [54] Gauvain et le nain Groadain. Hector amoureux de la nièce de celui-ci ; ses prouesses. Gauvain délivre la dame de Roestoc des entreprises de Segurade : celle-ci laisse partir Gauvain sans le reconnaître (281-297). [55] Gauvain et Hélain de Taningue (298-300). [56] La dame de Roestoc, le nain et sa nièce à la cour d'Arthur. Piège tendu à la nièce de Groadain par Guenièvre. Arrivée à la cour d'un chevalier au bras cassé et d'une envoyée de la Dame du Lac ; celle-ci porte un écu fendu. Hector se met en quête de Gauvain (300-308). [57] Douleur de la Dame de Roestoc quand elle apprend le nom du vainqueur de Segurade : cf. § 54 (308-309). [58] Gauvain poursuit sa quête de Lancelot. Il sauve la vie d'un chevalier en se laissant tirer un plein casque de sang ; ce chevalier n'est autre que son frère Agravain ; histoire de celui-ci. Gauvain abat le chevalier qui garde le carrefour de la Lande des sept voies (310-319). [58 *bis*] Gauvain rencontre la demoiselle qui apporte à la cour l'écu fendu :

cf. § 56 (319-321). [59] Aventures d'Hector en quête de Gauvain. Episode de Guinas de Blakestan (321-326). Hector et Sinados de Windsor (328-334). Le château de l'Étroite-Marche ; Hector, vainqueur de son possesseur, Marganor, délivre Ywain et Sagremor : ceux-ci reconnaissent en lui le chevalier de la Fontaine aux pins : cf. § 53 (334-349). La demoiselle de l'Étroite-Marche et Hector (350-351). Hector au château des Mares (352-357). [60] Lancelot en Sorelois (cf. § 50) ; sa mélancolie. Galehaut envoie Lionel en message à la reine qui semble les oublier (357-358). [61] Suite des aventures de Gauvain : cf. § 58. Rencontre avec Gifflet. Combat de Gauvain et du sénéchal Gloadain (358-372). [62] Rencontre de Gauvain et de Lionel ; indiscrétion de celui-ci. Rencontre de Sagremor ; explication de son surnom de « desreé ». Gauvain séduit la fille du roi de Norgales ; leur fuite (372-387). [63] Suite des aventures d'Hector (cf. § 59) : il arrive au château de Gazewilte et triomphe de Perside qui retient injustement en prison sa femme, Hélène-sans-pair ; réconciliation des époux (388-394). [65] Arrivée de Lionel à Logres, capitale d'Arthur ; la reine lui donne des instructions secrètes pour Lancelot et Galehaut (394-395). [65-66] Gauvain et Hector se rencontrent au pont Norgalois, se combattent, puis se reconnaissent (395-399). [67-68] Gauvain et Hector dans l'Ile perdue où Galehaut a ramené Lancelot. Gauvain et Lancelot se combattent. Arrivée de Lionel qui reconnaît Gauvain ; Lancelot rompt le combat, s'excuse et dévoile à Gauvain son identité. Lancelot se fait saigner pour achever la guérison d'Agravain ; cf. § 58 (399-405).

III. (Suite) [1]. *La guerre d'Écosse. Réunion des deux parties de l'écu fendu. Lancelot, Galehaut et Hector compagnons de la Table Ronde.*

[68 *bis*] [2] Arthur devant la Roche-aux-Sesnes, en Écosse, soutient l'attaque des Sesnes (Saxons) et des Irois (Irlandais). Lancelot et Galehaut prennent part à la lutte, mais sous un déguisement (406). Arthur, séduit par les charmes de l'enchanteresse Camille, pénètre dans la forteresse et y est retenu prisonnier. La

1. Cette fin est considérée par l'auteur comme partie intégrante de la « Quête » de Lancelot par Gauvain. Voy. plus haut, p. 13.
2. Cette subdivision, bien qu'indispensable, n'est pas dans le ms.

même nuit Lancelot est reçu dans la chambre de la reine ; à minuit celle-ci se lève, tête l'écu que la Dame du Lac lui a envoyé (cf. § 36) ; il est sans « fendure » (411). Camille se saisit par trahison de Lancelot, Galehaut, Gauvain et Hector et les jette en « chartre ». La valeur du roi Yder sauve l'armée bretonne (412-414). [69] Première frénésie de Lancelot ; il est mis hors de prison comme fou dangereux ; recueilli par la reine il est guéri par la Dame du Lac (414-419). [69 *bis*] Reprise de la guerre (420). Exploits de Lancelot. Défaite et mort d'Hargodabran (423). Prise de la Roche ; Lancelot délivre Arthur et ses compagnons de la captivité où les retient Camille ; suicide de l'enchanteresse. Le roi apprend que son sauveur, le vainqueur des deux « assemblées » où il a combattu Galehaut et Lancelot du Lac sont une seule et même personne (425). Efforts d'Arthur et de la reine pour retenir Lancelot et l'arracher à Galehaut. Lancelot, Galehaut et Hector deviennent compagnons de la Table Ronde. Cour « enforcée » à la Roche. Quatre sages clercs couchent par écrit les prouesses de Gauvain, d'Hector et enfin celles des dix-huit compagnons de la quête entreprise à l'instigation de Gauvain (cf. § 52, 53). Lancelot et Galehaut quittent la cour pour un bref séjour en Sorelois (427-430).

DEUXIÈME PARTIE

Depuis le deuxième voyage en Sorelois jusqu'à la fin de la *Charrette*

éd. O. Sommer, t. IV, p. 3-227.

[70] Tristesse de Galehaut et de Lancelot. Songes de Galehaut. Écroulement subit de son château de l' « Orgueilleuse emprise », puis de toutes les forteresses du Sorelois. G. fait demander à Arthur ses plus sages clercs pour lui expliquer ces prodiges (3-9). [71] Arrivée à Camaaloth d'une pucelle qui accuse Guenièvre d'avoir été substituée à la véritable reine le jour de ses noces. Un vieux chevalier, Bertholai, se porte garant de la légitimité de la plainte portée par la seconde Guenièvre. Arthur renvoie l'examen de l'affaire à une cour qui sera tenue à la Chandeleur, à Bedingran (9-16). [71 *bis*][1] Douleur de Lancelot quand il apprend

1. La formule de séparation fait défaut dans le ms.

l'accusation portée contre la reine (17-19). Arrivée des sages clercs (cf. § 70) en la cité de Sorhant ; leur interprétation partielle des songes de Galehaut (19-24). Le dixième seul, maître Hélie de Toulouse, peut donner une explication complète ; réprobation de la conduite de Lancelot ; annonce voilée de la naissance de Galaad auquel reviendra l'honneur de la conquête du saint Graal (26-27). « Conjuration » de Me Hélie : il fait connaître à Galehaut le terme de sa vie ; fermeté de celui-ci (30-35). G. convoque ses barons et confie son royaume à Baudemagu, roi de Gorre (35-40). Ce qu'était le royaume de Gorre où des Bretons sont retenus en exil (40-42). [72][1] Départ de G. et de Lancelot pour la Bretagne. Lancelot est blessé traîtreusement par Méléaguant, fils de Baudemagu, à la Noël, dans un tournoi sous Camaaloth ; douleur de la reine (42-44). Cour de Bedingran. Arrivée de la fausse Guenièvre. Elle attire Arthur dans une forêt où il est fait prisonnier et emmené en Carmélide (44-49). [73] La fausse Guenièvre se rend maîtresse de l'esprit et du cœur du roi (50). [74] Désordres en Bretagne pendant la disparition d'Arthur. Gauvain élu régent. Après Pâques arrive un ordre d'Arthur convoquant pour l'Ascension ses barons de Bretagne en Carmelide. Les barons de ce dernier royaume condamnent la véritable Guenièvre à être détrônée. Galehaut obtient qu'on remette à la Pentecôte la décision suprême (51-56). [74 *bis*] Au terme fixé, les barons de Carmelide, avec la connivence d'Arthur, prononcent la condamnation de Guenièvre : elle sera tondue, aura la peau des mains « tranchée » et sera bannie. Lancelot, laissant tomber son manteau, se « devêt » de la « maisnie » du roi et de la Table ronde et offre de soutenir l'innocence de la reine par bataille contre trois champions adverses (57-60). Combat furieux, victoire de Lancelot (61-67). Refus d'Arthur de reprendre sa légitime épouse ; il autorise Guenièvre à se retirer en Sorelois où elle vit près de Lancelot comme une sœur (67-71). [75] Le pape lance l'interdit sur la Grande-Bretagne. Maladie et repentir d'Arthur (71-77). Maladie, aveux et mort de la fausse Guenièvre et de Bertholai (78-79). Lancelot persuade la reine de retourner auprès d'Arthur. Repentir des barons de Carmelide. Retour de la reine après deux ans et demi de séjour en Sorelois

1. La division indispensable est peu ou mal indiquée dans le ms.

(81-82). [76] A son instigation, Lancelot se laisse convaincre de « remanoir » en la « mesnie » du roi et la compagnie de la Table Ronde (84-85). Grande cour de Londres où Lionel doit être armé chevalier. La veille de la Pentecôte, Gauvain, Lancelot, Yvain et Galeschain, duc de Clarence, entrent dans une forêt voisine ; enlèvement de messire Gauvain par Karadoc. Lancelot, Ywain, Galeschain s'élancent à la poursuite du ravisseur (85-88). [77] Aventures du duc de Clarence : il est hospitalisé par une cousine, la dame du Blanc-Chastel (89-92). [78] Aventures d'Ywain : il rencontre un chevalier navré transporté dans un coffre (92-93). [79] Aventures de Lancelot. Il délivre le chevalier du coffre. Il reçoit l'hospitalité de Trahan le Gai, lequel se trouve être le « navré » qu'il a déferré jadis : cf. § 21 (92-96). [80] Suite des aventures d'Ywain (cf. § 78) : il secourt un chevalier, une demoiselle, Sagremor (96-100). [81] Suite des aventures de Lancelot (cf. § 79) : il arrive à la rescousse d'Ywain et de Sagremor (99-100). [82] Lionel, nouveau chevalier, veut s'élancer à la suite de Lancelot (cf. § 76) ; il est saisi à la bride par Galehaut qui l'appelle « cœur sans frein » et lui recommande de cacher à la reine le départ de L. (100-102). [83] Suite des aventures du duc de Clarence (cf. § 77) : il secourt une demoiselle dont un chevalier a coupé les tresses (102-103). [83 *bis*] [1] Arrivée à la cour d'Arthur de Melian le Gai, fils de Trahan (cf. 79), qui donne des nouvelles de Lancelot, violent dépit de la reine contre L. parti sans congé : cf. § 82 (103-104). [84] Suite des aventures du duc de Clarence (cf. § 82) : il lutte contre les quatre sergents de Pintadol, escrimeurs émérites. Sa mésaventure au château d'Escalon le Ténébreux (104-109). [85] Suite des aventures de Lancelot (cf. § 81) : il fait tomber les mauvaises coutumes d'Escalon le Ténébreux qui devient E. l' « Aaisé » (109-112). [86] Gauvain après son enlèvement par Karadoc (§ 76), est jeté dans une « chartre » pleine de reptiles, au château de la « Douloureuse tour ». Il est secouru par une damoiselle (112-116). [87] Suite des aventures du duc de Clarence (cf. § 84) : il pénètre dans le Val-sans-retour ou des Faux amants et y est retenu prisonnier (116-118). [88] Suite des aventures de Lancelot (cf. § 85) : il force victorieusement l'en-

1. Il faudrait ici une formule de division.

trée du Val-sans-retour et coupe la tête de l'ami de Morgain ; grâce à sa parfaite constance en amour il peut libérer 150 chevaliers prisonniers. Ruse et trahison de Morgain qui s'empare de L. Elle tente vainement de se faire céder l'anneau, don de la reine, que L. porte à sa main droite. Origine de la haine de Morgain contre Guenièvre (118-124). [89] Départ des chevaliers délivrés par Lancelot (125-6). [90] Morgain autorise Lancelot à partir pour essayer de délivrer Gauvain. Tentation de L. par une demoiselle de Morgain. Le chevalier armé et la Dame qui gisent au fond de la rivière. Arrivée devant la Douloureuse tour (126-130). [91] Efforts inutiles d'Ywain pour entrer dans la Douloureuse tour (130-131). [92] Le duc de Clarence échoue, et, lui aussi, est emprisonné (131). [93] L'armée d'Arthur assaille la tour. Lancelot poursuit et tue Karadoc, délivre Gauvain, Ywain et Galeschain. Arthur investit de la Douloureuse Tour par les clés la demoiselle qui a sauvé Gauvain (§ 86). Esclave de sa parole, Lancelot regagne la prison de Morgain (132-139). [94] Morgain substitue par ruse son anneau à celui de la reine (cf. § 88). Elle dépêche à la cour une messagère ; cette « damoiselle » déclare que L., mortellement blessé, a confessé le péché qu'il avait commis avec la reine : il crie merci au roi et renvoie à la reine son anneau. Défense hautaine et habile de Guenièvre. Galehaut et Lionel décident de se mettre en quête de Lancelot ; Gauvain et Ywain se joignent à eux (140-143). [95] Les quatre compagnons se séparent. Galehaut passe à Escalon ; il est blessé en s'emparant de l'écu laissé par Lancelot (cf. § 85) et est soigné dans une « maison de religion » (143-146). [96] Gauvain et Ywain se rejoignent (cf. § 94) ; le premier est blessé par un traître (146-148). [97] Quête de Lancelot par Lionel (cf. § 94) ; une demoiselle lui fait voir de nuit Lancelot dans le jardin où il se promène sous bonne garde (148-151). [98] Perfidie de Morgain : elle fait boire à Lancelot un philtre qui lui montre, dans une hallucination, la reine le trahissant ; puis elle lui rend la liberté sous condition : il s'engagera à ne pas retourner à la cour d'Arthur et à ne parler à chevalier ni à dame jusqu'à la Noël (151-152). [99] Lionel (cf. § 97) rejoint Galehaut guéri (cf. § 95) ; tous deux se rendent en Sorelois où Galehaut fait des fondations pieuses (152). [100] Gauvain et Ywain (cf. § 96) aperçoivent un jour un tournoi dont les deux partis sont alternativement victorieux ou vaincus selon

qu'un chevalier se porte d'un côté ou de l'autre. Ils rattrapent celui-ci dans la forêt : c'est Lancelot ; fidèle à son serment (cf. § 98), il refuse de les suivre et les deux compagnons, n'osant insister, regagnent la cour d'Arthur (153-154). (**100** *bis*) [1] Lancelot arrive en Sorelois : il n'y trouve pas Galehaut et Lionel (cf. § 99) qui venaient de quitter ce pays pour se rendre à la cour. Dans une sorte de transport au cerveau, il perd du sang en abondance et s'enfuit (154). (**101**) Galehaut et Lionel rencontrent Gauvain et Ywain à la cour (cf. § 100). Vaines tentatives de Galehaut pour retrouver la trace de Lancelot. Son désespoir, sa maladie et sa mort ; ses États passent à son neveu Galehaudin (154-155) [2]. (**102**) [3] (A) Nouvelle frénésie de Lancelot (cf. § 69) qui erre tout l'hiver comme un insensé. La Dame du Lac le retrouve en la forêt de Tintajol, le garde pendant le carême et le guérit. Elle lui annonce qu'à l'Ascension la reine sera en danger d'être enlevée (155-156). (B) Cour d'Arthur à Camaaloth. Tristesse de la cour : Lionel revient sans nouvelles de Lancelot et on apprend la mort de Galehaut puis de la dame de Malehaut (156). Entrée d'un chevalier armé Méléaguant, fidèle au rendez-vous fixé par Lancelot qu'il a précédemment blessé (cf. § 72). Il rappelle insolemment que des Bretons retenus en servage au royaume de Gorre (cf. § 71) ne sont toujours pas délivrés et offre de les rendre à condition qu'un chevalier de la cour triomphe de lui dans un combat singulier livré dans la forêt voisine ; mais, si lui-même est victorieux il emmènera la reine. Folle présomption du sénéchal Keu qui persuade le roi et la reine d'accepter la proposition et s'offre à défendre Guenièvre contre Méléaguant ; il se fait culbuter et Méléaguant emmène la reine (158-159). (C) Apparition de Lancelot qui abat tout devant lui. Méléaguant ordonne à ses gens de tuer son cheval et s'éloigne entraînant la reine et Keu. Craignant de perdre la trace de la reine, Lancelot accepte de monter dans une charrette, conduite par un nain, action qui le déshonorait « à celui temps » (162). Rencontre de Gauvain auquel L. cache son identité. Ils

1. Il faudrait ici une formule de division.

2. L'ensemble formé par le tome I (III) et le tome II (IV) jusqu'à ce point est quelquefois appelé *Galehaut*. Voy. plus haut, p. 13-14.

3. La *Charrette* est considérée comme formant presque tout entière un seul et énorme épisode. Nous avons cru bon pour la commodité du lecteur de la subdiviser, au moyen de lettres.

arrivent près de la *Terre foraine*, royaume de Baudemagu. Ils passent la nuit dans un château où L., honni par les demoiselles qui gardent la forteresse, subit victorieusement l'épreuve du lit périlleux. Au point du jour, il manque de tomber par la fenêtre en se penchant pour regarder la reine, Méléaguant et Keu; Gauvain réveillé le tire en arrière et le reconnaît (162-167). Les demoiselles du château s'offrent à guider les deux chevaliers, moyennant la promesse d'un don, jusqu'aux deux passages donnant accès au royaume de Gorre : ce sont le « Pont de l'espée » et le « Pont perdu » ou « Pont sous l'ève ». [D] Lancelot choisit le premier. Épreuves que lui fait subir la demoiselle qui le guide : elle l'oblige, en lui rappelant son serment, à partager son lit, puis, quand elle a éprouvé sa fidélité, lui demande pardon (158-171). A l'entrée d'une chaussée traversant un marais, un chevalier réclame son péage : la reine Guenièvre elle-même a dû lui abandonner, le matin même, son peigne garni de cheveux. L. abat le chevalier, lui enlève le peigne, puis le confie à la demoiselle; mais il cache les cheveux dans sa poitrine (171-172). Rencontre du chevalier qui « challenge » la demoiselle guidant L. ; le vavasseur, père du persécuteur, empêche son fils de combattre Lancelot dont il devine la valeur (172-174). [E] L. et la demoiselle sont hébergés dans une « maison de religion ». Un des « rendus » le mène à un cimetière. L. soulève la lame qui recouvre la tombe de Galaad Ier fils de Joseph d'Arimathie et roi de Galles « au temps que le graal fut porté en Bretagne [1] ». Le lendemain L. est conduit à une tombe au fond d'une cave d'où s'échappent des flammes ; le frère l'avertit que celui qui pourra lever la lame couvrant la tombe s'asseoira au siège périlleux de la Table ronde et mettra à fin la quête du saint Graal. Échec de L. Une voix sortie de terre l'avertit que l'aventure n'est pas sienne à cause du péché de luxure dont il s'est souillé ; elle révèle à Lancelot son vrai nom qui est Galaad. Le supplicié dévoile son identité : il est Siméon, neveu de Joseph d'Arimathie et cousin de L., ainsi que son futur sauveur; S. expie un crime ancien [2], mais ses souffrances finiront dans moins de trente ans (174-177). [F] L. prend congé de la demoiselle qui l'a guidé ; il est hébergé par le vavasseur et son fils qui l'accompagnent au « Pas des perrons » dont il force l'en-

1. Voy. *Estoire*, § 36 *bis*.
2. Voy. *Estoire, id.*

trée : le voici dans le pays de Gorre ; il y prête main-forte aux exilés (cf. § 102 A et 71) contre leurs ennemis (178-182) (102 *bis*) : Aventures de Gauvain au « Pont perdu » (p. 182-195)[1]. L., escorté des exilés, est reçu dans leur ville. Au dîner, il est insulté par un chevalier de Méléaguant qui lui reproche d'avoir été traîné en charrette. L. abat l'insolent, mais il eût épargné sa vie n'eût été l'ordre d'une damoiselle qui réclame sa tête ; cette demoiselle est la sœur de Méléaguant et elle connaît la traîtrise du vaincu dont elle jette la tête dans un puits (195-198). G. Le « Pont de l'épée ». Il donne accès à le cité de Garhom, capitale du royaume de Gorre. Arrivée de L. devant le pont. La reine Guenièvre est à la fenêtre de la tour en compagnie du roi Baudemagu. Elle reconnaît le chevalier qui, après avoir réussi à passer le pont tranchant comme une épée, dissipe victorieusement l'enchantement des lions. Elle rit et fait beau semblant. Baudemagu s'étonne de ce changement de visage, soupçonne la vérité et demande si le héros n'est pas L. La reine répond que, à la vigile de la Pentecôte, il y aura un an qu'elle n'a vu Lancelot. Courtoisie de Baudemagu. Il tente vainement de persuader son fils de relâcher la reine et les exilés. Le lendemain combat de L. et de Méléaguant ; à la vue de la reine qui découvre son visage à cause de la chaleur, L. oublie son adversaire et a le dessous. Les reproches indignés du sénéchal Keu lui rendent sa présence d'esprit, et Méléaguant succomberait, si la reine, sur les instances de Baudemagu, n'interrompait le combat : il sera repris définitivement à la cour d'Arthur (199-206). H. Ingratitude de la reine qui se détourne de L. ; indignation de messire Keu : « tel est guerredon de femme ». Départ de L. qui veut rejoindre Gauvain (cf. 102 *C.*) ; il est fait prisonnier par erreur et le bruit de sa mort arrive jusqu'à la reine qui décide de se laisser mourir de faim ; on la croit trépassée et L. tente de se percer de son épée. Réunion des deux amants ; reproches de la reine : L. a quitté la cour de Londres sans son congé (cf. § 76, 82) et il a cédé son anneau à Morgain (cf. § 94). Réconciliation, la reine consent à accueillir L. la nuit. L. se blesse en brisant les ferrures de la fenêtre, mais ne s'en aperçoit pas. Le sang a taché le lit de la reine et celui de Keu qui dort dans sa chambre ; au matin Méléa-

1. Le § 102 *bis* constitue une interpolation propre au seul ms. Addit 10293 du British Museum.

guant s'en aperçoit et incrimine violemment la reine. L. prend sa défense et abat Méléaguant en combat singulier. Cette fois encore, Guenièvre, à la prière de Baudemagu, intervient et arrache son ravisseur au châtiment (206-212). [I] L. part de nouveau à la rencontre de Gauvain ; il se sépare de ses compagnons et tombe dans un piège dressé par Méléaguant (212-213). [**103**] Son escorte désemparée rencontre Gauvain qui devine que L. a été victime d'une machination de Méléaguant. Douleur de Guenièvre quand il lui fait part de ses appréhensions. Méléaguant fabrique une fausse lettre d'Arthur enjoignant à Guenièvre de rejoindre la cour où L. est de retour. Douleur et trouble à Camaaloth quand la vérité se fait jour : le deuil dure de la Pentecôte à la mi-août (214-215). [**103** *bis*] A la cour de Roevent apparaît la fatale charrette conduite par le nain (cf. § 102 C) ; elle transporte un chevalier les mains liées derrière le dos. Il supplie qu'on le délivre, mais son sauveur devra prendre sa place ; personne n'accepte. Au dîner il ne trouve accueil, ni auprès des chevaliers, ni auprès des écuyers; seul Gauvain qui, à la vue de l'inconnu, s'est rappelé l'aventure de Lancelot sur la charrette, consent à lui tenir compagnie et révèle à la cour que L., lui aussi, est déshonoré. L'inconnu tire vengeance de l'affront en culbutant les meilleurs chevaliers de la Table ronde. Gauvain monte dans la charrette. Apparition de la Dame du Lac qui révèle que le jeune vainqueur n'est autre que Bohort, cousin germain de Lancelot. La reine saute dans la charrette, puis le roi, puis la cour et, dès lors, tant que vécut Arthur, « aucun condamné ne fut transporté en charrette ». Le roi décide la tenue d'une « assemblée » à Pomeglay (215-218). [**104**] Lancelot en est informé et veut y prendre part. La femme du sénéchal de Gorre le laisse pour un instant sortir de prison. Ses prouesses au tournoi. La reine s'assure de l'identité du brillant chevalier en lui donnant l'ordre de combattre, tantôt au plus mal, tantôt de son mieux. Méléaguant apprend que L. a pris part à l'assemblée et le fait enfermer dans une tour située au milieu d'un marais. Ensuite il se rend à Londres, réclame la bataille contre Lancelot et fait constater que son adversaire est défaillant; Arthur fait accepter un délai de 40 jours (219-222). [**105**] La sœur de Méléaguant, qui hait son frère, délivre Lancelot et le soigne. Au terme fixé, le héros, à la stupeur de tous, apparaît à Escavalon. Combat furieux entre Méléaguant et Lancelot : sur un signe de la

reine L. coupe la tête du traître. Joie et fêtes ; Arthur fait asseoir Lancelot au dîner tout contre lui (222-226)[1]. (105 *bis*) Pendant le festin, entrée d'un chevalier armé de pièces vermeilles (Argondras) qui accuse L. d'avoir occis déloyalement le meilleur chevalier du monde et le provoque à un combat à la cour de Baudemagu pour la prochaine fête de la Madeleine. L. accepte la rencontre. Puis, à la prière du roi, il raconte ses aventures. Arthur les fait mettre en écrit (226-227).

TROISIÈME PARTIE

Les suites de la *Charrette*

(t. IV, p. 227 à 301)

(105 *ter*) A. Lancelot quitte la cour. Il châtie Margonde qui médit de la reine, puis les gens du Plaissié qui ont blessé Dodinel simplement parce qu'il s'est dit chevalier de la reine. Il abat Melyadus le Noir, autre ennemi de la reine (227-232). Il prend part à un tournoi tenu entre le Château des Dames et le Château aux Pucelles ; en défendant le premier parti, il blesse Lionel et Hector qui se sont rangés du second (233-236). (106) Arrivée à la cour d'Arthur de Margonde et de Melyadus repentants, puis d'Hector et de Lionel. Ce dernier transmet à Bohort de la part de Lancelot le conseil de ne pas trop demeurer en cour (236-237). (106 *bis*) Départ de Bohort en quête d'aventures. Il se porte au secours des deux sœurs de Hongrefort et abat le sénéchal de leur oncle Galinde, puis Galinde lui-même. La Dame du Lac lui enjoint d'être à l'issue de la forêt de Roevant de dimanche en huit à midi (138-252). (107) La demoiselle de Hongrefort apprend qu'elle a offensé Bohort en le forçant à commettre un acte de cruauté ; elle fait serment de se mettre à sa recherche la robe à l'envers et montée sur un cheval à la queue coupée et au frein noué (253-254). (108) Bohort déferre la fille du roi Agrippe dont le roi Vadalon avait fait entourer le corps de bandes de fer (255-258). Rencontre d'un chevalier dont la main est traversée d'une

1. La *Charrette* se termine véritablement ici. La *Suite de la Charrette* y est si étroitement rattachée qu'aucune formule ne l'en distingue.

épée. Seul le meilleur chevalier du monde pourra le délivrer : « c'est Gauvain », s'écrie un assistant, lequel n'est autre qu'Agravain l'Orgueilleux, frère de Gauvain ; « c'est Lancelot », réplique Bohort, qui prouve la supériorité de L. en abattant son contradicteur (260-2). [**108** *bis*] Tournoi sous le château de la Marche, propriété du roi Brangoire. Exploits de Bohort. La fille du roi s'éprend du jeune chevalier : c'est la plus belle créature depuis la vierge Marie (265). Table des 12 pairs du roi Brangoire ; à chaque chevalier est adjoint une demoiselle. Vœux des 12 pairs ; Bohort s'engage envers la fille du roi à enlever la reine Guenièvre, même escortée de quatre chevaliers, à condition que l'un d'eux ne soit pas Lancelot (265-267). Machination de la nourrice de la fille du roi Brangoire : conception d'Helain le Blanc, futur empereur de Constantinople (268-270). [**108** *ter*] Bohort rencontre la demoiselle de Hongrefort (cf. § 107) et lui cache son identité (270-271). Il sauve la demoiselle de Glocedon attaquée par quatre ribauds, puis lutte contre leur maître (271-273). Averti de l'approche de la demoiselle de Hongrefort, Bohort s'esquive ; les deux damoiselles se mettent à sa recherche (273-274). [**109**] Suite des aventures de Lancelot (cf. § 105 *ter*). Il apprend que la sœur de Méléaguant (cf. § 105) va être brûlée et décide de l'arracher au supplice. Chemin faisant, il rencontre la tombe de Galehaut et apprend ainsi la mort de son ami (cf. § 101). La messagère de la Dame du Lac l'empêche d'attenter à sa vie. Il décide de faire transporter le corps de son ami à la « Joyeuse garde » et envoie à Bohort l'épée de Galehaut (275-279). Il délivre la sœur de Méléaguant (280-282). L. est hospitalisé dans un pavillon et l'amie de son hôte s'éprend de lui pour son malheur (282). [**109** *bis*] Au second service surgit un chevalier aux armes vermeilles qui enlève le frère de l'hôte de L. Celui-ci s'élance à sa poursuite, mais ses armes et son cheval lui ont été dérobés. Un chevalier à l'armure noire (Griffon de Maupas) accepte de céder son cheval et ses armes à L., mais à charge de revanche. Une vieille demoiselle chenue consent à le mettre sur la piste du ravisseur, mais à condition que L. se mette à sa disposition à la première réquisition. Poursuite et défaite du chevalier vermeil. L. épargne sa vie et apprend qu'il est cousin de Melian le Gai : cf. § 79 et 83 *bis* (283-286). Un forestier révèle à L. l'existence de la Tour de Merlin où sont les plus grandes merveilles du monde, après celles du

graal ; l'obligation d'être rendu à la cour de Baudemagu pour la Madeleine détourne L. de tenter l'aventure (287-288). Il rencontre Banin (cf. § 19) qui s'imagine que L. est mort dans la prison de Méléaguant et déplore que son pays ne puisse être par lui délivré de Claudas : cf. § 1 et 2 (288-289). **109** *ter*. Arrivée de L. à Hindesant, château de Baudemagu, pour le terme de la Madeleine. Il combat et tue son provocateur, Argondras. Le bon roi Baudemagu fait cependant fête à L., et, craignant d'apprendre la vérité touchant la mort de son fils Méléaguant (cf. § 105), il lui ferme la bouche (290-293). Sur le chemin du retour, L. renverse un chevalier, Patride au cercle d'or, qui voulait déshonorer une damoiselle et charge le vaincu d'une mission auprès de Baudemagu ; il apprend les vœux imprudents des 13 à la cour du roi Brangoire : cf. § 108 (293-295). Il procède à l'ensevelissement du corps de Galehaut à la « Joyeuse garde » : cf. § 109. A son retour à la cour à Camaaloth, Arthur fait mettre en écrit les aventures de Lancelot (295-296) [1]. **110** Suite des aventures de Bohort (cf. § 108 *bis*), il arrive à l'issue de la forêt de Roevant au terme fixé (cf. § 107 *bis*) et délivre Lambègue, son ancien maître (cf. § 14 et 15) ; arrivée de l'envoyée de Lancelot lui apportant l'épée de Galehaut (cf. § 109). La demoiselle de Hongrefort (cf. § 107 et 108) atteint enfin B. et obtient son pardon, à condition de ne plus mettre à mort à l'avenir, un chevalier qui s'est rendu à merci (296-300). **111** Patride au cercle d'or, député par Lancelot (cf. § 109, fin), apprend à Baudemagu le nom du meurtrier de son fils ; le roi fait retomber sur ses barons la responsabilité de la mort de Méléaguant (300-301).

QUATRIÈME PARTIE

Quête de Lancelot par les Dix, puis les par Quinze, sous la direction de Gauvain

(t. IV, p. 301 à 362, et t. V, p. 3 à 195 [2]).

112 Un an après la mort de Méléaguant, aux octaves de la

1. Alors que la mise en écrit des aventures, qui scande l'ouvrage en grandes pauses ou divisions, se trouve, pour la deuxième partie, un peu tardive (cf. p. 321, note 1), elle arrive trop tôt pour la troisième partie, dont la finale tombe visiblement page 301, ligne 10. Cf. plus haut, p. 15.

2. Ici commence la grande division qu'on pourrait intituler *Préparation à la quête du saint Graal*. Cf. plus haut, p. 76.

Pentecôte, Arthur va chasser dans la forêt de Camaaloth, en compagnie de la reine, escortée de quatre chevaliers, Keu, Sagremor, Dodinel, Lancelot. Un chevalier saute au frein du cheval de la reine et, tout en pleurant, veut l'entraîner. Il abat les trois premiers chevaliers de son escorte. Au moment où Lancelot va s'interposer, surgit la vieille pucelle qui lui ordonne de la suivre et d'acquitter sa foi (cf. § 109 *bis*). L. obtient à grand'peine la permission de jouter contre l'assaillant (Bohort, cf. § 108) qu'il ne reconnaît pas plus qu'il n'est reconnu de celui-ci. Les deux adversaires se blessent grièvement. L., en dépit de ses souffrances, est entraîné par la vieille (301-304). Guenièvre à la Fontaine aux fées (304-305). [**112** *bis*] [1] Aventures de Sagremor (305-313). [**113**] Aventures de Dodinel (314-315). [**114**] Lancelot, suivant la vieille, rencontre un chevalier portant à l'arçon de sa selle la tête d'un chevalier fraîchement coupée : c'est Griffon de Maupas, qui jadis lui a cédé ses armes (cf. § 109 *bis*) ; il exige la réciprocité (316). Griffon arrive à la Fontaine aux fées (cf. § 112, fin). A sa vue, la reine se persuade qu'il a vaincu L., et a revêtu ses armes après lui avoir tranché la tête ; elle s'évanouit. Griffon disparaît sans pouvoir être arrêté et sans que la méprise puisse être dissipée. L'entourage de la reine croit à la mort de L. et le fait savoir à son adversaire du matin (Bohort : cf. § 112) ; celui-ci tombe sans connaissance (316-317). [**115**] L. suit toujours la vieille ; il apprend que sa présence est désirée au pays d'Estrangort. Il est soigné chez un forestier (317-318). [**116**] Suite des aventures de Dodinel : cf. § 113 (318-319). [**117**] Retour à Camaaloth. Douleur d'Arthur. Gauvain jure de se mettre en quête de Lancelot et de savoir s'il est mort ou vif, neuf autres décident de partir sous sa direction (320-321). [**117** *bis*] Les dix atteignent la Croix-Noire : origine de cette dénomination (321-322) [2]. [**118**] Le chevalier aux deux épées : c'est Heliézer, fils du Riche roi pêcheur. Histoire de Joseph d'Arimathie blessé par un Sarrasin (323-328) [3]. [**119**] Aventures d'Agloval, frère de Perceval (328-330). [**120**] Aventures de Gauvain. Il abat Mathamas, lequel retenait Sagramor en prison (cf. § 112 *bis*). Celui-ci se joint à la quête de Lancelot (331-332). [**121**] Aventures d'Hector des Marès. Il

1. Il faudrait ici une subdivision ; elle manque dans le ms.
2. Voy. *Estoire*, § 31.
3. *Ibid.*, § 32.

délivre Dodinel (cf. § 113), lequel se joint à la quête de Lancelot. Les dix, portés à douze, se retrouvent à la Croix-Noire. Leurs recherches n'ont pas abouti. Ils décident de chercher chacun de leur côté (332-334). [122] Nouvelles aventures de Gauvain. Il se dirige vers le royaume d'Estrangort. Tournoi du château du Moulin. G. est abattu par un chevalier, lequel se trouve être Hector (335-339). [122 *bis*] Les deux compagnons arrivent à une chapelle antique et à un cimetière où se trouve une tombe ardente environnée de douze autres sur chacune desquelles se dresse une épée la pointe en l'air. Bien que des inscriptions avertissent que les aventures de ce cimetière ne peuvent être accomplies que par le fils de la reine douloureuse auquel sa luxure ravit l'honneur de la quête du graal[1], Gauvain et Hector en font l'épreuve et échouent. Les deux compagnons se séparent (339-341). [123] Gauvain pénètre ensuite au Château du graal. Il échoue aux épreuves du Palais aventureux. Le lendemain il se réveille dans une charrette et est couvert d'opprobre[2] ; au moment de partir, il apprend le nom du château : Corbenic. Un ermite lui donne l'interprétation des merveilles qu'il a vues et des épreuves qu'il a subies (341-349). [124] Nouvelles aventures d'Hector (cf. § 121). Il engage la lutte contre Marigart le Roux qui déshonore les filles de la région et le tue ; puis il délivre une dame victime du tyran, retenue au fond d'une terre défendue par deux lions ; cette dame se trouve être nièce du roi Ban de Benoïc, père de Lancelot (et d'Hector) (349-354). [125] Aventures d'Ywain. Il rend à une demoiselle son palefroi qu'un chevalier discourtois lui a enlevé pour le donner à son amie. Une autre damoiselle le prie de lui ravoir son épervier qu'un chevalier lui a dérobé. Y. frappe à mort le chevalier et est lui-même blessé ; remords de la demoiselle qui a fait occire un chevalier et navrer un autre pour un oiseau (355-358). [126] Aventures de Mordret. Son portrait et celui de ses frères Gauvain, Agravain, Guerrehès, Gaheriet[4]. Un nain abat son cheval d'une flèche ; M. tue le maître du nain. Accueilli par un chevalier dans son pavillon tendu près d'une fontaine, Mordret récompense son hôte en le trahissant la nuit avec son amie. Un combat s'ensuit, et M., qui a le dessus, oblige

1. Cf. *Estoire*, § 35.
2. Pas de division dans le ms.
3. Cf. *Estoire*, § 38.
4. Cf. *Estoire*, § 35.

le vaincu à pardonner à son amie et à lui-même (358-362). [**127**] [1] Aventures d'Agravain (t. V, 3-9). [**128**] Aventures de Guerrehès. Sa rencontre avec Sagremor (cf. § 120). Sa conduite inqualifiable envers une dame. Il tombe au pouvoir de Sorneham et rejoint Agravain dans la prison de celui-ci (9-35). [**129**] Aventures de Gaheriet. Il délivre Agravain et Guerrehès (35-50). [**129** *bis*] Aventures des trois frères : leur intervention entre le duc Callès et ses fils (51-58). [**130**] Douleur et maladie de la reine. Lionel, ainsi que Bohort reconnu (cf. § 112 et 114) et guéri, décident de se mettre en quête de Lancelot (59-63). [**131**] Songe de Guenièvre. Elle députe en Gaule une cousine auprès de Niniane, la Dame du Lac, pour la supplier de lui venir en aide (63-67). [**132**] Suite des aventures de Lancelot (cf. § 115). Remis de ses blessures, il envoie une messagère à la cour prévenir le roi et la reine qu'il est en vie ; allégresse d'Arthur et de Guenièvre (67-70). [**133**] Lancelot, suivant toujours la vieille, arrive dans une prairie. Il fait chaud comme à la Saint-Jean et L. se désaltère à une fontaine ; celle-ci était envenimée par la présence de deux couleuvres et L. tombe gravement malade. Il est soigné par une pucelle qui s'éprend de lui. Il reçoit la visite de Lionel et Bohort (cf. § 130). Ce dernier avoue qu'il a tenté d'enlever la reine à la suite d'un vœu imprudent (cf. § 112) et obtient de L. son pardon; il poursuit sa route pour aller au secours de la Dame de Galvoie (71-76). Lionel retourne à la cour et remet à la reine une boîte d'ivoire remplie des cheveux de L. que la maladie a fait tomber. Lui et la reine suggèrent au roi l'idée de convoquer une « assemblée » à Camaaloth pour les octaves de la Madeleine : ils ne doutent pas que Lancelot voudra y participer (77-78). De retour au pavillon où L. est soigné, Lionel apprend que la demoiselle qui le soigne est tombée gravement malade ; si elle succombe, c'en est fait de Lancelot, car elle seule peut le guérir. La maladie de la demoiselle est toute morale : elle aime Lancelot et attend de lui un mot d'amour. Le héros ne consent à déclarer qu'il aime en elle la meilleure des « pucelles » que sur l'ordre de la reine, qui demeure la seule aimée des « dames ». Pureté de l'amour de la demoiselle : elle se contente de la promesse de L. d'être son

1. C'est à cet endroit que commence la division connue traditionnellement sous le nom d'*Agravain* et qui forme exactement le tome V de l'édition Sommer. Cf. plus haut, p. 11.

chevalier et de porter son fermail d'or à son cou (79-84). (**133** *bis*) Rétabli, L. poursuit sa route avec la vieille. Elle l'amène, ainsi que Lionel, à prendre parti injustement pour les fils du duc Callès, à tuer le duc et à combattre Gaheriet et ses frères (cf. § 129 *bis*). La vieille déclare que Lancelot s'est acquitté (cf. § 109 *bis*). (**133** *ter*) Gaheriet et ses frères, sortis de prison après que L. et Lionel se sont éloignés, se mettent en quête de leurs vainqueurs (87). (**134**) Deux jours après, Lancelot, accablé par la chaleur, s'endort sous un pommier. Lionel, qui veillait, se laisse entraîner à la poursuite d'un chevalier ravisseur d'une demoiselle ; mais ce chevalier, une sorte de géant (Terrican), le renverse, puis l'emporte « troussé » sur l'arçon de sa selle (88-89). (**135**) Suite des aventures d'Hector (cf. § 124). Il apprend que Lionel vient d'être emporté par Terrican et que celui-ci a fait prisonnier soixante chevaliers l'an 23 du couronnement d'Arthur. Hector, à son tour, est « troussé » par Terrican et rejoint en prison Lionel et autres compagnons (89-91). (**136**) Lancelot endormi (cf. § 134) est aperçu par trois dames passant par là, la reine de Sorestan, Morgain et Sibylle l'enchanteresse. Elles le convoitent et le transportent au château de la Charrette. Il repousse l'amour de ces « vieilles » ; l'une d'elles, Morgain, ne l'a pas reconnu parce qu'il était tondu depuis peu (depuis sa maladie, voir § 133). Une demoiselle, la fille du duc de Rochedon, le délivre à condition qu'il s'opposera de dimanche en huit à un mariage abhorré qu'on veut lui imposer ; elle lui apprend que, dans deux jours, aura lieu un tournoi entre Baudemagu (cf. § 111) et le roi de Norgales (91-95). Il rencontre dans une abbaye de nonnes la sœur de Méléaguant (cf. § 109) qui déplore qu'il ait perdu sa chevelure. Elle ménage une entrevue entre son père, Baudemagu et L., lequel se portera à son secours (97-98). Tournoi de la Harpe, auquel assiste, outre la fille de B., la fille du roi de Norgales, « celle que messire Gauvain eut pucelle » (cf. § 62). Hauts faits de Mordret (cf. § 126), de Mador, de Galehaudin, neveu de Galehaut (cf. § 101). Ils sont surpassés par les exploits de L. qui donne la victoire à « ceux de Gorre ». L. s'esquive au grand regret de Galehaudin (91-92). Une dame, admiratrice de ses exploits, l'héberge et lui promet de lui montrer demain « la plus bele rien que vous onques veïssiez » : elle le conduit au château du graal, à Corbenic : cf., pour Gauvain, § 123 (102-105).

[136 *bis*] Lancelot à Corbenic. Il réussit à tirer une damoiselle d'une cuve brûlante et à tuer un serpent. Bel accueil que lui fait le maître du Château du graal, Pellès, roi de la Terre foraine. Sa fille s'éprend subitement pour le héros d'une passion providentielle. Machination de Brisane, sa gouvernante. Conception de Galaad au château de la Casse. Douleur et rage de L., au réveil, d'avoir été abusé et d'avoir involontairement trahi la reine (105-112). [136 *ter*] L. continue sa recherche de Lionel (cf. § 136). Il sauve la demoiselle qui l'a guéri de l'envenivement de la fontaine (cf. § 133). Il apprend qu'Hector est fils naturel du roi Ban de Benoïc et de la fille du sire des Marès et, par suite, son frère. Il arrive au château des Marès. On lui en refuse d'abord l'entrée sous prétexte qu'étant tondu (cf. § 133 et 136) il ne saurait être Lancelot dont la chevelure est blonde et crêpée ; puis la mère et l'oncle d'Hector lui font le meilleur accueil (113-120). L. entre dans la « Forêt perdue » dont nul ne revient. Il aperçoit dans une prairie, entre quatre pins, une société de chevaliers et de dames qui « carolent ». L., sous l'influence d'un enchantement, se mêle à la danse et oublie tout : il frappe du pied et répète la chanson « en écossais », célébrant la beauté de la reine Guenièvre (121-124). [137] Suite des aventures d'Ywain (cf. § 125). Il lutte contre Bohort sans le reconnaître tout d'abord. Bohort, qui a à poursuivre sa tâche (cf. § 133), prend congé de lui. Ywain refuse de baiser une « vieille ». Ce refus déchaîne le malheur sur la contrée et entraîne Y. dans une lutte inégale contre le géant Mauduit ; il est emprisonné au château du Trespas (134-138). [138] Bohort arrive au château de Galvoie. En présence du roi Pellès de la Terre foraine (cf. § 136 *bis*), il livre sous Corbenic un combat singulier contre Mariales, adversaire de la demoiselle de Galvoie. Mariales est vaincu et la demoiselle est « revêtue » du château par Pellès, son seigneur (138-141). Bohort voit passer le saint graal ; mais ce n'est plus la fille de Pellès qui le porte (141-142). Un ermite, qui hospitalise B. après qu'il a quitté Corbenic, lui donne des détails inédits sur le baptême de son cousin Lancelot et sur son père, Bohort (142-145). B., insulté par une damoiselle, apprend avec consternation que, ayant logé chez le Roi pêcheur, il n'a pas affronté les périls du Palais aventureux (comme avait fait Gauvain, § 123). Il tue trois personnes pour rendre à une demoiselle son frère et un épervier;

puis il presse son retour à Camaaloth (145-147). **139** Suite des aventures de Gauvain (cf. § 123). A deux jours de marche de Camaaloth il rencontre la damoiselle qui a guéri Lancelot (§ 136 *ter*) ; elle le met au courant des événements (147-148). **140** Lancelot continue à caroler (cf. § 136 *ter*). A « vêpres », on l'asseoit sur une chaire et on lui pose une couronne d'or sur la tête : aussitôt une statue représentant un roi tombe du haut d'une tour et se brise ; l'enchantement cesse et les danseurs sont délivrés. Explication de cette « merveille » et aussi de l'échiquier magique ; L. gagne la partie sur les pions automates et envoie l'échiquier à la reine (148-152). **140 *bis*** [1] Le messager trouve Guenièvre et Arthur à Camaaloth où ils se tiennent, attendant le retour de L. pour les octaves de la Madeleine ; cf. § 133 (153-154). **141** L. poursuivant un insulteur, succombe sous les coups de trente chevaliers ; il est fouetté et jeté dans un puits plein de vermine et de serpents. Désespoir de L. Il est retiré du puits par la fille de son agresseur et part avec elle après avoir tout tué dans le château (154-159). Un chevalier tranche la tête d'une damoiselle en sa présence ; L. épargne la vie du coupable, à condition qu'il se rendra à la cour de Baudemagu et à la cour d'Arthur portant le corps et la tête de la victime (160-161). Il sauve du supplice du feu sa libératrice (162-164). Arrivé au château de la Charrette, il s'acquitte de sa promesse envers la fille du duc de Rochedon (cf. § 136) en mettant en fuite un prétendant, lequel se trouve être le frère de la reine de Sorestan (cf. *ibid.*). En compagnie de celle-ci demeurait encore Morgain ; L. lui reproche sa déloyauté ; elle répond par la menace de se venger avant que l'année soit passée (164-167). **141 *bis*** [2] Le chevalier meurtrier de la demoiselle s'acquitte de sa promesse (167-168). **142** Au sortir du château de la Charrette, L. presse son retour à Camaaloth. Non loin de cette localité il fait parvenir une lettre à la reine et l'avertit qu'il est proche. Retour, sur ces entrefaites, de Bohort (cf. § 138) et de Gauvain (cf. § 139). Le roi Yder doute que L., malgré sa vaillance, puisse tenir tête à « ceux de la Table ronde » et fait naître ainsi dans l'esprit de la reine un projet qu'elle communique par lettre à Lancelot (168-171). **142 *bis*** Baudemagu (cf.

1. La formule de division, qui est de rigueur quand on passe d'un personnage à un autre, a été oubliée dans le ms.

2. Même observation qu'à la note précédente.

§ 136) et L. se retrouvent ; ils conviennent de joûter de concert (172-173). Gauvain et Bohort commencent les passes d'armes au tournoi de Camaaloth. Exploits de L. déguisé sous une armure vermeille ; il se jette comme un loup sur les compagnons de la Table ronde ; rage d'Arthur pendant que la reine rit sous cape. L. aperçoit la reine, sa force l'abondonne et Baudemagu l'emporte dans son pavillon (173-176). Guenièvre révèle à Bohort l'identité du chevalier vermeil et le charge d'un message auprès de lui (177-178). Explications entre la reine jalouse et la demoiselle qui a guéri L. de l'envenivement : cf. 133, 136 *ter*, 139 (178-180). [142 *ter*] Yder recommence ses critiques (cf. § 147) ; un nouveau tournoi est décidé. La reine fait chercher L. dans le pavillon de Baudemagu par Bohort. L. passe la nuit avec Guenièvre, puis part en secret, revêtu d'une armure blanche (180-185). Le tournoi reprend ; les compagnons de la Table ronde s'enfuient jusqu'au palais de Camaaloth. Arthur en sort et prie le vainqueur de se faire connaître : Lancelot se découvre. Joie à la cour, quoique Gauvain ait été grièvement blessé et que les compagnons de la Table ronde aient été humiliés (185-189). Arthur appelle ses clercs pour mettre par écrit les aventures des chevaliers errants. Lancelot énumère les siennes en glissant sur la « déception » que lui a valu la fille de Pellès ; puis c'est le tour de Gauvain. Origine de la haine des compagnons de la Table ronde contre Lancelot et allusion à la *Mort d'Arthur* [1]. Sur 15 enquêteurs de Lancelot 4 seulement sont revenus. Lancelot, Gauvain, Bohort, Gaheriet jurent de partir à la recherche de ceux qui sont demeurés en route (190-192). [142 *quater*] Entretien de Guenièvre avec Lancelot. La reine a saisi le sens d'une des aventures de Gauvain (§ 122 *bis*) que celui-ci vient de raconter sans y rien comprendre : elle se reproche d'avoir ravi à celui qu'elle aime l'honneur de la conquête du saint graal. Réplique de Lancelot : sa valeur lui vient toute de son amour pour la reine. Arthur comble d'honneur L. qui, à lui seul, a abattu 64 chevaliers de la Table ronde (192). Baudemagu se fait admettre au nombre des compagnons et est assis à la Table ronde. Lancelot obtient de la reine la permission de partir en quête de son frère Hector et de Lionel, son cousin. Bohort, Gaheriet et Baudemagu

1. Voy. *Mort d'Arthur*, § 4.

se joignent à eux ; Gauvain les rejoindra quand il sera guéri. Adieux au roi et à la reine (193-195)[1].

CINQUIÈME PARTIE

Quête d'Hector, de Lionel, etc. par Lancelot

(t. V, p. 196 à 330).

143[2] Les compagnons délivrent Mordret tombé au pouvoir de Matan le félon et brûlent la Blanche Espine, château de celui-ci (196-198). Ils tirent Ywain du château du Trespas (cf. § 147). Bohort combat et tue le géant Maudut (198-203). Les compagnons se séparent (204). **144** Lancelot, demeuré avec Gaheriet, combat et tue Terrican qui retenait dans sa prison Agloval, Sagremor, Keu, Gosenain, Brandelis, Lionel et Hector (cf. § 119, 134, 135). Laissant à Gaheriet le soin de délivrer les prisonniers, L. doit poursuivre sa route sur l'injonction d'une damoiselle envers laquelle il s'est engagé imprudemment (204-207). **144 *bis*** [3] Joie des captifs, quand Gaheriet les tire de prison ; pourquoi Hector cachait sa parenté avec Lancelot. Les compagnons se mettent en quête de L. après avoir juré de se retrouver pour la Toussaint au château du Trespas (202-210). **145** L. tue un chevalier larron qui a dérobé la demoiselle qui le guide. Il erre à la recherche d'Hector, ignorant qu'il est au nombre des prisonniers de Terrican (§ 135, 143). Il massacre un vilain qui ose réclamer à lui, « franc homme », un droit de péage. Il tue deux géants (210-214). L. rentre dans la « Forêt perdue » (cf. 136 *ter*) ; la demoiselle qui le guide l'amène adroitement en une « forte maison », où il tombe au pouvoir de Morgain. Il demeure prostré depuis septembre jusqu'à Noël. A ce moment la vue d'un peintre, qui retrace l'histoire d'Enée lui suggère l'idée de retracer sa propre histoire sur les murs de la grande salle qui lui sert de prison et il s'y emploie jusqu'après Pâques : Morgain s'aperçoit qu'elle tient là un moyen de perdre un jour L. et la reine (214-

1. Il nous a semblé préférable d'arrêter ici la quatrième partie et non à la fin du § 142 *ter*. Cf. plus haut les remarques de p. 321, note 1 et 323, note 1.

2. Il est indispensable d'introduire ici une division. La formule *Or dist li contes* manque dans l'éd. Sommer, de la p. 168 à la p. 204.

3. Il eût fallu ici une division.

218)[1] [146] Gauvain, remis de ses blessures (cf. 142 *quater*), se joint à la quête. A la Toussaint lui et 14 autres se trouvent, ainsi qu'il était convenu (cf. § 144 *bis*), au château du Trespas; malheureusement Lancelot et Bohort manquent. Nouveau rendez-vous pris pour la Madeleine (22 juillet) : cette fois trois compagnons seulement s'y retrouvent, Mordret, Agloval, Baudemagu (219-221). [147] Lancelot demeure deux hivers et un été dans la prison de Morgain ; un dimanche, à l'entrée de mai, il brise les barreaux de la fenêtre et s'échappe. N'eût été sa considération pour Arthur (frère de Morgain) L. eût mis à mort la déloyale reine. Rage de Morgain (222-223). [148] L. apprend que Lionel est prisonnier du roi Vagor. Il aperçoit, porté sur une litière, un chevalier navré d'une flèche à la cuisse, flèche que le seul Lancelot peut extraire ; le malade, qui ne devine pas à qui il a affaire, refuse l'assistance de L., puis, quand il apprend la vérité de Baudemagu, rencontré sur ces entrefaites, il se met à la recherche du meilleur chevalier du monde (223-227). L. pénètre dans l' « Ile etrange », combat Marabron, fils de Vagor, et obtient la mise en liberté de Lionel (228-231). [148 *bis*] Le chevalier de la litière arrive à l'« Ile etrange », mais L. l'a déjà quittée (231). [149] L. et Lionel à l'abbaye de Celique en la marche d'Écosse par devers soleil couchant ; histoire du surnom de « Petite aumône » qu'elle reçut au temps de Joseph d'Arimathie[2] (231-235). [150] L. apprend l'histoire des coutumes du « Tertre Deveé ». Laissant Lionel blessé dans l'abbaye, il se dirige sur le Tertre.. La vue des écus expoés par le maître du château lui montre que celui-ci retient en prison Gauvain, Dodinel, le duc de Clarence, Hector des Marès, Ywain, Sagremor, Gifflet, Agravain, etc. L. combat à égalité le maître du Tertre, lequel se trouve être Bohort. Celui-ci explique par suite de quelles circonstances extraordinaires il s'est constitué le défenseur du Tertre; sa confusion quand il apprend qui sont ses prisonniers (235-242). La nuit suivante, apparition du grand-père de Lancelot qui lui ordonne d'entrer cette nuit même dans la Forêt périlleuse (243). [151] Lionel rejoint au Tertre Deveé les compagnons (§ 154) ; ceux-ci décident d'y attendre le retour de L. (243-244). [152] L. arrive à la tombe de son aïeul et tue les deux lions qui la gardent ; mais il ne peut

1. Voy. la *Mort d'Arthur*, § 4.
2. Elle n'est pas dans l'*Estoire*.

éteindre le bouillonnement de la fontaine où a été jetée la tête de son grand-père ; sa luxure lui interdit l'achèvement de l'aventure, dont le succès reviendra à meilleur que lui (Galaad)[1]. Rappel de l'histoire tragique de Lancelot Ier[2] (244-248). L. s'égare dans la Forêt périlleuse ; au clair de lune il voit passer un cerf blanc escorté de quatre lions[3]. Pour obtenir d'être hébergé il doit acheter l'hospitalité en luttant contre un chevalier (Merlan le Diable) : il le tue (250). Rencontre d'un chevalier, Sarras, revenant de la cour d'Arthur : il apprend à L. que la fille du roi pêcheur (cf. § 136 *bis*) a donné le jour à un fils (Galaad) auquel il est réservé de mener à fin les aventures du saint Graal (251). L. venge Sarras en abattant Belias (252-253). [152 *bis*] Sarras retourne à la cour ; il rencontre le « navré » poursuivant sa recherche de L. (cf. § 148 et 148 *bis*) et s'acquitte du message de L. auprès du roi et de la reine. Arthur convoque une grande cour à Camaaloth pour la Pentecôte (254-256). [153] Vicissitudes de la messagère de L. envoyée par Guenievre à la Dame du Lac (cf. § 131). Claudas la jette en prison et envoie deux valets à la cour d'Arthur pour savoir ce qui s'y passe. L'un d'eux revient en Gaule et informe Claudas qu'on ne sait plus rien de Lancelot, perdu dans une quête. L'autre révèle à Guenièvre le traitement qu'a subi sa messagère. Lettre de Guenièvre à Claudas. Réponse insolente de celui-ci qui connaît la nature des relations de la reine et de Lancelot (256-263). [154] Lancelot arrache Mordret au frère de Belias (cf. § 152 fin) et le tue (263-268). Le « navré », porté sur une litière (cf. § 152 *bis*), peut enfin joindre L. qui le guérit (268). L. envoie un message au Tertre Deveé pour avertir ses amis de ne pas l'y attendre (cf. § 151), vu qu'il se dirige sur la cour où il sera rendu à la Pentecôte (269). [155][4] Gauvain décide ses compagnons à cesser la quête qui a excédé tous les délais d'usage et à regagner la cour (270). Chemin faisant, ils portent secours à Agloval : cf. § 146 (271-275), rencontrent à Peningue Galehaudin (cf. § 136) avec lequel ils se lient d'amitié (275-277). [156] Suite des aventures de L. et de Mordret. Nouvelle apparition du cerf et des quatre lions (cf. § 152). Un ermite

1. Voy. *Quête*, § 15.
2. Voy. *Estoire*, § 39.
3. Cf. *Estoire*, § 33, et *Quête*, § 12 *bis*.
4. Le ms. omet ici de marquer un alinéa indispensable.

donne à L. et à Mordret une explication partielle de ce fait merveilleux et les tranquillise au sujet du meurtre de Merlan le Diable (§ 152). Prouesse de Mordret qui tue les chevaliers qui ont dérobé leurs chevaux (277-282). L. et Mordret se décident à prendre part au tournoi sous Peningue : cf. § 155 (282-3). Rencontre d'un religieux qui invective Mordret, lui apprend que sa naissance est illégitime, et lui prédit que lui et son père s'entretueront. Mordret met à mort le « prudhomme ». Douleur et inquiétude de L. qui eût tué M. s'il n'eût eu égard à son frère Gauvain (284-285). Tournoi de Peningue où L. et Mordret désarçonnent leurs frères et amis, Mordret est grièvement blessé. L. qui s'esquive est rejoint par Bohort (286-290). [**157**] Dépit des compagnons et de Galehaudin quand Mordret leur révèle le nom du vainqueur. Gauvain les décide à regagner individuellement la cour. Pour escorter Mordret, porté sur une litière, les compagnons élisent le plus sage et le plus courtois en paroles, c est monseigneur Ywain (290-292). [**158**] L. et Bohort voyagent de nuit et aperçoivent une lumière dans la forêt. Bohort s'élance au secours de Marans et de Landoine, fils et fille du roi des Cent Chevaliers (le plus vaillant des vassaux de feu Galehaut), mais quand il revient sur ses pas, il ne trouve plus Lancelot (292-293). [**158** *bis*] Bohort arrive devant Corbenic (cf. § 138). Il renverse Brunout du Plessis, amoureux de la fille de Pellès, lequel veut lui en disputer l'accès. Bel accueil que lui font Pellès et sa fille ; celle-ci lui présente l'enfant qu'elle a eu de Lancelot (cf. § 136 *bis*, 152) et lui dit son nom : Galaad. Bohort voit de nouveau passer le saint Graal. Cette fois, il subit les épreuves du Palais aventureux (cf. § 138), avec plus de bonheur que Gauvain (cf. § 123), mais non avec un plein succès. Le lendemain il part pour Camaaloth où il sera rendu à la Pentecôte : cf. 152 *bis* et 154 (294-303). [**159**] L. se dirige vers la lumière (cf. § 158) : elle émane de deux pavillons dont les possesseurs lui refusent l'hospitalité et sont châtiés (303-306). Il coupe la tête d'un chevalier qui a eu l'audace de tuer une demoiselle en sa présence (306), Logé chez un forestier, il se lève la nuit pour ouvrir la porte à Keu poursuivi par ses ennemis et le sauver. Au matin, il part sans éveiller personne, en prenant par mégarde les armes de Keu au lieu des siennes. Incidents provoqués par cette méprise : L. abat successivement Sagremor, Hector, Ywain, Gauvain qui l'at-

taquent en le prenant pour le meurtrier du sénéchal. Apprenant l'identité des vaincus, L. s'enfuit en pleurant (306-310). Il rencontre la demoiselle qui, pour l'amour de lui, « garde son pucelage » (cf. § 133 et 139). Entrevue avec la fille du roi Brangoire : elle lui présente le fils qu'elle a eu de Bohort, cf. § 108 *bis* (310-312). (**160**) Arrivée de Gauvain et de ses compagnons (cf. § 157) à Camaaloth la veille de la Pentecôte ; de Lancelot pas de nouvelles. Arrivée des quatre frères de Gauvain (cf. § 154 et 155) ; de Lancelot pas de nouvelles. Arrivée de Bohort (cf. § 158 *bis*), de Lionel et du restant des compagnons (cf. § 151) ; de Lancelot pas de nouvelles. Arrivée de Keu, qu'on prend d'abord pour Lancelot dont il porte les armes (cf. § 159) ; désappointement du roi et de la reine. Le lendemain, jour de Pentecôte, Arthur monte en sa grand'tour d'où l'on voit à dix lieues à la ronde, un chevalier aux armes vermeilles débouche de la forêt, il va lentement sur un cheval épuisé de fatigue : c'est Lancelot (312-318). (**161**)[1] Joie et fêtes à Camaaloth. Apparition de Brumant l'Orgueilleux, vassal de Claudas. Il veut occuper à la Table ronde le « siège périlleux », réservé à celui qui doit mener à fin la quête du saint graal. Il est châtié : la foudre tombe sur lui et le consume entièrement (318-321). Entretien de Lancelot et de la reine ; celle-ci le met au courant des insultes de Claudas (cf. § 153). L. prend l'engagement de la venger (322-326). L. communique à ses amis son intention de punir l'usurpateur ; ils l'approuvent et Arthur promet de soutenir la cause du fils de Ban de Benoïe (318-327). (**162**) Claudas averti prépare une vigoureuse résistance ; il obtient promesse de secours des Romains (327-332). (**163**) Mise en écrit des aventures de Lancelot, de Gauvain et des autres. Bohort, piqué que Lancelot ait raconté son aventure avec la fille du roi Brangoire, dénonce celle de Lancelot avec la fille de Pellès. La reine, heureusement, ne l'entend pas, mais elle est fort troublée des prédictions faites au sujet de Mordret : cf. § 156 (332-334). Préparatifs de guerre d'Arthur. Il décide de demeurer en Grande-Bretagne avec Lancelot et de rejoindre plus tard le corps expéditionnaire. Apogée de la faveur de Lancelot (335-336)[2].

1. Le ms. omet ici de signaler un alinéa, pourtant indispensable.
2. Ici, comme plus haut (p. 331, note 1), la division doit être prolongée un peu au delà de la mise en écrit des aventures.

SIXIÈME PARTIE

Du début de la guerre de Gaule au départ de Galaad pour la quête du Graal

(t. V, p. 337 à 409).

[A. *La Guerre de Gaule*].

[**164**] Débarquement du corps expéditionnaire en Flandre. Premiers succès. Baudemagu refuse la couronne de laurier et abandonne la Flandre à son neveu, Patride. Siège de Pinegon défendu par Sersès (Xerxès). Embûche préparée par Claudin, fils de Claudas ; Baudemagu et douze compagnons y sont grièvement blessés (336-342). [**165**] Claudas livre bataille aux Bretons sous le château du Cor ; l'arrivée de Bohort décide du succès de ces derniers (342-352). Echange de prisonniers. Siège de Gaunes. Arrivée des Romains accourus au secours de Claudas (cf. § 162). Furieuse bataille de six jours où le prix de la valeur revient encore à Bohort ; trêve de quinze jours (352-362). [**165** *bis*] Pendant les trêves, Ywain rencontre un valet envoyé par Lancelot ; il lui apprend que « ceux de Logres » sont pressés par les Romains et que Baudemagu, le plus sage de l'armée, est prisonnier (362-3). Bohort se refuse à demander du secours en Grande-Bretagne ; la bataille reprend et Claudin est fait prisonnier dans une sortie, puis échangé contre Baudemagu (363-369). [**166**] Le messager de Lancelot, de retour en Grande-Bretagne, apprend à Arthur la situation dangereuse du corps expéditionnaire. Le roi passe l'eau en compagnie de Lancelot auquel il veut donner la Gaule. Un comte d'Allemagne, Frolle, élève des prétentions sur ce pays. Il est vaincu et tué par Arthur lui-même dans un combat singulier (369-374). Fuite de Claudas ; Claudin remet à Arthur les clés de la cité de Gaunes. Arrivée et mort de la reine Hélène, mère de Lancelot (cf. § 3 et 18). Arthur veut que Lancelot soit couronné roi de Gaule pour la Noël. Refus de Lancelot, qui propose d'investir du Benoïc son frère Hector, de la Gaule Lionel, de Gaunes Bohort ; refus de ceux-ci qui préfèrent la vie de chevalier errant. Retour en Grande-Bretagne. Arthur et l'armée arrivent à Camaaloth huit jours après la Pentecôte (375-377).

[B. *Nouvelle frénésie de Lancelot. Sa « quête » par Bohort, Lionel, Hector. Entrée en scène de Perceval. Annonce de l'arrivée de Galaad.*]

[167][1] Cour « enforcée » de Camaaloth. La fille de Pellès s'y rend en compagnie de sa gouvernante, Brisane. Celle-ci, une fois de plus (cf. § 139 *bis*), « déçoit » Lancelot. La reine, se croyant trahie par la fille de Pellès, invective Lancelot et le chasse. Le héros quitte aussitôt le château sans même s'habiller et perd l'esprit (378-381). [168] La fille de Pellès quitte la cour après avoir tout expliqué à Bohort. Celui-ci avertit Guenièvre ; douleur de la reine. Bohort, Lionel et Hector etc. (32 en tout) se mettent en quête de Lancelot ; leurs recherches durent deux ans[2] et sont vaines (381-383). [168 *bis*] L'un des enquêteurs, Agloval, retourne chez sa mère. Son jeune frère, Perceval, va à la cour d'Arthur et y reçoit l'adoubement ; il s'asseoit à la Table ronde à droite du « siège périlleux » : cf. § 161 (383-386). Perceval se met secrètement en quête de Lancelot ; il délivre Patrile, neveu de Baudemagu (cf. § 164). Il rencontre Hector et lui livre un combat où tous deux se blessent grièvement ; apparition subite du saint Graal qui leur sauve la vie : Hector explique à Perceval ce qu'est le saint « vaisseau » (386-393). [169] Démence de Lancelot : elle dure plusieurs années. Il finit par échouer à Corbenic où on le traite en fou plaisant et inoffensif. La fille de Pellès le reconnaît un jour et le saint Graal le guérit (393-400). Il obtient de se retirer dans une île, l'« Ile de joie » ; chaque jour il se rend à la pointe de l'île et regarde vers le royaume de Logres (401-403). [170] Hector et Perceval (cf. § 168 *bis*) pénètrent dans l'île et joutent contre lui. L'ayant reconnu, ils lui apprennent que la reine le mande à la cour. Lancelot prend congé de Pellès et de sa fille. Il emmène Galaad qui sera élevé dans une abbaye de nonnes, dans une forêt, près de Camaaloth, ce qui permettra à son père de venir lui faire visite. Retour à la cour, à Carlion, où l'on retrouve Helain le Blanc, fils de Bohort et de la fille du roi Brangoire (cf. § 108 *bis*, 152, 163). Parvenu à l'âge de quinze ans,

1. Pas de division dans le ms.

2. Elles sont racontées dans le ms. du fonds de Harley 6342 au British Museum. Cette addition est publiée par O. Sommer, t. V, p. 413-474.

Galaad est averti par un « prudhomme » que la volonté du Seigneur est qu'il soit fait chevalier à la Pentecôte. Le même personnage ordonne à Arthur de réunir pour cette fête l'ensemble de ses barons à Camaaloth ; ils y verront le chevalier nouveau qui mettra à fin les aventures du saint Graal et accomplira le siège périlleux de la Table ronde (404-409).

APPARITION DU SAINT GRAAL AUX COMPAGNONS DE LA TABLE RONDE
Bibl. Nat., ms. français 112, 3e partie, fol. V recto
fin XVe siècle

ANALYSE DE LA QUÊTE DU SAINT GRAAL

(*Les Aventures ou la Queste del saint graal*)

(éd. Sommer, t. VI, p. 1-122)

(1) La veille de la Pentecôte, une envoyée du roi Pelles intime à Lancelot l'ordre de se rendre à l'abbaye de nonnes [1] ; il y adoube son fils Galaad. De retour à Camaaloth, L. aperçoit des lettres fraîchement tracées sur le siège périlleux et la date d'année fatidique : 454 (3-5). Le jour de la Pentecôte Arthur va se mettre à table et enfreindre la coutume qui lui interdit de le faire avant qu'une aventure soit survenue à la cour, lorsqu'on annonce l'arrivée d'un perron flottant sur l'eau, perron sur lequel est fichée une épée : Gauvain et Perceval tentent vainement de la retirer. Le festin commence. Entrée mystérieuse de Galaad, revêtu d'armes vermeilles, conduit par un vieillard habillé de blanc. Galaad s'asseoit au siège périlleux, puis renvoie son guide auprès du roi Pellès et de son aïeul, le riche roi pêcheur. Stupeur de Lancelot qui reconnait son fils. Galaad retire du perron l'épée merveilleuse. Joute où G. désarçonne tout le monde, sauf Lancelot et Perceval. La reine ne doute plus que G. soit fils de Lancelot (5-12). Coup de tonnerre et apparition du saint graal au palais d'Arthur. Les compagnons enflammés d'ardeur font vœu, au nombre de 150, de se consacrer à la quête du saint graal. Lancelot se joint à eux en dépit de la reine. Arthur accompagne les enquêteurs jusqu'à Châtel-Vagan. Adieux ; les compagnons tirent chacun de leur côté (13-20). (2) *Quête de Galaad*. Il arrive à une blanche abbaye où il rencontre Baudemagu et Ywain l' « Avoutre ». Le premier passe à son cou un écu blanc barré d'une croix vermeille conservé derrière le maître autel ; il est puni de sa témérité : renversé par un chevalier aux armes blanches il revient à l'abbaye grièvement blessé. L'écu était destiné à

1. Cf. *Lancelot*, § 170.

Galaad, c'était celui du roi Mordrain ; rappel de l'histoire de cet écu [1] (20-26). Galaad lève une tombe où gît un chevalier tout armé ; signification symbolique de cet épisode (27-29). Il adoube son valet, Melian, lequel se trouve être fils du roi de Danemark ; à l'intersection de deux routes celui-ci demande à se séparer de Galaad (30). [3] Mésaventure de Mélian. Il est rencontré et soigné par Galaad ; signification de l'aventure de Mélian (31-34). G. fait tomber les mauvaises coutumes du Château des pucelles ; origine de ces coutumes (34-37). [4] *Quête de Gauvain.* Un ermite, auquel il se confesse, lui donne le sens des mauvaises coutumes du Château des pucelles dont les défenseurs, fuyant Galaad, viennent de l'attaquer (37-40). [5] *Quête de Lancelot.* Il chevauche d'abord avec Perceval. Rencontrés par Galaad, qui ne les reconnaît pas, ils sont tous deux abattus par lui ; puis ils se séparent. L. passe la nuit dans une chapelle antique. Dans un demi-sommeil, comme « entransé », il voit entrer un chevalier inconnu qui semble très malade et qui se plaint. Le saint graal apparaît soudain et guérit l'inconnu. Celui-ci s'empare des armes et du cheval de Lancelot et s'éloigne. Une voix mystérieuse se fait entendre et maudit L., pécheur endurci. Désespoir et repentir de Lancelot. Un prudhomme lui explique la signification des paroles qu'il a entendues, lui fait les plus vifs reproches et obtient de lui qu'il se confesse et renonce à l'amour de Guenièvre (40-51). [6] *Quête de Perceval.* Il s'entretient avec une recluse, laquelle se trouve être sa tante. Elle lui apprend que son départ [2] a fait mourir sa mère de chagrin. Rappel du miracle de la multiplication des pains au temps de Josephé [3]. Les trois tables, leur signification. La tante exhorte Perceval à gagner le château de Corbenic où demeure le roi mehaigné et le conjure de garder sa virginité (52-59). P., entré dans une maison de religion, assiste à un étrange spectacle : un vieux roi, qui semble bien âgé de quatre siècles se dresse de sa couche pour recevoir le « corpus Domini » qui constitue sa seule nourriture. Ce vieillard, dont le corps est couvert de plaies, est Mordrain ; rappel de son histoire [4] (59-63). [6 *bis*] P., assailli par vingt hommes d'armes, eût suc-

1. Voy. *Estoire*, § 7, 30, 30 *ter*, 37.
2. Cf. *Lancelot*, § 168 *bis*.
3. Voy. *Estoire*, § 27 *bis*.
4. Voy. *Estoire*, § 3 et suiv., 30, 30 *bis*, 30 *ter*.

combé si un heureux hasard n'eût amené à son secours Galaad. Celui-ci s'éloigne sans se faire connaître. Perceval, qui veut courir après son sauveur, essaye vainement d'obtenir un cheval de ceux qu'il rencontre. Une femme inconnue, envers laquelle il prend l'engagement de faire sa volonté, lui procure un coursier, mais l'entraîne à toute vitesse à travers une forêt et le jette dans un torrent de feu. Quand P. reprend ses sens il se trouve dans une île montagneuse, remplie de bêtes sauvages. Un lion et un serpent se livrent combat et P. prend parti pour le lion. Vision de P. pendant la nuit : deux femmes lui apparaissent, montées, l'une sur un lion, l'autre sur un serpent. Le lendemain un navire « encourtiné » de blanc aborde l'île. Il est monté par un personnage surnaturel qui donne à P. l'explication de ses aventures et de sa vision (64-75). Arrivée dans l'île d'un autre navire encourtiné de blanc. Il en descend une troublante demoiselle. Sa beauté et la force d'un breuvage qu'elle lui fait prendre mettent la vertu de P. à une rude épreuve. Au moment de succomber P. touche par hasard le pommeau de son épée appuyée à son lit ; la vue d'une croix entaillée sur le pommeau incite P. à se signer : aussitôt la diabolique enchanteresse et la nef sont emportées par une tempête de feu. Repentir de P. Retour de la nef blanche et du prudhomme : il interprète l'aventure et emmène P. sur la nef (75-82). [7] *Suite de la quête de Lancelot* (§ 5). Suite de son entretien avec un prudhomme (83). Chevauchant dans une forêt, il rencontre un valet qui honnit le chevalier mécréant qui a vu le saint graal et n'a pu se mouvoir (84). Rencontre du corps d'un vieux chevalier vêtu de sa seule chemise. Un ermite soupçonne le défunt d'être mort en état de péché mortel et exorcise le démon ; pourquoi l'ermite se trompait (85-87). L'ermite fait un grand éloge des vertus de L. et une critique non moins vive de sa vie de péché. L. prend l'engagement de se confesser chaque semaine et revêt la haire du vieux chevalier mis à mort : tant qu'il la gardera sur son corps il ne péchera pas (85-92). Songe de L. endormi sous une croix : un troisième ermite donne l'explication du personnage étoilé environné de sept rois et de deux chevaliers : rappel de la conception de Galaad (93-100) [1]. L. poursuit sa route et aperçoit un tournoi où

1. Cf. *Estoire*, § 9, 13, 24.

luttent deux partis de chevaliers revêtus, les uns d'armes noires, les autres d'armes blanches. Il se porte au secours des premiers en état d'infériorité. A sa grande surprise, il ne peut rétablir leur situation et en conçoit une douleur extrême. Un chapelain lui donne l'explication du tournoi et de son insuccès (100-103). L. arrive en une vallée et se trouve en présence de l'«aigue marchoise» infranchissable. Il en sort un cavalier noir qui d'un coup de lance tue son cheval, puis s'évanouit. Situation désespérée de L. qui se met en prière (104-105). [8] *Suite de la quête de Gauvain* (cf. § 4). Il ne trouve aucune aventure. Il rejoint Hector, auquel rien n'est arrivé, non plus qu'à vingt compagnons que celui-ci a rencontrés. Songes de Gauvain et d'Hector. G. en joutant avec un chevalier le blesse à mort : c'est Ywain l'Avoutre (cf. § 2) qui expire entre les bras d'Hector ; douleur des deux compagnons (105-110). L'ermite Nascien donne aux deux amis l'interprétation de leurs songes et leur explique pourquoi ils n'ont pu rencontrer d'aventure : la quête du saint graal est une entreprise spirituelle, à laquelle des chevaliers comme eux — et aussi Lancelot —, chargés de péchés mortels qu'ils n'ont pas confessés, ne peuvent participer avec fruit; mieux vaut qu'ils regagnent Camaaloth (111-115). [9] *Quête de Bohort*. Un vieux prêtre l'avertit qu'on ne peut entrer au service du Christ ou réussir dans la quête du graal, ce qui est tout un, si on n'a pas confessé ses péchés. B. se confesse : son seul péché est son aventure avec la fille du roi Brangoire [1] ; il communie et s'engage à ne se soutenir que de pain et d'eau ; moyennant quoi le prêtre lui prédit qu'il s'asseoira, lui troisième, à la table du saint graal (116-120). Épisode de l'oiseau qui se frappe du bec (120). Bohort s'engage à défendre les droits d'une demoiselle contre Priadan le Noir. Songe de B. : il rêve d'un oiseau blanc et d'un oiseau noir. Lutte et victoire sur Priadan (121-125). Cruelle situation de B. qui, d'un côté, aperçoit son frère Lionel lié et supplicié par deux bourreaux, et, de l'autre, est requis par une pucelle en danger d être honnie. Il délivre d'abord la demoiselle, puis se met à la recherche de son frère. Il rencontre un soi-disant religieux ; celui-ci, monté sur un cheval noir, lui montre un corps gisant à terre en prétendant que c'est celui de Lionel. B.

1. Cf. *Lancelot*, § 108 *bis*.

s'abandonne à sa douleur, mais cependant, ne désespère pas de la bonté divine. Fallacieuse interprétation de son rêve par le prétendu religieux. Il attire B. dans une tour où une demoiselle avenante lui offre son amour, mais en vain. Elle et douze compagnes menacent de se suicider en se jetant du haut de la tour si B. persiste dans son refus. B. a pitié d'elles, mais préfère le salut de son âme. Ecroulement de la tour, disparition du prétendu cadavre de Lionel. L'abbé d'un monastère fournit à Bohort l'explication de son rêve et de ses aventures (125-134). (9 *bis*) B. retrouve Lionel. Fureur de celui-ci qui reproche à son frère de l'avoir abandonné dans le péril et se jette sur lui. Un ermite s'interpose. Lionel le met à mort, puis revient sur Bohort. Il l'eût égorgé si un compagnon de la Table ronde, Calogrenant, ne l'en eût empêché. Tournant sa fureur contre ce dernier, Lionel le tue puis se retourne contre Bohort, qui persiste à ne pas se défendre; la foudre tombe entre les deux frères et une voix céleste ordonne à Bohort de gagner la mer. Il obéit, monte sur une nef couverte de blanc samit et y retrouve Perceval : cf. § 6 (134-140). (10) *Suite de la Quête de Galaad* (cf. § 2 et 4). Après avoir secouru Perceval (§ 6 *bis*), il se mêle à un tournoi et assène à Gauvain, qu'il ne reconnaît point, un coup terrible (140-142). Une demoiselle offre à Galaad de lui montrer la plus haute aventure que jamais chevalier ait vue. Arrivé au bord de la mer, il aperçoit la nef d'où Perceval et Bohort lui font des signes d'amitié (cf. § 6 fin et 9 *bis* fin). Lui et la demoiselle montent sur la nef que le vent pousse en pleine mer. Ils abordent à une île sauvage où s'est arrêtée une autre nef, beaucoup plus belle. La demoiselle leur conseille d'y monter et révèle à Perceval qu'elle est sa sœur. Au milieu de la nef, sur un lit, était posée une épée d'une richesse inouïe, légèrement sortie du fourreau. Perceval et Bohort tentent vainement de tirer entièrement l'épée du fourreau (142-146). Rappel de l'histoire de la guerre du roi Lambor [1]. En examinant l'épée les trois compagnons voient avec étonnement qu'elle est soutenue par des « renges » de vile matière : une inscription révèle que seule une vierge, fille de roi et de reine, a droit d'enlever ces renges, mais elle devra les remplacer par d'autres composées de ce qu'elle aime le mieux (146-148) [2]. Rappel de l'histoire de

1. Voy. *Estoire*, § 38.
2. Voy. *Estoire*, § 16 et 17 *bis*.

Nascien et du géant [1] (148-149). Rappel de l'histoire de Pellinor (*sic*), le roi mehaigné (150) [2]. Les trois fuseaux du lit (150-151). [11] Rappel de leur histoire ainsi que celle de la nef et de l'épée. Les trois fuseaux ont été extraits de l'arbre de vie, la nef a été fabriquée par Salomon sur le conseil de sa femme, l'épée est celle de David (151-161) [3]. [12] La sœur de Perceval substitue aux renges d'étoupe des renges faites de sa propre chevelure [4], sacrifiée le jour même que Galaad fut fait chevalier. Galaad saisit l'épée (de David) par la poignée, la tire aisément du fourreau et l'y remet et, finalement, ceint cette épée « aux étranges renges » (161-163). [12 *bis*] La nef les mène au château de Cartelois en la marche d'Écosse. Mal accueillis, les compagnons massacrent tout. Inquiétude de Bohort, qui craint d'avoir péché : un prêtre, porteur du « corpus Domini », les rassure : les victimes sont des scélérats qui ont emprisonné leur père, le comte Ernoul ; celui-ci, avant d'expirer, presse Galaad d'aller guérir le roi mehaigné (163-166). Apparition du cerf blanc escorté des quatre lions [5] ; explication de ce prodige qui ne se manifestera jamais plus (166-168). [12 *ter*] Un chevalier met la main sur la sœur de Perceval pour qu'elle rende, comme les autres pucelles, la coutume du château, c'est à savoir une écuelle pleine du sang de son bras droit. Origine de cette coutume, établie par la dame du château atteinte de la lèpre. La sœur de Perceval offre son sang pour sauver la dame et meurt des suites de la saignée ; son corps est embaumé et placé sur un navire qui est entraîné en mer. La foudre et la pluie détruisent à demi le château de la lépreuse. Bohort se sépare de ses compagnons pour voler au secours d'un chevalier blessé poursuivi par des ennemis (168-173). [13] Le lendemain Galaad et Perceval aperçoivent le château entièrement brûlé par un effet de la vengeance divine : la pécheresse déloyale qui l'habitait avait fait périr douze pucelles, filles de roi et de reine, par la mauvaise coutume qu'elle avait établie. Galaad et Perceval se séparent conformément à l'avertissement de la martyre (173-174). [14] *Suite de la quête de Lancelot* (§ 7). Grâce

1. Voy. *Estoire*, § 20.
2. Voy. *Estoire*, § 38. Cf. plus haut, p. 242, note 8.
3. Voy. *Estoire*, § 17 *bis*.
4. Voy. *Estoire*, § 16 et 17 *bis*.
5. Cf. *Estoire*, § 33 et *Lancelot*, § 152 et 156.

à une nef sans voile et sans aviron, il passe l' « aigue marchoise » : cette nef est celle qui porte le corps de la sœur de Perceval (§ 12 *ter*). Un mois après, alors que la nef longeait une rivière bordée d'une forêt, Lancelot voit accourir un chevalier qui saute dans le vaisseau : c'est Galaad. Père et fils voyagent de concert sur la nef une demi-année. Après Pâques un cavalier blanc crie de la rive à Galaad « de par le haut maître » de descendre après avoir dit à son père un adieu éternel (174-178). [14 *bis*] Pendant que Galaad disparaît dans une forêt, L. poursuit son voyage sur la nef. Elle le mène un soir, à minuit, sous un château dont une porte ouvrait sur l'eau : c'est Corbenic. L. y pénètre sans arme, en dépit de deux lions ; il arrive à l'entrée d'une salle inondée de clarté et assiste de loin à la célébration du mystère du saint Graal ; puis il tombe comme mort. Il demeure privé de connaissance 14 (ou 24) jours, nombre égal à celui des années pendant lesquelles il a servi l' « ennemi ». Une demoiselle lui retire sa haire (cf. § 7), désormais inutile car sa quête est achevée. Pellès reconnaît le chevalier tombé en transe et lui apprend que sa fille, la mère de Galaad, est trépassée (178-180). Une nuit, un chevalier frappe à la porte : il est repoussé, car il a servi l' « ennemi » : c'est Hector, qui repart en pleurant (183). Lancelot reprend le chemin du royaume de Logres. Il rencontre une tombe dont une inscription lui apprend qu'elle recouvre le corps du roi Baudemagu [1], tué par Gauvain. Il arrive au cimetière où se trouvent les tombes aux épées dressées en l'air [2], puis regagne la cour d'Arthur qu'il a quittée depuis plus d'un an (183-184). [15] *Suite de la quête de Galaad* (cf. § 13). Sa visite au roi Mordrain (cf. § 2, 6) qui trépasse dans ses bras [3]. Il éteint la fontaine bouillonnante en la Forêt périlleuse [4]. Il atteint à l'entrée du royaume de Gorre la tombe de Siméon [5]. Il rencontre Perceval avec lequel il erre cinq années, pendant lesquelles tous deux achèvent les aventures du royaume de Logres. Ils retrouvent enfin Bohort : cf. § 12 *ter* (184-187). [15 *bis*] Arrivée des trois compagnons au château de Corbenic. Hélyezer, fils de Pellès, leur présente l'épée

1. Cf. *Mort d'Arthur*, § 1.
2. Cf. *Estoire*, § 34 et *Lancelot*, § 122 *bis*.
3. Cf. *Estoire*, § 30 *ter*.
4. Cf. *Estoire*, § 39 et *Lancelot*, § 152.
5. Cf. *Estoire*, § 34 et *Lancelot*, § 102 E.

qui s'était jadis brisée dans la cuisse de Joseph d'Arimathie[1]. Galaad rejoint les deux tronçons. A « vêpres » les ténèbres envahissent le palais et une voix ordonne de partir à ceux qui ne méritent pas de s'asseoir à la table de Jésus-Christ. Pellès, son fils, sa nièce (qui a remplacé la mère de Galaad comme porteuse du graal) demeurent seuls avec les trois compagnons ; entrée subite de neuf chevaliers inconnus (trois de Gaule, trois d'Irlande, trois de Danemark) : eux aussi ont mérité, par des exploits qu'on ne raconte pas, de s'asseoir à la sainte table. Un vieillard (le roi mehaigné), la couronne en tête, porté sur un lit par quatre demoiselles, entre dans la salle. La voix céleste se fait de nouveau entendre : seuls ceux qui ont été compagnons de la quête du saint vaisseau ont le droit de rester ; Pellès, son fils et sa fille sortent aussitôt, Josephé, le premier évêque chrétien, descend du ciel. Les anges apportent le saint graal et la lance qui saigne. Célébration des mystères par Josephé. Apparition de Jésus-Christ : c'est lui-même qui donne la communion à Galaad et lui fournit l'explication du graal : c'est l' « ecuelle » où Jésus mangea l'agneau le jour de Pâques avec ses disciples[2]. Cependant Galaad n'a pas vu tout ce qu'il doit voir : il ne le verra pleinement qu'au « palais spirituel » en la cité de Sarras[3] ; il n'emmènera avec lui que Bohort et Perceval. Galaad guérit le roi mehaigné en lui oignant les jambes avec le sang qui coule de la Lance[4]. [15 *ter*] Départ de Corbenic. Un des neuf chevaliers survenus à la dernière heure est Claudin, fils de Claudas[5]. Les trois compagnons montent sur la nef de Salomon ; ils y retrouvent la sainte table. et le graal. Au moment de débarquer à Sarras ils voient arriver la nef portant le corps de la sœur de Perceval (cf. § 12 *ter* et 14). Miracle du mendiant guéri à l'entrée de Sarras. Galaad élu roi de Sarras. Un an après son couronnement, alors qu'il se trouve au « palais spirituel », Galaad voit apparaître de nouveau Josephé. Celui-ci célèbre la messe de Notre-Dame, soulève la patène qui recouvre le saint vaisseau et dit à Galaad de regarder à l'intérieur : Galaad, après avoir contemplé le mystère ineffable[6], com-

1. Cf. *Estoire*, § 32 et *Lancelot*, § 118.
2. Cf. *Estoire*, § 1.
3. Cf. *Estoire*, § 5.
4. Cf. *Estoire*, § 9.
5. Cf. *Lancelot*, § 166.
6. Cf. *Estoire*, § 9.

GALAAD, PERCEVAL ET BOHORT EN PRIÈRE DEVANT LE SAINT GRAAL

Bibl. Nat., ms. français 112, 3e partie, fol. VIII.XX XIX. verso, fin XVe siècle.

munie, s'étend en croix et trépasse. Une main, descendue d'en haut, saisit le graal et la lance qui saigne et les emporte au ciel. Perceval se retire dans un ermitage et meurt un an et deux mois après Galaad. Bohort retourne au royaume de Logres. A Camaaloth Arthur lui fait fête, et convoque ses clercs qui mettent en écrit les aventures du saint graal (191-199).

ANALYSE DE LA MORT D'ARTHUR

(*La Mort le roi Artus*)

(éd. Sommer, t. VI, p. 203 à 391).

[1-2] Après avoir fait consigner par écrit les aventures des compagnons de la Quête du saint graal, Arthur constate que 22 (ou 32) ont péri dans cette entreprise. Gauvain confesse avoir tué 18 chevaliers par l'effet non de sa valeur, mais de ses péchés ; le meurtre qui lui pèse le plus est celui de son ami le roi Baudemagu [1] (203-204). Un mois après son retour, Lancelot, en dépit de ses serments [2] retombe dans le péché avec Guenièvre. L'imprudence des amants est telle qu'Agravain, qui n'a jamais aimé L., [3] communique ses soupçons au roi Arthur. Incrédulité du roi qui se refuse à faire épier L. (205-206). L'épisode du tournoi de Winchester achève de l'aveugler, ainsi que Gauvain. L. y a paru déguisé (il porte des armes unies, comme un nouveau chevalier) et y a accompli mille exploits. Arthur, toutefois l'a reconnu ; le héros portait à son penoncel la manche vermeille d'un vêtement de femme. Gauvain parvient à savoir que celle-ci est la demoiselle d'Escalot, envers laquelle L. était en effet redevable, et il en conclut qu'elle est aimée de son ami (206-219). Gifflet Fils-Do communique cette fausse supposition à la reine. Explosion de rage de Guenièvre, laquelle n'avait pas assisté au tournoi. Les propos de Gauvain et l'absence de L. qui ne reparaît pas à la cour (il est retenu loin de là, par suite des blessures qu'il a reçues au tournoi) enfoncent la reine dans son erreur. Elle éclate en imprécations contre L. Bohort, Lionel et Hector, indignés (ils sont au courant du fatal amour), maudissent l'heure où L. s' « acointa » de la reine et quittent la cour. Ils arrivent chez le

1. Cf. *Quête*, § 14 *bis*.
2. *Ibid.*, § 5, 7.
3. Voy. *Lancelot*, § 142 *ter*.

roi de Norgales, lequel doit paraître à un tournoi sous Tanebore, où l'a appelé le roi Arthur, et décident de se ranger de son côté (220-223). [3] Lancelot malade est visité par la demoiselle d'Escalot qui s'éprend follement de lui; elle s'attire une réprimande de son frère qui lui conseille de « mettre son cœur plus bas ». Désolation de L. trop mal en point pour pouvoir prendre part au tournoi de Tanebore. Le « lignage » de Ban de Benoïc y remporte cependant le prix de la valeur dans les personnes d'Hector, Bohort et Lionel (223-230). Ils reviennent en compagnie de Gauvain, dont la sagacité sait découvrir l'asile où L. soigne sa blessure. Des explications échangées il résulte que celui qui a asséné à L. un si furieux coup au tournoi de Winchester n'est autre que Bohort. Celui-ci ne pensait pas avoir affaire à son cousin, car son adversaire portait une armure d'une seule couleur, comme un nouveau chevalier (cf. § 1-2) et L. a plus de 25 ans d'armes. Bohort ne veut pas gâter la joie qu'éprouve L. de sa visite, en lui apprenant les menaces que la reine a proférées contre lui (230-234). [4] En revenant de Tanebore Arthur et sa suite s'égarent la nuit dans la forêt perdue. Ils reçoivent l'hospitalité dans un magnifique château : c'est celui où Morgain attira jadis Lancelot et le retint prisonnier deux hivers et un été [1]. Splendide réception que Morgain fait à son frère. Elle le loge dans la salle aux images, si bien que le lendemain, le roi, dès qu'il fait clair, contemple les peintures, lit leur explication et pense que « si les significations de ces images sont vraies, Lancelot m'a honni de ma femme ». Entretien d'Arthur et de Morgain ; récapitulation des exploits de Lancelot par la sorcière avec un commentaire venimeux. Elle révèle à Arthur que l'auteur des peintures est L. lui-même et excite son frère à venger sa honte. Le roi demeure huit jours au château, mais condamne l'entrée de sa chambre pour que nul ne sache son déshonneur. Morgain annonce son intention de se retirer dans l'île d'Avalon : cf. § 22, fin (234-241). [5] L. et la demoiselle d'Escalot. Elle lui fait l'aveu de son amour ; il lui répète (cf. § 3) que son cœur est déjà pris. Après le départ pour Camaaloth de L., de Bohort, de Gauvain et des deux frères de la demoiselle, devenus les chevaliers de L., celle-ci tombe malade et s'alite (242-243). Guenièvre feint d'être souffrante pour ne pas

1. Voy. *Lancelot*, § 145 et 147.

recevoir L. Bohort tente de la ramener à de meilleurs sentiments en lui rappelant les héros qui ont souffert par les femmes, tant « Anciens » que Juifs et Sarrasins: le fils de David, Salomon, Samson, Hector, Achille et cent mille autres chevaliers, morts à cause de l'enlèvement d'une femme, par Pâris, et « de notre « temps même, il n'y a pas cinq ans, en mourut Tristan, neveu du « roi Marc, qui aima si loyalement Yseult la blonde » (244-245). Guenièvre persiste dans son refus et Bohort entraîne L. loin de la cour. Dans la forêt de Camaaloth il apprend sa disgrâce à son cousin stupéfait : « Amour! voilà la récompense de vous avoir servi! » s'écrie L. (246-247). [6] Retour d'Arthur à Camaaloth ; la nouvelle que L. n'a fait que paraître à la cour et est reparti le même jour rassure un peu le roi. Épisode du fruit empoisonné : un ennemi de Gauvain, Avarlan, fait passer à Guenièvre un fruit empoisonné croyant qu'elle le donnera a goûter à Gauvain qui s'asseyait toujours à côté de la reine ; mais celle-ci le passe à un compagnon de la Table ronde, Gaheris de Kareheu, qui le porte à sa bouche et tombe sans vie. Il est enterré au moûtier Saint-Étienne de Camaaloth et une inscription attribue sa mort à la reine (245-249). [7] Lancelot se propose de se rendre déguisé à l' « assemblée » de Camaaloth, mais un chasseur maladroit le blesse grièvement et le héros songe avec tristesse que, cette fois encore (cf. § 2), il est empêché de paraître à un tournoi (250-252). [8] « Assemblée » de Camaaloth. Arthur s'étonne de n'y pas voir paraître L. et en demande la cause à Bohort. Celui-ci conseille au roi de s'adresser à une autre personne (la reine). Arrivée de Mador de la Porte, frère de Gaheris. Il apprend la mort de son frère et l'accusation qui pèse sur la reine. Après s'être « dévêtu » de la terre qu'il tient d'Arthur, Mador s'offre à prouver par le combat judiciaire la déloyauté de la reine. Nul ne prend la défense de Guenièvre, pas même Gauvain, pas même Gaheriet. Le jugement (esgart) de la cour accorde à la reine un répit de 40 jours pour trouver un champion (252-255). A midi une nacelle accoste à la Tour du roi. Gauvain soulève le drap qui recouvre un lit placé « enmi la nef » et découvre le corps de la demoiselle d'Escalot (cf. § 5) dont il avait récemment vainement sollicité l'amour. Il tire de l'aumônière de la morte une lettre, adressée à tous les chevaliers de la Table ronde : la demoiselle y fait sa plainte d'avoir aimé sans être payée de retour le meil-

leur chevalier du monde ; elle est « en sa fin venue por li amer loualement ». La reine apprend cet incident tragique et comprend, ainsi que Gauvain, qu'ils se sont trompés au sujet des sentiments de Lancelot ; la gravité de la situation où Guenièvre se trouve, ajoute encore à sa détresse (256-259). [9] L. convalescent (cf. § 7) apprend le triste état où est réduite la reine. Il est rejoint par Hector et Bohort et les envoie à la cour s'assurer des dispositions de Guenièvre à son égard (259-262). [10] Joie de Guenièvre à la vue de Bohort : elle s'imagine qu'il va être son champion. Il la détrompe et lui reproche d'avoir banni le seul homme qui pût consentir à se charger de sa défense. Inquiétude d'Arthur ; il fait auprès de Gauvain une démarche vaine : son neveu se refuse à commettre une déloyauté en défendant une coupable. La veille du combat judiciaire Guenièvre se jette aux pieds d'Hector et de Bohort. Celui-ci s'engage à la défendre, à moins qu'un autre ne se présente le lendemain. Guenièvre se rassure, car elle devine qui sera cet autre (262-266). Combat de L. déguisé sous des armes blanches, et de Mador de la Porte. Celui-ci, vaincu, est épargné à condition qu'il obtienne le pardon de la reine. Joie d'Arthur qui « accole » le vainqueur. Lancelot demeure à la cour. Il aime la reine plus que jamais et « elle lui » (263-269). [11] [1] Les amants s'abandonnent à leur passion avec si peu de réserve que Gauvain lui-même n'a plus aucun doute. Ses frères ne cessent d'en parler entre eux. Un jour Arthur s'aperçoit que Gauvain veut faire taire Agravain alors qu'il passe devant eux. Étonnement du roi. Il presse de questions les frères, puis menace l'épée à la main. Agravain se décide à tout dire. Le roi cherche le moyen de surprendre les coupables et roule des plans de vengeance. Sur le conseil d'Agravain, il n'invite pas L. à une chasse et fait entourer d'hommes d'armes la tour où les amants sont réunis. Lancelot s'ouvre de force un passage (269-277). [12] La reine est condamnée au supplice du feu et conduite au bûcher entourée des frères de Gauvain. Arrivée de Lancelot et de ses parents. L. tue Agravain et Bohort tue Guerrehès. Gaheriet, attaqué par Hector, est mis à mort par L. qui ne le reconnaît pas ; fuite du reste de l'escorte. Guenièvre délivrée est mise en sûreté à la « Joyeuse garde », jadis con-

1. Nous introduisons une division nécessaire.

quise par Lancelot[1] (277-283). [13] Douleur d'Arthur, désespoir de Gauvain à la vue de corps des victimes : Gaheriet surtout est regretté. Une guerre sans merci contre Lancelot est décidée. L. ordonne à ses barons de Benoïc et de Gaunes de mettre en état ses forteresses et appelle à son aide ses amis du Sorelois et de la Terre foraine (284-292). [14] Arthur, pour atteindre le chiffre consacré de 150, fait une fournée de nouveaux compagnons de la Table ronde, puis entreprend le siège de la « Joyeuse garde ». Proposition pacifique de L. Elle est rejetée par Arthur à l'instigation de Gauvain ; indignation de la messagère de L. qui rappelle à G. les prodiges jadis vus par lui à Corbenic et l'interprétation de l'ermite[2] (293-297). Luttes furieuses sous la « Joyeuse Garde » ; Lancelot et Bohort sont grièvement blessés par Gauvain. Combat singulier d'Arthur et de Lancelot. Celui-ci refuse de trancher la tête à Arthur renversé à terre et le remet en selle (298-306). Le pape lance l'interdit sur la Grande-Bretagne, sous prétexte que la reine a été répudiée sans avoir été prise sur le fait. Déjà ému de la générosité de L., Arthur accepte de reprendre sa femme. Guenièvre pressentie remet sa décision entre les mains de L. Celui-ci, plaçant au-dessus de tout l'honneur de la reine, lui conseille de retourner auprès d'Arthur. Guenièvre prévient Arthur qu'elle accepte sa proposition à condition qu'il laisse L. et sa « compagnie » s'embarquer sans opposition pour la Gaule. L. remet Guenièvre entre les mains du roi qui l'assure qu'il lui sait bon gré de ce qu'il a fait pour lui. Emportement de Gauvain qui menace L. et Bohort de sa haine et leur promet une guerre sans merci. L., après avoir rappelé ses services passés à Arthur et à Gauvain, fait suspendre son écu en l'église Saint-Etienne de Camaaloth, en remembrance de ses exploits (306-313). [15] Douleur de L. en quittant la Grande-Bretagne ; éloge de ce « doux pays », plus agréable à habiter que tout autre. L. concède à Bohort le royaume de Benoïc, à Lionel celui de Gaunes. Ils mettent le pays en défense contre l'invasion d'Arthur (314-316). [16] Préparatifs d'Arthur pendant l'hiver, à l'instigation de Gauvain. Il décide de passer l'eau après Pâques. Arthur confie le royaume de Logres et la reine Guenièvre à Mordret ; funeste

1. Cf. *Lancelot*, § 23.
2. Cf. *Lancelot*, § 123. Cf. t. V, p, 332-333.

pressentiment de la reine quand elle fait ses adieux à Arthur sur le rivage de la mer (316-318). Au moment où l'armée bretonne va atteindre la cité de Gannes, une très vieille dame rappelle encore à Gauvain la prophétie à lui faite chez le roi pêcheur (cf. § 14). Bataille sous Gannes ; combat singulier d'Arthur et de Lionel (316-320). [17] Mordret s'éprend de la reine. Il fabrique une lettre par laquelle Arthur mourant accuse L. de sa mort et ordonne aux barons de Grande-Bretagne de choisir pour roi Mordret et de lui faire épouser sa veuve, Guenièvre. Assentiment des barons séduits par les largesses de Mordret. Résistance de Guenièvre : elle sait que Mordret est le fils incestueux d'Arthur. Assiégée dans la tour de Logres, elle envoie un valet en Gaule prévenir Arthur (321-328). [18] Répugnance d'Arthur à poursuivre la guerre. Gauvain propose à Lancelot un combat singulier. L. offre à G. de lui faire toutes les satisfactions possibles plutôt que d'en arriver à cette extrémité ; refus de G. Duel de Gauvain et de Lancelot. Le premier a la faculté de doubler ses forces à midi ; origine de cette particularité. G. n'en est pas moins vaincu et blessé par L., qui épargne sa vie. Arthur, conformément à ses engagements, lève le siège de Gaunes et prend le chemin du retour (328-345). [18 *bis*] Arrive à Meaux, il apprend que les Romains marchent contre lui et sont déjà en Bourgogne. Bataille ; les Romains sont vaincus et, en guise de tribut, Arthur renvoie à Rome le corps de l'empereur (345-348). [18 *ter*] Arrivée le jour même de la victoire du messager envoyé par la reine (§ 17). A la nouvelle de la trahison de Mordret, Arthur comprend la signification du songe où il a vu un serpent sortir de lui [1] et précipite son retour. Messire Gauvain, dont la blessure, reçue au cours de son duel avec Lancelot, s'était rouverte pendant la bataille contre les Romains, est transporté en litière ; il essuie les reproches d'Arthur, qui lui garde rancune de son acharnement contre L., et aussi de la trahison de son frère Mordret (348-351). [19] Mordret, qui continue le siège de la tour de Logres (cf. § 17), apprend le retour d'Arthur. Il attire de son côté la majeure partie des habitants du royaume (351-352). [20] Inquiétude de Guenièvre. Craignant également le triomphe de l'un et de l'autre des compétiteurs, elle prend le parti de s'enfuir

1. Cf. *Lancelot*, § 156 ; cf. § 163.

et de se cacher dans une abbaye de nonnes (353-355). [21] L'armée d'Arthur débarque à Douvres (cf. § 18 *ter*). Gauvain expire après avoir exprimé son repentir au sujet de Lancelot et avoir supplié Arthur de ne pas combattre Mordret. Son corps est transporté à Camaaloth. La dame de Beloc, qui ne peut dissimuler sa douleur en apprenant la mort du héros, est tuée par son mari ; le corps de la victime est porté à Saint-Étienne de Camaaloth et placé à côté de ceux de Gaheriet et de Gauvain (355-359). [22] Songe d'Arthur : Gauvain lui apparaît pour le supplier, comme déjà à son lit de mort, de ne pas se rencontrer avec Mordret (360). Nouveau songe : Arthur voit tourner la roue de « Fortune » ; au réveil l' « archevêque » conseille au roi de ne pas aller plus loin, refus d'Arthur qui méprise également l'avertissement d'une inscription gravée sur une roche par Merlin lui-même (362-363). Insolent défi de Mordret. Enumération des forces des adversaires; celles de Mordret sont plus considérables et il a, en outre, le secours des Saxons et des Irlandais. La fatale bataille s'engage dans la plaine de Salisbury. Défaite des Saxons ; vigoureuse résistance des Irlandais, secourus par les Écossais, puis par les Gallois. Messire Ywain est abattu et l'armée bretonne se met à fuir; les Bretons sont ralliés par Kabaratin de Cornouaille. Arthur déplore la mort de Gauvain et l'absence de Lancelot. Arthur et Mordret se trouvent en face l'un de l'autre et se frappent, mais sont séparés par une mêlée générale. Mordret met à mort Galegantin, Ywain, Sagremor. Nouvelle rencontre d'Arthur et de Mordret : cette fois le père et le fils s'entretuent (363-378). [22 *bis*] Lamentations de Lucan et de Gifflet, les seuls compagnons de la Table ronde qui demeurent en vie. Mortellement atteint, Arthur est porté au bord de la mer et prie toute la nuit. Au matin, il revient à lui et étouffe Lucan dans un suprême embrassement (363-378). Dernières recommandations d'Arthur : il ordonne à Gifflet de jeter dans un lac voisin son épée, Escalibor. A deux reprises Gifflet tente de tromper le roi ; la troisième fois il obéit : une main sort du lac, brandit trois fois l'épée, puis s'enfonce. En se retirant sur l'ordre de son seigneur, Gifflet aperçoit sur la mer une nef pleine de dames prête à accoster : l'une d'elles, qui n'est autre que sa sœur, Morgain [1], appelle Arthur. Le roi se lève

1. Voy. plus haut p. 200, note 7.

aussitôt et entre dans la nef qui gagne le large. Trois jours après Gifflet trouve cependant une tombe avec le nom d'Arthur, et un prudhomme lui affirme qu'Arthur y gît véritablement. Gifflet se fait ermite et meurt (378-382). [23] [1] Les fils de Mordret s'emparent du royaume sans rencontrer de résistance. Guenièvre « prend les draps de religion » (382-383). [24] [2] Au récit de ces événements, Lancelot, Bohort et Lionel décident de passer l'eau et de venger Arthur. Au moment d'engager la bataille contre les fils de Mordret, Lancelot apprend la nouvelle de la mort de Guenièvre. Bataille de Winchester : Melehan, fils aîné de Mordret, blesse mortellement Lionel et est occis par Bohort. Lancelot fait voler la tête du second fils du traître ; poursuivant un autre adversaire, il s'éloigne du champ de bataille et s'enfonce dans une forêt où il pleure la fin de sa dame et de son cousin. Il retrouve dans un ermitage écarté l'archevêque de Cantorbery et Bliobliheri, son cousin ; il obtient qu'ils le gardent en leur compagnie (383-387). [25] Après la victoire, Bohort entre dans Winchester, y ensevelit son frère Lionel, puis retourne en Gaule. Hector, parcourant le royaume de Logres, retrouve Lancelot qui a reçu la prêtrise et demeure auprès de son frère. Il meurt quatre ans après. Quinze jours avant mai, Lancelot tombe malade ; il trépasse le cinquième jour de sa maladie : vision de l'archevêque qui aperçoit les anges qui emportent l'âme de son ami. Conformément aux instructions du défunt, l'archevêque et Bliobliheri portent son corps à la « Joyeuse garde » [3] et le mettent dans le même tombeau que Galehaut [4] : une inscription donne le nom des deux héros qui y reposent en commun. Le peuple baise la tombe comme si c'eût été celle d'un corps saint. Bohort, survenu sur ces entrefaites, décide de finir ses jours avec l'archevêque et Bliobliheri en l'amour de Notre-Seigneur. Fin de l'*Histoire de Lancelot*. Tout ce qu'on voudrait y ajouter ne serait que mensonge (387-391).

1. Une division à cet endroit, indispensable cependant, manque dans le ms.
2. Même observation qu'à la note précédente.
3. Cf. *Lancelot*, § 23.
4. *Ibid.*, § 101, 109.

APPENDICE II

LE NOM DE CLAUDAS

Le roi de la « Deserte », dont la physionomie est peut-être la plus originale de tout le *Lancelot*, porte un nom étrange : *Claudas*, — nom, qui, à coup sûr, n'est ni germanique [1], ni celtique. Il rappelle vaguement le nom romain Claudius, mais la terminaison demeure inexplicable. Cependant dans la liste des rois d'Éthiopie, où nous avons retrouvé les noms de Bohort, de Caleb Alfassam, d'Agloval, figure, après Bahas (Bohor ?) un *Qâwda* [2]. Cette graphie rend peut-être le nom éthiopien *Galawdewos*, d'origine hellénique, à coup sûr : Κλαῦδιος (*Claudius* naturellement [3]). En ce cas, l'origine de notre *Claudas* n'est plus mystérieuse. Et la conséquence qui résulterait de ce rapprochement, si elle est fondée, est des plus importantes : si, dès la première page du *Lancelot* le nom de Claudas implique chez l'auteur la connaissance d'une liste de rois d'Éthiopie (ou plutôt d'un texte oriental où se trouvent des personnages portant ces noms), cet auteur est le même que celui de l'*Estoire*, lequel ne diffère pas de l'auteur de la *Quête*. La thèse de l'unité d'auteur pour l'ensemble du *corpus*, déjà prouvée par le nom de *Bohort* [4], puiserait là une démonstration invincible [5].

1. E. Brugger propose de reconnaître en *Claudas... Clovis!* Voy. son mémoire sur *Alain de Gomeret* dans *Festchrift Morf* (p. 57, note 2), et dans la *Zeitschrift für französische Sprache*, t. XL (1912-13), p. 55-57. Il avait, du reste, été précédé dans cette voie par Paulin Paris, II, 109.

2. Voy. la liste ed. par Dillmann dans la *Zeitschrift der deutschen Morgenländ, Gesellchaft*, t. VII, 1853, p. 342; cf. Stokvis, *Manuel d'histoire, de généalogie et de chronologie* (Leide, 1888), t. I, p. 440. — Cf. plus haut p. 124, 207, note 1.

3. Voy. W. E. Conzelman, *Chronique de Galâwdêwos* (*Claudius*), *roi d'Éthiopie* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 104), p. 1.

4. Voy. p. 124-125.

5. Ajoutons que deux au moins des trois cousins de Claudin, fils de

A cette hypothèse une objection peut être immédiatement opposée : Claudas de la Deserte figure dans la continuation du *Conte du graal* due à Wauchier de Denain. Lui et son frère, le roi Carras « qui tient Recesse [1] », se sont jetés sur les terres d'Arthur et les dévastent. A cette nouvelle, Gauvain décide de voler au secours de son oncle :

> Gauwains respont : « grande pesanteur
> « A fait ciertes li rois Carras
> « Et ses freres li rois Claudas,
> « Qui sires est de la Deserte ;
> « Ne se poront torner sans perte [2]. »

Néanmoins la paix est bien vite conclue, et à l'instigation du même Gauvain qui ne veut pas pousser cette guerre à fond. Il conseille à Arthur, qui se rend à cet avis, d'accepter les propositions de soumission de Carras et ajoute :

> « Se mestiers est, de la grant perte
> « Del roi Claudas de la Deserte
> « Averiés vous trestos vos drois [3]. »

Il semblerait donc que Claudas a péri dans cette lutte, perte qui en rend la prolongation inutile. Mais où, quand et comment a fini Claudas ? On ne nous le dit pas, et ce personnage, simplement nommé à deux reprises, ne reparaît plus.

Il y a là quelque chose d'obscur [4]. L'épisode de Carras est, du reste, visiblement postiche. On ne sait ce qu'il vient faire dans le récit. Après la rencontre de Gauvain avec son fils Guiglain, le « Biau Desconeüs [5] », l'intérêt qui s'attache aux aventures du neveu d'Arthur [6] est épuisé ; il est urgent de revenir à Perceval,

Claudas, *Canars* et *Cadans*, portent des noms offrant des ressemblances avec ceux qui suivent celui de Qawdâ dans la liste éthiopienne : *Quanaz*, *Haduna*. Mais le premier de ces noms est dans les *Enfances Vivien* et *Galien le Restoré*.

1. Ms. de Mons, éd. Potvin, t. V, p. 98. Le ms. de Montpellier porte : Del roi Crès qui li tint Betesse.

2. Potvin, t. V, p. 105, v. 33638-39.

3. *Ibid.*, p. 108, v. 33723-24.

4. Miss Weston en a été justement frappée (*Perceval*, t. I, p. 250, note 2) et elle fait à ce propos une hypothèse qui, est-il besoin de le dire, est inadmissible : « I am of opinion that we shall find, eventually, that the personnality of Claudas de la Deserte belongs to quite an early stage of Arthurian romance, etc. »

5. Potvin, t. V, p. 97.

6. Elles s'étendent de la p. 35 à la p. 109 du tome V (v. 31520 à 33754).

délaissé depuis trop longtemps [1]. L'épisode de Carras n'est peut-être qu'une transition, mais peu adroite et sans intérêt.

Quoi qu'il en soit, on ne sait ce qu'y vient faire Claudas de la Deserte. Je soupçonne que ce personnage est tout à fait étranger à l'œuvre de Wauchier ou plutôt du remanieur qui a intercalé plus de 12.000 vers entre l'œuvre de celui-ci et Chrétien de Troyes [2]. Pour rimer avec Carras, il a pu inventer un nom de fantaisie, tel que *Gaudras*, qu'on trouve dans quelques mss [3], ou plutôt emprunter à Chrétien de Troyes son *Taulas de la Deserte* [4]. Comme les mss. qui renferment l'œuvre de Wauchier et du Pseudo-Wauchier [5] ont été exécutés à une époque où le *Lancelot* était déjà connu et répandu, *Gaudras* ou *Taulas* « de la Deserte » devait fatalement devenir « Claudas de la Deserte ».

On retrouve encore le nom de Claudas, mais comme celui d'un chef sarrasin n'ayant rien à faire avec « la Deserte », dans deux chansons de geste, la *Chevalerie Ogier de Danemarche* [6] et les *Enfances Vivien* [7]. Mais la date de la première est incertaine [8] et dans la seconde il ne figure que dans la mise en prose de basse époque. L'énigme du nom de Claudas n'est donc point entièrement élucidée.

1. Depuis la page 8 du tome V.

2. J'ai dit plus haut (p. 178, note 1) les raisons qu'il y a d'attribuer une notable partie du t. V à Pseudo-Wauchier et non à Wauchier lui-même.

3. Je n'ai pu consulter que ceux de la Bibl. Nat. — Le ms. fr. 12576 porte (fol. 147 verso, col. 1) : *li rois Gaudras*, et aussi son parent, le ms. 6614 des nouvelles acquis. (fol. 113 verso, col. 3) ; le ms. fr. 1429 porte (fol. 289 verso, col. 2 et 299 recto et verso) : *li rois Quadas*. Les deux premiers l'appellent aussi *Clamados* (ms. 12576, fol. 147 verso, col. 3) ; 6614, fol. 114 recto, col. 2). Le ms. fr. 1453 (fol. 210 verso, col. 2, et 211 recto, col. 2) offre un texte voisin de celui de Mons.

4. *Erec*, v. 1729 ; *Le Conte de la Charrette*, v. 5834.

5. Ils renferment les œuvres de Manessier et de Girbert, imitées du *Lancelot-Graal*. Cf. plus haut p. 185.

6. Ogier abat une succession de rois païens » et puis r'ocist Claudas de Salenquie » (*La Chevalerie Ogier de Danemarche*, par Raimbert de Paris, publiée par Barrois, t. II, 1842, p. 501, v. 12025). Ce vers se trouve, sinon dans tous les mss. — ce que je n'ai pu vérifier —, du moins dans celui de la bibliothèque de la ville de Tours, le meilleur au dire de P. Meyer (dans les *Archives des missions scientifiques*, année 1867, p. 117).

7. Édition Wahlund et Feilitzen, l. 612.

8. Carl Voretzsch dit « fin XIIe siècle » dans son mémoire *Ueber die Sage von Ogier dem Dänen und die Entstehung der Chevalevie Ogier* (Halle, 1891), p. 33, et dans son manuel : *Einführung in das Studium der altfranzoesischen Literatur* (2e éd., 1913), p. 222 ; J. Bédier « début du XIIIe siècle » (*Légendes épiques*, II, 282). La vérité est qu'on ne sait rien d'assuré touchant la date de ce poème, pas plus que sur la personnalité de son auteur ou prétendu tel, Raimbert de Paris.

APPENDICE III

D'UNE PREMIÈRE RÉDACTION DU COMMENCEMENT DE LA DEUXIÈME PARTIE DU LANCELOT PROPRE

(*Voyage en Sorelois et épisode de la Fausse Guenièvre*)

Jusque vers la fin du tome premier il n'y a pas à proprement parler de « rédactions » différentes entre les nombreux mss. du *Lancelot* propre. Certains condensent, d'autres délayent, mais le nombre et l'ordre des aventures ne varient pas et le fonds du récit demeure identique.

Avec le deuxième voyage de Galehaut et de Lancelot en Sorelois les choses changent de face : ce voyage et le très important épisode de la « Fausse Guenièvre » se présentent sous la forme de deux versions profondément différentes. La version longue (A), de beaucoup la plus répandue, occupe les p. 5 à 185 du t. II (IV) de l'édition Sommer, comprenant ainsi 80 pages ; la version courte (B), rejetée en appendice, va de p. 369 à p. 399, soit 30 pages[2].

Version longue (*A*)	Version courte (*B*)
Départ des deux compagnons pour la terre de Galehaut (p. 3).	Départ des deux compagnons pour la terre de Galehaut (p. 365).
La pensée de leurs « dames » dont ils se séparent les attriste.	
Angoisse et pâmoison de Galehaut à l'idée que la reine lui ravira son ami.	
G. prévient ses barons du Sorelois qu'il gagne sa terre des « Lointaines îles ».	

1. Cf. les § 79-75 de notre analyse (p. 313-315).
2. P. Paris analyse celle-ci au t. V, p. 287-294.

G. confie à L. deux songes qu'il a eus récemment à la cour d'Arthur et qui l'ont fort effrayé : il a rêvé qu'un serpent lui enlevait la moitié de ses membres, puis qu'il avait deux cœurs dont l'un se transformait en léopard (p. 5).

Passant l'« aigue d'Assurne » sur le pont « Irois » qui sépare les royaumes des Fraus (*sic*) et de Gaule (Galles) et le duché de Ruoel, les compagnons arrivent en vue du château de l' « Orgueilleuse emprise », situé sur la rivière d'Assurne. G. confie à L. les desseins outrecuidants qu'il avait formés : il aurait amené en ce château 150 rois vaincus et s'y serait fait couronner.

Écroulement du château. Ce coup du sort fait sourire G. de dédain. Renonçant à gagner les « Lointaines îles », G. convoque ses barons à Sorehant, « maistre cité » du Sorelois (p. 8).

Près de la cité d'Allentive G. apprend de son « maître d'hôtel » que toutes ses forteresses du Sorelois se sont écroulées en une nuit. Fermeté d'âme de Galehaut (p. 9-10).

Les compagnons arrivent en vue d'un château fort et orgueilleux situé sur une rivière. G. confie à L. les desseins outrecuidants qu'il avait formés : il aurait amené en ce château 30 rois vaincus et s'y serait fait couronner après avoir « conquis » Arthur.

Écroulement du château. « De ceste aventure est G. moult espoentéz. »

Bel accueil fait par la population à son seigneur et à Lancelot.

Près de la cité de Caellus, « chef de son règne », G. apprend d'un vieil oncle que toutes ses forteresses se sont écroulées.

Fermeté d'âme de Galehaut (p. 367).

G. et L. couchent au palais de Caellus. Songe de G. Il rêve d'une bataille de deux lions dont l'un est couronné : celui-ci est secouru par un léopard qui

occit le lion sans couronne.

A son réveil G. se confie à L. Ils décident de dépêcher un message à Arthur pour le prier d'envoyer des clercs qui expliqueront le songe et la raison de la chute du château fort. En même temps le messager fera connaître à la reine et à la dame de Malehaut le chagrin que G. et L. éprouvent d'être éloignés d'elles. Lionel se charge du message (p. 368).

G. dépêche des lettres à Arthur pour lui demander trois de ses plus sages clercs.

Arrivée des messagers de G. à Camaaloth (p. 10).

Lionel rencontre Arthur et la reine à Camaaloth, la ville la plus « acisiée » du royaume, puis retourne à Carlhus accompagné des clercs.

G. fait connaître aux clercs les particularités de son songe puis les enferme en une « chambre » au milieu d'une forêt. Trois jours après, G., accompagné de Lancelot, entre dans la chambre. Le chef des clercs, Baudemagu, donne les explications demandées : l'un des lions, le lion couronné, est Arthur, l'autre Galehaut lui-même ; le léopard est Lancelot et Galehaut mourra par lui. La chute de la forteresse implique la désapprobation céleste des projets de G. contre le plus prudhomme du monde. Douleur de L. en apprenant qu'il sera l'auteur de la mort de son ami. Baudemagu prédit que G. mourra « dedanz trois ans » (p. 369-372).

Arrivée à Camaaloth d'une pucelle et d'un vieux chevalier, Bertolai, porteurs d'une lettre de la fausse Guenièvre accusant la reine d'être une serve qui s'est substituée par fraude à la véritable épousée le jour de ses noces avec Arthur ; la fausse Guenièvre réclame ses droits et exige qu'Arthur renvoie en Carmelide, la Table ronde, dot de son père, le roi Léodagan.

Après la lecture de cette lettre [1], Gauvain s'offre à défendre l'honneur de la reine contre Bertolai. Dodinel propose ironiquement d'opposer à ce dernier, vu son âge, Karas (ou Rioul) renommé déjà quand le père d'Arthur n'était pas encore chevalier (p. 10-16).

Arthur s'engage à convoquer pour la Chandeleur une cour, qui tranchera l'affaire, à Bedyngran en la marche d'Irlande et de Carmelide (p. 16).

Arthur envoie à Galehaut 10 sages clercs. Ceux-ci apportent

Arrivée à Carduel « en Galles » d'une pucelle et d'un vieux chevalier, porteurs d'une lettre de la fausse Guenièvre, accusant la reine de s'être substituée par force à la véritable épousée le jour de ses noces avec Arthur; la fausse Guenièvre réclame ses droits ou exige qu'Arthur renvoie en Carmelide la Table ronde, dot de son père, le roi Léodagan.

Avant la lecture de cette lettre Gauvain s'offre à défendre les armes à la main l'honneur de la reine contre Bertolai. Dodinel propose ironiquement d'opposer à ce dernier, vu son âge, Landinas (ou Do) de Carduel, aussi vieux que lui.

A l'appui de sa réclamation la messagère de la fausse Guenièvre montre au roi l'anneau de mariage de sa maîtresse. Arthur le confronte avec celui de la reine : tous deux sont identiques.

Arthur s'engage à convoquer au lendemain de Noël une cour, qui tranchera l'affaire, à Camaaloth (p. 374).

1. Elle provoque successivement chez trois clercs, quand ils en prennent connaissance, une consternation et des pâmoisons dont il n'est rien dit dans la version courte.

la nouvelle de l'accusation qui pèse sur Guenièvre. Douleur de Lancelot. G. s'efforce de le consoler par la perspective d'épouser la reine répudiée ; puis il propose de l'enlever. L. écarte toutes ces suggestions [1].

G. fait entrer les clercs dans sa chapelle et leur expose qu'il souffre d'un mal inconnu qui ne lui laisse aucun repos. Me Hélie de Toulouse, l'un des clercs, énumère les trois maladies morales (maladies du cœur) que la médecine ne peut guérir (p. 20-21).

G. expose ensuite ses songes. Les clercs demandent un répit de neuf jours avant de lui en donner une interprétation. Le dixième jour, le premier des clercs, Boniface le Romain, expose qu'il a vu dans sa conjuration magique (encerkement) deux dragons : l'un venait d'Orient et portait couronne, l'autre venait d'Occident ; sous eux combattait une multitude de bêtes ; l'armée d'Orient ayant le dessous était secourue par un léopard. La signification des lions et du léopard, le clerc n'a pu la pénétrer. « Il n'importe, je la sais, fait G. » (p. 22). Le second clerc peut identifier le dragon couronné à Arthur et l'autre dragon à G. lui-même,

1. Long et amical débat dans cette version.

mais il est incapable de dire qui est le léopard, ainsi que les sept clercs suivants. Le huitième, Pétroine du « Gué des bos », autrement dit Oxenefort (Oxford), identifie le léopard au fils de la « Reine aux grandes douleurs » : c'est ce léopard qui est l'un des cœurs du songe ; après avoir enlevé le cœur de G. il lui enlèvera la vie, à moins qu'il ne soit secouru par le serpent, qui signifie une dame (p. 23). Le 9e clerc, né à Cologne, a vu G. traversant une « aigue » sur un pont de 45 planches, puis tombant au fond de l'eau. Il ignore si chaque planche figure une année, un mois, une semaine ou un jour. Le 10e clerc, Me Hélie de Toulouse, fait sortir ses compagnons et aussi Lancelot : celui-ci est le léopard du songe ; mais, si bon chevalier qu'il soit, il trouvera meilleur que lui, celui qui trouvera le Saint Graal et s'asseoira au siège périlleux, prouesses réservées à un héros de parfaite pureté. Explications des prophéties de Merlin : le serpent qui mettra à mort le dragon, c'est-à-dire Galehaut, en attirant à soi le léopard (Lancelot), c'est la reine Guenièvre. Sur celle-ci pèse une accusation affreuse, punition du péché qu'elle a commis en honnissant le plus grand homme du monde (Arthur) (p. 28).

G. prie le maître de lui faire connaître le terme de sa vie. Mᵉ Hélie craint que la désespérance ne pousse le prince à compromettre le salut de son âme ; exemple fâcheux de la dame de Toscane. Insistance de Galehaut. Conjuration du sage clerc. Il trace au charbon sur la porte de la chapelle quatre séries de 45 roues, par ordre de grandeur décroissante. Puis il prend le livre consulté en vain par les clercs qui ont voulu autrefois expliquer à Arthur la signification du « lion ewage[1] » et se met à le lire : dans l'obscurité une voix hideuse se fait entendre et une main de feu armée d'une épée défait 41 grandes roues et le quart des quatre autres. G. comprend qu'il n'a guère plus de trois ans à vivre. Il rejoint Lancelot et lui donne, pour le rassurer, une interprétation fausse de ses songes (p. 34).

G. offre à L. de lui confier la seigneurie de sa terre, puis d'aller recouvrer l'héritage paternel et tirer vengeance de Claudas. Refus de L. : la reine lui a interdit de faire hommage à personne, pas même à Arthur (p. 34).

Désireux de vivre quelque temps à la cour d'Arthur, G.

1. Cf. plus haut, p. 96.

confie le soin d'administrer son État à Baudemagu, roi de Gorre (p. 35-39).

Ce qu'était le royaume de Gorre ; comment il se fait que tous les sujets d'Arthur qui y pénétraient y demeuraient sans pouvoir en sortir. Les deux ponts qui gardent l'entrée de Gorre, le pont dessous l'ewe et le pont de l'épée (p. 39-41).

Dédain et jalousie de Méléaguant, fils de Baudemagu, à l'égard de Lancelot. Le roi de Gorre réprimande son fils. Départ de Galehaut et de Lancelot pour la cour d'Arthur. Ils trouvent le roi et la reine à Carduel (p. 42).

La cour se transporte à Camaaloth où il se donne des joutes le jour de Noël. Lancelot est traîtreusement blessé par Méléaguant. Au terme fixé le roi et sa baronnie arrivent à Bedyngran et y attendent la demoiselle de Carmelide.

Origine de la fausse Guenièvre : elle est fille du sénéchal (Cleodalis) du roi de Carmelide et ressemble à s'y méprendre à la vraie Guenièvre. Abusés par Bertolai les barons de Carmelide croient de bonne foi que l'impostrice est fille du roi Léodagan (p. 44-45).

Arrivée de la fausse Guenièvre à Bedyngran. Elle renouvelle son accusation. Bertolai conscient que le jugement

De retour en son pays, Bertholai excite les barons contre Arthur, qui, dit-il, les déshonore, et prépare un guet-apens.

(juise) ou la bataille seront également redoutables pour sa complice, préparent un guet-apens.

Il obtient d'Arthur un court répit et le fait prévenir que dans la forêt de Bedyngran on a aperçu un « porc » merveilleux qui détruit le pays (p. 45-47).

Il va se cacher dans une abbaye près de Carduel et fait prévenir Arthur que dans la forêt de Carduel on a aperçu un « porc » merveilleux qui détruit le pays (373-376).

Arthur alléché s'enfonce dans la forêt et tombe au pouvoir de gens apostés par le traître[1] (p. 47-48).

Arthur alléché s'enfonce dans la forêt et tombe au pouvoir de gens apostés par le traître.

Inquiétude de la reine qui sent que tout le monde, y compris le roi, croit vraie, au fond, l'accusation qui pèse sur elle (p. 48).

Le lendemain la fausse Guenièvre se présente à la cour et demande Arthur. Feignant de croire que celui-ci se cache déloyalement, elle reprend le chemin de son pays (p. 49).

Elle y retrouve Arthur qu'elle a fait mettre en prison au « Château de l'enchantement ». Par l'effet d'un breuvage elle se rend maîtresse du cœur du roi, si bien que, l'année suivante, Arthur jure d'épouser l'impostrice et convoque pour les noces

Arthur est entraîné dans l'abbaye (près de Carduel). La fausse Guenièvre se rend maîtresse par l'effet d'un breuvage du cœur du roi, si bien que, quinze jours après, Arthur veut épouser l'impostrice. Cependant même dans son éga-

1. Récit dramatique : les compagnons du roi ne sont pas des chevaliers quelconques, mais Galehaut, Lancelot, Gauvain, Ywain. Ils entendent longtemps sonner le cor du roi captif, appelant au secours, mais ne peuvent réussir à le rejoindre.

qui doivent avoir lieu le jour de l'Ascension à Talebre en Carmelide, Gauvain et les barons de Bretagne (p. 50-51).

Trouble et guerres privées en Bretagne pendant la disparition d'Arthur. Gauvain est élu régent (p. 51-52).

Les messagers d'Arthur trouvent Gauvain, la reine, Galehaut, Lancelot à Carduel, huit jours après Pâques (p. 53).

La reine confie ses inquiétudes à Galehaut et lui avoue sa faute envers le roi. G. réconforte la reine (p. 54).

Grande cour tenue en Carmelide, à l'Ascension.

Arthur adjure l'assistance de faire connaître la vérité. Bertolai et les barons de Carmelide jurent que la fausse Guenièvre est la fille de Léodagan et doit être tenue pour la légitime épouse du roi. Arthur circonvenu ne laisse pas se produire l'assertion contraire et demande ce qu'il convient de faire de celle qui l'a fait vivre en état de péché mortel. Galehaut prévient une réponse redoutable en obtenant un répit jusqu'à la Pentecôte. En attendant, la garde de Guenièvre est confiée à Gauvain.

rement il fait l'éloge de la vraie Guenièvre. Accueil triomphal fait à Arthur par la population de Carmelide. Arthur convoque pour son sacre et celui de la nouvelle reine, qui doit avoir lieu à Noël en Carmelide, Gauvain et les barons de Bretagne (p. 379-380).

Le messager d'Arthur trouve Gauvain et la reine à Camaaloth un peu avant Noël (p. 380).

La reine envoie chercher (en Sorelois) Galehaut et Lancelot. Ils arrivent au plus vite à Camaaloth. La reine les met au courant de la situation qu'ils ignoraient. G. réconforte la reine (p. 381-382).

Grande cour tenue en Carmelide, à Noël.

La véritable Guenièvre est calme, la fausse inquiète.

Galehaut a posté des hommes à lui pour protéger la reine au besoin.

Au terme fixé Arthur refuse à Galehaut un nouveau délai de 40 jours. Sur le refus des barons de Logres de procéder au jugement, le roi abandonne la sentence aux barons de Carmelide ; ceux-ci condamnent Guenièvre à être rasée, à avoir le cuir de la paume des mains tranché et à être bannie (p. 55-59).

Le jugement est fait par les barons de Carmelide ; Arthur en personne le « recorde » : Guenièvre aura les mains « écorchées », la tête tranchée, son corps sera brûlé et la cendre jetée au vent (p. 383-386).

Quiconque voudrait défendre la coupable devra lutter contre trois chevaliers.

Lancelot, fendant la presse et écartant le sénéchal Keu, laisse tomber son manteau et déclare à Arthur qu'il cesse de faire partie de sa mesnie : il fausse le jugement et offre de combattre contre deux et même trois adversaires. A regret Arthur « prend les gages » des deux parties (p. 59-60).

Lancelot écarte Keu qui fait mine de défendre la reine et souhaite qu'un 4e adversaire se présente (Arthur) lequel cesserait vite de porter la couronne.

Le combat a lieu à Bedyngran le lendemain des octaves de la Pentecôte. Lancelot tue les deux premiers chevaliers de Carmelide qui lui sont opposés et n'épargne la vie du troisième qu'à la supplication de la reine (p. 61-66).

Arthur accepte sans façon les gages et ordonne que le combat ait lieu sans plus tarder. Avant que Lancelot en vienne aux mains la reine le baise publiquement. L. tue les trois chevaliers de Carmelide qui lui sont opposés (p. 387-389).

Guenièvre est sauve. Mais Arthur n'est nullement décidé à la remettre sur le trône. Avec la permission du roi elle se retire en Sorelois auprès de Galehaut et de Lancelot. Arthur

ne semble regretter que Lancelot (p. 67-72).

A la nouvelle que le roi Arthur a changé d'épouse sans le consentement de l'Église, l'« Apostoile » de Rome excommunie le roi et la Grande-Bretagne. Une nuit, à Bedyngran, la fausse Guenièvre et Bertolai tombent malades d'une maladie que nul médecin ne peut guérir. Sur le conseil de Gauvain, qui lui fait honte de son inaction, le roi se décide à aller chasser le sanglier dans la forêt de Camaaloth. Ayant tué le «porc», Arthur entre pour manger dans un ermitage et s'affaisse. Il croit sa dernière heure venue. L'ermite, frère Amustant, se découvre à lui (il a été son chapelain jadis) et lui reproche de vivre en concubinage ; élevé dès l'enfance à la cour de Léodagan, Amustant saura reconnaître la véritable Guenièvre. Une lettre de la fausse reine rappelle Arthur à Bedyngran : la malade demande à être embarquée pour son pays. Pendant que le roi se rend auprès de Bertolai, qui le fait mander d'urgence, la fausse reine avoue sa fraude à frère Amustant. Elle répète sa confession au roi à qui Bertolai vient de tout découvrir. Les barons voudraient mettre à mort les traîtres ; Amustant les en dissuade (p. 73-81).

Aussitôt après la victoire de Lancelot sur ses trois adversaires, Arthur fait arrêter la fausse Guenièvre et Bertolai. Celui-ci confesse être le véritable auteur de la machination : il s'est servi comme d'un instrument de la « demoiselle » inconnue qu'il a trouvée dans un couvent où elle était depuis son plus jeune âge ; c'est lui aussi qui a fait contrefaire l'anneau. Le roi a pitié de la fausse Guenièvre, mais la sentence

Les barons de Carmélide vont en Sorelois implorer le mercy de Guenièvre qu'Arthur fait rappeler par ses barons et ses évêques. Guenièvre, qui a pris conseil de Lancelot, lequel a cru de son devoir de l'exhorter à rejoindre son mari, feint de se faire prier. Galehaut ramène enfin Guenièvre en Grande-Bretagne après une absence de plus de deux années. Sur ces entrefaites les deux imposteurs sont allés de vie à trépas (80-83).

Pour remettre les choses en l'état il faut que Lancelot reprenne sa place à la cour : Arthur le désire ardemment. Subtilité de la reine qui se fait imposer ce retour qu'elle souhaite encore plus vivement que le roi. Après bien des refus concertés Lancelot consent à rentrer dans la « mesnie » d'Arthur et à redevenir compagnon de la Table ronde (p. 83-85).

portée contre la vraie reine doit retomber sur les coupables qui sont brûlés (389-390).

Prompte réconciliation de Guenièvre et d'Arthur. Le roi emmène Galehaut et Lancelot en Bretagne à Carparantin (sic). Ceux-ci eurent jusque vers Pâques « toutes les joies d'amour que les amants peuvent avoir ». Toutefois, moins heureuse que la reine, la dame de Malehaut doit laisser partir son ami Galehaut (390-391).

De la simple lecture de l'analyse précédente on peut tirer deux conclusions : 1° *B* ne représente nullement une condensation de *A* mais une *rédaction* différente d'un même récit ; 2° *B* est littérairement très inférieur à *A*.

Ces deux assertions sont d'une telle évidence qu'elles peuvent se passer d'une démonstration appuyée. Il suffit de signaler quelques contrastes, en laissant au lecteur le plaisir de les augmenter à son gré.

Les procédés de *B* sont plus imparfaits : l'entrelacement par exemple et les effets de surprise. Il est plus piquant et plus dramatique que Lancelot apprenne indirectement le danger que

court la reine, par les sages clercs envoyés à Sorhant, plutôt que par un message de Guenièvre, et très tardif, comme dans *B*. Cette mission des sages clercs entraîne comme conséquence dans *A* l'enchevêtrement des thèmes du songe de Galehaut et de la fausse reine. L'incident de l'anneau fabriqué n'ajoutant rien au dramatique de la situation est supprimé dans *A* comme encombrant. Le songe de Galehaut dans *A* est présenté d'une manière moins banale, moins simpliste que dans *B*.

Surtout l'analyse psychologique, presque absente de *B*, est très poussée dans *A*. Si indigné que soit Lancelot de la conduite d'Arthur, il ne se permet pas de souhaiter d'avoir sous le tranchant de son épée le roi en personne pour lui arracher la vie. Il immole sa passion à l'« honneur » de la reine et, tel qu'un héros de Corneille ou de Mlle de Scudéry, pousse Guenièvre à remonter sur le trône. Le bon Galehaut est désolé ; tout s'arrangeait si bien : Guenièvre répudiée épousait Lancelot et tous trois vivraient heureux en Sorelois. L'attitude de Galehaut en face du coup du sort qui le frappe en ruinant ses châteaux, assez piteuse dans *B*, est pleine de grandeur dans *A*.

La physionomie de Guenièvre, inexistante dans *B*, est très fouillée dans *A* : d'abord accablée par le sentiment de sa faute, elle voit dans l'épreuve qu'elle subit un juste châtiment de son péché. Elle a pitié du plus vaillant des champions de sa persécutrice et sauve sa vie. En Sorelois elle met son point d'honneur à se garder digne du roi, qui la traite si odieusement. Et, quand elle est rappelée à la cour, elle s'en remet à ses amis et protecteurs du soin de décider si elle doit accepter. Puis sa malice reprend le dessus et elle use d'une habileté consommée à se faire imposer par Arthur le rappel de Lancelot qu'elle désire passionnément. Néanmoins *A* ne souligne pas, comme fait *B*, les plaisirs qu'elle prend avec Lancelot après son retour à la cour [1]. *A* supprime, même comme risqué, et c'est regrettable, le baiser donné publiquement à Lancelot par la reine au moment du combat contre les trois champions de la fausse Guenièvre. Le rôle d'Arthur dans cet épisode est des plus ingrats : il est à la fois féroce et ridicule. *B* en fait un fantoche sinistre, sorte d'Ubu roi, jouet d'une coquine qui le domine après quinze jours seule-

1. Dans *B* (v. 390, l. 34) Guenièvre pousse l'imprudence jusqu'à déclarer à Lancelot qu'elle est sienne « oiant lo roi ».

ment ; spontanément il réunit une cour pour juger sa femme et pousse l'inconscience jusqu'à proclamer lui-même l'horrible et inepte sentence. *A* atténue autant qu'il peut le côté hideux et burlesque de la conduite d'Arthur. S'il ne réussit qu'imparfaitement c'est que la donnée même de l'épisode ne le permet pas.

L'esprit religieux et mystique est absent de *B*. Il fleurit dans *A*. Me Hélie de Toulouse n'est pas, comme l'inadmissible Baudemagu de *B*, un simple magicien, c'est un moraliste distingué, et frère Amustant est une réplique et d'Adragain le Brun et du prudhomme qui a morigéné Arthur au volume précédent[1] ; sans compter que littérairement il y a un abîme entre l'esquisse de *B* et le sombre et tragique épisode de la « conjuration » de Me Hélie dans *A*.

B ne saurait être un abrégé de *A*. Aucun remanieur, si obtus fût-il, ayant *A* sous les yeux, ne lui aurait substitué *B* purement et simplement[2]. D'ailleurs *B*, répétons-le, n'abrège pas, ne condense pas *A*, il est différent de *A*. A plus forte raison est-il impossible que ce soit l'auteur lui-même qui, après avoir écrit des pages excellentes, les abîme à plaisir pour les réduire au tiers.

Mais si *B* n'est pas un abrégé de *A*, il ne peut être que l'ébauche de *A*, autrement dit il est antérieur à *A*. C'est *A* qui a transformé en une œuvre littéraire un récit qui n'est qu'une sorte de brouillon, de canevas. Et que l'auteur de *A* soit le même que l'auteur du reste du tome I (III) du *Lancelot*, auquel il se relie sans solution de continuité dans tous les manuscrits, c'est ce que personne n'osera contester : l'esprit et les procédés, le style sont identiques de part et d'autre.

Il n'est pas douteux non plus que *A* soit de la même main que le reste du tome II (IV). *A*, en effet, n'est pas un épisode isolé, sans liaison avec ce qui suit. La *Charrette*, qui commence seulement à la page 155-156, est minutieusement préparée[3] par l'explication, d'ailleurs misérable, de l'origine des « exilés » du royaume de Gorre, et par l'apparition du personnage de Méléguant qui se prend aussitôt d'une haine violente contre Lancelot. Et Méléaguant est introduit par son père Baudemagu, roi de Gorre,

1. Voy. plus haut, p. 96, 52.
2. Le ms. 339 de la Bibl. Nat. combine ou juxtapose les deux versions. Voy. O. Sommer, IV, 365, note 1.
3. Cf. l'Appendice V.

INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES

et régent du Sorelois ; le « bail » de ce dernier état à Baudemagu est rendu nécessaire par la résolution de Galehaut d'embrasser la vie de chevalier errant pour ne point se séparer de Lancelot. Enfin la condamnation du péché de Lancelot et l'annonce de la conquête du graal par le chevalier d'une chasteté parfaite (Galaad) préparent et l'*Agravain* et la *Quête du graal.*

Aucune de ces préparations ne se rencontre dans *B*. On n'y semble même pas prévoir la *Charrette* : si on y pensait, donnerait-on au chef des clercs, interprètes du songe de Galehaut, le nom de Baudemagu; qui produirait par la suite une confusion baroque avec le père de Méléaguant ?

Enfin, à s'en tenir à *B*, Lionel n'aurait plus de rôle à jouer dans la suite du *Lancelot*. Après l'épisode de la fausse Guenièvre, *B* nous montre Arthur donnant à Pâques une grande fête à Camaaloth. Lionel, las d'être encore écuyer, demande à Lancelot, son cousin germain, de prier le roi de le faire chevalier. Arthur y consent. La veille de la fête, au « manger », lors du troisième service, entre une demoiselle tenant en laisse un lion affreux portant sur la tête une couronne naturelle. Elle est chargée par la dame la plus belle du monde de promettre son amour au vaillant qui « conquerra » le lion par sa prouesse. Lionel accomplit l'exploit en étranglant le lion « et de celui « lyon porta mesire Ywains, li filz au roi Urien, la pel en son escu, « et por ce l'apella on *le chevalier au lyon*. La prouesse de Lionel est mise en écrit, le jeune héros est admis parmi les compagnons de la Table ronde, mais, aussitôt après, la « demoiselle » l'entraîne auprès de sa dame. Il demeure avec elle : « ne plus ne « parole cist contes de lui ne d'aventure qi li avenist *car il a son* « *conte tot entier* [1] ».

Ainsi *B* se débarrassait délibérément de Lionel. Son auteur ne concevait donc pas la suite du récit comme *A*, qui attribue un rôle important à Lionel dans l'énorme épisode de l'enlèvement de Gauvain par Karadoc et de la quête de Gauvain [2], épisode dont il n'y a pas trace dans *B* [3].

1. Texte du ms. 768, cité par O. Sommer, IV, 393, note 1.

2. Il commence dans O. Sommer à la p. 87 du t. II (IV) et s'étend jusqu'à la p. 139.

3. Le maintien du personnage de Lionel dans la vulgate du *Lancelot* n'a pas été sans entraîner des difficultés. Où et quand placer le combat de

Dans ces conditions ne faut-il pas conclure que nous pouvons ici saisir sur le vif le procédé de l'auteur du *Lancelot-Galaad*, remaniant avec un art délicat et dans un esprit moralisateur et mystique le récit d'un auteur antérieur ?

Cette conclusion serait assez spécieuse. Mais il n'est pas possible de s'y arrêter. Il est parfaitement invraisemblable que les trente pages de *B* forment la seule épave subsistante de ce premier et hypothétique *Lancelot*. Dans les deux mss. qui l'ont conservée, la version *B* se relie étroitement à ce qui précède du *Lancelot*, sans présenter la moindre solution de continuité.

A y regarder d'un peu plus près, on s'aperçoit que la langue et les procédés sont identiques à ceux du tome I (III) et même à ceux de la version *A* [1]. Seulement dans *B* scènes et caractères

Lionel contre le lion, combat annoncé dès le t. I (III) du *Lancelot* (voy. dans Sommer, III, 271, note 1) ?

La vulgate le mentionne rapidement et incidemment avec une grande maladresse : Méliant, parti à la cour pour apporter des nouvelles de Lancelot, dont on ne sait rien depuis qu'il s'est élancé à la poursuite de Karadoc, arrive le soir et trouve Lionel « nouveau chevalier » : il vient de sortir vainqueur de son combat contre le lion de Libye (Sommer, IV, 103, note 4).

Le ms. Add. 10293 du British Museum (*ibid.*, 103-104) ne renferme pas ce passage, non plus que les mss. fr. 751 et 114 de la Bibl. Nat. En outre ces trois mss. placent le début de la chevalerie de Lionel à la fête qui suit le retour de Guenièvre à la cour et la réconciliation de Lancelot et du roi (Sommer, IV, 86). Mais ces trois mss. sont ici tout à fait isolés. Il ne paraît pas douteux qu'il y ait là un remaniement intentionnel : on a préféré faire sauter l'épisode du combat de Lionel contre le lion plutôt que de s'en embarrasser. Ce remaniement semble avoir eu une répercussion sur un passage du t. Ier (p. 270-271) où l'on expose l'étymologie du nom de Lionel. Par contre, la vulgate en donnant (Sommer, IV, 102) l'épisode de Lionel « cœur sans frein », annoncé au commencement du *Lancelot* (III, 50), est supérieure à *B* qui oublie totalement cette prédiction.

Ces problèmes, et d'autres connexes, seront mieux étudiés dans une seconde partie où l'on décrira les mss. du *Lancelot* et où l'on tentera d'en établir une classification.

1. Çà et là des particularités de *B* sont peut-être préférables. Dans *A* le chiffre de 150 créneaux, correspondant au nombre de royaumes conquis par Galehaut, est une exagération peu heureuse, provoquée par ce fait que ce chiffre est consacré dans le *Lancelot* (150 compagnons de la Table ronde, 150 chevaliers de l'Echauguette), et dans l'*Estoire* (150 compagnons de Josephé, etc.). *B* offre le chiffre plus modeste de 30. La comparaison avec III, 210, l. 39, et 246, l. 27, prouve que ce chiffre est le chiffre primitif. Et *A* en le maintenant par mégarde à plusieurs reprises (IV, 18, l. 10; 28, l. 7; 36, l. 12; 39, l. 2) trahit involontairement sa dépendance de *B*.

La Dame de Malehaut a joué un rôle important dans la seconde moitié

ne sont qu'indiqués, et sauf un petit nombre d'exceptions, rien n'est poussé à fond : autrement dit, *B* n'est qu'une esquisse. Mais tout donne à croire qu'elle est de l'auteur même de ce qui précède et de ce qui suit, c'est-à-dire de *A*.

A l'appui de cette vue, on peut invoquer aussi les lignes finales du ms. fr. 768 de la Bibl. Nat., où l'on trouve comme le pressentiment de « thèmes » qui n'apparaîtront que beaucoup plus loin dans le *Lancelot*. Ces lignes finales entament le récit de la mort de Galehaut dont elles offrent le raccourci stupéfiant que voici. A peine a-t-on raconté les exploits, puis le départ de Lionel, qu'on fait disparaître Galehaut : « Quant vint l'andemain « de la feste, si prist Galehot del roi congié et de la reïne et de « Lancelot, son compaignon, et de la dame de Malohaut et de « totes les autres. Et erre tant qe il vint en la terre des Loing- « taines Isles. Mais ne demora gaires après ce q'il s'en fu alez « qe une damoiselle vint a lui et li aporta une novelle dont granz « dolors avint en la terre dont il ert sires et en maintes autres « contrées, por la renomée de sa folor, car ele li dist que Lan- « celot del Lac, cui il avoit tote s'amor donée, estoit ocis en la « forest des aventures et qe ele avoit veü a ses iauz qe l'an li « avoit la teste colpée. Et qant Galehot l'oï, si en ot si grant « duel qe nus hom ne porroit greignor avoir, et il avoit esté « seigniéz le jor devant, si san mesla por l'angoisse [1].... »

Le texte s'arrête ici brusquement, au bas du fol. 175 verso. Il n'est pas douteux que les premières lignes du fol. 178 recto, qui ne nous sont malheureusement pas parvenues, relataient la mort de Galehaut.

L'angoisse qui, jointe à un état maladif, amène la catastrophe, reparaîtra, transformée, dans la version vulgate de la mort de Galehaut : c'est la fausse nouvelle de la mort de son ami qui, aggravant une blessure, mettra sur le flanc Galehaut et le conduira au tombeau (IV, 154-155). La tête coupée dans la « Forêt des aventures », c'est l'ébauche de l'épisode de Griffon de Maupas :

du tome Ier et, au début du tome II, Galehaut déplore d'être éloigné d'elle. On s'étonne que *A* l'oublie complètement par la suite (jusqu'à la page 156). *B* ne tombe pas dans cette négligence.

1. Texte du ms. 768, reproduit dans O. Sommer, IV, 393, note 3. Le ms. Yates Thompson supprime ces lignes finales parce qu'il reproduit le texte de la vulgate pour l'enlèvement de Gauvain, aventure qui fait suite à l'épisode de la fausse Guenièvre.

Lancelot lui a cédé ses armes et Griffon, qui portait suspendue à l'arçon la tête d'un chevalier qu'il avait décapité, passe à cheval devant la reine égarée dans la forêt de la Fontaine aux fées : Guenièvre reconnaît les armes de Lancelot et s'imagine que la tête pendant à la selle est celle de son amant, dont le vainqueur a revêtu les armes [1].

L'homme qui écrit les dernières lignes du ms. fr. 768 porte donc dans sa cervelle, ne fût-ce qu'à l'état nébuleux, l'idée d'aventures ou de procédés qui seront mis en œuvre dans la vulgate du *Galehaut* et au début de la *Préparation à la Quête*. Il est le même que celui qui a écrit *A*, identique lui-même à l'auteur du reste du tome II et des tomes suivants.

Après le premier récit (*B*) de la mort de Galehaut, l'auteur a dû faire halte. Une ébauche si grossière, se terminant en queue de poisson, ne pouvait être poursuivie [2]. Il était nécessaire de souffler, nécessaire de réunir des matériaux avant de poursuivre, nécessaire enfin de revenir en arrière et de remanier les derniers épisodes, visiblement hâtifs, mal venus, présentant un contraste pénible avec le tome Ier où le récit coule avec abondance et lenteur.

Le ms. 768, déjà précieux à tant d'égards, nous rend le grand service de nous présenter, pour une bonne moitié environ, le premier état du *Lancelot* propre.

1. Cf. plus haut, p. 23-24, et l'analyse § 112, 114 et suiv. (p. 324).
2. Le ms. 768 n'a pas dû avoir plus d'un feuillet après le fol. 177 actuel.

APPENDICE IV

D'UNE CONTRADICTION DE L'*ESTOIRE*:

LA MORT DU ROI LABEL

Les divergences, les contradictions, signalées entre l'*Estoire* et la *Quête* ont été, nous l'avons vu [1], exagérées. Elles sont, du reste, peu de choses en comparaison de l'opposition absolue des deux récits touchant la mort du roi Label que donne l'*Estoire* à quelques pages d'intervalle.

Premier récit :

Le jeune Célidoine, fils de Nascien, transporté miraculeusement en une île sauvage, aperçoit deux nefs jetées sur la « roche » par une tempête épouvantable. Les passagers peuvent néanmoins aborder et l'enfant, confiant, s'avance à leur rencontre, croyant avoir affaire à des chrétiens : il était loin de compte.

« Ains estoient paien, si aloient a ost el roialme de Sire sor « Samuel, qui le freire au roi de Perse avoit ochis por ce qu'il « l'avoit vilainement trové avoec sa feme. Et illuec entr' eus estoit « li rois de Perse, que on apeloit Label ; si estoit jones hom [2] et « boins chevaliers de sa main, mais il n'estoit hons vivant qui « tant haïst crestien com il faisoit [3]. »

En dépit de la haine qu'il porte aux chrétiens, Label trouve que l'enfant Célidoine a si bonne grâce qu'il songe à lui donner sa fille et son royaume. Deux songes merveilleux, dont le seul Célidoine peut donner l'interprétation, en dépit de son jeune âge (dix ans), changent le cœur du roi des Perses. Il se décide à embrasser la foi chrétienne et se rend pour recevoir le baptême en un ermitage de l'île sauvage ; il y expire le lendemain, « et fist « puis nostres sires maint bel miracle por lui [4] ».

1. Voy. p. 81.
2. *Vieils hom* porte un autre ms. (Sommer, I, 142, note 12), ce qui semble plus vraisemblable, attendu que Label a vu Jésus mené au supplice (I, 150-151).
3. Sommer, I, 142 ; Hucher, II, 498.
4. Sommer, I, 158 ; Hucher, II, 533.

Le roi n'a pu amener ses gens à se convertir. Au contraire ils se saisissent de Cédoine et décident de le mettre sur une nacelle en compagnie d'un lion. La protection céleste sauve l'enfant et l'amène auprès de son père. Après le récit des aventures de Nascien, le « conte » revient en arrière pour exposer les aventures des messagers envoyés par la reine Sarracinthe pour avoir des nouvelles de Nascien disparu mystérieusement.

Les messagers parviennent en Égypte. L'un d'eux meurt de chaleur en août et est enseveli dans la « maistre cité » du pays, appelée « Alexandre » (Alexandrie). Arrivés au bord de la mer [1], les messagers trouvent une nef arrivée « nouvelement » ; elle est remplie des cadavres de deux cents hommes « ocis » ; la seule créature vivante, trouvée cachée sous une planche, est une jeune fille. Elle donne les explications suivantes :

« Seigneur, sachies que cil qui gisent mort estoient de la cité « Label, qui mon pere fu. Si avint l'autrier que li rois Meleans « dist qu'il iroit veoir un sien fil en Syre, qui la maint, qui a « partie de cele terre a gouverner. Et quant il se fu mis en la « mer a grant compaignie de gent [2], si manda chevaliers et ser- « gans tant com il en peut avoir, si entra maintenant en ses nés « et courut sus a mon pere qui s'en aloit par devant un castel « qui siet en mer. Ensi assamblerent les unes gens contre les « autres enmi la mer ; si commencha la mellée de nous et dez « homes au roy de Tarse, si fu en poi d'eure l'ocision si grant et « si merveilleuse que jou en vi mourir en une heure de jour plus « de mil hommes dont il n'i avoit nul que on ne tenist a pro- « dome et a boin chevalier. Mais cil de Tarse, qui plus estoient « et acoustumé d'armes et de travail sousfrir, et qui plus avoient « de gent envers euls, assalirent si durement lez nos de toutes « pars que mes peres i fu ochis, qui rois estoit, et tuit li autre « descaupé, que onques n'en escapies : si geterent mon pere en

1. « Alixandre qui est la maistre cité d'Egypte. Et au secont jour après, « se partirent li mes de la cité et errerent tant par leur journées qu'il « vindrent a la mer » (I, 166, l. 1-2). Ainsi pour l'auteur, Alexandrie est fort éloignée de la mer !

2. Dans le ms. Royal 19 C. XII on trouve entre *gent* et *si manda* la phrase suivante : « et a grant estoire li rois de Tarse qui le Label haoit mortel- « ment sot qu'il Label venoit el roiaume de Syre o grant compaignie de « gent ; si manda, etc. » (cf. aussi Hac'ier, III, 15). « Cette phrase indispensable a été sautée dans le ms. Addit. 10292, base de l'éd. Sommer, par suite d'un bourdon provoqué par *si manda*.

« la mer et grant partie de nos autres barons. Et moi meïsme « eussent ochise, mais pour che que puchele me virent et foible « cose ne me voldrent touchier, ains me laissierent ychi aveques « mes parens et cels de nostre part qu'il avoient ochis ensi que « vous poés veoir [1]. »

Impossible de trouver contradiction plus caractérisée entre ces deux récits : on vient de nous raconter la fin édifiante de Label dans l'ermitage de l'île sauvage et voilà qu'on apprend de la bouche de sa propre fille qu'il a été tué dans un combat naval et que son corps a été jeté à la mer !

O. Sommer a raison d'appeler l'attention sur ces « extraordinary discrepancies [2] ». Elles sont inintelligibles de quelque façon qu'on essaye de les expliquer. L'hypothèse d'un « remaniement » n'explique rien : quel remanieur, quel copiste même, serait assez inintelligent pour souder sans précaution deux récits aussi violemment opposés ?

On peut supposer que le texte du ms. 10292 que nous avons reproduit plus haut est profondément corrompu [3].

Dans le ms. du Mans, suivi par Hucher, cette contradiction n'existe pas, ou plutôt est moins choquante. Le roi Label s'échappe sur une barque et sa fille n'a plus aucune nouvelle de lui : « Il « meïsmes i'eust esté ochis, mais il entra en un batiel entre lui « et ne sai cans chevaliers, et s'en ala en tel maniere que onques « puis n'en oï nul nouviele [4]. »

Mais ne peut-on soupçonner le ms. du Mans (et ceux qui lui sont ici apparentés) d'avoir cherché à atténuer une bévue écla-

1. Sommer, I, 166.
2. Dans son *Index*, p. 53, note 2.
3. Qu'il soit défectueux, la chose est certaine (cf. page précédente, note 2). On raconte que les messagers, émus de pitié, font ensevelir le corps des païens de la nef. Sur le rivage on érige une pierre sur laquelle il est écrit en grec : « Chi gisent cil de Label que cil de Tarse ochirent. Si les firent « ici mettre pour pitié d'umaine samblance li message qui queroient « Nascien, et firent cest brief *là où il orent enfoui le cors de Label* (I, 167). »
Il semblerait à en croire l'inscription que le corps de Label a été retrouvé sur la nef et enseveli sur le rivage d'Égypte. Ce serait une nouvelle contradiction, car la fille de Label vient de faire savoir que le corps de son père, occis sur la nef, avait été jeté par-dessus bord par ceux « de Tarse ». Il faut rétablir, semble-t-il ainsi, le passage « et firent cest brief là où il orent enfoui les cors de ceus de Label ». Cf. le ms. du Mans dans Hucher, III, 17.
4. Hucher, III, 16.

tante en intercalant la phrase qu'on vient de lire[1] ? — De toutes façons une discordance subsiste. Dans le premier récit Label est l'agresseur : il veut se venger de Samuel[2], roi de Syrie, qui a fait périr son frère. Dans le second, Label, qui se rendait, on ne nous dit pas pourquoi, « par devant un castel qui siet en mer », est surpris par le roi Meleans de Tarse, qui, sous prétexte d'aller voir un sien fils en Syrie, avait rassemblé une flotte montée par une multitude de chevaliers et de sergents.

Dans le premier récit, rien ne permet de croire que Label et ses compagnons abordent dans l'île sauvage après avoir subi un désastre naval : les Perses sont simplement victimes d'une tempête[3]. Et si Label songe à donner à Célidoine sa fille, il faut bien que celle-ci soit auprès de lui et n'ait pas disparu avec des centaines de Perses dans une défaite navale.

Il est même indispensable que la défaite des Perses soit postérieure à leur débarquement dans l'île. La destinée misérable de ces païens est prévue par Célidoine et elle est le châtiment de leur cruauté envers l'enfant qu'ils lancent en pleine mer sur une barque en compagnie d'une bête féroce : « Gent maleoite, per-
« verse et anemi de Dieu Ihesu Crist, me cuidiéz vous faire
« morir en tel maniere ? Jou en escaperai, se il plaist à Celui en
« qui je croi, qui est mon Sauverres. Mais vous y perirés si tost
« comme vous y enterrés, che sachiés vous bien. Et si poés bien
« estre asseur que jamais ne retournerés el roialme de Perse
« dont li rois Label vous geta ; la mer où vous m'avez mis vous
« destruira et si serés noié et peri, et enterrés es paines d'infer
« et en la tenebreuse maison où toute doleur et toute mesaise
« habite. En chele maison n'enterra pas li rois Labiaus, quar il
« s'en est ja ostés, ains enterra en la souveraine maison et en
« la joieuse que on apele Paradis[4]. »

La logique du récit exigerait donc que la nef remplie des

1. Le ms. 2455 de la Bibl. Nat. passe sous silence la participation embarrassante de Label au combat naval.

2. Le ms. du Mans porte *Fanouyel*, le ms. 2455 de la Bibl. Nat., *Sabuel* (Hucher, II, 498).

3. Cela est même rapporté expressément par Célidoine dans le récit de ses aventures qu'il fait à son père Nascien : « ...en une ille de la mer où li rois Label arriva par le tormente de la mer qui chele part les encacha (I, 160 ; Hucher, II, 538). »

4. Sommer, I, 159 ; Hucher, II, 535-536.

cadavres rencontrés sur la côte d'Égypte par les messagers de Sarracinthe représente l'accomplissement de la menaçante prophétie de Célidoine.

L'histoire racontée par la fille de Label, de quelque façon qu'on la retourne, est donc inadmissible et les atténuations du ms. du Mans sont un palliatif insuffisant.

Il faut croire qu'en plaçant dans la bouche de la fille de Label un récit de la mort de son père en contradiction absolue avec ce qui vient d'être rapporté à ce sujet, l'auteur avait un dessein, mais ce dessein il n'est pas aisé de le pénétrer.

On saisit bien que, voulant faire épouser par la suite la fille du roi de Perse à Célidoine, il s'est efforcé d'amener la jeune fille auprès de celui-ci et de Nascien, de façon qu'elle parvienne avec eux en Grande-Bretagne et soit la souche d'une lignée de rois et de héros. Comme les messagers envoyés par Sarracinthe à la recherche de Nascien doivent retrouver celui-ci, le plus simple est que la fille du roi de Perse soit amenée à partager le sort de ces messagers. Montée sur la nef, allégée des cadavres, elle atteint avec ses compagnons l'île d'Hippocrate, reçoit les premiers enseignements de la foi chrétienne, rejoint Nascien et, enfin, se rend à Sarras où elle reçoit le baptême : la reine, épouse de Mordrain (Sarracinthe), qui est sa marraine, lui donne son nom [1].

Il eût été très simple, semble-t-il, de remplacer la guerre navale où périssent les Perses par une tempête où auraient péri les païens endurcis, bourreaux de Célidoine. Seulement il eût fallu que la fille de Label connût, dans cette hypothèse, la conversion et la mort de son père, ce qui eût rendu difficilement admissible les discussions avec les démons qui l'amènent, par la suite, à comprendre et à embrasser la foi chrétienne : si Label avait eu sa fille près de lui dans l'île sauvage, comment n'aurait-il pas eu soin de la convertir ? On peut croire que l'auteur a préféré sauver le côté moralisant et édifiant fût-ce au prix d'une grossière contradiction [2].

1. Sommer, I, 167-195.

2. Le texte de l'*Estoire* présente d'autres traces de remaniement. L'épisode d'Hippocrate tel qu'il se lit dans les mss. fr. 98 et 2455 de la Bibl. Nat. (Hucher, t. I, 21-86, en petits caractères) est très différent de la vulgate. Nous reviendrons sur ce point dans la seconde partie.

APPENDICE V[1]

L'EPISODE DE LA CHARRETTE DANS LE LANCELOT EN PROSE ET DANS LE POEME DE CHRETIEN DE TROYES

Dans l'ensemble du *Lancelot* propre, qui comprend les volumes III, IV et V de l'édition Sommer [2], en tout 1112 pages in-4°, l'épisode de la *Charrette* ne compte que 70 pages à peine [3], correspondant aux 7134 vers du *Conte de la Charrette* de Chrétien de Troyes et de Godefroy de Lagny [4]. Ce chapitre est encadré par la *Mort de Galehaut* d'une part, et, de l'autre, par les *Suites de la Charrette* servant de transition à l'*Agravain* (ou *Préparation à la Quête*) qui, à son tour, relie la première partie, mondaine et courtoise de l'œuvre, à la seconde, tout imbue de spiritualité chrétienne.

Ainsi la *Charrette* est située au centre du roman biographique, au cœur de sa partie courtoise, dominée entièrement par ce beau sujet : l'histoire des amours de Lancelot du Lac et de la reine Guenièvre. Malgré ses proportions modestes, cet épisode offre un intérêt très particulier : nous pouvons, en le comparant à son modèle, nous rendre compte de la façon dont l'auteur traitait ses sources, et, par conséquent, apprécier sa part d'originalité.

1. (Ce mémoire, dû à Mme Lot-Borodine, a fait l'objet de deux communications à l'École des Hautes Etudes, les 3 et 10 avril 1916. D'autres études, entreprises au cours de l'année 1915-1916, seront, espérons-nous, ultérieurement publiées. F. L.)

2. *The Vulgate version of the Arthurian Romances* éd. by Oscar Sommer (Washington, 1910-12).

3. De la page 157 du volume IV (*Le livre de Lancelot du Lac*, 2e partie) à la page 225 du même vol. (*les Suites de la Charrette* qui viennent après finissent à la page 293 du vol. IV) ; mais il faut exclure les quinze pages de 182 à 195 d'interpolation (épisode de Gauvain), sur laquelle nous reviendrons au milieu de notre étude.

4. La seule édition qui compte est celle de Wendelin Foerster, publiée sous le titre *Der Karrenritter* (*Lancelot*), à Halle, en 1899.

Aujourd'hui toute la critique se trouve d'accord sur l'antériorité de l'œuvre de Chrétien de Troyes par rapport aux romans en prose de la Table Ronde. Il est établi que, loin d'avoir imité le grand *Lancelot*, ainsi que le croyaient les vieux érudits Paulin Paris et Jonckbloet [1], c'est au contraire le poète champenois qui, dans son *Conte de la Charrette*, a servi de modèle à l'auteur inconnu du XIIIe siècle.

Le plan, ou plutôt la composition de la *Charrette* en prose, est dans ses grandes lignes la même que celle de Chrétien de Troyes. Il s'agit de comparer les deux œuvres, d'abord au point de vue de la « matière », selon le joli mot du poète lui-même, c'est-à-dire du caractère et de l'alternance des aventures qui emplissent le cadre du récit, ensuite au point de vue du « sens » c'est-à-dire de l'esprit qui les anime.

Notre auteur n'intercale pas l'épisode de la *Charrette*, il l'incorpore à son roman du *Lancelot* ; il prépare de longue main l'entrée en action des principaux personnages et noue adroitement le nœud de l'intrigue. Dès la première apparition sur la scène de Galehaut, fils de la géante, qui assiège avec son innombrable armée la ville de Carduel[2], il est déjà question d'un de ses vassaux, le roi Baudemagu « qui mult estoit preudome de chevalerie et de consoil ». Plus loin, mais bien avant le commencement de notre *Charrette*, à l'occasion du départ de Lancelot et de Galehaut du Sorelois, royaume de ce dernier [3], on nous raconte l'institution de la singulière coutume du pays de Gorre :

Le roi Baudemagu était le neveu du roi Urien qui, à la suite d'une querelle malheureuse avec Uterpendragon (père d'Arthur), dont il ne voulait pas être le vassal, fut fait prisonnier par ce dernier et menacé de mort, s'il ne lui rendait pas sa terre. C'est alors que son héritier, Baudemagu, montra toute sa noblesse d'âme : il déclara renoncer à son droit de succession à condition que son oncle lui serait rendu sain et sauf et il « deserta sa terre si que moult y remest poi de gens ». A la fin Urien libéré réussit

1. *Les romans en prose de la Table Ronde* en 5 volumes, par Paulin Paris, (voir l'Introduction) ; *Le Roman de la Charrette d'après Gauthier Map et Chrestien de Troyes*, publié par W. A. J. Jonckbloet (La Haye, 1850).

2. Voir l'édition Sommer, t. III, p. 236, 242.

3. Galehaut, avant de partir, fait de Baudemagu le régent de son royaume pour toute la durée de son absence en Sorelois, ce qui implique la haute estime dans laquelle le roi des Iles tient ce personnage (Sommer, IV, 38).

à reconquérir le royaume de Gorre qu'il céda, en signe de reconnaissance, à son neveu, se retirant lui-même dans un lointain ermitage.

Il s'agissait maintenant de repeupler la terre déserte. Le roi Baudemagu se décida à le faire avec les gens d'Uterpendragon qui l'avait ravagée et, pour empêcher les Bretons captifs de rentrer chez eux il fit construire à la frontière de Bretagne deux ponts « estrois et febles » gardés par des sergents et des chevaliers. Plus tard, à cause du nombre toujours croissant des exilés bretons, ces deux ponts, devenus insuffisants, furent remplacés par le fameux *Pont Evage* et le *Pont de l'Epée*, plus merveilleux et plus terrible encore: « car li uns estoit d'un seul fust qui n'avoit « que iii. piés de lé et estoit entre ii. aigues, et de l'une rive « dusques a l'autre avoit tant d'espasse come on porroit aler sour « ii. chevaus, et estoit autretant dessouz aigue comme deseüre. « Li autres pons estoit assez merveilleus, car il estoit d'une planche « d'achier qui estoit faite a la maniere d'espée, et estoit si clere et « trenchans comme elle pooit plus estre. La planche sans plus un « pié de lé, et estoit as ii. chiés en ii. grans trous fichiés et seelée « et couverte de toutes parts, si que plueue n'i adesoit. Et li pons « qui estoit autant desouz eve comme deseüre gardoit un chevaliers et l'avoit gardé dès le commencement des aventures « dusques adont que la royne Genievre fu rescousse... [1] »

Les pauvres captifs du pays de Gorre étaient condamnés à y rester jusqu'au jour où un chevalier assez hardi, venant de Bretagne, oserait passer un de ces deux ponts pour les délivrer.

Comme on le voit, l'auteur s'efforce d'expliquer la mauvaise coutume du pays de Gorre dont Chrétien nous parle en toute simplicité, sans le moindre essai d'une interprétation quelconque [2]. Seulement il ne réussit tout de même pas à nous faire comprendre comment le roi Baudemagu, cette perle des princes a pu avoir

1. Sommer, IV, 41.

2. Chez Chrétien c'est une demoiselle qui, au beau milieu du récit (v. 646), nous parle pour la première fois du pays de Gorre, « don nus estranges ne retorne,

Mès par force el païs sejorne
An servitume et an essil,

et donne des renseignements sur Méléaguant, fils du roi Baudemagu et sur les deux ponts : le *Pont Evage* et le *Pont de l'Epée*.

recours, pour peupler sa terre déserte, à des procédés aussi peu conformes à sa douceur et à sa courtoisie habituelles ? Mais nous n'avons ici qu'une des nombreuses illustrations du système evhémériste de l'auteur qui détruit systématiquement le merveilleux partout où il le trouve en le rationalisant. Les preuves de cette mentalité très particulière abondent dans tout le *Lancelot* propre, mais nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Quant au fils du roi Baudemagu, Méléaguant, voici son portrait esquissé rapidement, mais d'un coup de crayon très sûr :

« Cils fu chevaliers grans et bien tailliés de cors et de tous « membres, et si fu rous et lentilleus et plains de si grant « orgueil et de si grant felonnie qu'il ne laissoit cose a quoi il « se fust ahurtés, fust bien ou mals, pour chastoiement nul c'on « li feist, ains avoit toutes les bontés et toutes debonairetés « mises arriere que nuls n'estoit plus fel de lui [1]. »

Orgueilleux, arrogant et fourbe, tel Méléguant nous est décrit dès le début, tel il restera jusqu'au bout, fidèle à lui-même, à sa mauvaise nature. Il n'a qu'une qualité, c'est sa bravoure, mais il en exagère la valeur et c'est ce qui va le perdre. L'auteur nous montre aussi, sans tarder, le mobile caché de cette âme basse et envieuse. Méléaguant est dévoré par la jalousie ; et de qui ou de quoi est-il donc jaloux ? de la gloire éclatante de Lancelot ! Son père a beau lui dire, lorsqu'il fait semblant de mépriser Lancelot du Lac, qui n'est ni très grand ni très gros, « c'est la grandeur du cœur qui fait le bon chevalier », Méléaguant continue ses vantardises et s'attire la sage et impitoyable réponse du roi Baudemagu qui veut toujours, un peu naïvement, faire entendre raison à son fils : « Tu n'es connu pour ta prouesse que dans ton pays, Lancelot, lui, est renommé dans le monde entier ! » Méléaguant refuse de reconnaître la supériorité incontestable du chevalier de la reine qu'il hait d'une haine farouche. Cette haine ne fait que croître lorsque Méléaguant sait les égards et l'amitié de Galehaut pour son hôte. Peu après, dans une joute à Camaaloth à la cour d'Arthur, le fils du roi Baudemagu est renversé de son cheval par Lancelot vainqueur. « Et de chou, nous dit l'auteur, mut la hayne qu'il ot « puis tous jors envers Lancelot, car tant comme il vesqui ne le « pot onques puis amer [2]. » Pour se venger de cet affront public,

1. Sommer, IV, 41.
2. *Ibid.*, IV, 13.

Méléaguant blesse traîtreusement Lancelot à la cuisse, si bien que son père, craignant le courroux de Galehaut, le renvoie secrètement à Gorre. Tout cet incident, adroitement exploité par la suite, est une introduction, une préparation à notre *Charrette*.

C'est donc en vieille connaissance pour le lecteur que Méléaguant se présente à Camaaloth ; il vient provoquer devant l'assemblée des barons Lancelot absent et prouver, les armes en mains, qu'il ne l'avait pas « navré » par trahison, mais « comme chevalier à droite jouste ». A partir de ce moment la lutte des deux adversaires, rendue plus dramatique par leur ancienne rivalité, occupera tout le fond du tableau.

Chez Chrétien, Méléaguant n'a aucun grief contre Lancelot qu'il ne défie pas, dont il ne parle même pas ; il commence tout de suite par se vanter d'avoir en sa prison des gens du royaume de Logres, puis propose à Arthur de lui rendre ses prisonniers, s'il confie la reine à un chevalier assez hardi pour le combattre dans le bois voisin ; puis il disparaît sans dire ni son nom ni sa qualité [1]. Nous voilà plongés en plein mystère, ne sachant rien de l'étranger insolent ni de l'étrange coutume du pays d'où il vient. Les procédés des deux auteurs se révèlent donc comme très différents dès le début, et cette différence s'accuse encore davantage, si l'on compare l'entrée en scène du héros lui-même. Dans notre roman nous voyons Lancelot, après avoir quitté à demi-fou la prison de Morgain la fée, soigné et guéri par sa protectrice la dame du Lac ; elle lui donne des armes et un cheval et le conduit dans la forêt de Camaaloth le jour de l'Ascension pour sauver la reine « là ou nus ne pot onques estre socorus ou rescous. » Dans le poème de Chrétien nous ne savons rien du chevalier armé « sor un cheval doillant et las » qui aborde tout à coup Gauvain pour lui demander un destrier, disparaît aussitôt pour réapparaître de nouveau, à pied cette fois, et monter finalement dans la fameuse charrette du nain. Nous ne savons rien de lui, mais notre curiosité est éveillée. Cela suffit au poète qui aime nous envelopper d'énigmes et de surprises et qui joue avec une véritable maëstria de tous les effets de l'imprévu. A l'inverse de Chretien, notre

1. Le rôle de Keu est exactement pareil dans les deux *Charrettes*, mais non celui de Gauvain : dans le poème il laisse la reine partir, puis brusquement accable son oncle de reproches ; dans le roman il n'intervient que pour déclarer à Arthur qu'il suivra Guenièvre et Keu.

auteur ne laisse rien ou presque rien à deviner à ses lecteurs ; il entrelace toujours les aventures et excelle dans l'art des préparations savantes et des répercussions lointaines. Le *Lancelot* du roman est trop connu, d'ailleurs, pour qu'on puisse se méprendre longtemps, sur son identité : une première fois, dès qu'il paraît, il est reconnu par la reine Guenièvre, sous les yeux de laquelle il entre en lutte avec Méléaguant et ses hommes, lutte qui ne se trouve pas chez Chrétien. Une seconde fois il est reconnu, ce qui est inévitable, par son ami Gauvain dans le château du « lit merveilleux », ensuite par la demoiselle qui l'accompagne jusqu'au cimetière.

Notre surprise est donc médiocre quand il est enfin nommé. Même nous nous demandons pour quel motif, par quel scrupule, Lancelot ne veut pas que l'on sache qui il est, d'autant que personne n'est plus dupe de cet incognito ?

Au contraire cette attitude se comprend chez Chrétien de Troyes qui baigne son héros dans une atmosphère mystérieuse jusqu'au moment où, tout à coup, il le fait entrer en pleine lumière. Son nom, ignoré de tous, tombe pour la première fois de la bouche de celle qu'il aime à l'heure suprême du combat contre Méléaguant.

L'effet est sûr, mais il a fallu au poète, pour l'atteindre, tourner le dos délibérément à toute vraisemblance. Car comment se peut-il, ainsi qu'on l'a déjà observé bien avant nous, que Gauvain au château où il passe la nuit avec Lancelot ne le reconnaisse pas, puisque c'est lui-même qui, au matin, le « trait arriere » de la fenêtre à laquelle se penche le chevalier « charreté » pour voir passer le cortège de la reine [1] ? Il est désarmé pourtant et ne peut plus cacher sa figure !

L'auteur de la *Charrette* en prose, qui prend soin de corriger les menues offenses au bon sens de son modèle, de combler ses lacunes, le modifie assez heureusement sur ce point. Jusqu'ici il l'avait suivi de très près, sauf pour le début, mais à partir de cet endroit il prend avec lui plus de libertés. Gauvain embrasse avec effusion Lancelot et parle de son ami, sans le nommer, en termes si élogieux, qu'il intrigue fortement les jeunes hôtesses qui

1. Petite divergence déjà signalée par P. Paris : c'est le nain qui, remplissant sa promesse de la veille, conduit L. à la fenêtre ; dans Chrétien, il voit le cortège par hasard, ce qui est absurde.

ont hébergé nos deux héros. Et l'auteur intervertit l'ordre des aventures qui suivent immédiatement le départ des amis, décidés à entreprendre, chacun de son côté, la quête de Guenièvre ; surtout il donne, comme nous allons le voir, un rôle beaucoup plus intéressant et plus attrayant à la demoiselle qui éprouve la fidélité de Lancelot.

Dans la *Charrette* de Chrétien de Troyes, c'est une pucelle inconnue qui indique à Gauvain et à Lancelot le double chemin du pays de Gorre et les instruit spontanément du sort de la reine. Pour prix de ces renseignements elle leur demande un « guerredon », puis disparaît de la scène. Les amis, toujours sans se reconnaître, se séparent aussitôt après. Lancelot, sous l'empire d'une pensée unique « qui met les autres en oubli », tombe dans une rêverie profonde, dans une espèce de transe amoureuse. Il chevauche sans savoir ce qui se passe autour de lui ; il n'entend donc pas les avertissements impérieux du gardien d'un gué où son cheval altéré entre pour boire : il est brutalement désarçonné et jeté à l'eau. Se ressaisissant alors, Lancelot attaque son adversaire et, naturellement, a vite le dessus. Ce n'est qu'après l'aventure du gué que notre héros rencontre une demoiselle inconnue « moult tres bele et tres avenant » qui lui offre l'hospitalité à condition de partager sa couche. Bien à regret il y consent, mais se tire tout à fait à son avantage de cette situation délicate. Seulement on ne saisit pas très bien dans quel but l'inconnue lui fait subir une pareille épreuve. Après l'avoir félicité vivement de sa vertu, elle lui demande sa protection pour continuer le voyage ensemble. Dans quel but ? Il faut avouer que le rôle joué par la demoiselle est aussi énigmatique que choquant et qu'il n'est expliqué nulle part dans le poème.

Les choses ne se passent pas ainsi dans le roman en prose. Ici la demoiselle est celle-là même qui avait, pour les avoir mis sur la voie, exigé un don de Lancelot et de Gauvain : c'est une des deux châtelaines dont nous avons parlé plus haut ; sa sœur l'envoie en secret pour dévoiler l'incognito et apprendre coûte que coûte la vérité sur le mystérieux chevalier de la charrette. Voilà pourquoi la demoiselle n'hésite pas à agir comme elle le fait, voilà pourquoi elle suit de loin L., ne le quittant plus jusqu'à ce qu'elle ait acquis la certitude voulue. Le désir d'éprouver le héros, dont elle soupçonne certainement l'amour pour la

reine, nous éclaire sur ses avances et la justifie au moins en partie.

Paulin Paris, qui ne manque jamais une occasion de faire la leçon à ce pauvre imitateur, Chrétien de Troyes, déclare sévèrement : « Chrétien abandonne encore ici mal à propos son « modèle : Lancelot n'accorde plus d'avance un don à la demoi- « selle, mais il accepte un gîte à la condition de partager sa « couche. Or L. n'étant plus lié par un serment, aurait assu- « rément dû refuser. »

Oui, mais en réalité l'idée de ce changement revient à l'auteur du *Lancelot*, puisque c'est lui l'imitateur. Gardons-nous cependant de trop reprocher à Chrétien sur ce dernier point sa prétendue sottise : la restriction mentale que devait faire Lancelot en acceptant la singulière proposition de la pucelle, n'était certainement pas pour déplaire à l'esprit subtil du fin poète courtois. En tout cas n'oublions pas que l'invention de toute cette aventure lui revient et qu'il a su le premier tirer son héros d'un pas difficile [1].

Notre auteur a voulu, comme toujours, simplifier et clarifier les choses et il y a pleinement réussi. L'équivoque a disparu, et la demoiselle, qui ne peut s'empêcher d'admirer l'inébranlable fidélité de Lancelot, lui laisse entendre qu'elle devine bien en lui celui qui a déjà prouvé la loyauté de son cœur au « Val des faux amants ». Par cette allusion imprévue l'auteur renoue les fils qui unissent l'épisode de la *Charrette* au corps du *Lancelot* propre. L'identité de Lancelot est nettement affirmée : il est le chevalier sans peur et sans reproche, le parfait ami de la femme du roi Arthur.

Le lendemain notre héros et la demoiselle qui l'accompagne prennent ensemble le chemin qui conduit au pays de Gorre. Leur première aventure est celle du gué, rattachée non sans gaucherie à la découverte du peigne aux cheveux d'or de Guenièvre. Même Paulin Paris avoue que Chrétien est bien supérieur à son « modèle ».

1. Relevons ici ce fait, noté également par P. Paris : l'auteur du *Lancelot* en prose avait déjà antérieurement à sa *Charrette*, utilisé cette situation inventée par Chrétien, notamment dans le vol. IV, p. 127 et ss. : une demoiselle de Morgain fait subir au héros la même épreuve de fidélité et, chose curieuse, elle lui parle, comme la pucelle de Chrétien, de la coutume du pays de Logres (*Charrette*, v. 1307-34), détail que nous ne retrouvons plus dans la *Charrette* du *Lancelot* en prose.

En effet on se demande que vient faire ici ce peigne d'ivoire, abandonné comme « péage » par la reine, tandis que dans le *Conte de la Charrette* il a été oublié sur le perron d'une fontaine. Voici comment Lancelot se comporte vis-à-vis de cet objet infiniment précieux, la touffe de cheveux d'or de sa dame :

« Ja més oel d'ome ne verront
Nule chose tant enorer,
Qu'il les comance a aorer ;
Et bien çant mile foiz les toche
Et a ses iauz et a sa bouche
Et a son front et a sa face ;
N'est nule joie qu'il n'an face,
Mout s'an fet lié, mout s'an fet riche :
Au son sain près del cuer les fiche
Antre sa chemise et sa char [1]...

Toute cette scène est très écourtée chez le romancier, on pourrait même dire étranglée : il glisse et sur l'émotion, presque douloureuse à force d'intensité de Lancelot, et sur son adoration devant la relique d'amour. Nous remarquons aussi l'omission complète de la profonde rêverie du héros, dépeinte si complaisamment à deux reprises par le poète.

Nous voici maintenant au seuil de la plus haute aventure de notre *Charrette*, celle du Cimetière, où Lancelot arrive, toujours avec sa compagne, après l'avoir défendue contre les prétentions d'un amoureux éconduit. On retrouve cette même aventure dans Chrétien de Troyes, mais avec un caractère très différent. Là le héros, conduit par un moine de l'abbaye voisine, parcourt le cimetière et lit sur des tombes les noms des chevaliers de la Table Ronde qui un jour y seront ensevelis ; ensuite, mené près d'une belle tombe, qui est celle d'un riche seigneur quelconque, il lève la lame qui recouvrait le corps. Cet exploit, que personne jusqu'alors n'avait pu accomplir, désigne Lancelot comme celui qui délivrera les prisonniers de Gorre. Il est écrit en effet sur cette tombe :

...Cil qui levera
Ceste lame seus par son cors,

1. Vers 1472-8, éd. W. Foerster, p. 53.

Getera ceus et celes fors
Qui sont an la terre an prison [1].

Voyons ce qu'il y a dans notre roman à cette place, mais d'abord disons tout de suite que le curieux passage relatif aux épitaphes des compagnons de la Table Ronde se retrouve dans la partie du grand *Lancelot* que l'on peut appeler *Les premières chevaleries*. C'est l'épisode de *La Douloureuse garde* qui consacre la gloire du jeune chevalier aux armes blanches.

Si vraiment l'auteur n'avait pour source de cette aventure que les quelques vers de Chrétien, nous ne pouvons qu'admirer la fécondité de son imagination, mais nous allons lui voir faire bien mieux encore dans l'aventure du cimetière.

Au lieu de l'unique tombe du « conte » de Chrétien, nous en trouvons deux, chacune très remarquable en son genre. Dans l'une repose le corps de Galaad le Fort « *li haut roys de Gales li fils Joseph d'Arimathie. Icyls Galaad avoit conquis Galles au temps que li Graal fu portés en Bretaigne* ». Pour la première fois il est fait mention de ce personnage, ancêtre de Lancelot, dans l'*Estoire del Saint Graal* [2] et c'est le fils du roi Ban de Benoïc qui est destiné à ouvrir cette tombe. La lame, une fois levée par Lancelot, reste debout sans qu'on puisse l'abaisser et le corps

1. V. 1912-15, éd. W. Foerster, p. 69; Sommer, III, 152 et ss. Lancelot vainqueur détruit l'enchantement et transforme le nom du château de la *Douloureuse garde* en *Joyeuse garde*. On le mène dans un cimetière et lui montre des créneaux, surmontés de têtes de chevaliers, avec leur nom inscrit sur la tombe dessous. « Mais endroit les creniax ou il na nule teste « n'avoit il mie ensi escrit. Ains disoient les lettres : *chi yerra chil*. Si i avoit « nons de maint boin chevalier de la terre le roi Artu et d'aillors de tous « les mi lors que l'en savoit, et el milieu de le chimentiere si avoit une grant « lame de metal tres merveilleusement ouvrée a or et a pieres et a esmax. Et « si i avoit lettres qui disoient : « *ceste lame n'iert ja levée par main domme « ne par esfors se par chelui non qui conquerra cest doleros castel et de chelui « est li nons escris desous* ». A chele tombe lever avoient mainte gent assaié « et par forche et par engien por le non del boin chevalier connoistre. Et li « sires del castel i avoit maintefois grant paine mise por le chevalier con- « noistre, car il le feïst ochire s'il peüst. Lors on mené le chevalier jusc'a « la lame si armé com il fu de toutes armes, et li monstrent les lettres qu'il « seit bien lire... et quant il les ot leuees si esgarda la lame amont et aval « et vit que s'ele estoit toute deliuvre enmi une voie si i avoit assés a lever « a iiii. des plus fors chevaliers del monde... Lors le saisist a ij. mains par « devers le plus gros, si l'a tant levée qu'ele est plus haute que sa teste j. pié. « Et lors voit les lettres qui dient : « *Chi girra Lancelos del Lac, li fiex au « roi Ban de Benoyc* » (III, 152).

2. Elle forme le tome Ier de l'édition Sommer.

du roi est transporté dans le pays de Galles par des frères convers, venus à la suite d'une vision.

Non loin de cette tombe il y en a une autre, celle de Siméon, dont la triste fin nous est également racontée dans l'*Estoire* et qui est entourée de flammes. Personne ne peut impunément s'en approcher. Lancelot, tenté par les périls mêmes de l'aventure, s'y essaye, mais en vain, et la honte, plus que le feu, le brûle cruellement. Humilié, il revient lentement sur ses pas et se plaint à voix haute :

Atant monte Lancelot les degrés pour retourner ; et quant il ot le tierch degré monté si dist : « Ha Diex, quel doel et quel damage m'est avenu ! » Lors descent en la cave et fiert l'un poing sour l'autre et fait le greignour doel del monde et maudist l'eure qu'il onques fu nés, quant il a tant vescu qu'il est honis. Lors commence a aler envers la tombe et s'aparelle del lever, quant une vois li escrie, qui de la tombe issoit, et li dist que mar y viegne avant que l'aventure n'est pas siene a faire ne a achiever.

Quant Lancelot oï la vois qui ensi avoit a lui parlé, si s'esmerveille moult que ce pot estre, quar riens n'i voit. Et il demande que ce est. « Mais tu me dis avant qui tu es, fait la vois, et pourcoi tu deis « Diex « quel doel et quel damage ». — « Ce fu a dire fait Lancelot, que jou ne « sui pas li mieldres chevaliers del monde ; et jou voi ore le monde « moult deceü, puisque jou ne suis bons chevaliers, quar boins cheva- « liers n'a pas paor ». « Ore, fait la vois, tu deis bien de ce que tu deis « « Diex quel damage ». Ce fu a dire que tu n'es pas li mieldre cheva- « liers del monde, mais « damage » n'est ce pas, car cils qui li mieldres « chevaliers sera aura si hautes tesches que autres n'i porroit avenir. « Car si tost qu'il metra dedens ceste cave le pié et il verra le fu a qui « tous autres fus est nieus, il estaindra, pour chou que onques n'entra « en lui li fus de luxure. Et nonpourquant jou ne te despris pas, car de « proece et de chevalerie es tu si durement garnis que nus ne t'en por- « roit passer. Et jou te connois moult bien, quar nous sommes d'un « lignage entre moi et toi. Et saches que cils qui de ci me deliverra ert « mes cousins, et ert si près tes carneus amis que plus ne porra, et cils « sera la fleurs de tous lez vrais chevaliers. Et saches que tu meïsmes « achievasses lez aventures qu'il metera a fin, mais tu lez a perdues par « le grant ardeurs de luxure qui est en toi, et pour chou que tes cors « n'est mie dignes de metre a fin les aventures del saint Graal pour les « crueus pechiés et lez ors dont tez cors est envenimés, ch'est la desloiaus « luxure. Et d'autre part l'as tu perdu par un pechiét que li roys Bans, « tes peres, fist, quar puis qu'il ot esposée ta mere, qui encore vit, il « ama une damoisele et de la vient une grant partie de ton meschief [1].

1. De cette rencontre naît Hector, le frère bâtard de Lancelot, qui est un

« Ne tu n'as mie a non Lancelot en baptesme, mais Galaad, car tes « peres te fist ensi apeler après son pere qui ensi avoit a non. Or t'en « va, biaus cousins, atant, quar tu ne porrois mie achiever ceste « aventure pour lez choses que jou t'ai dites [1].»

La révélation qui vient d'être faite à Lancelot par l'âme suppliciée de son lointain ancêtre a de quoi l'émouvoir. Pour la première fois il s'entend reprocher durement son péché d'amour, pour la première fois il entend parler de ses parents, de sa mère qui vit encore, et apprend que le héros élu du graal sera de sa lignée [2]. Brusquement, comme par enchantement, le décor change. Du beau milieu d'un conte d'aventures nous voilà transportés au sein d'un mystère troublant. Le leit-motiv du Graal se fait entendre, mais il n'est encore qu'un pressentiment, qu'un avertissement ; le faible son du cor ne deviendra que beaucoup plus loin un appel retentissant, l'appel de la trompette du jugement terrestre pour les insouciants compagnons de la Table Ronde. A peine levé sur le tableau grandiose et sombre d'un autre monde, le rideau tombe, l'horizon s'éclaircit et le ciel, plein de promesses ensoleillées, sourit de nouveau à la beauté et à l'amour d'ici-bas.

Dans cette grande épreuve, qui n'est achevée qu'à moitié par le héros, l'originalité de notre auteur se manifeste avec éclat. Tout de suite après nous retombons dans l'imitation pure et simple de la *Charrette* de Chrétien.

des héros du roman en prose. Quant à la mère de Lancelot, « la reine aux grandes douleurs » du début, nous la retrouvons dans l'*Agravain*, où le fils du roi Ban de Benoïc, aidé de ses cousins, reconquiert la terre de son père et châtie le traître Claudas.

1. Sommer, IV, 176.

2. Rappelons ici que dans la prédiction faite à ce sujet par maître Hélie de Toulouse dans le *Songe de Galehaut*, prédiction ignorée d'ailleurs par Lancelot, aucun nom n'est prononcé, car le savant clerc avoue lui-même ne pas le connaître. Il n'y est pas question de la lignée de Lancelot dont doit descendre le bon chevalier, mais il est dit déjà que celui-ci sera chaste et vierge et qu'il surpassera son père en chevalerie comme le lion surpasse le léopard (voir Sommer, IV, 25-7). Pour l'achèvement de l'aventure sur la tombe de Siméon, voir la *Quête du Graal*, éd. Sommer (VI, 185-6) : dès que Galaad s'approche de la tombe du malheureux Siméon, les flammes s'éteignent, car il n'y avait en lui « nul vil péché », et la voix de l'ancêtre se fait entendre, rendant grâce à Dieu de la fin de son martyre et remerciant le jeune héros qui lui apporte la délivrance. Mais Siméon ne parle pas au fils de la visite manquée de son père, peut-être par délicatesse, pour ne pas avoir à flétrir le feu de « luxure » qui brûle en Lancelot.

Les épisodes qui suivent n'ont rien d'intéressant, il faut l'avouer, sauf le petit dialogue (à la fin de l'aventure du cimetière) entre Lancelot et la demoiselle qui, enfin, apprend son nom.

« Or vous pri jou — fait il — par la riens que vous plus amés que « vous ne le dies a nullui devant ce que vous saurois comment jou « aurai esploitie de ma queste ou bien ou mal, quar de tant comme « il m'est ja mecheu ai jou honte trop grant ». « Tant sachies vous « — fait elle — que jou ne le dirai qu'en un lieu, et en cel lieu garde- « rai ou aussi bien vostre honor que vous meismes le voldriés gar- « der ». Lors li conoist bien qui elle est et comment elle avoit ale après lui par la proiere de sa dame [1].

L'intérêt se relève au moment de l'arrivée de Lancelot au pays de Gorre, ou plus exactement devant le *Pont de l'Epée* dont Chrétien de Troyes nous donne une description que nous trouvons développée ailleurs dans le roman en prose [2]. Le poète nous montre les chevaliers qui accompagnent Lancelot tremblant de peur pour lui et le suppliant de renoncer à sa folle entreprise. En riant, toujours impavide, il leur répond qu'il ne craint rien et qu'il préfère « mourir que retorner ». La-dessus il s'engage sur la passerelle tranchante « à grant dolor »; ses pieds, ses genoux et ses mains sont en sang, mais...

Mès tot le rassoage et sainne
Amors qui le conduit et mainne,
Si li est tot a sofrir douz [3].

Des fenêtres d'une tour, sur la rive opposée, Baudemagu et Méléaguant, animés par des sentiments bien différents, surveillent la traversée périlleuse de l'inconnu. Ici se place, dans le poème de Chrétien, le portrait qu'il esquisse de Méléaguant, le traître « qui avoit un cuer de fust ». Le père s'efforce en vain de décider son fils intraitable à rendre sa belle prisonnière au « miaudre

1. Sommer, IV, 177-8. Rapprochons ce passage de celui du vol. III, p. 152, où une autre demoiselle, qui suivait également Lancelot sans le connaître, apprend son nom quasi de la même manière, quand il soulève la lame sur la tombe où il trouve l'inscription du vainqueur de la Douloureuse Garde. C'est là une confirmation des rapports existant entre ces deux épisodes qui se font pendant dans le *Galehaut* et la *Charrette*.

2. Dans la partie qui précède la *Charrette* propre (Sommer, IV, 39-40).

3. Vers 3127-29, éd. Foerster, p. 111.

chevalier » dont il ignore, du reste, le nom. Méléaguant refuse avec véhémence.

Dans le roman en prose les choses ne se passent pas tout à fait ainsi. En entendant les pleurs de ses compagnons Lancelot, arrivé au *Pont de l'Épée*, se trouble un instant :

Atant esgarde Lancelot l'eve decha et dela et voit qu'ele est roide et noire. Et il avint qu'il torna son vis vers la cité où la royne estoit en prison en la tor as fenestres. Et L. demande : « quele vile est ce la ? » « Sire, dient ils, c'est li lieus où la royne est » ; si li noment la cité. Et il lor dist : « or n'aiés garde de moi quar jou douch mains le pont que « jou ne feisse onques mais passage ; il n'est pas si perilleus que jou qui- « doie, et moult a bele tour la outre ; et s'il mi voelent herbergier il « m'auront annuit a oste ». Lors descent L. de son cheval et dist a sa compaignie qu'il soient aseür comme il est... Et il s'en vint droit a la planche et regarda devers la tour où la royne estoit en prison, si li encline, après se seinge et met son escu derriere son dos qu'il ne li nuise. Lors se met desour la plance a chevauchons si armés comme il estoit, car il ne li faut ne haubers ne espée ne heaumes ne chauces. Et cil de la tour qui le voient en sont tout esbahi, ne il n'en y a nul ne nulle qui sache vraiement qui il est, mais qu'il voient qu'il se traine par dessus l'espée trenchant a la force des bras et a l'empoignement des genous. Si ne remaint pas pour les fils de fer que des piés et des mains et des genouls ne saille li sans, mais pour le peril de l'espée sor coi il se traine ne pour le peril de l'eve bruiant et noire ne remaint pas que plus ne regart vers la tor que vers l'eve, ne plaie ne angoisse qu'il ait ne prise il noient, quar se il à cele tour puet venir il garra de tous maus [1].

Ce n'est pas Méléaguant c'est la reine elle-même qui se trouve dans la tour avec Baudemagu. Dès qu'elle voit Lancelot toucher l'anneau magique de la Dame du Lac pour dissiper l'enchantement des deux lions qui le guettent de l'autre côté de l'eau [2], Guenièvre reconnaît son ami et sa tristesse se mue en joie. Le bon roi, qui n'est pas dénué d'une certaine perspicacité, s'aperçoit de ce changement et l'interroge discrètement.

Baudemagu : « Dame, s'il vous plaisoit et il ne vous deüst anoier, « jou vou diroie une parole qui pas ne vous deveroit anoier ne grever ».
Guenièvre : « Sire, fait elle, jou vous ai trové si preudome et si loial « que riens que vous me deïssiés ne me porroit estre aniouse ».

1. Sommer, IV, 200.
2. L'anneau magique figure déjà dans le poème de Chrétien ; c'est même la seule allusion qu'on y trouve à la Dame du Lac et aux Enfances de Lancelot.

Baudemagu : « Dame, jou vous demande se vous savés qui est cils « chevaliers la, a cel pont. »

Guenièvre : « Sire, jou ne sai qui il est ».

Baudemagu : « Dame, par la riens que vous plus amés savés cmie « se ch'est L., ne le quidiés ? »

Guenièvre : « Sire, sour chou que vous m'avés conjuré, vous di jou « que jou ne vi L. un an aura la vigille de la Pentecoste, ains « quident mainte gent qu'il soit mors. Et pour ce ne sai jou pas que « ce soit il, mais pour ce que vous m'avez enquise del savoir et del qui- « dier vous en responderai sans decevoir : jou quich miex que ce soit « il et miex vodroie jou que de nul autre et plus me heroie jou en sa « main que en l'autrui, car vous savés bien qu'il est moult bons cheva- « liers, et qui qu'il soit, ou il ou autres, por Dieu et pour vo honor le gar- « dés ensi comme vous devés qu'il n'ait garde se de ce nonqu'il devera [1]. »

Quoi de plus joli que cette réponse évasive ! En vraie femme la reine n'avoue rien et laisse tout deviner. Aussi Baudemagu s'empresse-t-il d'aller trouver son fils et, comme chez Chrétien, essaye de lui faire entendre raison, sans résultat naturellement. Seulement il prononce devant lui le nom de Lancelot, sous réserve, il est vrai, « car, dit-il, si j'étais sûr que ce fut il, je ne « vous laisserais pas combattre avec lui ».

La grande scène du combat des deux adversaires présente encore quelques divergences. Le héros de Chrétien, épuisé par ses récentes blessures, traîne de l'aile dès le début. Il ne soupçonne pas la présence invisible de la reine jusqu'à ce qu'une de ses « demoiselles » lui crie d'en haut :

> . . . . . Lancelot !
> Trestorne toi et si esgarde
> Qui est qui de toi se prend garde [2] ! »

Et quand Lancelot voit dans la tour « la chose de trestot le mont que plus desirroit a veoir... », ébloui, ému, il oublie tout, il ne peut détacher ses regards de cette image lointaine. Et il se laisse attaquer par Méléaguant par derrière, se défendant à peine... Alors la « pucelle de la fenestre » l'interpelle une seconde fois et lui reproche en paroles vibrantes son inconscience. Lancelot se ressaisit : il fond sur son ennemi, la passion redoublant son courage et sa fureur et chasse le traître devant lui à grands coups d'épée sous les fenêtres de la tour « où la roine iert apoyée ».

1. Sommer, IV, 201, l. 9-23.
2. Vers 3682-84, éd. Foerster, p. 131.

La beauté de cette scène épique est loin d'être égalée à notre avis par la *Charrette* en prose. Lancelot a vu la reine Guenièvre dès le commencement du combat et cela ne l'empêche nullement de bien se battre ; ce n'est que lorsque, incommodée par la chaleur, elle enlève sa « guimple » que l'aspect de cette beauté radieuse lui fait perdre toute force de résistance. Ce détail de la guimpe nous paraît superflu et la défaillance subite de Lancelot, sa lutte inégale contre un ennemi implacable qui exploite adroitement ses faiblesses, toute cette scène n'a pas le souffle qui l'anime dans le conte de Chrétien de Troyes. Enfin ce n'est plus une demoiselle de la reine qui relève les esprits du héros défaillant, mais le très ennuyeux Keu. Inspiré par les meilleures intentions, le brave sénéchal rappelle à Lancelot ses exploits passés, notamment la bataille qu'il avait soutenue brillamment contre trois chevaliers champions de la fausse Guenièvre [1]. A ces encouragements s'ajoute un blâme indirect de la reine, sur le point de désavouer son défenseur. « Est-ce bien Lancelot ? » demande-t-elle au roi Baudemagu. Il semble que l'auteur, obligé à suivre son modèle, ne le fait qu'à contre-cœur, désapprouvant intérieurement l'humiliation momentanée de son héros.

Telle est du moins notre impression. Dans ce qui suit il se borne à reproduire, aussi fidèlement que possible, la version donnée par Chrétien. L'attitude hautaine et dédaigneuse de Guenièvre est maintenue dans sa première entrevue avec Lancelot vainqueur et on ne nous en donne pas, non plus, la moindre explication. De même Lancelot s'incline humblement devant le geste qui le repousse, sans protester ni murmurer. Le roi Baudemagu, témoin de cet accueil glacial, ne comprenant rien aux complications de la psychologie féminine, se contente de consoler Lancelot de son mieux et de blâmer la dame. Le sénéchal Keu, interrogé anxieusement par l'ami de la reine sur les causes de son courroux, s'écrie au comble de l'indignation — et cette boutade misogyne ne se trouve pas dans le conte de Chrétien — : « tel est guerredon de femme ! »

1. C'est là encore un renvoi en arrière, une incursion dans le passé de Lancelot qui relie étroitement dans l'esprit de l'auteur les différentes parties de l'énorme roman biographique de son héros. Il a bien soin de nous répéter de temps à autre par mille petits traits analogues qu'il s'agit toujours d'un même personnage et d'une même vie dont toutes les péripéties se déroulent devant nous.

L'épisode de Lancelot fait prisonnier par méprise est fortement abrégé dans notre texte : les doléances de la reine qui croit Lancelot mort et la contrepartie, le monologue de ce dernier à la nouvelle du prétendu décès de la reine, sa tentative manquée de suicide, tout cela est à peine mentionné, alors que le poète courtois s'abandonne avec une visible complaisance à l'analyse sentimentale. Quant à la seconde rencontre des amants, à leur réconciliation et au célèbre rendez-vous nocturne qui forment le point culminant de l'action romanesque, nous y reviendrons plus bas, car ces scènes ne touchent pas à la matière, mais à l'esprit ou « sen » de nos œuvres. Bornons-nous à remarquer pour l'instant que comme situation elles ne diffèrent pas dans nos deux textes, mais que leur interprétation n'est pas du tout la même chez nos auteurs.

L'histoire des taches de sang, découvertes par Méléaguant sur le lit de la reine, l'accusation portée par ce dernier contre elle et Keu, leurs dénégations et le second combat de Lancelot avec son vieil adversaire sont encore semblables, sinon identiques, dans le roman en prose et la *Charrette* en vers. Mais Chrétien de Troyes, selon son habitude, se montre beaucoup plus minutieux, plus riche en ornements de détail, et fait bien plus longuement dialoguer ses personnages, alors que le romancier abrège autant que possible cette partie du récit, et semble avoir hâte d'en finir. Cependant il met dans la bouche de Méléaguant reprochant à Guenièvre sa conduite ces paroles si caractéristiques inventées par lui : « Au moins vail jou miex de lui (il « s'agit de Keu) car jou vous conquis envers lui par force « d'armes, et encore vaut mieus Lancelot qui vous a tant de « maus eus, si les a moult malvaisement emploiés quar petite- « ment sont guerredoné services de femmes [1]. »

Cette dernière réflexion, d'une saveur toute particulière, a une pointe d'humour assez rare chez notre auteur.

Autre remarque : chez Chrétien, la reine va elle-même sans tarder prier Lancelot d'être le défenseur de son honneur outragé ; dans le roman c'est d'abord le roi Baudemagu qui vient lui raconter tout de suite ce qui s'est passé ; alors le héros offre spontanément ses services à sa dame. Mais, ici comme là, le combat reste

1. Sommer, IV, 210.

indécis, grâce à une nouvelle intervention de la reine qui le fait, ainsi que la première fois, sur la demande du pauvre roi. Le départ de Lancelot, allant avec une escorte de quarante chevaliers à la rencontre de Gauvain, le guet-apens où il est attiré par la traîtrise de Méléaguant, et les circonstances du retour de Guenièvre et de Gauvain à Camaaloth ne se distinguent guère du poème de Chrétien [1]. Les prisonniers du pays de Gorre, délivrés par Lancelot, reviennent aussi peu après à Camaalath. La douleur de la reine, cruellement déçue dans son attente, douleur sur laquelle Chrétien n'insiste pas autant, est ainsi représentée par le romancier :

Quant la royne l'entent, si ne pot mot dire, ains li fremist li cors et li cuers li serre si se pasme.

Et un peu plus loin, en parlant du chagrin d'Arthur, il déclare :

Mais duels que nus face ne se prent a celui que la royne maine, car elle se coevre pour nullui et dist oiant tous que jamais n'aura joie quant en son service est mors li mieldres chevaliers del monde [2].

Et c'est elle qui persuade son royal époux de ne pas quitter la ville de Camaalath, où Lancelot fut adoubé et qui est située en la marche du pays de Gorre. Ici se place dans notre roman l'épisode si curieux et important de *Bohort sur la charrette*, épisode inventé de toutes pièces par l'auteur dans un but facile à comprendre.

A la mi-août, le roi Arthur, malgré sa grande tristesse, se décide à tenir cour plénière. Le jour de la fête, après la messe,

1. Le long passage relatif aux aventures de Gauvain avant son arrivée au pays de Gorre ne se retrouve que dans le seul ms. Additionnel (10293) du British Museum et, bien que publié *in extenso* par Sommer (IV, de p. 182, ligne 34 à p. 195, ligne 30) au lieu d'être rejeté en appendice, apparaît bel et bien comme une interpolation ; il ne présente d'ailleurs aucun intérêt. La seule chose qui vaille la peine d'être relevée c'est le petit changement suivant apporté par l'interpolateur : chez lui le *Pont Evage* est gardé par un chevalier armé que Gauvain finit par vaincre après avoir été, à deux reprises, culbuté par lui. Dans la *Charrette* de Chrétien de Troyes on ne nous dit que quelques mots à peine (v. 5125-48) de la mésaventure du neveu d'Arthur : il tombe dans l'eau en voulant passer sur le pont et n'est tiré de là qu'à grande peine par les compagnons de Lancelot qui le ramènent à la cour du roi Baudemagu. Ce dernier détail se retrouve également dans le roman, mais le rôle joué par Gauvain y est bien plus brillant.

2. Sommer, IV, 214.

il voit par la fenêtre passer une charrette, traînée par un cheval sans queue ni oreilles et conduite par un nain. Un chevalier en chemise sale y est attaché avec, à côté de lui, des armes blanches comme la neige. Apercevant le roi il s'écrie : « Qui donc me délivrera ? » A la demande d'Arthur le chevalier explique que seul pourra le délivrer celui qui prendra sa place. — « Vous ne trouverez jamais cela ici », déclare le roi, et le nain emmène le malheureux « charreté » à travers toute la ville. Sur ces entrefaites survient Gauvain qui avait passé la nuit dans la chapelle. Apprenant la singulière aventure, il se met à pleurer et à maudire la coutume infâme de la charrette. Pendant le dîner apparaît tout à coup parmi les convives le chevalier de la charrette ; mais personne ne veut manger près de lui ; on le chasse de partout et il s'assied dehors, à la porte. Voyant cela, Gauvain quitte la table et vient tenir compagnie à l'inconnu. Le roi Arthur reproche alors à son neveu de déshonorer la Table Ronde, et Gauvain de répliquer que « se il est honnis par la charrete que dont est Lancelos honnis » ; son oncle reste tout « ebahi » de cette réponse énigmatique. Après le repas, le chevalier charreté s'en va en remerciant monseigneur Gauvain de sa courtoisie. Il se dirige vers l'étable royale, monte un des meilleurs destriers qu'il y trouve et, revêtu de ses armes, retourne vers le roi ; le défiant fièrement, il s'offre à combattre quiconque dira que Gauvain s'est déshonoré pour avoir mangé avec lui, et appelle Arthur consterné « li plus faillis roys et li plus recreans qui onques fust ». Aussitôt cinq chevaliers, dont Sagremor et Keu, le provoquent ; tous, l'un après l'autre, sont désarçonnés par le jeune étranger qui leur prend successivement leurs montures et les renvoie vaincus et blessés, au roi. Arthur accuse de toute cette mésaventure son neveu, mais pendant qu'ils discutent, voilà que le nain revient avec, dans sa charrette, « une damoiselle ». Elle s'adresse au roi et le blâme, lui et ses chevaliers, pour leur conduite qui apportera à tout le monde « plus de honte que d'honneur » et demande si quelqu'un la délivrera ? Gauvain immédiatement l'aide à descendre de la charrette et y entre lui-même « pour l'amour du bon chevalier ». La demoiselle monte, aidée par les chevaliers venus derrière elle, sur un magnifique palefroi, et avant de partir tient le discours suivant au roi et à la reine :

« Jou m'en yrai, mais avant voel que tu saces que li affaires aprocé par coi ta cort sera delivrée et dont lez aventures prendront fin. Vous ne deüssiés pas avoir failli au chevalier, ains y deussiés estre saillis quar il n'i estoit, fors pour l'amor de Lancelot qui pour cele dame requerre y monta et fist chou que nus ne tu n'osaisses emprendre pour li qui ta femme est. Et pour lui deveroient estre toutes charretes honorées a tous jors mais. Et ses tu qui est li chevaliers qui a tes compaignons abatus? Chou est un jovenes enfes qui awan fu fais chevaliers après Pasques : si est cousins Lancelot et est freres Lyonel qui quiert Lancelot [1]... »

A ces mots revient celui dont elle parle ; enlevant son heaume le chevalier dit au roi : « Voici les chevaux que je vous ai pris en combattant vos chevaliers. » — Maintenant on s'empresse autour du cousin de Lancelot, dont le nom est Bohort : la reine lui souhaite la bienvenue et le roi lui offre à la Table Ronde une place que le jeune homme refuse par modestie. Quand la reine Guenièvre apprend de Bohort que c'est la Dame du Lac qui vient de les quitter, elle invite le roi à la suivre au plus vite. Tous deux rencontrent dans les rues de la ville Gauvain traîné par le nain dans la charrette ; sans hésiter la reine saute à sa place, et après elle y montent tour à tour le roi et tous les chevaliers de sa cour. A partir de ce moment, nous dit l'auteur, « tant comme li roys vesqui ne fu homs dampnés en karete ».

La morale se dégage d'elle-même de cet épisode, où pour la dernière fois au royaume d'Arthur la charrette joue le rôle d'un instrument de supplice et d'opprobre : il fallait à tout prix réhabiliter la charrette aux yeux de tous, puisque Lancelot, cet arbitre des élégances courtoises, y était monté pour l'amour de sa dame. C'est bien ce que déclare la Dame du Lac dans la leçon qu'elle fait à la cour d'Arthur. Peut-être y a-t-il encore autre chose dans ce fait, insignifiant en apparence, que ce soit précisément le premier représentant de la triade élue du Graal, *Bohort*, *Galaad*, *Perceval* [2], qui fasse son entrée dans le monde sur une misérable charrette, en chemise de pénitent, les mains liées derrière le dos. Ne veut-il pas par cette attitude humiliante montrer aux chevaliers, trop épris de la vanité du siècle, que

1. Sommer, IV, 217.
2. C'est uniquement au point de vue chronologique naturellement, que Bohort est le premier, Galaad n'apparaît que vers le milieu et Perceval seulement à la fin de l'*Agravain*.

seul importe un cœur vaillant et pur ? Quel qu'en soit le sens, cette apparition du chaste adolescent aux armes blanches, plus digne que son glorieux cousin d'entrer un jour au royaume spirituel, est d'une haute et belle inspiration. Il est, avant l'*autre* qu'il annonce déjà de loin, « le bon chevalier », ainsi que l'appelle sa mère adoptive, la Dame du Lac [1], et cette dernière en parlant de lui ne promet-elle pas à Arthur la délivrance de sa cour, la fin prochaine des aventures de la Grande-Bretagne ? De nouveau, aux effluves courtois qui émanent de toutes parts dans cette histoire d'amour se mêle tout à coup un autre souffle, le souffle venu des régions mystiques. Les fils tissés dans la trame vivante de l'œuvre s'entrecroisent encore, reliant le présent étroitement uni au passé, à l'avenir, comme dans l'épisode du Cimetière merveilleux.

Le dénouement de la *Charrette* en prose est le même que celui de la *Charrette* en vers, sauf en ce qui concerne quelques longueurs, supprimées par notre auteur et de légères modifications, de détail. Ainsi le tournoi de Pomeglay est organisé non pas par les demoiselles désireuses de trouver des maris dignes d'elles, comme dans Chrétien, mais par la reine elle-même sur le conseil de la Dame du Lac. Lancelot s'échappe de la même façon (grâce à la femme du sénéchal, son geôlier) dans les deux récits pour assister à ce tournoi, raconté beaucoup plus brièvement dans le roman que dans le poème dont il forme un des morceaux les plus brillants [2]. Pareillement les plaintes de Lancelot, enfermé après son escapade dans une tour sans fenêtres, plaintes auxquelles Godefroy de Lagny consacre tout un monologue [3], sont ramassées ici en quelques lignes ; mais on y trouve, au lieu d'une variation médiocre sur le thème des injustices de la Fortune, le souvenir ému de l'amie absente qui manque chez le successeur de Chrétien de Troyes :

1. Malgré le rôle mondain que l'auteur fait jouer à ce héros dans les *Suites de la Charrette*, il reste néanmoins sinon vierge, tout au moins chaste, et se relève complètement dans la *Quête du Graal*.

2. L'émotion et l'admiration des pucelles à la vue des exploits du chevalier inconnu que chacune désire pour mari, l'ironie de Guenièvre à leur égard, si joliment exprimée par le poète, manquent entièrement dans le récit en prose qui élague et abrège, non sans quelque sécheresse.

3. Éd. W. Foerster, p. 229-231. La continuation du poème de Chrétien par Godefroy prend au vers 6153 (p. 218 ; cf. p. xvi).

« Et vous, fait-il, madame la royne, dont tout li bien me « sont venu. Certes il ne m'en poise mie tant pour moi se je « muir yci, mais pour vous : quar jou sai bien que vous en ave- « rez assez doel et corous dès que vous savrés ma mort[1]. »

Dans les deux *Charrettes*, c'est la sœur de Méléaguant le traître qui délivre notre héros, au risque de sa propre vie dans notre roman. Enfin le troisième combat des deux rivaux, combat décisif, à la cour d'Arthur, est représenté un peu différemment chez les deux auteurs. Dans le *Conte de la Charrette* le succès se dessine vite en faveur de Lancelot qui coupe d'abord le bras droit à son ennemi, trop « forcené » pour demander merci, puis, sans l'ombre d'une hésitation, fait voler sa tête. Au contraire, dans la *Charrette* en prose Lancelot, après une lutte longue et indécise, a le dessus ; alors, magnanime comme toujours, il permet à Méléaguant de reprendre ses armes. Ils recommencent la bataille et, vainqueur une seconde fois, Lancelot, sur un signe de la reine, achève Méléaguant, en lui coupant la tête. Les regrets quelque peu surprenants du roi Arthur sur le sort bien mérité du traître lui sont inspirés par son affection et son estime pour le roi Baudemagu dont le souvenir plane sur l'assemblée et viendra hanter Lancelot lui-même dans les *Suites de la Charrette*[2].

Lancelot triomphant, après avoir accompli sa plus belle aventure, celle de la délivrance de la reine Guenièvre du pays dont « nul ne revient », est proclamé par Keu « la fleur de la chevalerie terrienne ». Tout le monde l'acclame : la reine se jette à

1. Sommer, IV, 223.

2. *Suites de la Charrette* : Lancelot est accusé par un chevalier du pays de Gorre d'avoir agi en traître envers le roi Baudemagu en lui tuant son fils. L. accepte de combattre l'étranger pour prouver son innocence le jour de la Sainte-Madeleine à la cour de Baudemagu. L. raconte ses aventures au roi Arthur et aux compagnons de la Table Ronde. Il est informé à son tour de l'épisode de la charrette et des exploits de son jeune cousin Bohort. L. reste huit jours à Camaaloth, puis s'en va de nouveau courir le monde. Aventures diverses dont la plus curieuse est le tournoi du Chastel des dames, où Lionel et Hector, champions des pucelles, luttent contre L. sans le reconnaître. Victoire de L. Aventures de Bohort. L., qui ignorait toujours la mort de son ami, découvre le corps de Galehaut et veut se suicider. Intervention heureuse de la Dame du Lac. Délivrance de la sœur de Méléaguant qui doit être brûlée vive pour avoir ouvert la prison de L. Lancelot chez le roi Baudemagu. Combat victorieux avec le chevalier le jour de la Madeleine à Huidesant.

son cou, le roi l'embrasse et l'assoit, honneur suprême, à sa table. Lancelot est au faîte de sa gloire.

∴

Après avoir comparé les deux *Charrettes* au point de vue de leur « matière », nous allons maintenant étudier l'esprit ou le « sens » de ces œuvres. Cet esprit se manifeste tout d'abord dans la conception et dans l'expression de l'amour chez nos auteurs.

Artiste précieux et subtil, Chrétien de Troyes cultive avec soin dans le jardin de son œuvre la plante de l'amour courtois. Il se plaît, ainsi qu'on l'a observé si souvent, à la peinture délicate des états d'âme, tels que la rêverie, l'extase, les premiers troubles du doux mal d'aimer; il note par de légères touches successives les fluctuations, le rythme des sentiments dans les dialogues, et plus encore dans les monologues aux alternatives ondoyantes d'espoir ou de désespoir, de regrets stériles et de brusques revirements. A ce goût inné de l'analyse, toute en demi-teintes, vient se joindre la tendance à l'allégorie, chère aux écrivains de son époque. Toutes ces particularités de forme qui sont le costume de l'amour courtois se retrouvent bien marquées comme on le sait dans la *Charrette* de Chrétien. Le dialogue, et surtout le monologue, sont coulés dans le moule conventionnel, les luttes symboliques entre « Amour » et « Raison » ou « Honneur » y apparaissent en plein relief, ainsi que l'antithèse classique des yeux qui ne peuvent suivre le cœur, qui « plus est sire et mestre » et qui doivent rester dehors « pleins de larmes avec le corps ».

De tous ces raffinements, de toutes ces mièvreries et langueurs de l'*ars amatoria* où Chrétien est passé maître, que reste-t-il dans l'épisode de la Charrette de son imitateur ? Bien peu de choses. Le ton, le coloris paraissent être les mêmes, à une nuance près, mais tous les ornements ciselés, incrustés dans la matière du récit par le poète-orfèvre font presque entièrement défaut ici. Notre auteur, si prolixe et diffus en général, lui qui amplifie à plaisir les faits et gestes de ses héros, devient subitement sobre et concis jusqu'à la sécheresse dès qu'il s'agit de la description de leurs sentiments : toutes les digressions de l'aimable conteur

sur ce sujet sont abrégées, sinon coupées, les dialogues écourtés et les deux grands monologues de Lancelot et de Guenièvre, si caractéristiques du genre, complètement supprimés. Sacrifiés aussi et les rêveries de Lancelot, où s'épanouit toute la grâce du maître champenois, et la personnification des concepts abstraits, et le débat de ces diverses tendances dans l'âme du héros. Pourquoi ? On peut se demander si une telle abstention de la part de l'auteur ne serait pas un signe d'impuissance, un aveu de son incapacité d'égaler ou même d'approcher son modèle dans ce domaine réservé ? Moins artiste que Chrétien, moins expert dans l'art de créer des effets poétiques, notre auteur se montre, en effet, parfois maladroitet gauche. Cependant, quand il veut bien, quand il s'y met de tout cœur, il ne cède pas à l'original, sinon en préciosité, tout au moins en finesse et en pénétration psychologique. Comme exemple nous n'avons qu'à indiquer pour notre *Charrette* le dialogue de Guenièvre avec le roi Baudemagu dans la tour[1] et aussi le dialogue des amants réconciliés [2].

Pour l'esprit allégorique il ne le cède, en vérité, à personne, puisque tout le *Lancelot* en prose est d'un bout à l'autre une œuvre symbolique dans le sens le plus élevé du mot. Mais le petit jeu de personnification allégorique appliqué aux choses de l'amour semble répugner à l'auteur qui n'avait certainement pas en lui l'étoffe d'un Guillaume de Lorris. Il se méfie en général de tout ce qui est mièvre ou alambique, parce qu'il croit avoie mieux à nous offrir. La vérité c'est donc que s'il ne suit pas Chrétien de Troyes dans cette voie, c'est qu'il ne le veut pas, parce qu'il se fait une autre idée du sujet. Parcourir indéfiniment la gamme des émotions, disséquer, discuter ou plutôt ergoter, cet exercice lui paraît fastidieux ou puéril. Allant droit au but, tout à l'action, il néglige ces vagabondages au pays du Tendre, où s'attarde son illustre prédécesseur. L'essentiel pour l'auteur du *Lancelot* en prose c'est l'histoire d'une âme virile, véritable châsse de l'amour ; le reste lui importe assez peu.

1. Cf. plus haut p. 399.

2. En dehors du cadre un peu étroit de la *Charrette* nous pourrions citer d'autres morceaux non moins réussis du même genre, mais cela nous entraînerait un peu loin de notre but ; disons seulement qu'ici comme ailleurs, le ton et le coloris sont pareils et, en même temps, que les excès d'une imagination allégorique ne se font pas sentir dans le domaine sentimental.

Cet amour se distingue-t-il de l'amour du héros de Chrétien, et en quoi, c'est ce que nous allons voir maintenant.

Le poète de Marie de Champagne incarne en son *Lancelot* non pas simplement l'amour courtois, qu'il avait déjà glorifié dans *Cligès*, mais le « service d'amour » à la provençale. Gaston Paris a mis en lumière ce fait que Chrétien le premier a transporté cette conception nouvelle de la poésie des troubadours dans le roman français de son temps. Il écrit dans son article devenu célèbre sur le *Conte de la Charrette* :

« Les principaux caractères de l'amour ainsi entendu sont les « suivants : 1) Il est illégitime, furtif. On ne conçoit pas de « rapports pareils entre mari et femme... C'est au don sans cesse « révocable d'elle-même, au sacrifice énorme qu'elle a fait que « la femme doit sa supériorité sur l'amant. 2) A cause de cela « l'amant est toujours devant la femme dans une situation infé- « rieure. 3) Pour être digne de la tendresse qu'il souhaite, il « accomplit toutes les prouesses. 4) Enfin, et c'est ce qui « résume tout le reste, l'amour est un art, une science, une « vertu qui a ses règles, tout comme la chevalerie ou la courtoisie. « Dans aucun ouvrage français cet amour n'apparaît avant le « *Chevalier de la Charrette* [1]. »

Contre cette dernière affirmation de G. Paris ont protesté quelques érudits étrangers [2] qui croyaient découvrir la même conception sentimentale dans le *Tristan* de Thomas. Le malentendu de cette polémique a été démontré par M. Bédier qui remarque avec justesse que l'amour du héros de Thomas pour Iseut n'est pas de la même nature que celui de Lancelot pour Guenièvre [3]. Cela est parfaitement exact, mais ce qui n'a jamais été relevé par les critiques, ce qui semble leur avoir échappé, c'est le sort qu'a subi l'idée maîtresse du *Conte de la Charrette* dans la littérature romanesque de l'époque :

L'amour-culte de la dame, « cette sorte de fascination, et en « même temps d'idolâtrie, qui ne laisse l'homme épris maître « d'aucune partie de son être en dehors de son sentiment », ce culte exclusif, absolu, loin d'avoir eu « un succès si prompt et si

1. *Romania*, t. XII, année 1883, p. 518.

2. Novati dans les *Studi di Filologia Romanza*, t. II, p. 388-419 et W. Foerster, dans l'Introduction à son édition de la *Charrette* de Chrétien de Troyes, p. LXXIV.

3. *Le roman Tristan* par Thomas, tome second, p. 50.

grand », comme l'affirme G. Paris, est resté, au contraire, étranger à la plupart des romans en vers des XIIe et XIIIe s. N'est-ce pas l'égalité sentimentale des amants qui en est la vraie base psychologique ? la jeune fille, la fiancée qu'il faut conquérir par des exploits, n'est-elle pas l'héroïne préférée de nos vieux auteurs? Et même quand il s'agit d'une femme mariée tous les efforts ne tendent-ils pas à la réunir pour toujours à son ami auquel elle ne se considère, d'ailleurs, nullement comme supérieure ?

A l'exception des romans de Tristan qui forment un groupe à part et dont l'inspiration est autre, le « roman d'adultère » n'apparaît que très rarement dans notre vieille littérature : par *Le Châtelain de Coucy* et la courte nouvelle de *La Châtelaine de Vergy*. Le *Cligès*, l'*Amadas et Idoine* et même l'*Eracles* de Gautier d'Arras appartiennent à un genre différent, celui du divorce par amour. Le « conte » de Chrétien reste donc presque la seule œuvre de son espèce, la seule qui rende l'esprit provençal avec cette vigueur et cette force de conviction.

Il y a donc eu au moins deux courants principaux : le courant de « l'amour courtois » de souche française et peut-être latine, plus réaliste au fond sous son brillant vernis, et qui alimente tout le roman d'aventures [1] ; le courant du « service d'amour » d'origine provençale, où baigne la poésie lyrique des troubadours et des trouvères. Dans son œuvre Chrétien ne les confond pas, il les suit l'un après l'autre jusqu'au bout, d'abord le premier, puis le second, pour les abandonner tous deux définitivement dans le *Perceval* ou *Conte du graal*. Seul le *Lancelot* en prose du XIIIe s. a un instant mêlé les eaux de ces deux courants en un fleuve profond. C'est lui, et non le *Lancelot* de Chrétien, qui a réalisé le type de l'amoureux absolu du Moyen Age, c'est lui l'héritier d'une double tradition sentimentale ; et c'est lui aussi en qui nous reconnaissons le premier en date des chevaliers errants, dont l'*Amadis* deviendra plus tard, à son imitation, le représentant le plus célèbre. Lancelot du Lac est le symbole vivant, l'image synthétique de la chevalerie au service de l'amour : en une seule et magnifique gerbe il réunit toutes les fleurs éparses au beau verger des amours médiévales.

1. Nous ne parlons ici bien entendu que de l'amour courtois, et non des diverses tendances sentimentales qui se manifestent dans la poésie médiévale en général.

Si le roman s'inspire de ce culte, à la fois idéaliste et sensuel, que lui a légué le « conte » de Chrétien de Troyes, il le dépasse en profondeur et en ampleur. L'amour a poussé des frondaisons multiples, il a reverdi en se retrempant aux sources éternelles de la vie : la passion n'est plus étouffée par une adoration trop abstraite, trop artificielle, le cœur s'est réchauffé et le sang généreux y circule à flots. Cet amour de Lancelot a gardé ou, mieux encore, reconquis l'ardente spontanéité d'un sentiment naturel, et il a en plus la force tragique qui manquait à son homonyme. Car Lancelot, fils du roi Ban de Benoïc, aime la reine Guenièvre, femme du roi Arthur, d'un amour qui est un péché [1], le plus sublime de tous, mais un péché quand même, et c'est déjà là une importante innovation dans la littérature courtoise, toute d'indulgence et de sourires. Précisément à cause de cela, son amour est plus mélancolique, plus recueilli que dans Chrétien et plus émouvant aussi. Lancelot est un pécheur, non pas encore un pécheur repenti — ce qu'il deviendra dans la *Quête* — mais un pécheur quand même. Son amour est une religion, il n'est jamais un blasphème idolâtre. Notre auteur atténue avec soin ce qu'il y avait de sensualité païenne dans le geste de Lancelot s'agenouillant devant sa dame et l'adorant « comme un corps saint ». Un voile est jeté discrètement dans le roman sur la volupté que goûtent les amants avec une si franche insouciance dans la *Charrette* de Chrétien, véritable apothéose de l'adultère mondain. La dominante est plus grave dans la *Charrette* en prose, malgré l'ambiance courtoise où plonge le roman. Par moments, nous l'avons vu déjà, l'horizon s'obscurcit et des éclairs, jaillissant dans le ciel, nous font pressentir les orages futurs.

Ce qu'il y a d'exceptionnel et de grand dans la conception de l'auteur, c'est précisément son dualisme : d'une part c'est de l'amour que vient, de l'aveu même du héros, tout ce qu'il y a de bon en lui [2], et d'autre part ce même amour est un obstacle

1. Cette idée du péché, à peine indiquée au début du récit, des amours de notre héros avec Guenièvre, est nettement marquée par la suite dès le *Songe de Galehaut* où le Maître Hélie de Toulouse explique au fils de la géante que c'est en punition de son infidélité que la reine va subir sa grande épreuve (épisode de la fausse Guenièvre). Dans la *Charrette* la réprobation atteint Lancelot lui-même qui semble n'avoir pas encore conscience de sa culpabilité.

2. Sommer, V, 193.

infranchissable à sa perfection morale [1]. Le germe du conflit, l'antithèse est là. N'oublions pas que cet amour n'est pas non plus un instinct aveugle ; non, il est clairvoyant autant qu'amour peut l'être. Et c'est sans doute à cause de cela que Lancelot a éclipsé au Moyen Age la gloire de Tristan, victime d'une fatalité tragique. Tristan, adopté et exalté par notre sensibilité moderne, est le type de l'Amant tout court. Lancelot lui, est le type de l'Amant coulé dans le moule médiéval.

L'amour, pour être digne d'un tel amoureux, doit être justifié par la raison : Lancelot est le champion de la dame qui, plus que toute autre, mérite d'être servie et aimée. Elle est pour lui la dispensatrice de toute vertu et de tout honneur ; elle doit donc être à la hauteur de cette tâche qui est une véritable mission, puisque c'est elle qui dirige les destinées du héros incomparable. Ce cœur d'airain n'est-il pas de la cire molle entre ses mains, n'abdique-t-il pas joyeusement toute sa volonté pour se courber docilement sous celle de sa dame ? Les attributions de Guenièvre, son autorité d'arbitre sont les mêmes dans les deux *Charrettes*, mais l'emploi qu'elle fait de la puissance qu'elle détient et la nature intime de ses sentiments ne le sont pas. Chrétien de Troyes nous montre la reine Guenièvre sous les couleurs d'une dame hautaine et tyrannique, d'une coquette froide, parfois cruelle. On peut dire de lui qu'il idéalise l'amour aux dépens de celle qui l'inspire. Gaston Paris affirme, il est vrai, que cette Guenièvre est le modèle de toutes les perfections de la femme, tout comme Lancelot est le modèle des vertus viriles, mais il est certain qu'en parlant ainsi il se souvient du roman en prose, et non du « conte » de Chrétien : « la façon accomplie dont Guenièvre remplit ses fonctions de reine qui fait le bonheur de son mari et le charme de sa cour », toutes ces belles qualités de Guenièvre sont, d'après G. Paris, mises en évidence *surtout* dans le roman en prose. Il ajoute, il est vrai, que « tous deux suivent la même inspiration ». C'est ce que nous contestons précisément en ce qui concerne le portrait de l'héroïne. La meilleure preuve de la transformation de ce caractère féminin, nous la trouvons en comparant les deux principales scènes qui se font pendant dans la *Charrette* en prose et dans la *Charrette* en vers, scènes où la reine donne à

1. C'est l'esprit de toute la *Quête*.

Lancelot les raisons de son courroux. Voyons d'abord la version de Chrétien que notre auteur n'a pas suivie.

Le roi Baudemagu amène une seconde fois Lancelot auprès de sa dame qui l'avait déjà pleuré comme mort et qui lui fait maintenant bel accueil :

« Lors ne leissa mie cheoir
La reine ses iauz vers terre,
Ainz l'ala hëemant requerre,
Si l'enora de son poor,
Et sel fist delez li seoir
Puis parlerent a grant leisir
De quanque lor vint a plesir.
Ne matiere ne lor failloit,
Qu'amors assez lor an bailloit,
Et quant Lanceloz voit son ese,
Qu'il ne dit rien qui mout ne plese
La reine, lors a consoil
Li dit : « Dame, mout me mervoil
« Porquoi tel sanblant me feistes,
« Avant hier quant vos me veistes,
« N'onques un mot ne me sonastes ;
« A po la mort ne me donastes,
« Ne je n'oitant de hardemant
« Que tant com or vos an demant
« Vos an osasse demander.
« Dame, or sui prez de l'amander,
« Mès que le forfet dit m'aiiez
« Don j'ai esté mout esmaiiez. »
Et la reïne li reconte :
« Comant ? Don n'eüstes vous honte
« De la charrete et si dotastes ?
« Mout a grant anviz i montastes
« Quant vos demorastes deus pas [1].
« Por ce, voir, ne vos vos je pas
« Ne aresnier ne esgarder » [2].

Le reproche que la reine adresse à son ami paraît si étrange, pour ne pas dire plus, que le premier éditeur de la *Charrette* de

1. Voy. aux vers 364-365 :
Tant solement deus pas demore
Li chevaliers que il n'i monte ».
2. Vers 4477-4507, éd. W. Foerster, p. 159.

Chrétien, Jonckbloet, n'y a rien compris [1] : il s'est imaginé que Guenièvre en voulait à Lancelot d'avoir forfait à l'honneur chevaleresque en montant sur la charrette, tandis qu'en réalité elle lui en veut de ne pas y avoir mis plus d'empressement. Gaston Paris a vu tout de suite l'erreur et a remis les choses au point ; il a même essayé de défendre l'attitude de la reine en prétendant que nous sommes en présence de la transgression d'une des règles du code d'amour dont Lancelot se serait rendu coupable. Pourtant il avait dit plus haut en parlant de la dame de Lancelot qu'elle se montre avec lui capricieuse, souvent injuste et dédaigneuse [2]. Oui, c'est bel et bien un caprice de sa part, et un caprice d'autant plus déplacé qu'il vient tout de suite après la rude épreuve vaillamment supportée par le héros.

Dans le *Lancelot* en prose l'auteur prête de tout autres, de bien plus sérieux motifs de mécontentement à son héroïne. Comme chez Chrétien, encouragé par l'accueil gracieux qui lui est fait, il interroge la reine timidement sur la raison de son courroux :

Quant L. et la royne furent remés ensamble, lors le met la royne en paroles et li demande s'il est auques bleciés. Et il respont qu'il n'aura mal, s'il plest a Dieu. Et puis li requiert L. qu'ele li die pourcoi elle ne volt l'autre jor parler a lui. Et elle li dist : « dont ne vous en alastes vous de la grant cort de Londres sans mon congiét? » Et il li dist que chi ot grant forfait. « Encore y a, fait elle, gregner. » Lors li demande son anel. Et il dist : « Dame, veés le chi » : si li monstre celui de son doit. « Menti m'avés, fait elle, ce n'est il mie ». — Et il jure quamque il puet que si est et il quide verité dire. Et elle li monstre celui qu'ele avoit en son doit tant que il connoist bien que ce est il. Si ot grant doel de che que il ot porté autrui aniel, et il le sache de son doit et puis le giete parmi une fenestre comme il puet loing. Après li conte la royne comment la damoiselle li avoit aporté le sien anel et la mervelle que elle avoit dite, tant que il s'en connoist que Morgue la desloiaus l'a deceü [3].

1. Le *Roman de la Charrette*, publié par W. J. A. Jonckbloet, La Haye, 1850, Préface, p. xxxix.

2. *Romania*, XII, année 1883, 518.

3. Sommer, IV, 209. Selon Jonckbloet (p. xl) « la comparaison de ce passage dans les deux versions suffirait à elle seule pour démontrer la priorité du récit en prose... ». Maintenant que nous savons que, au contraire, le « conte » en vers est antérieur au roman, des affirmations de ce genre nous paraissent plaisantes..

Donc Guenevre reproche à Lancelot deux choses : la première c'est qu'il l'a quittée à la cour de Londres sans prendre congé. Cela nous oblige à remonter en arrière jusqu'aux incidents qui se déroulent peu après le retour du Soredois de la reine accompagnée de Lancelot et Galehaut. Arthur tient cour plénière à Londres. Un jour quelques compagnons de la Table Ronde, dont Lancelot et Gauvain, chassent dans la forêt voisine. Apparaît tout à coup le géant Caradoc qui enlève Gauvain et l'emporte sur son cheval. Les chevaliers se décident aussitôt à entreprendre la quête du neveu d'Arthur et partent à l'improviste. Plus tard Galehaut prendra la défense de son ami devant la reine, tout en lui donnant secrètement tort. Le ressentiment de Guenièvre est très légitime, puisqu'elle se conforme aux usages féodaux qui considèrent comme injure grave de la part d'un vassal son départ sans congé. Et puis les absences de Lancelot sont toujours si longues, ses retours si incertains et les moments passés auprès de son amie si courts, qu'il n'a vraiment pas le droit de s'éloigner sans un mot d'adieu !

Toutefois ce n'est qu'un bien petit méfait, comparé au second, dont la reine le croit coupable et qu'elle mentionne naturellement en dernier. Revenons encore sur le passé.

Pendant un séjour dans la prison de la fée Morgain, Lancelot s'est laissé dérober par enchantement l'anneau que sa dame lui avait donné. Pour comble de perfidie, Morgain le plonge dans un rêve dont il ne sortira que fou de douleur, convaincu que la reine s'est détachée de lui [1]. Puis elle envoie entretemps une de ses demoiselles à la cour d'Arthur. Là, en présence de tous les chevaliers réunis, la messagère de la fée jette l'anneau dans le giron de Guenièvre et l'accable sous le poids d'une accusation outrageante. Elle l'humilie publiquement en déclarant que Lancelot repenti renie leurs folles amours et lui renvoie ses « drueries ». La réponse de Guenièvre est un chef-d'œuvre de ruse et de

1. Si s'endormi tantost et comença fort a songer : et li fu avis qu'il trovoit la roïne sa dame en j. pavillon en j. bele praerie, et oveques li gisoit uns chevaliers. Et quant il veoit ço si est angoissex que a poi qu'il n'issoit del sen, lors coroit a l'espée qui a l'estache del pavillon estoit pendue, si voloit occire lo chevalier ; et la roïne li disoit : « que est iço, Lancelot, que « vulez fere ? lessez lo chevaler en pes car il est a moi et jo sui a lui et « gardez que vus ne soez si hardiz que vus jamès veingnoiz en leu ou jo « soie que a moi ne plest vostre compaignie des ores mès » (Sommer, IV, 151, l. 26-33).

sincérité féminines, un éloquent plaidoyer en faveur de son innocence, en même temps que de son amour qu'elle ne veut pas, qu'elle ne doit pas renier.

Et la royne se lieve de la ou elle seoit et dist : « Certes, l'anel con-
« nois jou bien quar jou li donnai et mes drueries. Et bien le sacent
« tout et un et autre si comme loial dame lez doit donner a loial cheva-
« lier. Et tout en sachiés, sire, — fait elle au roy — et tout cil et toutes
« celes qui chaiens sont que se jou ai donnée m'amor a L. com ceste
« damoiselle dist, jou connois tant la grant hautesce de son cuer que
« il ne le deïst ne a i. ne autre, ainçois se laissast la langue traire
« hors de la bouche. Mais il est voirs que L. a tant fait por moi
« que jou li ai donné de mon cuer quamque jou en porroie veer et
« escondire a chevalier ne a autrui donner. Et s'il fust teuls qu'il
« m'eust requise d'amors vilaine et force d'amors li feïst faire, ja par
« moi n'en fust escondis. Et qui voldra si m'en blasme, quar chou est
« blasmes sans confort. Et qui fust la dame se Lancelot ou autres che-
« valiers eust tant fait pour li que Lancelot a fait por moi qui l'escon-
« desist ?... Lancelot estoit li nompers de tous lez chevaliers del monde.
« Et Diex ne fist onques bone teche en chevalier qu'en L. ne fust toute
« parfaite. Lancelot estoit biaus et boins. L. passast de biauté et de
« bonté tous les chevaliers du monde s'il vesquist... Se jou parloie hui
« mais de L. ne porroie jou mie dire lez grant bontés qui en lui estoient.
« Ore sachent tout cil qui m'en mescroient que se jou l'ameïsse
« d'amor vilaine et il en parlaissent a moi, ne men chausist, mais il
« est mors ou perdus de cest ostel. Jou vouldroie ore qu'il fust de
« moi et de lui ensi comme ceste damoisele le dist por convent qu'il
« fust sains et haitiés yci en droit [1]. »

Guenièvre dans ce joli discours, en vraie souveraine, témoigne d'une rare maîtrise de soi. Sa fierté pourtant est blessée et son cœur de femme saigne. A son fidèle confident Galehaut elle dira que si Lancelot est vivant « jamais mes cuers ne l'amera » et pourtant elle finit par pardonner avant même d'entendre la défense de son ami ! Car elle aime et ne se laisse pas seulement aimer de lui, comme l'héroïne altière de Chrétien, à laquelle elle ne ressemble qu'en apparence.

De même, dans une autre circonstance, l'auteur modifie légèrement la conduite de la reine pour la rendre plus sympathique. Nous voulons parler du tournoi de Pomeglay, où, par deux fois, elle ordonne au chevalier en qui elle croit reconnaître Lancelot de faire « au pis ». Dans notre roman la reine, prévenue par la

1. Sommer, IV, p. 141, l. 23-24 et p. 142, l. 3-7 et l. 10.

Dame du Lac, à la quasi certitude que l'inconnu est bien Lancelot. Si elle le soumet à une épreuve si dure pour son honneur c'est, nous dit expressément l'auteur, pour « décevoir » Gauvain qui déja soupçonne la vérité, et avec lui tous les autres. Obligé ici encore à marcher sur les traces de son devancier, l'auteur de la *Charrette* en prose abrège toute cette scène et omet, à dessein sans aucun doute, la réponse que donne Lancelot à la pucelle qui enfin lui commande au nom de la reine de faire « un miaus » :

Or li diroiz
Qu'il n'est riens nule qui me griet
A feire dés que il li siet ;
Car quanque li plest m'atalante[1].

A la place de ces humbles paroles nous avons simplement dans notre texte cette brève remarque de l'auteur : « et il en est moult liés. » Il n'est donc pas indifférent à son héros de faire « del bien come del mal », ainsi qu'il est dit dans Chrétien !

On le voit, l'interprétation n'est plus ici la même : la supériorité que Guenièvre garde vis-à-vis de Lancelot est adoucie, ses fantaisies et ses caprices ne sont plus la loi suprême, et dans son amour elle puise, comme toute nature noble, plus de devoirs que de droits. Sa vocation c'est d'exalter toutes les forces créatrices de celui qu'elle a élu pour son grand cœur plus encore que pour sa beauté. Pour que la reine conserve à Lancelot la flamme de son amour il doit sans cesse s'élever plus haut : elle ne l'aime, ne peut l'aimer que comme « la fleur de la chevalerie terrienne ». Tous deux ont atteint les limites de leur nature et ne peuvent les dépasser. Tel est est le cercle magique où ils tournent éternellement, immortels précurseurs du couple dantesque Paolo et Francesca qui succombèrent parce que : « noi leggevamo un giorno per diletto di Lancillotto come amor lo strinse... »

*
* *

Quelles sont maintenant nos conclusions ? La première qui se dégage de l'étude comparée de nos deux *Charrettes*, c'est la constatation de l'originalité de l'auteur du roman. Architecte habile à construire une œuvre bien ordonnée, il l'emporte au point de vue

1. Vers 5910-13, éd. W. Foerster, p. 209-210.

de la composition sur son modèle. D'ailleurs une œuvre soigneusement refaite n'a-t-elle pas, contrairement à l'opinion courante, plus de cohésion et de logique intérieure que celle qu'elle imite, ou plutôt, dont elle s'inspire?

L'indépendance et la richesse d'imagination de notre auteur sont attestées par les deux épisodes qu'il incorpore à son récit : l'*Épisode des tombes*, arrangé avec un art personnel et neuf, et celui de *Bohort sur la charrette*, inventé par lui de toutes pièces.

Dédaigneux de tous les artifices littéraires, déjà quelque peu défraîchis au XIIIe siècle, notre romancier évite, autant que possible, les clichés de l'écriture courtoise et le verbiage de la casuistique sentimentale. D'une main ferme il dessine les caractères de ses personnages; il n'est pas, comme Chrétien de Troyes, un miniaturiste délicat, mais un peintre de fresque qui procède par larges touches.

Le sens du dramatique ne lui est pas étranger non plus, comme on le voit dans ce jeu de contrastes, de lumières et d'ombres, dont il possède le secret heureux. Et si nous élargissions le cadre trop étroit de notre étude, si nous embrassions d'un regard l'ensemble du *Lancelot* propre, notre jugement, loin d'être modifié, ne sera que confirmé, prendra une base plus ample et plus solide. Et nous avons certainement le droit de le faire, car le chapitre de la *Charrette* ne peut pas, ne doit pas, être détaché de l'ensemble avec lequel il forme un tout homogène. Unité de plan, unité d'exécution. On prouverait sans peine que la *Charrette* ne se distingue en rien, ni comme style, ni comme psychologie, des parties qui l'encadrent, ni même des *Enfances de Lancelot*. Comment se représenter, en effet, un roman biographique du défenseur et de l'ami de la reine Guenièvre sans l'histoire de la délivrance de la femme d'Arthur du « pays dont nul ne revient », sans cette aventure centrale qui est peut-être la plus étincelante prouesse de notre héros? Or cette histoire n'était connue au public lettré de l'époque que par l'intermédiaire du « conte » de Chrétien de Troyes, et c'est bien lui qui a fixé le premier les traits éternels de Lancelot parfait amant, « qui plus ama que Piramus ».

Qu'il nous soit permis d'avancer d'un pas encore dans cette « selva oscura ». C'est, ne l'oublions pas, dans la *Charrette* en prose que nous trouvons les premières allusions claires et pré-

cises, à la Quête du Graal, à la « luxure » de Lancelot, qui ne lui permet pas d'accomplir cette haute aventure et au rédempteur-vierge Galaad qui naîtra de lui ; enfin dans cette même partie du roman apparaît aussi Bohort, le chaste précurseur du « bon chevalier » qui met fin au supplice de la charrette. Il n'est donc pas impossible d'admettre que l'auteur qui introduit tant d'idées nouvelles dans son œuvre, imitée du poète champenois, portait déjà en son âme la vision des mystères du Graal. Quoi qu'il en soit, une certitude nous paraît désormais acquise ; la *Charrette* du grand roman en prose n'est pas un hors-d'œuvre, mais une partie organique du cycle *Lancelot-Graal*, de ce Janus à deux faces dont l'une porte le sourire rayonnant de l'amour profane et l'autre l'expression austère de l'amour divin

---

APPENDICE VI[1]

L'ÈVE PÉCHERESSE ET LA RÉDEMPTION DE LA FEMME DANS LA *QUÊTE DU GRAAL*

Comparée au merveilleux jardin d'amour du *Lancelot* propre, la *Quête du Graal*, qui en forme la suite et la contre-partie, nous apparaît comme un désert aride : rien qu'un grand ciel brûlant au-dessus d'une terre morte, où ne s'épanouissent ni le parfum des fleurs, ni le chant des oiseaux.

Une contradiction absolue, irréductible, semble exister entre ces deux œuvres qu'une main inconnue, d'une hardiesse presque sacrilège, a soudées en un seul bloc. Dans la première, la beauté de la dame est, conformément aux lois du canon courtois, la source même des vertus chevaleresques ; son sourire d'abord, puis le don de sa personne, le but, la récompense des plus hauts exploits. Dans la seconde, cette beauté n'est qu'un piège, une tentation diabolique, ainsi que l'enseigne la doctrine de l'Église, et la passion inspirée par la femme à l'homme devient l'insurmontable obstacle à sa perfection morale.

En réalité, la même antinomie, le même désaccord, bien qu'atténué, se fait déjà sentir au sein du *Lancelot* propre : l'idéal mondain s'y oppose par endroits à l'idéal ascétique, sans qu'il y ait encore conflit entre eux[2] ; les contrastes se juxtaposent, s'affirment côte à côte, mais ne se fondent jamais en une unité supérieure. Ce sont de brusques interruptions du récit, comme des nuées orageuses qui déchirent subitement l'horizon limpide

1. Cet appendice est dû au même auteur que le précédent.
2. Se rappeler l'épisode de la tombe de Siméon dans la *Charrette* et le Songe de Galehaut.

du roman d'amour, symptômes précurseurs des temps à venir. Néanmoins, ce n'est que dans l'*Agravain*, longue et laborieuse préparation à la *Quête*, que Lancelot, ce type parfait de la chevalerie « terrienne », perd quelque chose de son prestige unique ; c'est dans l'*Agravain* que nous voyons, pour la première fois, se profiler au loin la pâle silhouette de Galaad, le rédempteur. Avec son apparition au premier plan, dans la *Quête*, s'évanouit, comme un mirage, l'essaim brillant des vanités, des rêves, des ambitions mondaines ; l'air que nous respirions avant, tout imprégné d'effluves courtois, devient l'air pur et âpre des sommets. La *Quête du Graal*, c'est le haut chant de l'amour divin. Désormais l'amour profane ne s'appellera plus que « luxure », sera renié avec horreur comme le péché mortel, et la virginité, au contraire, considérée comme le bien le plus précieux, portant en lui-même, tel un talisman mystérieux, le salut du monde. En place de l'ancienne trinité chevaleresque — fidélité à sa dame, prouesse et point d'honneur — se dressent les trois vertus théologales du Moyen âge : chasteté, charité et patience.

Dès le début, si l'on met à part le premier tableau, qui n'est qu'un simple prologue dans le ton courtois, la note mystique résonne gravement. Lorsque les épouses et amies des chevaliers d'Arthur expriment le désir de les accompagner dans leur quête, un vieillard « en robe de religion » intervient et déclare : « Que « nus ne maint en ceste queste dame ne damoisele qu'il n'en « chiece en pechié mortel[1] ».

Cette défense, faite sur un ton de solennel avertissement, annonce l'avènement d'un nouveau monde, d'où les séductions féminines sont bannies à tout jamais. Pour le couple d'amants trop longtemps heureux, pour Lancelot du Lac et la reine Guenièvre, sonne le glas funèbre de leurs belles amours. C'est une courte et poignante scène que celle des adieux du héros et de la femme d'Arthur qui « lors commencha a faire si grant duel qu'il ne fust si durs cuers el monde, s'il le fust, que pitié n'en eust ».

« Guenièvre. — Ha, Lancelot, traï m'avés et mise à la mort, « qui laissiés l'ostel monseignor le roi por aler en estraignes « terres dont ja ne revenrés se Nostre Sires ne vous ramaint.

1. Sommer, VI, 15, l. 40.

« LANCELOT. — Dame, se Dieu plaist, je revenrai plus tost que « vous ne quidiés.

« GUENIÈVRE. — Certes, mes cuers ne le me dit pas, qui me « met en toutes les paors et en toutes les mesaises où onques « gentiex feme fu por chevalier.

« LANCELOT. — Dame, je m'en vois a vostre congié, s'il vous « plaist.

« GUENIÈVRE. — Lancelot, vous n'i alés mie par mon congié ; « mais, puis qu'il est ensi que aler vous i covient, alés en la garde « Celui qui se laissa pener en croix por delivrer l'umain lignage « de la mort pardurable ; qu'il vous conduise a salut en tous les « liex où vous irés.

« LANCELOT. — Dame, Diex le face par la soie pitié [1]. »

Les pressentiments auxquels s'abandonne la reine ne l'auront pas tout à fait trompée, bien que son ami lui revienne un jour — pour l'expiation finale de tous les deux — dans la *Mort d'Arthur*. Mais, si elle pouvait se douter de combien de souffrances, de quelles humiliations Lancelot devra payer leur coupable passion. peut-être se résoudrait-elle plus difficilement encore à le laisser partir. Dans l'histoire qui va suivre, il n'y a plus de place pour elle : la haute et noble dame, dispensatrice de tant de dons royaux, disparaît, seul son nom restera, nom qui brûle Lancelot tout le long de sa quête, comme le stigmate du péché dont il s'est rendu complice.

La voie qui s'ouvre devant Lancelot le mène à travers des épreuves cruelles, jusqu'au repentir et au pardon. Après l'avoir comblé, le destin semble s'acharner après lui, sans lui laisser aucun répit ; dès son premier combat lui, l'invincible, est vaincu, vaincu sans le savoir, par son propre fils Galaad en qui, par opposition au père, s'incarne la chevalerie « celestienne [2] ». A partir de cette défaite, Lancelot du Lac, abandonné à lui-même, à sa propre force devenue une faiblesse, ne sera plus traité que comme un objet de pitié ou de dérision : jusqu'au jour où, devant les signes de plus en plus évidents et multiples de la colère divine,

1. VI, 19.

2. L'interprétation de ce combat malheureux, ainsi que des insuccès ultérieurs de L. lui est donnée à la fin de sa *Quête* par une recluse : tant que L. avait servi les causes terriennes, il était le meilleur chevalier du monde, mais la quête du Saint Graal est une chose spirituelle. De ce fait tout est changé pour lui (VI, 102-3).

ses yeux aveuglés par l'éclat du siècle s'ouvrent enfin à la lumière nouvelle. Lentement le vieil homme meurt en lui. Les étapes de son chemin de Damas sont nettement marquées dans la *Quête* et nous permettent de pénétrer au fond de cette âme, coulée dans le plus noble métal.

Le moment décisif, c'est sa vision du Graal. Lancelot, endormi au pied d'une croix, près d'une antique chapelle en ruines, voit le Saint Graal apparaître et guérir un chevalier malade, qui priait à haute voix Dieu de lui accorder cette grâce. A son réveil, tout a disparu, et il ne sait s'il a rêvé ou non et essaye de pénétrer dans la chapelle où, la veille, il avait aperçu un chandelier en argent avec des cierges allumés, mais une voix se fait entendre au pécheur endurci : « Lancelot, plus durs que piere, plus amer que « fust et plus despris que figuiers, comment fus tu tant hardis « que tu en lieu ou li saint graaus repairast osas entrer ? » Pour la première fois dans notre roman Lancelot, interpellé avec une si violente indignation, sent se réveiller en lui sa conscience chrétienne : il sait qu'il est maudit et en devine la raison qu'on ne lui découvre pas encore. Pour la première fois il bat sa coulpe :

« Or, voi je bien que ma chaitivetés m'a confondue plus que « autre chose. Car quant je me deüsse amender lors me destruit « li anemis qui m'a tolu la veue, si que je ne puis veoir chose « qui de par Dieu soit... Car dès lors que je fui primes chevalier « ne fu il onques eure que je ne fuisse couvert de tenebres et de « pechié mortel : car par tot ai habité en luxure et en la vilté de « cest monde, plus que nus autre [1]. »

C'est dans cet état de dépression que Lancelot arrive chez le premier ermite, lui demandant aide et conseil. Quand le vieillard apprend le nom illustre de son hôte, il ne peut cacher sa surprise de le voir, lui, si beau et si vaillant, dont on ne trouve le pareil nulle part, « mener si grand deuil ». Il l'exhorte alors à ne pas suivre l'exemple du mauvais serviteur des Écritures, qui avait enfoui son talent et le presse de lui faire sa confession : si maintenant il crie merci à Dieu, non seulement il sera pardonné, mais se relèvera plus fort et plus vigoureux qu'il ne fut jamais avant. Mais l'amant, délicat jusqu'au scrupule, qui n'avait

1. VI, 44-45.

encore révélé à personne « l'estre de lui et de la roïne », hésite, en proie à un trouble légitime : se confesser, avouer l'intime secret de son cœur, n'est-ce pas déjà trahir, renier ce passé, dont il a recueilli tant de gloire? Une lutte intérieure des plus dures s'engage en lui. Il « jette un profond soupir et ne peut dire mot de sa bouche ». Enfin, mû par une volonté supérieure à la sienne, Lancelot se décide à cet aveu ; mais, par un retour suprême, il essaye encore de sauver — dernière épave au milieu du naufrage de sa vie — l'honneur de celle qui fut tout pour lui :

« Sire, dist Lancelot, il est ensi que je suis mort par le pecié « d'une dame que j'ai amé toute ma vie : ce est la roïne Gue- « nievre, la fame monseignor le roi Artu. C'est cele qui à plenté « m'a doné l'or et l'argent et les riches dons que j'ai aucunes « fois donnés as povres chevaliers. C'est cele qui m'a mis el « grant buban et a la grant hautece où je sui, c'est cele par qui « amor je ai fait tante proece dont tous li mondes parole. C'est « cele qui m'a mis de poverté en richece et [de] mesaises a toutes « boines eüretés terrienes. Mais je sai bien que par le pechié de « lui s'est Nostre Sires corechiés à moi [1]. »

Dans ce plaidoyer douloureux de l'amant, plaidoyer qui reprend sous une forme mal assurée, la thèse soutenue avec tant de conviction auparavant, éclate en plein la contradiction flagrante sur laquelle est fondée toute l'œuvre du *Lancelot-Graal*. Les deux conceptions : celle de l'*amour-vertu*, et celle de l'*amour-péché*, se trouvent tout à coup mises en présence, et se heurtent de front dans les paroles mêmes du héros. Passant par-dessus sa tête, le débat s'élargit, prend une portée plus générale excédant le cadre même de notre roman.

Comment concilier l'irréconciliable ? Ce problème a vivement préoccupé et passionné les imaginations du Moyen âge. Les poètes italiens du *duocento*, héritiers directs des troubabours, ont essayé de le résoudre : en épurant l'amour profane, ils l'ont transfiguré, et un Dante en a fait le portique de l'amour divin. Un esprit différent, plus rigoureusement ascétique et plus réaliste aussi, souffle dans les romans en prose du Graal. Leur solution du problème est autre ; développée dans la seconde partie de la

1. VI, 48.

Quête, elle est déjà impliquée dans la réponse que fait le premier ermite à son pénitent : c'est ailleurs que dans l'adoration de la beauté périssable qu'il faut chercher le principe inspirateur de la vie chevaleresque ; un chevalier chrétien doit tourner ses regards vers le ciel. Dieu, dit-il, avait prodigué ses dons les plus beaux à Lancelot, dans la fleur de sa jeunesse, mais lui, au lieu de le servir dignement, en bon « sergent », s'est laissé tenter et a passé, avec armes et bagages, à l'Ennemi ! L'allusion est des plus claires. Cependant, le prudhomme, en bon confesseur, ne procède qu'avec discrétion ; il n'insiste pas sur la pierre du scandale, sur l'adultère de Lancelot. Le voyant au commencement de sa contrition, il l'admoneste paternellement pendant trois jours et le laisse aller, réconcilié avec son Créateur, et absous, à la condition expresse de ne plus retomber dans le mal.

Une fois la conscience du pécheur éveillée, le remords ne le quittera plus et accomplira peu à peu son travail réparateur.

Ce travail est déjà si avancé que lorsque Lancelot rencontre dans la forêt voisine un « valet » inconnu, il se laisse sans mot répondre injurier par lui et ne relève même pas ces paroles odieuses, si blessantes pour lui et pour sa dame : « ... ele [Gue-« nièvre] vous a si atorné que vous en avés perdu la joie des ciex « et la compaignie des angeles et tote honor terriene et estes « venus a totes hontes recevoir ! » Et le héros, outragé ainsi par le premier venu, s'en va « plorant et dementant et priant « Nostre Signor qu'il le ramaint a tel voie qui profitable li soit à « l'ame [1] ».

Maintenant Lancelot paraît mûr pour la grande pénitence : il peut boire jusqu'à la lie la coupe, s'abreuver de son amertume, entendre, tête basse, jusqu'au bout, le terrible réquisitoire dressé contre lui, et surtout contre son idole, par le second ermite que la Providence lui envoie. Le langage de ce dernier est autrement plus dur, infiniment plus âpre, que celui du premier. Il n'épargne pas le malheureux sombré dans l'abîme, et appelle crûment les choses par leur nom. Et pourtant, lui aussi, commence par rendre hommage aux vertus qui fleurissaient l'adolescence du héros et qui l'avaient marqué du sceau de l'élection. Appelé à de hautes destinées, il a été, hélas, perdu par la

1. VI, 84-85.

« luxure ». Ici, le prudhomme retrace, en ascète impitoyable, l'histoire, si humainement belle, des relations de Lancelot et de la reine Guenièvre, en commençant par leur première et fatale rencontre, en remontant jusqu'aux Enfances. Humble, charitable, juste et pur, Lancelot-Galaad [1] entra dans l'ordre de la chevalerie, qui est une institution divine. Ne sachant comment s'attaquer à un être aussi parfait, le démon le tenta par le piège, presque infaillible, de la femme.

Laissons la parole à l'ermite lui-même qui traduit certainement la pensée de l'auteur.

« Car li premiers péres avoit par feme esté decheüs, et Sale-
« mons, li plus sages de tous les homes terriens, et Sanses, li
« plus fors de tous homes, et Absalon, li fiex David, qui fu li
« plus biax hons del siecle. Et puis fist li anemis que tot cil ont
« esté honi et decheüs... Lors entra [le diable] en la roïne Gue-
« nievre... et l'esmut a che qu'ele te regarda volentiers tant que
« tu demoras en son ostel le jor que tu fus fais chevaliers. Quant
« tu veïs qu'ele te regarda si i pensas, et maintenant te feri li
« anemis d'un de ses dars a descouvert si durement qu'il te fist
« cancheler [2]. Canceler te fist il si qu'il te fist guenchir hors de
« droite voie et entrer en chele où tu n'avoies onques esté — ce
« fu en la voie de luxure, ce fu en voie qui gaste cors et ame si
« merveilleusement que nus ne le puet tres bien savoir qui essaie
« ne l'ait. Dès lors te toli li anemies la veue : car, si tost comme
« tu eus tes iex escaufer de l'ardor de luxure, maintenant encha-
« cas humilité et atraisis orguel... et disoies en ton cuer que tu
« ne te devroies riens proisier ne se priseroies jamais se tu
« n'avoies la volenté de cele que tu veoies si bele [3]. »

Voilà comment, par l'entremise de la femme, le démon entra dans le jeune « sergent de Jésus-Christ » et en fit à tout jamais son vassal. Le feu de luxure qui brûle dans son cœur a consumé — et souvent transformé en leurs contraires — toutes les

1. N'oublions pas que tel est le nom de baptême de Lancelot (III, 3), nom qui lui est révélé pour la première fois par son ancêtre Siméon (IV, 176) et qu'il a perdu par son péché (V, 114).

2. Notons l'image choisie par l'ermite pour le coup de foudre qui fait chanceler le héros : elle est empruntée à la phraséologie courtoise, c'est le « dard de l'Amour », qu'on retrouve à chaque page dans les romans de l'époque.

3. VI, 89-90.

blanches vertus qui l'ornaient. Les dons de Dieu étaient pourtant si riches en Lancelot qu'il en conserva tout de même assez pour accomplir « les grandes prouesses par les estraignes terres et les lointains pais dont tout le monde parole ».

Nous avons là une interprétation tout à fait nouvelle et très particulière de la vie passée, de la gloire mondaine de notre héros : ce n'est pas grâce à son amour pour la reine Guenièvre, mais malgré lui qu'il est devenu le preux des preux.

Cette interprétation, qui contredit tout ce qu'on nous avait tant de fois répété et affirmé dans le *Lancelot*, peut-elle être due à la plume qui nous traça l'inoubliable portrait du « miaudre chevalier », amant parfait au service de sa dame ? Dans tous les cas, si peu satisfaisante qu'elle nous paraisse au point de vue psychologique, l'interprétation de l'ermite s'accorde on ne peut mieux avec la tendance de plus en plus accentuée de l'auteur à transposer toutes les valeurs morales. Ce qui est certain, c'est sa fervente sympathie, pour ne pas dire son admiration, pour ce magnifique type d'humanité que tour à tour, il glorifie ou abaisse. Lancelot reste toujours à ses yeux le premier dans l'ordre naturel, tout comme Galaad est le premier dans l'ordre mystique. Et la déduction s'impose : seul un tel père a pu engendrer un tel fils !

Lancelot, flétri par son péché, ne peut suivre les trois élus du Graal, — il a perdu son droit d'élection — mais il est quand même *appelé*. Seul parmi les nombreux quêteurs, compagnons de la Table Ronde [1], il arrive, trois fois purifié par la confession et revêtu de la haire, jusqu'au seuil du sanctuaire ; seul il contemple de loin, comme dans une transe, « les merveilles inexprimables [2] ».

1. Tous les quêteurs partis en même temps que L. subissent un sort piteux, même le brillant Gauvain, traité, comme on se le rappelle, avec une extrême dureté dans la *Quête* et déjà honni lors de sa visite à Corbenic (IV, 347). Par contre, L. recueilli dément par le roi Pellès et sa fille, la mère de Galaad, y recouvre merveilleusement l'esprit, grâce au saint Graal (V, 400).

2. Voici comment la *Quête* nous raconte cette dernière visite de Lancelot repentant à Corbenic. Une voix lui ordonne de quitter la nef qui l'avait amené (cf. plus haut) devant l'entrée d'un château, gardée par deux lions, et d'avancer ; il y trouvera « une partie de ce qu'il désire tant voir ». Il pénètre dans le château et, errant à travers des salles désertes, arrive à une porte fermée, derrière laquelle on entend chanter « moult doucement ». Sur sa

Il est vrai que, après sa vision du Graal, Lancelot retourne au mal ; mais cette chute n'est pas définitive, puisqu'il se repent une seconde fois et, dans la *Mort d'Arthur*, ce crépuscule des héros, expie sa faute et meurt en odeur de sainteté. Son péché lui est donc remis, sinon parce qu'il a beaucoup aimé, tout au moins parce qu'il a beaucoup souffert. D'ailleurs, ne doit-on pas invoquer pour lui l'éternelle excuse de l'homme, sa faiblesse vis-à-vis de la tentatrice ? La femme, voilà l'ennemie !

Toute la colère, toute la haine de l'auteur de l'*Estoire del Saint Graal* et de la *Quête* se retournent contre celle qui, de tout temps, s'est montrée l'instrument trop docile de l'Esprit du Mal. Il y revient avec insistance à maintes reprises. Dans le chapitre sur la nef de Salomon, tiré, comme on le sait, de l'*Estoire*, il explique, en ces termes, l'action néfaste de la femme, source de tous nos maux :

« ... Quant Eve la pecheresse, qui la premiere feme estoit, ot « prins conseil a l'anemi mortel, ce fu al diable, qui dès lors com- « mencha a engingnier l'umain lignage. Et tant l'ot enorté de « pechié mortel, ce fu de convoitise, par coi ele fu jetée del « paradis et le fist quellier del fruit mortel [1]. »

prière, la porte s'ouvre et il voit, inondé de lumière, un autel d'argent, avec dessus le Graal couvert d'un samit vermeil. Un prêtre entouré d'anges célèbre la messe. Lancelot fait un pas en avant, mais une voix l'avertit de ne pas entrer, car il s'en repentirait. Tristement il obéit et regarde, sans plus s'approcher, se dérouler le service divin. Au moment de l'élévation, Lancelot s'imagine tout à coup que l'officiant n'aura jamais la force de soulever le calice. Oubliant la défense divine, il s'élance et tombe foudroyé. Pendant 14 ou 24 jours (selon les manuscrits) et autant de nuits, Lancelot reste inanimé (ce nombre symbolise les années qu'il a vécues dans le péché). Revenu enfin à lui, il apprend tout ce qui vient de lui arriver et le nom du château du Graal. Sa quête est terminée, il ne reverra jamais plus le « vaisseau » sacré, il n'en connaîtra pas les mystères réservés à d'autres, plus purs. Et dépouillé de sa haire, malgré ses protestations, par les gens de Corbenic, Lancelot reviendra au pays de Logres, à la cour d'Arthur, où il retrouve l'incurable passion, qui ne le quittera qu'avec la vie de la reine.

1. VI, 151. L'insistance avec laquelle notre auteur, d'accord avec son temps, accable la première femme, Ève, ne l'empêche pas ailleurs de répartir les responsabilités avec plus d'équité. Dans l'*Estoire*, où on nous refait toute l'histoire de la chute de nos premiers ancêtres, il est dit notamment que Dieu, après la faute, appela Adam le premier : « et il fu bien raison qu'il « en fust plus occoisoneus que sa feme, car elle estoit de si foeble complec- « tion comme cele qui estoit prinse de la coste al homme ne mie li hons de « li » (I, 128). Malgré cela, le poids du péché originel retombe bien plus lourdement sur la femme que sur l'homme.

Nous remontons ici jusqu'à la racine du mal universel, jusqu'au péché originel dont la hantise marque d'une empreinte ineffaçable l'Église chrétienne. C'est bien de là que vient cette espèce d'anathème qui marque au fer rouge toutes les filles d'Ève, instinctivement perverses, naturellement prédisposées à asservir l'homme aux œuvres de la chair. Convoitise, concupiscence, luxure, trois noms différents pour une seule et même chose qui peut, qui doit devenir, ou qui est, le péché mortel. Toujours et toujours le philtre magique inspirant, avec le désir, l'oubli ou le mépris de la loi, est versé par la main qui cueillit et offrit à Adam, aux jours du paradis terrestre, le fruit défendu de l'arbre de vie!

Ce thème, foncièrement misogyne, est repris, mis en liaison étroite avec le motif populaire de l'astuce féminine, si souvent exploité dans les fabliaux et développé d'une façon magistrale dans l'histoire de la nef de Salomon. Selon la tradition littéraire de l'époque, Salomon est représenté — avec tant d'autres sages de l'antiquité — comme dupe et victime de l' « engin » des femmes :

« Et chil Salemons fu si sages qu'il fu garnis de boines sciences « que hons mortels pooit savoir... et nonpourquant ne pot « durer ses grans sens encontre l'engien sa feme qu'ele ne le « deçut assés souvent quant ele i voloit paine mettre. Et ce ne « doit on mie tenir a merveille, car puis que femme veut mettre « s'entente et son cuer en engien nul sens d'ome mortel ne s'i « poroit prendre : si ne commencha pas a nos, mais a nostre « premier pére [1]. »

Cet aveu d'impuissance résignée met en relief toute la force redoutable de la femme. Dans une telle appréciation, si malveillante qu'elle soit à son égard, il n'y a pas de mépris pour le sexe, réputé faible et léger : on ne dédaigne pas un adversaire de cette taille, on lui fait l'honneur, tout en le maudissant, de

1. VI, 157. C'est surtout la mésaventure tragique d'Hippocrate, longuement racontée dans l'*Estoire*, qui illustre, dans notre roman, la redoutable puissance de ce sexe. Se rappeler encore l' « enserrement » de Merlin par Niniane (la dame du Lac) au début du *Lancelot* propre. Cependant, il faut remarquer, qu'ici comme ailleurs (voir le lai d'Aristote), le sage n'est engigné » que parce qu'il se laisse trop facilement prendre au piège de sa propre concupiscence. La vraie morale de toutes ces histoires devrait donc être celle-ci : tous les hommes, même les plus sages — ou réputés tels — sont faibles devant la tentation.

compter avec lui ! Tel est en effet le sentiment profond du roi Salomon. Au-dessus de sa mâle et inconsolable douleur, plane une angoisse, pour ainsi dire métaphysique. L'une s'exhale en cette plainte :

« J'ai avironé le monde et alé parmi en tel maniere comme « sens d'omme mortels le poroit encherquier, ne onques en cele « circuite ne poi trover une boine feme [1]. » L'autre, fruit d'une longue et solitaire méditation, se résume en cette question troublante : « porquoi feme faisoit si volentiers corous [2] a home ? » Et le mari trompé, le sage déçu, en vient à blasphémer contre la compagne que Dieu a donnée à l'homme, disant que « feme n'estoit pas cose espiriteus, mès drois anemis [3] ». A cause d'elle les descendants d'Adam mangent encore leur pain trempé de larmes !

Et voici que tout à coup une réponse imprévue, jaillissant comme un rayon de lumière au milieu des ténèbres, se fait entendre :

« Salemon, Salemon, se de feme vint tristece a home ne t'en « esmerveille, car une feme sera encore, dont il venra a home « grignor joie C. tans que ceste tristece n'est, et cele feme nestra « de ton lignage sans doute [4]. »

La voix du Saint-Esprit parle à Salomon dans la nuit noire, et ces paroles n'apportent pas seulement un soulagement à sa peine, mais contiennent aussi une promesse au genre humain, et un espoir de rédemption pour la femme. C'est la première Annonciation.

En attendant que se réalise cette espérance, nous voyons apparaître devant nous, comme frappée en une médaille de bronze, la vivante réincarnation d'Ève la pécheresse, la belle épouse perfide et, quand même, tant aimée du grand roi. Sur elle se concentrent tous les dons que la nature a généreusement répandus sur ses filles. Malgré la répugnance qu'inspire à notre auteur sa perversité, il l'appelle « viseuse » (voyante) et nous montre que, sans sa rare subtilité, cette fois employée pour le bien, jamais la nef de Salomon n'aurait vu le jour.

1. VI, 157.
2. Chagrin, tristesse.
3. I, 131, l. 24.
4. VI 157 ; cf. I, 132.

En vain le grand sage auquel le Saint-Esprit a révélé la venue de la Vierge, mère du Sauveur, et celle du second rédempteur, tous deux appartenant à son lignage, en vain cherche-t-il le moyen de communiquer avec son dernier descendant. Heureusement sa femme est là : bien qu'infidèle, elle est attachée à la gloire de son royal époux, et, nous dit l'auteur, non sans quelque dépit, elle « l'aimoit assez [1] ». Attentive à épier les ombres qui passent sur le front de Salomon, elle a devine, avec la sûre intuition féminine, qu'il « songeoit à une chose dont il ne pouvoit venir à chef ». Trop fine pour l'interroger directement, elle guette le moment « qu'il estoit bien de lui » et le prie alors de lui accorder ce qu'elle demandera. Salomon, sans défiance, y consent et sa femme l'amène ainsi à lui livrer son secret tourment. Il le fait d'ailleurs assez volontiers, en se disant à lui-même que « se cuers mortels poroit metre conseil en ceste affaire, ele « li metroit, car il l'avoit trovée de si grant engin qu'il peust « penser ». Et sa confiance se trouve pleinement justifiée.

Non seulement la reine suggère à son époux l'idée de bâtir un navire d'un bois qui puisse durer plus de deux mille ans, elle préside en personne, et dans tous les détails, à son exécution. C'est elle qui fait placer dans la nef, bâtie par les meilleurs charpentiers du royaume, un lit magnifique destiné au bon chevalier, et dépose sur ce lit, avec la couronne et l'épée de David, les trois « fuseaux », blanc, vert, rouge, coupés dans l'arbre de Vie « que notre première mère planta ». Les légendes qui s'attachent à ces fuseaux dans l'*Estoire* gravitent autour d'Ève. On nous y raconte comment, en cueillant le fruit défendu, elle l'arracha avec un « rainceau », ensuite comment, expulsée du Paradis, Ève l'emporta en souvenir de sa « grande perte », et l'auteur dit expressément : « car là où la feme le portoit senefioit il que por feme estoit vie perdue et por feme seroit restorée. »

Planté en terre, ce rameau devint un arbre blanc comme neige, signe de la pureté d'Ève encore vierge. Le jour où, sur l'ordre de Dieu, Adam « connut sa femme », l'arbre devint vert, et, désormais, porta le nom d'Arbre de Vie, « car plus i a de vie que de mort ». Sous cet arbre, qui se couvrit de fleurs et de fruits, fut conçu Abel, mais, sous lui également, fut commis le premier

1. *Assez*, entendez *beaucoup* en vieux français.

meurtre sur terre, celui d'Abel par son frère Caïn, préfiguration de la mort de Notre-Seigneur, trahi par Judas. Alors — une dernière fois — l'arbre changea de couleur et devint rouge en « remembrance du sanc qui estoit espandus », mais continua à croître et à embellir, sans que personne, jusqu'au règne de Salomon, eut osé y toucher. Les charpentiers auxquels la femme du roi commande d'en couper trois fuseaux se refusent d'abord à le faire ; sous menace de mort, ils obéissent, mais avec une extrême répugnance ; et pendant que les charpentiers taillent dans l'arbre de vie, des gouttes de sang vermeil en sortent... Ainsi celle qui incarne Ève renoue la chaîne séculaire : depuis la première pécheresse jusqu'à la double Ève nouvelle qui doit « restaurer l'héritage perdu », l'œuvre de vie et de mort continue et l'espérance refleurit toujours.

De même une signification profondément symbolique s'attache à l'épée de David par laquelle doivent être mis à fin les derniers enchantements de Bretagne. Sur le conseil de la femme de Salomon, l'épée est retirée du Temple, ornée et ciselée selon ses indications précises [1]. De ses propres mains elle noue à la poignée précieuse des « renges » (attaches) d'étoupe, « trop foibles pour la soutenir ». Elle sait ce qu'elle fait ou, du moins, elle le pressent. A la surprise indignée que manifeste Salomon devant cette « vile matière », elle répond par ces paroles pathétiques en même temps que prophétiques :

« Ja à vostre tans n'i aura autres, mais encore, se Dieu plaist, « venra une eure que une damoisele le cangera et i metera por « cestes renes autres, si beles et si riches que ce sera mer- « veilles a veoir. Si poés en ceste espée connoistre la samblance « de II. femes dont je vous ai oï parler. Car tout ausi come la « virge qui est a venir, si com vous me dites, doit amender de « ce que nostre premiere meire mesfist, tout ausi amendera ceste

1. Voici ce qu'elle recommande à Salomon : « Vous qui connoissiéz les « forces des herbes et les vertus des pieres... faites .I. poin de pieres pre- « cieuses si soutilment [jointes] qu'il n'ait après vous regart d'omme ter- « rien qui puist connoistre l'une de l'autre, ains quide che chascuns qui le « verra que ce soit une misme piere ; après i faites une enheudure si mer- « veilleuse que nule ne soit si vertueuse ne si riche, et après i faitesle feure « si merveilleux en son endroit come l'espée sera endroit soi ; et quant vous « aurés toutes ces coses faites, si i meterai les renges teiles comme il me « plaira » (I, 133). Cf. VI, 159.

« pucele ce que je aurai mesfait en ceste espée, car ele i meterа « autres renges beles et riches, et seront faites de la cose qu'ele « miex amera sor soi [1]. »

Rien de plus frappant que la comparaison faite avec tant de finesse — et d'humilité — par la reine, entre elle-même, créature de chair aux appétits sensuels, symbolisés par les renges d'étoupe, et la vierge inconnue dont elle prédit l'apparition et qui seule aura le droit de remplacer ces renges par d'autres vraiment dignes de l'épée rédemptrice ! Salomon s'étonne de cette prescience de l'avenir.

Le nef une fois achevée et mise en mer, le roi félicite et loue sa femme d'avoir accompli une œuvre si « merveilleuse », dont la signification dépasse l'entendement du monde entier ; mais il se demande, inquiet, comment son dernier descendant pourra connaître toutes ces choses et avoir un message de lui ? A quoi sa femme répond avec assurance : « Or le laissiés ensi, car vous orrez par tans autres noveles, si comme je quit. »

En effet, la nuit suivante, pendant que Salomon repose dans un pavillon au bord de la mer, il voit un homme, entouré d'anges, monter sur la nef et l'arroser avec ce qu'un ange lui apportait dans un « vaisscel » d'argent, en disant : « Ceste nef est senefiance de ma novele maison. » Ensuite, après avoir tracé des caractères sur l'épée de David et sur le bord de la nef, le divin visiteur disparaît. A son réveil, Salomon lit avec stupeur cette inscription : « O tu, hons qui dedens moi veus entrer, garde que « tu n'i entres se tu n'és plains de foi. Car il n'a en moi se Foi « non et Creance... » Devant cet avertissement le roi recule, saisi de crainte, et voilà que la nef s'ébranle et « s'en ala si grant oire qu'il en ot perdu la veüe en poi d'eure ». Et une voix descend du ciel qui lui dit : « Salemons, tes desiriers est acomplis, car li « chevaliers qui sera de ton lingnage entrera en cele neif et aura « cele espée que tu li as apareillie, et saura verité de toi [2]. »

1. I, 134.

2. I, 136. La manière dont sont rapportés ces détails n'est pas tout à fait la même dans l'*Estoire* (I, 132-136) et dans la *Quête* (VI, 160-161). Il nous semble sans grand intérêt de relever ces légères divergences, exception faite d'une seule : dans l'*Estoire*, Salomon place dans la nef un « bref » où il met en garde le dernier descendant de sa race contre l' « engin des femmes ». La *Quête* n'en parle pas. Sans doute que l'auteur aura compris l'inutilité d'un avertissement de ce genre à l'adresse de Galaad (I, 146).

Heureux de cette promesse, Salomon fit savoir partout « com-« ment sa femme avoit mené à chef ce où il ne savoit metre « conseil ».

La nef de Salomon, qui joue un rôle si important dans les deux romans du Graal, est, ainsi qu'on nous l'explique dans l'*Estoire*, l'allégorie de l'Église : le lit sur lequel doit reposer un jour le bon chevalier, c'est l'autel du sacrifice eucharistique et c'est aussi la Croix du Calvaire. Mais que signifie l'épée de David posée avec sa couronne, l'une au pied et l'autre au chevet du lit ? Nulle part on ne nous le dit, nous laissant libres de chercher et de trouver par nous-mêmes. Il semble qu'il faille voir dans cette arme sainte « la chose du monde que Galaad prise le plus après le graal », l'emblème de notre espérance, l'espoir, avec le souvenir du péché originel (les renges d'étoupes), de la rédemption du genre humain, rédemption qui doit commencer par celle de la femme. Cet espoir court en fil d'or à travers toute l'œuvre. Bien que le nom de Marie soit rarement prononcé, il y répand son parfum... Les fleurs de beauté terrestre, de prouesse et de courtoisie sont vite flétries ; seule la fleur de sa virginité ne se fane jamais [1]. Elle est la rose du rosier mystique [2], immaculée après comme avant la naissance du Seigneur, son fils. Des deux aspects de sa personne sacrée, — virginité, maternité — notre auteur a surtout exalté le premier. S'inspirant du modèle divin, mais le transposant, sous l'influence de son temps, il a conçu, en une vision audacieuse, la figure idéale de sa vierge rédemptrice.

De même que Galaad est un second Christ, le Christ-chevalier, la sœur de Perceval, fille de roi et de reine, est une réincarnation de la Vierge Marie.

Autour de son image rayonnante flotte un peu d'ombre et de mystère. D'où vient-elle, quel est son nom, comment sait-elle les choses qu'elle révèle aux élus eux-mêmes ? Tout cela nous l'ignorons, mais son apparition sur la scène du roman marque l'avènement des merveilles, le début réel de la quête. Car c'est elle qui vient un soir chercher Galaad dans un ermitage près de

1. I, 146.
2. I, 223. Ce buisson de roses symbolisant Marie est issu, nous dit l'*Estoire*, d'un lys « qui signifie notre première mère ». Partout nous voyons donc le même parallélisme, la même antithèse : Ève et Marie.

Corbenic et l'invite à la suivre, en lui promettant « la plus haute « aventure que chevalier veüst onques ». Avec empressement il obéit, en lui disant : « Bele suer or alés ou il vous plaist et je « vous sievrai en quel lieu que vous irés. » Ils chevauchent toute la nuit, puis toute la journée suivante, sans manger ni boire, et, après vêpres, arrivent à un riche château « qui estoit en une vallée », entouré de grands murs et de profonds fossés. Les habitants du château saluent avec joie la demoiselle « comme cele qui estoit leur dame », et elle leur dit de faire fête au chevalier « car il est li plus preudons qui onques portast armes ». Là tous deux se reconfortent et se reposent, mais, après le premier sommeil, la jeune fille fait réveiller et appareiller Galaad, toujours sans se faire connaître de lui : ils doivent quitter le château pour aller ensemble où, elle ne le dit pas. Avant de monter sur son palefroi, la demoiselle apporte du château un coffret « trop bel et trop riche » qu'elle place soigneusement devant elle. De nouveau ils se mettent en route et, après avoir erré longtemps, arrivent enfin au bord de la mer, où ils voient une nef blanche. Sur cette nef, Galaad retrouve ses fidèles compagnons, Perceval et Bohort, qui ont déjà subi mainte épreuve et mainte tentation avant d'être réunis [1]. Les trois chevaliers se racontent leurs aventures, et Galaad avoue que sans la demoiselle inconnue il ne serait jamais parvenu jusque là. Mais le rôle de la jeune fille n'est nullement un rôle passif, comme celui de Kundrie dans le *Perzifal* germanique : elle ne se borne pas à être le premier guide du héros prédestiné et de ses compagnons, elle est l'intermédiaire entre les deux plans sur lesquels se meut l'action de la *Quête*, le plan mystique et le plan terrestre. Lorsque, arrivés dans une île déserte, tous les quatre voient tout à coup surgir derrière une roche le vaisseau fantôme, notre héroïne découvre son incognito ; elle révèle à Perceval, afin qu'il croie

1. Rappelons comment les deux héros arrivèrent sur cette nef. C'est d'abord à Perceval qu'elle est envoyée, toute couverte de blanc samit, avec le saint prudhomme « en semblance de prestre » qui le réconforte et le soutient au milieu de ses épreuves. Ensuite, quand il a gagné le bon combat, une voix lui ordonne de monter sur la nef et lui promet qu'il rencontrera un jour Galaad et Bohort. Ce dernier est à son tour tenté par le diable, mais lui non plus ne succombe pas à la tentation. Une voix se fait entendre à Bohort pour l'inviter à quitter secrètement l'abbaye où il passait la nuit et à se diriger vers la mer : du rivage il voit la nef blanche qui l'attend, il y monte et y trouve Perceval.

mieux ses paroles, qu'elle est sa sœur, fille de roi, et l'avertit gravement que s'il n'a pas la foi la plus parfaite en Jésus-Christ, il ne devra jamais poser le pied sur cette nef, qui « est si haute chose que nus entechiés de malice n'i puet durer sans peril ». Galaad y entre le premier en se signant, les autres le suivent. Maintenant ils parcourent et admirent ce navire, où les attend l'aventure « pourquoi Nostre Sires nous a mis ensemble ». Celle qui est la gardienne des secrets millénaires de la nef de Salomon leur en raconte l'histoire, ainsi que les diverses prophéties qui s'y rattachent et qui se sont en partie déjà réalisées au cours des siècles. La plus grande d'entre elles va s'accomplir dans un instant. Devant le lit, Galaad, dernier descendant du roi Salomon, saisit la poignée de l'épée de David, à moitié sortie du fourreau, et qui porte en lettres d'or et d'argent l'inscription suivante :

« Cil qui me portera doit estre plus preus que nus autres, se « il me porte saintement, comme il me doit porter, car je ne doi « entrer en lieu ou il ait ordure ne pechié et qui me metra pre- « miers s'en repentira. Mais s'il me garde netement il pora aler « partout seürement ; car li cors a qui costé je pendrai ne puet « estre honnis en place tant comme il soit chains des renges a « coi jou pendrai ; ne ja nus ne soit si hardis que ces renges « qui ci sont oste por riens, car il n'est mie otroiét a home qui « ore soit neis, ne qui a venir soit : car eles ne doivent pas « estre ostées se par main de feme non, et fille de roi et de reïne. « Si en fera tel eschange qu'ele i metera uns autres de la riens « desus li qu'ele plus amera, et si les i metra en lieu de cestes. « Et si covient que la damoisele soit tous les jors de sa vie « pucele en volenté et en oevre. Et cele damoisele apelera ceste « espée par son droit non et moi par le mien, ne ja devant « chou ne sera nus qui par mon droit non me sache noumer[1]... »

Anxieux, Galaad et ses compagnons se demandent où aller chercher la fille de roi et de reine qui doit changer les renges de l'épée de David ? Alors la sœur de Perceval intervient ; sortant du coffret précieux qu'elle portait tout le temps sur elle des renges de toute beauté faites avec ses cheveux, entremêlés de fils d'or, elle déclare : « Beau signor, veés ci les renges qui i doivent

1. VI, 147-148.

« estre, et saciés que je les fis de la riens el monde que je plus
« amoie, ce fu de mes chevels, et se je les avoie chiers ce n'ere
« mie merveille ; car le jor de la Pentecouste que vous fustes
« fais chevalier avoie je le plus bian chief que feme el monde eust.
« Mais si tost comme je soi que ceste aventure m'estoit appareillie
« et k'il me covenoit furnir de mes caviaus, si me fist tondre
« esraument et en fist ces renges teles comme vous les poés
« veoir [1]. »

Et elle vient à l'épée : à la place des antiques renges d'étoupe attachées par celle qui incarnait l'Eve pécheresse, la vierge sans tache met les siennes faites avec « la chose au monde qu'elle aimoit le mieux », ses cheveux, parure royale de la femme, les fixant à la poignée avec deux boucles en or. Ce geste, profondément symbolique, est aussi en quelque sorte un geste rituel : en renonçant spontanément à ce qui lui fut le plus cher dans sa jeune beauté, notre héroïne renonce en même temps aux joies et aux douceurs du siècle, elle se retire de lui pour se vouer au service d'une cause divine [2]. Le représentant de cette cause étant Galaad, la sœur de Perceval doit l'adouber elle-même, le sacrer chevalier de Dieu. Si lui seul peut tirer du fourreau l'épée de son ancêtre, elle seule peut lui donner son vrai nom : « Epés aux étranges renges. » Après quoi de ses propres mains elle la ceint à Galaad, en s'écriant avec exaltation :

« Ore ne men chaut il mais quant je mure, car je me tieng a
« la plus boineürée pucele del monde que j'ai fait le plus preu-
« dome del siecle chevalier : car bien saciés que vous ne l'esties
« mie a droit quant vous n'estiés garnis de ceste espée ki por vos
« fu aportée en cest païs si mervilleusement. »

Et Galaad de lui répondre avec la même ferveur : « Damoisele,
« vous en avés tant fait que je sui vostre chevaliers tous jors
« mais [3]. »

1. VI, 162.

2. Impossible de ne pas penser à une prise de voile, cérémonie où le premier geste est aussi de couper les cheveux de celle qui prononce ses vœux. Chez Malory, qui suit de près notre texte, la sœur de Perceval dit à propos du sacrifice de ses cheveux : « whiche I loved wel while I was a woman of the world. « Tennyson, s'inspirant du compilateur anglais du xve siècle, achève l'évolution : il fait d'elle une nonne (*Idylls of the King, the Holy Grail*). Sur la sœur de Perceval dans la littérature du graal, voy. L.-G. Weston. *Sir Perceval*, vol. II, chap. v.

3. VI, p. 163.

Comment ne pas se rappeler une scène analogue dans la première partie du roman, celle où le jeune Lancelot, adoubé par le roi Arthur, demande à la reine Guenièvre d'être son chevalier et ne veut recevoir que d'elle seule son épée de chevalier [1]. Quel contraste saisissant entre ces deux scènes ! L'une marque le prélude d'une passion toute humaine, la passion de deux cœurs trop faibles, l'autre scelle à jamais l'union spirituelle entre deux êtres vierges, accomplissant de concert une œuvre de rédemption ; et le lien mystique qui les unit ne sera pas même rompu dans la mort, puisqu'ils reposeront ensemble, côte à côte, dans la Jérusalem céleste.

Pour la blanche dame de Galaad, le terme de son court pèlerinage terrestre approche déjà. Sa mission une fois remplie, il ne lui reste plus qu'à disparaître, mais à disparaître en sainteté, couronnant sa vie si belle par une mort héroïque. En apparence cette mort est due à un cruel hasard, en réalité elle est parfaitement consciente, en harmonie avec sa nature, toute de pureté, de renoncement et de noblesse. C'est mieux qu'un sacrifice, c'est une offrande. Voici comment l'aventure nous est racontée dans la *Quête*. Les trois compagnons et la demoiselle arrivent devant un château dont la dame est atteinte de lèpre. Un sage ayant déclaré qu'elle pourrait être guérie par le sang d'une pucelle, fille de roi et de reine [2], la châtelaine oblige ses vassaux à exiger de chaque passante se trouvant dans les conditions requises une écuelle de son sang. Douze princesses sont déjà tombées victimes de cette sinistre coutume [3], lorsque se présentent devant le château

1. Lancelot : « Dame se vous plaisoit je me tendroie en quelque lieu que jou alaisse à vostre chevalier.

Guenièvre : « Chertes che voel je moult bien. »

Lancelot : « Dame, des ore men irai a vostre congié. »

Guenièvre : « Adieu biax dous amis. »

Lancelot (entre ses dents) : « Grant merchis, dame, quant il vous plaist que je le soie ». — Tant le lieve la roïne par le main sus et il est moult a aise quant il sent à sa main touchier la soie toute nue » (III, 131).

2. Cette croyance, fort répandue au Moyen Age, paraît se rattacher à la foi en la vertu miraculeuse de la virginité, foi que partageait l'antiquité païenne, elle aussi. Une de ses expressions littéraires les plus célèbres se trouve dans le poème de Harmann von Aue, *Der arme Heinrich*, composé à l'extrême fin du XIIe siècle. Voy. Paul Piper, *Höfische Epik*, t. II, p. 85.

3. Par la suite, les trois compagnons visitent les tombes de ces vierges, toutes filles de roi et de reine, qui ont péri inutilement sans apporter la guérison à la lépreuse.

Galaad, Bohort et Perceval avec sa sœur. Aussitôt un chevalier saisit par le frein le palefroi de la jeune fille et exige qu'elle se soumette à la coutume, sans en expliquer la cause. En vain Perceval déclare-t-il que « les pucelles sont franches de toutes coutumes », en vain Galaad proteste-t-il contre la vilenie de celle-ci : force leur est de tirer leurs armes et de défendre la demoiselle contre dix assaillants à la fois. A cette occasion, Galaad se sert avec succès de l' « Epée aux étranges renges », et la bataille dure, acharnée, jusqu'à la tombée de la nuit. A l'instigation d'un vieux prudhomme une trève est décidée et tout le monde rentre pour passer la nuit dans le château. Seulement après que le souper a été servi, un des chevaliers expose aux hôtes invités l'origine de la coutume, s'en remettant à eux de la décision à prendre. Dès que la sœur de Perceval apprend la vérité, elle appelle les trois compagnons et leur demande leur avis : « Signor, ceste dame est malade et je la puis garir se je « voeil, et se je [ne] voeil ele n'en puet escaper sans mort. Or « me dites que je ferai. » Et Galaad de lui répondre : « ... Se « vos le faites, a ce que vous estes vaine et tenre, vos n'en poés « escaper sans mort. »

Elle réplique : « Par foi, se je moroie por sa garison ce seroit « honors a moi et a tot mon parenté, et je le doi bien faire, partie « por vous et partie por aus : car se vous rassamblés les uns as « autres, il ne puet remanoir sans grant perte grignor que de « ma mort. Et por ce en ferai a lor volenté. Si vous proi por « Dieu que vous le m'otroiés [1]. »

Devant cette décision, annoncée avec une si digne simplicité, mais irrévocable, il n'y a qu'à s'incliner : « et il si font moult doucement. » Sans tarder, la jeune fille annonce aux gens du château sa soumission volontaire ; ils l'en remercient vivement et font fête à toute la compagnie. Le lendemain, après la messe, la sœur de Perceval fait venir la dame qui par son sang « devoit avoir garison » et dont la figure, complètement abîmée par le mal, était affreuse à voir. Durement elle rappelle à la demoiselle sa promesse ; celle-ci lui dit qu'elle l'accomplirait « mout volontiers » et s'offre à l'épreuve.

A peine le sang de la vierge royale a-t-il coulé dans le plat

1. VI, 170.

d'argent qu'il remplit tout entier, qu'elle se sent défaillir, se signe et dit d'une voix faible à la lépreuse : « Dame, je suis à la mort venue por la vostre garison; por Dieu, proiés por m'ame... », puis tombe sans connaissance... Revenue à elle dans les bras de ses amis, la mourante adresse ses suprêmes recommandations à son frère :

« Biaus fréres Perceval, je me mur por la garison de ceste « dame. Si vous pri que vous mon cors ne faciés enfouir en cest « païs, mais quant je serai desviée, metés moi en une nachele « al plus prochain port que vous troverés, dechi si m'en irai si « comme aventure me menra. Si vous di que ja si tost ne ven- « rois a la cort de Sarras ou vous irois aprés le saint Graal « que vous ne me troverois arrivée desous la tor. Si vous pri « que vous m'enterrés el palais espiritel. Et savés vous por- « quoi je le vous requier? por ce que Galaad i gerra et vos « avoec lui [1]. »

Enfin, après avoir invité les trois élus du graal à se séparer tout de suite jusqu'au jour où ils se trouveront réunis de nouveau chez le roi mehaignié, « car ensi le veut li haus metre », la sœur de Perceval reçoit dévotement les sacrements et exhale son dernier soupir. O miracle! dès que la lépreuse a été lavée avec le sang de la sainte pucelle, son corps, tombant en pourriture, refleurit plus beau que jamais [2].

Quel est le sens caché de cet étrange épisode? Cette lèpre ne peut être autre chose que la souillure du péché qui depuis Ève flétrit la femme, un symbole de la faute première rachetée par le sang, versé en holocauste, de la vierge expiatrice. Son martyre est consommé, mais il semble qu'une force mystérieuse émane de cette créature angélique, l'entourant comme d'un halo de lumière et opérant des prodiges visibles et invisibles.

1. VI, 171.

2. On peut se demander pourquoi notre héroïne réussit mieux que les douze vierges, filles de roi et de reine comme elle, et qui avaient versé leur sang en vain? La réponse nous semble tout indiquée dans ce fait que seul son sacrifice à elle a été un sacrifice volontaire. Cette expiation est acceptée, puisque le miracle s'est produit, seulement il fallait, pour satisfaire au sentiment de justice, que les coupables fussent punis. En effet, le châtiment ne se laisse pas attendre : à peine les trois compagnons ont-ils quitté le château maudit qu'une terrible tempête s'abat sur lui et le détruit avec tous ses habitants. Et une voix annonce à Perceval et à Galaad visitant ses ruines : « C'est la vengeance céleste du « sang des bonnes pucelles répandu pour une déloyale pecheresse! »

Le corps de la défunte est embaumé « comme si ce fut corps d'empereur » par les soins pieux de ceux qui la pleurent et, selon ses vœux, il est couché sur un lit, recouvert d'un drap de soie, puis déposé dans une nacelle qui prend la mer.

Vers quel but ira-t-elle voguer avant d'atteindre son port lointain, Sarras ? La main de la Providence la conduit dans des eaux sombres et profondes, à l'endroit et à l'heure même où un pécheur repentant, enfin touché par la grâce, n'attend son salut que de Dieu :

Lancelot est seul dans la forêt déserte, devant l' « aigue marquoise » qui coule entre deux énormes rochers[1]. Et voilà qu'un cavalier noir, sortant brusquement de l'onde, vient lui tuer son destrier d'un coup de glaive (lance), puis disparaît... Que peut faire le chevalier ainsi abandonné à son sort ? Prier. Sans perdre un instant confiance, il fait une oraison, se couche désarmé sur la terre nue « et s'endormit en tel maniere que ses cuers pensoit plus a nostre signor que as terriennes choses ». En son sommeil, Lancelot entend une voix lui commander : « Lève-toi, prends tes « armes et entre dans la première nef que tu verras ! » Tout à coup, en pleine nuit, une grande clarté paraît ; ébloui, le chevalier voit s'approcher du rivage une nef — messagère divine — sans voile ni aviron. Des odeurs exquises flottent autour d'elle, et dès que Lancelot a posé le pied dessus, il se sent pénétré d'une joie indicible « car ore a li, ce li est avis, ce dont il fu « onques plus desiraus en sa vie ». Il ne sait plus s'il est sur terre ou au paradis. Au matin Lancelot, que la nef emporte au loin, aperçoit le corps bienheureux de la vierge martyre : elle repose sur son lit mortuaire, le visage découvert, avec sur sa tête le « bref » que son frère y avait placé « afin que celui qui la trouverait en étrange terre connaisse la vérité de son être et qu'il l'honore ainsi qu'elle le mérite, car jamais pucelle n'a fait ce que celle-ci a fait[2]. »

1. Avant d'arriver là, L. a pris part à un tournoi où il a été battu. Humilié, stupéfait, il se lamente. Une recluse lui reproche d'avoir cédé au découragement ; désormais sa foi doit être ferme.

2. Cette mise en scène (VI, 175) ne rappelle-t-elle pas d'une manière frappante une autre nacelle avec une autre jeune fille, également couchée sur un lit magnifique, dormant son dernier sommeil, tenant dans ses mains le « bref qui révèle au monde l'aventure douloureuse de sa vie » ? Nous voulons parler de la demoiselle d'Escalot, « venue à sa fin por loialment amer »,

Par ce message Lancelot apprend que cette demoiselle, sœur de Perceval le Gallois, fut toujours « vierge en volonté et en œuvre », qu'elle changea les renges de l'Épée aux étranges renges, tirée du fourreau et portée aujourd'hui par Galaad, fils de Lancelot, et « toute la manière de sa vie et de sa mort ». Ces révélations le comblent de joie et exaltent en lui le désir de revoir son glorieux fils.

Pendant plus d'un mois Lancelot navigue seul avec la jeune morte, toujours en prières, sans boire ni manger, soutenu par la nourriture spirituelle que lui envoie le Saint Esprit. Dès le début de ce voyage surnaturel, il est averti que la bénédiction céleste est sur lui. Un vieil ermite, qui le voit passer devant son rocher solitaire, l'interpelle, lui demande son nom et comment il a pu venir sur cette nef. Émerveillé de l'histoire que Lancelot lui conte, le prudhomme le plaint et lui reproche d'avoir, par son péché, manqué la plus haute aventure du siècle. Non, il ne peut être l'égal des trois chevaliers parfaits, mais Dieu lui a quand même témoigné son infinie miséricorde, en lui donnant « la compagnie de si sainte pucele et de si haute ». Il doit veiller maintenant à ce que sa chasteté à lui s'accorde avec sa virginité à elle; alors seulement pourra-t-il être admis « dans la maison qu'il désire tant voir », c'est-à-dire dans le château du Graal [1]. Ainsi en sera-t-il. La présence de ce corps presque immatériel, pur comme un lys, a le don d'apaiser l'âme de cet homme, trop longtemps battue par les tempêtes de la passion. Telle est sa victoire posthume, son dernier et bienfaisant miracle : après la rédemption d'Ève la pécheresse, la purification d'Adam-Lancelot. Grâce à cette blanche colombe qui intercède pour lui là-haut, il est devenu digne de voir — au moins une fois encore — son fils, élu entre tous. Cette rencontre providentielle, si ardemment souhaitée par le père, a également pour théâtre la nef trois fois bénie. Un soir qu'elle s'approchait d'un rivage désert, un chevalier armé sort de la forêt; il descend de son cheval, se signe et saute dans la nef : c'est Galaad. Les deux héros se font connaître

dont l'histoire touchante nous est racontée dans la *Mort d'Arthur*. Il nous paraît évident que l'auteur de la *Mort d'Arthur*, en décrivant cette nef venue toute seule à la cour d'Arthur pour porter plainte contre Lancelot, avait dans l'esprit le souvenir de celle qui emportait en haute mer le corps de la sœur de Perceval. Voy. aussi Douglas Bruce, *Mort Artu*, notes, p. 279.

1. L'ermite annonce aussi à Lancelot qu'il retrouvera bientôt son fils.

l'un à l'autre et passent ensemble plus d'une demi-année, servant journellement le Créateur, jusqu'au jour où, sur l'ordre du « haut maître », Galaad est rappelé à terre pour achever les aventures du royaume de Logres. Une voix leur annonçant qu'ils ne se reverront plus ici-bas, le père et le fils se disent un suprême adieu [1] en face de la vierge qui les contemple avec les yeux de l'esprit.

Lancelot reste de nouveau seul en sa garde. A présent qu'il est absous par le repentir et la pénitence, régénéré par l'abstinence et la prière, sanctifié enfin au contact rédempteur de Galaad, elle l'amène au terme de sa quête, devant le château du Graal [2]. Et puis la nef s'éloigne de Corbenic, sa mission purificatrice achevée... Longtemps encore elle sera bercée par les flots et les vents, mais, à l'heure dite, à l'heure où la sainte relique, portée par les trois élus sur la nef de Salomon, s'approchera de Sarras, la terre promise, elle viendra, fidèle à sa parole, au rendez-vous suprême. Là, au Palais Spirituel, premier et dernier asile du saint graal, où Josephé, fils de Joseph d'Arimathie, fut sacré évêque par Christ lui-même, la Vierge rédemptrice reposera dans la paix du Seigneur, entre son frère Perceval et son ami, son chevalier, son époux mystique, Galaad.

*
* *

Si l'on compare cette apothéose finale de la femme, véritable « Couronnement de la Vierge », avec la dure réprobation du sexe formulée tant de fois avec emphase au cours des deux romans du Graal, on mesure d'un coup d'œil l'étendue du chemin parcouru. Cette courbe ascendante correspond, semble-t-il, dans la pensée de l'auteur, à une évolution idéale de l'humanité féminine. D'une part nous voyons la femme à l'état naturel, ou plutôt la femme déjà

1. VI, 178.
2. Voir plus haut, p. 425, note 2.
3. Il est tout à fait significatif, à notre avis, que la sœur de Perceval remplace ici Bohort, se substitue en quelque sorte à ce dernier membre de la triade élue. Après la fin édifiante de ses compagnons, Bohort rentre dans le siècle, revient à la cour d'Arthur pour lui apprendre les merveilleuses aventures du graal. Seuls demeurent à Sarras, unis dans la mort, les trois êtres vierges, également purs, diversement parfaits : deux hommes et une femme.

pervertie par la force corruptrice du mal, par la concupiscence, la pécheresse et la tentatrice, réunies en la seule personne de notre première mère. Les incarnations successives d'Ève dans la *Quête* sont : d'abord la reine Guenièvre, la tentatrice, symbole vivant de luxure, mais relégué dans l'ombre ; puis, au premier plan, en pleine lumière, la femme de Salomon, cette expression synthétique de la puissance féminine, de la richesse de ses dons naturels, dont les plus brillants sont la subtilité d'esprit et l'imagination, le plus merveilleux, l'intuition quasi divinatrice. Mais à quoi lui servent tous ces dons, tous ces trésors, quand son âme, enfermée dans la prison charnelle, ne peut s'évader, prendre son essor vers le Bien? Esclave et victime du péché dont elle est issue, cette reine, à la fois orgueilleuse et humble, en attachant à l'épée de David les « renges » d'étoupe, emblème de sa faiblesse et de sa honte, exprime hautement son espoir en une rédemption nécessaire. Car non seulement la compagne de l'homme, créée comme lui par le souffle de Dieu et à son image, ne peut rester en dehors de l'œuvre du salut, mais elle doit faire refleurir elle-même la vie flétrie par sa faute : Ève déchue doit renaître. Ainsi la femme de Salomon devient, par l'effet de sa volonté intelligente, par sa foi surtout en un avenir meilleur, le trait d'union entre l'Ancienne et la Nouvelle Loi, entre Ève et Marie.

Celle à qui échoit dans notre roman l'honneur insigne d'effacer — une seconde fois après Marie — la tache ancestrale, la sœur de Perceval, l'amie de Galaad le Rédempteur, c'est la femme à l'état de grâce. Elle est première dans l'ordre mystique, tout comme l'autre est première dans l'ordre naturel. Victorieuse dans la vie par la vertu de sa virginité, elle brise sans effort la gangue où était enfermée l'âme immortelle de la femme, libérant par ce geste toutes les possibilités latentes qui sommeillaient en cette âme. Triomphante dans la mort par la vertu du sacrifice, la palme du martyre à la main, elle ouvre toutes grandes ses ailes et monte, pure entre les pures, jusqu'au séjour des bienheureux qui chantent la gloire de la Reine des cieux :

Ave virgo virginum,
ave lumen luminum,
ave stella praevia !

ADDITIONS ET CORRECTIONS

ADDITIONS

P. 15, note 7. Se reporter p. 321, note 1 ; 323, note 1 ; 331, note 1 ; 335, note 2.

P. 17-28. Il eût été intéressant d'ajouter au chapitre consacré à l'« Entrelacement » un certain nombre de rapprochements :

1° La parenté qui unit à Lancelot Hector (t. V, p. 117-120, 209), surnommé « des Marés » pour la première fois à la fin du t. IV (p. 332), est préparée de longue main : dans la *Charrette*, Siméon révèle à Lancelot le péché charnel de son père le roi Ban de Benoïc (t. IV, p. 176 ; cf. l'*Estoire*, I, 293-294).

2° Le même Siméon en apprenant à Lancelot que sa mère Hélène est vivante (*ibid.*) prépare un épisode de la fin de l'*Agravain* (t. V, 376-7).

3° L'entrée en scène du personnage, peu important cependant, de Galehaudin dans l'*Agravain* (t. V, 100-102, 272 et suiv.), semble préparée dès la fin de *Galehaut* (t. IV, p. 155) et même dès le début du tome IV (p. 39).

4° Peut-être le joli épisode montrant Lancelot aux pieds de Guenièvre sollicitant son pardon pour avoir quitté la cour sans le « congé » de la reine est-il destiné à accentuer sa culpabilité lorsqu'il commet la même faute, bien des années plus tard (t. IV, p. 83), et à mieux expliquer le courroux de Guenièvre (t. IV, p. 209). Galehaut, tentant d'excuser son ami, reprend les termes mêmes dont s'est servie jadis la reine : « bien... doit on un tel mesfait pardonner » (t. IV, p. 83 ; cf. plus haut, p. 21).

5° Dans la *Quête* on retrouve les mêmes habiletés. Galaad arrive à Camaaloth sans épée, alors qu'il a été « adoubé » le matin même dans une abbaye (t. VI, p. 4) ; c'est qu'il a la prescience qu'il va retirer en présence d'Arthur l'épée fichée dans le perron flottant : la première ne serait donc qu'une gêne (t. VI, p. 10-11). Et quand il se sera saisi de l'épée de David, l'épée « aux etranges renges », comme la première, celle du perron, lui devient inutile, et il la laisse prendre par Perceval (VI, 169). Remarquer, à ce propos, que la troisième épée merveilleuse, celle que Galaad seul parvient à ressouder à Corbenic, il l'abandonne à Bohort (VI, 188). Ainsi les deux compagnons ne sont invincibles que grâce aux armes de leur émule, désormais leur maître, Galaad. Notons encore que, à la fin de la *Quête*, Gauvain manque d'être tué dans un tournoi par Galaad brandissant son épée (t. VI, p. 141). Cette épée était celle du perron. Gauvain avait imprudemment voulu tenter l'aventure et Lancelot l'avait averti, dès le début de la *Quête*, que « ceste espée vos touchera

encore de si près que vous ne la voldriés avoir baillée por l'onor de I. chastel, le meillor, del roïaume de Logres » (t. VI, p. 7).

P. 67 (cf. p. 89-90, 94). A propos de l'épisode de la « fausse Guenièvre », relever que la reine elle-même avoue que cette épreuve est la punition de sa faute : « il m'en escarra par mon pechiét pour chou que j'ai meserré envers le plus preudomme del monde » (IV, 54).

P. 77. Pour le texte de la *Quête del saint Graal*, enregistrons l'observation de O. Sommer : « the Vulgate-Quest has practically come down to us in the form in which it was originally cast » (VI, 3, note 1), déclaration à laquelle se rallie Douglas Bruce, dans la *Romanic review*, IV, 1913, 460, note 92, après avoir fait la même remarque pour la *Mort d'Arthur* : « I have observed no sign in my manuscript researches or in my study of « the printed sources that the Vulgate *Mort Artu*, as we see it now in « the MSS., is the result of growth and accretion through successive « redactions. »

P. 80, l. 3. » On y reviendra plus loin... » Voy. p. 253-255.

P. 81, l. 20-21. « On y reviendra plus loin ». Voy. p. 239.

P. 81-82. Au sujet des rapports de l'*Estoire*, avec la *Mort d'Arthur*, on doit faire observer que l'*Estoire* sait (I, 280) qu'un jour Guerrehès sera tué par Bohort (t. VI, p. 281, l. 7-11). La confusion fréquente entre les noms Guerrehès et Gaheriet explique que dans le ms. Royal 19 C. XII on fasse de Lancelot le meurtrier (cf. éd. Hucher, t. III, p. 270) : Gaheriet périt, en effet, de la main de Lancelot dans la *Mort d'Arthur* (t. VI, p. 281, l. 20-31). Ce dernier trait n'est pas dans l'*Estoire*.

La naissance de Mordret, due à l'inceste d'Arthur avec sa sœur [cf. p. 92] qui ajoute à la tragique horreur de la bataille de Salisbury (t. VI, p. 37) est indiquée déjà dans l'*Estoire* (t. I, p. 280-281) ; cf. l'*Agravain* (t. V, p. 284-285). La légende s'inspire de celle de Charlemagne : voy. la préface de G. Paris à l'édition de la *Vie de saint Gilles*, de Guillaume de Berneville (p. LXIV-LXX, LXXV-VI) ; Ethel C. Jones, *Saint Gilles*, p. 38-45 (Thèse de doctorat d'Université, Faculté des Lettres de Paris, 1914).

On peut se demander si le récit de la chasse qui entraîne au loin Galaad Ier et le met en présence de la tombe de Siméon (I, 283-4) n'est pas destiné à préparer l'important épisode de la *Charrette* où Lancelot rencontre, à son tour, la tombe de Siméon, après avoir levé la lame qui recouvre la tombe voisine de Galaad Ier (I, 275-277). Celui-ci étant roi d'Hocelice, ou pays de Galles, on ne s'explique pas que Lancelot trouve son tombeau dans le pays de Gorre. La chose se comprend mieux, si un incident fortuit a entraîné le roi au loin : c'est la rencontre de la tombe de Siméon et le dessein de bâtir auprès d'elle une abbaye où il sera enseveli qui explique que le roi de Galles ne repose pas en son royaume. L'auteur a bien prévu notre étonnement à ce sujet : à peine Lancelot a-t-il réussi à exhumer le corps de Galaad Ier qu'on nous montre une compagnie de « rendus », avertis par une vision, accourant chercher les restes du vieux souverain pour le reporter en son royaume, le pays de Galles (IV, 177).

P. 90. Lancelot n'est pas vassal du roi, pas plus que Galehaut et Hector. On nous dit expressément à la fin du tome III (p. 429) que Arthur « ne les retint pas com ses chevaliers, ains les retint com sez compaignons et a seignors de lui ». Le lien qui unit le chevalier domestique à son seigneur, si fort soit-il, est distinct du lien vassalique. Voy. Guilhiermoz, *Essai sur l'origine de la noblesse en France* (Paris, 1902), p. 242, 346-348. Les *Libri*

feudorum reproduisent le serment du « domesticus » et celui du « vassal » ; ils sont très différents. Voy. K. Lehmann, *Das Langobardische Lehenrecht*, p. 120.

P. 96-97. Le « maître » poursuit : « ch' est li fruis par coi li fil et le pueple « Israel fu soustenus XLV. ans as desers » (III, 222). Il faut rapprocher de ces paroles le passage suivant de la *Quête* : « ceste viande est la douce « viande dont il les a repeus et dont il sostint si longement le pueple « Israël ès desers » (VI, 117).

P. 99 (cf. p. 100-101). Remarquer l'onction tout ecclésiastique de l'administration d'Adragain aux reines Hélène et Evaine (III, 41-44). Noter aussi que l'expression « corpus Domini » se rencontre non seulement dans l'*Estoire* et la *Quête*, mais dans le *Lancelot* (ainsi IV, 357, V, 297-8, etc.).

P. 101. La Saint-Jean fut une des époques de l'année où l'on adoubait les jeunes écuyers. Alfonse de Poitiers fut fait chevalier à Saumur, par son frère Louis IX, le 24 juin 1241 (voy. Joinville, éd. de Wailly, § 93-95, p. 54). Peut-être n'est-il pas impossible que la fiction ait influencé la réalité. Le quatrième fils de saint Louis portait le nom de Jean *Tristan*, sans doute parce qu'il vint au monde au moment où son père tomba au pouvoir des Sarrasins (Joinville, § 399, p. 218), mais aussi parce que le roman de *Tristan* avait mis ce nom à la mode et popularisé l'étymologie fantaisiste qui le rattache à « triste ».

P. 108, note 1. « Comme on verra. » Voy. p. 281.

P. 119. La reine Hélène, elle aussi, sait que son fils est prédestiné à de grandes choses : « estrait de haut lignage qui Diex eslut a veoir ses *grandes merveilles* et honorer les estraignes terres de sa venue et honerer son haut non et essauchier se creance » (III, 42).

P. 120, l. 1. Cf. le discours de Siméon à Lancelot : « tu n'as mie a non Lancelot en baptême mais Galaad, car tes peres te fist ensi (c'est-à-dire Lancelot), apeler après son pere qui ensi avoit a non » (IV, 176, l. 31-33 ; cf. *Estoire*, I, 293-296).

— , notes 1, 2, 3. Dans un récent mémoire intitulé *Galaad, Nascien, and some other names in the Grail romances*, paru dans le n° de mars 1918 des *Modern language notes*, Douglas Bruce soutient que l'attention de l'inventeur du type du chevalier du graal a été plutôt attirée sur le passage des *Juges* (XI, 1, 2) faisant de Galaad le père de Jephthé, plutôt que sur celui des *Nombres* (XXV, 29 ; XXVII, 1), où figure Galaad, fils de Machir, arrière-petit-fils de Joseph, fils de Jacob, comme le pensait Henzel (*op. cit.*, p. 134, 194) ; au reste, la chose n'a pas pour lui grande importance, car à la base du nom de Galaad, il y a le dessein évident de chercher un synonyme au pays de Galles (cf. plus haut, p. 222-3). Le nom de Galehaut se rattache également à « Galles ». Sur ce dernier point D. B. n'erre pas moins que Brugger qui fait de ce personnage un « viking » ! Nous maintenons le point de vue exposé plus haut (p. 168, note 1).

P. 131, notes 1 et 3. « Voy. plus loin, chapitre X. » Voy. p. 281.

P. 140 (cf. 249). En ce qui touche l'étendue et aussi la rapidité d'exécution du *Lancelot-Graal*, on peut faire des rapprochements avec les immenses romans français du XVIIe siècle, l'*Astrée* (env. 6.000 pages), le *Grand Cyrus* (10 volumes formant 15.000 pages), *Clélie* (10 volumes). Quatre années (1649-1653) suffirent, sinon à la composition, du moins à la publication du *Grand Cyrus*. Voy. Le Breton, *Le Roman au XVIIe siècle* (1890), p. 5, 162, 175, 195. Cf. C. O. Reure, *La Vie et l'œuvre d'Honoré d'Urfé* (1910), p. 204 et suiv.

P. 140, l. 13-14. « La Normandie est pour lui comme inexistante. » Cf. p. 185, note 2.

P. 144, note 14. Le nom de *Pomeglay* est emprunté au *Conte de la Charrette* de Chrétien de Troyes (vers 5388, 5646).

— note 11. *Orquenois* semble tiré du *Conte du graal* de Chrétien (v. 10257 et suiv.).

P. 147, l. 6. *Galafort*. La seule localité anglaise dont le nom ait quelque ressemblance avec celui-ci, Guilford, est en Surrey. Il n'y a aucune vraisemblance que l'auteur y ait songé ; son *Galafort* est un nom fabriqué.

— note 8. L'auteur se représente la cité de Gaunes comme située vers la frontière de la Bretagne. Elle a trois portes, dont l'une est dite « bretonne », parce que « divers Bertaigne estoit » (III, 91, l. 33).

P. 148, note 8. Le château de *Haut-mur* (Saumur?) est sur la Loire « moult en haut par devers la Terre Deserte », c'est-à-dire le Berry.

P. 149, note 4. Sur *Sancerre*, voy. Jacques Soyer, *A propos de l'origine du nom de Sancerre*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXXII, 1910.

P. 155-156 [cf. p. 277-9 et 372, l. 13]. Le point d'honneur s'exprime avec des accents tout cornéliens en la personne de Lambègue. Vaincu, il propose à ses compagnons d'être livré à Claudas, mais il ne demandera pas grâce à son ancien seigneur : « Ne se Deu plaist, comme ribauz n'irai ge ja « devant haut home, car dont sanbleroie ge larron o murtrier jugié a « mort; mais ge irai comme chevaliers, le hiaume lacié, l'escu au col ; si « li randrai m'espée et mes armes, sanz dire plus. » Il se rend en effet auprès du roi de Bourges, mais plus fier que Vercingétorix devant César, « il ne s'agenoille pas, ne mot ne dit, mais l'espée a del fuerre traite ; si « la regarde et commença a sospirer, et lors la giete as piez Claudas sanz « dire plus ; puis oste son hiaume de son chief hors, car il ne l'avoit pas « lacié, sel giete as piéz Claudas après l'espée et puis son escu après lo « hiaume. » On achève de désarmer Lambègue, et l'auteur, dans un tableau d'une sobriété saisissante, nous montre le jeune chevalier, qui n'a encore ni barbe ni grenon, et son souverain en présence l'un de l'autre : « Il fu « en estant devant lo roi, ne mot ne dist, n'onques lo roi ne garda de droit « enmis lo vis, mais del travers et tenoit totes ores clos lo destre poign » (éd. Bubinger, dans *Marburger Beiträge*, fasc. VIII, p. 58-59 ; éd. Sommer, t. III, p. 100-102).

P. 162, fin de la note [cf. p. 187]. William A. Nitze, dans une note *Concerning the word graal, greal*, parue dans *Modern Philology* (vol. XIII, mars 1916), prouve contre W. Foerster qu'il faut revenir à l'étymologie *cratalis* (dérivé de *crater*).

P. 164. Au sujet de l'« Élévation », voy. aussi le passage où Lancelot aperçoit l'auguste cérémonie célébrée au château du graal : « Et devant le saint vaissel seoit uns hons vestus en guise de provoire; si sambloit qu'il fust el sacrement de messe. Et quant il dut *lever* corpus Domini, si fu avis a Lancelot que desos les mains al prestre avoit iij. homes, dont li doi metoient le tiers, par samblant le plus jovene, entre les mains al provoire ; et il le *levoit en haut ; si faisoit samblant qu'il le moustroi al puele* » (VI, 180).

P. 166-214. Il n'a été tenu aucun compte dans le chapitre sur les sources du roman gallois de *Peredur*, imitation certaine (pour partie) du poème de Chrétien de Troyes, quoi qu'en dise Mary Rhys Williams dans sa thèse, *Essai sur la composition du roman gallois de Peredur* (Paris, 1909). Celle-

ci accepte, du reste, que deux des trois parties (*A*, *B*, *C*) du texte gallois, « *A* et *C*, correspondent à un poème français qui avait pour sujet l'histoire du graal. *C* cependant a été copié directement du poème français... »

P. 167-168. Pour les emprunts au *Lancelot* on peut ajouter, avec P. Martens (*op. cit.*, 697-9), le combat avec le chevalier du gué (v. 5146-57), l'enlèvement de Guenièvre par Bohort (cf. v. 6740); Lancelot reprend le pays de son père et retrouve sa mère, comme Lanzelet (v. 8059 et suiv.).

P. 171. L'anneau de la Dame du Lac, qui dissipe les enchantements (III, 123; IV, 201, etc.), est inspiré de Chrétien de Troyes (*Lancelot*, v. 2348, etc.).

P. 172. Les réprimandes de Baudemagu à Méléaguant sont imitées étroitement de Chrétien de Troyes (v. 6324 et suiv.).

P. 174, note 2. Sur le nom de Sagremor, cf. Brugger dans *Festschrift H. Morf*, p. 71, note 1.

P. 181. Le nom du duc *Calles* (V, 51-58, 84) rappelle celui du Sarrasin *Callot* dans les *Enfances Ogier*.

P. 182, notes 4 et 5. L'*Estoire* et la *Mort d'Arthur* ne se piquent pas moins de connaître l'Antiquité. La première parle de Mars « diex des batailles », d'Apollon, d'Hercule (I, 45, 46, 179); en ce temps, les clercs prenaient femmes et les philosophes étaient traités en rois (I, 180). La seconde rappelle que Hector et Achille « d'armes et de chevalerie orent le los et le pris sor tous autres chevaliers de l'anchien tans » (VI, 245).

P. 184, note 1 (cf. 187, note 2). Claudas se dit vassal du roi de Gaule dans son discours aux barons révoltés (III, 98, l. 31).

P. 187 (cf. 175). L'épisode du *Val sans retour* (IV, 119-122) provient d'un lai de Guiomar perdu, lequel a été connu de Chrétien (*Erec*, v. 1990). Voy. Brugger, *loc. cit.*, XXXI, 252.

L'épisode du *Tertre Devé* (V, 235) est inspiré du thème du prêtre de Nemi : le vainqueur doit se substituer au vaincu et tenir son poste. Cf. Ahlstrœm dans les *Mélanges C. Wahlund*, p. 289-303 ; Philipot dans la *Romania*, 1896, 286 ; 1897, 302 ; Lucy A. Paton, *Studies in the fairy Mythology of Arthurian romance* (Boston, 1903), p. 61, 81-103.

P. 187, note 2. On chercherait vainement, je crois, des renseignements sur la transmission de la légende du graal dans l'ouvrage signé « Intermediarius », *Christliche Theologie nach dem Zeichen des heiligen Graal* (1914, pet. in-4°). La doctrine, ainsi que la reproduction du graal (p. 230), ne représentent qu'une fantaisie individuelle et non une tradition ancienne.

P. 191, fin de note 3. Perceval est chaste également dans le *Perlesvaux* (Potvin, I, 138).

P. 192, note 8. Les nouveaux chevaliers étaient, au XIIIe siècle, vêtus d'écarlate vermeille. Voy. Boutaric, *Saint Louis et Alfonse de Poitiers*, p. 339.

P. 201. Je reviendrai sur les rapports de la *Mort d'Arthur* et de la *Vita Merlini* dans un article (sous presse) de la *Romania*.

P. 210-211. Dans le mémoire cité plus haut du numéro de mars 1918 des *Modern language notes*, D. Bruce fait d'intéressantes remarques sur l'origine d'un certain nombre de noms propres. Le nom d'*Hébron* (abrégé en *Bron* dans le *Lancelot-Graal*) est emprunté à l'Ancien Testament (*Exode*, VI, 18; *Nombres*, III, 19, etc.). *Sarras* est une cité de chimère, dont le nom a été tiré de *Sarrasins*. Ce qu'il y a lieu surtout de signaler, c'est que le nom de *Nascien* est inspiré, à coup sûr, de celui de *Naasson* qui se trouve

dans la généalogie du Christ (*saint Matthieu*, I, 4 ; *saint Luc*, III, 32). Cette identification souligne le rapprochement entre Galaad et le Christ, qui a frappé les critiques.

J'ajouterai qu'il y a aussi dans l'esprit de l'auteur du *Lancelot* un rapport entre le héros du graal (*Perceval*, puis *Galaad*) et saint Jean-Baptiste : le vrai nom de la mère du héros est, en effet, Helizabeth (voy. p. 109, 112) ; le frère de celle-ci, Heliézer (IV, 323, 328 ; IV, 102, 187-9), porte le nom d'un des ascendants du Christ (*saint Matthieu*, I, 15).

P. 213. Le nom du païen Gaanor (I, 232-3) est peut-être tiré d'*Aye d'Avignon* où figure un Ganor de Mahon ou l' « Arrabi », roi des îles Maiogres (les îles Baléares). Ce poème est antérieur à 1207. Voy. l'éd. Guessard et P. Meyer (p. VIII).

P. 239, note 1. Ajouter un renvoi à p. 81.

— Intervertir l'ordre des notes 4 et 5.

P. 240, note 1. Dans la *Quête* (VI, 60), Mordrain aussi est nourri d'une hostie.

P. 240, l. 27 [cf. p. 247 et 346-7]. Galaad à Sarras trouve la mort dans la vision de Dieu. — En contemplant l'intérieur du graal, Galaad comprend, semble-t-il, le mystère de la transsubstantiation [cf. p. 164]. Cf. l'interprétation que donne l'*Estoire* du neuvième et dernier fleuve, symbole de Galaad : « li noefisme flums sera de grignor hautece et de grignor merite, « et por chou qu'il vaintera les autres de bonté, se baignera Ihesu Crist « en lui tous nus, car il se despoillera devant lui en tel maniere qu'il lui « descouverra les secrès, ce qu'il ne descovri onques a homme mortel » (I, 107, l. 3-6). Ces *secrès* sont-ils les *grans repostailles* dont parle le roi Ban mourant [cf. plus haut, p. 119]?

P. 242, note 8. Cf. J. Douglas Bruce, *Pelles, Pellinor and Pellean in the old french Arthurian romances*, dans *Modern Philology*, vol. XVI, nos de juillet et novembre 1918. Cet important mémoire est toujours dominé par la thèse de la pluralité d'auteurs pour le *Lancelot-Graal*, c'est dire que les conclusions en sont pour nous inacceptables. Toutefois nous sommes heureux de voir son auteur protester, une fois de plus, contre la théorie des cycles disparus pour s'expliquer les difficultés et contradictions de notre texte et combattre les fantaisies de Brugger, de Sommer et de miss Weston. La différence de *Pellean* et de *Pellinor* pour lui, comme pour moi, — quoique l'explication soit différente — dérive simplement de « a scribal blunder ».

P. 272, l. 8 : « Ce lac n'est qu'une apparence. » Voy. III, 22, 84, 104 ; V, 65.

P. 273, l. 16. « La Dame du Lac a un ami » — et un ami jaloux car elle n'a pu élever Lancelot qu'en le faisant passer pour son neveu (III, 418). Si donc Niniane a « scellé » Merlin [cf. plus haut, p. 189], c'est moins par goût de la virginité que parce qu'elle n'aime pas l'enchanteur.

— l. 20 : « C'est un gentilhomme d'une taille dépassant la moyenne. » Pas de beaucoup : il est « plus grans demi pié que chevaliers de la mayson le roi Artu » (IV, 96, l. 10).

P. 276, note 2. Voy. surtout Douglas Bruce, *The Development of the Mort Arthur theme in mediaeval romance*, dans la *Romanic Review*, vol. IV, no d'octobre-décembre 1913.

P. 281, l. 4. Que l' « Histoire de Grimaud » soit une interpolation récente, c'est ce qu'achève de montrer le passage suivant du ms. fr. 2455 de la Bibl. nat. : « Si comme messire Robers de Boron le tesmoigne par l'ys- « toire qui fuit translatée de latin en roman par le greit et par la priere

del bon roi Philippe de France qui lor vivoit » (Hucher, I, 58). Il s'agit naturellement de Philippe-Auguste.

P. 287, et notes 1 et 2. M. Jeanroy a déjà signalé, dans la *Revue critique* (10 octobre 1901) que le *Perlesvaux* s'inspire de la *Vengeance Raguidel*.

Dans une note récente, *The Glastonbury passages in the Perlesvaus* (dans *Studies in Philology*, vol. XV, janvier 1918), W. A. Nitze fait des rapprochements qui montrent que l'auteur du *Perlesvaux* a certainement connu le *De principis instructione* de Giraud de Barry et en a tiré sa description de l'île d'Avalon, assimilée chez Giraud à Glastonbury. On s'étonne seulement que cet érudit n'ait pas vu plus nettement la conséquence de cette intéressante découverte, qui est de prouver que le *Perlesvaux* est postérieur à 1217 (cf. plus haut, p. 202, note 4). L'identification de *Pannenoisance* à Penzance, qui est certaine, tendrait à faire croire que l'auteur du *Perlesvaux* a voyagé dans le pays de Galles ou vu des gens qui connaissaient cette contrée. En tous cas les erreurs qu'il commet dans sa description d'Avalon-Glastonbury prouvent qu'il n'a pas mis les pieds en cette abbaye. — Le rapprochement fait par Nitze (et Newell) entre la « grant valée » du *Perlesvaus* et les « vaus d'Avacon » de Robert de Boron, n'a aucune consistance sérieuse. Quant à l'hypothèse que le *Perlesvaus* remonterait à un original latin perdu (comme toujours), c'est une pure chimère. D. Bruce, dans l'article sur *Pellès*, etc. (p. 117, note 1) cité plus haut, repousse également cette suggestion ; pour lui, comme pour moi, le *Perlesvaux* est « a very late romance ».

« Sur l'Hôtel de Nesles », voy. l'étude de Henri Cordier dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLI, 1916.

P. 308, § 11. Dorin n'est pas un nom de fantaisie. On le trouve dans une notice poitevine qui se place entre 1108 et 1134. Voy. *Chartes... de Saint-Maixent*, publ. par Alfred Richard, t. I (1886), p. 387.

P. 340, § 5 (cf. p. 176, 237). Le saint graal sort de la chapelle et se déplace vers la croix. La scène est très nette dans une miniature du ms. fr. 112 de la Bibl. Nat. (3e partie, fol. xv verso).

P. 432 (cf. p. 77, 160, 190-1). « De même que Galaad est un second Christ, le Christ chevalier. » La tante de Perceval compare Galaad assis à la « Table ronde au Christ assis au milieu de ses disciples à la table de la Cène » (VI, 56-57 ; cf. plus haut, p. 246-7). Ce chevalier aux armes vermeilles vient réconforter les compagnons comme Jésus apparaissant aux apôtres le jour de la Pentecôte. De même que la porte était fermée lorsque le Seigneur se manifesta, « aussi furent les portes del palais closes quant li chevaliers entra en la sale ». La *Quête* du graal par les compagnons de la Table ronde est comparée à la dispersion des apôtres allant prêcher la foi nouvelle (*ibid.*). Plus loin (VI, 63), Galaad est attendu par Mordrain comme Christ par le vieillard Siméon.

Le thème littéraire et iconographique de la « chevalerie du Christ » mériterait une étude spéciale. On trouvera une note de Lucien Lécureux, à propos de deux statues conservées dans la chapelle de Saint-Pierre-le-Potier près Laval, dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne* (Laval, 1916).

P. 443. L'hymne dont on cite le début se trouve dans F. J. Mone, *Lateinische Hymnen des Mittelalters*, t. II (*Marienlieder*), 1854, p. 61, n° 368. Il n'a pas été reproduit dans la grande collection du Père Guido Maria Dreves, *Analecta hymnica medii aevi* (Leipzig, 1886-1909, 52 vol.).

CORRECTIONS

P. 22, l. 16 : « tous ses exploits », etc., à la ligne.
P. 90, l. 14 : Eners, *lis.* Envers.
P. 118, note 3 ; Sommer, III, 216, *lis.* Sommer, III, 226, l. 36.
P. 121, l. 26 : accorde, *lis.* accordant.
P. 122, l. 32-33 ; ne seront pas nettement, *lis.* ne seront nettement.
P. 140, l. 7 : antérieure, *lis.* antérieur.
P. 157, l. 17 : si le roi n'a bon cœur, *lis.* si le roi n'a leur cœur.
P. 177, l. 5 : où est li clers sans, *lis.* ou li clers sans.
P. 209, note 11 : Sommer, II, 29, *lis.* Sommer, III, 29.
P. 223, l. 19, 21, *modifier ainsi la citation de Heinzel :* Wir werden nie alle, etc.
P. 257, l. 11, *ajouter* que *entre* ce *et* jou.
P. 268, l. 3, guerit, *lis.* guéri.
P. 275. l. 9, *supprimer le point d'interrogation.*
P. 278, note 6 : p. 1907, *lis.* année 1907.

Nota. La correction des fautes de ponctuation est abandonnée à la sagesse du lecteur.

TABLE DES MATIÈRES

Objet de la présente étude, thèse proposée 1

CHAPITRE PREMIER

Sujet et divisions de l'ouvrage 9

CHAPITRE II

Du principe de l'entrelacement 17

CHAPITRE III

Du procédé chronologique 29

CHAPITRE IV

Unité de plan et unité d'esprit 65
A. Unité de plan du *Lancelot* propre 65
B. Unité de plan du *Lancelot-Graal* 74
C. Unité d'esprit du *Lancelot-Graal* 85
D. La langue et le style 107

CHAPITRE V

D'une contradiction interne de l'œuvre 108

CHAPITRE VI

Date de composition de l'œuvre, patrie et condition sociale de l'auteur. 126
[Date] 129
[Patrie] 140
[Condition sociale] 152
[But de l'œuvre] 159

CHAPITRE VII

Sources et élaboration de l'œuvre 166
A. Sources du *Lancelot* 166
B. Sources de la *Quête* 187

C. Sources de la *Mort d'Arthur* 193
D. Sources de l'*Estoire* 204

CHAPITRE VIII

Élaboration de l'œuvre (*suite*) 215

CHAPITRE IX

Défauts et mérites littéraires 262
Les Défauts 267
Les Mérites 277

CHAPITRE X

Destinées de l'œuvre 280

APPENDICES

I. Analyse du *Lancelot-Graal* 293
L'*Estoire* 293
Le *Lancelot* propre 308
La *Quête* 339
La *Mort d'Arthur* 348
II. Le nom de Claudas 356
III. D'une première rédaction du commencement de la deuxième partie du *Lancelot* propre (*Voyage en Sorelois* et *épisode de la Fausse Guenièvre*) 359
IV. D'une contradiction de l'*Estoire :* la Mort du roi Label 378
V. L'épisode de la *Charrette* dans le *Lancelot* en prose et dans le poème de Chrétien de Troyes 383
[La « Matière »] 384
[Le « Sens »] 405
VI. L'Ève pécheresse et la Rédemption de la femme dans la *Quête du Graal* 418
Additions et corrections 445

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ot en prose # 57

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

57